

H I

DES

NOU

LE JO

d'un
dans

Par le P.

T

chez NY C

Avec

HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE,

AVEC

LE JOURNAL HISTORIQUE

d'un Voyage fait par ordre du Roi
dans l'Amérique Septentrionale.

*Par le P. DE CHARLEVOIX, de la Compagnie
de JESUS.*

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez NYON Fils, Libraire, Quai des Augustins,
à l'Occasion.

M DCC XLIV.

Avec Approbation & Privilège du Roy.



H

DESC

NOU

OU L'O

ce qui

les C

l'Amé



LIV



de ce calme

ement sur

rois Rivie

Tom

A RB

F1030

.C468



HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.

OÙ L'ON TROUVERA TOUT
ce qui regarde les Découvertes &
les Conquêtes des François dans
l'Amérique Septentrionale.



LIVRE SEPTIEME.



UEBEC, & toutes les Habitations Françoises étoient alors assez tranquilles, & les Sauvages domiciliés parmi nous, ou qui venoient y trafiquer, profitoient de ce calme. Le commerce rouloit principalement sur la Pelleterie, & c'étoit surtout aux Trois Rivieres & à Tadoussac, que les Sau-

Tome II.

A

1648.

Etat de la
Colonie.

2 HISTOIRE GENERALE

1648.

Mauvaise
manœuvre
des Hurons.

vages se rendoient pour la Traite. La plupart venoient des quartiers du Nord, & on les instruisoit des vérités Chrétiennes; ils les communiquoient à leurs voisins, & ils ne manquoient jamais de revenir avec des Prosélytes, qu'on achevoit de disposer au Baptême. Sylleri croissoit aussi tous les jours en Habitans & en ferveur; mais l'Eglise Huronne, quoique la plus nombreuse de toutes, & la plus féconde en grands exemples de vertus, étoit pour les Ouvriers Evangeliques une source continuelle d'inquiétude & d'alarmes.

Toutefois cette même année 1648. il parut quelque nouveau rayon d'esperance que les Hurons & les Iroquois se rapprochoient. Les *Andastes* ou *Andastoez*, Peuple alors puissant & belliqueux, avoient envoyé offrir du secours aux premiers, qui dans le même tems eurent quelques avantages assez considérables sur leurs Ennemis. L'occasion étoit belle pour reprendre sur les Iroquois la supériorité, qu'ils avoient eue autrefois; mais ils ne voulurent en profiter, que pour se mettre en état de parvenir à une bonne paix, & parce qu'ils n'avoient pas pris les moyens les plus sûrs pour y réussir, qui étoit de se bien préparer à la guerre, ils furent les dupes de la mauvaise foi & des artifices de leurs Ennemis.

Il y a même bien de l'apparence qu'ils remercièrent les *Andastes*, ou du moins qu'ils ne firent pas ce qu'ils devoient pour profiter des offres de cette Nation, & en effet je ne trouve aucune expédition de ces Sauvages en leur faveur. Ainsi la trop grande confiance des Hurons fut proprement ce qui commença de les affoiblir, & ce qui acheva de les perdre; car tandis qu'ils

s'amul
lès Ag
à l'imp
de la P
entière
entend
fallut p
rons d
qu'avoit
secrette
côté, o
Le P
un Can
dans la
où l'on
Le quat
dapt que
sterès, il
qui cour
nous tue.
Village c
des Enfa
avoit fait
il fit son a
signal, q
la Chape
que le ter
ses habits
les Vases f
venoit le
Dès qu'
triste & le
chers Né
l'Ennemi,
més, qui a
faisant qua

ite. La plupart
ord, & on les
ennés ; ils les
ins, & ils ne
avec des Pro-
poser au Bap-
les jours en Ha-
glise Huronne,
e toutes, & la
ples de vertus,
iques une sour-
d'alarmes.

1648: il parut
erance que les
approchoient.
uple alors puis-
voyé offrir du
s le même tems
siez considéra-
tion étoit belle
la supériorité,
mais ils ne vou-
mettre en état
& parce qu'ils
les plus sûrs
bien préparer à
de la mauvaise
nemis.

ce qu'ils remer-
moins qu'ils ne
profiter des of-
je ne trouve au-
en leur faveur.
des Hurons fut
le les affoiblir,
car tandis qu'ils

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 3

s'amusoient à négocier avec les Onnontagués, les Agniers & les Tsonnonthduans tomberent à l'improvise sur deux grands Partis de chasse de la Bourgade de S. Ignace, & les désirerent entièrement. On fut ensuite quelque tems sans entendre parler d'aucune hostilité, & il n'en fallut pas davantage pour replonger les Hurons dans leur premiere sécurité. C'est ce qu'avoient prétendu les Agniers : ils armerent secretement, & parurent en campagne du côté, où on les attendoit le moins.

Le P. Antoine Daniel cultivoit seul tout un Canton, & faisoit sa résidence ordinaire dans la Bourgade de S. Joseph, la premiere, où l'on avoit entrepris d'établir l'Evangile. Le quatrième de Juillet de grand matin, pendant que ce Religieux célébroit les SS. Mystères, il entendit un bruit confus de Gens, qui couroient de toutes parts en criant, *On nous tue*. Il n'y avoit guères alors dans ce Village que des Vieillards, des Femmes & des Enfans : l'Ennemi en étoit informé, il avoit fait ses approches pendant la nuit, & il fit son attaque au point du jour. Au premier signal, que donnerent les cris des Mourans, la Chapelle se trouva vuide, le Prêtre n'eut que le tems d'achever le Sacrifice, de quitter ses habits Sacerdotaux, de les enfermer avec les Vases sacrés, & de courir à l'endroit, d'où venoit le bruit.

Dès qu'il y fut arrivé, le spectacle le plus triste & le plus affreux s'offrit à ses yeux : ses chers Néophytes massacrés sans résistance ; l'Ennemi, comme une troupe de Loups affamés, qui a trouvé la bergerie ouverte, ne faisant quartier ni à l'âge le plus tendre, ni

Une Bourga-
de Huronne
est détruite
par les Ag-
niers.

au sexe le plus foible : des Vieillards presque décrépites cherchant un reste de force dans le désespoir, & combattant sans aucune espérance de vaincre : personne en état de faire assez d'effort pour arrêter la première fougue des Assaillans. Il s'approcha de ceux, qui paroissent vouloir du moins mourir les armes à la main, & les avertit de se souvenir que ces Ennemis, qui pouvoient leur ôter la vie du corps, n'avoient aucun pouvoir sur leurs âmes, & que pour l'éternité tout dépendoit de mourir dans les sentimens, qu'il leur avoit si souvent inspirés.

Il se vit en même tems environné de Femmes & d'Enfans, que l'on poursuivoit la hache à la main, & qui le conjuroient d'avoir pitié d'eux. Des Infidèles mêmes, dont il n'avoit encore pu vaincre l'obstination, se jetterent à ses pieds, & lui demandèrent le Baptême. Il n'y avoit pas un moment à perdre ; l'Homme Apostolique exhorta en peu de mots les uns & les autres à demander à Dieu pardon de leurs péchés, ensuite il trempa un mouchoir dans de l'eau, & baptisa par aspersion ceux, qui se présentoient pour recevoir le Sacrement. Dans ce moment les Palissades furent forcées par tout, & le sang, qui couloit autour de toutes les Cabannes & dans la Place, inspirant une nouvelle fureur aux Victorieux, on ne vit presque plus que des Morts & des Mourans.

Mort héroïque du P. Daniel.

Ceux, à qui l'âge & les forces permettoient de chercher leur salut dans la fuite, firent alors au Missionnaire les instances les plus vives pour l'engager à se sauver avec eux ; mais il le refusa constamment, & se ressou-

venant
différent
banne
la Cha
& les
Orner
général
trouve
faire à
Les
person
Cabani
pousser
Dieu,
qui rest
& pour
devant
étonna
ques p
environ
core l'a
mes, il
tout hér
tion sur
froite so
dont il l
Meurtre
& qu'il n
assurant
jours le
grace, s'
Enfin v
la poitrin
fit tombe
aussi tôt
ces Furie

icillards presque
de force dans le
ns aucune espe-
en état de faire
remiere fougue
ceux, qui paroîs-
surir les armes à
ouvenir que ces
ôter la vie du
avoir sur leurs
ut dépendoit de
qu'il leur avoit

ironné de Fem-
ursuivoit la ha-
uroient d'avoir
mes, dont il
obstination, se
emanderent le
moment à per-
orta en peu de
mander à Dieu
e il trempa un
orisa par asper-
pour recevoir
les Palissades
ang, qui cou-
nnes & dans la
preur aux Vic-
plus que des

s permettoient
fuite, firent
ances les plus
er avec eux;
, & se ressou-

venant de quelques Malades, dont il avoit
différé le Baptême, il courut dans leurs Ca-
bannes, & les batifa; il rentra ensuite dans
la Chapelle, pour en tirer les Vases sacrés,
& les mettre en lieu sûr, aussi-bien que les
Ornemens d'Autel. Il donna une absolution
générale à quelques-uns, qui l'y étoient venu
trouver; après quoi il ne songea plus qu'à
faire à Dieu le sacrifice de sa vie.

Les Iroquois de leur côté ne trouvant plus
personne, qui leur résistât, mirent le feu aux
Cabannes, & s'approcherent de la Chapelle,
poussant des cris affreux. Le Serviteur de
Dieu, qui les vit venir, exhorta tous ceux,
qui restoient auprès de lui, à gagner le Bois,
& pour leur en donner le loisir, il sortit au
devant de l'Ennemi. Une si grande résolution
étonna les Barbares, & les fit reculer de quel-
ques pas. Revenus de leur épouvante, ils
environnerent le St. Homme, & n'osant en-
core l'aprocher, quoiqu'il fût seul & sans ar-
mes, ils le percerent de flèches. Il en étoit
tout hérissé, qu'il parloit encore avec une ac-
tion surprenante, tantôt à Dieu, à qui il of-
froit son sang, répandu pour le Troupeau,
dont il lui avoit confié la garde; tantôt à ses
Meurtriers, à qui il reprochoit leur perfidie,
& qu'il menaçoit de la colere du Ciel, en les
assurant néanmoins qu'ils trouveroient tou-
jours le Seigneur disposé à les recevoir en
grace, s'ils avoient recours à sa clemence.

Enfin un des plus résolus s'avança, lui perça
la poitrine d'une espèce de Pertuisane, & le
fit tomber mort à ses pieds. Tous se jetterent
aussi-tôt sur son corps, & il n'y eut aucun de
ces Furieux, qui ne voulût tremper ses mains

dans son sang. Ils le dépouillèrent ensuite, & commirent sur ce cadavre déchiré & sanglant mille indignités, puis le jetterent dans la Chapelle, qui étoit déjà toute en feu. La Nation Huronne fut inconsolable de la mort de ce Missionnaire; & il n'y eut personne dans la Colonie, qui ne le reverât comme une victime de la plus héroïque charité. Sept-cent personnes périrent dans ce désastre, & la Bourgade de S. Joseph ne se rétablit plus. Ceux, qui échaperent, & ceux, qui étoient absens, se réfugièrent à celle de Sainte Marie, qui étoit comme la Métropole du Pays, où ils furent assez tranquilles le reste de cette année, & jusqu'au printemps de la suivante.

Négociations
sans fruit avec
la Nouvelle
Angleterre.

A peu près dans le même tems, que ceci se passoit chez les Hurons, on vit arriver à Québec, non sans quelque étonnement, un Envoyé de la Nouvelle Angleterre, chargé de proposer une alliance éternelle entre les deux Colonies, indépendamment de toutes les ruptures, qui pourroient survenir entre les deux Couronnes. M. d'Alleboût trouva la proposition avantageuse, & de l'avis de son Conseil députa à Baston le P. Dreuilletes en qualité de Plénipotentiaire, pour conclure & signer le Traité; mais à condition que les Anglois se joindroient à nous pour faire la guerre aux Iroquois.

Je ne sçai pas au juste quel fut alors le succès de ce premier voyage du Missionnaire, ce qui est certain, c'est que la négociation, après avoir languï quelque tems, fut reprise avec plus de chaleur en 1651. C'est ce que prouvent les pièces suivantes, que l'on garde au dépôt de la Marine, & que j'ai cru devoir

transcri-
moires,
affaires.
par le Co-
de la N-
propres
Me-
que Men-
de lier le
& la N-
par Sa M-
aux Lett-
avoit écri-
étoit, q-
commen-
des espr-
mais que
en une
vous con-
nous em-
moins le
pour vou-
nous sen-
mer l'insé-
tuent les
Alliés, &
vez avoir
nant com-
nous ont
avec vous
naires. N-
Gouverne-
celle-ci es-
fiennes, &
de nos co-
velle Fran-

lerent ensuite,
déchiré & san-
e jetterent dans
ute en feu. La
able de la mort
eut personne
at comme me
arité. Sept-cent
tre, & la Bour-
it plus. Ceux,
toient absens,
e Marie, qui
u Pays, où ils
e cette année,
ante.

us, que ceci se
arriver à Que-
ment, un En-
e, chargé de
entre les deux
outes les rup-
entre les deux
va la propo-
de son Con-
lettes en qua-
conclurre &
tion que les
pour faire la

t alors le suc-
Missionnaire,
égociation,
fut reprise
C'est ce que
ne l'on garde
i cru devoir

transcrire ici, parce que ce sont les seuls Mé-
moires, que j'aye pu découvrir touchant cette
affaire. La première, est une Lettre écrite
par le Conseil de Quebec aux *Commissionnaires*
de la Nouvelle Angleterre, & dont voici les
propres termes.

» Messieurs; il y a déjà quelques années, ce
que Messieurs de Bâton nous ayant proposé
de lier le commerce entre la Nouvelle France
& la Nouvelle Angleterre, le Conseil établi
par Sa Majesté en ce Pays, joignit ses réponses
aux Lettres, que Monsieur notre Gouverneur
avoit écrites en vos Quartiers, dont la teneur
étoit, que volontiers nous souhaiterions ce
commerce, & ensemble l'union des cœurs &
des esprits entre nos Colonies & les vôtres; &
mais que nous désirions en même tems entrer
en une Ligue offensive & défensive avec
vous contre les Iroquois, nos Ennemis, qui
nous empêcheroient ce commerce, ou du
moins le rendroient moins avantageux, &
pour vous & pour nous. L'obligation, qu'il
nous semble; que vous devez avoir à répri-
mer l'insolence de ces Sauvages Iroquois, qui
tuent les Sokokinois & les Abénaquinois, vos
Alliés, & montrer la facilité, que vous pou-
vez avoir dans cette guerre, en nous y pré-
nant comme il faut, sont deux raisons, qui
nous ont invités à poursuivre cette affaire
avec vous dans votre Cour des Commission-
naires. Nous avons supplié Monsieur notre
Gouverneur de vous en écrire efficacement
celle-ci est pour joindre nos diligences aux
vôtres, & pour vous assurer de la disposition
de nos cœurs, & de tous ceux de la Nou-
velle France pour ce commerce avec la Nou-

1648. 30 velle Anglaterre, & pour les desseins de cet-
 30 te guerre contre les Iroquois, qui doivent
 30 être nos communs Ennemis. Outre le Sieur
 30 Dreuilletes, qui cet hyver a déjà com-
 30 mencé de négocier pour cette affaire, nous
 30 avons été bien aises que le Sieur Godefroy,
 30 Conseiller de notre Corps, ait été de la par-
 30 tie. Le mérite de ces deux Députés nous fait
 30 esperer une heureuse issuë de ce dessein; ils
 30 sont chargés des pouvoirs nécessaires pour cet
 30 effet: c'est-à-dire, tant pour noier efficace-
 30 ment le commerce entre vous & nous, que
 30 pour vous soulager des dépenses, qu'il sera
 30 nécessaire de faire pour la guerre, dont est
 30 question contre les Sauvages Iroquois. Nous
 30 vous supplions de les écouter, & d'agir avec
 30 eux, comme vous feriez avec nous, dans la
 30 franchise, qui est naturelle aux Anglois, au-
 30 tant qu'à nous autres François. Nous ne
 30 pouvons douter que Dieu ne bénisse vos armes
 30 & les nôtres, puisqu'elles seront employées
 30 pour la défense des Sauvages Chrétiens, tant
 30 vos Alliés, que les nôtres, contre des Barba-
 30 res Infidèles, qui n'ont ni foi ni Dieu, ni au-
 30 cune justice en leur procédé, comme vous pour-
 30 rez l'apprendre plus au long desdits Sieurs, nos
 30 Députés, qui vous assureront du désir sincère,
 30 que nous avons, que le Ciel aille toujours
 30 bénissant vos Provinces, & vous comble de
 30 ses faveurs, Messieurs. Fait en la Chambre
 30 du Conseil établi par le Roy à Quebec en la
 30 Nouvelle France, ce vintième de Juin mil
 30 six-cent cinquante-un.

La seconde regarde la nomination du Sieur
 Godefroy, pour traiter conjointement avec
 le P. Dreuilletes, & porte en titre: *Extrait*

DE
 des Regs
 du vinti
 » Le
 matin, c
 neur, le
 de Gode
 faite au
 tion, fa
 1648. à
 Etats de
 nion fût
 France &
 le comm
 satisfaire
 mination
 seillers du
 Pays, pe
 Dreuillett
 vers lesdi
 traier &
 eux donné
 pie est infé
 la Lettre
 sionnaires
 sieurs du C
 apportées
 l'assurance
 lettes, le C
 audevant c
 ou il pou
 rems.
 » LOUIS
 néral pour
 Nouvelle
 & sollicité
 dépendans

desseins de ces
s, qui doivent
Outre le Sieur
a déjà com-
e affaire, nous
ieur Godefroy,
t été de la par-
putés nous fait
ce dessein; ils
affaires pour cet
noier efficace-
s & nous, que
ses, qu'il sera
erre, dont est
roquois. Nous
& d'agir avec
nous, dans la
x Anglois, au-
ois. Nous ne
nisse vos armes
ont employées
chrétiens, tant
tre des Barba-
i Dieu, ni au-
me vous pour-
its Sieurs; nos
a désir sincère,
aille toujours
us comble de
la Chambre
Quebec en la
de Juin mil

tion du Sieur
atement avec
titre: *Extrait*

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 9
des Registres de l'ancien Conseil de ce Pays, 1648.
du vingtième jour de Juin 1651. La voici.

» Le Conseil assemblé à neuf heures du ce
matin, où ont assisté Monsieur le Gouver- ce
neur, le R. P. Supérieur, MM. de Mauze, ce
de Godefroy, & Menoil, sur la proposition ce
faite au Conseil; touchant certaine rescrip- ce
tion, faite par MM. du Conseil en l'année ce
1648. à Messieurs les Commissionnaires des ce
Etats de la Nouvelle Angleterre, à ce qu'u- ce
nion fût faite entre les Colonies de la Nouvelle ce
France & la Nouvelle Angleterre, pour faire ce
le commerce ensemble. Le Conseil voulant ce
satisfaire à leur demande, a fait & fait no- ce
mination du Sieur Godefroy, l'un des Con- ce
seillers du Conseil établi par Sa Majesté en ce
Pays, pour se transporter, avec le R. P. ce
Dreuillettes, en ladite Nouvelle Angleterre ce
vers lesdits Sieurs Commissionnaires, pour ce
traiter & agir avec eux, suivant le pouvoir à ce
eux donné par Messieurs du Conseil, dont co- ce
pie est insérée à la liasse; comme aussi copie de ce
la Lettre écrite ausdits Sieurs les Commis- ce
sionnaires de la Nouvelle Angleterre par Mes- ce
sieurs du Conseil. Et quant aux marchandises ce
apportées par un nommé Thomas Yost, sur ce
l'assurance & la bonne foi du R. P. Dreuil- ce
lettes, le Conseil a délibéré qu'il seroit envoyé ce
audevant de lui, & ce pour lui désigner lieu, ce
où il pourra livrer icelles, & ce en son ce
tems.

» LOUIS D'AILLEBOUST, Lieutenant GÉ- ce
néral pour le Roy, & Gouverneur de toute la ce
Nouvelle France, &c. SALUT. Ayant été prié ce
& sollicité, tant par les Sauvages Chrétiens, ce
dépendans de notre Gouvernement, que par ce

1648.

les Abénaquinois, demeurans sur la Riviere de *Kimbequi*, & autres leurs Alliés, de les protéger contre l'invasion des Iroquois, leurs Ennemis communs, ainsi qu'il avoit été ci-devant pratiqué par le Sieur de Montmagny, notre Prédécesseur en ce Gouvernement, & nous ayant de nouveau remontré que toutes leurs Nations s'en alloient être entièrement détruites, si bientôt nous n'y apportions le remede. Nous, à ces causes, & pour le bien de cette Colonie, & suivant les ordres particuliers, qui nous ont été donnés la part de la Reine Regente, Mere du Roy, de protéger les Sauvages contre leurs dits Ennemis, avons député & députons, de l'avis du Conseil établi en ce Pays, & d'aucuns des plus notables Habitans, les Sieurs Gabriel Dreuillettes, Prédicateur de l'Evangile aux Nations Sauvages, & Jean Godefroy, l'un des Conseillers dudit Conseil, Ambassadeurs pour eux envers Messieurs de la Nouvelle Angleterre, pour traiter, soit avec Messieurs les Gouverneurs & Magistrats de la Nouvelle Angleterre, soit à la Cour Générale des Commissionnaires & Députés des Colonies Unies, pour le secours d'Hommes, & de munitions de guerre & de bouche, pour attaquer par les lieux les plus propres & commodes lesdits Iroquois; comme aussi pour convenir des articles, qui seront estimés nécessaires, pour assurance de ce Traité; & pour accorder ausdits Sieurs de la Nouvelle Angleterre le commerce, qu'ils ont souhaité de nous par leurs Lettres de l'année 1647. avec les articles, clauses & conditions, qu'ils verront y faire de besoin, attendant l'arrivée de l'Ambassadeur, que nous

DE

envoyer
rêter en
Si prior
néraux,
ment pa

Il y
conditio
qui rom
exiger l
des Iro
& uniq
& de la
tain, c'
moins f
D'autre
six mois
oubliere
faire à u
pas cesse

Par r
faute de
moient
pouvant
prissent
la pruden
pour ach
préparer
trouvere
faire; ils
trer dans
la triste
mêmes
ment, qu
n'a pent-
Ce qui e
voyoient

ERALE
sur la Riviere
Alliés, de les
Iroquois, leurs
il avoit été ci-
Montmagny,
vernement, &
ntre que toutes
re entièrement
apportions le
& pour le bien
ordres particu-
s la part de la
de protéger les
ennemis, avons
Conseil établi
s notables Ha-
lillettes, Prédi-
s Sauvages, &
nseillers dudit
x envers Mes-
, pour traiter,
rneurs & Ma-
erre, soit à la
anaires & Dé-
pour le secours
de guerre &
r les lieux les
dits Iroquois;
s articles, qui
ur assurance de
dits Sieurs de
merce, qu'ils
urs Lettres de
clauses & con-
de besoin, at-
eur, que nous

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. II

envoyons de notre part, pour ratifier & ar-
rêter en dernière fin ce qu'ils auront accordé.
Si prions tous Gouverneurs, Lieutenans Gé-
néraux, Capitaines & autres, de laisser libre-
ment passer, &c.

Il y a bien de l'apparence que ce fut la
condition de faire la guerre aux Iroquois, ^{Indolence des Hurons.}
qui rompit la négociation, & c'étoit en effet
exiger beaucoup des Anglois, assez éloignés
des Iroquois pour n'en avoir rien à craindre,
& uniquement occupés de leur commerce
& de la culture des Terres. Ce qui est cer-
tain, c'est que l'alliance ne se fit pas, de
moins sur le pied, qu'elle avoit été proposée.
D'autre part les Iroquois ayant été plus de
six mois sans rien entreprendre, les Sauvages
oublierent encore une fois qu'ils avoient à
faire à un Ennemi, contre lequel on ne devoit
pas cesser un seul jour d'être sur ses gardes.

Par rapport aux Hurons, ce n'étoit pas la
faute de leurs Missionnaires, s'ils s'endor-
moient de la sorte; mais ces Religieux ne
pouvant gagner sur leurs Néophytes qu'ils
prissent pour leur sûreté les précautions, que
la prudence exigeoit, redoublèrent leurs soins
pour achever de les sanctifier, & pour les
préparer à tout ce qui pouvoit arriver. Ils les
trouverent sur cet article d'une docilité par-
faite; ils n'eurent aucune peine à les faire en-
trer dans les sentimens les plus convenables à
la triste situation, où ils se réduisoient eux-
mêmes par une indolence & un aveugle-
ment, qu'on ne pouvoit comprendre, & qui
n'a peut-être point d'exemple dans l'Histoire.
Ce qui consoloit les Pasteurs, c'est qu'ils les
voyoient dans l'occasion braver la mort avec

1648.

un courage, qui les animoit eux-mêmes à mourir en Héros Chrétiens. Le P. Jogues & le P. Daniel eurent bientôt des Imitateurs, qui acheverent de donner aux Sauvages Chrétiens une grande idée de leur zèle & de leur constance. Le seizième de Mars de l'année 1649. un Parti de mille Iroquois tomba brusquement avant le jour sur la Bourgade de S. Ignace, elle étoit assez bien fortifiée contre des Sauvages, mais il ne s'y trouvoit alors que quatre-

Deux Bour-
gades Huron
nes détruites
par les Iro-
quois.

1649.

cent Personnes, & on n'y faisoit point de garde : aussi les Assaillans n'eurent-ils point d'autre peine, que celle de mettre le feu aux Palissades, & d'égorger des Gens, dont les uns étoient endormis, & les autres n'eurent pas le tems de se reconnoître. Il ne se sauva que trois Hommes, & ils allerent donner l'alarme à S. Louis, qui n'étoit pas éloigné.

Aussitôt les Femmes & les Enfans s'enfuirent dans les Bois, & il ne resta que quatre-vingt Hommes, bien résolus à se défendre jusqu'à la mort, & qui auroient mieux fait de se réserver pour une meilleure occasion. Il est vrai que cette Bourgade avoit une assez bon Retranchement, & que les premières approches de l'Ennemi, qui avoit suivi de près les trois Fuyards, lui coûtèrent cher. Il fut même repoussé jusqu'à deux fois, mais à la faveur d'un grand feu de mousqueterie, qui abbatit les plus braves des Assiégés, un gros d'Iroquois s'attacha à un endroit de la Palissade, y fit brèche, entra dans le Retranchement, & y introduisit toute la Troupe : ce ne fut plus alors qu'une boucherie, & tous les Hurons furent bientôt mis hors de combat.

Ils avoient avec eux les PP. Jean de Brebeuf

D
& Gabr
& Jérô
& ils n'
mettre
mieux
Brebeu
Compa
la fuite
niel, &
bre de
me, le
devoier
poste cl
& ils fu
posés,
Mourai
n'avoir
Enfin
& les d
des der
le feu a
Prisoni
Ignace
& un C
traite e
ces deu
étoient
passeren
tunie fu
Sainte
Saint L
Cette
François
naires,
garde.
de s'en a

oit eux-mêmes à
Le P. Jogues &
s Imitateurs, qui
vages Chrétiens
& de leur conf-
l'année 1649. un
ba brusquement
e de S. Ignace,
contre des Sau-
alors que quatre-
faisoit point de
eurent-ils point
mettre le feu aux
Gens, dont les
autres n'eurent
e. Il ne se sauva
allèrent donner
pas éloigné.
Enfans s'en-
sta que quatre-
à se défendre
ent mieux fait
leure occasion.
avoit une assez
premières ap-
t suivi de près
nt cher. Il fut
is, mais à la
squeterie, qui
gés, un gros
it de la Palis-
le Retranché-
Troupe: ce
ie, & tous les
de combat.
un de Brebeuf

& Gabriel Lallemant, Neveu des PP. Charles
& Jérôme Lallemant, dont nous avons parlé;
& ils n'avoient pu engager ni l'un ni l'autre à se
mettre en lieu de sûreté. Il eût pourtant été
mieux qu'ils se fussent partagés, & que le P. de
Brebeuf eût usé de son autorité pour obliger son
Compagnon de suivre ceux, qui avoient pris
la fuite; mais l'exemple tout récent du P. Da-
niel, & le danger, où étoient un grand nom-
bre de Catéchuménies de mourir sans Baptême,
leur firent croire à tous les deux qu'ils ne
devoient pas désespérer. Ils prirent donc leur
poste chacun à une des extrémités de l'attaque,
& ils furent toujours aux endroits les plus ex-
posés, uniquement occupés à baptiser des
Mourans, & à encourager les Combattans à
n'avoir que Dieu en vûe.

Enfin tous les Hurons furent tués ou pris,
& les deux Missionnaires furent du nombre
des derniers. Les Vainqueurs mirent ensuite
le feu aux Cabannes, & reprirent avec les
Prisonniers & tout le butin, le chemin de S.
Ignace, où ils avoient laissé leurs provisions,
& un Corps de reserve, pour s'assurer la re-
traite en cas de disgrâce. Comme au bruit de
ces deux attaques plusieurs Guerriers Hurons
étoient accourus, les deux jours suivans se
passèrent en petits combats, dont la for-
tune fut assez diverse, & surtout auprès de
Sainte Marie, qui n'étoit qu'à une lieue de
Saint Louis.

Cette Bourgade étoit fort peuplée, plusieurs Divers com-
François y demeuroient avec les Mission- bats.
naires, & on y avoit toujours fait assez bonne
garde. Deux-cent Iroquois ne laisserent pas
de s'en approcher le dix-sept, pour voir quelle

Les PP. de
Brebeuf &
Lallemant
sont pris.

contenance on y faisoit , mais s'étant un peu trop avancés , ils tombèrent dans une embuscade ; on en tua un grand nombre , plusieurs furent pris , & on poursuivit le reste jusqu'à Saint Louis , où le gros du Parti s'étoit cantonné. Les Hurons ne le sçavoient pas , & furent surpris à leur tour : lorsqu'ils y pensoient le moins , ils se virent sept ou huit cent Hommes sur les bras , & nul moyen d'échaper. Ils ne perdirent pourtant pas courage , on se battit tout le jour , & malgré l'inégalité du nombre , l'avantage fut longtemps du côté des Hurons. Mais enfin accablés de lassitude , ne pouvant plus tenir leurs armes , réduits à une poignée d'Hommes , la plupart étant blessés , ils furent tous faits Prisonniers.

C'étoit tout ce qu'il y avoit de plus brave dans la Nation , & la consternation fut grande à Sainte Marie , quand on y apprit leur défaite. On y craignoit même de ne pouvoir pas soutenir l'assaut , si l'Ennemi le tentoit , & tout le jour suivant se passa dans ces cruelles allarmes , d'autant plus que les Iroquois s'étoient déjà rapprochés. Pour éviter le malheur , dont on étoit menacé on eut recours au Ciel , & on s'adressa à Saint Joseph , dont on devoit célébrer la Fête le lendemain. Les vœux de cette multitude affligée furent écoutés , le dix-neuf au matin on eut avis que les Iroquois s'étoient retirés en désordre , comme s'ils eussent été saisis d'une terreur panique. Mais la joye , que causa une retraite si subite , fut bientôt changée en deuil , par les affligeantes nouvelles , qu'on apprit des deux Missionnaires , qui avoient été pris le seizeième.

De St. Ignace , où j'ai dit qu'on les avoit

DE
conduits
St. Louis
coutume
on les ép
procès et
les pas. n
que vint
de faire
un caract
de tout ;
jours pro
jusqu'à e
ardens ;
tissement
cés , se r
tortures
phytes cr
doit une
ressentoi

Son C
trer dans
apporté p
étoit d'un
fut surto
grand su
Iroquois
roient à
roient pa
foiblesse
qu'il ne
pidité , il
la troupe
seul sur
sorte sur
mêmes d
Tous

s'étant un peu
ans une embus-
mbres, plusieurs
le reste jusqu'à
rti s'étoit can-
voient pas, &
rsqu'ils y pen-
sept ou huit
& nul moyen
tant pas cou-
ur, & malgré
age fut l'ontems
in accablés de
ir leurs armes,
es, la plupart
ts Prisonniers.
de plus brave
ion fut grande
pprit leur dé-
e pouvoir pas
e tentoit, &
ns ces cruelles
Iroquois s'é-
viter le mal-
n eut recours
Joseph, dont
demain. Les
furent écou-
avis que les
rdre, comme
eur panique.
surtout si subite,
les affligeant
eux Mission-
zième.
on les avoit

conduits d'abord, ils avoient été ramenés à
St. Louis, & ils y furent reçus, comme on a
coutume de recevoir les Prisonniers de guerre;
on les épargna même d'autant moins, que leur
procès étoit fait, & qu'on avoit résolu de ne
les pas mener plus loin. Le P. de Brebeuf,
que vint années de travaux les plus capables
de faire mourir tous les sentimens naturels,
un caractère d'esprit d'une fermeté à l'épreuve
de tout; une vertu nourrie dans la vûe tou-
jours prochaine d'une mort cruelle, & portée
jusqu'à en faire l'objet de ses vœux les plus
ardens; prévenu d'ailleurs par plus d'un aver-
tissement céleste que ses vœux seroient exau-
cés, se rioit également & des menaces & des
tortures mêmes; mais la vûe de ses chers Né-
ophytes cruellement traités à ses yeux, répan-
doit une grande amertume sur la joye, qu'il
ressentoit de voir ses esperances accomplies.

Son Compagnon, qui ne faisoit que d'en-
trer dans la carrière Apostolique, où il avoit
apporté plus de courage, que de force, & qui
étoit d'une complexion sensible & délicate,
fut surtout pour lui jusqu'au dernier soupir un
grand sujet de douleur & d'inquiétude. Les
Iroquois commurent bien d'abord qu'ils au-
roient à faire à un Homme, à qui ils n'au-
roient pas le plaisir de voir échaper la moindre
foiblesse, & comme s'ils eussent appréhendé
qu'il ne communiquât aux autres son inté-
pidité, ils le séparèrent après quelque tems de
la troupe des Prisonniers, le firent monter
seul sur un Echafaut, & s'acharnerent de telle
sorte sur lui, qu'ils paroissoient hors d'eux-
mêmes de rage & de désespoir.

Tout cela n'empêchoit point le Servi-

Les PP. de
Brebeuf &
Lalement
sont brûlés.

teur de Dieu de parler d'une voix forte, tantôt aux Hurons, qui ne le voyoient plus, mais qui pouvoient encore l'entendre; tantôt à ses Bourreaux, qu'il exhortoit à craindre la colere du Ciel, s'ils continuoient à persécuter les Adorateurs du vrai Dieu. Cette liberté étonna les Barbares, & ils en furent choqués, quoiqu'accoutumés à essuyer les bravades de leurs Prisonniers en semblables occasions. Ils voulurent lui imposer silence, & n'en pouvant venir à bout, ils lui couperent la lèvre inférieure, & l'extrémité du nez, lui appliquèrent par tout le corps des torches allumées, lui brûlerent les gencives, & enfin lui enfoncerent dans le gosier un fer rouge dans le feu.

L'invincible Missionnaire le voyant par ce dernier coup la parole interdite, parut avec un visage assuré, & un regard si ferme, qu'il sembloit donner encore la Loy à ses Ennemis. Un moment après on lui amena son Compagnon dans un équipage bien capable de toucher un cœur comme le sien, aussi tendre & aussi compatissant sur les maux d'autrui, qu'il étoit insensible aux siens propres. On avoit mis d'abord le jeune Religieux tout nud & après l'avoir tourmenté quelque tems, on l'avoit enveloppé depuis les pieds jusqu'à la tête d'écorce de sapin, & on se préparoit à y mettre le feu.

Dès qu'il aperçut le P. de Brebeuf dans l'affreux état, où on l'avoit mis, il frémit d'abord, ensuite lui dit ces paroles de l'Apôtre, *Nous avons été mis en spectacle au Monde, aux Anges, & aux Hommes* (a). Le Pere lui répondit par une douce inclination de tête,

(a) 1. Corinth. 4. 9.

DE
 & dans
 vant lib
 païsa re
 ara de r
 res, pou
 qu'il vo
 confusio
 moment
 feu aux
 Ses B
 pour go
 ment, &
 mens, q
 Ils le la
 faire rou
 un collic
 beuf; m
 plus le s
 autres,
 quelque
 vaincre
 ron Apo
 aux deux
 la tête,
 jetté tan
 causé pa
 L'avis fut
 & on la
 deux Cor
 Cepen
 écorces,
 lui rempl
 tems, sa
 Ses liens
 Ciel, pou
 est la for

voix forte, tantôt
oient plus, mais
dre; tantôt à ses
craindre la colere
à persécuter les
e liberté étonna
choqués, quoi-
ravades de leurs
raisons. Ils vou-
n'en pouvant
at la lévre infé-
ui appliquerent
allumées, lui
a lui enfoncé-
dans le feu.
voyant par ce
e, parut avec
rd si ferme,
Loy à ses En-
i amena son
bien capable
en, aussi ten-
aux d'autrui,
propres. On
eux tout nud
e tems, on
ds jusqu'à la
réparoit à y

rebeuf dans
s, il frémit
s de l'Apô-
au Monde,
Le Pere lui
n de tête;

& dans ce moment le P. Lallemant se trou-
vant libre, courut se jeter à ses pieds,
baisa respectueusement ses playes, & le con-
jura de redoubler auprès du Seigneur ses prieres,
pour lui obtenir la patience, & la Foy,
qu'il voyoit, ajouta-t-il avec beaucoup de
confusion, sur le point de lui échapper à tout
moment. On le reprit aussitôt, & on mit le
feu aux écorces, dont il étoit couvert.

Ses Bourreaux s'arrêtèrent quelque tems,
pour goûter le plaisir de le voir brûler lente-
ment, & d'entendre les soupirs & les gémisse-
mens, qu'il ne pouvoit s'empêcher de pousser.
Ils le laisserent ensuite quelque tems, pour
faire rougir des haches de fer, dont ils firent
un collier, qu'ils mirent au cou du P. de Bre-
beuf; mais ce nouveau supplice n'ébranla pas
plus le saint Martyr, que n'avoient fait les
autres, & comme les Barbares cherchoient
quelque nouveau tourment, pour tâcher de
vaincre un courage, qui les irritoit; un Hu-
ron Apostat se mit à crier qu'il falloit jeter
aux deux Missionnaires de l'eau bouillante sur
la tête, en punition de ce qu'ils en avoient
jeté tant de froide sur celle des autres, &
causé par-là tous les malheurs de sa Nation.
L'avis fut trouvé bon; on fit bouillir de l'eau,
& on la répandit lentement sur la tête des
deux Confesseurs de JESUS-CHRIST.

Cependant la fumée épaisse qui sortoit des
écorces, dont le P. Lallemant étoit revêtu,
lui remplissoit la bouche, & il fut assez lon-
tems, sans pouvoir articuler une seule parole.
Ses liens étant brûlés, il leva les mains au
Ciel, pour implorer le secours de celui, qui
est la force des Foibles, mais on les lui fit

bailler, en le frappant à grands coups de coudes. Enfin les deux corps n'étant plus qu'une playe, ce spectacle bien loin de faire horreur aux Iroquois, les mit de bonne humeur; ils se disoient les uns aux autres que la chair des François devoit être bonne, & ils en couperent sur l'un & sur l'autre de grands lambeaux, qu'ils mangèrent. Puis ajoutant la raillerie à la cruauté, ils dirent au P. de Brebeuf, « Tu nous assurois tout à l'heure que plus on souffroit sur la Terre, plus on est heureux dans le Ciel; c'est par amitié pour toi que nous nous étudions à augmenter tes souffrances, & tu nous en auras obligation. »

Quelques moments après ils lui enlevèrent toute la peau de la tête, & comme il respiroit encore, un Chef lui ouvrit le côté, d'où le sang sortant en abondance, tous les Barbares accoururent pour en boire; après quoi le même, qui avoit fait la playe, découvrit le cœur, l'arracha, & le dévora. Le P. de Brebeuf étoit du Diocèse de Bayeux, & Oncle du Traducteur de la Pharsale. Il étoit d'une taille avantageuse, & malgré son abstinence extrême, & vingt années du plus pénible Apostolat, il avoit assez d'embonpoint. Sa vie fut un Héroïsme continuel, & sa mort fut l'étonnement de ses Bourreaux mêmes.

Dès qu'il eut expiré, le P. Lallemand fut reconduit dans la Cabanne, où son Martyre avoit commencé; il n'est pas même certain qu'il soit demeuré auprès du P. de Brebeuf jusqu'à ce que celui-ci eût rendu les derniers soupirs; on ne l'avoit amené là, que pour attendre son Compagnon, & amollir, s'il étoit possible, le courage de ce Héros. Il est

DE
au moi
teurs Ir
Tragédi
& qu'il
lieu que
sept heu
Quoi
la Caba
che, un
crane, &
arracha
mit un c
pu s'avo
qu'il eût
mort, s'
reaux s'e
terent q
capables
qu'il par
mais qu'
de la dor
avec une
souvent
l'esprit f
soutint j
de Paris
minels.
n'y avoi
dans la
trente-ne
Après
pererent
moins de
viroins
tes. Il ne
qu'elles a

grands coups de cor-
n'étant plus qu'une
in de faire horreur
bonne humeur ; ils
es que la chair des
& ils en couperent
grands lambeaux ,
tant la raillerie à
de Brebeuf , » Tu
que plus on souffro
reux dans le Ciel ;
e nous nous étu-
rances , & tu nous

ils lui enleverent
omme il respiroit
e côté , d'où le
ous les Barbares
après quoi le
e , découvrit le
Le P. de Bre-
, & Oncle du
toit d'une taille
ostinence extrê-
ible Apostolat,
Sa vie fut un
rt fut Pétonne-
s.

Lallemand fut
à son Martyre
même certain
P. de Brebeuf
u les derniers
là , que pour
amollir , s'il
Héros. Il est

qu'au moins constant par le témoignage de plu-
sieurs Iroquois , qui furent Acteurs dans cette
Tragédie , que ce dernier mourut le seize , &
& qu'il ne fut que trois heures dans le feu , au-
lieu que le supplice du P. Lallemand dura dix-
sept heures , & qu'il ne mourut que le dix-sept.

Quoiqu'il en soit , sitôt qu'il fut rentré dans
sa Cabanne il reçut au-dessus de l'oreille gau-
che , un coup de hache , qui lui ouvrit le
crâne , & lui en fit sortir de la cervelle. On lui
arracha ensuite un œil , à la place duquel on
mit un charbon ardent ; c'est tout ce qu'on a
pu savoir de ce qui se passa alors jusqu'à ce
qu'il eût expiré ; tous ceux , qui assistèrent à sa
mort , s'étant contentés de dire que les Bour-
reaux s'étoient surpassés en cruauté. Ils ajoû-
terent que de tems en tems il jetoit des cris
capables de percer les cœurs les plus durs , &
qu'il paroissoit quelquefois hors de lui-même ;
mais qu'aussi-tôt on le voyoit s'élever au-dessus
de la douleur , & offrir à Dieu ses souffrances
avec une ferveur admirable. Ainsi la chair étoit
souvent foible , & prête à succomber ; mais
l'esprit fut toujours prompt à la relever , & la
soutint jusqu'au bout. Le P. Lallemand étoit
de Paris , Fils & petit Fils de Lieutenans Cri-
minels. Il étoit extrêmement maigre , & il
n'y avoit guère que six mois , qu'il étoit arrivé
dans la Nouvelle France. Il mourut dans sa
trente-neuvième année.

Après de si rudes échecs , les Hurons déses-
pererent absolument de se soutenir , & en
moins de huit jours toutes les Bourgades des
environs de Sainte Marie se trouverent désert-
es. Il ne resta de la plupart , que la place ,
qu'elles avoient occupée , les Habitans y ayant

Dispersion
des Hurons.

mis le feu en se retirant, les uns dans les Forêts, les autres chez les peuples voisins. Comme ceux, qui restoient à Sainte Marie, n'osoient sortir, parce qu'ils ne doutoient point que les Iroquois ne tinssent la campagne, la famine se fit bientôt sentir dans cette Bourgade, & il n'y avoit point d'apparence qu'on y pût remédier de lointains : c'est ce qui fit naître aux Missionnaires la pensée de réunir les restes dispersés de cette Nation dans quelque lieu assez éloigné, pour qu'ils n'eussent pas à craindre d'y être inquiétés par un Ennemi, auquel ils n'étoient plus en état de résister.

La plupart se
retirent à l'Isle
de S. Joseph.

Ils proposèrent l'Isle Manitoulin, qui est dans la partie Septentrionale du Lac Huron. Cette Isle a environ quarante lieues de longueur de l'Est à l'Ouest, mais très peu de largeur, les Côtes en sont poissonneuses ; le Terrain y est bon en plusieurs endroits, & comme elle n'étoit point habitée, on y voioit une quantité prodigieuse de Bêtes fauves. La proposition des Missionnaires ne fut pourtant pas bien reçue ; les Hurons ne pouvoient se résoudre à s'exiler si loin de leur Pays, ils ne vouloient pas même l'abandonner, quoiqu'ils n'eussent pas le courage de le défendre, & il fallut que les PP. eussent la complaisance de les suivre à l'Isle de S. Joseph, qui est fort peu éloignée du Continent, où il étoient.

Ce qu'ils eurent à y souffrir.

La transfmigration se fit le vint-cinquième de May, & en très-peu de tems il se forma dans cette petite Isle une Bourgade de cent Cabanes, les unes de huit, les autres de dix feux ; sans compter un très-grand nombre de Fa-

DE
milles
& le l
de la C
elles
reux
naires
qu'à tr
lema p
ne don
bientôt
avancé
mencer
se trou
horreur
déterrer
manger
sans mo
& que d
se repa
avoient
Une
effets, n
des mal
d'autant
ragieuse
général
gion. M
tion mé
recueillie
travaux.
de la mo
yeux, ne
parmi le
Neophy
de la plu
Ciel, &

les uns dans les Fo-
cuples voisins. Com-
Sainte Marie, n'o-
ne doutoient point
nt la campagne, la
r dans cette Bour-
d'apparence qu'on
s : c'est ce qui fit
pensée de réunir
Nation dans quel-
ur qu'ils n'eussent
ettés par un Enne-
lus en état de ré-

nationalin, qui est
le du Lac Huron.
re lieues de lon-
s très peu de lar-
poissonneuses ; le
urs endroits, &
rée, on y voioit
bêtes fauves. La
ne fut pourtant
e pouvoient se
de leur Pays,
l'abandonner,
age de la
de S. Joseph,
continent, ou

cinquième de
e forma dans
cent Caban-
de dix feux ;
mbre de Fa-

milles, qui se répandirent aux environs,
& le long de la Côte, pour la commodité
de la Chasse & de la Pêche. L'été se passa
assez tranquillement ; la ferveur se mit dans
cette Chrétienté transplantée & les Mission-
naires eurent la consolation d'y baptiser jus-
qu'à trois mille Idolâtres. Mais comme on y
sema peu, ou point du tout, que la Pêche
ne donna presque rien, & que la Chasse fut
bientôt épuisée, on n'étoit pas encore bien
avancé dans l'automne, que les vivres com-
mencerent à manquer. Peu de tems après on
se trouva réduit à des extrémités, qui font
horreur, c'est assez de dire qu'on alla jusqu'à
déterrer les corps à demi corrompus pour les
manger, que des Meres dévoroiént leurs En-
fans morts sur leur sein faute de nourriture,
& que des Enfans ne firent aucune difficulté de
se repaître des cadavres de ceux, qui leur
avoient donné le jour.

Une famine, qui produisoit de si funestes
effets, ne pouvoit manquer de causer de gran-
des maladies ; il en survint en effet, qui firent
d'autant plus de ravages, qu'elles étoient con-
tagieuses, & que ces Peuples ne scavoient pas se
gérer assez, pour se garantir de la conta-
gion. Mais ce fut au milieu de cette désola-
tion même que les Ouvriers Evangeliques
recueillirent les plus précieux fruits de leurs
travaux. Tant de sœurs, & toutes les horreurs
de la mort, qu'on avoit sans cesse devant les
yeux, ne trouverent que des cœurs soumis
parmi les Chrétiens ; il n'y eut aucun de ces
Néophytes, qui s'écartât le moins du monde
de la plus parfaite résignation aux ordres du
Ciel, & qui ne baisât avec respect, & même

1649. avec action de grâces, la main, qui le frappoit.

Ces vertus sont celles, à quoi les Sauvages trouvent plus de disposition dans leur caractère tranquille & patient. Leur paresse & leur indolence naturelle en ternissent un peu l'éclat, & ce sont peut-être les seuls Chrétiens, à qui il ait été permis de dire : « Faites pour votre conservation, ce que vous faites pour le salut de votre ame ». C'étoit pourtant quelque chose de bien merveilleux, que des Hommes à peine revenus de leurs anciens préjugés contre le Christianisme, ne les reprissent point dans une occasion si capable de les y faire revenir, & il falloit que leur Foy fût bien solide, pour n'être point ébranlée par tant de disgrâces, que les Ennemis de l'Evangile ne cessoient point de lui attribuer.

Témérité des Hurons de S. Jean. Pour comble de malheurs on apprit que trois-cent Iroquois étoient en campagne, & comme on ne sçavoit pas de quel côté ils tourneroient leurs armes, les Chefs de la Nation envoyèrent de toutes parts avertir qu'on se tint sur ses gardes. Cet avis regardoit surtout les Hurons *Tionnontatez*, qui depuis l'évacuation de Sainte Marie étoient les plus exposés aux courses des Ennemis. Leur canton étoit un des plus peuplés, & dans une seule Bourgade, qui portoit le nom de S. Jean, on comptoit plus de six-cent Familles. On y regarda l'entreprise des trois-cent Iroquois comme une bravade; & pour leur montrer qu'on ne les craignoit point, tous ceux, qui pouvoient porter les armes, se mirent en campagne pour les aller chercher.

L'Ennemi fut bientôt informé de cette im-

pruden
il fit ur
mins d
à la vu
le P. N
quelqu
mais d
appelé
seul. Il
lorsque
prit aisi
d'abord
Chrétie
déclara
que dan
perdre l
pleurs s
pour fa
resteroi
point ce
tère, &
les leçon
Il for
bannes,
feu : il b
rencontr
qu'on a
Blessés.
retirer,
tion, &
mant pa
chers Ne
parurent
ter; mais
son fusil
le perça a

la main, qui le frap-

à quoi les Sauvages
ion dans leur caract.
Leur paresse & leur
nissent un peu l'éclat,
ils Chrétiens, à qui
Faites pour votre
ous faites pour le
oit pourtant quel-
eux, que des Hom-
eurs anciens préju-
e, ne les reprissent
capable de les y
que leur Foy fût
oint ébranlée par
ennemis de l'Evan-
lui attribuer.

urs on apprit que
en campagne, &
de quel côté ils
Chefs de la Na-
rts avertir qu'on
is regardoit sur-
e, qui depuis l'é-
oient les plus ex-
is. Leur canton
dans une seule
m de S. Jean.
Familles. On y
cent Iroquois
leur montrer
tous ceux, qui
se mirent en
her.

né de cette im-

prudente démarche, & résolut d'en profiter :
il fit une fausse route, marcha par des che-
mins détournés, & arriva à la pointe du jour
à la vûe de S. Jean. Le P. Charles Garnier, &
le P. Noël Chabanel y gouvernoient depuis
quelque tems une nombreuse Chrétienté,
mais deux jours auparavant celui-ci avoit été
appelé ailleurs, & le P. Garnier étoit resté
seul. Il visitoit actuellement les Cabannes ;
lorsque les Iroquois firent leur cri, & il com-
prit aisément que tout étoit perdu. Il courut
d'abord à la Chapelle, qu'il trouva pleine de
Chrétiens, que la peur avoit saisis, & il leur
déclara qu'il n'y avoit point de salut pour eux,
que dans la fuite. Il les exhorta à ne point
perdre le tems en délibérations inutiles & en
pleurs superflus ; il leur dit qu'il alloit mourir
pour faciliter leur évafion ; que tant qu'il lui
resteroit un souffle de vie, il n'abandonneroit
point ceux, qui auroient besoin de son Minis-
tère, & qu'il les prioit de ne jamais oublier
les leçons, qu'il leur avoit données.

Il sortit aussi-tôt, & retourna dans les Ca-
bannes, dont quelques-unes étoient déjà en feu :
il baptisa tous les Catéchumènes, qu'il
rencontra, & se rendit enfin dans la Place,
où l'on ne voyoit plus que des Morts & des
Blessés. Quelques-uns le conjurèrent de se
retirer, mais il rejeta bien loin cette proposi-
tion, & il resta au milieu de ce carnage, ani-
mant par sa présence & par ses discours ses
chers Néophytes à bien mourir. Les Iroquois
parurent quelque tems l'admirer & le respec-
ter ; mais à la fin un de ces Barbares lui lâcha
son fusil, où il y avoit deux balles, dont l'une
le perça au bas de la poitrine, & l'autre, après

1649.

Cette Bour-
gade est dé-
truite par les
Iroquois.

Mort héroï-
que du P. Gar-
nier.

Il tomba du coup sans connoissance, & celui, qui l'avoit tiré, le croyant mort, le dépouilla. Quelque tems après il revint à lui, & comme il n'entendoit plus personne, il leva la tête, & aperçut à dix pas un Huron, qui rendoit presque les derniers soupirs: il fit un effort pour se lever, & pour l'aller absoudre, mais il retomba sur le champ: il se releva encore, mais il lui fut impossible de faire un pas, & dans le moment un Iroquois accourut, & lui déchargea sur le ventre deux coups de hache, dont il expira sur l'heure dans l'exercice, & pour ainsi dire, dans le sein même de la charité. Le P. Garnier étoit de Paris, & pour entrer dans la carrière Apostolique, avoit sacrifié une fortune brillante, & résisté aux larmes d'une Famille, dont il étoit tendrement aimé. Il avoit fait ce sacrifice avec trop de générosité pour ne pas mériter que Dieu lui fit la grace de le consommer de la manière la plus héroïque.

Mort du P.
Chabanel.

J'ai dit que le P. Chabanel avoit été rappelé de S. Jean deux jours avant la désolation de cette Bourgade; le motif de ce rappel fut qu'on ne vouloit pas laisser en même tems deux Ouvriers dans un lieu aussi exposé que celui-là aux courses des Iroquois; mais ils étoient tous deux également mûrs pour le Ciel. Et si ce dernier évita par obéissance le fer des Iroquois, cette même obéissance lui procura un autre genre de mort, qui, pour n'avoir point eu autant d'éclat aux yeux des Hommes, n'en fut peut-être pas moins précieux devant celui, qui nous juge suivant les dispositions de

D
de no
comp
lui,
& sou
Le I
ou le f
ques C
P. G
ses Co
il enter
Captif
ses Ger
de se f
vre; m
qu'eux
ce tems
qu'il ét
ron Apo
d'une R
& qu'en
dans la
ce Malh
de sa dé
gion.
Tand
glise Hu
des Hur
restoit d
rance de
cette Na
grand ne
on avoi
tant pers
à leurs d
dicateurs
Pour mie
Tom

ventre, lui entra dans

ans connoissance, & le croyant mort, le après il revint à lui, plus personne, il leva pas un Huron, qui rs soupirs: il fit un es- l'alter absoudre, mais il se releva encore, de faire un pas, & quois accourut, & tre deux coups de l'heure dans l'exer- is le sein même de bit de Paris, & pour stolique, avoit sa- & résisté aux lar- étoit tendrement e avec trop de gé- r que Dieu lui fit de la maniere la

nel avoit été rap- vant la désolation f de ce rappel fut en même tems aussi exposé que quois; mais ils ours pour le Ciel. ssance le fer des nce lui procura , pour n'avoir x des Hommes, précieux devant les dispositions de

de notre cœur, & ne nous tient pas moins compte de ce que nous avons voulu faire pour lui, que de ce que nous avons réellement fait & souffert.

Le P. Chabanel étoit parti de S. Jean le cinq ou le six de Decembre, accompagné de quelques Chrétiens. La nuit, qui suivit la mort du P. Garnier, le surprit dans un Bois, & tous ses Compagnons de voyage s'étant endormis, il entendit des cris d'Iroquois, & des Hurons Captifs, que l'on faisoit chanter. Il éveilla ses Gens, à qui il ne fallut pas dire deux fois de se sauver. Il se mit en devoir de les suivre; mais n'ayant pas les jambes aussi bonnes qu'eux, il les perdit bientôt de vûe, & depuis ce tems-là on n'a jamais pu sçavoir au juste ce qu'il étoit devenu. Quelque tems après un Huron Apostat dit qu'il l'avoit rencontré au bord d'une Riviere, qu'il l'avoit aidé à la traverser, & qu'ensuite ils s'étoient séparés; mais on eut dans la suite plus d'une raison de soupçonner ce Malheureux de l'avoir tué, pour profiter de sa dépouille, ou par haine contre la Religion.

Tandis que les Iroquois désoloient ainsi l'E- Des Hurons
glise Huronne, un nouvel orage, excité par conspirent
des Hurons mêmes, pensa lui ravir ce qui lui contre les
restitoit de Pasteurs, & avec eux toute espérance de se rétablir jamais. Des Idolâtres de Missionnai-
res.
cette Nation, qui faisoient encore le plus grand nombre dans une Bourgade, à laquelle on avoit donné le nom de S. Matthieu, s'étant persuadés que le seul moyen de mettre fin à leurs disgrâces, étoit de se défaire des Prédicateurs de l'Evangile, ils s'y résolurent. Pour mieux réussir dans ce dessein, ils entrepri-

1650.

rent d'y engager des Chrétiens mêmes, & à cet effet ils publièrent qu'on avoit vu des Colliers, envoyés par le Gouverneur Général des François aux Cantons Iroquois, pour les exhorter à pousser à bout les Hurons, en les assurant que les Peres, qui étoient parmi ces Sauvages, les livreroient entre leurs mains.

Après ce qui venoit de se passer, la calomnie n'avoit pas même de vraisemblance, mais l'exige-t-on toujours des Calomniateurs, pour ajouter foi à leurs discours; & les Nations les plus policées ont-elles droit de faire sur cela des reproches aux Sauvages? Il n'y a donc pas trop lieu de s'étonner que ces discours ayent pu faire impression sur des Gens, qui ne sçavoient plus à quoi imputer les maux, dont ils étoient accablés. D'ailleurs ceux, qui les débitaient, avoient eu soin de donner une couleur de zèle pour le bien public à l'attentat qu'ils méditoient: outre qu'ils ne demandoient à ceux, qu'ils avoient séduits, que de ne s'y pas opposer.

La fermeté
de deux de ces
Peres décon-
terre leurs
mesures.

Peu de jours après deux Missionnaires arrivèrent à S. Matthieu, & à leur entrée dans le Village ils furent assez surpris d'entendre les cris, que l'on a accoutumé de faire, quand on amène des Prisonniers. Ils firent pourtant bonne contenance, & personne n'osa mettre la main sur eux. On se contenta de quelques huées, qu'ils méprisèrent: ils visitèrent toutes les Cabannes, ils entendirent tous les discours que l'on tenoit sur leur compte: ils comprirent toute la grandeur du peril, où ils se trouvoient, mais ils n'en firent pas semblant. Cette assurance, & la persuasion, où furent plusieurs, que le Dieu des Chrétiens avoit lié les bras à

DE
leurs I
préven
y en eu
Baptême

Le C
marque
sur les
ron pris
ché au
Dieu av
genre d
son effe
vie, au
ceux-m
ne pouv
ainfi.

Une l
qui de to
lui appre
roles, J
sur le Lac
si excessi
gnoient,
dinaire,
étoit cap
chaque f
sensible l
qu'on vint
attribuer
connoître
pour faire
une des gr

C'étoit
elle pouvo
cette Fem
de tout âge

ennemis, & à
 ir vû des Col-
 ar Général des
 pour les ex-
 urons, en les
 ent parmi ces
 eurs mains.

er, la calom-
 blance, mais
 iateurs, pour
 les Nations
 de faire sur
 es ? Il n'y a
 que ces dis-
 sur des Gens,
 ter les maux,
 urs ceux, qui
 é donner une
 ic à l'attentat
 demandoient
 que de ne s'y

onnaire arri-
 entrée dans le
 d'entendre les
 faire, quand
 rent pourtant
 n'osa mettre
 à de quelques
 itèrent toutes
 s les discours
 ls comprirent
 se trouvoient,
 t. Cette assu-
 ent plusieurs,
 lié les bras &

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 27
 leurs Ennemis, firent ouvrir les yeux aux plus
 prévenus contre eux, & avant la fin du jour il
 y en eut jusqu'à dix-sept, qui demandèrent le
 Baptême.

Le Ciel donnoit de tems en tems de ces
 marques éclatantes d'une protection visible
 sur les Pasteurs & sur leurs Oüaïlles. Un Hu-
 ron pris en guerre étoit sur le point d'être atta-
 ché au poteau pour être brûlé : il demanda à
 Dieu avec ferveur d'être délivré de ce terrible
 genre de mort, & sa priere eut sur le champ
 son effet. On le délia, & on lui accorda la
 vie, au grand étonnement de tout le monde ;
 ceux-mêmes, qui lui faisoient cette grace,
 ne pouvant pas dire pourquoi ils en usoient
 ainsi.

Traits singu-
 liers de la Pro-
 vidence en fa-
 veur des Chré-
 tiens.

Une bonne Vieille de l'Isle de S. Joseph,
 qui de toutes les Prières, qu'on avoit tâché de
 lui apprendre, n'avoit pu retenir que ces pa-
 roles, *Jesus, ayez pitié de moi*, voyageant
 sur le Lac Huron, se trouva saisie d'un froid
 si excessif, que tous ceux, qui l'accompa-
 gnoient, en moururent. Elle fit sa Priere or-
 dinaire, & avec toute la ferveur, dont elle
 étoit capable, & elle a depuis assuré, qu'à
 chaque fois qu'elle la repetoit, une chaleur
 sensible la ranimoit, ce qui dura jusqu'à ce
 qu'on vint à son secours. Si on ne peut pas
 attribuer cet effet à un miracle, il faut y re-
 connoître une ferveur d'esprit assez grande
 pour faire impression sur les sens, ce qui est
 une des grandes merveilles de la Grâce.

C'étoit la famine, & les maladies, dont
 elle pouvoit être suivie, qui avoient contrain-
 t cette Femme, & quantité d'autres personnes
 de tout âge & de tout sexe de quitter l'Isle de

Nouveaux
 malheurs ar-
 rivés aux Hu-
 rons.

1650,

S. Joseph au milieu de l'hyver ; ils avoient cru la glace assez forte pour les porter ; mais elle cassa sous leurs pieds , plusieurs se noyèrent , d'autres périrent dans le froid. Diverses autres troupes s'étoient réfugiées dans des lieux écartés , où elles se croyoient en assurance contre les poursuites des Iroquois ; mais ces Barbares découvrirent leur retraite , & firent un carnage affreux de ces Misérables , qui par bonheur pour eux n'étoient sortis de leur Isle , qu'après avoir mis ordre aux affaires de leurs consciences.

Plusieurs des-
cendent à
Quebec.

Ceux , qui étoient restés à S. Joseph , & dont le nombre ne montoit pas à trois-cent , apprenant le triste sort de leurs Freres , ne douterent plus que les Iroquois ne vinssent incessamment les attaquer ; & après plusieurs Conseils sur le parti , qu'ils avoient à prendre pour éviter ce malheur , ils s'arrêterent à celui-ci. Les plus considerables allerent trouver le P. Ragueneau , qui gouvernoit cette Mission , & lui dirent que dans l'état déplorable , où ils se voyoient réduits , ils n'imaginoient plus qu'un seul moyen de prévenir la ruine entiere de leur Nation ; que ce moyen étoit que les Peres se missent à leur tête , qu'ils rassemblassent tout ce qu'ils pourroient de Hurons dispersés , & qu'ils les menassent à Quebec , où à l'abri du Fort des François , & sous la protection de leur Pere Ononchio , ils pussent cultiver tranquillement les Terres , qu'on voudroit bien leur abandonner , & où ils ne penseroient plus qu'à employer au service de Dieu les jours , qu'il leur avoit con-

Le P. Ragueneau , avant que de leur ré-

D
pondre
naires
tous fu
en effe
restât à
dans la
plus qu
qui cor
sauves
Enfants
rêts &
un mon
tristes
sante.

On f
davanta
vivroit
moins à
les Bois
tomber
vrai qu
auroit f
multitu
que la
une ext
la grand
aperçut
d'Iroque
pas déc
moitié
trèrent
à Queb
pagné à
roit en

Ilavo
quarant

ver; ils avoient
es porter; mais
usieurs se noye-
e froid. Diverses
giées dans des
yoient en assu-
Iroquois; mais
ur retraite, &
es Misérables,
toient sortis de
ordre aux affai-

S. Joseph, &
as à trois-cent,
eurs Freres, ne
ois ne vinssent
après plusieurs
ient à prendre
s'arrêterent à
allèrent trou-
uvernoit cette
l'état déplora-
s, ils n'imagi-
de prévenir la
que ce moyen
eur tête, qu'ils
pourroient de
menassent à
s François, &
Ononhio, ils
t les Terres,
donner, & ou-
bloyer au ser-
ur avoit con-

e de leur ré-

pondre, voulut consulter les autres Mission-
naires, qui se trouvoient aux environs, &
tous furent de l'avis des Sauvages. Il sembloit
en effet que ce fût là l'unique ressource, qui
restât à ce Peuple infortuné. Tout le Pays étoit
dans la dernière consternation, on n'y voyoit
plus que des Bourgades détruites, ou désertes,
qui commençoient déjà à se peupler de Bêtes
sauves, dont les Hommes, les Femmes & les
Enfans alloient prendre la place dans les Fo-
rêts & sur les Montagnes; & il n'y avoit pas
un moment à perdre, si on vouloit sauver les
tristes débris d'une Nation autrefois si floris-
sante.

On se mit donc en chemin, sans délibérer
davantage, & sans trop sçavoir de quoi on
vivroit sur la route; mais la faim n'étoit pas
moins à craindre en restant dans l'Isle & dans
les Bois; & il en étoit de même du danger de
tomber dans quelque Parti Iroquois; car il est
vrai que la moindre Troupe de Guerriers
auroit suffi pour tailler en pièces toute cette
multitude confuse, que la peur avoit saisie, &
que la misère & les maladies avoient reduite à
une extrême foiblesse. On choisit la voye de
la grande Riviere des Outaouais, & bien qu'on
aperçût tous les jours des vestiges assez re-
d'Iroquois, on fut assez heureux pour n'être
pas découvert par ces Barbares. Environ à la
moitié du chemin ces pauvres Exilés rencon-
trèrent le P. Bressani, lequel avoit hyverné
à Quebec, & retournoit assez bien accom-
pagné à son ancienne Mission, dont il igno-
roit encore le désastre.

Il avoit été escorté pendant quelque tems par
quarante François, & peu de jours après que

1650.

30 HISTOIRE GENERALE

cette escorte l'eut quitté, il avoit été surpris pendant la nuit par dix Iroquois. ATIRONTHA, fameux Chef Huron, brave Homme & bon Chrétien, avoit été tué d'abord, & le Missionnaire blessé de trois coups de flèches, tandis qu'il couroit de tous côtés pour éveiller ses Gens; mais les Iroquois ayant trop tardé à faire retraite, s'étoient vus en un moment investis de toutes parts; on en avoit tué six, deux étoient restés Prisonniers, deux s'étoient sauvés; & les Hurons, qui avoient aussi perdu sept des leurs, continuoient leur route, bien honteux de s'être ainsi laissé surprendre par une poignée d'Aventuriers.

De quelle
maniere ils
sont reçus.

Ils furent bien plus consternés encore, quand ils apprirent la désolation de leur Pays. Ils comprirent que ce qu'ils pouvoient faire de mieux, étoit de retourner sur leurs pas avec les autres, & ils s'y déterminèrent. Ils arrivèrent tous ensemble à Montreal, où l'on n'oublia rien pour les retenir, mais ils ne s'y crurent pas assez en sûreté, & après s'y être reposés pendant deux jours, ils se rembarquerent, & se rendirent à Quebec le vint-huit de Juillet 1650. M. d'Ailleboûr leur fit un très-bon accueil; mais il y avoit alors si peu de personnes aisées dans la Colonie, qu'à près que les Communautés, & quelques-uns des Principaux de la Ville, se furent chargés de nourrir un nombre de Familles, proportionné à leurs facultés, il resta encore plus de deux-cent Personnes, qui n'avoient de ressource, que dans la Providence. A la vérité elle ne leur manqua point, & ils subsisterent longtemps, sans qu'on pût concevoir ce qui les faisoit subsister.

m
Le
dre à
Quek
tions
tôt le
du cô
qu'on
y en
par le
prétex
aperçu
leur o
réussit
surpre
puis s'
lin, d'
à Que
Pres
gades
tiste p
eut né
terent
avec e
Ennem
côté &
migrent
tous fu
ce qui
Iroquo
seuleme
le cours
avoit v
se trou
qu'on p
part des
On s

l'avoit été surpris
ois. ATIRONTHA,
e Homme & bon
ord, & le Mission-
e flèches, tandis
pour éveiller ses
ant trop tardé à
en un moment
en avoit tué six,
s, deux s'étoient
voient aussi perdu
leur route, bien
surprendre par

encore, quand
leur Pays. Ils
voient faire de
leurs pas avec
erent. Ils arri-
real, où l'on
mais ils ne s'y
après s'y être
ils se rembar-
ec le vint-huit
ût leur fit un
it alors si peu
plonie, qu'a-
quelques-uns
rent chargés
illes, propor-
encore plus de
oient de ref-
. A la vérité
s subsisterent
oir ce qui les

Le sort de ceux, qui n'avoient pu se resou-
dre à abandonner leur Pays, fut bien triste.
Quelques-uns se jetterent entre les bras des Na-
tions voisines, sur lesquelles ils attirerent bien-
tôt les armes des Iroquois. D'autres allerent
du côté des Anglois, & s'établirent dans ce
qu'on appelle aujourd'hui la *Pensylvanie*. Il
y en eut un assez grand nombre, qui sortirés
par les Iroquois dans une embuscade, sous
prétexte d'un accommodement, & s'étant
aperçus à tems de la perfidie de ces Barbares,
leur opposerent une contre-ruse, qui leur
réussit : ils surprirent ceux, qui croyoient les
surprendre, en tuerent un grand nombre,
puis s'allerent cantonner dans l'Isle Manitoua-
lin, d'où quelque tems après ils descendirent
à Quebec, pour y joindre leurs Freres.

Presque tous les Habitans des deux Bour-
gades de Saint Michel & de Saint Jean-Bap-
tiste prirent un parti fort périlleux, & qui
eut néanmoins assez de succès. Ils se présen-
terent aux Iroquois mêmes, s'offrirent à vivre
avec eux, & en furent bien reçus. Enfin les
Ennemis sçachant que plusieurs erroient de
côté & d'autre, sans pouvoir se fixer nulle part,
mirent leur Jeunesse à leurs trouffes. Presque
tous furent pris, on ne fit quartier à aucun, &
ce qui montre à quel point la terreur du nom
Iroquois avoit saisi toutes les Nations, non-
seulement le Pays Huron, mais encore tout
le cours de la Riviere des Outaouais, qu'on
avoit vû si peuplé peu d'années auparavant,
se trouverent presque entièrement déserts ; sans
qu'on pût sçavoir ce qu'étoient devenus la plu-
part des Habitans.

On s'étoit flatté, qu'au moins les Hurons,

1650-51.

Abandon
où se trouvent
les premiers.

qui s'étoient réfugiés à Quebec, y seroient à l'abry de toutes les miseres, qui accabloient les autres; rien n'étoit, ce semble, plus aisé que de les mettre en état d'avoir le nécessaire, sans être à charge à la Colonie, qui en auroit pu même tirer avec le tems quelque avantage, & le P. Jérôme Lallemant, Supérieur Général des Missions, fit exprès le voyage de France, pour en traiter avec les Directeurs de la Compagnie du Canada. Il leur representa vivement de quelle importance il étoit de ne pas laisser périr tant de Chrétiens, qui s'étoient jetés dans notre sein, combien il étoit facile de pourvoir à leur subsistance, & les avantages, qu'on en pouvoit retirer, soit pour l'augmentation du commerce, soit pour la défense de la Colonie.

Leur peu de
conduite,

Il est beau dire, il ne fut pas écouté, d'où il arriva, comme nous le verrons bientôt, que la Colonie Françoisse tomba dans un si grand mépris, que pendant plusieurs années les Iroquois prirent sur elle le même ascendant, que nous leur avions laissé prendre sur nos Alliés. Ceux-ci de leur côté se conduisirent fort mal. Il sembloit qu'un esprit de vertige se fût emparé de ces Sauvages. Ils ne se virent pas plutôt sous le canon de Quebec, qu'ils passerent sans milieu de l'excès du découragement à celui de la présomption. Ils se crurent désormais invincibles, & quoiqu'ils n'eussent parmi eux que très peu de Guerriers, ils ne se proposèrent rien moins, que de rendre aux Iroquois tout le mal, que ceux-ci leur avoient fait.

Ils engagèrent les Habitans de Sylleri à se joindre à eux, & ils formerent un Parti de guerre,

devant
Canto
gonqu
Huron
grossier
march
étaien
cette
blian
oblige
à se re
procur
de fair

Con
avoien
un Hu
pour a
mes s'e
un Par
fit poi
Nation
aborda
cherche
en cher
sçai qu
rons ne
qu'une
ment,
quins,
attaque
vous av

Le I
Guide
des Ch
mis. Il
charge

dec, y seroient à
qui accabloient
semble, plus aisé
oir le nécessaire,
ie, qui en fauroit
quelque avantage,
supérieur Général
age de France,
eurs de la Com
epresenta vive
étoit de ne pas
qui s'étoient jet-
l'étoit facile de
les avantages,
pour l'augmen-
r la défense de

écouré, d'où
is bientôt, que
ans un si grand
nnées les Iro-
scendant, que
sur nos Alliés.
rent fort mal.
ge se fut em-
e virent pas
e, qu'ils pas-
ui décourage-
ils se crurent
u'ils n'eussent
ers, ils ne se
e rendre aux
leur avoient

lleri à se join-
ti de guerre,

devant lequel ils s'imaginèrent que les cinq Cantons ne pourroient jamais tenir. Les Algonquins des Trois Rivières, & quelques Hurons, qui se rencontrèrent au même lieu, grossirent encore leur Troupe; cette Armée marcha contre les Agniers, & comme ils étoient tous Chrétiens, il avoient donné à cette Expédition un air de Croisade, en publiant qu'ils n'avoient pris les armes, que pour obliger l'implacable Ennemi du Christianisme à se retirer de dessus les Terres des Fidèles, & procurer par-là aux Missionnaires les moyens de faire fleurir la véritable Religion.

1650-51.

Comme ils approchoient du Village, où ils avoient résolu de faire leur première attaque, un Huron & un Algonquin furent détachés pour aller à la découverte. Ces deux Hommes s'étant séparés, le premier tomba dans un Parti Iroquois, & pour sauver sa vie, ne fit point de difficulté de trahir sa Foy, sa Nation & ses Alliés. « Mes Freres, dit-il, en abordant les Ennemis, il y a longtemps que je cherchois quelqu'un de vous : je me suis mis en chemin pour aller dans mon Pays, où je sçai que présentement les Iroquois & les Hurons ne sont plus qu'un Peuple, & n'ont plus qu'une même Terre. Pour marcher plus sûrement, je me suis joint à un Parti d'Algonquins, que j'ai rencontré, & qui vient vous attaquer : il y a deux jours, que je l'ai quitté pour vous avertir de vous tenir sur vos gardes. »

Expédition
malheureuse
où périrent
quantité de
Sauvages
Chrétiens.

Le Perfide fit bien pis encore ; il servit de Guide aux Agniers, qui allèrent au devant des Chrétiens, & les trouverent tous endormis. Ils ne s'éveillèrent qu'au bruit d'une décharge de Mousqueterie, & comme l'Ennemi

34 HISTOIRE GENERALE
 1658-59. avoit eu le tems & la facilité de choisir ceux
 sur qui tomberoient ses premiers coups, les plus
 Braves des Confédérés restèrent morts sur la
 place, avant qu'aucun de leur Touppe eût eu
 le tems de prendre ses armes. Plusieurs ne lais-
 serent point de se bien battre, & à la faveur
 de cette résistance, il y en eut un grand nom-
 bre, qui se sauverent dans les Bois, tout le
 reste fut tué, ou pris & livré au feu, à l'ex-
 ception de deux, qui s'échapperent, & de qui
 on a sçu toutes les circonstances de cette triste
 aventure.

Histoire d'un
 Algonquin,
 brûlé par les
 Iroquois.

Tous les autres Captifs honorèrent leur
 Religion, pour la défense de laquelle ils
 avoient pris les armes; mais celui, qui se dis-
 tingua le plus, fut un jeune Algonquin nom-
 mé Joseph ONOHARÉ. Il avoit été élevé
 presqu'Enfant à Sylleri, & quoi qu'il fût né
 avec un caractère dur & hautain, la Grace &
 l'éducation avoient entièrement corrigé ce
 défaut, & il étoit parvenu à un degré de per-
 fection peu commune dans le centre même
 du Christianisme. Un an avant sa mort il lui
 arriva une chose, qui fit beaucoup d'impres-
 sion sur ceux, qui en furent témoins; il s'é-
 toit engagé dans un Parti de guerre sous un
 Chef de reputation, mais Idolâtre, & fort su-
 perstitieux, qui ne voulut point se mettre en
 campagne, sans avoir auparavant consulté
 son *Mansion*. Onoharé fit inutilement tous
 ses efforts pour l'en détourner, le Chef ap-
 pela un Jongleur, qui fit dresser son étuve
 pour suer, & n'y fut pas plutôt entré, que la
 Loge fut agitée d'une maniere surprenante.
 Cet Homme, qui trouva lui-même la chose
 fort extraordinaire, ne laissa point de faire

VERALE
de choisir ceux
rs coups, les plus
nt morts sur la
Toupe eût eu
Musieurs ne lais-
& à la faveur
un grand nom-
Bois ; tout le
au fen, à l'ex-
rent, & de qui
de cette triste

norèrent leur
e laquelle ils
ui, qui se dis-
onquin nom-
oit été élevé
i qu'il fût né
, la Grace &
t corrigé ce
légré de per-
entre même
à mort il lui
up d'impres-
oins ; il s'é-
ette sous un
, & fort su-
e mettre en
nt consulté
ement tous
le Chef ap-
son étuve
tré, que la
surprenante.
ne la chose
nt de faire

les cris & les hurlemens accoutumés ; mais
après quelque tems il changea tout à coup de
ton, & adressant la parole à Onoharé, qui
n'étoit pas loin, il lui fit de grandes menaces.
Le genereux Chrétien s'approche aussi-tôt, &
ne doutant point que ce ne fût le Démon,
qui parloit par la bouche de son Ministre :
» J'adore, dit-il, celui, qui de rien a créé le
Ciel & la Terre, il est mon souverain Sei-
gneur & le tien, & malgré que tu en aies, tu es
contraint de le reconnoître aussi-bien que moi
en cette qualité ». Comme il parloit encore,
quoiqu'il n'y eût personne auprès de lui, il
se sentit frapper au côté avec tant de violence,
qu'il en perdit presque le mouvement & la
respiration. Au bout de trois jours, se trou-
vant encore très-mal, il demanda à Dieu sa
guérison avec ferveur ; il fut exaucé, & partit
pour la guerre avec les autres.

Dendant la route un autre Sauvage, qui
avoit apparemment eu quelque fâcheux rêve,
l'aborda un matin fort ému, & lui dit qu'il
étoit bien fâché de s'être engagé dans cette
Expédition avec lui : que son obstination à ne
vouloir point consulter les Esprits attireroit
inmanquablement quelque malheur à toute
la Troupe. Le fervent Chrétien eut pitié de
l'aveuglement de cet Homme, & tâcha de le
détromper de ses erreurs. Tandis qu'il parloit,
ils aperçurent deux Iroquois, & leur couru-
rent sus. Onoharé en joignit un, & le tua
d'un seul coup ; l'autre se sauva. Le jeune
Chrétien alla ensuite retrouver son Camarade,
qui ne s'étoit pas beaucoup pressé d'atteindre
l'Ennemi, & lui dit que son Manitou l'avoit
sans doute averti de ne pas trop s'exposer.

1650-51.

„ Sçachez donc une bonne fois , ajouta-t-il ,
 „ qu'un Chrétien , qui est fidèle à son Dieu , ne
 „ craint rien , & que vos démons ne peuvent
 „ donner aucun secours à ceux , qui les in-
 „ voquent.

Le dernier acte de la vie de ce fervent Néophyte fut celui , où il parut plus grand : il s'y étoit préparé par une confession générale , & par de fréquentes communions. Dès le commencement de l'Expédition , où il fut pris , il avoit eu un pressentiment , qu'il n'en reviendrait pas ; & comme il s'agissoit de combattre les Ennemis de Dieu , il se rassuroit par l'espérance du Martyre. Rempli de cette idée , plus il se figuroit qu'on lui feroit souffrir de maux , plus il ressentoit de joye , & il ne se démentit point au milieu des supplices. Il ne cessoit d'exhorter ses Compagnons à la patience , & ses Bourreaux l'ayant voulu contraindre de se taire , il leur dit hardiment qu'il n'étoit pas en leur pouvoir de l'empêcher de publier les louanges de son Dieu , & de travailler pour sa gloire. Cette réponse les mit en fureur , mais ils eurent beau inventer les tortures les plus inouïes pour le forcer au silence , ils ne purent ébranler son courage , ni lui arracher un soupir , & il ne cessa de benir le Seigneur , qu'en cessant de vivre.

Ferveur des
 Chrétiens.

Cette grande défaite & plusieurs autres échecs moins considérables , qui suivirent coup sur coup , furent pour les Missionnaires , & pour ceux , qui s'intéressoient au progrès de l'Evangile , & à l'avancement de la Colonie , un grand sujet de douleur ; mais ce qui consola un peu les premiers , c'est que les Parens

DE L
 & les am
 rencontr
 chair &
 moigner
 paroître
 Religion
 plainte c
 mettoit
 à de gra
 troit ni
 leur insp

Ces ré
 mes , en
 tés , au r
 sentoient
 qui les é
 dant une
 pouvoir
 ne pure
 avoient
 Algonqu
 fût absol
 cun serv
 sçavoir

Cette
 truite de
 faire pa
 chiste ,
 par son
 firent gr
 contre e
 n'ignoro
 mais rie
 l'avertit
 démarch
 avoit to

ERALE
ois, ajouta-t-il,
à son Dieu, ne
ons ne peuvent
, qui les in-

de ce fervent
t plus grand :
nfession géné-
munions. Dès
ion, où il fut
nt, qu'il n'en
s'agissoit de
eu, il se ras-
re. Rempli de
on lui feroit
toit de joye,
lien des sup-
ses Compa-
reaux l'ayano
leur dit bar-
r pouvoir de
ges de son
gloire. Cette
is ils eurent
plus inoüies
urent ébran-
n soupir, &
qu'en ces-

leurs autres
ui suivirent
ffionnaires,
progrès de
la Colonie,
ce qui con-
les Parens

& les amis de ceux, qui avoient péri en cette
rencontre, ne firent presque entrer pour rien la
chair & le sang dans les regrets, qu'ils té-
moignèrent de leur perte, & qu'ils ne firent
paraître que des sentimens dignes de leur
Religion. On n'entendit parmi eux aucune
plainte contre la Providence d'un Dieu, qui
mettoit véritablement leur foi & leur vertu
à de grandes épreuves, mais qui ne se mon-
troit ni moins puissant, ni moins Pere, en
leur inspirant une résignation si héroïque.

Ces réflexions, que firent les Infidèles mê-
mes, en convertirent plusieurs, les plus entê-
tés, au milieu même de leurs invectives, se
sentoient tout-à-coup changés d'une manière,
qui les étonnoit, & les Iroquois eurent pen-
dant une année entière un exemple de ce grand
pouvoir de la Grace, que plusieurs d'entr'eux
ne purent se dispenser de reconnoître. Ils
avoient parmi leurs Prisonniers une jeune
Algonquine, qui étoit aveugle, & quoiqu'elle
fût absolument hors d'état de leur rendre au-
cun service, ils la laissoient vivre, sans trop
sçavoir pourquoi.

Cette Fille étoit Chrétienne, & bien in-
struite de sa Religion, elle eut le courage de
faire parmi ses Maîtres l'emploi de Caté-
chiste, & Dieu opéra plusieurs conversions
par son ministère. Il y en eut même, qui
firent grand bruit, & qui aigrirent beaucoup
contre elle les Principaux du Village. Elle
n'ignoroit pas à quoi l'exposoit son zèle,
mais rien ne fut capable de le ralentir. On
l'avertit sérieusement de prendre garde à ses
démarches, on lui fit des menaces, dont elle
avoit tout lieu de craindre l'exécution, rien

ne l'ébranla, & le Dieu, qu'elle servoit avec tant de courage, continua de la protéger d'une manière incompréhensible à ceux, qui pouvant l'écraser d'une parole, n'osèrent jamais attenter à sa vie, ni lui causer le moindre chagrin.

Voilà ce qu'attestoient alors tous ceux qui vivoient dans la Nouvelle France, ou qui y faisoient quelque séjour; & nous en avons encore vu des témoins, qui ne pouvoient pas être suspects d'exaggeration. Je me suis peut-être un peu plus arrêté dans ces détails, que n'auroient voulu plusieurs de ceux, qui liront cette Histoire; mais j'ai cru qu'ils étoient nécessaires pour donner une idée juste de cette Chrétienté Sauvage, dont quelques Ecrivains, qui n'en ont vu que la décadence, se sont efforcés de ternir l'éclat. Quelques qu'aient été leurs motifs, dont je laisse le jugement à celui, qui seul a le pouvoir & le droit de sonder les cœurs, quelle créance peut-on donner à l'autorité de Gens, qui n'ont point eu d'autre preuve, pour traiter de fable ce qui s'est passé loin d'eux, ou avant eux, que de n'en avoir pas été les témoins.

La Traite de l'Eau-de-Vie commence à causer des désordres dans quelques Missions.

Au tems, dont je parle, la ferveur étoit encore grande par tout, & se sentoient de la persécution & de l'adversité, dont elle est presque inséparable: il commençoit pourtant à y avoir quelque dérangement parmi les Chrétiens, qui abordient à Tadoussac, & à la honte des Européens, c'étoit eux, qui donnoient lieu au désordre, tandis que des Barbares à peine baptisés faisoient leur possible pour l'arrêter. Il s'agissoit surtout de l'ivrognerie, à laquelle ces Peuples ont un pen-

chant,
que d'a
ne son
ont co
Les
religion
un com
& le fo
soupon
de leur
ter leur
& du b
fac que
parce q
sement
sent à c
& les
éprouv
tiré déb
tantes
gion el
cœurs
Le m
que les
ment
pour y
dales
Outre
sans na
voyoit
Berfiar
miouek
qui éto
noissan
phytes
Tadou

elle servoit avec
la protoger d'une
ceux, qui pou-
n'osèrent jamais
tiser le moindre

s tous ceux qui
rance, ou qui
nous en avons
pouvoient pas
e me suis peur-
ces détails, que
eux, qui liront
n'ils étoient né-
e juste de cette
ques Ecrivains,
dence, se sont
ques qu'ayant
le jugement à
e droit de son-
eur-on donner
oint eu d'autre
qui s'est passé
de n'en avoir

serviteur étoit
sentoit de la
t elle est pres-
pourtant à y
ni les Chré-
ssac, & à la
x, qui don-
que des Bar-
leur possible
t de l'yvro-
ont un pen-

chant, qu'ils ne connoissoient point avant
que d'avoir de quoi le satisfaire, & dont ils
ne sont presque plus les maîtres, quand ils
ont commencé d'en former l'habitude.

1650-51.

Les Chefs de la Colonie avoient trop de
religion & de zèle, pour ne pas s'opposer à
un commerce, qui servoit d'amorce au vice
& le fomentoit, & ils ne furent pas même
soupçonnés, comme l'ont été quelques-uns
de leurs Successeurs, d'avoir voulu augmen-
ter leurs revenus aux dépens de la Religion
& du bon ordre. Mais il n'y avoit à Tadoussac
que des Missionnaires sans Commandans,
parce que nous n'y avons jamais eu d'Etablisse-
ment fixe : & quelque crédit, que donnas-
sent à ces Religieux leur caractère, leur vertu,
& les ordres du Gouverneur Général, ils
éprouvoient tous les jours combien une auto-
rité désarmée est un foible frein contre cer-
taines passions, & que l'intérêt de la Reli-
gion est un motif peu capable de toucher des
cœurs dominés par la cupidité.

Le mal fit en peu de tems de tels progrès,
que les Chefs des Sauvages prièrent instam-
ment M. d'Aillebôut de bâtir une prison,
pour y enfermer ceux, qui par leurs scan-
dales troubleroient la piété de leurs Freres.
Outre les Montagnez, qui étoient les Habi-
tans naturels des environs de Tadoussac, on
voyoit encore souvent dans ce Poste des
Bersiamites, des *Papinachois*, des *Oumamiquets*,
& tous avoient déjà des Chrétiens,
qui étoient redevables de la premiere con-
noissance du vrai Dieu à des Sauvages Néophytes,
& qu'on avoit achevé d'instruire à
Tadoussac même, où les Missionnaires ne

40 HISTOIRE GÉNÉRALE
1650-51. manquoient jamais de se trouver au-tems de la Traite.

Les choses étoient à tous égards sur un bien meilleur pied aux Trois Rivières, où il y avoit un Gouverneur vigilant & zélé (*), où les Jésuites avoient une Maison, & où plusieurs Nations du Nord se rendoient pour le commerce des Pelleteries. Elles y étoient surtout attirées par les Attikamegues, & les grands exemples de vertu de ce bon Peuple préparaient dans leurs cœurs les voyes aux impressions de la Grace. On en baptisoit tous les ans un certain nombre, & ces Néophytes ne se croyoient véritablement Chrétiens, qu'autant qu'ils faisoient des conquêtes pour JESUS-CHRIST; d'ailleurs ils ne voyoient rien que d'édifiant dans la conduite des François. L'hyver précédent le P. Dreuilletes avoit parcouru toutes les Contrées, qui sont au Septentrion des Trois Rivières; il rencontra des Chrétiens, & des Chrétiens parfaitement bien instruits, où il ne s'attendoit pas de trouver des Hommes: il augmenta leur nombre, il leur administra les Sacramens; il leur promit de les visiter le plus souvent, qu'il lui seroit possible, & il les laissa dans des dispositions, dont il crut pouvoir tout espérer.

M. de Lau-
son Gouver-
neur Général
de la Nouvel-
le France.

Enfin l'année 1650. si funeste à la Nouvelle France par la destruction de presque toute la Nation Huronne, & par tous les malheurs, qui en furent les suites, finit par le changement de Gouverneur Général. M. de Lauzon, un des principaux Membres de la Compagnie du Canada, fut nommé pour

(*) M. Duplessis Bochart.

DE
succeder
étoient
que l'an
sans res
que le t
& dont
soutenir
avoit re
aux affa
cipalem
la restit
ture, se
& il av
à ce qu
Mais
plus de
présent
périssai
nus plu
toires,
Forts &
rières
doient
Habita
nulle p
événem
leur int
ché de
chart,
cher co
lui rep
que tou
m En
la surp
la prox
retraite

NERALE
ouver au tems de

gards sur un bien
res, où il y avoit
élé (*), où les
, & où plusieurs
nt pour le com-
étoient surtout
, & les grands
Peuple prépa-
oyes aux impres-
baptisoit tous
ces Néophytes
ent Chrétiens,
conquêtes pour
ne voyoient
duite des Fran-
P. Dreuilletes
Contrées, qui
Rivieres; il
des Chrétiens
où il ne s'at-
Hommes: il
ur administra-
de les visi-
roit possible,
ions, dont il

e à la Nou-
de presque
par tous les
tes, finit par
Général. M.
Membres de
nommé pour

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 41
succéder à M. d'Ailleboût, dont les trois ans
étoient expirés; mais il n'arriva à Québec
que l'année suivante. M. d'Ailleboût laissa
sans regret une Place, où il ne pouvoit être,
que le témoin de la désolation de la Colonie,
& dont on ne le mettoit point en état de
soutenir la Dignité. Le nouveau Gouverneur
avoit toujours eu plus de part que personne
aux affaires de la Compagnie. C'étoit lui prin-
cipalement, qui avoit ménagé en Angleterre
la restitution de Québec; sa piété, sa droi-
ture, ses bonnes intentions étoient connus,
& il avoit toujours paru s'intéresser beaucoup
à ce qui regardoit le Canada.

Mais il le trouva dans une situation bien
plus déplorable encore, que ne l'avoit re-
présenté le P. Lallemant, & la Colonie dé-
périssoit de jour en jour. Les Iroquois deve-
nus plus hardis depuis leurs dernières vic-
toires, commençoient à ne plus regarder nos
Forts & nos Retranchemens comme des bar-
rières capables de les arrêter; ils se repen-
doient en grandes Troupes dans toutes les
Habitations Françaises; & l'on n'étoit plus
nulle part en sûreté contre leurs insultes. Un
événement funeste venoit encore d'accroître
leur insolence. Un de leur Parti s'étant appro-
ché des Trois Rivieres, M. Duplessys-Bo-
chart, qui en étoit Gouverneur, voulut mar-
cher contre eux en personne. On eut beau
lui représenter qu'il s'exposoit inutilement,
que toute sa valeur ne pouvoit rien contre
un Ennemi, qui met sa principale force dans
la surprise, & à qui son agilité naturelle, &
la proximité des Forêts offrent toujours une
retraite sûre; & qu'enfin il n'y avoit rien à

1690-91.

Le Gouver-
neur des Trois
Rivieres est
tué par les Iro-
quois.

1650-51.

gagner à se battre contre des Gens, qui n'avoient rien à perdre. Il n'écouta rien ; mais il porta la peine de son obstination : il fut tué, & outre que sa mort priva la Colonie d'un bon Officier, & d'un honnête Homme, elle donna un nouveau relief aux armes des Iroquois.

Ravages de
ceux-ci dans
le Nord.

La guerre, qu'ils continuoient de faire avec acharnement contre les foibles restes de la Nation Huronne, & contre les Peuples, qui leur avoient donné retraite, augmentoit de jour en jour la terreur de leur nom, & leurs forces croissoient par le nombre des Captifs, qu'ils emmenoièrent de toutes parts, & dont ils se servoient pour remplacer ceux des leurs, qu'ils perdoient. Enfin Sylleri n'étant plus en sûreté avec des Palissades, on avoit été obligé de l'enfermer de murailles, & d'y placer du Canon. Les plus affreux déserts & les plus impénétrables Cantons du Nord n'étoient plus des retraites sûres contre la rage de ces Barbares, & contre la soif hydropique, qu'ils avoient du sang humain.

1652.

Le P. Jacques BUREUX avoit employé tout le printems de cette année 1651. à parcourir ces vastes Contrées ; il avoit trouvé tous les Attikamegues Chrétiens, ou Catechumènes, quoique jamais aucun Prêtre n'eût demeuré parmi eux, & leur innocence le charma. Ils avoient dressé une Chapelle ; où ils s'assembloient régulièrement pour faire leurs Prières en commun, & après que le Missionnaire eut satisfait à l'empressement, qu'ils avoient d'entendre la parole de Dieu, & de participer aux Sacremens de l'Eglise, ils le conduisirent chez une Nation plus éloignée, où ce Religieux fut

DE
assez heu
Loi à un
Il se
suivante
cher ; n
la Colo
ruption
de sang
un soul
dissipé le
portée à
la nécess
mais il n
& il s'e
Colonie
sûreté &
Le se
les Iroq
jamais p
le Pays
Nous a
jetté les
noit de
voir les
travaux
aller ex
Nord. C
sionnair
dans le
puissant
Les
ses cou
opérées
tus émi
lui ren
pour la

des Gens, qui
n'écoula rien ;
son obstination : il
mort priva la Co-
& d'un honnête
nouveau relief aux

ient de faire avec
les restes de la
les Peuples, qui
, augmentoit de
r nom, & leurs
bro des Captifs,
arts, & dont ils
eux des leurs,
n'étant plus en
avoit été obligé
d'y placer du
res & les plus
n'étoient plus
ge de ces Bar-
annique, qu'ils

employé tout
r. à parcourir
ouvé tous les
techumènes,
eût demeuré
charma. Ils
ils s'assem-
leurs Prières
ionnaire eut
voient d'en-
rticiper aux
nisirent chez
eligious fut.

assez heureux pour faire goûter notre sainte
Loi à un petit nombre d'Elus.

Il se promettoit bien d'achever l'année
suivante ce qu'il n'avoit encore pu qu'ébau-
cher ; mais à peine étoit-il de retour dans
la Colonie, que les Iroquois firent une ir-
ruption dans ces lieux écartés, les remplirent
de sang & de carnage, & n'y laisserent pas
un seul Village, dont ils n'eussent égorgé ou
dissipé les Habitans. La nouvelle en ayant été
portée à M. de Lauson, lui fit comprendre
la nécessité d'opposer une digue à ce torrent ;
mais il n'avoit amené aucun renfort de France,
& il s'en falloit bien qu'il eût trouvé dans la
Colonie des forces capables d'y rétablir la
sûreté & la tranquillité.

Le seul endroit de la Nouvelle France, où
les Iroquois n'avoient encore osé, & n'osèrent
jamais porter leurs armes victorieuses, étoit
le Pays occupé par les Nations Abénaquises.
Nous avons vu que le P. Dreuilletes y avoit
jetté les fondemens d'une Chrétienté, qui don-
noit de grandes esperances : je n'ai pu sça-
voir les raisons, qu'il eut d'interrompre ses
travaux Apostoliques parmi ces Peuples, pour
aller exercer son zèle jusqu'aux extrémités du
Nord. Ce qui est certain, c'est qu'aucun Mis-
sionnaire ne travailloit alors avec plus de fruit
dans le Canada, parce que le Ciel l'avoit rendu
puissant en œuvres, aussi bien qu'en paroles.

Les Sauvages, qui l'accompagnoient dans
ses courses, ne parloient que des merveilles
opérées par son moyen, ce qui joint aux ver-
tus éminentes, qu'ils lui voyoient pratiquer,
lui rendoit facile tout ce qu'il entreprenoit
pour la gloire de Dieu. Les François avoient

Progrès de la
Foy parmi les
Nations Abé-
naquises.

la même opinion de sa sainteté & de son pouvoir auprès du Seigneur. J'ai connu aux Trois Rivières une Dame (a), qui pendant son enfance étant tombée dans une langueur, que les Medecins avoient jugée incurable, fut guérie au moment, que le Serviteur de Dieu fit sur son front le Signe de la Croix; & c'est de la Mere même (b) de cette Dame, & qui la tenoit entre ses bras, lorsqu'elle fut guérie, que je tiens ce fait.

Il paroît néanmoins que le P. Dreuillettes n'avoit jamais perdu tout-à-fait de vûe ses chers Abénaquis, parmi lesquels son crédit devint si grand, que les Anglois, qui avoient intérêt à ménager ces Sauvages, leurs Voisins, crurent devoir cultiver avec soin son amitié, & eurent toujours de grands égards pour lui. Il y répondit de sa part d'une manière, qui les satisfit beaucoup, & il profita bien de cette bonne intelligence pour avancer l'œuvre de Dieu, qu'il se vit en très-peu de tems à la tête d'une Eglise nombreuse & florissante. La Nouvelle Angleterre eut tout lieu dans la suite, & lorsque tous les Abénaquis se furent attachés aux François par le lien de la Religion, de se repentir de s'en être mal-à-propos fait des Ennemis irréconciliables.

Le P. Buteux
va dans le

Vers ce même tems quelques Familles d'Attikamegues inviterent le P. Buteux à les ac-

(a) Madame de Cournoyer, Femme d'un Capitaine des Troupes de la Marine.

(b) Madame de Linetot, Femme d'un Major

des Trois Rivières, lequel étoit Fils de M. Godcfroy, qui avoit été Ambassadeur à Baston avec le Pere Dreuillettes.

DE
compa
bler les
sentit
autres
encore
au ren
Premie
trième
naire
en ces
mon
Dieu v
resolut
tre voy
xante
sans : t
aux pr
celui,
chargé
grand
me dit
Domin
faciat

Il fa
pour en
Religio
ce que
les plus
on jug
pour
plus en
avant
confess
Le P.
Franç
(a)

NERALE
tété & de son pou-
i connu aux Trois
qui pendant son
ne langueur, que
e incurable, fut
Serviteur de Dieu
la Croix; & c'est
te Dame, & qui
n'elle fut guérie,

P. Dreuillettes
fait de vûe ses
quels son crédit
ois, qui avoient
es, leurs Voi-
avec soin son
grands égards
part d'une ma-
p, & il profita
nce pour avan-
it en très-peu
nombreuse &
terre eut tout
tous les Abé-
rançois par le
entir de s'en
emis irrecon-

Familles d'At-
eux à les ac-

Rivieres, lequel
e M. Godeffroy,
été Ambassa-
on avec le Pere
.

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 45

compagner dans leur Pays, pour y rassem-
bler les tristes débris de leur Nation. Il y con-
sentit d'autant plus volontiers, que plusieurs
autres Sauvages, qui ne connoissoient point

1652.

Nord avec un
pressentiment
qu'il n'en re-
viendra point.

encore JESUS-CHRIST, devoient se trouver
au rendez-vous, que leur avoient donné les
Premiers. Le jour du départ fut fixé au qua-
trième d'Avril 1652. & la veille le Mission-
naire écrivit à son Supérieur un Billet, conçu
en ces termes; « On me fait enfin espérer, »
mon Reverend Pere, que nous allons partir. »
Dieu veuille, qu'on ne change pas encore de »
resolution, & que le Ciel soit le terme de no- »
tre voyage. Notre Convoi est composé de soi- »
xante Personnes, Hommes, Femmes, & En- »
fants: tous sont d'une langueur extrême: quant »
aux provisions, elles sont entre les mains de »
celui, qui nourit les Oiseaux du Ciel. Je pars »
chargé de mes péchés & de mes miseres, & j'ai »
grand besoin qu'on prie pour moi. Le cœur »
me dit que le tems de mon bonheur approche; »
Dominus est, quod bonum est in oculis suis »
faciat (A)

Il falloit être en effet bien resolu à tout, »
pour entreprendre un tel voyage. Après que ce »
Religieux eut souffert pendant un mois tout »
ce que la disette de vivres, & les chemins »
les plus affreux peuvent avoir de plus pénible, »
on jugea qu'il étoit bon de se partager, tant »
pour subsister plus aisément, que pour être »
plus en état d'éviter les Partis Ennemis; mais »
avant que de se séparer, tous voulurent se »
confesser, & recevoir le Sacrement de l'Autel.
Le P. Buteux ne garda avec lui qu'un jeune
François & un Huron, & comme les Rivieres

il est tué par
les Iroquois.

commençoient à être navigables, ils fabriquerent un petit Canot, & s'y embarquerent.

Le lendemain ils furent obligés de faire plusieurs portages, & ils étoient occupés au troisième, lorsque le Huron, qui marchoit un peu devant les autres, se sentit tout-à-coup saisi au corps par derrière. Le Missionnaire & le François furent en même tems portés par terre d'une décharge de fusils. Le premier reçut deux balles dans la poitrine, & un troisième lui cassa le bras droit. Il n'eut que le tems de dire deux mots à son Compagnon, qui n'étoit pas moins blessé, pour l'exhorter à bien mourir, & d'offrir lui-même à Dieu le sacrifice de sa vie; les Iroquois les acheverent sur le champ l'un & l'autre, les dépouillèrent, & jetterent leurs corps dans la Riviere.

Plusieurs Missionnaires re-
passent en Europe.

Le Huron fut destiné au feu, mais il eut l'adresse de s'évader; il arriva le huitième de Juin aux Trois Rivières, d'où l'on détacha une troupe de jeune Sauvages pour aller chercher le corps du P. Buteux, mais ils ne purent le trouver. Ainsi il ne se passoit presque point d'année, que quelque Missionnaire n'arrosât la Nouvelle France de son sang. A la vérité la destruction des Bourgades Huronnes en avoit laissé plusieurs sans occupation, mais ils étoient presque tous hors de combat, & nul n'étoit plus en âge de pouvoir apprendre une nouvelle langue: ainsi ils furent obligés de repasser en Europe. Le P. Bressani fut de ce nombre, & il a depuis prêché dans les plus grandes Villes d'Italie avec un applaudissement, que lui attiroit bien moins son éloquence véritablement pathétique, que sa qualité de Confesseur de JESUS-CHRIST, & les glorieuses

DE
marqu
aussi p
plus d
ne da
pôtre
corpo

L'I
des in
Quart
Maiso
y che
obteni
avec
plus h
voyag
mée M
gres,
soin d
nom c
par ses
des Fi
l'utilité
bre de
plus an

Peu
sonne
qui fut
un effe
Dieu,
sacrée
manier
mes se
deux-c
déchar
qu'aucu

NERALE
 igables, ils fabri-
 s'y embarquerent.
 obligés de faire plu-
 nt occupés au troi-
 qui marchoit un
 sentit tout-à-coup
 e Missionnaire &
 tems portés par
 s. Le premier re-
 ne, & une troi-
 Il n'eut que le
 n Compagnon,
 pour l'exhorter
 même à Dieu le
 s les acheverent
 s dépouillerent,
 Riviere.
 u, mais il eut
 le huitième de
 on détacha une
 aller chercher
 ourrent le trou-
 e point d'an-
 n'arrosât la
 A la vérité la
 nes en avoit
 ais ils étoient
 nul n'étoit
 e une nou-
 és de repas-
 de ce nom-
 us grandes
 ment, que
 nce vérita-
 é de Con-
 glorieuses

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 47
 marqués, qu'il en portoit sur son corps. Il fit
 aussi par tout d'autant plus de fruit, qu'il avoit
 plus de droit de proposer la Morale Chrétien-
 ne dans toute sa pureté, & de dire avec l'A-
 pôtre (*) : *Ego enim stigmata Domini Jesu in*
corpore meo porto.

L'Isle de Montreal ne souffroit pas moins
 des incursions des Iroquois, que les autres
 Quartiers de la Nouvelle France ; & M. de
 Maisonneuve fut obligé d'aller à Paris pour
 y chercher les secours, qu'il ne pouvoit
 obtenir par ses Lettres. Il en revint en 1653.
 avec un renfort de cent Hommes ; mais la
 plus heureuse acquisition, qu'il fit dans ce
 voyage, fut celle d'une vertueuse Fille, nom-
 mée Marguerite BOURGEOIS, native de Lan-
 gres, qu'il amena à Montreal, pour y avoir
 soin de sa Maison, & qui a depuis rendu son
 nom cher & respectable à toute la Colonie
 par ses éminentes vertus, & par l'institution
 des Filles de la *Congregation* ; Institut, dont
 l'utilité augmente tous les jours avec le nom-
 bre de celles, qui l'ont embrassé. J'en ai parlé
 plus amplement dans mon Journal.

Peu de tems après le retour de M. de Mai-
 sonneuve, il arriva dans son Isle une chose,
 qui fut regardée de toute la Colonie comme
 un effet de la protection visible de la Mere de
 Dieu, à qui elle étoit particulièrement con-
 sacrée, & où l'on vivoit véritablement de
 maniere à mériter ses faveurs. Vint-six Hom-
 mes se trouverent surpris & envelopés par
 deux-cent Iroquois, qui firent sur eux plusieurs
 décharges, sans en blesser aucun, au lieu
 qu'aucun coup de ceux-ci ne porta à faux.

(*) Galat. 6. 17.

1652.

Progrès de la
 Colonie de
 Montreal.

1653.

L'étonnement des Barbares fut extrême ; ils ne jugerent pas à propos de donner aux François le tems de recharger , & ils s'enfuirent à toutes jambes.

Nouvelles
négociations
de paix.

Le Gouverneur prenoit ses mesures pour se garantir de pareilles surprises, lorsque soixante Onnontagués parurent à la vûe de son Fort : quelques-uns se détachèrent ensuite, & s'approchant avec beaucoup de confiance, firent signe qu'ils vouloient parler. Leur petit nombre fit qu'on n'eut aucune peine à les introduire dans la Place, & ils déclarèrent que leur Canton étoit disposé à la paix, si on vouloit bien traiter avec eux. Ils accompagnèrent cette proposition de présens, & M. de Maisonneuve, en les acceptant, leur fit observer combien la Nation François étoit éloignée de cette perfidie, qui leur avoit si souvent fait abuser de la confiance, qu'on avoit prise en leur parole : qu'il auroit pu en cette rencontre user de représailles, & les traiter en Espions, toute leur conduite passée lui en donnant le droit ; mais que les Chrétiens se conduisoient par d'autres principes.

Ils convinrent de tout, & assurèrent que dans peu on auroit des preuves certaines de leur sincérité. Ils partirent aussi-tôt pour aller communiquer à leurs Anciens les propositions du Gouverneur, & ayant pris leur chemin par Onneyouth, ils engagèrent les Chefs de ce Canton à se joindre à eux. Celui de Goyogouin fit la même chose, & envoya même en son nom des Députés à Montréal, avec un Collier, pour avertir le Gouverneur que cinq-cent Agniers étoient en campagne, & en vouloient aux Trois Rivières, M. de Lauson,

à qui
velles
rassem
une no
tageur
de rése
bre,
des Pr

Un
reux. I
bec, c
quent
fordres
ques I
PONCE
dans la
la Cap
quois,
Sauvag
résolus
délivré
pour re
les Enn

Avan
deux tē
au bas
Françoi
Ils trou
le Pere
naturali
emmen
mal ». I
après ; c
PP. Jog
reilles n

(4) Ce
T

es fut extrême ; ils
donner aux Fran-
, & ils s'enfuirent

es mesures pour se
, lorsque soixante
vû de son Fort :
ensuite, & s'ap-
nstance, firent si-
leur petit nombre
à les introduire
nt que leur Can-
on vouloit bien
nerent cette pro-
Maisonneuve ,
ver combien la
te de cette perf-
fait abuser de la
en leur parole :
ntre user de re-
ons, toute leur
le droit ; mais
nt par d'autres

assurèrent que
s certaines de
tôt pour aller
s propositions
leur chemin
les Chefs de
elui de Goyo-
nvoya même
ntreal, avec
verneur que
pagne, & en
de Lauson,

à qui M. de Maisonneuve fit part de ces nou-
velles, arma en diligence tout ce qu'il put
rassembler de Hurons. Ceux-ci ayant joint
une nombreuse Troupe d'Agniers assez avan-
tageusement postés, l'attaquerent avec tant
de résolution, qu'ils en tuerent un grand nom-
bre., firent Prisonnier le Chef, & plusieurs
des Principaux, & mirent le reste en fuite.

Un autre Parti de ces Barbares fut plus heu-
reux. Il s'étoit avancé jusqu'aux Portes de Que-
bec, où pendant tout l'Été il donna de fré-
quentes allarmes, fit par tout de grands dé-
sordres, massacra plusieurs François, & fit quel-
ques Prisonniers, parmi lesquels fut le P.
PONCET (a). Ce Missionnaire étoit fort aimé
dans la Colonie; on n'eut pas plutôt appris dans
la Capitale qu'il étoit entre les mains des Iro-
quois, que quarante François, & quantité de
Sauvages se mirent aux trousses des Agniers,
résolus de ne point revenir qu'ils ne l'eussent
délivré; mais on les retint aux Trois Rivières
pour renforcer la Garnison de ce Poste, que
les Ennemis tenoient bloqué de toutes parts.

Avant que d'y arriver, ils avoient aperçu
deux têtes dessinées sur le tronc d'un arbre, &
au bas le nom du P. Poncet & celui d'un
François, qui avoit été pris avec ce Religieux.
Ils trouverent aussi à terre un petit Livre, où
le Pere avoit écrit ces mots : « Six Hurons
naturalisés Iroquois, & quatre Agniers nous ce-
mmement, & ne nous ont encore fait aucun
mal ». Il n'auroit pû en dire autant peu de jours
après; car il ne fut pas plus épargné que les
PP. Jogues & Bressani ne l'avoient été en pa-
reilles rencontres, soit pendant le voyage,

(a) Ce Pere étoit Oncle de Feu M. l'Evêque d'Uzès.

1

soit à son arrivée dans le Canton d'Agnier.

Un jour, qu'on étoit assemblé pour délibérer de son sort, & de celui de son Compagnon, une Femme présenta une Branche (a) de Porcelaine, pour avoir la permission de lui faire couper un doigt, & l'ayant obtenue, un Sauvage s'approcha du Pere, & lui prit la main droite. Tandis qu'il en considéroit les doigts les uns après les autres, le Missionnaire, qui avoit un pressentiment qu'on ne le feroit pas mourir, demanda à Dieu, qu'on lui mutilât plutôt la main gauche, que la main droite, & dans le moment le Sauvage laissant la main, qu'il tenoit, prit l'autre, & en fit couper le doigt index par un Enfant. Pendant l'opération le Serviteur de Dieu chanta le *Vexilla*, & quand elle fut finie, on lui mit au cou la Branche de Porcelaine, & son doigt fut donné à la Femme, qui l'avoit demandé.

Le jour suivant on le conduisit de Village en Village, & partout il eut beaucoup à souffrir, surtout de la part des Enfans, auxquels il fut abandonné, & qui le traitèrent avec une pétulance plus que barbare. Il se tint enfin un Conseil, dont le résultat fut que le jeune François seroit brûlé, & le Missionnaire livré à la discrétion d'une vieille Matronne, dont le Frere avoit été pris ou tué. Le premier fut exécuté sur le champ, & la Maîtresse du second lui donna la vie. Trois jours après un Iroquois arriva des Trois Rivières, & dit qu'on étoit sur le point de conclure la paix; qu'Onon-thio demandoit pour préliminaire la liberté du P. Poncet, qu'on avoit été obligé de lui don-

(a) On appelle branche de Porcelaine un long fil, où sont passés plusieurs grains de Porcelaine.

nton d'Agnier.
nblé pour délibe-
de son Compa-
ne Branche (4)
la permission de
l'ayant obtenue,
ere, & lui prit
l en confideroit
autres, le Mis-
entiment qu'on
manda à Dieu,
in gauche, que
moment le Sau-
oit, prit l'autre,
par un Enfant.
de Dieu chanta
nie, on lui mit
, & son doigt
oit demandé.
nifié de Village
aucoup à souf-
sans, auxquels
raiterent avec
Il se tint enfin
que le jeune
ionnaire livré
tronne, dont
e premier fut
esse du second
s un Iroquois
it qu'on étoit
x; qu'Onon-
la liberté du
é de lui don-
passés plusieurs
orcelaine.

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 51
ner des otages, dont la vie dépendoit de celle
du Missionnaire, & qu'il étoit parti en dili-
gence pour en donner avis.

1633.

Cette nouvelle changea en un moment l'é-
tat du Prisonnier; on commença par le me-
ner à Orange pour lui faire faire un habit;
car le sien avoit été mis en pièces, selon la
tume. De retour chez les Agniers, il fut conduit
comme en triomphe dans plusieurs Bourgades,
& par tout il fut regalé avec des démonstra-
tions de la plus sincère amitié. Enfin le quin-
zième d'Octobre il partit pour Quebec avec un
Député du Canton, lequel étoit chargé de
présens pour le Gouverneur Général, & pour
le Supérieur des Missions. Après deux jours de
marche ils furent joints par un Exprès, qu'on
envoyoit au Député pour lui dire que les otages,
qui avoient été mis entre les mains des
François, étoient aux fers, qu'on avoit même
cassé la tête à quelques-uns, & qu'il prit sur
cela son parti, avant que d'aller plus loin.

Il est délivré.

Cet avis embarrassa le Député; mais comme
il estimoit le P. Poncet, il se contenta d'en
tirer parole qu'il ne lui seroit fait aucun mal,
& il poursuivit sa route. Cette première allar-
me fut suivie de quelques autres, qui au-
roient mis le Missionnaire en grand danger,
s'il n'avoit pas eu à faire à un Homme pré-
venu en sa faveur. Ceux qui ont pratiqué les
Savages, ne s'étonnent point de ces inci-
dents; car rien n'est plus ordinaire parmi ces
Barbares, que de faire courir de pareils bruits,
qui n'ont aucun fondement. Quelquefois ils
sont causés par la seule demangeaison de pu-
blier des choses nouvelles, & à quoi on ne
s'attend point, ou par l'envie de faire parler,

& de mettre les Gens dans l'embarras.

Le plus souvent c'est pour faire échoüer une affaire, qu'on n'approuve pas, & il y a bien de l'apparence que, dans l'occasion présente, l'Auteur de ce bruit ne cherchoit qu'à broüiller les cartes. Le fait est qu'on avoit emprisonné à Quebec un Algonquin, pour s'être enyvré, & qu'on n'avoit touché à aucun des brages Iroquois. Le P. Poncet heureusement délivré de ces périls par la confiance, que son Conducteur avoit en lui, pensa périr au Port. Il fit naufrage en descendant le Sault Saint Louis, & fut en grand danger de se noyer : il arriva enfin le cinquième de Novembre à Quebec, où il fut reçu comme en triomphe, & où, tant qu'avoit duré sa captivité, on n'avoit pas manqué un seul jour de faire des Prières publiques pour sa délivrance.

La paix est
conclüe.

La paix étoit déjà conclüe, & quelque expérience, qu'on eût de la légèreté & de la perfidie des Iroquois, on vouloit bien se flatter qu'elle seroit durable. Les cinq Cantons s'y étoient portés sans concert, & les Agniers en avoient fait les avances dans le tems, qu'ils paroïssent le plus animés contre nous, & qu'ils n'avoient rien à craindre de notre part. Cela fit juger qu'elle étoit l'ouvrage de celui, qui peut seul la donner au Monde; mais il ne vouloit apparemment que suspendre pour un tems assez court la fureur des Ennemis de son Nom, qui n'avoient pas exécuté tous les Arrêts de sa Justice, & donner moyen de respirer à une Colonie, où il avoit encore un très-grand nombre de véritables Adorateurs.

Le P. le Moyne. L'année suivante le P. le Moyne fut envoyé à
de va à Onno-Onnotagüé pour y ratifier le Traité au nom

baras.
échoïer une
il y a bien
on présente,
u'à broïiller
voit empri-
pour s'être
aucun des
ureusement
e, que son
rir au Port.
Sault Saint
e noyer : il
bre à Que-
omphe, &
é, on n'a-
faire des
e.

quelque ex-
de la per-
se flatter
utons s'y
gniers en
ns, qu'ils
ous, &
otre part,
de celui,
mais il ne
pour un
s de son
les Ar-
de respi-
un très-
rs.

nvoyé à
u nom

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 53

du Gouverneur Général, & tout s'y passa avec beaucoup de satisfaction de part & d'autre. Le Missionnaire dit aux Sauvages qu'il vouloit avoir sa Cabanne dans leur Canton, & non-seulement son offre fut acceptée; mais on lui marqua un emplacement, dont il prit possession. Il fut ensuite regaté dans plusieurs Bourgades, chargé de présens de la part de tous les Chefs, & reconduit à Quebec, comme on s'y étoit engagé.

Mais la joye, que lui causa un si heureux succès de sa négociation, ne fut rien auprès de celle, qu'il ressentit en vûë d'une multitude de Hurons Cap-^{tifs} qui formoient au milieu des Infidèles une Eglise assez semblable à celle des Hebreux pendant la captivité de Babylone. Leur Foy avoit été mise aux plus rudes épreuves, & n'en étoit que plus vive. L'exemple de leur vertu, & les exhortations pathétiques de quelques-uns avoient fait concevoir aux Iroquois une grande estime pour la Religion, qu'ils professioient, plusieurs mêmes paroïssoient disposés à l'embrasser; le P. le Moyne en baptisa quelques-uns, & l'extrême envie, qu'il avoit de voir au plutôt une Eglise Iroquoise bien établie, lui fit garder à son retour le silence sur une chose, qui lui arriva dans sa route, & que l'on a sçu dans la suite des Iroquois mêmes.

Il étoit dans un Canot avec deux Onnon-^{ragués}; des Hurons & des Algonquins le suivoient dans d'autres. Comme ils approchoient de Montreal, ils furent assez surpris de se voir environnés de plusieurs Canots, remplis d'Agniers, qui firent sur eux une décharge de tous leurs fusils. Les Hurons & les Algonquins

1653.

ragué pour y
ratifier le
Traité.

1654.

Ferveur des
Hurons Cap-
tifs parmi les
Iroquois.

Aventure du
P. le Moyne
par la perfidie
des Agniers.

rent tous tués, un des deux Onnontagués le fut aussi, & le P. le Moyne pris & lié, comme Prisonnier de guerre. On déclara ensuite à l'Onnontagué, qui restoit, qu'il pouvoit retourner chez lui; mais il protesta qu'il ne pouvoit abandonner le Missionnaire, qui lui avoit été confié par les Anciens de son Canton, & il menaça les Agniers de toute la colère des Iroquois Supérieurs.

Ceux-ci se moquerent d'abord de cette menace, mais quand ils virent que l'Onnontagué tenoit bon, ils changerent de langage, délièrent le Prisonnier, & le remirent entre les mains de son fidèle Conducteur, qui le mena à Montreal: La Mere de l'Incarnation dans ses Lettres, qui sont si estimées & si bien écrites, & qui renferment d'excellens Mémoires de ce tems-là, rapporte ce fait un peu différemment: elle ajoute que l'action des Agniers fut désavouée par leur Canton, qui la rejetta sur un Hollandois, né d'une Agniere, lequel avoit été élevé dans la Cabanne de sa Mere, vivoit avec les Sauvages, & n'est connu dans nos Relations, que sous le nom de *Bâtard Flamand*. Quoiqu'il en soit, cet accident, qu'on apprit assez tard, ne changea rien à ce qui avoit été réglé par le Traité de paix conclu entre les deux Nations. Ce ne fut pas même la seule insulte, qu'on reçut de la part des Iroquois, & sur quoi on jugea à propos de fermer les yeux.

Les Hurons étoient alors au nombre de six-cent dans l'Isle d'Orléans, où ils commençoient à s'entretenir du travail de leurs mains. Comme c'étoit la fleur des Chrétiens de cette Nation, qu'ils n'avoient point abandonné le

Piété des Hurons dans l'Isle d'Orléans.

Seigneur dans les maux, dont il avoit permis qu'ils fussent affligés, & qu'ils avoient soutenu le scandale de la Croix avec une patience & une résignation admirable, surtout dans des Néophytes, on peut juger de leur ferveur dans un tems, où tout les portoit à la reconnoissance envers celui, qui mortifie, & qui vivifie, & toujours pour le bien de ses Elus. Ils ne manquoient d'ailleurs d'aucun des secours, qui pouvoient servir à nourrir leur piété. On avoit formé des plus fervens deux Congrégations, une pour les Hommes, & l'autre pour les Femmes, & ces saintes Associations, quoiqu'en ait écrit un Auteur, qui avoit tout lieu de se défier de ses Mémoires, & que sa Profession devoit rendre plus réservé à parler de choses, dont il ne pouvoit être instruit par lui-même; ces Associations, dis-je, produisoient parmi ces fervens Sauvages les mêmes fruits de sainteté, qu'on admiroit alors dans toutes les parties du Monde Chrétien, où elles étoient établies.

Le désir d'imiter la Reine des Vierges faisoit embrasser le Celibat à un grand nombre de Filles, & la conduite édifiante de ces Epouses de JESUS-CHRIST rendoit respectable parmi les Sauvages un Etat, qui peu d'années auparavant y avoit été méprisé. Les autres Missions sédentaires ne donnoient pas moins d'édification aux François, & la tranquillité, que la paix avoit ramenée, faisoit espérer que toutes les Nations du Nord & de l'Est embrasseroient bientôt le Christianisme, rien, ce semble, ne les empêchant plus de s'approcher de nous, ni nos Missionnaires de les aller visiter.

1654.

Les Agniers
cherchent à
rompre la
paix.

Cependant les Agniers remuoient sous main, & cherchoient une occasion pour troubler le repos, dont nous jouissions, aussi-bien que nos Alliés. L'intérêt, motif assez peu connu jusques-là parmi ces Peuples, mais que le commerce & l'exemple des Européens leur avoit inspiré, étoit le principal sujet de leur mécontentement, & leur jalousie contre les autres Cantons avoit jeté de grandes semences de broüilleries entr'eux. Tout le tems, qu'avoit duré la Guerre, cette Nation n'avoit trafiqué qu'avec les Hollandois, ce qui déplaisoit fort aux Cantons Supérieurs, parce que le chemin, qu'ils étoient obligés de faire pour aller à Orange, étoit fort long, & parce qu'il leur falloit passer par les Terres des Agniers, qui par-là les tenoient dans une espèce de dépendance; outre que ceux-ci, apuyés du voisinage des Hollandois, étoient en état de donner la Loi à tout le Pays.

Ils recommencent les
hostilités, &
assassinent un
Frere Jesuite.

Tous ces avantages cessoient par la paix, qui ouvroit le commerce entre les François & les Cantons Supérieurs. Ainsi il ne faut pas s'étonner si les uns s'étoient portés avec tant de zèle à conclurre le Traité, & si les autres y avoient témoigné tant de repugnance, & se repentirent sitôt d'y avoir donné les mains. D'ailleurs ceux-ci n'avoient jamais voulu y comprendre nos Alliés, & ne cessèrent point en effet, ou ne discontinuerent que fort peu de tems, à faire des courses sur eux. Ils se laisserent même bientôt de garder les mesures, dont ils étoient convenus avec nous, & qui consistoient à ne point paroître en armes dans la Colonie, & à ne point inquiéter nos Missionnaires dans leurs fonctions. Un Frere Je-

R A L E
nt sous main,
troubler le re-
bien que nos
nnu jusques,
e commerce
voit inspiré,
nécontente-
autres Can-
es de broüil-
voit duré la
qué qu'avec
rt aux Can-
nin, qu'ils
à Orange,
lloit passer
-là les te-
nce ; outre
es Hollan-
oi à tout

la paix,
François
e faut pas
avec tant
es autres
nce, &
s mains.
voulu y
nt point
fort peu
Ils se
esures,
& qui
es dans
s Mis-
ere Je-

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 57
suite, nommé Jean LIEGEOTS, fut trouvé
aux environs de Sylleri percé de deux coups
de mousquet, la tête séparée du corps, & la
chevelure levée.

On vit bien alors qu'il n'y avoit plus rien
à ménager avec un Ennemi, qui ne pouvoit
se contenir, & on crut qu'il falloit se hâter
de le reduire, tandis qu'on pouvoit esperer
qu'il ne seroit point soutenu des autres Can-
tons. On mit en effet tant de Partis en cam-
pagne, qu'enfin on vint à bout de se faire
craindre de ces Barbares, & rien n'y contri-
bua peut-être davantage que l'action d'une
Algonquine de Sylleri. Elle étoit à la cam-
pagne avec son mari & ses Enfans : cinq Ag-
niers parurent tout à coup, se jetterent sur
le Mari, qui ne se désoit de rien, & le lierent :
les Enfans étoient trop petits pour pouvoir
s'échaper, & par la même raison on négli-
gea de lier la Femme. Cette confiance coûta
cher aux Iroquois. Dans le tems, qu'ils y pen-
soient le moins, la courageuse Chrétienne fai-
sit une hache, en cassa la tête au Chef de la
bande, puis à un autre, qui étoit accouru
pour le secourir ; les trois, qui restoient,
étonnés d'une si grande hardiesse, prirent
aussitôt la fuite, laissant notre Héroïne avec
son Mari, dont elle coupa les liens, & ses
Enfans, qu'elle ramena triomphamment dans
son Village.

Ces mauvais succès rebuterent les Agniers ;
ils demanderent de nouveau la paix sans au-
cune restriction ; & comme ils faisoient de
grandes instances pour avoir un Mission-
naire, & que le P. le Moyne en faisoit de
plus grandes encore, pour obtenir la per-

Belle action
d'une Algon-
quine.

Les Agniers
renouvellent
la paix ; on
leur donne un
Missionnaire.

1654.

mission d'aller chez-eux, on leur accorda ce qu'ils souhaittoient. Le Missionnaire fut bien reçu, & il ne lui en fallut pas davantage pour se persuader qu'à ce coup les Agniers vouloient bien vivre avec tout le monde. Il n'en fut pas même défabusé, après qu'un de ces Barbares contrefaisant le Possédé, ou le Phrénétique, se fut mis pendant une nuit à courir dans toutes les Cabannes, un casse-tête à la main, en criant qu'il vouloit tuer ONDESSON: c'étoit le nom Iroquois, qu'avoit pris le Missionnaire, & que le P. Jogues avoit porté avant lui.

Il y a bien de l'apparence que ce Furieux eût exécuté son dessein, s'il eût trouvé les esprits tant soit peu disposés à l'approuver; mais personne ne remua. Quant au P. le Moyne, ni un trait si capable de faire connoître qu'il n'étoit pas encore tems de se fier aux Agniers, ni plusieurs autres choses, qui arriverent coup sur coup, ne purent le déromper: persuadé qu'à force de cultiver ce Peuple féroce, on viendrait à bout de l'apprivoiser, il ne se donnoit pas assez la peine d'étudier son caractère, étude bien nécessaire à quiconque forme un projet aussi difficile, qu'est celui de détruire tous les préjugés de l'esprit & toutes les passions du cœur.

Voyage de
deux autres
Missionnaires
à Onnontagué.

1655.

Les Onnontagués paroissoient agir avec plus de franchise, & on leur envoya les PP. Chamonot & DABLON. Le premier étoit Italien d'origine, & le plus ancien Missionnaire, qui fut alors dans la Nouvelle France, où il travailla jusqu'à une extrême vieillesse avec un zèle infatigable, & où sa mémoire est encore en bénédiction. Le P. Dablon ne faisoit

que d'arriver de France, & il ne tarda pas à se faire une grande reputation de sagesse & de vertu. Ces deux Ouvriers partirent de Quebec le dix-neuvième de Septembre 1655. avec les Députés d'Onnontagué, qui étoient venu les inviter, accompagnés d'un grand nombre de Sauvages de la même Nation, & ils n'attendirent point qu'ils fussent arrivés au terme de leur Apostolat, pour en exercer les fonctions.

Le premier Député avoit avec lui sa Femme, qui étoit extrêmement charmée de tout ce qu'elle avoit vu parmi les Chrétiens, surtout dans les deux Communautés de Filles. Elle ne cessoit point de faire au Pere Chaumonot des questions sur nos Cérémonies, & sur nos Mystères. Sept ou huit Iroquois se joignirent à elle pour être instruits; ils furent touchés des discours du Missionnaire, & à leur arrivée dans leurs Pays, ils se trouverent en état de recevoir le Baptême, qui leur fut administré avec beaucoup d'appareil. Ce que les exemples de piété des François avoient produit dans le cœur de l'Iroquoise, dont je viens de parler, la ferveur & le zèle des Hurons Captifs, le faisoient dans les différentes Bourgades, où on les avoit dispersés, & les Peres y trouverent par tout une véritable estime du Christianisme, & des cœurs disposés à l'embrasser.

Ils étoient arrivés dans ce Canton le cinquième de Novembre, & ils eurent tout lieu de bien augurer pour la suite par la réception qu'on leur fit dans la principale Bourgade. Ils étoient chargés de présens de la part de M. de Lauson; ils furent acceptés avec respect, &

Ils s'y établirent.

on y répondit par d'autres présens. On leur assigna ensuite un terrain pour leur habitation, & dès qu'ils s'y furent logés, ils firent connoître aux Anciens qu'ils souhaitoient de déclarer en plein Conseil, & s'il étoit possible, dans une Assemblée Générale du Canton, les intentions de ceux, qui les avoient envoyés. Cette proposition fut bien reçue, & l'Assemblée fut des plus nombreuses.

Le P. Chaumonot y parla de la Religion Chrétienne d'une manière, qui ravit en admiration tous les Assistans. Il insista beaucoup sur le changement merveilleux, qu'opere le Christianisme dans les cœurs de ceux, qui l'embrassent sincèrement, & cette partie de son discours fit d'autant plus d'impression, qu'il ne disoit rien, dont on n'eût devant les yeux des exemples sensibles. Dès qu'il eut fini, un Orateur le remercia au nom de tous du zèle, qu'il témoignoit pour leur procurer une félicité éternelle, & lui dit qu'au prix des François les autres Européens ne sçavoient point parler.

Premiers
fruits de leurs
travaux.

On commença aussi-tôt à bâtir une Chapelle; & tant de Gens y mirent la main, qu'elle fut achevée en un jour, & que ce jour-là même on y baptisa un Catéchumène. Dès lors les Missionnaires firent toutes leurs fonctions avec la même liberté, que s'ils eussent été au milieu de la Colonie, & ils rencontrèrent bien des cœurs, dont l'Esprit Saint avoit déjà pris possession. Une jeune Fille, qui n'étoit pas encore baptisée, refusa les deux meilleurs partis de la Bourgade, par la seule raison, que les Prétendans étoient idolâtres; peu de jours après un Chef de guerre l'ayant inutile-

ALE
ns. On leur
habitation,
nt connoître
déclarer en
, dans une
s intentions
Cette pro-
blée fut des

a Religion
avit en ad-
beaucoup
u'opere le
ceux, qui
partie de
pression,
devant les
il eut fini,
e tous di-
curer une
prix des
çavoient

ne Cha-
a main,
ce jour-là
Dès lors
onctions
nt été au
ent bien
déjà pris
toit pas
meilleurs
raison,
peu de
inutile-

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 61
ment sollicitée au mal, voulut employer la
violence pour la réduire, la genereuse Prose-
lyte eut la force de se tirer de ses mains, & de
se mettre en sûreté contre ses poursuites. Après
une telle épreuve le P. Chaumonot ne crut pas
devoir différer à lui administrer le Baptême,
qu'elle sollicitoit avec de grandes instances,
& il eut la consolation d'entendre dire aux In-
fidèles mêmes qu'elle méritoit d'être Chré-
tienne. Témoignage décisif en faveur d'une
Religion, dont le libertinage & l'endurcisse-
ment du cœur ne peuvent s'empêcher de re-
connoître la sainteté.

Une femme fort accréditée dans ce Canton
s'étoit rangée des premières parmi ceux, qui
vouloient être baptisés, & toute sa Famille
avoit suivi son exemple. Quelques Idolâtres
voulurent lui persuader qu'elle s'en repentiroit,
& peu de tems après elle tomba dans une fort
grande langueur. Elle avoit un petit-Fils de
dix à douze ans, qu'elle aimoit beaucoup: cet
Enfant fut attaqué du même mal, que son
Ayeule, & fut bientôt réduit à une maigreur
si extrême, qu'il faisoit horreur à voir. Les
Ennemis du Christianisme ne manquèrent pas
de triompher de ces accidens, mais leur triom-
phe fut bien court: Dieu inspira aux Malades
une constance & une résignation, qui devin-
rent le sujet des entretiens & de l'admiration
de toute la Bourgade, & au moment, qu'ils
reçurent le Baptême, ils recouvrèrent une santé
parfaite.

Cette merveille, qui fut suivie de plusieurs
autres, n'empêcha pourtant point les deux
Religieux d'essuyer bien des contradictions,
& de courir bien des risques, principalement

1655.

de la part de quelques Hurons, qui s'étant endurcis le cœur, tandis qu'ils étoient dans leur Pays, ne cessoient d'insinuer aux Iroquois, que s'ils laissoient introduire chez eux cette Religion étrangère, elle y feroit avec le tems les mêmes ravages, qu'on avoit vus par tout, où elle avoit été prêchée; & comme rien ne fait plus d'impression sur l'esprit de ces Peuples, que les songes, ils en imaginoient tous les jours de nouveaux, pour tâcher d'amener les Onnontagués à leur but; mais ils n'y réussirent point, parce qu'on avoit eu soin de prévenir sur cela les Sauvages.

Destruction
de la Nation
des Eriez.

Ce fut à peu près dans ce même tems, que les Iroquois acheverent de détruire la Nation des Eriez, ou du *Chai*. Les commencemens de cette guerre ne leur avoient pas été favorables; mais ils ne se rebuterent point, & ils prirent à la fin tellement le dessus, que sans le grand Lac, qui porte encore aujourd'hui le nom de cette Nation, on ne sçauroit pas même qu'elle eût existé. On craignit avec raison que ces nouveaux succès ne fissent reprendre aux Iroquois leur première fierté à l'égard des François, mais les Onnontagués n'en parurent que plus disposés à s'unir étroitement avec eux. Ils firent sur cela des avances, qu'on jugea d'autant plus sincères, qu'au fond leur intérêt s'accordoit avec leurs démarches. Enfin le P. Dablon, de concert avec eux, fit le voyage de Quebec pour tâcher de résoudre M. de Lauson à leur envoyer un bon nombre de François.

Projet d'une
Colonie Fran-
çoise à On-
nontagué.

Il partit le deuxième de Mars de l'année 1656. avec une nombreuse Escorte, & n'arriva à Quebec qu'au commencement d'Avril.

Il n'eut aucune peine à faire entrer M. de Lauson dans la vûe des Iroquois, & quoique pût dire à ce Général un Huron, qui avoit longtems vécu parmi les Onnontagués, pour le détourner de se fier à ces Sauvages, il ne le fit pas changer de sentiment. Cinquante François furent choisis pour aller former l'Etablissement proposé, & le Sieur DUPUY, Officier de la Garnison, leur fut donné pour Commandant. Le P. François LE MERCIER, qui avoit succédé au P. Jérôme Lallemant dans la Charge de Supérieur Général des Missions, voulut conduire lui-même ceux de ses Religieux, qu'il avoit destinés pour établir la première Eglise Iroquoise, & qui furent les Peres FREMIN, MESNARD & Dablon; leur départ fut fixé au septième de May, & quoique la recolte eût été des plus médiocres, on donna au Sieur Dupuys abondamment de quoi nourrir tout son Monde pendant une année entière, & de quoi ensemençer les terres, dont il alloit prendre possession.

La nouvelle de cette Entreprise s'étant répandue par tout, donna beaucoup à penser aux Agniers, & reveilla toute leur jalousie contre les Onnontagués. Il se fit une Assemblée générale de tout le Canton pour délibérer sur cette affaire, qui parut des plus importantes, & on y conclut qu'il falloit mettre tout en usage pour s'opposer au nouvel Etablissement. En conséquence de cette Délibération un Parti de quatre-cent Hommes fut levé, & eut ordre de dissiper, ou de tailler en pièces la Troupe de M. Dupuis; mais ils la manquèrent, & s'en vengèrent sur quelques Canots écartés, qui furent pillés. Quelques-uns

Hostilités
des Agniers.

1656.

de ceux, qui les conduisoient, furent même blessés, après quoi ces Perfides faisant semblant de s'être mépris: » Nous ne sçavons pas, dirent-ils, que vous fussiez des François, » nous vous avons pris pour des Hurons ou des Algonquins.

Ils enlèvent une partie des Hurons de l'Isle d'Orleans. On ne jugea pas à propos de tirer pour lors raison de cette insulte, dans l'esperance qu'on seroit bientôt en état d'en rendre la vengeance plus sûre & plus éclatante, si les Agniers ne réparoient par eux-mêmes leur faute; mais ils firent bien voir peu de tems après que rien n'étoit plus loin de leur pensée. Ils s'approcherent de l'Isle d'Orleans, & un matin avant le lever du Soleil ils tombèrent sur une Troupe de quatre-vingt-dix Hurons, de tout âge & de tout sexe, qui travailloient dans un champ, en tuèrent d'abord six, lièrent tous les autres, les embarquerent dans leurs Canots, passerent fièrement devant Quebec, firent chanter leurs Prisonniers vis-à-vis du Fort, comme pour défier le Gouverneur Général de les venir tirer d'entre leurs mains, les conduisirent jusques dans leur Village, sans avoir été poursuivis, en brûlerent les Principaux, distribuerent les autres dans les Cantons, & les retinrent dans une dure captivité.

On a fort blâmé M. de Lauson d'avoir souffert une telle insolence, & il faut avouer que son inaction, tandis qu'on enlevoit, pour ainsi dire, d'entre ses bras des Alliés, dont la conservation intéressoit également l'honneur du nom François & celui de la Religion, a fait à sa mémoire une tache, que toute sa vertu n'a pu laver; mais c'est qu'il est des malheurs, que les Hommes ne pardonnent point,

furent même
faisant sem-
ne sçavions
es François,
urons ou des

rer pour lors
rance qu'on
a vengeance
Agniers ne
tute ; mais
ès que rien
Ils s'appro-
matin avant
ne Troupe
râge & de
n champ,
es autres,
passerent
nter leurs
me pour
enir tirer
t jusques
ur suivis,
erent les
ent dans

oir souf-
fier que
, pour
, dont
l'hon-
ligion,
oute sa
es mal-
point,

DE LAN. FRANCE. LIV. VII. 65
& qui dans leur esprit déshonorent autant que
la plus grande lâcheté. Les Hurons par une
suite de la présomptueuse confiance, dont les
Savages ne sont point capables de se corri-
ger, s'étoient laissés surprendre : pour les arra-
cher aux Iroquois, il eût fallu armer cinq ou
six-cent Hommes, & quand le Gouverneur
Général les eût eus sous sa main, le tems né-
cessaire pour les armer & les embarquer auroit
donné à ces Barbares une avance plus que
suffisante pour rendre inutiles tous les efforts
de ceux, qui les auroient poursuivis.

On a sçu depuis d'un jeune Huron de cette
Troupe infortunée, & qui se sauva du Village
où il étoit Captif, des particularités bien édi-
fiantes de la piété & de la constance de ces fer-
vens Néophytes, dont plusieurs furent traités
avec une inhumanité sans pareille, sur tout
d'un de leurs Chefs, dont le supplice dura trois
jours, pendant lesquels il ne cessa de louer le
Seigneur, quoiqu'il eût reconnu d'abord que
c'étoit sa persévérance dans ce saint exercice,
qui irritoit ses Bourreaux, & faisoit prolonger son Martyre.

Quinze jours après que ce malheur fut arrivé, trente Outaouais débarquerent à Que-
bec sous la conduite de deux François, & chargés de Pelleteries ; mais avant que de
rapporter les suites, qu'eut ce voyage, il est
bon de reprendre les choses de plus haut. Les
Iroquois n'eurent pas plutôt chassé les Hu-
rons de leur Pays, qu'ils entreprirent de faire
le même traitement à tous leurs Alliés ; les
Outaouais étoient de ce nombre, & comme
ils ne se virent pas en état de résister aux Vain-
queurs d'une des plus braves & des plus puis-
Aventure des
Outaouais
après la des-
truction des
Hurons.

santes Nations de ce Continent, ils ne jugerent pas à propos d'attendre qu'on vint brûler leurs Villages, & les y égorger.

Quelques-uns s'étoient déjà retirés dans la *Baye du Sagouinan*, d'autres dans *Panse du Tonnerre*, qui sont l'une & l'autre dans le Lac Huron, plusieurs dans l'Isle Manitoualin, & dans celle de *Michillimakinac*; mais le gros de la Nation étoit resté sur le bord de la grande Rivière, qui porte leur nom, jusqu'à l'entière destruction des Bourgades Huronnes. Alors ils se joignirent aux Hurons Tionnontatez, avec lesquels ils pénétrèrent bien avant dans les Régions Méridionales. Ils firent d'abord alliance avec les *Sionx*, puis se broiillèrent avec eux, & aguerrirent à leurs dépens ce Peuple, jusques-là peu brave & peu connu en deçà du Micissipi. Ils se séparèrent ensuite en plusieurs bandes, & par tout la misère, où ils étoient réduits, portoit la terreur du nom Iroquois.

Enfin à force d'errer dans ces vastes Contrées, & de se diviser en petites bandes, dont plusieurs n'ont jamais reparu, les uns & les autres se trouverent tellement diminués, qu'on peut dire qu'il n'en reste pas aujourd'hui la vingtième partie. C'étoit une de ces Troupes séparées de la Nation Outaouaise, & dans laquelle il y avoit quelques Hurons, que les deux François, dont je viens de parler, avoient amenée des bords du Lac *Michigan* jusqu'à Quebec, où on les accueillit d'autant mieux, que leurs Conducteurs se louoient fort du traitement, qu'ils en avoient reçu. Le commerce des Hurons avoit un peu adouci les mœurs de ce Peuple, un des plus grossiers du

RALE
ils ne juge-
n vint brûler
er.

tirés dans la
ns *Panse du*
dans le Lae
itonalin, &
mais le gros
le la grande
u'à l'entiere
nes. Alors
monatez,
avant dans
int d'abord
croiillerent
dépens ce
connu en
ensuite en
re, où ils
du nom

tes Con-
es, dont
ns & les
s, qu'on
d'hui la
Troupes
& dans
que les
avoient
jusqu'à
mieux,
fort du
e com-
uci les
iers du

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 67
Canada, & lui avoit même donné quelque
legere teinture du Christianisme.

1656

Les deux François, qui étoient Gens de bien, avoient baptisé quelques-uns de leurs Enfans à l'article de la mort, & ces petits Innocens étoient allé prendre possession du Ciel au nom de leur Nation, à laquelle néanmoins, malgré de si belles esperances, & les soins assidus des Missionnaires, on n'a jamais pu faire goûter les choses de Dieu. Il en est peu dans tout ce Continent, auprès de qui l'on ait plus travaillé pour en faire des Chrétiens, & plus infructueusement; mais on n'avoit alors aucun sujet d'en juger ainsi, & les marchandises, dont ceux, qui venoient d'arriver à Quebec, étoient chargés, firent croire à M. de Lauson qu'il ne devoit pas négliger cette occasion d'étendre le commerce de la Colonie.

Trente jeunes Gens s'offrirent pour accom-
pagner les Outaouais à leur retour, & le P.
LE QUIEN, qui gouvernoit la Mission pendant
l'absence du P. le Mercier, se laissa persuader de
leur donner les PP. Dreuilletes & GARBEAU,
avec un Frere, nommé Louis LE BOESME,
qui avoit été élevé par le P. de Brebeuf dans
les Missions Huronnes. Ce convoi partit de
Quebec un peu avant la mi-Août, & dès le
lendemain, comme il approchoit des Trois
Rivieres, il reçut avis par un Canot, que lui
envoyoit le Gouverneur de cette Ville, qu'un
Parti d'Agniers étoit dans le voisinage. Ce
Parti avoit déjà découvert les Outaouais, &
leur avoit dressé une embuscade: mais ils n'y
donnerent point, & ils arriverent heureuse-
ment aux Trois Rivieres.

On donne des
Missionnaires
à quelques-
uns d'entre
eux.

Les François, qui les accompagnoient,

firent alors reflexion que ces Sauvages étoient fort mal équipés, & qu'ils ne pourroient jamais éviter d'en venir aux mains avec un Ennemi, dont les forces pouvoient croître à tout moment; sur quoi ils résolurent de ne pas aller plus loin; il n'y en eut que trois, qui ne voulurent point abandonner les Jesuites. Les Outaouais ne se furent pas plutôt rembarqués, qu'ils s'apperçurent que les Agniers étoient à leurs trousses, ce qui ne les engagea pourtant pas à voyager avec plus de précaution: Ils avoient acheté des armes à feu, dont l'usage leur étoit nouveau. Ils prenoient plaisir à les essayer, & instruisoient ainsi de leur marche les Iroquois, qui les suivoient, & qui eurent tout le tems & le moyen de choisir un lieu propre pour les surprendre, ou pour les combattre avec avantage.

Ils sont attaqués par les Agniers.

Ils le trouverent sur le bord du Lac des deux Montagnes, qui est la décharge de la grande Riviere dans le Fleuve S. Laurent, au-dessus de l'Isle de Montréal. Ils s'y retrancherent sur une petite Colline, d'où ils découvroient de fort loin, & ils posterent un grand nombre de Fusilliers dans des broussailles, sur une pointe avancée, que les Outaouais devoient ranger de fort près. Six Canots, où il n'y avoit que des Hurons, avec le P. Garreau, étoient à la tête de ce Convoi, & quand ils furent à portée, les Agniers firent sur eux une décharge qui en tua & en blessa un grand nombre. Ils parurent ensuite la hache à la main, & tout ce qui ne périt point dans cette premiere charge, fut fait Prisonnier, aussi-bien que le Missionnaire, qui avoit eu l'épine du dos cassée d'une balle de fusil.

RALE
vages étoient
pourroient ja-
ins avec un
ent croître à
plurent de ne
ue trois, qui
les Jesuites.
itôt rembar-
les Agniers
les engagea
de précau-
à feu, dont
oient plairir
nfi de leur
ent, & qui
choisir un
ou pour les

de des deux
la grande
au-dessus
herent sur
vroient de
d nombre
sur une
devoient
n'y avoit
étoient
furent à
décharge
bre. Ils
& tout
re char-
le Mis-
s cassée

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 69

Au premier bruit de cette attaque les Outaouais firent force d'avirons pour secourir ou pour venger leurs Compagnons. Arrivés à la pointe, où les Canots des Hurons étoient restés avec les cadavres de ceux, qui avoient été tués, ils firent leur descente sans opposition, & peu s'en fallut que dans l'ardeur, qui les transportoit, ils ne forçassent toutes les barrières; mais après un assez rude combat, où il y eut bien du sang répandu de part & d'autre, les Assaillans furent obligés de faire retraite. Ils ne s'éloignèrent pourtant pas beaucoup, & ils se retranchèrent de leur côté, fort résolus, ce semble, de ne point partir de-là, qu'ils n'eussent eu raison des Iroquois; mais la nuit suivante ils decampèrent à la fourdine, & le lendemain on ne trouva plus dans leur Retranchement que les deux Jesuites, avec les trois François de leur suite.

Sitôt que le Chef du Parti Ennemi en eut été informé, il alla rendre visite aux deux Religieux. Ce Chef étoit le Bâtard Flamand, dont j'ai déjà parlé; son compliment roula tout entier sur le chagrin, où il étoit, disoit-il, de la blessure du P. Garreau, & il protesta qu'on n'avoit reconnu le Missionnaire, qu'après la première charge, où il avoit été blessé. Rien n'étoit moins sincère que cette excuse; car le Pere n'avoit pas été plutôt entre les mains des Agniers, que, malgré sa blessure, ils l'avoient mis tout nud; que depuis ce tems-là on ne lui avoit donné ni à boire, ni à manger, & qu'on n'avoit pas seulement songé à le panser. Le lendemain, qui étoit le second jour de Septembre, il fut conduit à Montreal

1656.

Blessure &
mort du Pere
Garreau.

1656.

par quelques Agniers, qui présenteroient d'assez mauvaise grace deux Colliers, l'un pour marquer leur regret d'avoir tiré sur lui, sans le connoître; l'autre pour effuyer les larmes de ses Confreres.

Le P. Claude PIVART, qui se rencontra heureusement à Montreal, reçut le Malade, auquel il n'étoit plus tems de faire des remedes, & qui expira le quatrième entre ses bras, en demandant à Dieu la conversion de ses Meurtres. Le P. Leonard Garreau étoit de Limoges, & la Nouvelle France perdit en lui un excellent Ouvrier. Après la mort le P. Dreux & son Compagnon reprirent la route de Quebec, d'où le premier retourna bientôt chez les Abénaquis.

Il n'y avoit plus moyen de douter que le Canton d'Agnier ne vit avec beaucoup de chagrin, & ne cherchât tous les moyens de rompre la bonne intelligence, qui regnoit entre les Iroquois Supérieurs & les François. Ceux-ci de leur côté se flattoient que, si les quatre Cantons Supérieurs demeuroient fermes dans leur alliance, tôt ou tard les Agniers seroient contraints de faire comme les autres, ou du moins de demeurer tranquilles, dans la crainte d'être accablés: & l'on esperoit beaucoup de l'Etablissement, qu'on étoit sur le point de faire à Onnontagué. M. Dupuys, après avoir fait quelque séjour aux Trois Rivières & à Montreal, étoit parti de cette Isle le huitième de Juin, & le même jour il tomba sur un Parti d'Agniers, qu'il pilla en représailles des Canots, que ces Sauvages avoient pillés peu de tems auparavant.

Le vintneuf, vers les neuf heures du soir,

Les François
arrivent à
Onontagué.

du Camp la voix d'un Homme ,
qui se plaignoit ; le Commandant fit battre
le tambour , & aussitôt on aperçut un Sau-
vage , qui approcha avec bien de la peine.
C'étoit ce jeune Huron , que j'ai dit s'être
sauvé après l'expédition de l'Isle d'Orleans. Il
avoit la peau du corps à moitié rôtie , & de-
puis dix-sept jours , qu'il marchoit , il n'avoit
point pris d'autre nourriture , que quelques
fruits sauvages. Les Onnontagués , qui ac-
compagnoient les François , lui firent un breu-
vage , qui rétablit en peu de tems son esto-
mach ; on lui donna ensuite des provisions ,
& on l'envoya à Quebec.

Le reste du voyage fut assez heureux , à
cela près qu'on souffrit beaucoup de la disette ^{Reception} qu'on leur
de vivres , qui n'avoient pas été bien ménagé-
fait.
On avoit compté à l'ordinaire sur la Pêche
& sur la Chasse ; l'une & l'autre manquèrent ,
& les François , qui n'étoient pas accoutumés
à jeûner , comme les Sauvages , seroient morts
de faim pour la plupart , si les Anciens d'On-
nontagué n'eussent envoyé au devant d'eux
des Canots chargés de rafraichissemens. Ils
apprirent par la même voye qu'un grand nom-
bre d'Iroquois de tous les Cantons , & quan-
tité d'autres Sauvages les attendoient sur les
bords du Lac de Gannentaha , & M. Dupuys
de son côté se prépara pour faire son entrée
dans le Pays.

Avant que d'arriver au lieu , où les Sau-
vages s'étoient arrêtés , il mit à terre cinq
petites pieces de Canon , & en fit faire une
décharge. Il se rembarqua ensuite , & voguant
en très-bel ordre , il entra dans le Lac , où en
moins d'un quart d'heure il fit faire deux dé-

1656. charges de toute sa Mousqueterie. A en juger par les apparences, il fut reçu de la maniere du monde la plus respectueuse & la plus cordiale. Harangue, festins, chants, danses, rien ne fut épargné. Le jour suivant, douzième de Juillet, le *Te Deum* fut chanté à la fin d'une Messe solennelle; ensuite les Anciens firent les présens, qu'on a coutume de faire dans les Traités d'alliance, & le seizième tous les François communierent avec une piété, qui fut d'un grand exemple, & fit beaucoup d'impression sur l'esprit des Sauvages. Le lendemain on commença à se loger, & le Pere le Mercier alla visiter le Bourg d'Onnontagué, où il fut reçu avec de grandes cérémonies.

Le vingtquatre il se tint un Conseil Général, & le P. Chaumonot y parla de la Religion Chrétienne avec la même éloquence, & le même succès, qu'il avoit fait à son arrivée dans ce Canton; le même jour les Députés du Canton de Goyogouin vinrent demander un Missionnaire, & on leur accorda le P. Melnard. Tout paroissoit déjà en mouvement dans celui d'Onnontagué, pour embrasser le Christianisme, & il falut aggrandir de plus de moitié la Chapelle, qui ne pouvoit plus contenir tous ceux, qui vouloient être instruits de nos Mysteres. Il y eut au mois d'Août des chaleurs excessives, qui causerent de grandes maladies; mais par les bons soins des Sauvages, tous les Malades guériront en peu de tems.

Cette dernière marque de l'affection de ce Peuple persuada les moins crédules, qu'on pouvoit désormais compter sur lui; toutefois

refo
le p
gere
l'uni
tenir
tous
tous
sans
parm
Nouv
de c
ceux
Pays.
Ta
nonta
ne s'y
fugit
pit d'a
avoien
Agnie
pour r
n'eures
s'en re
pris au
retirer
les for
lâcher
crèrent
toient d
que ces
tables,
putés p
Rien
-Envoyé
ils s'adr
lui dem

A en juger
la maniere
la plus cor-
danses,
douzième
é à la fin
es Anciens
de faire
zième tous
une pieté,
beaucoup
s. Le len-
le Pere
Onnonta-
des céré-

Général,
Religion
ce, & le
arrivée
putés du
nder un
P. Mc-
ent dans
e Chris-
plus de
lus con-
truits de
les cha-
grandes
es Sau-
en peu

n de ce
qu'on
; tout-
tefois

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 73

tefois les plus Sages crurent qu'il fal-
loir se précautionner du moins contre sa lé-
gèreté, & on se trouva fort bien d'avoir
suivi leur conseil. Il ne manquoit plus pour
tenir en bride ce Canton, & par son moyen
tous les autres, que d'y bâtir un Fort. Mais
tous les fonds du Canada n'étoient pas suffi-
sans pour fournir à une telle dépense, &
parmi les Associés de la Compagnie de la
Nouvelle France, personne n'avoit moins
de crédit, & n'étoit moins écouté, que
ceux, qui avoient le plus de connoissance du
Pays.

Tandis que ces choses se passaient à On-
nontagué, les Hurons de l'Isle d'Orléans, qui des Hurons de
ne s'y croyoient plus en sûreté, s'étoient re- l'Isle d'Or-
fugés à Québec, & dans un moment de dé- l'Isle offre de
pit d'avoir été abandonnés des François, ils le donner aux
Agniers, &
Agniers de les recevoir dans leur Canton, s'en repent-
pour ne plus faire qu'un Peuple avec eux. Ils
n'eurent pas plutôt fait cette démarche, qu'ils
s'en repentirent; mais les Agniers les avoient
pris au mot; & voyant qu'ils cherchoient à
retirer leur parole, ils prirent des mesures pour
les forcer de la tenir. Ils commencèrent par
lâcher contr'eux plusieurs Partis, qui massa-
crèrent, ou enlevèrent tous ceux, qui s'éta-
toient dans la Campagne, & quand ils crurent
que ces hostilités les avoient rendu plus trai-
tables, ils envoyèrent à Québec trente Dé-
putés pour les emmener.

Rien n'est égal à la fierté, avec laquelle ces Fierté de
Envoyés s'acquitterent de leur commission, ceux-ci
ils s'adressèrent d'abord à M. de Lauzon; ils
lui demandèrent à être ouïs dans l'assem-

blée de Hurons & de François, & le Gouverneur Général y ayant consenti, le Chef de la Députation porta d'abord la parole aux Hurons, & leur dit: « Mon Frere, il y a déjà du » tems, que tu m'as tendu les bras pour me » prier de conduire dans mon Pays; mais toutes » les fois, que je me suis mis en devoir de le » faire, tu t'es retiré, & c'est pour te punir de » ton Inconstance, que je t'ai frappé de ma ha- » che. Crois-moi ne me donne plus lieu de te » traiter de la sorte, leve-toi, & me suis. » En achevant ces mots, il présenta deux Col- liers, l'un, dit-il, pour aider les Hurons à se lever; l'autre pour l'assurer que désormais les Agniers vivoient avec eux, comme avec leurs Freres.

Il se tourna ensuite vers le Général, & lui parla en ces termes: « Ononthio, leve tes bras, & » laisse aller tes Enfans, que tu tiens pressés sur » ton sein; car s'ils venoient à faire quelque sor- » tise, il seroit à craindre qu'en voulant les châ- » tier, mes coups ne portassent sur toi. Voilà » pour élargir tes bras, & il lui présenta un Col- » lier. Je sçai, continua-t-il, que le Huron aime » la priere, qu'il reconnoît & qu'il adore l'Auteur » de toutes choses. Car dans tous les besoins il a » recours à lui, je veux en faire autant, agréce » qu'Ondesson (*), qui m'a quitté, je ne sçai » pourquoi, ne m'accompagne avec lui pour m'instruire; » & comme je n'ai pas assez de Canots pour » mener tant de monde, fais-moi le plaisir de » me prêter les tiens. » Il apuya ces deux deman- » des de deux autres Colliers, & se retira.

Embarras des
Hurons,

On aura sans doute étonné de la peine à com- prendre ce qui obligea M. de Lauson à souf-

(*) Le P. le Moyne.

fin
n'a
le f
voi
ton
qui
Agn
tains
Terve
coup
des l
quels
leur p
se pa
voul
resolu
avec l
d'enga
l'Ours
donné
Ces
ble, &
pris, e
respect
ter. Le
prête, p
aime les
ne les tie
dre leur
et il leur
trone. Pe
qu'ils ai
je t'instru
prier, &
mais je n'
connois,

A L E
& le Gouver-
neur le Chef de la
tribe aux Hurons
il y a déjà du
temps pour me
punir de le
voir te punir de
pe de ma ha-
bitus lieu de te
& me suis. »
ta deux Col-
lègues Hurons à se
désormais les
me avec leurs

al, & lui parla
de tes bras, &
us pressés sur
quelques sor-
tant les cha-
sur toi. Voilà
entra un Col-
lègue Huron aime
dore l'Auteur
es besoins il a
utant, agré-
té, je ne sçai
m'instruire ;
Canots pour
le plaisir de
deux deman-
de retira.
peine à com-
mon à souf-

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 75
fit cette insolence, dans un tems, où il
n'avoit point d'autre Ennemi sur les bras, que
le seul Canton d'Agnier. Peut-être vouloit-il
voir, avant que d'éclatter de quelle maniere
tourneroient les affaires à Onnontagués : ce
qui est certain, c'est qu'il ne témoigna aux
Agniers aucun ressentiment des discours hau-
tains de leur Orateur ; ce qui fut bien ob-
servé des Hurons, & les embarrassa beau-
coup. L'expérience du passé, & la conduite
des Iroquois leur faisoient tout craindre, &
quelque parti, qu'ils prissent, ils croyoient
leur perte certaine. Dans cette perplexité ils
se partagèrent, les uns déclarerent qu'ils ne
vouloient point quitter les François, d'autres
résolurent de se donner aux Onnontagués,
avec lesquels ils avoient déjà pris une espèce
d'engagement. Il y eut que la Famille de
l'Ours, qui s'en tint à la parole, qu'elle avoit
donnée aux Agniers.

Ces résolutions prises, le Conseil se rassem-
bla, & quoique le Gouverneur Général n'eût
pris, ce semble, aucunes mesures pour y faire
respecter son caractère, il voulut bien y assis-
ter. Le P. le Moyne, qui lui servoit d'Inter-
prète, parla le premier, & dit : » Ononthis
aime les Hurons, ce sont ses Enfants ; mais il
ne les tient pas en tutelle, ils sont en âge de pren-
dre leur parti d'eux-mêmes, il ouvre les bras, &
il leur laisse la liberté d'aller, où ils vou-
dront. Pour moi je les suivrai, quelque part
qu'ils aillent : s'ils vont chez toi, Agnier, ce
je t'instruirai aussi de quelle maniere il faut
prier, & adorer l'Auteur de toutes choses ; ce
mais je n'ose espérer que tu m'écoutes. Je te
connois, & je sçai jusqu'où va ton indocilité, »

1656. mais je m'en consolerais avec les Hurons.
 „ Quant aux Canots, que tu demandes, tu vois
 „ bien que nous en avons à peine ce qu'il nous
 „ en faut, fais-on si tu n'en a pas assez.

Toute une Le Chef des Hurons de l'Ours prit ensuite
 Tribu se la parole, & dit : « Mon frere je suis à toi,
 livre aux je me jette les yeux fermés dans tes Canots,
 Agniers. „ résolu à tout, même à mourir ; mais je veux
 „ d'abord aller seul avec ma Cabanne (*). Je ne
 „ souffrirai point que d'autres s'embarquent
 „ avec moi. Si dans la suite le reste de ma Na-
 „ tion veut me venir joindre, je ne m'y oppo-
 „ serai pas ; mais je suis bien aise qu'on voye
 „ auparavant de quelle maniere tu me traiteras. »
 Il jeta ensuite trois Colliers, qui ne tendoient
 à autre chose, qu'à engager les Agniers à en
 bien user avec lui, à ne rien négliger pour
 lui faire perdre le souvenir de ce qu'il lui fa-
 crifioit, & à lui faciliter le voyage. Les Dé-
 putés acceptèrent les Colliers, & parurent
 fort contents. Ils travaillèrent ensuite à faire
 des Canots, & quand ils furent achevés, ils
 s'embarquerent avec les Hurons & le P. le
 Moyne.

Des Onnon- Pen de jours après leur départ des Députés
 tagués arri- d'Onnontagué arriverent à Quebec, pour
 vent à Quebec sommer ceux des Hurons, qui s'étoient of-
 dans le même ferts à eux, de leur parole, & furent très-
 acifin. choqués, quand ils apprirent que la Famille
 de l'Ours avoit suivi les Agniers. Les Hurons
 s'excusèrent mal, & furent d'autant plus em-
 barrassés, que les François ne voulurent pas
 se brouiller avec ce Canton, qui le prenoit
 sur un ton fort haut. Enfin le Gouverneur

(*) On se sert du terme de Cabanne, pour mar-
 quer la Famille.

D
 Gène
 mes
 resp
 rons
 Fem
 leurs
 page
 des F
 les ch
 retou
 quan
 me E
 ce qu
 Huron
 donne
 Cen
 régala
 tens e
 fréque
 nomb
 les esp
 lités de
 tudes,
 Missio
 bien d
 conver
 parmi
 gné un
 & par l
 remarq
 phytes.
 plis de
 Chrétie
 gret. C
 Ouvrien

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 77
des Hurons.
des, tu vois
ce qu'il nous
fais.

prit ensuite
à fuir à toi,
tes Canots,
mais je veux
te (4). Je ne
s'embarquent
de ma Na-
ve m'y oppo-
se qu'on voye
te traiteras. »
ne tendoient
Agniers a en
gliger pour
qu'il lui sa-
ge. Les Dé-
& parurent
suite à faire
achevés, ils
s & le P. le

des Députés
Quebec, pour
s'étoient of-
furent très-
que la Famille
Les Hurons
ant plus em-
voulurent pas
qui le prenoit
Gouverneur
ne, pour mar-

DE LA N. FRANCE. LIV. VII. 77
Général fit dire aux Députés, mais en ter-
mes assez ménagés, qu'ils manquoient au
respect dû à leur Pere, qu'une partie des Hu-
rons étoit disposée à les suivre, mais que leurs
Femmes & leurs Enfans avoient eu peur de
leurs armes, & que ce n'étoit pas en équi-
page de Guerriers, qu'il falloit venir chercher
des Freres & des Amis; que s'ils vouloient faire
les choses dans les règles, ils devoient s'en
retourner chez eux; qu'on leur tiendrait parole,
quand on pourroit ne les plus regarder comme
Ennemis, & que pour leur montrer que
ce qu'il leur disoit, n'étoit pas une défaite, les
Hurons alloient les attendre à Montreal, &
donneroit des otages.

Cette réponse parut les adoucir; on les
régala bien, & ils s'en retournerent assez con-
tens en apparence. Toutefois ces altercations
fréquentes, la dissolution d'une Chrétienté
nombreuse, & sur laquelle on avoit fondé
les esperances les plus legitimes, & les hosti-
lités des Agniers causoient de grandes inquié-
tudes, & au Gouverneur Général, & aux
Missionnaires. Il est vrai que ceux-ci avoient
bien de quoi se consoler par le nombre des
conversions, qui s'opéroient tous les jours
parmi les Peuples mêmes, qui avoient témoi-
gné une plus grande opposition à l'Evangile,
& par les trésors de grace & de vertu, qu'ils
remarquoient de plus en plus dans leurs Né-
ophytes. Les Mémoires de ce tems-là sont rem-
plis de traits bien édifiants de la ferveur de ces
Chrétiens Sauvages, que je supprime avec re-
gret. C'est ainsi que le Seigneur tenoit ces
Ouvriers Evangeliques dans de continuelles al-

78 HISTOIRE GENERALE

1656.

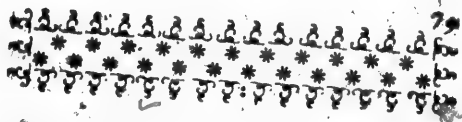
ternatives de crainte & d'esperance, qui nour-
rissent en eux les deux vertus les plus neces-
saires aux fonctions de l'Apostolat, je veux
dire la defiance d'eux-mêmes & la confiance
en celui, dont ils étoient les Ministres.



rons ;
cessaire
une ha
ment il
blessé
jour plu
avec la
des Agn
reflexion
naires ,
Sauvage

A L E.

ce, qui nous
es plus néces-
sair, je veux
la confiance
d'autres.



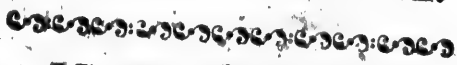
HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.



LIVRE HUITIEME.



A bonne intelligence entre nous & les Iroquois Supérieurs ne parut pas d'abord avoir reçu aucune atteinte de ce qui venoit de se passer à Québec au sujet des Hurons ; mais pour la rendre durable il eût été nécessaire que leurs Députés eussent pu concevoir une haute idée de nos forces, & malheureusement ils venoient d'être témoins de notre foiblesse : elle leur devenoit même de jour en jour plus manifeste par l'espèce d'insensibilité, avec laquelle nous souffrions les incartades des Agniers. Personne ne faisoit sur cela des réflexions plus affligeantes que les Missionnaires, qui connoissant mieux le caractère des Sauvages, dont ils étoient presque les seuls,

1657.

D iiij

HISTOIRE GENERALE

qui seussent les Langues, n'osoient se flatter que l'Etablissement d'Onnontagué fut bien solide. Ils ne manquèrent pas d'en dire leur pensée à qui il convenoit; mais il étoit encore plus de leur Ministère de profiter des dispositions présentes de ce Peuple, pour secondar les vûes de la Providence sur le salut de plusieurs, & ils ne s'épargnerent en rien pour répondre à ce qu'on attendoit de leur zèle.

Progrès de la
Religion par-
mi les Iro-
quois Supé-
rieurs.

Le P. Chaumonot étoit allé visiter le Canton de Tsonnonhouan, & y avoit aussi rencontré un très-grand nombre de Hurons Chrétiens, dont les bons exemples avoient disposé beaucoup d'Infidèles à recevoir la lumière de l'Evangile. Il sembloit que Dieu n'eût dispersé cette Nation parmi les autres Sauvages, comme autrefois les Juifs dans les Etats des Rois de Babilone & de Perse, que pour y faire connoître son Nom, & pour s'y préparer des Adorateurs. La pitié des François ne produisit pas de moindres fruits à Onnontagué. Quelle différence, disoient les Sauvages, entre ces Chrétiens & les Hollandois? Ils reconnoissent tous le même Dieu, disent-ils; mais il s'en faut bien que la conduite des uns soit aussi régulière, que celle des autres. Quand nous allons voir les François, nous en revenons tous jours avec un vrai désir de prier: à Orange on ne nous parle jamais de la Prière, & nous ne savons pas même si on y prie. Plût à Dieu que les Peuples du Canada eussent toujours tenu le même langage à notre sujet!

Le P. Mesnard eut encore plus de succès dans les Cantons de Goyogouin & d'Onnonyouli. Dès la première année, il confessa le Baptême à quatre-cent Personnes, & il

avoit tout lieu de se promettre une plus abondante récolte dans la suite ; mais les desseins de Dieu sont impénétrables : dans le tems, qu'on croyoit pouvoir le plus compter sur ces Sauvages, ils échaperent à la Grace, & la Colonic avoit à peine eü le tems de respirer après ses dernières pertes, qu'elle se trouva replongée dans toutes les horreurs d'une guerre, où il y avoit tout à craindre pour elle, & absolument rien à gagner. Ce fut à Montréal, que l'on commença de s'apercevoir d'un grand changement dans l'esprit des Iroquois Supérieurs.

Des Onnontagués étoient arrivés dans, cette Isle pour y recevoir les Hurons, & les emmener chez eux, comme on en étoit convenu l'année précédente : quelques François & deux Jesuites devoient les accompagner ; mais on fut fort surpris, lorsque le jour du départ les Onnontagués déclarerent qu'ils n'embarqueroient que les Hurons. Ils se relâcherent néanmoins en faveur de quelques François ; mais ils s'obstinèrent à exclure les deux Jesuites, qui de leur côté ne voulant point abandonner leurs Néophytes, furent contraints de s'embarquer dans un Canot, qu'ils trouverent sur le rivage, sans autre provision, qu'un petit sac de farine.

Cette conduite des Onnontagués, à laquelle on n'étoit pas préparé, parut d'un fâcheux augure pour les Hurons ; bien des Gens ne les virent partir qu'en gémissant sur le triste sort, qui les attendoit, & leurs pressentimens ne furent que trop justes. Ces infortunés Chrétiens n'allèrent par bien loin, sans connoître qu'ils étoient perdus sans ressource. Une jeune

1657.

Femme n'ayant pas voulu répondre à la passion d'un Chef Iroquois, ce Barbare lui cassa la tête sur le champ, & comme si on n'eût attendu que ce signal pour lever le masque, qui couvroit la plus noire des perfidies, un grand nombre des plus considérables Hurons furent massacrés le moment d'après; les autres ne furent plus regardés que sur le pied de Captifs, qu'on venoit de prendre en guerre, & il y en eut même quelques-uns de brûlés, sans qu'on pût sçavoir la cause d'un traitement si indigne.

Les François s'attendoient bien à n'être pas plus épargnés que les Hurons; & en effet la résolution avoit été prise de faire main basse sur eux, & de commencer par les deux Missionnaires. Je n'ai pu sçavoir ce qui en empêcha l'exécution; mais s'ils évitèrent ce danger, ce fut pour tomber dans un autre, où il leur parut longtemps inévitable de périr. La première chose, dont ils furent instruits en arrivant à Onnontagué, fut qu'on y avoit découvert une conspiration contre les François, & voici à quoi l'on a communément attribué une révolution si étrange.

Les Iroquois
conspirent
contre les
François.

Une Troupe d'Onnayoüths étant allés à la chasse du côté de Montreal, surprit trois François dans un lieu écarté, les tua, & en apporta les chevelures dans le Village, d'où elle étoit partie. M. d'Aillebôut, qui commandoit à Quebec, parce que M. de Lauson étoit retourné en France, sans attendre son Successeur, demanda justice de cet attentat, & pour obliger la Nation à la lui faire, il donna ordre qu'on arrêtât tout ce qui se trouveroit d'Iroquois dans la Colonie: il fut obéi, &

le
Can
for
ne
celle
une
L
devo
ter d
arrê
de le
fort
de li
lâche
riers
ou, c
roien
crero
de Fr
même
Le.
& je n
de Fe
de no
neyou
pages
pour é
puis, le
tien de
alors d
voyoir
n'eût de
souteni
non pa
secours
pouvoi

A L E
dre à la pas-
sant lui cassa
si on n'eût
le masque,
perfidies, un
bles Hurons
s; les autres
le pied de
en guerre,
de brûlés,
a traitement

à n'être pas
en effet la ré-
ain basse sur
ux Mission-
en empêcha
danger, ce
il leur parut
miere chose,
nt à Onnon-
une conspi-
à quoi l'on
évolution si

tant allés à
surprit trois
rue, & en
lage, d'où
qui com-
de Lauson
tendre son
attentat, &
e, il donna
trouveroit
nt obéi, &

DE LA N. FRANCE. LIV. VIII. 83
le premier mouvement, que causa dans les
Cantons la nouvelle de cet ordre, y fit
former les résolutions les plus violentes. On
ne les suivit pourtant pas, & on s'en tint à
celle-ci, qui fut formée de sang froid, & après
une plus mûre délibération.

Le P. le Moyne, qui étoit chez les Agniers,
devoit être prié d'aller à Quebec, pour y trai-
ter de la délivrance des Iroquois, qu'on avoit
arrêtés. Sous prétexte de lui faire honneur, &
de le garantir des insultes des jeunes Gens,
fort animés contre les François, il fut résolu
de lui donner une nombreuse Escorte, & de
lâcher en même tems divers Partis de Guer-
riers, qui se répandroient dans la Colonie,
où, dès qu'ils sçauroient que leurs Gens se-
roient mis en liberté, ils pilleroient & massa-
creroient tout ce qu'ils pourroient rencontrer
de François & de leurs Alliés. Après quoi la
même chose se feroit à Onnontagué.

Le P. le Moyne ne partit pourtant point, La conspi-
& je n'en sçai pas la raison; mais dès le mois tion est dé-
de Fevrier de l'année suivante on vit sortir couverte.
de nombreuses Troupes d'Agniers, d'On-
neyouths, & d'Onnontagués, tous en équi-
pages de Guerriers. Il n'en falloit pas tant
pour donner de violens soupçons à M. Du-
puis, lequel fut bientôt informé par un Chré-
tien de tout ce qui se tramoit. Il se trouva
alors dans un grand embarras, & en effet il ne
voyoit aucun moyen de se tirer d'affaire, qui
n'eût de grands inconvéniens. Se fortifier, &
soutenir un siège, c'étoit reculer la perte, &
non pas l'éviter, parce qu'il n'y avoit aucun
secours à espérer de Quebec, où qu'il ne
pouvoit pas arriver à tems. Il auroit fallu tôt

1657.

1658.

ou tard se rendre, ou périr en combattant, ou enfin mourir de faim & de misère.

Pour se retirer il falloit commencer par faire des Canots ; car on n'avoit pas eu la précaution d'en garder un certain nombre ; & y travailler , c'étoit annoncer sa retraite , & la rendre impossible. Il falloit néanmoins se refoudre au plutôt , & voici à quoi le Commandant se détermina. Il commença par envoyer un Exprès à M. d'Ailleboûr , pour l'informer de la conspiration ; il donna ensuite ses ordres pour construire en diligence de petits Bateaux legers , & afin d'empêcher que les Iroquois n'en eussent le moindre vent , il y fit travailler dans le grenier de la Maison des Jesuites , qui étoit un peu plus écartée que les autres , & plus grande.

Cela fait , il avertit tous les Gens de se tenir prêts pour partir au jour , qu'il leur marqua , & de faire chacun ses provisions pour le voyage , en observant de ne donner aucun soupçon aux Iroquois. Il ne restoit plus qu'à prendre des mesures pour s'embarquer si secrètement , que les Sauvages ne pussent avoir connoissance de la retraite des François , que quand ceux-ci auroient assez d'avance , pour ne pas craindre d'être poursuivis , & on en vint heureusement à bout par un stratagème assez singulier.

De l'Adoption des Sauvages.

Un jeune François avoit été adopté par un des plus considerables Habitans d'Onnontagué : ces sortes d'adoptions , qui devinrent dans la suite assez fréquentes , ont tous les avantages de celles , qui se pratiquoient parmi les Romains , à l'héritage près , qui n'est rien chez les Sauvages : d'ailleurs elles n'en ont pas

les c
atte
d'ou
avec
quo
paix
Le
alla
avoi
tout
un c
avoi
dre
dit
rir ,
auro
sûr
le je
neuv
le dé
dont
tous
Le
nter a
reaux
enten
& les
sonne
étant
lui fie
des C
dema
mang
ter un
mit a
moins

les charges, & elles ne reçoivent même aucune atteinte des guerres, qui peuvent survenir; d'où il est arrivé qu'on s'est assez souvent servi avec succès de François adoptés par les Iroquois, pour entamer avec eux des Traités de paix.

Le jeune Homme, dont je viens de parler, alla trouver son Pere d'adoption, & lui dit qu'il avoit rêvé à un de ces festins, où il faut manger tout ce qui est servi: qu'il le prioit d'en faire un de cette espèce à tout le Village, & qu'il avoit dans l'esprit, que s'il en restoit la moindre chose, il mourroit. Le Sauvage lui répondit qu'il auroit bien du regret de le voir mourir, qu'il ordonnât lui-même son repas, qu'il auroit soin lui de faire les invitations, & qu'assûrément il ne resteroit rien. Sur cette parole le jeune Homme assigna pour sa Fête le dix-neuvième de Mars, qui étoit le jour fixé pour le départ: tout ce qu'on avoit de provisions, dont on pouvoit se passer, y fut employé, & tous les Sauvages y furent invités.

Le repas commença sur le soir, & pour donner aux nôtres le moyen de mettre leurs Bateaux à l'eau, & de les charger, sans qu'on entendît rien dans le Village, les Tambours & les Trompettes ne discontinuerent point de sonner autour de la Cabanne du festin. Tout étant prêt, le jeune Homme, au signal, qu'on lui fit, dit à son Pere adoptif qu'il avoit pitié des Convives, dont la plupart lui avoient déjà demandé quartier; qu'on pouvoit cesser de manger, & se reposer & qu'il alloit procurer un sommeil agréable à tout le monde. Il se mit aussitôt à jouer de la Guitarre, & en moins d'un quart d'heure, il n'y eut pas un

1658.

seul Sauvage, qui ne fût endormi. Alors il sortit, alla joindre la petite Flotte, qui dans le moment s'éloigna du rivage.

Le lendemain matin quantité de Sauvages allèrent, selon leur coutume, à leur reveil, pour voir les François, & trouverent toutes les portes fermées à la clef. Cette nouveauté & le silence profond, qui regnoit par tout, les étonnerent : ils crurent d'abord qu'on disoit la Messe, ou qu'on tenoit Conseil ; mais après avoir inutilement attendu plusieurs heures, ils frapperent à quelques portes. Des Chiens qu'on avoit laissés dans les Maisons, leur répondirent en aboyant, ils apperçurent aussi quelques Volailles à travers les Palissades ; mais Personne ne paroissoit. Enfin sur le soir ils enfoncerent les portes, & leur surprise fut extrême de trouver toutes les Maisons vuides.

Ils furent assez longtemps sans pouvoir comprendre comment les François, qu'ils sçavoient n'avoir point de Canots, avoient pu s'en aller, & il n'est point de vision, qui ne leur entrât dans la tête, plutôt que d'imaginer de quelle maniere la chose s'étoit passée. C'étoit en effet la premiere fois, qu'on se servoit de Batteaux pour de pareils voyages ; mais quand les François auroient eu des Canots, il ne leur auroit pas été possible de s'en servir, parce que les Rivières étoient encore couvertes de glaces, & ce fut aussi ce qui empêcha les Iroquois de les poursuivre.

M. Dupuys ne laissa pourtant pas de craindre qu'ils ne l'entreprissent, & il usa d'une telle diligence, que malgré les vents contraires, qui l'arrêterent assez longtemps sur

le L.
Mor.
gran
cet
qu'un
pour
d'un
en é
impo
qui n
sulten
Il
gran
que
ouver
des d
n'oso
May
cond
parol
bitati
temen
seindr
n'avo
L'o
son p
lié de
il fut a
& on v
été ma
du For
Homm
après
joindre
avoien
& troi

le Lac Ontario, il arriva en quinze jours à Montreal. La joye de se voir délivré d'un si grand danger ne flattoit pourtant pas aucun cet Officier, pour l'empêcher de ressentir ce qu'une fuite si précipitée avoit de honteux pour la Nation, & de regretter que, faute d'un secours médiocre, on ne l'eût pas mis en état de soutenir un Etablissement de cette importance, & de donner la Loi à un Peuple, qui ne tiroit sa force, & le droit de nous insulter, que de notre foiblesse.

Il trouva tout l'Isle de Montreal en de très- grandes allarmes. On ne voyoit de tous côtés que Partis d'Iroquois, qui, sans se déclarer ouvertement Ennemis, causoient par tout des desordres affreux, de sorte que Personne n'osoit paroître à la Campagne. Vers la fin de May le P. le Moyne arriva au même endroit, conduit par des Agniers, qui lui avoient donné parole de le remettre sain & sauf dans une habitation Françoisé, & qui la lui tinrent exactement; après quoi toute la Nation cessa de seindre & la guerre devint plus vive, qu'elle n'avoit jamais été.

Les Iroquois recommencent leurs hostilités.

L'onzième de Juillet le Vicomte d'ARGEN- son prit terre à Quebec, & fut reçu en qualité de Gouverneur Général. Dès le lendemain il fut assez surpris d'entendre crier aux armes, & on vint l'avertir que des Algonquins avoient été massacrés par des Iroquois sous le Canon du Fort. Il détacha dans le moment deux-cent Hommes, François & Sauvages, pour courir après ces Barbares; mais ils ne purent les joindre. Ils trouverent deux Enfans, qu'ils avoient abandonnés, pour courir plus vite, & trois Femmes, dont l'une étoit morte, &

M. d'Argenson son Gouverneur Général.

1658.

les deux autres dangereusement blessés.

Peu de tems après des Agniers s'approchèrent des Trois Rivières, dans le dessein de surprendre ce Poste, & pour mieux réussir dans leur entreprise, ils détachèrent huit Hommes, qui sous prétexte de parlementer, avoient ordre de bien observer l'état de la Place; mais M. de LA POTHERIE, qui y commandoit, en retint un dans ses prisons, & envoya les autres au Général, lequel en fit bonne justice. Ce coup de vigueur eut tout le succès, qu'on en pouvoit espérer, & procura quelque repos à la Colonie. Les Missionnaires en profitèrent pour commencer leurs courses Apostoliques dans le Nord, & découvrirent plusieurs routes pour aller à la Baye d'Hudon.

Arrivée du
premier Evê-
que de la N.
France.

1659.

Tout changea la situation de la Nouvelle France, le sixième de Juin de l'année 1659. François de LAVAL, connu auparavant sous le nom d'Abbé de MONTIGNY, Evêque Titulaire de Petrée, & pourvu par le Souverain Pontife d'un Bref de Vicaire Apostolique, débarqua à Quebec. Il y avoit déjà quelques années que les Jésuites, persuadés que la présence d'un Supérieur Ecclesiastique, revêtu d'un Caractère capable d'imposer, étoit devenue nécessaire dans la Colonie, pour remédier à certains désordres, qui commençoient à s'y introduire, avoient demandé à la Cour qu'on y envoyât un Evêque. La Reine Mere, Anne d'Autriche, à qui ils en avoient fait parler pendant sa Regence, fut d'avis que pour remplir cette Place, on choisît un des anciens Missionnaires, & jeta même, dit-on, les yeux sur le P. Paul le Jeune, qui avoit gouverné

DE
la Miss
étoit al
des An
teré &
fenter
pas d'a
rent l'A

Le P.
repas
en Fran
du Cana
alors le
lat le d
Homme
gieux v
jours à
ordres
Eglise.
le voya
rent join
qu'ils ar
Cures, d
chargés
dans la

Les no
les Paroi
même tro
l'Evêque
Seminair
mêmes,
recteurs
Paris. Le
égard, d
Curés suf
tout le R
tous le G

pproche-
essein de
x réussir
ent huit
ement,
at de la
E, qui y
prisons,
quel en
eut tout
, & pro-
Mission-
cer leurs
& décou-
la Baye

lle Fran-
ée 1659.
ant sous
Evêque
e Souve-
stolique,
quelques
ne la pré-
, revêtu
oit deve-
remédier
ient à s'y
ur qu'on
re, Anne
tic parler
our rem-
ens Mis-
les yeux
gouverné

DE LA N. FRANCE. LIV. VIII. 89

la Mission pendant plusieurs années ; & qui étoit alors à Paris fort occupé de la direction des Ames, & dans une grande estime de sainteté & de prudence ; mais les Jesuites représenterent que leur Institut ne leur permettoit pas d'accepter cette Dignité, & lui proposèrent l'Abbé de Montigny, qui fut agréé.

1659.

Le P. Jérôme Lallemant, qui n'étoit point repassé en Amérique, depuis qu'il étoit venu en France, pour y représenter à la Compagnie du Canada les besoins de ce Pays, gouvernoit alors le College de la Flèche ; le nouveau Prélat le demanda à son Général, comme un Homme, qui lui étoit nécessaire, & ce Religieux voulut bien consacrer le reste de ses jours à la conversion des Sauvages, sous les ordres d'un Evêque digne de la Primitive Eglise. Quelques Ecclesiastiques firent aussi le voyage avec M. de Petrée, d'autres le vinrent joindre les années suivantes, & à mesure qu'ils arrivèrent, on les mit en possession des Cures, dont jusques-là les Jesuites avoient été chargés, parce qu'ils étoient les seuls Prêtres dans la Nouvelle France.

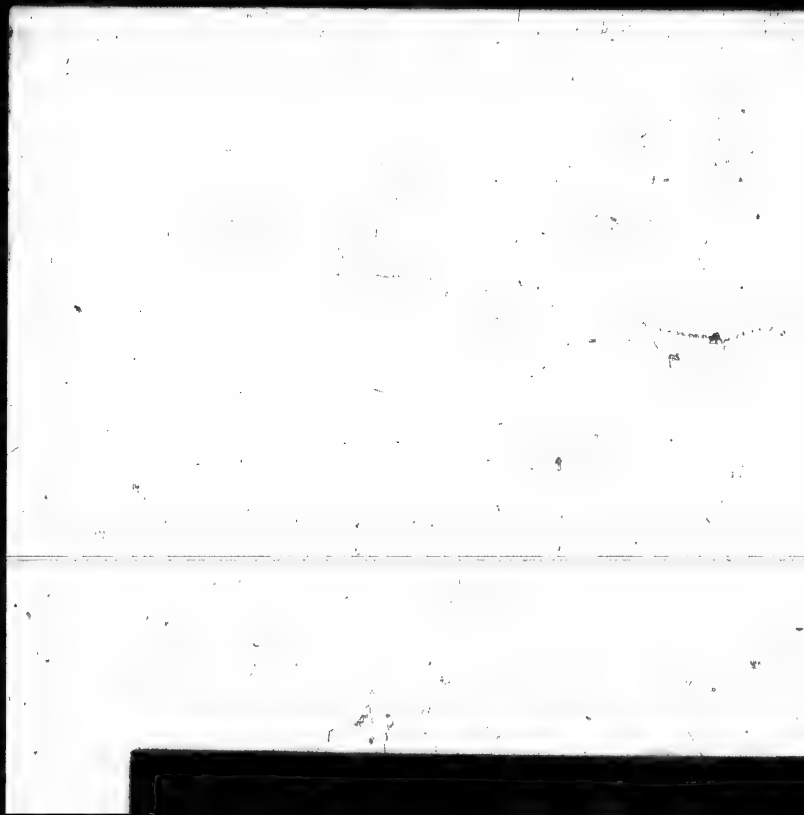
Changement dans le Gouvernement Ecclesiastique du Canada.

Les nouveaux Curés ne desservirent d'abord les Paroisses, que par Commission, ils furent même très-lontains amovibles à la volonté de l'Evêque, & quelquefois des Supérieurs du Seminaire de Quebec, lesquels étoient eux-mêmes, & sont encore nommés par les Directeurs de celui des Missions Etrangères de Paris. Les choses ont un peu changé à cet égard, depuis que la Cour a ordonné que les Curés fussent fixes en Canada, comme dans tout le Royaume ; mais il s'en faut bien que tous le soient encore, & l'Isle de Montreal,

Des Curés du Canada.









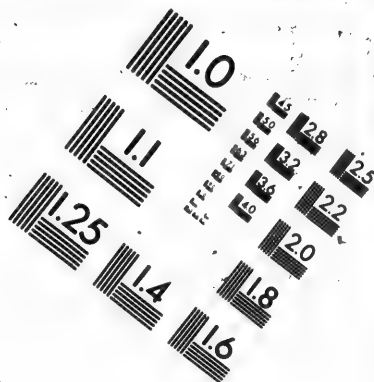
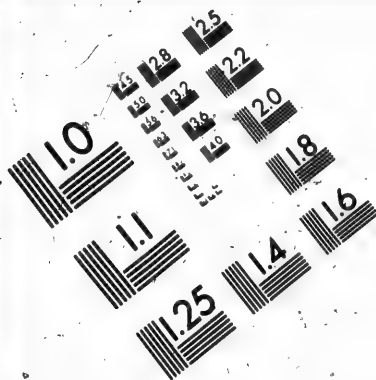
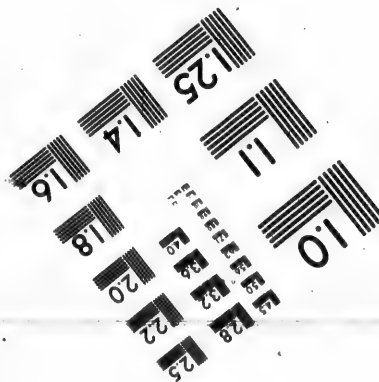
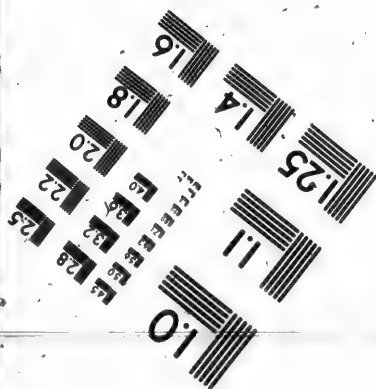
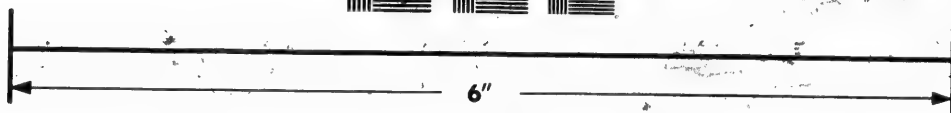
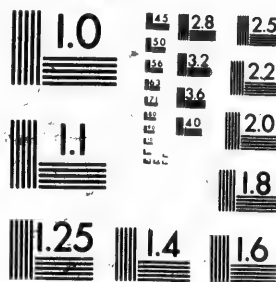


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99

1659.

avec les Paroisses qui en dépendent, sont encore sur l'ancien pied, sous la direction de Messieurs du Seminaire de S. Sulpice.

L'Isle de
Montreal cé-
dée au Semi-
naire de Saint
Sulpice.

Il y avoit deux ans, que ce Seminaire avoit acquis tous les droits des premiers Propriétaires de cette Isle. Plusieurs années auparavant M. l'Abbé de QUELUS étoit venu à Quebec, muni d'une provision de Grand-Vicaire de l'Archevêque de Rouen; mais comme la Jurisdiction de ce Prélat sur la Nouvelle France n'étoit fondée sur aucun titre, & que les Evêques de Nantes & de la Rochelle avoient les mêmes prétentions que lui; l'Abbé de Quelus ne fut point reconnu en qualité de Grand-Vicaire, & s'en retourna en France. Il revint en 1657. avec des Députés du Seminaire de S. Sulpice, pour prendre possession de l'Isle de Montreal, & pour y fonder un Seminaire, à quoi il ne trouva aucune opposition, toute la Colonie étant charmée de voir un Corps accrédité, puissant, & second en excellens Sujets, se charger de défricher & de faire peupler une Isle, dont les premiers Possesseurs n'avoient pas poussé l'Etablissement autant qu'on avoit d'abord espéré.

Etablissement
du Seminaire
de Quebec.

En 1662. M. de Petrée étant repassé en France, pour les raisons, que nous verrons en son tems, proposa au Conseil du Roy l'érection d'un Seminaire à Quebec; Sa Majesté y consentit, & les Lettres Patentes en furent expédiées au mois d'Avril de l'année suivante en faveur de Messieurs du Seminaire des Missions Etrangères. Comme ce Seminaire, dans le système d'alors, devoit fournir des Pasteurs à toute la Colonie, le Prélat obtint que les dixmes seroient payées aux Directeurs du nou-

DE
veau S
de tou
'c'étoit
roient
sentati
Elle
tembre
de la M
me de
vision
accord
roient
seroient
& que l
payeroi
Reglem
Dans
fut née
Alors o
sent aux
de leur
donnés
1679. c
Quebec
aussi le
Supérieu
que si le
pour l'e
voyeroit
par les F
pourtant
a bien v
somme d
pour aid
Sur la
voye pou

veau Seminaire, & les fit taxer au treizième de tout ce qui doit à l'Eglise. On trouva que c'étoit beaucoup pour des Colons, qui n'étoient pas riches, & il y eut diverses représentations de leur part.

Elles furent écoutées, & au mois de Septembre de l'année 1667. le Conseil Supérieur de la Nouvelle France rendit un Arrêt en forme de Règlement, qui portoit que par provision; & sans préjudice des Lettres Patentes accordées par Sa Majesté, les dixmes ne seroient levées qu'au vint-sixième; mais qu'elles seroient payées en grains, & non en gerbes, & que les Terres nouvellement défrichées ne payeroient rien les cinq premières années. Ce Règlement fut exécuté.

Divers Re-
glemens sur
les Dixmes.

Dans la suite la Colonie s'étant accrue, il fut nécessaire d'établir de nouvelles Cures. Alors on demanda que les Dixmes appartenissent aux Curés, & l'on commença de traiter de leur fixation. Ces deux points furent ordonnés par un Edit du Roy du mois de May 1679. cinq ans après l'érection de l'Eglise de Quebec en Evêché. Ce même Edit confirma aussi le Règlement provisionnel du Conseil Supérieur touchant les Dixmes; mais il ajouta que si les Dixmes n'étoient point suffisantes pour l'entretien des Curés, le Conseil y pourvoyeroit d'un supplément, qui seroit fourni par les Habitans & les Seigneurs; ce qui n'a pourtant point eu de lieu, parce que le Roy a bien voulu accorder sur son Domaine la somme de sept mille six-cent livres par an, pour aider à la subsistance des Curés.

Sur la fin de l'année 1683. on prit une autre voye pour contenter les Curés, à qui les dix-

niers arrangemens du Conseil n'avoient point parus suffisans. M. de LA BARRE, Gouverneur Général de la Nouvelle France, & M. de S. VALLIER, nommé Eveque de Quebec, voulurent regler les portions congrües, qui se payoient sur les Dixmes, à cinq-cent livres; mais le Roy dans une Lettre du dixième d'Avril 1684. adressée au premier, lui fit entendre que ce Reglement ne lui agréoit pas. « J'ai lu, disoit Sa Majesté, le Mémoire, que vous avez formé avec le Sieur Evêque de Quebec, pour la distribution des Cures, & la subsistance des Curés, & je vous avoué que le principe, sur lequel vous avez travaillé, me paroît très-préjudiciable au bien de la Colonie. Vous reglez la portion congrüe d'un Curé à cinq-cent livres, & il y en a même, à qui vous donnez davantage, dans un Pays nouvellement peuplé d'Habitans pauvres. . . . Vous sçavez qu'en France, où l'on n'a pas les mêmes raisons, les portions congrües les plus fortes ne vont qu'à cent écus, & qu'il y a un nombre infini de Curés, qui n'ont que cent cinquante livres, & ne laissent pas de vivre, & de faire leurs fonctions; & ce qu'il y a encore de plus fâcheux à cet égard, c'est que ledit Sieur Evêque a si bien persuadé les Prêtres, qu'ils ne peuvent pas vivre à moins de cinq-cent livres, qu'on aura peine à les réduire sur un autre pied. Cependant je veux qu'on accoutume ceux, qui n'ont que quatre-cent livres, à vivre pour cette somme.

Ces Messieurs n'ont pas laissé de tenter à diverses reprises de faire remettre les Dixmes au treizième; mais le Conseil Supérieur de Quebec s'y est toujours opposé, & comme à

la fin
cet A
de Ju
de leu
autre
que le
ment
accor
à qui
perme
par un
il fut
cinq p
deux-c
Enfi
cent ci
des me
des Eg
par un
fut att
gneurs
vertu
1679.
Eglises
tes les
Domai
parler
Chapit
Doyen
Archid
Chano
tion au
nomme
Pour
tout ce
Canada

La fin ils en appelèrent au Conseil du Roy, cet Appel leur a attiré un Arrêt du douzième de Juillet 1707. qui les déboutoit sans retour de leurs prétentions à cet égard. D'autre part, outre la somme de sept mille six-cent livres, que le Roy leur avoit assignée pour supplément des Dixmes, Sa Majesté en a encore accordé une de deux mille livres pour ceux, à qui leur grand âge, ou leurs infirmités ne permettoient plus de desservir leurs Cures, & par un Arrêt du vint-neuvième de Mars 1717. il fut réglé que cette somme seroit divisée en cinq portions de trois-cent livres, & une de deux-cent.

Enfin il y a encore deux sommes de treize-cent cinquante livres chacune, l'une en faveur des mêmes Curés, & l'autre pour la bâtisse des Eglises Paroissiales, dont le Patronage, par un Arrêt du vint-septième de Mars 1699. fut attribué à l'Evêque, à l'exclusion des Seigneurs, lesquels en avoient jouï jusques-là en vertu d'un premier Arrêt du mois de May 1679. & il fut ordonné par le dernier, que ces Eglises seroient bâties de pierres. Au reste toutes les sommes, que le Roy fournit de son Domaine pour les usages, dont je viens de parler, sont à la disposition de l'Evêque. Le Chapitre de la Cathedrale est composé d'un Doyen, d'un Grand Chantre, d'un Grand Archidiacre, d'un Théologal, & de douze Chanoines. Le Roy s'est réservé la nomination aux deux premières Dignités, l'Evêque nomme à tout le reste.

Pour revenir à l'Isle de Montreal, & finir tout ce qui regarde les Etablissements faits en Canada pour le Spirituel & pour les bonnes

Le Patronage des Cures attribué à l'Evêque.

Fondation d'un Hôpital à Montreal.

œuvres, Messieurs du Séminaire de S. Sulpice ne furent pas plutôt en possession de ce beau Domaine, qu'ils songerent à lui procurer un Hôpital, & ils furent assez heureux pour engager plusieurs personnes dans ce pieux dessein. Madame de BULLION donna soixante-deux mille livres, M. de LA DOVERSIERE, Lieutenant Général au Présidial de la Flèche, y consacra une partie de son bien, & ce fut par son Conseil que l'on choisit pour desservir cet Hôpital, des Filles de l'Hôtel-Dieu de cette même Ville, dont l'Institut a depuis été érigé en Religion par le Saint Siège. Ce fut la Demoiselle Manse, dont j'ai parlé plus haut qui reçut les Hospitalières à Montréal, & tant qu'elle vécut, elle voulut bien être chargée de l'administration du Temporel de leur Maison, en quoi elle fut très-bien secondée par M. de Maisonneuve, qui consentit à continuer de gouverner cette petite Colonie, après que l'Isle eut changé de Seigneurs.

Institution
des Filles de
la Congrégation.

Il commençoit à s'y former une Ville, dont la fondation fut marquée par un Etablissement, qui fait aujourd'hui un des plus beaux ornemens de la Nouvelle France. Elle le doit à Marguerite Bourgeois, cette sainte Fille, qui plusieurs années auparavant avoit suivi M. de Maisonneuve en Canada. Sans autre ressource, que son courage & sa confiance en Dieu, elle entreprit de procurer à toutes les jeunes personnes de son sexe, quelque pauvres, & quelque abandonnées qu'elles fussent, une éducation, que n'ont point dans les Royaumes les plus policés, beaucoup de Filles mêmes de condition, & elle y a réussi au point, qu'on voit toujours avec un nouvel

D
éton
de l'i
instru
rien
cuper
par
& le
qui
soin.
de la
quelq
Il
sein d
elles
des V
jamais
ture é
Instru
mande
qu'elle
permi
me on
peut-é
rendroi
le Conf
Les U
beaucou
de leur
hors de
Filles se
& la p
d'avoir
On avoi
la Nouv
cation d
n'a pas r

RALE
de S. Sulpice
n de ce beau
procurer un
eux pour en-
ce pieux des-
na soixante-
OVERSIERE,
de la Flèche,
en, & ce fut
our desservir
cel - Dieu de
a depuis été
ge. Ce fut la
ré plus haut
real, & tant
être chargée
de leur Mai-
ndée par M.
à continuer
e, après que

e Ville, dont
n Etablisse-
plus beaux
Elle le doit
ainte Fille,
avait suivi
Sans autre
a confiance
er à toutes
e, quelque
tes qu'elles
point dans
aucoup de
y a réussi au
un nouvel

DE LA N. FRANCE. LIV. VIII. 97
étonnement des Femmes jusques dans le sein
de l'indigence & de la misere, parfaitement
instruites de leur Religion, qui n'ignorent
rien de ce qu'elles doivent savoir, pour s'oc-
cuper utilement dans leurs Familles, & qui
par leurs manieres, leur façon de s'exprimer
& leur politesse, ne le cèdent point à celles,
qui parmi nous ont été élevées avec plus de
soin. C'est la justice, que rendent aux Filles
de la Congregation tous ceux, qui ont fait
quelque séjour en Canada.

Il paroît que dans la suite on avoit eu des-
sein d'en faire des Religieuses; car en 1709.
elles eurent défense de se cloître, & de faire
des Vœux. Elles répondirent qu'elles n'avoient
jamais eu intention de se renfermer, la Clô-
ture étant absolument incompatible avec leur
Institut; que par la même raison elles ne de-
mandoient point à faire des Vœux solennels,
qu'elles souhaitoient seulement qu'on leur
permett de faire des Vœux simples; mais com-
me on crut que ces Vœux les conduiroient
peut-être avec le tems à se cloître, ce qui les
rendroit beaucoup moins utiles à la Colonie,
le Conseil refusa d'y consentir.

Les Ursulines de Quebec contribuoient aussi
beaucoup de leur côté à donner aux personnes
de leur sexe une éducation convenable; mais
hors de l'enceinte de cette Capitale peu de
Filles sont à portée de fréquenter leurs Ecoles,
& la pauvreté du Pays ne leur permet pas
d'avoir un grand nombre de Pensionnaires.
On avoit eu en vûe, lorsqu'on les établit dans
la Nouvelle France, de les charger de l'édu-
cation des Filles Sauvages; mais l'exécution
n'a pas répondu aux esperances, qu'on en avoit

conçus, & bien des raisons ont fait abandonner ce projet. Les principales sont que ces Religieuses ne se sont pas trouvées en état de faire la dépense nécessaire pour l'exécuter, & que les Sauvages eux-mêmes ne se privent pas volontiers du plaisir d'avoir leurs Enfans avec eux. D'ailleurs ces Enfans, au sortir d'une Maison Régulière, se trouvant au milieu de la Barbarie, & exposées à toute la contagion de commerce avec les Infidèles, le sang & la nature reprenoient bientôt le dessus, & il ne leur restoit de la bonne éducation, qu'on leur avoit donnée, que plus d'ouverture d'esprit & des connoissances, qui leur devenoient pernicieuses par l'abus, que la plupart en faisoient.

Il auroit fallu se borner aux Filles des Sauvages Chrétiens & domiciliés dans la Colonie; mais c'étoit celles, qui avoient moins de besoin de ce secours, & l'expérience a fait voir qu'il étoit plus à propos de les laisser dans leur simplicité & dans leur ignorance; que les Sauvages peuvent être de bons Chrétiens, sans rien prendre de notre politesse & de notre façon de vivre, ou du moins qu'il falloit laisser faire au tems pour les tirer de leur grossièreté, qui ne les empêche pas de vivre dans une grande innocence, d'avoir beaucoup de modestie, & de servir Dieu avec une piété & une ferveur, qui les rendent très-propres aux plus sublimes opérations de la Grace.

On découvre
plusieurs Na-
tions.

Cependant l'Evêque de Petrée avoit à peine pris en main le Gouvernement de son Eglise, qu'il eut avis qu'on avoit découvert plusieurs Nations au Nord & à l'Ouest du Lac Huron: il songea aussitôt aux moyens de les faire éclairer des lumières de l'Evangile; il s'en ouvrit
au

DE L
an D. La
pour la
Missions
venables
envoya
Nations
siblemen
vie erran
vangile r
se étoit
Les Pe
Saint Lau
les Eskim
Esclaves,
tir quelq
ment de l
mœurs de
Loups & l
sont remp
société, n
que par la t
tôt doux &
parmi des
leur raison
qui furent
la conversi
de circonst
sion sur ses
un Protesta
Femme des
me possédée
nature de s
medes, qui
recours à l'E
ment; elle d
la cérémonie
Tom. II

an P. Lallemant, qui venoit d'être nommé pour la seconde fois Supérieur Général des Missions, & il prit avec lui les mesures convenables pour l'exécution de ce dessein. On envoya aussi un renfort de Missionnaires aux Nations Abénaquises, qui devenoient insensiblement toutes Chrétiennes; mais dont la vie errante empêchoit que le progrès de l'Evangile ne fût aussi rapide parmi elles, qu'on se l'étoit promis de leur docilité.

Les Peuples les plus voisins du Golphe de Saint Laurent étoient toujours en guerre avec les Eskimaux, & en amenoient souvent des Esclaves, dont on eut le bonheur de convertir quelques-uns. La servitude, & l'éloignement de leur Pays, adoucissoient un peu les mœurs de ces Barbares, aussi féroces, que les Loups & les Ours, dont leurs affreux Déserts sont remplis; sans Loix, sans principes, sans société, ne différant presque de ces Brutes, que par la figure humaine, ils devenoient bientôt doux & raisonnables, dès qu'ils se voyoient parmi des Hommes, qui faisoient usage de leur raison. Dans le petit nombre de ceux, qui furent alors gagnés à JESUS-CHRIST, la conversion d'une Femme fut accompagnée de circonstances, qui firent beaucoup d'impression sur ses Compatriotes, & plus encore sur un Protestant. Pendant qu'on instruisoit cette Femme des principes de la Foi, elle parut comme possédée du Démon; pour s'assurer de la nature de son mal, on lui fit quantité de remèdes, qui furent tous inutiles; on eut enfin recours à l'Eau bénite, qui la guérit parfaitement; elle demanda ensuite le Baptême, dont la cérémonie fut suivie de l'Abjuration d'un

Conversion
de quelques
Eskimaux.

1659.

Calviniste, qui ne put tenir contre un miracle si évident.

Plusieurs découvertes.

1660.

L'année suivante, un Algonquin, qui avoit employé deux années entières à voyager dans le Nord, rencontra aux environs de la Baye d'Hudson quantité de ses Compatriotes, que la crainte des Iroquois avoit contraint d'y chercher un asyle. Il y trouva aussi les Naturels du pays fort disposés à se joindre aux François, pour réprimer l'orgueil de cette Nation, qui s'étoit fait des Ennemis de toutes les autres, & qui commençoit à s'approcher d'eux. Ils chargerent même l'Algonquin de présens pour le Gouverneur Général, & ce Sauvage, qui étoit allé à la Baye d'Hudson par le Lac Supérieur, en revint par le Saguenay.

Dans le même tems, deux François, après avoir hyverné sur les bords du Lac Supérieur, avec un grand nombre de Familles Algonquines, eurent la curiosité de pénétrer plus avant à l'Ouest, & allerent jusqu'aux Sioux. Ils rencontrèrent sur leur route une Bourgade assez nombreuse de Hurons Tionnontatés, dont ils apprirent quelques particularités assez curieuses. Je n'en rapporterai, que ce qui sera nécessaire pour la suite de cette Histoire. Les

Ce qui se passe entre les Sioux & les Hurons.

Sioux non-seulement n'avoient eu jusques-là aucune connoissance des François; mais étoient fort peu connus des Nations Huronnes & Algonquines, avec lesquelles nous étions en commerce; du moins à en juger par le rapport des deux François, qui dirent, que leurs manieres parurent fort étranges & fort ridicules aux Tionnontatés & aux Ouraouais, lorsque ceux-ci se refugierent chez eux.

Ils en furent même insultés, ajoûterent-ils

en plus
leurs a
encore
mais
aux av
les Ou
crerent
attiré
de Lac
Avoine
Canots
point; a
si grand
pa aucu
loigner
pouvoie
allerent
cidental
Voyageu
De-là, l
remarque
pé le nez
de la tête
on leur r
on punis
ce sexe;
reux, que
Peuple. Il
en quaran
peuplées;
souvent de
dué immen
1689. ont
en ont parl
& l'un d'e
(4) Le P.

LE
e un mi-

qui avoit
ager dans
la Baye
otes, que
raint d'y
es Natu-
aux Fran-
Nation,
es autres,
d'eux. Ils
sens pour
age, qui
Lac Supé-

ols, après
Supérieur,
es Algon-
étrier plus
ux Sioux.
Bourgade
nonatés,
arités assez
ce qui sera
stoire. Les
jusques-là
mais étoient
nnes & Al-
étions en
par le rap-
t, que leurs
& fort ridi-
ouais, lors-
eux.
ouèrent-ils

DE LA N. FRANCE. LIV. VIII. 99

en plusieurs rencontres, ces Sauvages se fiant sur leurs armes à feu, dont leurs hôtes ignoroient encore l'usage; ils en tuèrent quelques-uns; mais enfin la fureur & le nombre suppléant aux avantages, qui rendoient les Hurons & les Outaouais si insolens, les Sioux en massacrèrent plusieurs. Un jour entr'autres, ayant attiré beaucoup de Hurons dans une espee de Lac, ou de Marais, tout couvert de Folle-Avoine, ils les y envelopperent avec leurs Canots dans des Filets, que ceux-ci ne voyoient point; après quoi, ils décochèrent sur eux une si grande quantité de Flèches, qu'il n'en échappa aucun: le reste jugea enfin à propos de s'éloigner d'une Nation, avec laquelle ils ne pouvoient plus esperer de se reconcilier, & allèrent s'établir au Sud-Est de la pointe Occidentale du Lac Supérieur, où nos deux Voyageurs les trouverent.

De-là, les François étant passés chez les Sioux, remarquerent des Femmes, à qui on avoit coupé le nez, & arraché une partie de la peau de la tête: ils en demanderent la raison, & on leur répondit, que c'étoit la peine, dont on punissoit l'adultere dans les personnes de ce sexe; ce qui leur parut d'autant plus rigoureux, que la Polygamie est tolerée parmi ce Peuple. Il étoit alors fort nombreux, & partagé en quarante Bourgades toutes grandes, & très-peuplées; & comme ces Bourgades changent souvent de place, le Pays Sioux avoit une étendue immense. Deux Jésuites, qui en 1687. & en 1689. ont fait quelques excursions parmi eux, en ont parlé comme d'un Peuple fort puissant, & l'un d'eux (*) m'a souvent témoigné,

(*) Le P. Joseph Marét.

1660.

qu'il regrettoit beaucoup de n'avoir pu se fixer parmi ces Sauvages, en qui il avoit trouvé de la douceur & du bon sens. Il ajoutoit, que les Sioux n'exerçoient point envers leurs Prisonniers ces horreurs, qui déshonnoient la plupart des autres Nations de ce Continent, & qu'ils ont conservé une connoissance assez distincte d'un seul Dieu.

J'ai dit ailleurs qu'on prétend qu'ils ont l'accent Chinois; c'est ce qu'on n'a pu encore vérifier jusqu'ici; mais leur maniere de vivre ressemble beaucoup à celle des Tartares. Peu de François ont appris leur Langue, qui seroit pourtant d'une grande utilité pour découvrir tout ce qui est au Nord-Ouest du Micissipi; & tout nous porte à croire qu'on y feroit des découvertes utiles, sur-tout par rapport à la Mer du Sud, dont il est presque certain qu'ils ne sont pas extrêmement éloignés.

Extrémité
où est réduit
le Canada.

Cependant il ne venoit aucun secours de France, & la Colonie du Canada ne se soutenoit plus que par une espece de miracle; on ne pouvoit s'éloigner des Forts, qu'on ne fût escorté; & en bien des endroits, on ne voyoit nulle apparence de faire la récolte, dont le tems approchoit. Plusieurs jugeoient qu'à la fin il faudroit tout abandonner; & quelques-uns commençoient à prendre des mesures pour repasser la Mer. Sept cent Iroquois, qui venoient de défaire un grand parti de François & de Sauvages, tenoient Quebec comme bloqué; les Ursulines & les Hospitalieres étoient obligées de sortir la nuit de leurs Monastères, où on ne les croyoit pas en sûreté, & sur la fin de l'Automne, lorsqu'on croyoit les Barbares retirés chez eux, on eut avis

DE
qu'ils
jeta
Un
confir
dessein
naire à
vir à u
tiré pa
étoient
roient
fut tou
pour r
surven
fait reb
tuer un
lequel
En e
de cett
Partis
la Colo
Ecclesia
mé M.
dire la
Sénécha
précède
l'Isle d'
qui étoit
une em
soient,
un Pris
gèrent
lasser;
de mon
mort, a
Plusie
& un gr

qu'ils tenoient encore la campagne, ce qui jetta par tout la consternation.

1660.

Un Huron, qui s'étoit échappé de leurs mains, confirma cette nouvelle, & ajouta que leur dessein avoit été d'attirer quelque Missionnaire à un pour-parler, & de l'arrêter pour servir à un échange, que quand ils auroient retiré par ce moyen tous ceux des leurs, qui étoient prisonniers parmi nous, ils ne garderoient plus de mesures : qu'ils se proposoient sur tout d'enlever un grand nombre d'Enfans pour repeupler leur Pays ; mais qu'il leur étoit survenu un accident, qui sans doute leur avoit fait rebrousser chemin, un deux, en voulant tuer un Cerf, ayant tiré sur le Chef du parti, lequel en étoit mort.

En effet, ils ne parurent plus de tout le reste de cette année, mais à la fin de l'Hyver plusieurs Partis se montrèrent en différens endroits de la Colonie, & y firent de grands ravages. Un Ecclesiastique du Séminaire de Montreal, nommé M. LE MAÎTRE, fut tué en revenant de dire la Messe à la campagne. M. de Lauson, Sénéchal de la Nouvelle France, & Fils du précédent Gouverneur Général, étant allé à l'Isle d'Orleans pour dégager son Beau-Frere, qui étoit investi dans sa maison, tomba dans une embuscade. Les Iroquois, qui le connoissoient, & qui souhaitoient avec passion d'avoir un Prisonnier de cette importance, le ménagerent quelque-tems, ne cherchant qu'à le lasser, mais voyant qu'il leur tuoit beaucoup de monde, ils tirèrent sur lui, & il tomba mort, avant qu'aucun eût osé l'approcher.

Hostilité des Iroquois.

Plusieurs autres personnes de considération, & un grand nombre d'Habitans & de Sauva-

ges eurent le même sort. Trente Attikamegues, parmi lesquels il y avoit quelques François, furent attaqués par quatre-vingt Iroquois, & se défendirent avec une valeur, qui auroit pû les sauver, s'ils-eussent combattu avec plus d'ordre; les Femmes mêmes se battirent jusqu'à la mort, & pas une ne voulut se rendre. Enfin, depuis Montreal jusqu'à Tadoussac, on ne voyoit que des traces sanglantes du passage de ces fiers Ennemis.

Maladies &
Phénomènes.

A ce terrible fléau le Ciel en ajouta un autre, qui acheva de réduire la Colonie aux abois. Les François & les Sauvages domiciliés furent attaqués d'une maladie, dont personne ne fut exempt, & qui enleva sur tout un très-grand nombre d'Enfans: c'étoit une maniere de coqueluche, qui se tournoit en pleuresie. On s'imagina qu'il y avoit du maléfice; & les Médecins furent les premiers à donner cours à cette opinion. Quand le Peuple est une fois frappé, son imagination le mene bien loin, & tout est Peuple en certaines rencontres. On publia ensuite qu'on avoit vû dans l'air une Couronne de feu; qu'aux Trois Rivières on avoit entendu des voix lamentables; qu'auprès de Quebec il avoit paru un Canot de feu, & dans un autre endroit un Homme tout embrasé, & environné d'un tourbillon de flammes; que dans l'Isle d'Orléans une Femme enceinte avoit entendu son fruit se plaindre, & tout cela fut suivi de l'apparition d'une Comète, qui acheva d'effrayer la Multitude, pour laquelle ce Phénomène n'est jamais indifférent, surtout dans un tems de calamité.

Toutefois au milieu de ces fraieurs, & au plus fort de l'orage, le calme parut tout-à-

DE
coup.
qui s'
les, q
de Fr
qui y
liberté
conve
un gr
Huror
régulie
Matro
l'Etat,
ration,
& que
avec le
enfin c
d'Onne
conserve
Peu
rurent
Juillet
avec un
cher, &
autant
Alliés l
des Can
& l'un d
ce derni
nard, &
tous les
dont ils
Goyogo
promire
François
vouloit c
tons, qu

coup. On apprit par quelques Prisonniers, qui s'étoient évadés des Bourgades Iroquoises, qu'il y avoit à Onnontagué une vingtaine de François, à qui on avoit donné la vie, & qui y jouissoient même d'une assez grande liberté : que dans ce même Canton on avoit converti une Cabanne en une Chapelle, où un grand nombre de Chrétiens, François, Hurons, Iroquois & Algonquins s'assembloient régulièrement pour faire leurs Prières : que les Matrones, qui sont le Corps principal de l'Etat, n'avoient point eu de part à la conspiration, qui avoit obligé M. Dupuy à se retirer, & que pendant sept jours elles avoient pleuré avec leurs Enfans le départ des Missionnaires, enfin que dans les Cantons de Goyogouin & d'Onneyouth il y avoit des Chrétiens, qui conservoient inviolablement leur Foi.

On apprend de bonnes nouvelles du Pays des Iroquois.

Peu de tems après les Partis Ennemis disparurent presque entièrement, & vers le mois de Juillet on aperçut de Montreal deux Canots avec un Pavillon blanc. On les laissa approcher, & on vit des Iroquois débarquer avec autant d'assurance, qu'auroient pu faire les Alliés les plus fidèles. C'étoient des Députés des Cantons d'Onnontagué & de Goyogouin, & l'un d'eux étoit le Chef le plus accrédité de ce dernier Canton, l'ancien Hôte du P. Mefnard, & l'amie le plus déclaré des François dans tous les tems. Ils ramenoient quatre François, dont ils proposèrent l'échange contre huit Goyogouins, Prisonniers à Montreal, & ils promirent même de rendre tous les autres François, dont ils étoient les Maîtres, si on vouloit délivrer tous les Sujets des deux Cantons, que nous avions entre les mains.

Députés Iroquois à Montreal.

Ils rendirent aussi à M. de Maisonneuve une Lettre, signée de tous les François Captifs dans ces mêmes Cantons : elle portoit qu'on les traitoit assez bien, & que tous les esprits paroissent fort portés à la paix ; mais que si on refusoit d'écouter les deux Députés, tout ce qu'ils étoient de François dans le Pays, seroient impitoyablement livrés au feu à leur retour. Le Gouverneur répondit aux Députés qu'il alloit écrire à M. d'Argenson, à qui seul il appartenoit d'accepter, ou de rejeter de pareilles propositions, & qu'en attendant ses ordres, ils pouvoient rester dans le Fort, où ils jouiroient d'une liberté entière.

Le P. le Moyne consent à les accompagner dans leur Pays.

Le Vicomte d'Argenson parut d'abord très-peu disposé à entrer en négociation ; mais considérant que dans l'état, où se trouvoit la Colonie, une mauvaise paix, pourvu qu'on se tint sur ses gardes, valoit encore mieux, que la continuation d'une guerre, qu'on n'étoit pas en état de soutenir, il changea de pensée. Un Homme, qui se noie, ne laisse pas de s'attacher à une branche, qu'il prévoit devoir se casser entre ses mains, quand il n'en trouve point d'autre. La plus grande difficulté étoit d'accorder un Missionnaire aux deux Cantons, qui ne vouloient de paix, qu'à cette condition. Le Vicomte fit sonder le P. le Moyne, qui répondit sans balancer qu'il étoit prêt à partir. C'étoit pour la cinquième fois, que ce Religieux se sacrifioit en pareilles occasions : il saisit avec avidité celle-ci, qu'il croyoit immanquable de donner sa vie pour la cause de Dieu, & le salut de la Colonie.

Sur ces entrefaites le Baron d'AVAUGOUR arriva de France pour relever M. d'Argenson,

auc
qu'
Fra
de
cau
ava
bien
auss
ter
qu'il
en
ne
seurs
fait,
mer
lui
les
n'atte
qu'on
néral
gran
& ne
guerr
tion ;
en Ca
de fa
essuye
qu'il g
Le
vango
Missio
lier av
Dablo
Nord
mence
départ

RALE
sonneuve une
s Captifs dans
toit qu'on les
les esprits pa-
mais que si on
urés, tout ce
Pays, seroient
à leur retour.
Députés qu'il
qui seul il ap-
er de pareilles
ses ordres,
, où ils jouis-

d'abord très-
ation ; mais
e trouvoit la
pourvu qu'on
core mieux ;
e, qu'on n'é-
changea de
ie, ne laisse
qu'il prévoyt
uand il n'en
de difficulté
x deux Can-
à cette con-
le Moyne,
étoit prêt à
ois, que ce
occasions :
u'il croyoit
our la cause
.
VAUGOUR
Argenson,

DE LA N. FRANCE. LIV. VIII. 105
auquel sa mauvaise santé, le peu de secours,
qu'il recevoit de la Compagnie de la Nouvelle
France, & quelques chagrins particuliers, que
de mauvais esprits ne cessioient point de lui
causer, avoient fait demander son rappel
avant le tems. Le nouveau Gouverneur fut
bien étonné de se voir chargé d'une Colonie
aussi délabrée. Il voulut commencer par visi-
ter tous les Postes, & après cette visite il dit
qu'il étoit charmé du Canada ; qu'on ignoroit
en France ce qu'il pouvoit valoir ; mais qu'il
ne comprenoit point comment ses Prédéces-
seurs s'étoient soutenus, comme ils avoient
fait, avec si peu de forces ; qu'il alloit infor-
mer le Roy de toutes choses, & que si on ne
lui envoyoit incessamment les Troupes &
les munitions, qu'on lui avoit promises, il
n'attendroit pas pour retourner en France,
qu'on lui eût donné un Successeur. Ce Gé-
néral étoit Homme de resolution, & d'une
grande droiture ; mais il s'en picquoit trop,
& ne sçavoit pas se replier. Il avoit fait la
guerre en Hongrie avec beaucoup de distinc-
tion ; mais il eut moins d'occasions d'exercer
en Canada ses bonnes qualités, qu'il n'en eut
de faire paroître ses défauts, & ils lui firent
essuyer bien des chagrins dans le peu de tems,
qu'il gouverna cette Colonie.

Le P. le Moyne étoit parti, lorsque M. d'A-
vaugour arriva à Quebec, & tandis que le
Missionnaire alloit travailler à nous reconci-
lier avec les Iroquois, les PP. Dreuilletes &
Dablon tâchoient de pénétrer à la Mer du
Nord, en remontant le Saguenay. Au com-
mencement de Juillet, deux mois après leur
départ, ils se trouverent à la source de la Ri-

E v

2661.

Le Baron d'A-
vaugour rele-
ve M. d'Ar-
genfon.

Voyage de
deux Mission-
naires dans le
Nord.

vière *Nekouba*, qui se décharge dans le *Lac de S. Jean*, & y effluient des chaleurs excessives, qu'ils attribuerent en partie à la hauteur du terrain, ayant fait cent lieues, disoient-ils, en montant toujours.

Description
du Lac Saint
Jean.

Le Lac S. Jean est la véritable source du Saguénay, & de plusieurs autres Rivières: il a vint lieues de circuit, sa figure est ovale; quantité d'Isles, dont il est semé, y font des points de vue fort agréables, & ses bords sont couverts de très-beaux arbres; mais on ne trouveroit peut-être pas ce Pays si charmant, si avant que d'y arriver, il ne falloit pas traverser les plus affreux déserts. C'est une reflexion, que devroient faire les Voyageurs, & qui les empêcheroit souvent de tomber dans des exagérations, qui les décréditent.

Maladie ex-
traordinaire.

Le P. Dablon parle dans son Journal d'une maladie fort singulière, & qu'on lui assura être assez commune dans ces Contrées Septentrionales. Une Personne devient tout-à-coup Lunatique & Hypochondriaque, ce qui dégénère bientôt en phrénésie. En cet état le Malade est saisi d'une faim de chair humaine si violente, qu'il se jette comme un Loup effamé sur tous ceux qu'il rencontre. A mesure qu'il trouve de quoi assouvir cette faim, elle croît, comme la soif d'un Hydropique; aussi ne manque-t-on jamais d'assommer d'abord ceux, qui sont attaqués de cette maladie.

La Source de la Rivière *Nekouba* étoit alors un lieu de Traite, où se rendoient presque toutes les Nations du Nord. C'est pourtant un si mauvais Pays, qu'on disoit par manière de proverbe, que les Maringouins mêmes n'y trouvoient pas de quoi vivre. Les deux Mis-

DE
fonna
bre de
mi les
selytes
trèrent
Infidél
ferent
loin, p
approc
tout re
nom d
Un
BAILL
S. Lau
du Go
sept ou
tant de
gue A
vages,
Chrétie
plusieu
bonds
qu'il s
Ces Na
d'hui;
sont de
L'Au
des Let
tagué.
route b
des O
qui n'a
des deu
aucun
nontag
Canton

tionnaires y rencontrèrent un très-grand nombre de Sauvages, qui les attendoient, & parmi lesquels il y avoit des Chrétiens & des Profelytes. Ils les instruisirent, & leur administrèrent les Sacremens; ils annoncerent aux Infidèles le Royaume de Dieu, & en baptiserent quelques-uns. Ils ne purent aller plus loin, parce qu'on eut avis que les Iroquois approchoient, & qu'ils venoient de détruire tout récemment une Nation, qui portoit le nom de l'*Ecreuil*.

Un autre Missionnaire, nommée le Pere BAILLOQUET, qui avoit descendu le Fleuve S. Laurent, depuis Tadoussac jusqu'à l'entrée du Golphe, fut encore plus heureux. Il visita sept ou huit Bourgades, qui composoient autant de Nations différentes, toutes de la Langue Algonquine: il trouva par tout des Sauvages, à qui il ne manquoit pour être de bons Chrétiens, que d'être instruits: il en baptisa plusieurs, & sur tout quantité d'enfans moribonds, & laissa une moisson bien préparée, qu'il se flattoit de recueillir l'année suivante. Ces Nations ne subsistent presque plus aujourd'hui; & l'on ne sçauroit bien dire ce qu'elles sont devenues.

L'Automne aprochant, on reçut à Quebec des Lettres du P. Le Moyne dattées d'Onnontagué. Ce Missionnaire avoit couru dans sa route bien des dangers de la part des Agniers, des Onneyouths & des Tsonnonthouans, qui n'avoient point eu de part à la Députation des deux autres Cantons. Il arriva enfin sans aucun accident fâcheux à deux lieues d'Onnontagué, & il y trouva le grand Chef de ce Canton, appelé GARAKONTHE, qui Py

Reception
faite au P. Le
Moyne à On-
nontagué.

1661.

attendoit avec une nombreuse suite, pour lui faire honneur. Il en fut d'autant plus surpris, que ce n'est point la Coutume parmi les Sauvages d'aller plus d'un quart de lieue au devant des Députés; mais son étonnement cessa, quand il eut bien connu celui, qui lui faisoit cette politesse.

Caractère de Garakonthié n'avoit de Sauvage, que la
Garakouthié. naissance & l'éducation, & avec toutes les bonnes qualités, qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître dans sa Nation, il avoit un excellent naturel, beaucoup de douceur, un génie supérieur & beaucoup de droiture: ses belles actions à la guerre, & sa dextérité à manier les esprits dans les Conseils, lui avoient acquis un grand crédit dans sa Nation; & le plus ordinaire emploi, qu'il en fit toujours, fut d'empêcher les résolutions violentes, & de ménager la paix avec les François, qu'il aimoit sincèrement: il leur avoit donné de grandes preuves de cette affection, en retirant des mains des Agniers un grand nombre d'entr'eux, & tous ceux, qui étoient actuellement captifs dans son Canton & dans les autres, lui avoient obligation de la vie.

Politique ra- Par une délicatesse de politique, qu'on est
finée de ce surpris de trouver dans un Sauvage, il ne
Chef Sauvage. voulut pas mener le P. le Moyne dans sa Cabanne, qu'il ne l'eût auparavant conduit chez tous les Chefs, dont il croyoit avoir besoin pour le dessein, qu'il avoit formé: il vouloit que tous regardassent la paix, à laquelle il travailloit, comme leur ouvrage, persuadé que s'il eût paru en faire son affaire, quelques-uns s'y seroient opposés par jalousie. Cette déférence les lui gagna tous à un point, qu'il en obtint

beau
d'Ao
l'end
des l
de T
bann
une
Lang
voyé
les i
milie

la par
me d
réuni
envo
avoit
il m'
quois
drois
l'avoit
répliq
fera p
& rép
déclar
dans l
la gue
venge
de ceu
tu me
que ri
fième
nonth

(4)
montag
Chef de

RATY
ite, pour lui
plus surpris,
rmi les Sau-
u au devant
ment cessa,
ui lui faisoit

ge, que la
c toutes les
s'empêcher
il avoit un
oureur, un
roiture : ses
dexterité à
lui avoient
ation; & le
oujours, fut
ntes, & de
qu'il aimoit
de grandes
etirant des
ed'entr'eux,
nent captifs
lui avoient

, qu'on est
age, il ne
dans la Ca-
nduire chez
besoin pour
oit que tous
travaillait,
ue s'il eût
es-uns s'y
e déference
l en obtint

DE LA N. FRANCE. LIV. VIII. 109
beaucoup plus qu'il n'avoit osé espérer. Le 12.
d'Août au son d'une cloche, qui étoit restée à
l'endroit, où avoit été la Chapelle des Jésuites,
des Députés d'Onnontagué, de Goyogouin &
de Tsonnonthouan s'assemblerent dans la Ca-
banne; le P. le Moyne y fut invité, & après
une courte priere, qu'il fit à haute voix en
Langue Iroquoise, il déclara qu'il étoit en-
voyé par Ononchio, dont il alloit exposer
les intentions : il mit ensuite ses présens au
milieu de l'Assemblée, & parla ainsi :

« C'est à toi, Onnontagué, que j'adresse « Discours
la parole : Le Goyogouin ton fils (A) est venu « du P. le
me dire, qu'il étoit député de ta part, pour « Moyne
réunir toute la Nation avec moi : l'avois-tu « dans un
envoyé ? On lui répondit que le Goyogouin « Conseil de
avoit dit vrai. Il fit un présent, & continua : « trois Can-
il m'a ajouté que si je délivrois tous les Iro- « tons
quois détenus dans mes prisons, tu me ren- «
drois tous les François que tu retiens captifs : «
l'avois-tu autorisé à cela ? le Goyogouin, lui
répliqua-t-on, a eu ordre de parler ainsi ; il ne
fera point désavoué. Il fit un second présent,
& reprit son discours : Tu m'as encore fait «
déclarer, que tu me priois d'enfoncer si avant «
dans la terre les os des Iroquois morts pendant «
la guerre, que personne ne songeât plus à les «
venger, & que tu souhaitois qu'on fit de même «
de ceux des François ; est-ce tout de bon que «
tu me faisois cette proposition ? » On l'assura «
que rien n'étoit plus sincère ; il fit un troi- «
sième présent, & ajouta : « Et toi, Tson- «
nonthouan, est-il vrai que tu m'as fait dire «

(A) Le Canton d'On- / c'est pourquoi il appelle
nontagué est comme le / tous les autres ses Fils,
Chef de tous les autres,

1661. „ depuis peu que tu voulois être compris dans
 „ le Traité de Paix, & que tu desirois d'avoir
 „ des François, qui vinssent s'établir dans ton
 „ Pays? Un chef répondit que son Canton avoit
 véritablement donné cet ordre; le Peſe lui
 „ donna un Collier, & finit en disant: « L'Ag-
 „ nier a toujours un mauvais esprit, je ſçai qu'il
 „ envoie ſous main des présens pour engager
 „ les autres à continuer la guerre, je n'ai rien
 „ à lui dire, ſinon qu'il trouvera à qui parler ».
 Le Miſſionnaire quittant ensuite le personnage
 d'Envoyé du Gouverneur Général, tourna le
 diſcours ſur la Religion, & fut écouté avec
 plaisir.

Reſolution de l'Orateur Iroquois déclara, 1^o. qu'on alloit
 renvoyer à Ononchio neuf François, & que ſi
 on retenoit les autres pendant l'hiver, ce
 n'étoit que pour tenir compagnie à Ondeffon
 (le P. le Moyne). 2^o. Que Garakonthié étoit
 nommé Chef de l'Ambaſſade, & que ce ſeroit
 lui, qui remettroit les neuf François à Onon-
 thio. Le Miſſionnaire parut ſurpris de cette
 réſolution, & repréſenta qu'on avoit promis
 de rendre la liberté à tous les François. On lui
 répondit que cela ne ſe pouvoit pas, & il ne
 jugea point à propos d'inſiſter davantage,
 perſuadé que ce ſeroit inutilement. D'ailleurs
 les Priſonniers étoient auſſi bien traités, qu'ils
 le pouvoient ſouhaiter.

Eloge du Sr.
 Hertel.

Il n'en étoit pas de même de ceux, que les
 Agniers retenoient dans leurs fers; ils y avoient
 beaucoup à ſouffrir, & ils ne pouvoient pas ſe
 répondre d'un jour de vie. Il y avoit parmi
 eux un jeune Homme de très-bonne Famille,
 nommé François HERTEL, lequel ſanctifioit

DE
 ſa ca-
 réſign-
 des p-
 table
 doigt
 ces ru-
 rable.
 ans,
 lonie
 mérite
 que j-
 l'honn-
 parmi
 l'Amb-
 Gar-
 bre, &
 Troup-
 duite
 OUTR-
 les fers
 Il étoit
 & il ſa-
 le Ma-
 embar-
 ſer che-
 qui ve-
 qualité
 faites,
 il aſſur-
 dre pou-
 dans le-
 du P. M-
 Au l-
 Parti d-
 alloient
 manger

sa captivité par une grande innocence, une résignation parfaite aux ordres du Ciel, & des pratiques de piété, qui le rendirent respectable à ses Ennemis mêmes. On lui brûla un doigt, on lui coupa un pouce, & il souffrit ces rudes opérations avec une patience inaltérable. Je l'ai vu en 1721. âgé de quatre-vingt ans, plein de forces & de santé; toute la Colonie rendant témoignage à sa vertu & à son mérite. La suite de cette Histoire fera voir que je ne devois point passer sous silence l'honneur, qu'il fit à la Religion Chrétienne parmi les plus grands Ennemis. Je reviens à l'Ambassade des Iroquois.

Garakonthié s'embarqua vers la mi-Septembre, & peu de jours après il rencontra une Troupe de Guerriers de son Canton, conduite par un Chef de reputation, nommé OUTREOUHATI. Ce Capitaine avoit été dans les fers à Montreal, & il venoit de s'en venger. Il étoit chargé de chevelures & de dépouilles, & il faisoit surtout parade de la soutane de M. le Maître. A cette vue Garakonthié parut embarrassé: ses Gens étoient d'avis de rebrousser chemin, ne pouvant se persuader, après ce qui venoit de se passer, qu'on les reçût en qualité d'Ambassadeurs; mais toutes réflexions faites, il fut d'avis de continuer son voyage; il assura ses Gens qu'il n'y avoit rien à craindre pour eux, tandis qu'il restoit des François dans leur Canton, & que la seule considération du P.^{re} Moyne leur serviroit de sauvegarde.

Au bout de quelques jours il trouva un Parti d'Onneyouths; il leur demanda, où ils alloient, & ils lui répondirent qu'ils vouloient manger des François: il leur fit des présens, &

Garakonthié arrive à Montreal.

Reception.

il les engagea à s'en retourner. Enfin il arriva à l'Isle de Montreal. Il y fut reçu comme le méritoient les services, qu'il avoit rendus aux François Captifs dans son Pays, & les mouvemens, qu'il s'étoit donnés pour procurer la paix. Il eut avec le Gouverneur Général des entretiens particuliers, où il fit paroître une grande sagesse & beaucoup d'esprit. Il agréa toutes les propositions, qui lui furent faites, il promit d'être de retour avant la fin du printems avec le reste des Prisonniers François, & l'on crut tellement pouvoir compter sur sa parole, qu'on lui remit tous les Iroquois qu'il redemanda; mais on ne fit pas assez réflexion que dans un Gouvernement tel, que celui des Sauvages, il ne faut pas toujours se reposer sur les paroles d'un seul Chef, quelque accredité & quelque honnête Homme qu'il soit.

La paix par-
toit s'éloi-
gner.

Il est vrai que l'esperance d'une paix prochaine, & beaucoup plus durable, qu'aucune de celles, qu'on avoit négociées jusques-là avec les Iroquois, n'étoit pas seulement fondée sur le credit & sur les bonnes intentions de Garakontié. On croioit les Cantons Supérieurs dans une situation à la regarder comme nécessaire, parce que les Andastes les avoient attaqués, & les pressoient vivement. D'un autre côté la guerre étoit fort vive entre les Agniers & les Mahingans, auxquels s'étoient jointes toutes les Nations Abénaquises; mais on eut bientôt des nouvelles certaines, qui firent connoître que les Iroquois n'étoient, ni aussi embarrassés, qu'on le disoit, ni aussi disposés à la paix, qu'on s'en étoit flatté.

On apprit que les Cantons Supérieurs, après avoir repoussé les Andastes, avoient fait des

DEL
excursio
nétreren
rapporte
jusqu'à l
de la mé
l'on a co
Nouvea
nie, con
Il y a au
furent bi
puisqu'ils
tement a
cherent
clesiastiqu
Enfin d
une bonn
en plein
Montreal
Le Major
mes bien
mais ayan
marche a
entre deux
Homme,
pe, jusqu'
rit, avec
toutes par
on en apri
tristes du
avec un p
de l'année
taouais, de
périeur.

Quelque
eussent tém
il s'apperçu

il arriva à
le mé-
aux Fran-
nemens,
a paix. Il
les entre-
ne grande
ta toutes
s, il pro-
printems
s, & l'on
a parole,
redeman-
tion que
des Sau-
poser sur
acredité
it.
aix pro-
u'aucune
usques-là
nt fondée
s de Ga-
périeurs
ne neces-
ent atta-
autre cô-
Agniers
jointes
s on eut
ui firent
ni aussi
disposés
rs, après
fait des

DE LA N. FRANCE. LIV. VIII. III

1662.

Excursions jusqu'en Virginie, d'où plusieurs pé-
nètrèrent bien loin du côté de l'Ouest. Ceux-ci
rapportèrent à leur retour qu'ils avoient poussé
jusqu'à la Mer, & qu'ils avoient vu des Peuples
de la même Religion, que les François, d'où
l'on a conjecturé qu'ils étoient allés jusqu'au
Nouveau Mexique, & au Golphe de la Californie,
communément appelé *la Mer Vermeille*.
Il y a aussi bien de l'apparence que les Agniers
firent bientôt la paix avec les Mahingans,
puisqu'ils continuèrent leurs courses, conjointement
avec les Onneyours, & qu'ils s'appro-
cherent de Montreal, où ils tuèrent un Ec-
clesiastique, nommé M. VIGNOL.

Enfin deux-cent Onnontagués parcoururent
une bonne partie de la Colonie, & attaquèrent
en plein jour plusieurs Habitans de l'Isle de
Montreal, qui travailloient dans la campagne.
Le Major de la Ville sortit avec vingt-six Hom-
mes bien armés pour leur faciliter la retraite;
mais ayant pris par les Bois, pour cacher sa
marche aux Ennemis, il se trouva tout-à-coup
entre deux feux. Il se battit tout le jour en brave
Homme, & fut très-bien secondé de sa Troupe,
jusqu'à ce qu'accablé par le nombre, il pé-
rit, avec tous les siens. On ne recevoit de
toutes parts, que des nouvelles affligeantes, &
on en aprit encore dans le même tems de bien
tristes du P. Mesnard, qu'on avoit accordé
avec un peu trop de facilité au mois d'Août
de l'année 1660. à une seconde Bande d'Ou-
taonais, descendue des environs du Lac Su-
périeur.

Quelque empressement, que ces Sauvages Aventures dū
eussent témoigné pour obtenir ce Missionnaire, P. Mesnard,
il s'apperçut bientôt qu'il avoit peu à espérer

de leur disposition à embrasser la Foy. Non-seulement ils l'obligerent de nager pendant tout le voyage, en sorte qu'il étoit contraint de prendre sur son sommeil pour réciter son Office; mais ils pousserent encore la brutalité jusqu'à lui jeter son Breviaire dans l'eau. D'ailleurs les vivres leur ayant manqué, comme il arrive presque toujours aux Sauvages, le P. Melnard se trouva réduit à une telle extrémité, que la nourriture la plus insipide & la plus dégoûtante étoit devenue pour lui un mets délicieux.

Ses conducteurs s'étoient attendus à rencontrer, en entrant dans le Lac Supérieur, des Sauvages, qui leur donneroient des rafraîchissemens, & ils furent frustrés de cette espérance. Quelque-tems après un Arbre en tombant brisa le Canot, où étoit le Missionnaire, & on le laissa seul en cet endroit avec trois Hommes sans vivres. Par bonheur, ils aperçurent quantité d'ossements sur le rivage; ils les pilèrent & en firent une espece de bouillie, qui les sustenta pendant quelque-tems. Le Serviteur de Dieu assuroit dans une Lettre, qu'on reçut après sa mort, que rien n'avoit plus servi à le soutenir au milieu de tant de croix, que ces paroles, qui lui avoient été dites par M. l'Evêque de Pétrée, qu'il avoit rencontré entre les Trois Rivières & Montréal: « Toutes sortes de raisons, mon Père, devoient vous retenir ici; mais Dieu est plus fort que toutes nos raisons, vous veut dans le Pays, où vous allez.

Au bout de six jours, on vint le chercher pour le conduire au lieu, qu'on avoit choisi pour y passer l'Hyver, & qui étoit une Anse

DE LA
de la part
y arriva le
le nom d
Fête en
de divers
& il aug
prédestin
sur que la
dans ces
secrètes de
tent qu'à
pour oper
la connoi
onction, q
Dans la
Apostoliqu
François, c
expédition
adoucîr le
l'endurcisse
le salut de
risques. Ces
le traiter, c
route; & il
empêchoit
parler de la
sur eux les n
été accablés
fort en usag
Enfin apr
un lieu si tr
que de gland
un peu d'hu
fut appelé
établis dans
(.) On don

de la partie Méridionale du Lac Supérieur. Il y arriva le quinzième d'Octobre, & lui donna le nom de *Saint Thérèse*, dont on celebre la Fête en ce jour. Il y trouva quelques Chrétiens de diverses Nations, qui l'occupèrent assez, & il augmenta leur nombre de quelques Ames prédestinées; pour le salut desquelles il lui parut que la Providence Divine l'avoit conduit dans ces Deserts. Ce sont-là de ces ressorts secrets de la bonté de Dieu, qui ne se manifestent qu'à ceux, dont elle veut bien se servir pour operer les miracles de sa Grace, & dont la connoissance répand sur leurs travaux une onction, qu'ils sont seuls capables de goûter.

Dans la Lettre que j'ai déjà citée, l'Homme Apostolique ajoutoit, que la piété de quelques François, qui l'avoient accompagné dans cette expédition, contribuoit encore beaucoup à adoucir le chagrin, qu'il ressentait de voir l'endurcissement de la plupart de ceux, pour le salut desquels il s'étoit exposé à tant de risques. Ces Barbares continuoient toujours à le traiter, comme ils avoient fait pendant la route; & il s'aperçut bientôt que ce qui les empêchoit de l'écouter, quand il vouloit leur parler de la Religion, étoit la crainte d'attirer sur eux les malheurs, dont les Hurons avoient été accablés; outre que la polygamie étoit fort en usage parmi eux.

Enfin après plus de huit mois de séjour dans un lieu si triste, & où il n'avoit guères vécu que de glands & d'écorces d'Arbres pilés, avec un peu d'huile pour tout assaisonnement, il fut appelé par des Hurons, qui s'étoient établis dans l'Île *Chagouamigon* (*) ou de

(*) On donne ordinairement ce nom à une Anse

S. Michel, à l'extrémité Occidentale du Lac. Parmi les François de la Troupe, il s'en trouvoit, qui avoient fait ce voyage, & qui mirent tout en œuvre pour le détourner de l'entreprendre : ils l'assurèrent, qu'il étoit de cent lieuës au moins ; que les chemins étoient affreux, & que dans l'épuisement, où il étoit, il y avoit de l'imprudence à s'y engager. Il leur répondit, qu'il ne pouvoit pas finir plus glorieusement sa course, qu'en cherchant à gagner des Ames à JESUS-CHRIST ; & le treizième de Juin de l'année 1661. il se mit en marche avec un très-saint Homme, nommé Jean Guerin, qui depuis vint ans étoit au service des Missionnaires.

La mort.

Il se sépara avec regret des autres François & de ses Néophytes, qui avoient fait jusqu'alors toute sa consolation ; il s'attendrit sur eux en leur disant adieu, les assura qu'ils ne le reveroient plus sur la Terre, & les laissa fort touchés de le voir courir à une mort presque certaine. Quelques Hurons étoient venus pour lui servir de guides ; mais comme ils approchoient de leur Village, ils le quitterent en disant, qu'ils alloient chercher des vivres. Le Pere, qui se sentoit épuisé, s'arrêta pour les attendre ; mais après avoir attendu quinze jours, sans qu'il parût personne, ils s'embarqua dans un Canot, qu'il trouva par hazard au bord d'une Riviere.

Le vingtième d'Août, il fut obligé de marcher quelque-tems, pour éviter un rapide ; & tandis que son Compagnon étoit occupé à porter le Canot, & à le charger, il entra dans

célèbre, qui est vis-à-vis | c'est le nom propre de
de l'Isle *S. Michel* ; mais | l'Isle même.

DE L
le Bois,
du quel
pour l'a
fusil, &
tours da
chant ph
n'étoient
à leur Vi
deux jou
ces Sauv
naire, &
la poudre
cet hom
disant qu
C'étoit
en soit, o
qu'étoit d
trouvé que
Sauvage,
l'avoit eu ;
soutenne &
une Cabane
espece de c
festins de to
un effet de
où ce Relig
de ces quar
parmi les Fr
velle France
naire plus ac
rement doiti
dans l'esprit
tout paru, c
passé chez les
Son Dome
les Hurons &

le Bois, & s'y égara. Guerin, après l'avoir attendu quelque-tems, se mit à crier de toute sa force pour l'appeler; il tira ensuite quelques coups de fusil, & tout cela étant inutile, il fit plusieurs tours dans le Bois, sans rien découvrir. Ne sachant plus que faire, & persuadé que les Hurons n'étoient pas loin, il prit le parti de se rendre à leur Village, où il arriva effectivement en deux jours. Il fit entendre le mieux qu'il put à ces Sauvages l'accident survenu au Missionnaire, & il en engagea un, en lui donnant de la poudre & du plomb, à l'aller chercher; mais cet homme revint au bout de deux heures, en disant qu'il avoit vû l'Ennemi.

C'étoit apparemment une défaite: quoiqu'il en soit, on n'a jamais pû sçavoir au juste ce qu'étoit devenu le P. Mesnard. Son sac fut trouvé quelque-tems après entre les mains d'un Sauvage, qui ne voulut pas dire de qui il l'avoit eu; & au bout de plusieurs années, la Couronne & son Breviaire furent reconnus dans une Cabanne de Sioux, qui leur rendoient une espece de culte, en leur présentant dans leurs festins de tous les mets qu'on servoit. C'étoit un effet de la grande réputation de sainteté, où ce Religieux étoit parmi tous les Peuples de ces quartiers-là. Elle n'étoit pas moindre parmi les François; & véritablement la Nouvelle France n'avoit point alors de Missionnaire plus accompli. Le Ciel l'avoit particulièrement doué d'un talent rare, pour s'insinuer dans l'esprit des Sauvages; ce qui avoit sur tout paru, dans le peu de tems qu'il avoit passé chez les Goyogouins.

Son Domestique resta fort peu de tems avec les Hurons & retourna joindre les François.

Mort de son Domestique.

de la
du Lac
s'en trou-
, & qui
tourner de
il étoit de
ins étoient
où il étoit,
ngager. Il
finir plus
erchant à
s; & le
. il se mit
ne, nont-
ans étoit

s François
it jusqu'à
rit sur eux
s ne le re-
a fort tou-
esque cer-
enus pour
ils appro-
tèrent en
vivres. Le
pour les
u quinze
embarqua
azard au

de mar-
apide; &
occupé à
entra dans
propre de

qu'il avoit laissés à l'Anse de Sainte Thérèse. Il y passa l'Hyver, pendant lequel il baptisa plus de deux cent enfans moribonds, la plupart Outaouais. L'Été suivant, il fit plusieurs courses; & un jour que la pluie l'avoit obligé de se mettre à couvert sous son Canot, le fusil d'un de ses Compagnons s'étant débandé, le tua, tandis qu'il étoit en prières; il n'eut que le tems de prononcer le Nom de JESUS. Tel fut le succès du second voyage que les Outaouais firent avec des Missionnaires. Ils n'en ont eu dans la suite, que quand ils se sont fixés avec d'autres Sauvages, mieux disposés qu'eux à recevoir l'Evangile, & n'ont pas plus profité des secours, que le Ciel leur procuroit. De sorte que jusqu'à présent, ils n'ont guères eu de part au Royaume de Dieu, que par les Enfans qu'on a pû baptiser à la mort.

Le P. le Moyne retourne à Montréal avec tous les Prêtres Français. Conduite de Garakonthié.

Cependant, malgré les dernières hostilités des Onnontagués, le P. le Moyne exerceoit assez librement dans ce Canton toutes les fonctions de son Ministère. Ce n'est pas qu'il ne s'aperçût bien d'abord, que tous les esprits n'étoient pas également portés à la paix; mais il crut devoir dissimuler, & cette conduite lui réussit. Garakonthié étoit revenu chargé de présens, & charmé des bonnes manières des François. Il fut assez surpris de trouver une partie de la Nation dans des dispositions si différentes de celles, où il les avoit laissés; & ce qu'il apprit de la défaite du Major de Montreal, le toucha sensiblement. Il reconnut même bientôt qu'on se mettoit en garde contre lui; & s'il n'eût eu une fermeté à toute épreuve, il courroit risque d'être désavoué par ceux-là mêmes, qui l'avoient député vers le Gouverneur Général.

DE

Il se prudent honneur nége de enfin à Le Tra tous les P. le M la réserv chasteré se marie il s'en Femme mettoit fit point qui après s'il ne co vint à l'e

Le ret Baron d' gocié de voit de les Cant rudes. Pa partis de avoir de avoient f le Roy d lonie, qu née & ré chargé de qui com esperoien qui conn nada, & faire écou

Il se comporta en cette rencontre avec une prudence & une dextérité , qui auroit fait honneur à un Homme élevé dans le ménage de la plus raffinée politique ; & il vint enfin à bout de consommer son ouvrage. Le Traité fut ratifié par les Trois Cantons , & tous les Prisonniers François furent rendus au P. le Moyne , qui les conduisit à Montreal , à la réserve d'un seul , qui mourut martyr de la chasteté conjugale. On l'avoit voulu forcer à se marier dans la Cabanne , où il étoit esclave : il s'en étoit défendu sur ce qu'il avoit une Femme , & sur ce que sa Religion ne lui permettoit pas d'en avoir deux. Cette réponse ne fit point changer de résolution à son Maître , qui après l'avoir souvent menacé de le tuer , s'il ne consentoit à ce qu'il desiroit de lui , en vint à l'exécution , & lui cassa la tête.

Le retour des autres , convainquit bien le M. Boucher Baron d'Avaugour que Garakonthié avoit né-^{va en Cour}gocié de bonne foi ; mais les avis , qu'il rece-^{représenter les}voit de toutes parts de ce qui se passoit dans ^{besoins de la}N. France, les Cantons , lui causoient de grandes inquiétudes. Par les derniers Vaisseaux , qui étoient partis de Quebec , ce Général & tout ce qu'il y avoit de personnes en place dans le Pays , avoient fortement écrit en Cour pour supplier le Roy de prendre sous sa protection une Colonie , qui se trouvoit absolument abandonnée & réduite aux derniers abois. Ils avoient chargé de leurs Mémoires le Sieur BOUCHER , qui commandoit aux Trois Rivières ; & ils esperoient beaucoup du zèle de cet Officier , qui connoissoit mieux que personne le Canada , & que sa vertu rendoit très-propre à se faire écouter favorablement du Prince.

1662.

Le Roy y en-
voie du se-
cours.

Il fut en effet très-Bien reçu de Sa Majesté, qui témoigna beaucoup de surprise, en apprenant qu'un si bon Pays eût été si fort négligé. Elle nomma ensuite M. DE MONTS Commissaire pour en faire la visite & y intimiser ses ordres, & commanda qu'on y envoyât incessamment quatre cent Hommes de ses Troupes, pour y renforcer les Garnisons des postes les plus exposés. M. de Monts s'embarqua à la Rochelle, dès que la navigation fut libre; & chemin faisant, prit possession au nom du Roy du Fort de Plaisance dans l'Isle de Terre-Neuve. Son arrivée à Quebec y causa une grande joye, & par les secours présens, qu'il y amenoit, & par l'esperance qu'il y donna, que l'année suivante il en viendrait de plus considerables encore; mais la Nouvelle France en avoit besoin de plus d'une sorte.

Abus de la
Traite de
l'Eau-de-vie.
Conduite irré-
guliere du Ba-
ron d'Avau-
gour à ce su-
jet.

Jusques-là, les Gouverneurs Généraux avoient assez tenu la main à faire exécuter les ordres, qu'ils avoient eux-mêmes donnés de ne point vendre d'Eau-de-vie aux Sauvages; & le Baron d'Avaugour avoit décerné des peines très-severes contre ceux, qui contreviendroient à ses Ordonnances sur ce point capital. Il arriva qu'une Femme de Quebec fut surprise en y contrevenant, & sur le champ conduite en prison. Le P. Lallemand, à la priere de ses Parens, ou de ses Amis, crut pouvoir sans consequence interceder pour elle. Il alla trouver le Général, qui le reçut très-mal, & qui sans faire réflexion qu'il n'y a point d'inconsequence dans les Ministres d'un Dieu, qui a donné sa vie pour détruire le péché & sauver le Pécheur, à agir avec zèle pour réprimer le vice, & à demander grace pour

le

DE
le Crin
puisqu
une fau
ne le se
Un
répond
en impl
& que
justice:
humeur
qu'il y
d'honne
parole,
fut bien
trême. O
haut con
meté vra
une digu
l'Evêque
grand, po
sures de l'
Comme
lâcher de
vectives re
sans religio
& que l'att
leur Troup
joignirent a
parts que le
l'on a été su
calomnie re
imprimé so
quelques Pa
faire sur cela
au Conseil de
d'autant plus
Tome

Sa Majesté,
 , en appre-
 port négligé.
 s Commis-
 intimer les
 oyât inces-
 ses Troup-
 s des postes
 imbarqua à
 n fut libre;
 au nom du
 e de Terre-
 causa une
 sens, qu'il
 y donna,
 oit de plus
 elle France

Généraux
 écouter les
 donnés de
 Sauvages;
 écerné des
 ui contre-
 ce point
 e Quebec
 le champ
 ant, à la
 mis, crut
 pour elle.
 ecut très-
 u'il n'y a
 istres d'un
 e le péché
 éle pour
 race pour
 le

DE LA N. FRANCE. LIV. VIII. 121

Le Criminel, lui répondit brusquement, que
 puisque la traite de l'Eau-de-vie n'étoit pas
 une faute punissable pour cette Femme, elle
 ne le seroit désormais pour personne.

1662.

Un peu plus de sang-froid lui auroit fait
 répondre au Supérieur qu'il faisoit son devoir
 en implorant sa clémence pour cette Femme,
 & que pour lui, le sien l'obligeoit de faire
 justice: mais il ne consulta que sa mauvaise
 humeur & sa droiture mal entendue; & ce
 qu'il y eut de pis, c'est qu'il se fit un point
 d'honneur de ne point retrasser l'indiscrète
 parole, qui lui étoit échappée. Le Peuple en
 fut bientôt instruit, & le désordre devint ex-
 trême. On commença même à investir tout
 haut contre les Confesseurs, qui avec une fer-
 meté vraiment sacerdotale vouloient opposer
 une digue à ce torrent. On n'épargna point
 l'Evêque de Pétrée, qui avoit jugé le mal assez
 grand, pour employer à sa guérison les Cen-
 sures de l'Eglise.

Comme ces clameurs ne leur firent rien re-
 lâcher de leur sévérité, les plaintes & les in-
 vectives redoublèrent. Quelques jeunes Gens
 sans religion, récemment arrivés de France,
 & que l'attention des Pasteurs à veiller sur
 leur Troupeau incommodoit beaucoup, se
 joignirent aux Mécontents; on cria de toutes
 parts que les consciences étoient gênées, &
 l'on a été surpris, avec raison, de voir cette
 calomnie renouvelée depuis dans un Livre
 imprimé sous le nom d'un Religieux. Enfin
 quelques Particuliers se crurent autorisés à
 faire sur cela des Mémoires, & à les envoyer
 au Conseil du Roy; mais leurs Requêtes furent
 d'autant plus mal reçues, qu'outre qu'on pé-

Calomnies
 intentées à ce
 sujet contre
 l'Evêque &
 les Mission-

1662.

nétra sans peinte les motifs, qui les faisoient parler, les faits calomnieux, dont ils avoient voulu appuyer leurs plaintes, furent démentis par des Personnes en place, dont le témoignage ne pouvoit pas être suspect.

Scandales arrivés parmi les Sauvages. D'ailleurs l'Evêque de Petricé, & tout ce qu'il y a oit d'Ecclesiastiques en Canada, avoient une réputation trop bien établie, pour être entamée par de pareilles accusations. Mais si les Calomniateurs ne trouverent point d'appui à la Cour, le mal n'en fit pas des progrès moins rapides; & le désordre alla si loin, que bientôt on n'écouta plus, ni Evêque, ni Prédicateurs, ni Confesseurs, & que, ni les menaces de la colere Divine, ni les foudres de l'Eglise, ne purent arrêter un torrent, qui avoit rompu ses digues. Le commerce de l'eau-de-vie étant ouvertement toléré par celui-là même, qui seul pouvoit le reprimer efficacement, les Sauvages, qui ne sont pas libres de s'en abstenir, quand on leur en présente, & en qui le moindre effet de cette boisson, est de leur ôter le jugement, se porterent à des scandales, qui firent verser bien des larmes à ceux, à qui il en avoit tant coûté pour les engendrer à JESUS-CHRIST.

En vain les Anciens & les Chefs des Bourgades mirent tout en usage pour arrêter ce furieux débordement; en vain supplierent-ils le Gouverneur Général d'interposer toute son autorité pour les seconder, en faisant garder ses propres Ordonnances; ils ne gagnèrent rien sur un esprit prévenu qu'on lui exageroit le mal. Ainsi le désordre alla toujours croissant, & gagna les plus fervens Néophytes: de sorte qu'à la réserve de quelques-uns, qui

DE
s'étoient
point
la cour
le mên
Rivière
Jeine; t
là si ex
des Infir
Christia
phêmes
Alors
zèle inu
parti d'a
Thronq
il obtint
nécessaire
daleux;
Troupeau
nus; & p
la terreur
avoit déjà
France de
grande pan
tés.

Le fait,
dinaire, q
supprimer
le témoign
une Colonie
rivé, & les
dont quelqu
avoient acq
l'abri du plu
pas que je p
constances,
sions; il n'y

LE
s faisoient
ils avoient
t démentis
le témoi-

& tout ce
Canada ,
ablie , pour
tions. Mais
point d'ap-
les progrès
i loin , que
vêque , ni
que , ni les
les foudres
orront , qui
ce de l'eau-
par celui-là
ner efficace-
t pas libres
n présente ,
te boisson ,
porterent à
ien des lar-
côté pour

fs des Bour-
rêter ce fu-
pllièrent-ils
er toute son
ifant garder
e gagnerent
ui exagéroit
jours croif-
Néophytes :
es-uns , qui

DE LA N. FRANCE. LIV. VIII. 123
s'étoient volontairement condamnés à ne
point sortir de Sylleri , pour se préserver de
la contagion , & de quelques autres , qui pour
le même dessein s'étoient retirés des Trois
Rivieres , & réfugiés au Cap de la Magde-
leine ; tous ces nouveaux Chrétiens , jusques-
là si exemplaires , & qui faisoient l'admiration
des Infidèles mêmes , devinrent l'opprobre du
Christianisme , qu'ils exposèrent aux blas-
phêmes & à la risée des Ennemis de Dieu.

Alors le saint Evêque de Petrée voyant son *L'Evêque de*
zèle inutile & son autorité méprisée , prit le *Petrée en por-*
parti d'aller porter ses plaintes au pied du *te ses plaintes*
Trône , & passa en France. Il fut écouté , & *au Roy.*
il obtint du Roy tous les ordres , qu'il jugea
nécessaires pour faire cesser le commerce scan-
daleux , qui faisoit tant de ravages dans son
Troupeau ; mais le Ciel les avoit déjà préve-
nus ; & par un de ces événemens , qui répand
la terreur dans les âmes les plus libertines , on
avoit déjà eu la consolation dans la Nouvelle
France de voir rentrer dans le devoir la plus
grande partie de ceux , qui s'en étoient écar-
tés.

Le fait , que je vais rapporter , est si extraor-
dinaire , que je n'aurois point balancé à le
supprimer , ou à passer légèrement dessus , si
le témoignage unanime & constant de toute
une Colonie , au milieu de laquelle il est ar-
rivé , & les prodigieux effets , qu'il a causés ,
dont quelques-uns subsistent encore , ne lui
avoient acquis une notoriété , qui le met à
l'abri du plus effronté Pyrrhonisme. Ce n'est
pas que je prétende en garantir toutes les cir-
constances , dont on a rempli certaines Rela-
tions , il n'y a rien , où l'on se permette plus

1662.

l'exageration, que le merveilleux, qui est bien constaté. Je me bornerai donc aux Mémoires les plus sûrs, & où je n'ai rien remarqué, qui ne fût autorisé par une Tradition, dont j'ai connu plusieurs témoins au-dessus de tout reproche.

Phénomènes
surprenans.

1663.

Pendant l'automne de 1662. peu de jours après le départ de M. de Petré, on vit voler dans l'air quantité de feux sous différentes figures, toutes assez bizarres. Sur Quebec & sur Montreal il parut une nuit un globe de feu, qui jettoit un grand éclat, avec cette différence, qu'à Montreal il sembloit s'être détaché de la Lune, qu'il fut accompagné d'un bruit semblable à celui d'une volée de Canons, & qu'après s'être promené dans l'air l'espace d'environ trois lieues, il alla se perdre derrière la Montagne, d'où l'Isle a pris son nom; au lieu qu'à Quebec il ne fit que passer, & n'eut rien de particulier.

Le septième de Janvier de l'année suivante une vapeur presque imperceptible s'éleva du Fleuve, & frappée des premiers rayons du Soleil, devint transparente, de sorte néanmoins qu'elle avoit assez de corps pour soutenir deux Parelies, qui parurent aux deux côtés de cet Astre. Ainsi l'on vit en même tems comme trois Soleils, rangés sur une ligne parallèle à l'Horison, éloignés les uns des autres en apparence de quelques toises, & chacun avec son Iris, dont les couleurs variant à chaque instant, tantôt étoient semblables à celles de l'Arc-en-Ciel, & tantôt d'un blanc lumineux, comme s'il y avoit eu derrière un grand feu. Ce spectacle dura deux heures entières, il recommença le quatorze; mais ce jour-là il fut moins sensible.

DE
Ce q
blic, &
propos
s'agit p
que cell
avant l'
juger pa
d'un ave
ordinaire
sions, e
la Justice
ainsi le
nivites,
menacés
il y a pe
plus mar
Quoiq
Février d
bruit sou
blement
d'exemple
fondé sur
nente en
petit nom
de grands
monde à
vailler de
roux du Ci
velle Franc
Le troisi
quine, fer
dans la Cab
crut entend
deux jours
& le lenden
Forêt avec

Ce que je vais ajouter n'a pas été aussi public, & chacun en croira ce qu'il jugera à propos; mais je dois faire observer qu'il ne s'agit point de prédictions faites après coup, que celles, qu'on va voir, ont été connues avant l'événement; que cet événement, à en juger par l'effet, qu'il produisit, a tout l'air d'un avertissement du Ciel, & que la conduite ordinaire de la Providence en pareilles occasions, est de faire avertir les Coupables que la Justice divine est prête à lancer la foudre: ainsi le Seigneur en usa-t'il à l'égard des Ninivites, qui parerent le coup, dont ils étoient menacés, par une pénitence exemplaire, & il y a peut-être ici quelque chose encore de plus marqué, comme nous le verrons bientôt.

Quoiqu'il en soit, au commencement de Février de la même année, il se répandit un bruit sourd qu'il y auroit bientôt un Tremblement de Terre, dont on n'avoit point d'exemple dans l'Histoire, & ce bruit étoit fondé sur les discours d'une Personne éminente en piété, qui s'en étoit ouverte à un petit nombre de ses Amis, & qui se donnoit de grands mouvemens pour engager tout le monde à se bien mettre avec Dieu, & à travailler de tout son pouvoir à calmer le courroux du Ciel justement irrité contre la Nouvelle France.

Le troisième du même mois une Algonquienne, fervente Chrétienne, étant la nuit dans sa Cabanne, éveillée & assise sur son lit, crut entendre une voix, qui disoit que dans deux jours il arriveroit des choses inouïes, & le lendemain, comme elle étoit dans la Forêt avec sa Sœur, faisant sa provision de

1663.

Prédictions
d'un Tremble-
ment de Terre.

bois, elle entendit encore très-distinctement la même voix, qui lui dit que le jour suivant entre cinq & six heures du soir la Terre trembleroit d'une manière terrible. Sa Sœur n'entendit point la voix, & ne s'aperçut de rien.

Une jeune Fille de la même Nation, qui menoit une vie toute Angelique, & à qui la piété & la confiance en la vertu de la Croix du Sauveur, avoient mérité la guérison subite d'une maladie, jugée incurable par les Médecins, crut voir en songe la nuit du quatre au cinq la Mere de Dieu, qui lui marquoit l'heure & toutes les circonstances de ce Tremblement. Le soir du cinq, très-peu de tems avant que le Tremblement commençât, elle parut comme hors d'elle-même, & se mit à crier de toute sa force par deux fois, *Ce sera bientôt*, ce qui jeta tous ceux, qui l'entendirent dans un grand faiblissement.

Enfin le même jour la Mere Marie de l'Incarnation, cette illustre Fondatrice des Ursulines de la Nouvelle France, dont les Ouvrages, si généralement estimés, font voir qu'elle n'étoit rien moins qu'un esprit foible, après avoir reçu du Ciel plusieurs avis de ce qui devoit arriver, & dont elle avoit fait part au P. Lallemant son Directeur, étant sur les cinq heures & demie du soir en Oraison (*), crut voir le Seigneur irrité contre le Canada, & se sentir en même tems portée par une force supérieure à lui demander justice des crimes, qui s'y commettoient. Tout ce qu'elle put faire pour adoucir la rigueur de cet ordre, en

(*) Elle raconte tout ceci dans ses Lettres en tierce Personne; mais on

a tout lieu de croire que c'étoit d'elle même qu'elle parloit.

DE
s'y soun
Prieres
périssen
Un
assurée
mencer
faisoit d
tout ce
apperçut
quatre ex
agitoient
ce, & u
qui de te
fureur, p
le Ciel é
toute la v
fait un tr
monde à
Alors o
que tous l
de violenc
terre, tant
que les po
se refermo
toutes les
touchât po
ne faisoien
doient; qu
s'écrouloie
des cris & c
surface de l
que sembla
les Arbres s
tres, & que
tomber assés
On enten

ALY
incontinent
ur suivant
erte trem-
œur n'en-
ut de rien-
tion, qui
& à qui sa-
la Croix
son subite-
les Mede-
quatre au-
oit l'heure
nblement.
avant que
parut com-
er de toute
tôt, ce qui
t dans un

ie de l'In-
des Ursu-
es Ouvra-
oir qu'elle
ole, après
ce qui de-
part au P.
r les cinq
(4), crut
ada, & se
e force su-
es crimes,
u'elle put
ordre, en

e croire que
même qu'el-

DE LA N. FRANCE. LIV. VIII. 127
s'y soumettant, ce fut d'ajouter de ferventes
Prieres pour obtenir du Ciel que les ames ne
périssent point avec les corps.

1663.

Un moment après elle se sentit comme
assurée que la vengeance divine alloit com-
mencer à éclatter, & que le mépris, que l'on
faisoit des Ordonnances de l'Eglise, étoit sur
tout ce qui allumoit la colere divine. Elle
aperçut presqu'aussitôt quatre Démons aux
quatre extrémités de la Ville de Quebec, qui
agitoient la Tetre avec une extrême violen-
ce, & une Personne d'un port majestueux,
qui de tems en tems lâchoit la bride à leur
fureur, puis la retiroit. Dans le même instant,
le Ciel étant fort serein, on entendit dans
toute la Ville un bruit semblable à celui, que
fait un très-grand feu; ce qui obligea tout le
monde à sortir des maisons.

Alors on fut extrêmement surpris de voir, Il commen-
que tous les Edifices étoient secoués avec tant ce les effets.
de violence, que les toits touchoient presqu'à
terre, tantôt d'un côté, & tantôt de l'autre;
que les portes s'ouvroient d'elles-mêmes, &
se refermoient avec un très-grand fracas; que
toutes les cloches sonnoient, quoiqu'on n'y
touchât point; que les pieux des palissades
ne faisoient que sautiller; que les murs se fen-
doient; que les planchers se détachotent, &
s'écrouloient; que les Animaux pouissoient
des cris & des hurlemens effroyables; que la
surface de la Terre avoit un mouvement pres-
que semblable à celui d'une Mer agitée; que
les Arbres s'entrelassoient les uns dans les au-
tres, & que plusieurs se déracinoient & alloient
tomber assez loin.

On entendit ensuite des bruits de toutes.

Fiiiij

les fortes ; tantôt c'étoit celui d'une Mer en fureur , qui franchit ses bornes , tantôt celui , que pourroient faire un grand nombre de Carosses , qui rouleroit sur le pavé ; & tantôt le même éclat , que feroient des Montagnes de rochers & de marbre , qui viendroient à s'ouvrir & à se briser. Une poussière épaisse , qui s'éleva en même tems , fut prise pour une fumée , & fit craindre un embrasement universel : enfin , quelques-uns s'imaginèrent avoir entendu des cris de Sauvages , & se persuaderent que les Iroquois venoient fondre de toutes parts sur la Colonie.

L'effroi étoit si grand & si général , que non-seulement les Hommes , mais les Animaux mêmes paroissoient comme frappés de la foudre ; on n'entendoit par tout que cris & que lamentations ; on couroit de tous côtés sans sçavoir , où l'on vouloit aller ; & quelque part qu'on allât , on rencontroit ce que l'on fuyoit. Les Campagnes n'offroient que des précipices ; & l'on s'attendoit à tous momens à en voir ouvrir de nouveaux sous ses pieds. Des Montagnes entières se déracinèrent , & allèrent se placer ailleurs ; quelques-unes se trouverent au milieu des Rivières , dont elles arrêterent le cours : d'autres s'abîmerent si profondément , qu'on ne voyoit pas même la cime des Arbres , dont elles étoient couvertes.

Il y eut des Arbres , qui s'élançerent en l'air avec autant de roideur , que si une mine eût joué sous leurs racines ; & on en trouva , qui s'étoient replantés par la tête. On ne se croyoit pas plus en sûreté sur l'eau , que sur la terre ; les glaces , qui couvroient le Fleuve

DE
Saint
en s'en
lancés
quitté
limon.
vies
se trou
on ne
avoient
Ici le
paroisse
toutes l
doulac
L'air eut
doit un
voyoit ;
des Fant
flambeau
prenoienn
Piques, l
allumés t
le feu. De
mentoienn
Vaches m
les Trois
Poissons
n'avoient
Animal co
En un n
cent lieues
de cent ci
la Terre, l
surent asse
dans cette
nous repré
merveilles,

Saint Laurent & les Rivières, se fracassèrent en s'entrechoquant; de gros glaçons furent lancés en l'air, & de l'endroit, qu'ils avoient quitté, on vit jaillir quantité de sable & de limon. Plusieurs Fontaines, & de petites Rivières furent desséchées, en d'autres, les eaux se trouverent ensouffrées; il y en eut, dont on ne put même distinguer le lit, où elles avoient coulé.

Ici les eaux devenoient rouges, là elles paroissoient jaunes; celles du Fleuve furent toutes blanches depuis Quebec jusqu'à Tadoussac, c'est-à-dire, l'espace de trente lieues. L'air eut aussi ses Phénomènes. On y entendoit un bourdonnement continu; on y voyoit; ou l'on s'y figuroit des Spectres, & des Fantômes de feu portant en main des flambeaux. Il y paroissoit des flammes, qui prenoient toutes sortes de figures, les unes de Piques, les autres de Lances, & des Brandons allumés tomboient sur les toits sans y mettre le feu. De temps en temps des voix plaintives augmentoient la terreur. Des Marsoiliens, ou des Vaches marines furent entendus mugir devant les Trois Rivières, où jamais aucun de ces Poissons n'avoit paru; & ces mugissemens n'avoient rien de semblable à ceux d'aucun Animal continu.

En un mot, dans toute l'étendue de trois cent lieues de l'Orient à l'Occident, & de plus de cent cinquante du Midi au Septentrion, la Terre, les Fleuves & les rivages de la Mer furent assez longtemps, mais par intervalles, dans cette agitation, que le Prophète Roy nous représente, lorsqu'il nous raconte les merveilles, qui accompagnèrent la sortie d'E-

gypte du Peuple de Dieu. Les effets de ce Tremblement furent variés à l'infini ; & jamais peut-être on n'eut plus de sujet de croire que la Nature se détruisoit , & que le Monde alloit finir.

La premiere secousse dura une demie-heure ; sans presque discontinuer ; mais au bout d'un quart-d'heure elle commença à se ralentir. Le même jour sur les huit heures du soir il y eut une seconde aussi violente que la premiere ; & dans l'espace d'une demie-heure , il y eut deux autres. Quelques-uns en comptèrent la nuit suivante jusqu'à trente-deux , dont plusieurs furent très-fortes. Peut-être que l'horreur de la nuit , & le trouble , où l'on étoit , les firent multiplier , & paroître plus considérables , qu'elles ne l'étoient. Dans les intervalles mêmes de ces secousses , on étoit sur terre comme dans un Vaisseau , qui est à l'ancre ; ce qui pouvoit encore être l'effet d'une imagination effrayée. Ce qui est certain , c'est que bien des personnes ressentirent ces soulèvements de cœur & d'estomach , & ces tournoyemens de tête , qu'on éprouve sur Mer , quand on n'est pas accoutumé à cet Elément.

Le lendemain sixième , vers les trois heures du matin , il y eut une rude secousse , qui dura longtems. A Tadoussac il plut de la cendre pendant six heures. Dans un autre endroit des Sauvages , qui étoient sortis de leurs Cabannes au commencement de ces agitations , ayant voulu y rentrer , trouverent à sa place une grande Marre d'eau. A moitié chemin de Tadoussac à Quebec , deux Montagnes s'aplatirent , & des terres , qui s'en étoient éboulées , il se forma une pointe , qui avancoit un

DE L
demi-qu
François
Chaloup
qu'ils fu
alors , q
Chaloup
elle eût é
Ne po
une chose
du côté
Montagne
bondissai
quelque
tourbillon
tièrement
loupe , ne
telors les
debout sa
il arrive
Capitaine
cassa.

Assez p
lieux d'éto
Nord , tra
sur l'Isle d
mente , il
sauvages ,
gues , que
emporté.
le Fleuve
demeura à
s'affaïsser
niveau de
fort beau

La Nou
Belgique n

deux
& ja-
croire
Mondo
heute,
ut d'un
tir. Le
il y en
miere;
il y en
perent
, donc
re que
où l'on
re plus
ans les
n étoit
ai est à
t d'une
n, c'est
e soule-
s tour-
Mer,
ément.
s hen-
ouffe
de la
tre en-
e leur
ations,
place
nin de
s'ap-
ébou-
oit un

deux
Fran-
Chalou-
qu'ils
alors,
leur
Chalou-
elle eût
la Mer
la plus
orageuse.

Ne pouvant comprendre d'où pouvoit venir une chose si singulière, ils jetterent les yeux du côté de la terre, & ils apperçurent une Montagne, qui selon l'expression du Prophète, bondissoit comme un Belier, puis tournoya quelque tems, agitée d'un mouvement de tourbillon, s'abaisa ensuite, & disparut entièrement. Un Navire, qui suivoit cette Chaloupe, ne fut pas moins tourmenté; les Matelots les plus assurés ne pouvoient y rester debout sans se tenir à quelque chose, comme il arrive dans les plus grands rousis; & le Capitaine ayant fait jeter une ancre, le cable cassa.

Assez près de Quebec, un Feu d'une bonne lieue d'étendue parut en plein jour venant du Nord, traversa le Fleuve, & alla disparaître sur l'Isle d'Orleans. Vis-à-vis du Cap Tourmente, il y eut de si grandes avalaisons d'eaux sauvages, qui couloient du haut des Montagnes, que tout ce qu'elles rencontrèrent fut emporté. Là même, & au dessus de Quebec le Fleuve se détourna, une partie de son lit demeura à sec; & ses bords les plus élevés s'affaîsserent en quelques endroits jusqu'au niveau de l'eau, qui resta plus de trois mois fort boueuse, & de couleur de souffre.

La Nouvelle Angleterre & la Nouvelle Belgique ne furent guères plus épargnées,

que le Pays François, & dans toute cette vaste étendue de Terres & de Rivières, hors le tems des grandes secousses; on sentoît comme un mouvement de poulx intermittent, avec des redoublemens inégaux, qui commençoient par tout à la même heure. Les secousses étoient tantôt précipitées par élancement; tantôt ce n'étoit qu'une espece de balancement, plus ou moins fort: quelquefois elles étoient fort brusques, d'autrefois elles croissoient par degrés; & aucune ne finissoit, sans avoir produit quelque effet sensible. Où l'on avoit vu un Rapide, on voyoit la Rivière couler tranquillement & sans embarras; ailleurs, c'étoit tout le contraire; des Rochers étoient venus se placer au milieu d'une Rivière, dont le cours paisible n'étoit auparavant retardé par aucun obstacle. Un Homme marchant dans la Campagne appercevoit tout à coup la Terre, qui s'entr'ouvroit auprès de lui; il fuyoit, & les crevasses sembloient le suivre. L'agitation étoit ordinairement moindre sur les Montagnes, mais on y entendoit sans cesse un grand tintamare.

Personne ne périt, & tous se convertirent.

La merveille fut, que dans un si étrange bouleversement, & qui dura plus de six mois, personne ne périt. Dieu vouloit sans doute convertir les pécheurs, & non pas les perdre. Aussi vit-on par tout de grandes Conversions. Tous firent des revues générales de leur conscience, & plusieurs les firent les larmes aux yeux, & la composition dans le cœur. Des Pécheurs scandaleux déclaroient publiquement les abominations de leur vie passée; les Ennemis se réconcilièrent; les mauvais commerces cessèrent; & pendant quelque tems il

DE
ne fut p
avoir é
Les jeûn
fréquen
blie pou
laisa en
Mais
premier
encore
traigno
avoient
fens br
loncems
qu'après
des plu
d'appréh
ris; mai
recolte f

On s'e
remués
eaux, &
voient d
Il n'y eu
le Pays r
droits, c
un secon
mier; e
avoient é
retourner
parmi les
formées,
crurent n
limon, q
s'y arrêté
bien de p
J'ai ren

ne fut plus question de cet odieux trafic, qui avoit été la première source de tout le mal. Les jeûnes, les aumônes, les pèlerinages, la fréquentation des Sacrements, rien ne fut oublié pour désarmer la colère du Ciel, qui se laissa enfin fléchir.

Mais, quoique la Terre eût reconqué sa première tranquillité, on ne se croyoit pas encore au bout de tous ses maux. Plusieurs craignoient que les feux souterrains, qui avoient causé de si grandes secousses, n'eussent brûlé la terre, & ne l'eussent mis pour longtemps hors d'état de rien produire, outre qu'après les semences faites, il y avoit eu des pluies si abondantes, qu'on avoit sujet d'appréhender que les grains ne fussent pourris; mais on fut agréablement trompé, & la récolte fut abondante.

Suites
de
Tremble-
ment.

On s'étoit encore attendu que tant de terres remuées, de si grandes révolutions dans les eaux, & tant d'exhalaisons dans l'air causeroient des maladies dangereuses; cependant il n'y eut jamais moins de malades. Peu à peu le Pays reprit sa première forme dans les endroits, où pour la rétablir il n'eût pas fallu un second Tremblement semblable au premier; car les Montagnes restèrent, où elles avoient été transportées; quelques Rivières ne retournerent point dans leur ancien lit; & parmi les Isles, qui s'étoient nouvellement formées, quelques-unes subsisterent, & s'accrurent même avec le tems par le moyen du limon, qui s'y attacha, & des Arbres, qui s'y arrêterent; mais les autres se dissipèrent bientôt par la force du courant.

J'ai remarqué dans mon Journal, que l'Isle

aux Condres, qui est à moitié chemin de Tadoussac à Quebec, devint alors beaucoup plus grande, qu'elle n'étoit auparavant; mais il n'est point vrai, comme quelques-uns l'ont avancé, qu'elle ait été formée en entier par une Montagne, qui sauta dans le Fleuve, & à la place de laquelle parut pour la première fois le Goufre, qui rend ce passage si dangereux; car il est certain que ce fut Jaques Cartier, qui donna à cette Isle le nom, qu'elle porte. Pour ce qui est du Goufre, comme il n'en est parlé, ni dans les Mémoires de ce Voyageur, ni dans ceux de M. de Champlain, & que l'un & l'autre ne font mention que d'un grand Courant dans ce Canal, il peut bien avoir été, du moins en partie, un effet du Tremblement de Terre.

Nouvelles
propositions
des Iroquois.

On conçoit aisément, que tandis que tous les Elémens étoient dans l'agitation, que nous venons de voir, les Iroquois ne songerent pas beaucoup à la guerre: il en parut néanmoins quelques-uns du côté de Montreal; mais ils n'y firent rien de considérable: ils furent même battus en quelques petites rencontres. D'ailleurs, les Agniers & les Onneyourhs reçurent un assez grand échec de la part des Saulteurs, & les trois autres Cantons étoient de nouveau embarrassés à se défendre contre les Audastes. Enfin, la petite vérole se mit dans presque toutes les Bourgades, & y fit de grands ravages. Aussi se trouverent-ils plus que jamais disposés à bien vivre avec nous; les Onnontagués demandèrent même que les François vinssent reprendre leur ancien Etablissement dans leur Canton, & ils s'offrirent d'envoyer à Quebec autant qu'on

DE
voudroient
chez les
Mais
faire par
comme
répandit
qui firent
des Trois
il, que
débarquer
étoient sur
leurs forces
n'y pas la
terminer

Ce qu'il
M. l'Eve
le Roy en
vaugour
Quebec
étoient en
dats, qu
pour pren
de toute l
pagnie du
le quatorz
nec; de c
le Pays,
& de Justi

Le Com
serment de
il regla la
concernant
Jusques-là
de Cour de
neurs Gene
manière a

voudroit de leurs Filles, pour y être élevées chez les Ursulines, & pour y servir d'otages.

1663.

Mais dans le tems, qu'on se dispoſoit à faire partir des Députés pour conclure cet accommodement, un Huron naturalisé Iroquois répandit dans toutes les Bourgades des bruits, qui firent rompre la négociation. Il arrivoit des Trois Rivières, où il avoit appris, disoit-il, que des milliers d'Hommes venoient de débarquer à Québec, & que les François étoient sur le point de venir fondre avec toutes leurs forces sur le Pays Iroquois, résolu de n'y pas laisser une Cabanne sur pied, & d'exterminer toute la Nation.

Ce qu'il y avoit de vrai en ceci, c'est que Arrivée d'un M. l'Evêque de Pétrée & M. de Méry, que nouveau Gouverneur & le Roy envoyoit pour relever le Baron d'Avenneur & vaugour, étoient nouvellement arrivés d'un Com-missaire. Québec avec des Troupes. Ces Messieurs étoient encore accompagnés du Sieur GAUBAITS, que le Roi avoit nommé Commissaire pour prendre possession au nom de Sa Majesté de toute la Nouvelle France, dont la Compagnie du Canada lui avoit remis le Domaine le quatorzième de Février de cette même année; de cent Familles, qui venoient peupler le Pays, & de plusieurs Officiers de Guerre & de Justice.

Le Commissaire commença par recevoir le De quelle serment de fidélité de tous les Habitans, puis maniere la Justice avoit été administrée jusqu'à-là il n'y avoit point eu proprement Canada. de Cour de Justice en Canada: les Gouverneurs Généraux jugeoient les affaires d'une manière assez souveraine: on ne s'avisait

point d'appeller de leurs Sentences, mais ils ne rendoient ordinairement des Arrêts, qu'après avoir inutilement tenté les voyes de l'Arbitrage, & l'on convient que leurs décisions étoient toujours dictées par le bon sens, & selon les regles de la Loi naturelle, qui est au dessus de toutes les autres. Le Baron d'Avan-
gour en particulier s'étoit fait une grande réputation par la maniere, dont il vuidoit tous les differends. D'ailleurs les Creoles du Canada, quoique de race Normande, pour la plupart, n'avoient nullement l'esprit processif, & aimoient mieux pour l'ordinaire céder quelque chose de leur bon droit, que de perdre le tems à plaider. Il sembloit même que tous les biens fussent communs dans cette Colonie: du moins on fut assez longtems sans rien fermer sous la clef, & il étoit inouï qu'on en abusât. Il est bien étrange & bien humiliant pour l'Homme que les précautions, qu'un Prince sage prit pour éloigner la chicane, & faire regner la justice, ayent presque été l'époque de la naissance de l'une, & de l'affoiblissement de l'autre.

Il est vrai que dès l'année 1640. il y avoit un Grand Sénéchal de la Nouvelle France, & qu'aux Trois Rivières il y avoit une Jurisdiction, qui ressortissoit au Tribunal de ce Magistrat d'Épée, mais il paroît que celui-ci étoit subordonné dans ses fonctions aux Gouverneurs Generaux, qui s'étoient toujours maintenus dans la possession de rendre la justice par eux-mêmes, quand on avoit recours à eux, & que cela arrivoit souvent. Dans les affaires importantes ils assembloient une espece de Conseil, composé du Grand Sénéchal, du

DE
Supérieur
d'un E
sistiqu
plus
la qual
Ains
fut en
velle
perpétu
qualifié
ler au C
Conseil
neur Ge
que le
suivant
donc qu
Roy eu
Colonie
ce: l'É
de cette
composé
de M. d
Apostoli
ROBERT
qui seroi
& qui po
selon leu
ral, & d
M. Ro
nommé
tice, Poli
velle Fra
vint-unié
voyage du
arriva en
cet Emplo

Supérieur des Jésuites, qui, avant l'arrivée d'un Evêque, étoit le seul Supérieur Ecclesiastique du Pays, & de quelques-uns des plus notables Habitans, auxquels on donnoit la qualité de Conseillers.

Ainsi lorsqu'en 1651. le Sieur Godefroy fut envoyé avec le P. Dreuilletes dans la Nouvelle Angleterre, pour y traiter d'une paix perpétuelle entre les deux Colonies, il fut qualifié dans ses Lettres de Créance de Conseiller au Conseil de la Nouvelle France; mais ce Conseil n'étoit point permanent; le Gouverneur General l'établissoit en vertu du pouvoir, que le Roy lui en donnoit, & le changeoit, suivant qu'il le jugeoit à propos. Ce ne fut donc qu'en cette année 1663. & après que le Roy eut mis en sa main le Canada, que cette Colonie eut un Conseil fixe établi par le Prince: l'Edit de Création est du mois de Mars de cette année; il portoit que le Conseil seroit composé de M. de Mesli, Gouverneur General, de M. de Laval, Evêque de Petrée, Vicaire Apostolique dans la Nouvelle France; de M. ROBERT, Intendant; de quatre Conseillers, qui seroient nommés par ces trois Messieurs, & qui pourroient être changés, ou continués selon leur bon plaisir; d'un Procureur General, & d'un Greffier en Chef.

M. Robert, Conseiller d'Etat, avoit été nommé cette même année Intendant de Justice, Police, Finance & Marine pour la Nouvelle France, & ses Provisions sont datées du vint-unième Mars; mais il n'a point fait le voyage du Canada, & M. TALON, qui y arriva en 1665. est le premier, qui y ait exercé cet Employ. M. DUCHESNEAU, qui lui

succéda en 1675. apporta un Ordre du Roy, en vertu duquel l'Intendant devoit faire dans le Conseil la fonction de Premier Président, laissant néanmoins la première place au Gouverneur General, & la seconde à l'Evêque. Le nombre des Conseillers fut en même tems augmenté de deux, & tous les Membres de ce Conseil eurent des Provisions de la Cour.

Forme présentée du Conseil Supérieur.

Les fonctions du Premier Président attribuées à l'Intendant, chagrinerent fort le Gouverneur General; il fit ses représentations, & ne fut point écouté; mais il fut ordonné par un Arrêt du Conseil d'Etat du vint-neuvième de May 1680. que dans tous les Actes, & dans le Plumbif du Conseil, le Gouverneur & l'Intendant ne prendroient point d'autre qualité, que celle de leur Charge, ou Office. En 1704. on créa quatre nouveaux Conseillers, un Clerc & trois Laïques: ainsi le nombre est aujourd'hui de douze, y compris l'Evêque. Il y en a un, qui est nommé Premier Conseiller, & dont les appointemens sont doubles. C'est la Cour, qui le nomme, & ce n'est qu'un Grade d'honneur; sans aucunes fonctions particulieres. Il a huit cent livres par an: les cinq plus anciens en ont quatre-cent, les autres n'ont rien, & il n'y a point d'Epices. Le Procureur General & le Greffier en Chef ont aussi des appointemens, mais ils sont modiques.

Sur quel principe on juge.

Le Conseil se tient régulièrement tous les Lundis au Palais, qui est la demeure de l'Intendant, & lorsqu'il est nécessaire de l'assembler extraordinairement, c'est au même Intendant à en marquer le jour & l'heure; il doit en faire avertir le Gouverneur General

DE
par le p
dué selo
la Cour
l'année
quelque
ce qu'on
Code. I
sur le J
elles fu
mois de
que les
seroient
requisit
l'Intend
ges, qu
permis
Requête
Requête
de pron
le Refei
me Edit
Causes
Il y a e
subalter
Rivieres
composé
Lieuten
Roy. Le
une Déc
de May
gens ont
roient p
presqu'a
peu peup
Jusqu
liete de

par le premier Huissier. La Justice y est rendue selon les Ordonnances du Royaume, & la Coutume de Paris. Au mois de Juin de l'année 1679. le Roy autorisa par un Edit quelques Reglemens de ce Conseil, & c'est ce qu'on appelle dans le Pays *la réduction du Code*. Il survint ensuite quelques difficultés sur le Jugement des Causes de récusation, & elles furent expliquées par un autre Edit du mois de Mars 1685. où il étoit encore déclaré que les Procès, où les Officiers du Conseil seroient intéressés, se renvoyeroient sur la requisiion de l'une des Parties, par-devant l'Intendant, qui les termineroit avec des Juges, qu'il appelleroit à cet effet. Il fut aussi permis à ceux, qui voudroient revenir par Requêtes Civiles, de les présenter sur simple Requête, & il fut donné pouvoir au Conseil de prononcer en jugeant sur le Rescindant & le Rescisoire en même tems. Enfin par ce même Edit le Conseil fut autorisé à juger les Causes criminelles au nombre de cinq Juges.

Il y a encore dans cette Colonie trois Justices Des Justices
subalternes; celle de Quebec, celle des Trois Subalternes,
Rivières, & celle de Montreal. Elles sont composées d'un Lieutenant General, d'un Lieutenant Particulier, & d'un Procureur du Roy. Leurs appointemens ont été réglés par une Déclaration de Sa Majesté du douzième de May 1678. Les Notaires, Huissiers & Sergens ont aussi des gages, sans quoi ils n'auroient pas de quoi vivre, le casuel se réduisant presque à rien dans une Colonie si pauvre & si peu peuplée.

Jusqu'en l'année 1692. la Justice particulière de Montreal appartenoit à Messieurs du

1663. Séminaire de S. Sulpice, en qualité de Seigneurs. Ils en donnèrent alors leur Démission au Roy, à condition que l'exercice leur en resteroit dans l'enclos de leur Séminaire, & dans leur Ferme de Saint Gabriël, avec la propriété perpétuelle & incommutable du Greffe de la Justice Royale, qui seroit établie dans l'Isle, & la Nomination du premier Juge; ce qui fut accordé par l'Edit de création de la nouvelle Justice, datté du mois de Mars de l'année suivante 1693. mais quant au dernier article, pour cette fois seulement. Telles ont été les attentions du feu Roy, pour procurer à ses Sujets de la Nouvelle France une Justice prompte & facile; & c'est sur le modèle du Conseil Supérieur de Quebec, qu'on a depuis établi ceux de la Martinique, de Saint Domingue, & de la Louisiane. Tous ces Conseils sont d'épée.

Mort du Baron d'Avau-
gour.

Le Sieur Gaudais ne devoit pas rester dans la Colonie: il avoit un ordre exprès de retourner en France par les mêmes Vaisseaux, qui l'avoient porté à Quebec, pour rendre au Roy un compte exact du Pays, l'informer de la conduite de l'Evêque & des Ecclesiastiques; de l'effet, qu'auroit produit l'établissement du Conseil; de ce qu'il y avoit de réel dans les plaintes, qu'on avoit faites contre le Baron d'Avaugour, & de la maniere, dont M. Mely auroit été reçu. Ce Commissaire s'acquitta en honnête Homme de sa Charge; & tout se passa à la satisfaction des Parties. Le terrible fleau, dont le Canada avoit été affligé, avoit remis toutes choses dans l'ordre, & reconcilié tout le monde. Le Baron d'Avaugour, à qui on ne pouvoit reprocher que trop

52
de roi
ses pro
qu'il
tôt ap
tre, d
Turcs
dant a
sur les
Les
més;
Colon
effet p
gemen
qu'on
comm
ils y e
thié n
la paix
tous le
trouve
contre
Il avo
Franç
& les a
trente
Com
sécurité
pareille
Parti d
Ennem
cher. I
sieurs l
obligé
eurent
désordr
blessé.

de roideur, & de n'avoir pas voulu revenir de ses préjugés, parut fort content de son rappel, qu'il avoit demandé lui-même: il rentra bientôt après, avec la permission du Roy son Maître, dans le Service de l'Empereur contre les Turcs, & fut tué l'année suivante, en défendant avec beaucoup de gloire le Fort de Serin sur les frontières de la Croatie.

1663.

Les Iroquois étoient cependant toujours armés; mais ils ne paroissoient point dans la Colonie. Ils vouloient apparemment voir quel effet produiroient par rapport à eux, les changemens qu'on y avoit faits, & les secours qu'on y avoit reçus. L'Hyver suivant ils recommencerent leurs courses dans le Nord, & ils y exercerent de grandes cruautés. Garakontchié ne cessoit pourtant point de travailler à la paix; & la conduite, qu'il avoit tenuë dans tous les tems, donnoit lieu d'esperer qu'on trouveroit toujours dans lui une ressource contre les caprices & la légèreté de sa Nation. Il avoit de nouveau rassemblé les Captifs François, qui se trouvoient dans les Cantons, & les avoit envoyés à Quebec, escortés par trente Onnontagués.

Nouvelles courses des Iroquois dans le Nord.

1664.

Comme ceux-ci voyageoient avec toute la sécurité, que sembloit leur permettre une pareille Commission, ils furent surpris par un Parti d'Algonquins, qui les prirent pour des Ennemis, & ne balancerent point à les attaquer. Ils le firent si brusquement, que plusieurs Iroquois furent tués d'abord, & le reste obligé de prendre la fuite. Les François mêmes eurent bien de la peine à s'échapper dans ce désordre. Néanmoins aucun d'eux ne fut blessé. Il y avoit tout lieu de craindre, que es

Contretemps de Garakontchié.

1664.

Nouvelles
propositions
de paix : Ré-
ponse de M.
de Mésy.

Les Anglois
s'emparent de
la Nouvelle
Belgique.

mal-entendu n'eût des suites encore plus funestes ; mais Garakonthié les prévint , & fit entendre raison aux Onnontagués.

On fut agréablement surpris au bout de quelques mois , de voir arriver à Québec le Chef Goyogouin , dont j'ai déjà parlé plusieurs fois , lequel , sans faire aucune mention de la rencontre des Algonquins , présenta à M. de Mésy des Colliers de la part de tous les Cantons , à la réserve de celui d'Onneyouth , & protesta de la sincère disposition, où ils étoient , de vivre en paix avec lui. Ce Général lui fit un accueil favorable , & il le méritoit ; mais il lui dit , que ses Prédécesseurs ayant été si souvent trompés par de pareilles propositions , il y auroit pour lui de l'imprudence de compter sur sa Nation ; & il lui laissa entrevoir que le dessein étoit pris de se défaire une bonne fois d'un Ennemi si souvent reconcilié en apparence , & toujours irréconciliable en effet.

M. de Mésy croyoit pouvoir le prendre sur ce ton-là , parce qu'il se sentoît fort , & qu'il se tenoit assuré de recevoir bientôt un puissant secours : mais cette même année il se fit dans le voisinage des Iroquois un changement , qui en procura un fort considérable dans la situation , où se trouvoient alors les Cantons , & auquel on doit attribuer une bonne partie de ce que nous avons eu depuis ce tems-là à souffrir de l'insolence de cette Nation. Pour bien entendre ceci , il faut reprendre la chose de plus haut , & expliquer un peu plus au long ce que je n'ai encore fait qu'indiquer en passant.

J'ai dit que Henry Hudson avoit découvert en 1609. la Rivière de Manhatt : je ne sçai sur quel fondement il se crut autorisé à dispo-

DE
ser en
certain
vendit
commu
voyers
Plusieu
Argall
Franç
été pou
Virgin
vert pa
teur n'
raux l'
la Gra
Sujet.

Il en
tans à M
dépou
glois ne
velle Be
reste , &
la Capit
Amsterd
autres F
lors établ
proche d
cette ann
en assez l
année le
été infor
à empié
Commis
se rendre
hatte , ou
merent N
rent Alba
Château d

ser en Maître de sa Découverte; ce qui est certain, c'est que dès la même année il la vendit aux Etats Généraux, qui en 1614. commencèrent à défricher le Pays, & y envoyèrent des Habitans en assez grand nombre. Plusieurs années après le Chevalier Samuel Argall; celui-là même, qui avoit chassé les François de Pentagoët & de l'Acadie, ayant été pourvu du Gouvernement général de la Virginie, voulut revendiquer le Pays découvert par Hudson, prétendant que ce Navigateur n'avoit pû le vendre, ni les Etats Généraux l'acheter, sans la permission du Roy de la Grande-Bretagne, dont le premier étoit Sujet.

Il envoya donc des Troupes & des Habitans à Manhatte, & les Hollandois pris au dépourvu, ne purent empêcher que les Anglois ne s'emparassent d'une partie de la Nouvelle Belgique; mais ils se maintinrent dans le reste, & demeurèrent sur tout les Maîtres de la Capitale, qu'ils avoient nommée *le Nouvel Amsterdam*, de la Ville d'Orange, & de deux autres Forts. Les Suédois étoient aussi dès-lors établis dans la partie Méridionale la plus proche de la Virginie. Or il paroît que jusqu'à cette année 1664. ces trois Nations vécurent en assez bonne intelligence. Mais cette même année le Roy d'Angleterre Charles II. ayant été informé que les Hollandois commençoient à empiéter sur les Anglois, envoya quatre Commissaires avec de bonnes Troupes, qui se rendirent sans résistance Maîtres de Manhatte, ou *Nouvel Amsterdam*, qu'ils nommerent *New York*; d'Orange, qu'ils appellerent *Albany*; de la Ville d'*Araajapha*, & du Châreau de *Lavara*.



1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

1664.

Il y eut ensuite un accommodement entre les Anglois & les Hollandois; plusieurs de ceux ci consentirent à reconnoître le Roy de la Grande-Bretagne pour leur Souverain, & à cette condition furent conservés dans la possession de tous leurs biens. Sa Majesté Britannique, pour dédommager les Etats-Generaux, leur conceda l'Habitation de *Surinam* au voisinage de la Guyanne; & les Suédois garderent aussi quelques-unes de leurs Places. Depuis ce tems-là la Nouvelle Belgique a pris le nom de *Nouvelle York*; & les François du Canada n'ont point tardé à s'appercevoir que les Iroquois en changeant de Voisins, étoient devenus moins traitables, ayant bientôt reconnu que l'antipathie des deux Nations Européennes, entre lesquelles ils étoient situés, leur feroit toujours trouver dans l'une des secours capables de les garantir de l'oppression de l'autre.

Nouveaux troubles en Canada.

On n'avoit pas encore eu en Canada le loisir de faire attention à ce qui venoit de se passer dans la Nouvelle York; d'ailleurs les secours que le Roy avoit déjà envoyés dans la Nouvelle France, & plus encore les mouvemens, qu'on se donnoit pour soutenir ces premières avances, faisoient espérer que nous serions bientôt en état de donner la loi aux Iroquois; mais par malheur le concert, qu'on se flattoit d'avoir établi entre tous ceux, qui avoient le plus de part aux affaires, fut de peu de durée; & lorsqu'on y pensoit le moins, le nouveau Gouverneur General se brouilla avec l'Evêque de Petrée, & avec tout ce qu'il y avoit de Personnes en place dans la Colonie. J'ai dit que ce Prélat étoit passé en France pour

DE
pour f
seulen
neral
plaisa
Succes
de Caë
M. de
ment,
Roy,
il en pl
ou que
son Pré
où est l
pour le
contre l
comme
La M
la divisi
une néce
On ne de
de Mesy
vir à la t
cipaux M
de VILL
don Proci
bité & d'u
veau Gou
aucune for
pas de fai
qu'il avoi
fense; &
ils firent n
personnes
à revenir.
Il avoit
crédit que le
Tom. II

pour se plaindre du Baron d'Avaugour : non-seulement il avoit obtenu le rappel de ce General, mais le Roy avoit même porté la complaisance jusqu'à lui laisser le choix de son Successeur. M. de Mesy, Major de la Citadelle de Caën, faisoit profession d'une haute piété : M. de Petrée, qui l'avoit connu particulièrement, jeta les yeux sur lui ; le proposa au Roy, & Sa Majesté l'agréa. Mais à peine fut-il en place, qu'il parut tout un autre Homme, ou que ceux, qui avoient abusé du foible de son Prédécesseur, profiterent du sien, (car où est l'homme, qui n'en ait pas quelqu'un ?) pour le porter à de plus grands excès encore contre l'Evêque, & contre ceux, qui pensoient comme ce Prélat.

La Métamorphose fut si subite, & le feu de la division s'alluma à un point, que ce fut une nécessité d'y apporter un prompt remède. On ne douta point au Conseil du Roy que M. de Mesy ne fût coupable, sur tout lorsqu'on vit à la tête de ses Accusateurs deux des principaux Membres du Conseil, à sçavoir le Sieur de VILLERAY Conseiller, & le Sieur BOURDON Procureur Général, tous deux d'une probité & d'une sagesse reconnus, & que le nouveau Gouverneur avoit fait embarquer sans aucune forme de Justice. On ne laissa pourtant pas de faire aussi attention aux Mémoires, qu'il avoit envoyés au Ministre pour sa défense ; & quoiqu'ils ne l'eussent pas justifié, ils firent naître des soupçons, dont quelques personnes eurent dans la suite bien de la peine à revenir.

Il avoit sur tout fort insisté sur le grand crédit que les Jesuites avoient dans la Colonie ;

Tom. II.

G

Conduite
violente de
M. de Mesy.

& comme la Cour ne s'étoit guères mêlée jusques-là des affaires de la Nouvelle France, qu'elle avoit en quelque façon abandonnée à la Compagnie du Canada, & que dans les Relations, qu'on en recevoit toutes les années, & qui se répandoient par tout, il étoit beaucoup parlé de ces Missionnaires, que leurs fonctions obligeoient d'entrer dans toutes les affaires, qui regardoient les Sauvages, bien des Gens se persuaderent, que les plaintes du Gouverneur n'étoient pas sans fondement: on jugea de ce qui étoit par ce qui pouvoit être, & on conclut que des personnes, qui avoient un si grand crédit, devoient, naturellement parlant, mettre tout en usage pour le conserver, & pouvoient bien en abuser quelquefois.

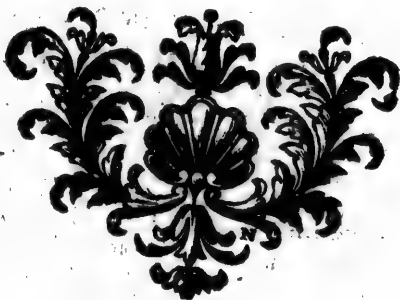
Il est révo-
qué.

D'autre part, on étoit fort persuadé dans le Conseil, & on ne faisoit même aucune difficulté de le publier, que la Nouvelle France leur avoit en bonne partie l'obligation de s'être soustenuë dans les circonstances fâcheuses, où elles s'étoit trouvée: on les y estimoit nécessaires par rapport aux Naturels du Pays, qui ne connoissoient qu'eux, & dont on ne pouvoit s'assurer que par leur moyen: enfin, M. de Mesy, en récriminant, ne s'étoit pas disculpé, & l'Evêque de Petrée avançoit contre lui des faits, dont il ne se purgeoit point. M. Colbert crut donc qu'il falloit le rappeler, sauf à prendre de bonnes précautions pour donner des bornes à la puissance des Ecclesiastiques & des Missionnaires, supposé qu'on vérifiât qu'elle alloit trop loin; & dans cette vûe, il songea à choisir pour la Colonie des Chefs, qui fussent de caractère à ne donner aucune prise sur leur conduite, & à ne pas souffrir

LE
mêlée jus-
France ,
donnée à
ns les Re-
s années ,
troit beau-
que leurs
toutes les
ges , bien
plaintes du
ement : on
voit être ,
ui avoient
naturellement
le conser-
quelquefois.
adé dans le
aucune diffi-
elle France
on de s'être
cheuses , où
noit néces-
Pays , qui
on ne pou-
enfin , M.
oit pas dis-
ngoit contre
point. M.
le rappeler ,
utions pour
les Ecclesiast-
qu'on véri-
s cette vûe ,
des Chefs ,
nner aucune
pas souffrir

DE LA N. FRANCE. LIV. VIII. 147
qu'on partageât avec eux une autorité, dont il
convenoit qu'ils fussent seuls revêtus. Ainsi ,
M. de Mély fut révoqué : mais avant que de
parler du Successeur, qu'on lui nomma, il est
à propos de reprendre ce que nous avons déjà
dit du changement, qui s'étoit fait dans le
Gouvernement du Canada, par la suppression
de la Compagnie, qui en avoit eu le Domaine
pendant trente cinq-ans, & c'est ce que nous
allons voir dans le Livre suivant.

1664



HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.

LIVRE NEUVIEME.

1664.



NOUS avons vu dans quel état de foiblesse & de langueur la Compagnie des Cent Associés, érigée en 1628. pour l'Etablissement du Canada, quoiqu'une des plus puissantes, qui ait jamais été formée, soit pour le nombre, soit pour la qualité de ses Membres, soit pour les Privilèges, qui lui furent accordés, avoit néanmoins laissé cette Colonie. Elle se lassâ même bientôt du peu de dépense, qu'elle y faisoit; & dès l'année 1644. elle abandonna aux Habitans la Traite de la Pêcherie, qui étoit presque le seul avantage, qu'elle en tiroit, ne se réservant pour son Droit de Seigneurie, qu'une redevance annuelle d'un millier de Castors.

ran
sim
peu
dan
lon
la C
droi
Offi
Con
que
assez
plir
d'y p
d'ufe
bonn
de ce
Gouv
dant
Le
année
Lieut
Comm
faveu
quis d
Armée
ter aux
Domin
velle F
qu'il se
ses dan
ment au
en mett
M. d
l'année
son dépa

Enfin en 1662. se trouvant réduite à quarante-cinq Associés, elle remit purement & simplement tous ses droits à Sa Majesté, qui peu de tems après comprit la Nouvelle France dans la concession, qu'elle avoit faite des Colonies Françaises de l'Amerique en faveur de la Compagnie des Indes Occidentales, avec le droit de nommer les Gouverneurs & tous les Officiers. Il est vrai, que comme cette nouvelle Compagnie, dit M. Colbert dans un Mémoire, que j'ai eu entre les mains, n'avoit pas encore assez de connoissance des Sujets propres à remplir les premiers Postes, elle supplia le Roy d'y pourvoir, jusqu'à ce qu'elle pût être en état d'user du Privilege, que Sa Majesté avoit eu la bonté de lui accorder; & ce fut en conséquence de cette priere, que M. de Mesy fut nommé Gouverneur Général, & M. Robert Intendant de la Nouvelle France.

1664

Le Roy cede le Canada, que la Compagnie des cent Associés lui avoit remis, à une nouvelle Compagnie.

Le dix-neuvième de Novembre de la même année 1663. le Roy fit expédier un Brevet de Lieutenant Général, avec le Pouvoir & la Commission de Viceroy dans l'Amerique, en faveur d'Alexandre DE PROUVILLE, Marquis de TRACY, Lieutenant Général de ses Armées, & lui donna ordre de se transporter aux Isles du Vent, de passer ensuite à Saint-Domingue, puis de se rendre dans la Nouvelle France, & d'y demeurer autant de tems, qu'il seroit nécessaire pour régler toutes choses dans cette Colonie, pour l'établir solidement au dedans, & pour l'assurer au dehors, en mettant les Iroquois à la raison.

M. de Tracy partit au commencement de l'année suivante; & ce fut peu de tems après son départ, qu'on reçut à la Cour les plaintes

de M. de Petrée & du Conseil Supérieur de Quebec contre M. de Mesy. Sa Majesté étoit en même tems suppliée d'envoyer dans la Nouvelle France des Familles pour la peupler, & de les choisir dans l'Isle de France, dans la Normandie, la Picardie, & les Provinces circonvoisines, parce que les Peuples, disoit-on, y étoient laborieux, industrieux, pleins de Religion, au lieu que dans les Provinces les plus proches des Ports, où se faisoient les embarquemens, il y avoit beaucoup d'Hérétiques, & les Habitans y étoient moins propres à la culture des Terres.

M. de Courcelles est nommé Gouverneur de la N. France, & M. Talon, Intendant.

1665.

Dès que le Roy se fut déterminé à rappeler M. de Mesy, il lui donna pour Successeur Daniel de REMI, Seigneur de COURCELLES, Officier de mérite & d'expérience, & S. M. choisit pour prendre la place de M. Robert, M. TALON, qui étoit Intendant en Hainaut. Le vint-unième de Mars 1665. les Provisions de ces Messieurs furent signées, & on y joignit une Commission particulière pour informer, conjointement avec le Marquis de Tracy, contre M. de Mesy, avec ordre, au cas, qu'il fût trouvé coupable des faits, dont il étoit accusé, de l'arrêter & de lui faire son procès. Enfin les ordres furent donnés pour lever des Habitans, & pour faire embarquer le Regiment de *Carignan-Salieres*, nouvellement arrivé de Hongrie, où il s'étoit fort distingué dans la guerre contre les Turcs, & qui étoit destiné pour la faire aux Iroquois.

Grand secours arrivé en Caniada: les Iroquois se retirent.

M. de Tracy arriva à Quebec au mois de Juin, avec quelques Compagnies du Regiment de Carignan, qui l'avoient accompagné aux Isles; & il en détacha une partie avec des Sau-

va
de
ch
leu
ob
de
tes
gin
prè
éto
auss
non
Eng
vûs
un
celle
L
qu'il
de to
de la
vailk
trois
mém
par l
ne rel
Capit
fut la
ce tem
qu'il a
au pie
en ren
nom d
Capita
eut la c
depuis
ce Can

ALE
upérieur de
Majesté étoit
er dans la
la peupler,
ce, dans la
provinces cir-
disoit-on,
eins de Re-
ces les plus
les embar-
lérétiques,
propres à la

à rappeler
Successeur
URCELLES,
, & S. M.
Robert, M.
lainaut. Le
ovisions de
y joignit
informer,
de Tracy,
cas, qu'il
nt il étoit
son procès.
r lever des
r le Regi-
vellement
t distingué
qui étoit

u mois de
Regiment
pagné aux
ce des Sau-

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 151
vages, sous la conduite du Sieur DE TILLY
DE REPENTIGNY, Capitaine, pour donner la
chasse aux Iroquois, qui avoient recommencé
leurs courses. Il n'en salut pas davantage pour
obliger ces Barbares à faire retraite, & le fruit
de cette premiere Expédition, fut que les recol-
tes se firent en toute sûreté. Le reste du Ré-
giment de Carignan, à quelques Compagnies
près, arriva avec M. de SALIERES, qui en
étoit Colonel, sur une Escadre, qui portoit
aussi MM. de Courcelles & Talon, un grand
nombre de Familles, quantité d'Artisans, des
Engagés, les premiers Chevaux, qu'on ait
vus en Canada; des Bœufs, des Moutons, en
un mot, une Colonie plus considérable, que
celle, qu'on venoit renforcer.

Le Viceroy ne perdit point de tems : dès
qu'il eût reçu ces secours, il se mit à la tête
de toutes les Troupes, & les mena à l'entrée
de la Riviere de Richelieu, où il les fit tra-
vailler en même-tems à la construction de
trois Forts. Le premier fut placé à l'endroit
même, où avoit été celui de Richelieu, bâti
par le Chevalier de Montmagny, & dont il
ne restoit guères que les ruines. M. DE SOREL,
Capitaine dans Carignan, en fut chargé, & y
fut laissé pour Commandant : c'est depuis
ce tems-là que la Riviere a pris son nom,
qu'il avoit donné au Fort. Le second fut bâti
au pied du Rapide, que j'ai dit qu'on trouve
en remontant la Riviere : on lui donna le
nom de *Saint Louis*; mais M. de CHAMBLY,
Capitaine dans le même Régiment, qui en
eut la direction & le commandement, ayant
depuis acquis le terrain, où il étoit situé, tout
ce Canton, & le Fort de pierres, qu'on a de-

1665.

Forêts cons-
ruits dans la
Riviere des
Iroquois.

puis construit sur les ruines de l'ancien , portent présentement le nom de *Chambly*.

M. de Salieres se chargea du troisieme, qu'il appella le Fort de *Sainte Therese*, parce qu'il fut achevé le jour de la Fête de cette Sainte: il étoit trois lieues plus haut que le second, & le Colonel y choisit son Poste. Ces travaux furent finis avec une diligence extrême; & il est vrai que par-là on jeta d'abord la frayeur parmi les Iroquois, mais ils en revinrent bientôt: on ne leur bouchoit qu'un passage pour entrer dans la Colonie, & ils ne tarderent point à s'en ouvrir plusieurs autres. Si au lieu de ces trois Forts, on en eut fait un bon à Onnontagué, ou dans le Canton d'Agner, & qu'on eut eu soin d'y entretenir toujours une nombreuse Garnison, on les eût beaucoup plus embarrassés. Celui, qui subsiste aujourd'hui à Chambly, ne laisse pas de couvrir la Colonie du côté de la Nouvelle York, & des Iroquois Inférieurs.

Mémoire de
M. Talon en-
voyé à M.
Colbert.

Pendant ce tems-là M. Talon étoit resté à Quebec, où il ne demuroit pas oisif. Il s'y instruisit parfaitement des forces, de la nature, & des ressources du Pays, & dès le quatrième d'Octobre il avoit achevé un Mémoire raisonné, qu'il adressa à M. COLBERT. Il lui apprenoit que M. de Mesy étoit mort, avant que la nouvelle de sa revocation fût arrivée en Canada; qu'il avoit été jugé à propos entre M. de Tracy, M. de Courcelles & lui, de ne point informer contre la conduite de ce Gouverneur, & que l'Evêque de Pettrée, les Ecclesiastiques, le Conseil Supérieur, en un mot tous ceux, qui s'étoient déclarés ses Partis, n'ayant point fait de nouvelles instances à ce

sujets
ver
ense
Il
l'age
beau
pas
tout
il ne
mens
pour
fié, l
Nouv
qu'il d
ne lui
mais l
lui lais
gnant
près av
roit au
Il s'e
Courcel
éloge, &
même d
neur dan
concern
ne conno
comme l
les soins
ayant poi
plus utile
» Mais
faire quel
qu'elle ne
de la Com
qu'en y do

RALE
l'ancien, por-
ambly.

du troisième,
herese, parce
Fête de cette
haut que le
on Poste. Ces
nce extrême;
à d'abord la
ils en revin-
t qu'un pas-
e, & ils ne
eurs autres.
eut fait un
anton d'Ag-
nir toujours
it beaucoup
aujourd'hui
la Colonie
es Iroquois

oit resté à
pifif. Il s'y
e la nature,
quatrième
ire raison-
lui appre-
avant que
arrivée en
pos entre
lui, de ne
e ce Gou-
les Eccle-
a un mor-
Parties,
nces à ce

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 153
sujet, ils avoient cru que Sa Majesté ne trou-
veroit point mauvais que ses fautes fussent
ensevelies avec lui dans son tombeau.

1665.

Il parle en suite de M. de Tracy, & dit que
l'âge & les infirmités de ce Vice-Roy faisoient
beaucoup craindre que le Pays ne le possédât
pas longtemps, qu'il ne se ménageoit point du
tout, & que quand il n'auroit que trente ans,
il ne pourroit pas se donner plus de mouve-
mens, qu'il s'en donnoit : que son grand talent
pour l'Employ, que Sa Majesté lui avoit con-
fié, le rendoit néanmoins fort nécessaire à la
Nouvelle France, & que son avis, supposé
qu'il demandât son Congé, étoit que le Roy
ne lui donnât point le dégoût d'un refus,
mais l'engageât à continuer ses services, en
lui laissant la liberté du retour, & en témoi-
gnant qu'il lui feroit plaisir de n'en user, qu'a-
près avoir reconnu que son absence n'apporte-
roit aucun préjudice aux affaires de la Colonie.

Il s'expliquoit en peu de mots sur M. de
Courcelles, dont il faisoit aussi un fort bel
éloge, & il n'en a rien rabbatu dans le tems
même des démêlés, qu'il eut avec ce Gouver-
neur dans la suite. Enfin pour venir à ce qui
concernoit la Colonie, il dit nettement qu'il
ne connoissoit point, pour un grand Ministre
comme lui, de plus glorieuse occupation, que
les soins, qu'il donneroit à ce Pays, n'y en
ayant point dans l'Amérique, qui pût devenir
plus utile au Royaume.

» Mais, continue-t-il, si Sa Majesté veut ce
faire quelque chose du Canada, il me paroît ce
qu'elle ne réussira, qu'en le retirant des mains ce
de la Compagnie des Indes Occidentales; & ce
qu'en y donnant une grande liberté de Com- ce

1665. „merce aux Habitans, à l'exclusion des seuls
 „Etrangers. Si au contraire elle ne regarde ce
 „Pays, que comme un lieu de Commerce,
 „propre à celui des Pelleteries, & au débit de
 „quelques Denrées, qui sortent de son Royaume;
 „l'émolument, qui en peut revenir, ne vaut
 „pas son application, & mérite très-peu la vôtre.
 „Ainsi, il sembleroit plus utile d'en laisser l'en-
 „tiere direction à la Compagnie en la maniere,
 „qu'elle a celle des Isles. Le Roi en prenant ce
 „parti, pourroit compter de perdre cette Co-
 „lonie; car sur la premiere déclaration, que la
 „Compagnie a faite, de ne souffrir aucune liberté
 „de commerce, & de ne pas permettre aux Ha-
 „bitans de faire venir pour leur compte des den-
 „rées de France, même pour leur subsistance,
 „tout le monde a été revolté. La Compagnie,
 „par cette conduite, profitera beaucoup en dé-
 „graisant le Pays, & non-seulement lui ôtera le
 „moyen de subsister, mais sera un obstacle es-
 „sentiel à son établissement. „

Garakonthié Sur la fin de Décembre, M. de Tracy étant
 à Québec. de retour à Québec, Garakonthié y arriva
 avec des Députés de son Canton, & de ceux
 de Goyogouin & de Tsonnonthouan : il fit
 de fort beaux présens à ce Général, & l'assura
 de la parfaite soumission des Trois Cantons.
 Il parla avec modestie, mais avec dignité des
 services, qu'il avoit rendus aux François, puis
 il pleura à la maniere du Pays le P. le Moyne,
 qui étoit mort depuis peu, & pour qui la Na-
 tion Iroquoise a conservé une grande estime.
 Il dit à ce sujet des choses si touchantes & si
 spirituelles, que le Viceroy & tous les Assistans
 en furent extrêmement surpris : il conclut en
 demandant la paix, & la liberté de tous les

Pris
 Can
 M
 fit e
 miti
 cond
 aussi
 de p
 neyo
 sée,
 volon
 appre
 leurs
 Trou
 chass
 premi
 cond
 Le
 prépar
 pour d
 paroît
 Député
 au nom
 encore
 Partis
 CHAS
 mier é
 pourta
 tout-à
 Député
 Chef A
 M. d
 sur une
 une Tr
 à leur té
 à le cha

ALE
ion des seuls
e regarde ce
Commerce,
au débit de
on Royaume;
ir, ne vaut
peu la vôtre.
n laisser l'en-
la maniere,
n prenant ce
re cette Co-
tion, que la
ucune liberté
ntre aux Ha-
apte des den-
subsistance,
Compagnie,
acoup en dé-
lui ôtera le
obstacle ef-

Tracy étant
nié y arriva
& de ceux
uan : il fit
, & l'assûra
s Cantons.
dignité des
nçois, puis
le Moyne,
qui la Na-
nde estime.
antes & si
es Assistans
conclut en
e tous les

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 155
Prisonniers, que nous avions fait sur les Trois
Cantons, depuis le dernier échange.

1665.

M. de Tracy l'écouta avec bonté, & lui La guerre est
fit en particulier & en public beaucoup d'a- résoluë contre
mitié; il lui accorda toutes ses demandes à des les Agniers &
conditions très-raisonnables, & il le congédia, les Onn-
aussi-bien que les autres Députés, chargés youth.
de présens. Le silence des Agniers & de On-
neyouths, & plus encore leur conduite pas- 1666.
sée, ne laissoit aucun doute sur leur mauvaise
volonté; & il fut résolu d'aller au plutôt leur
apprendre qu'on étoit en état de les punir de
leurs insultes & de leurs perfidies. Deux Corps de
Troupes furent commandés pour leur donner la
chasse & M. de Courcelles voulut conduire le
premier, qui étoit le plus considérable: le se-
cond marcha sous les ordres de M. de Sorel.

Le Canton d'Onneyouth fut alarmé de ces Les On-
préparatifs, & envoya des Députés à Quebec neyouths se
pour détourner l'Orage, qui le menaçoit. Il soumettent.
paroît même par quelques Mémoires, que ces
Députés avoient un plein Pouvoir, pour agir
au nom des Agniers; mais ceux-ci avoient
encore des Partis en campagne, & l'un de ces
Partis surprit & tua trois Officiers MM. DE
CHASY, CHAMAT, & MARIN, dont le pre-
mier étoit Neveu de M. de Tracy. Ce ne fut
pourtant pas ce funeste accident, qui rompit
tout-à-fait la Négociation commencée par les
Députés d'Onneyouth, mais la brutalité d'un
Chef Agnier.

M. de Sorel étant sur le point de tomber Brutalité d'un
sur une Bourgade de ce Canton, rencontra Chef des Ag-
une Troupe de ses Guerriers, qui avoient niens punie
à leur tête le Bâtard Flamand. Il se disposoit sur le champ.
à le charger, lorsque ce Capitaine, se voyant

1566.

fort inférieur aux François, & ne trouvant nul moyen d'échaper, prit le parti d'aborder Monsieur de Sorel, & lui dit d'un air fort assuré, qu'il alloit à Quebec traiter de la paix avec M. de Tracy. M. de Sorel le crut, & le conduisit lui-même au Viceroy, qui le reçut bien. Un autre Chef Agnier arriva peu de jours après à Quebec, & se donna encore pour Député de son Canton. Alors on ne douta point que les Agniers ne fussent véritablement disposés à la Paix : mais un jour, que M. de Tracy avoit invité les deux prétendus Députés à sa Table, le Discours étant tombé sur la mort de M. de Chafy, le Chef Agnier levant le bras, dit que c'étoit ce bras, qui avoit cassé la tête au jeune Officier. On peut juger quelle fut l'indignation de tous ceux, qui étoient présents. Le Viceroy dit à cet Insolent Sauvage, qu'il ne tueroit plus personne ; & sur le champ le fit étrangler par le Bourreau, en présence du Bâtard Flamand, qu'il retint Prisonnier.

Expédition
de M. de
Courcelles.

D'autre part M. de Courcelles, qui ne sçavoit rien de ce qui se passoit dans la Capitale, étoit entré dans le Canton d'Agnier, mais avant que de commencer les hostilités, il jugea à propos d'aller s'aboucher avec le Commandant de Corlar, Bourgade de la Nouvelle York, & il tira parole de cet Officier, qu'il ne donneroit aucun secours aux Iroquois. Il souffrit beaucoup dans ce Voyage, qu'il fit au cœur de l'Hyver, les Raquettes aux pieds, & portant lui-même ses provisions & ses armes, comme le dernier des Soldats, dont plusieurs, qui étoient nouvellement arrivés de France, furent estropiés par le froid. Un peu plus d'ex-

RALE
ne trouvant
ti d'aborder
l'un air fort
er de la paix
e crut, & le
qui le reçut
riva peu de
encore pour
n ne douta
t véritable-
pour, que M.
étendus Dé-
tombé sur
chef Agnier
s, qui avoit
peut juger
ceux, qui
cet Insolent
onne; & sur
ourreau, en
retint Pri-

i ne sçavoit
itale, étoit
mais avant
il jugea à
mmandant
e York, &
donneroit
ffrit beau-
a cœur de
& portant
s, comme
ieurs, qui
rance, fu-
plus d'ex-

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 157
perience lui auroit appris, que tandis, qu'il prenoit à si grands frais une précaution inutile, il manquoit son coup. Il s'en aperçut bientôt; car étant entré dans le Canton d'Agnier, il en trouva tous les Villages entierement déserts: les Enfans, les Femmes & les Vieillards s'étoient mis en sûreté dans les Bois; & tous les Guerriers avoient marché contre d'autres Nations, en attendant l'issuë des Négociations commencées par les Onneyouths. Il y eut néanmoins quelques escarmouches pendant le trajet entre les nôtres, & des Coureurs Agniers, dont quelques-uns furent tués, & d'autres demeurèrent Prisonniers: aucun François n'y fut blessé; mais un Officier & quatre ou cinq Soldats périrent dans cette Expédition, je ne sçai par quel accident.

M. de Courcelles trouva à son retour les préparatifs de l'Armement contre les Onneyouths & les Agniers fort avancés. Six cent Soldats de Carignan, un pareil nombre de Canadiens, & environ cent Sauvages de différentes Nations, composoient l'Armée de M. de Traci, qui malgré son âge plus que septuagenaire, voulut la commander en personne. Deux Pièces de Campagne faisoient toute son Artillerie; mais c'en étoit assez pour forcer tous les retranchemens des Iroquois. Au moment, qu'il se dispoisoit à partir, de nouveaux Députés des deux Cantons arrivèrent à Quebec: il les retint Prisonniers, & se mit aussi-tôt en marche le quatorzième de Septembre.

M. de Courcelles menoit l'Avant-garde, qui étoit de quatre cent Hommes. M. de Tracy étoit au Corps de Bataille, ayant avec lui le Chevalier de Chaumont, & quantité d'Offi-

M. de Tracy
marche con-
tre le même
canton.

Q

Q

Q

Q

ciers. M^{rs}. de Sorel & de Berthier, Capitaines, conduisoient l'Arrière-garde. On n'avoit pris de provisions, que ce qu'il en falloit, pour gagner le Pays ennemi, où l'on se croioit assuré d'en trouver; mais comme on n'eut pas assez de soin de les ménager, on avoit encore bien du chemin à faire, quand elles manquèrent absolument. L'Armée étoit prête à se débander, pour aller chercher de quoi vivre, lorsqu'elle entra dans un Bois de Châtaigniers, qui fournirent de quoi subsister jusqu'à ce qu'on fût arrivé aux premiers Villages Iroquois.

Succès de son
Expédition.

Le Vice-Roy s'étoit flatté de surprendre ces Sauvages; mais des Algonquins, qui avoient pris le devant sans ordre, leur avoient donné l'alarme; de sorte qu'il n'étoit resté dans les Villages qu'un petit nombre de Vieillards & de Femmes, qui n'avoient pû suivre les autres dans leur retraite. L'Armée entra dans la première Bourgade en ordre de Bataille, Enseignes déployées, & Tambours battant: tous les Sauvages, qui s'y rencontrèrent furent faits Prisonniers, & l'on y trouva des vivres en abondance. Il paroît que ce Canton étoit alors plus riche, qu'il n'a été depuis: on y voyoit des Cabannes bien travaillées, & proprement ornées; il y en avoit de six-vingt pieds de long, & d'une largeur proportionnée, toutes revêtues de planche en dedans.

Les Soldats, en visitant par tout, découvrirent encore des Magasins creusés dans la terre, suivant la coutume des Sauvages, & qui étoient tellement remplis de grains, qu'on auroit pû en nourrir toute la Colonie pendant deux ans. Les premières Bourgades furent réduites en cendres: les deux dernières étoient

un peu éloignées ; mais une Algonquine , qui avoit été lontems Esclave dans ce Canton , servit de Guide pour y aller. La plus proche se trouva encore sans Habitans ; & ce ne fut que dans la dernière , qu'on rencontra enfin l'Ennemi. Il s'étoit persuadé , qu'on n'oseroit l'y venir chercher ; & l'appareil extraordinaire , avec lequel il vit les François s'approcher , l'effraya. Il n'osa attendre qu'il fût attaqué , & s'alla mettre à couvert dans des lieux , où il ne fut pas possible de le suivre. On s'en vengea sur les Cabannes , & il n'en resta pas une seule sur pied dans tout ce Canton.

Il est certain que si la frayeur n'avoit pas saisi ces Barbares , l'Armée Françoisse eût pu se trouver dans d'assez grands embarras : mais la tête leur tourna ; & ils ne songerent , ni à profiter de l'avantage , que la situation & la connoissance des lieux pouvoient leur procurer , ni à brûler ce qu'ils ne pouvoient pas emporter de leurs Grains. D'autre part, M. de Tracy ne jugea pas à propos de s'assurer d'eux par un bon Fort : il ne vouloit que les humilier , & leur apprendre que les François étoient en état de les soumettre , quand ils voudroient , & il y réussit d'ailleurs , persuadé que par le moyen des Forts , qu'il avoit sur la Rivière de Sorel , il avoit mis suffisamment la Colonie à couvert des courses des Iroquois , il crut , qu'il étoit plus convenable de fortifier & d'augmenter les Etablissmens du Fleuve S. Laurent , & c'étoit tout ce qu'il pouvoit faire avec les Troupes , qu'il avoit en sa disposition.

Ce point étoit un de ceux , qui avoient été plus expressément recommandés à MM. de Courdelles & Talon. » L'une des choses , qui

1866.

La Cour ne
veut pas
qu'on étien-
de trop la
Colonie.

a apporté plus d'obstacle à la peuplade du Ca-
nada, disoit M. Colbert dans l'instruction, qu'il
donnoit à l'Intendant, a été que les Habitans
ont fondé leurs Habitations, où il leur a
plu, & sans avoir eu la précaution de les join-
dre les unes aux autres, pour s'aider & s'entre-
secourir. Ainsi ces Habitations étant éparfes
de côté & d'autre, se sont trouvées exposées
aux embûches des Iroquois. Pour cette raison
le Roy fit rendre, il y a deux ans, un Arrêt de
son Conseil, par lequel il fut ordonné que
dorenavant il ne seroit plus fait de défriche-
ment, que de proche en proche, & que l'on
reduiroit nos Habitations en la forme de nos
Paroisses, autant que cela seroit possible. Cet
Arrêt est demeuré sans effet sur ce que, pour
réduire les Habitans dans des corps de Villa-
ges, il faudroit les assujettir à de nouveaux
défrichemens, en abandonnant les leurs. Tou-
tefois comme c'est un mal, auquel il faut
trouver quelque remède, Sa Majesté laisse à la
prudence du Sieur Talon d'aviser avec le Sieur
de Courcelles & les Officiers du Conseil souve-
rain, aux moyens de faire exécuter ses volontés.

Il y avoit sans doute de l'inconvénient à
s'établir ainsi dans des lieux si éloignés les uns
des autres, que les Habitans ne fussent pas à
portée de se prêter secours en cas d'attaque ;
mais il paroît que le plus court, pour y remé-
dier, étoit de bien fortifier la tête du Pays con-
tre les Ennemis présens, & contre ceux, qu'il
étoit facile de prévoir qu'on ne manqueroit
pas d'avoir tôt ou tard sur les bras. Le Regle-
ment, dont parle ici M. Colbert, a été re-
nouvellé plus d'une fois, mais toujours inuti-
lement. L'intérêt, plus puissant que la crainte,

a so-
les e-
la T-
plus
sage-
P
souh-
ney-
d'Ap-
& p-
auro-
glac-
un E-
beau-
assez
à sou-
Char-

Le
pend-
Priso-
eux a-
témo-
jours
qui c-
attaqu-
ai pu
Etabli-
peu de
donné

Dès
Tracy
d'auto-
tablir
dans t-
cent A

(a)

ALP
ade du Ca-
ction, qu'il
s Habitans
il leur a
de les join-
& s'entre-
ant éparfes
s exposées
ette raison
on Arrê de
onné que
défriche-
x que l'on
ne de nos
sible. Cet
ue, pour
de Villa-
ouveaux
rs. Tou-
il faut
laissé à la
le Sieur
il souve-
olontés.
nient à
s les uns
nt pas à
attaque ;
y remé-
ys con-
x, qu'il
queroit
Regle-
été re-
inuti-
rainte,

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 161
a souvent porté les Particuliers à se placer dans
les endroits les plus exposés, où la facilité de
la Traite leur ôtoit la vûe du péril, & les
plus fâcheuses expériences n'ont pu les rendre
sages.

1666.

Pour revenir à M. de Tracy, il auroit bien
souhaité de pouvoir traiter le Canton d'On-
neyouth, comme il venoit de faire celui
d'Agnier; mais la fin d'Octobre approchoit,
& pour peu qu'il eût différé son retour, il
auroit couru risque de trouver les Rivières
glacées, & d'être harcelé dans sa retraite par
un Ennemi, qu'il avoit irrité, sans l'affoiblir
beaucoup. Les chemins étoient même déjà
assez mauvais: les Troupes y eurent beaucoup
à souffrir, & un Officier se noya dans le Lac
Champlain avec quelques Soldats.

Le Vice-Roy à son arrivée à Quebec, fit
pendre pour l'exemple deux ou trois de ses
Prisonniers, & renvoya tous les autres chez
eux avec le Bâtard Flamand, après leur avoir
témoigné beaucoup de bonté. Il reçut peu de
jours après avis que le Sieur de LA VALLIÈRE,
qui commandoit à l'Isle Royale (a), étoit
attaqué par les Anglois: c'est tout ce que j'en
ai pu apprendre. Je sçai seulement que notre
Etablissement dans cette Isle étoit alors très-
peu de chose, & qu'elle fut entièrement aban-
donnée quelques années après.

Dès que la navigation fut libre, M. de M. de Tracy
Tracy repassa en France, & le dernier acte retourné en
d'autorité, qu'il fit dans l'Amerique, fut d'é- France.
tablir la Compagnie des Indes Occidentales
dans tous les droits, dont avoit joui celle des
cent Associés. On en Espéroit beaucoup; mais

(a) L'Isle de Cap Breton.

elle ne prit guère plus à cœur les intérêts de la Nouvelle France, que n'avoit fait la précédente, ainsi que M. Talon l'avoit prévu. Cependant, comme les secours, que le Canada avoit reçus les dernières années, l'avoient mis sur un assez bon pied, il s'y conserva quelque tems, & il n'est pas même retombé depuis dans l'état de foiblesse & d'épuisement, d'où le Roy venoit de le tirer.

Changement
dans les affai-
res par rap-
port à la Re-
ligion.

L'humiliation des Iroquois étoit une conjoncture favorable, dont on pouvoit profiter pour engager, & cette Nation, & toutes les autres à se rendre dociles aux instructions des Missionnaires; & la politique concouroit avec la Religion à ne la point laisser échapper; mais les mœurs changerent dans la Colonie à mesure, qu'on s'y crut plus en sûreté; ce zèle pour la conversion des Infidèles, dont tous les Habitans avoient paru jusques-là aussi animés, que les Ouvriers Evangeliques, se ralentit peu à peu dans les premiers; & les seconds ne trouverent plus toujours dans les Chefs le même appui, qu'ils avoient trouvé dans leurs Prédecesseurs. De sorte qu'ils se virent presque réduits à regretter ces tems d'orage & de calamité, où leur liberté & leur vie même ne tenoient à rien, & où leur sang, mêlé avec leurs sueurs, multiplioient les Chrétiens à vûe d'œil.

En quel état
elle se trou-
voit alors par-
mi les Sauva-
ges & les
François.

Le relâchement gagna les Néophytes, mais il fit d'abord des progrès assez insensibles. Plusieurs Bourgades Sauvages se soutinrent même dans leur première ferveur, tant qu'elles subsisterent; mais les maladies en ayant bientôt dépeuplé quelques-unes, d'autres s'étant dissipées, sans qu'on en ait jamais bien pu sçavoir

la
mi
pie
ble
en
de
Mu
qu'
rive
C
vea
ten
qu'i
qu'a
reco
eux
guer
sain
ver
deux
Tra
retoi
soien
que l
elle
auroi
parfa
des n
une
encon
To
Com
comm
n'y re
exemp
posés

RALE
intérêts de la
ait la précé-
prévu. Ce-
le Canada
avoient mis
rva quelque
mbé depuis
ment, d'où

it une con-
voit profiter
toutes les
uctions des
ouroit avec
échapper ;
Colonie à
é ; ce zèle
dont tous
à aussi ani-
es, se ra-
& les se-
s dans les
ent trouvé
ls se virent
d'orage &
vie même
ng, mêlé
Chrétiens

tes, mais
bles. Plu-
ent même
elles sub-
t bientôt
tant diffi-
u sçavoir

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 163
la cause, on ne fit rien pour les rétablir. Par-
mi les François, au tems, dont je parle, la
piété s'étoit si bien affermie depuis le Trem-
blement de Terre, dont on ressentit encore
en 1665. quelques secousses, accompagnées
de ces Météores, qui effrayent toujours la
Multitude, quelque naturels qu'ils soient,
qu'elle causa de l'admiration à ceux, qui ar-
riverent de France les années suivantes.

1667.

On remarqua même que parmi les nou-
veaux venus, les plus libertins ne pouvoient
tenir lontems contre les exemples de vertus,
qu'ils avoient sans cesse devant les yeux, &
qu'au bout de six mois plusieurs n'étoient plus
reconnoissables, & ne se reconnoissoient plus
eux-mêmes. Les Soldats ne parloient de la
guerre des Iroquois, que comme d'une guerre
sainte, du succès de laquelle dépendoit la con-
version des Infidèles. Deux Ecclesiastiques &
deux Jésuites, qui accompagnèrent M. de
Tracy dans son Expédition, ont assuré à leur
retour que bien des Maisons Régulières mé-
ritoient ni mieux réglées, ni plus édifiantes,
que l'avoit été cette petite Armée. Aussi avoit-
elle un Chef, dont les vertus Chrétiennes
auroient fait honneur aux Religieux les plus
parfaits. Il en a laissé dans la Nouvelle France
des marques, qui ne s'y effaceront jamais, &
une odeur de piété, dont l'impression dure
encore.

Toute l'Isle de Montreal ressembloit à une
Communauté Religieuse. On avoit eu dès le
commencement une attention particuliere à
n'y recevoir que des Habitans d'une regularité
exemplaire, ils étoient d'ailleurs les plus ex-
posés de tous aux courses des Iroquois, & ainsi

1667.

que les Israélites, au retour de la captivité de Babylone, ils étoient obligés en bâtissant leurs Maisons, & en défrichant leurs Terres, d'avoir presque toujours leurs outils d'une main, & leurs armes de l'autre, pour se défendre d'un Ennemi, qui ne fait la guerre, que par surprise; de sorte que les allarmes, qu'ils tenoient toujours en crainte, avoient beaucoup servi à conserver leur innocence, & à rendre leur piété plus solide.

On veut
franciser les
Sauvages.

Au milieu de tant de sujets de consolation une chose inquiétoit extrêmement les Missionnaires. Rien n'avoit été plus recommandé à M. Talon, que d'engager ces Religieux à instruire les Enfans des Sauvages dans la Langue Française, & à les accoutumer à notre façon de vivre. J'ai dit plus haut qu'eux-mêmes en avoient eu la pensée plusieurs années auparavant, & j'ajoute que c'étoit moins les difficultés, qu'ils avoient rencontrées dans l'exécution de ce projet, qui le leur avoient fait abandonner, que les inconvéniens, qu'ils y avoient reconnus, après les premiers essais de cette éducation. Ils représentèrent ces inconvéniens à M. Talon, lorsque ce Magistrat leur communiqua les Ordres du Conseil à ce sujet; mais leurs représentations furent mal reçues; on les attribua à l'envie d'être les seuls Maîtres des Sauvages, & de vouloir par-là se rendre toujours nécessaires.

Pourquoi ce projet ne réussit point. Pour leur montrer qu'ils ne l'étoient point, l'Intendant résolut de se passer d'eux dans cette affaire, & s'adressa à l'Evêque de Québec & aux Ecclesiastiques de Montréal, qui s'offrirent de faire ce que souhaitoit le Conseil, mais l'insuffisance de leurs efforts justifia bientôt les

Missionnaires, & le Marquis de Tracy ne contribua pas peu dans la suite à dissiper les ombrages, qu'on avoit inspirés au Ministre contre eux. Il avoit entendu parler du projet, dont il s'agissoit, lorsqu'il étoit sur les lieux; il avoit compris aussi-bien que les Jesuites, combien il étoit impraticable & dangereux, & quoique MM. de Courcelles & Talon persistassent dans leurs préjugés, M. Colbert, qui en reconnut enfin l'injustice, accorda sincèrement son amitié à ces Missionnaires, pour qui il avoit toujours eu une véritable estime; se déclara dans toutes les occasions leur Protecteur; & leur témoigna jusqu'à la fin de sa vie une confiance entière pour tout ce qui regardoit l'exercice de leurs Fonctions.

Cependant M. Talon imaginoit tous les jours de nouveaux moyens de faire fleurir la Nouvelle France par le commerce. Il falloit pour cela trouver des retours proportionnés aux avances, qu'on avoit faites pour la soutenir, & à l'opinion, qu'il avoit lui-même donnée à la Cour de la bonté du Pays. Il avoit sur-tout fort à cœur les Mines de fer, qu'on assuroit y être très-abondantes; & en revenant de France, il s'étoit fait débarquer à Gaspé, où il croyoit, sur le témoignage de quelques Voyageurs, trouver de l'argent; mais il fut bientôt détrompé. Il fut plus heureux pour le fer. Dès le mois d'Avril de l'année 1666. il avoit envoyé le Sieur de LA TRESERIE dans la Baye S. Paul, où ce Mineur découvrit une Mine, qui lui parut très-abondante; il espéra même d'y trouver du cuivre, & peut-être de l'argent. Dans le Journal, qu'il fit de son voyage, il remarqua que par tout,

1667.

où il travailla, la Terre étoit encore renversée par le Tremblement de Terre de 1663.

M. Talon étant retourné en France en 1668, engagea M. Colbert à suivre ces découvertes, & le Sieur de LA POTARDIERE fut envoyé en Canada à ce dessein. A son arrivée à Quebec on lui présenta des épreuves de deux Mines, que M. de Courcelles s'étoit fait apporter des environs de Champlain & du Cap de la Magdeleine (*). L'une étoit en sable, & l'autre étoit en masse; la Potardiere le transporta sur les lieux, & à son retour à Quebec il déclara qu'il n'étoit pas possible de voir des Mines, qui promissent davantage, soit pour la bonté du fer, soit pour l'abondance.

Liberté du commerce publiée en Canada.

1668.

On espiroit aussi beaucoup d'une Tannerie, dont les premiers essais avoient parfaitement réussi; ce qui joint à la liberté du Commerce, qui fut publiée cette même année 1668. faisoit concevoir de grandes esperances à ceux, qui s'interessoit au Canada. Il n'est pas encore bien aisé de sçavoir, ce qui les a fait évanouir: il est du moins certain que ces Mines de fer, que l'œil perçant de M. Colbert & la vigilance de M. Talon, avoient fait découvrir, après avoir presque entièrement disparu pendant plus de soixante-dix ans, viennent d'être retrouvées par les soins de ceux, qui occupent aujourd'hui leur place, & qui leur ressemblent trop, pour ne pas donner lieu d'esperer qu'ils entreront dans leurs vûes.

Nouveau voyage à l'Ouest & au Nord.

Tandis que ces choses se passaient dans le centre de la Colonie, de nouvelles Missions se formoient vers le Lac Supérieur. Fort peu

(*) Ce sont deux Paroisses situées endecà des Trois Rivières.

ALZ
ore renver-
de 1663.
ce en 1668.
écouvertes,
envoyé en
à Quebec
x Mines ,
porter des
de la Mag-
& l'autre
spporta sur
il déclara
s Mines ,
ar la bonté

Tannerie,
rfaitemment
ommerce ,
1668. fai-
es à ceux ,
pas encore
évanouir :
es de fer ,
vigilance
rir , après
ndant plus
re retrou-
upent au-
semble
rer qu'ils

t dans le
Missions
Fort peu
à des Trois

DE LA N. FRANCE LIV. IX. 167.
de tems après qu'on eut reçu à Quebec la nou-
velle de la mort du P. Mefnard , les mêmes
Outaouais , avec lesquels ce Missionnaire en-
étoit parti , y revinrent chargés de Pellereries ;
& comme ils persistoient toujours dans le des-
sein d'attirer chez eux les François , afin de
s'épargner la peine de faire de si grands voya-
ges , ils demanderent encore un Jesuite , per-
suadés que plusieurs François y voudroient
accompagner ces Peres.

1668

Le triste sort des deux premiers (4) , qu'on
leur avoit donnés , la maniere indigne , dont
on sçavoit qu'ils les avoient traités , sur tout le
dernier ; le peu de fruit , qu'il y avoit à esperer
de faire parmi eux ; & le motif , qui les enga-
geoit à faire une telle demande , ne devoient
pas , ce semble , permettre au Superieur Ge-
neral des Missions de les écouter ; mais les
Hommes Apostoliques ne se conduisent pas
toujours par les regles d'une prudence ordi-
naire ; & comme ils sont les instrumens de
la Grace , qui ne se lassé jamais de frapper à la
porte des cœurs les plus sourds & les plus ré-
belles à sa voix ; ils ne se croient jamais per-
mis de négliger les occasions de la seconder ;
ils esperent même , contre toute esperance ,
qu'à la fin elle triomphera.

Le P. Claude ALLOUEZ s'offrit donc à sui-
vre ces Barbares. Son offre fut acceptée ; &
bien lui en prit de s'être attendu à tout ; il
n'eût guères été plus mal traité de ses Conduc-
teurs , s'il eût été leur Esclave : ceux , qui
qui l'avoient reçu dans leur Canot , l'aban-
donnerent même un jour sur le rivage : mais
ils en furent punis sur le champ ; à peine s'é-

(4) Les PP. Garreau & Mefnard.

1668.

toient-ils rembarqués, que leur Canot tourna, & qu'ils se noyèrent tous. Le Serviteur de Dieu eût compris pour tous ces mauvais traitemens, s'il eût pu venir à bout de faire ouvrir les yeux à ces Infidèles sur leurs ridicules superstitions; mais il comprit bientôt qu'il avoit affaire à une Nation perverse, & que rien ne pouvoit amolir la dureté de son cœur.

Superstition
des Outaouais.

Le feu ayant pris un jour à un Baril de Poudre, qu'ils avoient apporté de Quebec, plusieurs en furent blessés. Au défaut de remèdes humains, ils eurent recours au Soleil; les Jongleurs s'assemblerent, & préparèrent une espece de Fête, qui commença par des Chants accompagnés de quantité d'extravagances: on auroit dit une Troupe de Phrénétiques; & cette Scene, qui inspiroit je ne sçai quelle horreur, dura fort longtems. Ensuite, dix ou douze des plus Notables, s'assirent en rond autour d'un petit feu; ils pousoient de grands cris, & regardoient sans cesse le Soleil, auquel ils paroisoient offrir la flamme, ou la fumée de ce feu. Enfin, le plus vieux de la Troupe se leva, & se tournant vers cet Astre, il le conjura à haute voix, de rendre la santé aux Malades.

Dangers &
fatigues qu'el-
suya le P. Al-
louez dans ce
voyage.

Il eut beau faire, le Soleil ne guérit per-
sonne. Alors le Missionnaire ne pouvant plus
souffrir ces impietés, reprit le plus hardi
de la Bande, & lui dit des choses si fortes,
qu'un des Malades en fut frappé, & s'adressa
sur l'heure au Dieu des Chrétiens, le recon-
noissant pour l'unique Divinité, qui méritoit
d'être invoquée, & pour le Maître souverain
de la maladie & de la santé; mais l'Idolâtre,
que

D
que l
si gr
alloit
moins
Le
Sault
déjà c
Supér
P. Al
tout l
Mérie
plusie
qui fu
dans la
par le
Enfants
il arriv
une gr
moins
tions;
qui fut
bre de
Le p
& qui l
voyage
renoncé
commen
après s'é
il ne de
quemen
blée de d
toutes la
Apostoli
gue, ne n
cet son z
Chrétien
Tom

ALÉ
anot tournas,
serviteur de
ces mauvais
out de faire
leurs ridi-
orit bientôt
erversé, &
eré de son

l dePoudre,
plusieurs en
s humains ,
Jongleurs
e espece de
nts accom-
: on auroit
; & cette
le horreur,
douze des
utour d'un
s cris, &
auquel ils
la fumée
la Troupe
stre, il le
santé aux

guérir per-
uans plus
plus hardi
si fortes ,
& s'adressa
le recon-
ni méritât
souverain
Idolâtre,
que

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 169

que le Pere avoit apostrophé, entra dans une si grande fureur contre lui, qu'on crut qu'il alloit l'immoler au Soleil. Tout aboutit néanmoins à brûler le Canot, qui l'avoit porté.

1668.

Le premier de Septembre ils arriverent au Sault Sainte Marie, qui est, comme je l'ai déjà observé, dans le Détroit, par où le Lac Supérieur se décharge dans le Lac Huron. Le P. Allouez ne s'y arrêta point; il employa tout le mois de Septembre à parcourir la Côte Méridionale du Lac Supérieur; il y rencontra plusieurs Chrétiens baptisés par le P. Mesnard, qui furent charmés de le voir, & qu'il fortifia dans la Foy. Il eut aussi la consolation d'assurer par le Baptême, le salut éternel de plusieurs Enfans moribonds; & le premier d'Octobre, il arriva à Chagouamigon. Il y fut reçu dans une grande Bourgade, où l'on comptoit au moins huit cent Guerriers de différentes Nations; il commença par y bâtir une Chapelle, qui fut bientôt fréquentée d'un assez bon nombre de Prosélytes.

Le premier, qui lui demanda le Baptême & qui le reçut, fut le Malade, qui pendant le voyage, touché de ses remontrances, avoit renoncé aux remèdes superstitieux, que l'on commençoit à lui faire: il avoit été guéri, après s'être adressé au Dieu des Chrétiens; & il ne doutoit point qu'il ne lui en fût uniquement redevable. Il se fit alors une Assemblée de dix ou douze Nations, qui entendoient toutes la Langue Algonquine; & l'Homme Apostolique, qui sçavoit fort bien cette Langue, ne manqua pas une si belle occasion d'exercer son zèle. Il parla longtemps de la Religion Chrétienne, d'une manière vive & pathétique.

Tom. II.

H

1668.

Croyance des
Outaouais.

que, mais proportionnée à la capacité de ses Auditeurs : il fut fort applaudi ; mais ce fut tout le fruit qu'il en tira.

Outre l'obstacle, qu'opposoit à l'efficacité de la parole de Dieu le naturel dur & féroce des Sauvages de ces Contrées, le Missionnaire les trouva tous aussi superstitieux que les Outaouais. Il raconte dans ses Lettres, que passant dans un Village de ces derniers, il vit une Idole élevée au milieu de la Place, & tout le monde occupé à lui sacrifier des Chiens, pour obtenir la guérison d'une maladie populaire, dont plusieurs étoient déjà morts. Quelques-uns lui apportèrent aussi des offrandes pour d'autres besoins ; & outre ces Sacrifices publics, il s'en faisoit encore de particuliers dans les Cabannes : mais le Missionnaire n'explique point quelle étoit cette Divinité, & peut-être n'en put-il rien apprendre de certain.

Quand les Outaouais naviguent sur les Lacs, & qu'ils y sont surpris d'une tempête, ils égorgent un Chien, ou quelque autre Animal, & le jettent dans l'eau, en disant au Dieu du Lac, *Appaise-toi, voici mon Chien, que je te donne.* Dans le commencement les Néophytes faisoient la même chose en l'honneur du vrai Dieu ; & on eut bien de la peine à leur persuader qu'il ne vouloit pas être adoré de la sorte. L'aveuglement de ces Peuples alloit jusqu'à croire que le Soleil étoit un Homme, mais d'une espèce fort supérieure à la nôtre, & que la Lune étoit sa Femme. Ils disoient la même chose de la Glace & de la Neige, qu'ils prétendoient aller habiter un autre pays pendant l'Été.

Il s'imaginoient encore que les Oyseaux

D
avoir
tend
que
en av
d'un
autre
les ar
d'emp
point
en fin
extrao
vû en
tant pa
uns le
des eau
varie se
connoi
Le c
aboutiss
chants,
nités, o
dissoluti
les deux
un poin
excès les
ché une
demande
lier, il je
qui l'assé
Quant à
principe
rement el
a manqué
ou une Pé
attribuoie
jetté sur la

pacité de ses
mais ce fut

l'efficace de
& féroce des
Monnaie les
que les Ou-
es, que pas-
niers, il vit
ace, & tout
es Chiens,
ladie popu-
morts. Quel-
es offrandes
es Sacrifices
particuliers
nnaire n'ex-
Divinité, &
e de certain,
sur les Lacs,
te, ils égor-
Animal, &
Dieu du Lac,
je te donne.
phytes fai-
eur du vrai
leur persua-
de la sorte,
loit jusqu'à
omme, mais
être, & que
nt la même
, qu'ils pré-
ays pendant
les Oyseaux

avoient entr'eux un Langage, qui étoit en-
tendu de quelques Hommes : apparemment
que leurs Jongleurs leur faisoient accroire qu'ils
en avoient l'intelligence. Ils disoient que l'Âme
d'un Poisson mort, rentre dans le corps d'un
autre Poisson ; aussi n'en brûloient-ils point
les arrêtes, de peur de choquer ces Âmes, &
d'empêcher que les Poissons ne se laissassent
point prendre dans leurs filets. Enfin, ils avoient
en singulière vénération un certain Animal
extraordinaire, que plusieurs assûroient avoir
vû en songe, mais dont ils ne pouvoient pour-
tant pas dire quelle étoit la figure ; quelques-
uns le confondoient avec *Mirabichi*, le Dieu
des eaux, dont l'Histoire fabuleuse & ridicule,
varie selon les différentes Nations, qui le re-
connoissent.

Le culte relatif à une croyance si bizarre, Leurs mœurs
aboutissoit presque toujours à des festins, des & leurs pra-
chants, des danses, des débauches, des obsc- tiques.
nités, où rien n'étoit voilé. La polygamie, la
dissolution des mariages, le libertinage dans
les deux sexes regnoient parmi ces Barbares à
un point, que bien loin d'avoir honte des
excès les plus crians, ils y avoient même atta-
ché une idée de Religion. Quand un Sauvage
demandoit quelque chose à son Génie fami-
lier, il jeûnoit jusqu'à ce qu'il eût eu un songe,
qui l'assûrât d'avoir obtenu ce qu'il desiroit.
Quant à ce qui regarde les maladies, le grand
principe de leurs Médecins étoit, qu'ordina-
rement elles ne viennent, que de ce que l'on
a manqué à faire un festin après une Chasse,
ou une Pêche. Quelquefois néanmoins ils les
attribuoient à un mauvais Génie, qui s'étoit
jetté sur la partie malade, & qui avoit été en-

voyé par un Ennemi. Le Jongleur appelé pour traiter le Malade, après avoir fait ses réflexions, & beaucoup de simagrées, ordonnoit un festin, & se retiroit en promettant une prompte guérison.

Ce qui se
passe entre le
P. Allouez &
les Pouteoua-
tanais.

Il se rencontra encore à Chagouamigon un grand nombre de Hurons Chrétiens, en qui le défaut d'instruction, & la privation des Sacremens avoient un peu altéré la croyance, & dont le commerce avec tant de Nations infidèles avoit encore plus corrompu les mœurs. Le P. Allouez travailla avec zèle à les remettre dans le bon chemin, & y réussit. Trois cent *Pouteouatanais* y vinrent aussi de leurs Isles, où toute la Nation étoit encore réunie. Dès qu'ils furent arrivés, le Missionnaire les visita, & en fut reçu avec distinction, mais d'une manière assez bizarre. D'abord celui, qui menoit la Bande, lui demanda ses souliers; le Pere les lui donna, & après que ce Sauvage les eut bien considérés, il voulut les lui remettre, en disant que c'étoit parmi eux une marque de respect. Tous charmerent le P. Allouez par leur douceur; & les instructions, qu'il leur fit, ne furent pas inutiles.

Il y avoit parmi eux un Vieillard, qui approchoit fort de sa centième année, & qui passoit dans sa Nation pour un Homme divin. Il jeûnoit, disoit-on, jusqu'à vingt jours de suite, sans rien prendre, & voyoit souvent l'Auteur de toutes choses. C'est ainsi, que ces Sauvages s'expriment ordinairement, lorsqu'ils parlent du vrai Dieu. Il tomba malade à Chagouamigon, & on désespéra bien-tôt de sa vie. Deux de ses Filles, qui avoient été des plus assidues aux instructions du Missionnaire,

D
& en
et qu
geres
sentir
selyte
ment
bien
Sur
Être d
sionna
vertu
quelle
dit-il,
j'esper
mais n
peu de
une gr
comme
louez s
Chréti
préven
roit pas
raison d
" Ce
fort séri
vre; leq
trouver
en terre
Neige, d
jamais o
il prier
abondan
de print
Missionn
sentir l'a
sorts sure

RALE
ur appelé pour
fait ses réflexe-
es, ordonnoit
omettant une

ouamigon un
tiens, en qui
privation des
la croyance,
t de Nations
corrompû les
a avec zèle à
, & y réussirent
aussi de
étoit encore
, le Mission-
distinction,
re. D'abord
demanda ses
& après que
és, il voulut
c'étoit parmi
s charmerent
& les instrues-
s inutiles.

nd, qui appro-
, & qui pas-
omme divin.
int jours de
voit souvent
insi, que ces
ment, lorsqu'
mba malade
a bien-tôt de
oient été des
Missionnaire,

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 173

& en avoient été touchées, lui redirent tout
ce qu'elles en avoient pu retenir, & l'enga-
gerent à s'en instruire par lui-même. Il y con-
sentit; le P. Allouez averti par ses deux Pro-
selytes, lui rendit visite, le trouva extrême-
ment docile; & ne jugeant pas qu'il dût aller
bien loin, le baptisa.

Sur ces entrefaites, arriva le tems de la
Fête des Songes: le Moribond appella le Mis-
sionnaire, & le pria de lui donner une cou-
verture bleue; le Pere voulut savoir dans
quelle vue il faisoit cette demande: « C'est »,
dit-il, que le bleu est la couleur du Ciel, où
j'espère aller bientôt, & dont je veux désor-
mais m'occuper uniquement; & il mourut
peu de jours après; en disant à Dieu, avec
une grande affection de cœur: *Seigneur, j'ai
commencé bien tard à vous aimer.* Le P. Al-
louez se disposant à l'inhumer à la façon des
Chrétiens, fut bien surpris de voir qu'on l'avoit
prévenu, & qu'on le brûloit; & comme ce n'é-
toit pas l'usage parmi ce Peuple, il demanda la
raison de cette nouveauté.

« C'est », lui répondit un Sauvage, d'un air
fort sérieux, que le Pere du défunt étoit un Lie-
vre; lequel dit un jour à sa Femme, qu'il ne
trouveroit pas bon que ses Enfans fussent mis
en terre après leur mort, étant parens de la
Neige, dont l'origine est céleste: il ajouta que si
jamais on alloit en cela contre ses intentions,
il prieroit la Neige de tomber en si grande
abondance, que cette année-là il n'y eût point
de printems. Cette réponse fit d'abord rare le
Missionnaire, qui entreprit ensuite d'en faire
sentir l'absurdité aux Assistans, mais ses ef-
forts furent inutiles. Les deux Filles du Vieil-

1668.

lard, lesquelles avoient eu tant de part à la conversion de leur Pere, reçurent du Ciel la même Grâce que lui, & ont persévéré jusqu'à la fin dans la pratique des vertus Chrétiennes.

L'Evangile Environ six-vingt *Outagamis*, deux cent prêchée à plu- *Sakis*, & quatre-vingt *Illinois*, se rendirent sieurs Na- vers le même-tems à Chagouamigon, & eurent tions. quelque part aux bénédictions, que le Ciel répandit sur les travaux de l'Homme Apostolique. Dès-lors on parloit des *Illinois*, comme d'une Nation presque détruite par les *Iroquois*; toutefois cinquante ans après, elle étoit encore de quarante mille Ames. Le P. Allouez vit aussi quelques *Sioux* au même endroit; mais il ne put traiter avec eux que par Interpretes; & la même chose lui arriva avec plusieurs autres Nations, dont je ne trouve les noms, que dans ses Mémoires. Nous les connoissons peut-être aujourd'hui sous d'autres noms, que leur don- nent des Sauvages plus voisins de nous.

Du Pays des
Sioux.

Les *Sioux* firent entendre au Missionnaire que leur Pays étoit l'extrémité du Monde vers le Nord; mais il y a bien de l'apparence qu'ils comprenoient sous le nom de *Sioux* toutes les Nations, qui parlent des Dialectes de leur Langue, sur tout les *Astiniboils*. Au Couchant, ils avoient pour voisins les *Karefis*, au-delà desquels, ils disoient que la Terre est coupée, & qu'on ne voyoit plus que de l'eau puante: c'est ainsi qu'ils désignent la Mer au Nord-Ouest, ils sont bornés par des Peuples, qui se nourrissent de chair humaine, & la vendent crüe. Il y a dans le voisinage des *Astiniboils* une Nation, dont on dit la même chose, mais il périt beaucoup de monde dans ce Pays-là.

par l
deur
ment
Le
Cana
tems
du L
vit p
quel
aux
grand
l'ordi
nos V
les G
Diale
des A
de ces
comm
du La
autre
ricur.
Au
Alloue
tirés en
mipegou
dans le
& y ar
il trou
Chréti
où il a
fût extr
cent lie
ges, il
la cons
De-là il
(A) O

TRAIE
t de part à la
nt du Ciel la
ersévére juf-
vertus Chré-

, deux cent
se rendirent
on, & eurent
que le Ciel
me Apосто-
inois, com-
e par les Iro-
ès, elle étoit
e P. Allouez
ndroit, mais
Interpretes;
sieurs autres
ns, que dans
ns peut-être
leur leur don-
nous.

Missionnaire
Monde vers
rence qu'ils
x toutes les
tes de leur
Couchant,
s, au-delà
est coupée,
au puante:
au Nord-
cuples, qui
la vendent
Affiniboils
hose, mais
ce Pays-là

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 175
par les dents d'une espece d'Ours, d'une gran-
deur énorme, & qui ont les ongles extrême-
ment longs.

Les *Kilistinons*, ou *Cristinaux*, que nos Des Cris-
Canadiens appellent *Criques*, faisoient en ce naux.
tems-là des excursions jusqu'à cette extrémité
du Lac Supérieur, & le P. Allouez, qui y en
vit plusieurs, assure qu'ils adorent le Soleil, au-
quel ils sacrifient des Chiens, qu'ils pendent
aux Arbres: il ajoûte que ces Sauvages sont
grands parleurs, & parlent fort vite, contre
l'ordinaire de tous les autres de ce Continent;
nos Voyageurs les appellent pour cette raison
les *Gascons du Canada*. Leur Langue est une
Dialecte Algonquine, & approche fort de celle
des Attikamegues; ce qui joint avec le nom
de ces derniers, qui est celui d'un Poisson fort
commun (*) à l'extrémité Septentrionale
du Lac Huron, peut faire juger, qu'ils étoient
autrefois Habitans des environs du Lac Supé-
rieur.

Au commencement de l'année 1667. le P. Diverses
Allouez apprit que des Nipissings s'étoient re- courses du P.
tirés en grand nombre sur le bord du Lac Ali- Allouez.
mipegou, qui est au Nord du Lac Supérieur,
dans lequel il se décharge. Il s'y transporta,
& y arriva les premiers jours du mois de Juin:
il trouva ces infortunés Fugitifs, qui étoient
Chrétiens pour la plupart, dans le même état,
où il avoit trouvé les Hurons; & quoiqu'il
fût extrêmement fatigué d'un Voyage de cinq
cent lieues, qu'il avoit fait avec deux Sauva-
ges, il mit d'abord la main à l'œuvre, & eut
la consolation de n'avoir pas travaillé en vain.
De-là il reprit la route de Chagouamigon, où

(*) On l'appelle communément le Poisson Blanc.

H III

1668.

ayant formé le dessein d'établir une Mission fixe, il se joignit à un grand convoi d'Outaouais, qui alloient porter leurs Pelleteries à Montreal; de là il se rendit à Québec, où il arriva au mois d'Août de l'année suivante.

Il n'y resta que deux jours, & en repartit avec le P. Louis NICOLAS, qu'il avoit engagé à venir partager avec lui les travaux, de sa pénible Mission, un Frere & quatre Ouvriers. Ils retrouvèrent à Montreal les Outaouais, qui étoient sur leur départ; mais quand il fut question de s'embarquer, ces Barbares ne voulurent recevoir dans leurs Canots, que les deux Peres, qui ne craignirent point de s'abandonner entre leurs mains, seuls, sans provisions, sans apparence de tirer aucun secours de leurs Conducteurs, & ne pouvant guères compter que sur la Providence. Nous verrons dans son tems, quel fut le succès de leur Voyage.

Missionnaires
parmi les
Iroquois.

Cependant, les Cantons Iroquois d'Agnier & d'Onneyouth avoient enfin jugé que le parti le plus sage pour eux étoit de s'accorder avec les François. Peu de tems après le départ du Marquis de Tracy, ils envoyèrent à M. de Courcelles des Députés, qui firent leurs soumissions à ce Général, & lui demanderent des Missionnaires. Il leur obtint cette grâce, quoiqu'on ne l'eût pas encore faite aux trois autres Cantons, & le choix tomba sur les PP. BRUYAS & FREMIN. Le P. GARNIER, qu'on envoya peu de tems après à leur secours, étant allé visiter les Chrétiens d'Onnontagué, Garakonthié le retint, lui bâtit une Cabanne & une Chapelle, & lui fit promettre de ne point sortir de son Canton, qu'il ne fût lui-même de retour de Québec, où il alloit demander des Mission-

DI
naire
de G
Il
mois
MILL
étoit
Lac O
Chrét
devoit
Messie
la rése
travail
tion, c
plus de
tionne
la répu
armes,
qui s'op
ses de l
Com
plupart
vaillé à
laquelle
sauvages
souvent
qui avo
prendre
toient b
sentimen
qui avo
nage des
peu de
Chrétien
le Christ
traire.
On f

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 177
naires pour son même Canton, & pour celui
de Goyogouin.

1668.

Il partit en effet, & au bout de quelques
mois, il revint avec les PP. DE CARHEIL &
MILET. Un nombre considérable d'Iroquois
s'étoient établis à l'extrémité Occidentale du
Lac Ontario, & il y avoit parmi eux plusieurs
Chrétiens : l'Evêque de Petrée ne crut pas les
devoir laisser sans Pasteurs, & il leur envoya
Messieurs DE FENELON & TROUVE. Ainsi, à
la réserve du Canton de Tsonnonthouan, on
travailloit à rendre Chrétienne toute cette Na-
tion, celle de tout le Canada, qu'il importoit le
plus de gagner à JESUS-CHRIST, & d'affec-
tionner à la Nation Françoisse, tant à cause de
la réputation, qu'elle s'étoit acquise par les
armes, qu'à raison de la situation de son Pays,
qui séparoit de ce côté-là les Colonies Angloi-
ses de la Nouvelle France.

Comme j'ai eu le bonheur de vivre avec la
plupart de ceux, qui ont le plus lontems tra-
vaillé à cette portion de la Vigne du Seigneur,
laquelle, malgré leurs soins, est demeurée
sauvage dans son terroir naturel, je me suis
souvent informé de quelques-uns d'eux, de ce
qui avoit empêché le grain de la parole de
prendre racine parmi un Peuple, dont ils van-
toient beaucoup l'esprit, le bon sens, & les
sentimens nobles : tous m'ont répondu, que ce
qui avoit fait le plus grand mal, étoit le voisi-
nage des Anglois & des Hollandois, dont le
peu de piété, quoiqu'ils se portassent pour
Chrétiens, avoit fait regarder à ces Sauvages
le Christianisme, comme une Religion arbi-
traire.

Ce qui a em-
pêché la con-
version de cet-
te Nation.

On sçait d'ailleurs, que les Iroquois se

H v

croyant assurés d'être secourus de leurs Voisins, & d'en tirer tout ce qui leur étoit nécessaire, toutes les fois que nous les attaquerions, ou qu'il leur prendroit fantaisie de rompre la paix, ils ne se sont jamais mis en peine de conserver notre alliance; d'où il est arrivé que nous craignant fort peu, on ne les a jamais trouvés dociles sur le fait de la Religion. Les mêmes Missionnaires ajoûtoient que la Traite de l'eau-de-vie, que les Barbares faisoient librement dans la Nouvelle York, avoit aussi toujours été un obstacle insurmontable à leur conversion. Si nous jugeons avec justice que des Hérétiques sont coupables d'avoir mis par ce commerce un aussi grand obstacle au progrès du Christianisme; quels reproches ne méritent pas des Catholiques, qui par la même voye l'ont corrompu parmi des Néophytes, & diffamé parmi les Idolâtres?

Progrès de
la Colonie.

La Nouvelle France jouissoit alors d'une paix profonde, qu'elle goûtoit pour la première fois depuis son établissement. Ceux, qui la gouvernoient, & à qui elle en étoit redevable en bonne partie, ne négligeoient rien pour en profiter, & pour faire prendre à cette Colonie une forme solide, qui la rendît digne de l'attention, que le Roy continuoît à lui donner. La meilleure partie du Régiment de Carignan-Salieres y étoit demeurée; & après la fin de la guerre des Iroquois, presque tous les Soldats s'y étoient faits Habitans, ayant eu leur congé à cette condition. On y renvoyoit même deux ans après six Compagnies du même Régiment, qui avoient accompagné M. de Tracy à son retour en France, tant pour renforcer les Garnisons des Postes les plus impor-

tant
long
nu
ils
mar
La
Nou
anci
& p
Enfi
men
les
lato
l'am
bien
se m
voir
Au
parut
étoit
fort
extr
suivo
des q
qu'ell
tremb
que-
rent l
ses cr
quand
gnit b
influen
& la m
Au
lières
Public

CALE
eurs Voisins,
nécessaire,
erions, ou
pre la paix,
de conserver
e nous crai-
trouvé fort
Les mêmes
Traire de
oient libre-
it aussi tou-
e leur con-
ce que des
mis par ce
au progrès
es ne mé-
r la même
phytes, &

lors d'une
ur la pre-
nt. Ceux,
n étoit re-
oient rien
dre à cette
ndit digne
à lui don-
nt de Ca-
k après la
e tous les
ayant eu
renvoya
du même
é M. de
pour ren-
s impor-

DE LAN. FRANCE. LIV. IX. 179

1668.

tant, que pour augmenter le nombre de Co-
lons. Plusieurs de leurs Officiers avoient obte-
nu des Terrés avec tous les droits de Seigneurs ;
ils s'établirent presque tous dans le Pays, s'y
marierent, & leur posterité y subsiste encore.
La plupart étoient Gentilshommes ; aussi la
Nouvelle France a-t-elle plus de Noblesse
ancienne, qu'aucune autre de nos Colonies,
& peut-être que toutes les autres ensemble.
Enfin par tout, où l'on faisoit des défriche-
mens, le terrain se trouvoit bon ; & comme
les nouveaux Habitans, se piequarent d'ému-
lation, pour égaler la vertu, l'industrie, &
l'amour du travail des anciens ; tous furent
bientôt en état de subsister, & la Colonie en
se multipliant, n'eut pas sî-tôt le chagrin de
voir altérer ses mœurs & sa Religion.

Au mois d'Avril de cette même année, il ^{Comète ;}
parut à Quebec une nouvelle Comète ; elle ^{Tremblement}
étoit en forme de lance, de couleur rougeâtre, ^{de Terre ; ma-}
fort enflammée & fort longue ; une de ses ^{ladies,}
extrémités étoit cachée sous l'horison ; elle
suivoit le Soleil couchant, & dispa-roissoit ;
dès que la Lune étoit levée. Le Peuple crut
qu'elle lui avoit annoncé quelques secousses de
tremblement de terre, qui se firent sentir quel-
que-tems après, & des maladies, qui couru-
rent l'automne suivant. On ne borna point sa
ses craintes, comme il arrive à la Multitude,
quand une fois elle est intimidée, & on crai-
gnit beaucoup pour la récolte ; mais aucune
influence maligne n'approcha des Campagnes,
& la moisson fut des plus abondantes

Au mois de May les Religieuses Hospita- ^{Religieuses}
lières de Quebec firent une perte, dont tout le ^{Hospitalière}
Public partagea les regrets avec elles. Une ^{morte en}
^{odeur de sain-}
^{teté.}

1668.

Religieuse de cette Maison, nommée la Mere Catherine DE S. AUGUSTIN, y mourut, après avoir rempli tout le Canada de l'odeur de sa sainteté; & le tems n'a encore rien diminué de la vénération, qu'on avoit pour elle de son vivant. La Mere de Saint Augustin étoit Fille de Jacques SIMON, Sieur de LONGPRE', & naquit le troisieme de May 1632. à S. Sauveur-le-Vicomte, au Diocèse de Coutance. Le vingt-quatre d'Octobre 1646. elle prit l'habit de Religion chez les Hospitalieres de Bayeux, où elle avoit déjà une Sœur aînée, sa Grand-Mere, une grande Tante, & une Cousine Germaine, qui étoit la Fondatrice de ce Couvent. Dès les premiers jours de son Noviciat elle demanda avec de grandes instances la permission de passer dans la Nouvelle France, & elle l'obtint de ses Supérieurs; mais comme on ne la lui avoit donnée, que sous le bon plaisir de ses Parens, elle lui devint inutile alors; parce que son Pere, bien loin de lui accorder son agrément, obtint un Arrêt du Parlement de Normandie, qui défendoit à la Novice de sortir de la Province.

Peu de tems après ce Gentilhomme tomba malade, & la Providence permit qu'une Relation de la captivité, des souffrances & de la mort du P. Jogues, lui tombât entre les mains; il la lut, & ce qui devoit, ce semble, le confirmer dans ses premiers sentimens au sujet de sa Fille, lui en fit prendre de tout contraires. Je trouve dans d'assez bons Mémoires qu'il l'alla voir, qu'il lui parla en Homme touché, & charmé de la résolution, qu'elle témoignoit, en voulant se transporter dans un Pays, où il y avoit tant de fatigues à essuyer, & de si

gran
plus
dit
qu'e
jeun
le m
gner
qu'il
n'est
de C
circo
deux
Couv
que
que
desse
à son
El
avoir
se de
comm
septie
main
nada
res,
Profe
pour
Couv
Vann
Nant
cherch
emba
le P.
neuvi
après
peste
l'extré

grands dangers à courir; que comme il la vit plus ferme que jamais dans son dessein, il lui dit qu'il donneroit volontiers les mains à ce qu'elle souhaitoit, si une de ses Sœurs, plus jeune qu'elle, & qui étoit aussi Novice dans le même Monastere, consentoit à l'accompagner; que la condition fut remplie d'abord, & qu'il se désista aussitôt de son opposition; mais il n'est point fait mention dans la Vie imprimée de Catherine de S. Augustin d'aucune de ces circonstances, quoiqu'il y soit dit qu'elle avoit deux Sœurs Religieuses avec elle dans son Couvent de Bayeux. Il y est marqué seulement que M. de Longpré étant tombé malade, crut que Dieu le punissoit de son opposition aux desseins de Dieu sur sa Fille, & qu'il consentit à son voyage.

Elle partit donc pour Nantes, où on lui avoit apparemment dit que l'Embarquement se devoit faire, & un quatrième de May, comme elle étoit entrée la veille dans sa dix-septième année, elle fit ses Vœux entre les mains du P. Vimond, qui retournoit en Canada avec un nouveau renfort de Missionnaires, & qui avoit été commis pour recevoir sa Profession, dès qu'elle auroit l'âge nécessaire pour cela. Une Religieuse Hospitalière du Couvent de Dieppe, & une autre de celui de Vannes, s'étoient aussi rendues avec elle à Nantes, d'où elles furent obligées d'aller chercher un Navire à la Rochelle. Elles s'y embarquerent le vingt-septième de May avec le P. Vimond, & toute sa Troupe, & le dix-neuvième d'Août elles arrivèrent à Quebec après avoir essuyé de très-mauvais tems, & la peste, dont la jeune Professe fut malade à l'extrémité.

1668.

Elle fut reçûe comme le méritoient son courage, & la haute idée, qu'on avoit déjà de sa vertu ; mais on s'aperçut bientôt qu'elle étoit une de ces Ames privilégiées, en qui Dieu se plaît à répandre sans mesure tous les trésors de sa Grâce. La réputation de sa sainteté ne demeura pas même longtemps renfermée dans l'enceinte de son Monastere, & toute la Colonie en fut bientôt imbuë. Il se passoit effectivement en elle des choses merveilleuses, que l'innocence de ses mœurs, une ferveur héroïque, qui, malgré les maladies presque continuelles, & accompagnées des plus vives douleurs, se portoit à tout ce qu'il y avoit de plus pénible dans les Exercices propres de sa vocation ; son humilité profonde, son obéissance aux moindres signes de ses Supérieurs, & sa docilité à suivre les avis des Directeurs de sa conscience, ne permettoient point de regarder comme des illusions d'un esprit trompé.

Le saint Evêque de Petrée, qui l'a examinée avec la plus scrupuleuse attention, & qui avoit lui même une science pratique des voies les plus sublimes, & le P. Ragueneau, qui fut longtemps chargé de sa conduite, Personnage respectable par ses travaux Apostoliques, & par son expérience dans la direction, l'ont approuvée en tout, & n'ont point fait difficulté de la regarder comme une de ces Epouses favorites, qui composent la plus précieuse portion du Troupeau de JESUS-CHRIST. Toutefois sa vie écrite par le même P. Ragueneau, n'a pas eu une approbation universelle. C'est que dans la conduite de Dieu à l'égard des Ames, à qui il fait part de ses communications les plus intimes, il y a des Mystères

D
cach
gere
que
com
Liv
peut
des p
n'en
trop
de T
Seign
puiss
crets
aux
son P
n'est
de di
bonnu
fieri
Sur
voyer
M. de
naire
Gener
Frem
d'Agr
Iroqu
posés
soit p
dans l
qu'à l
avec l
pour
coup ;
avoit

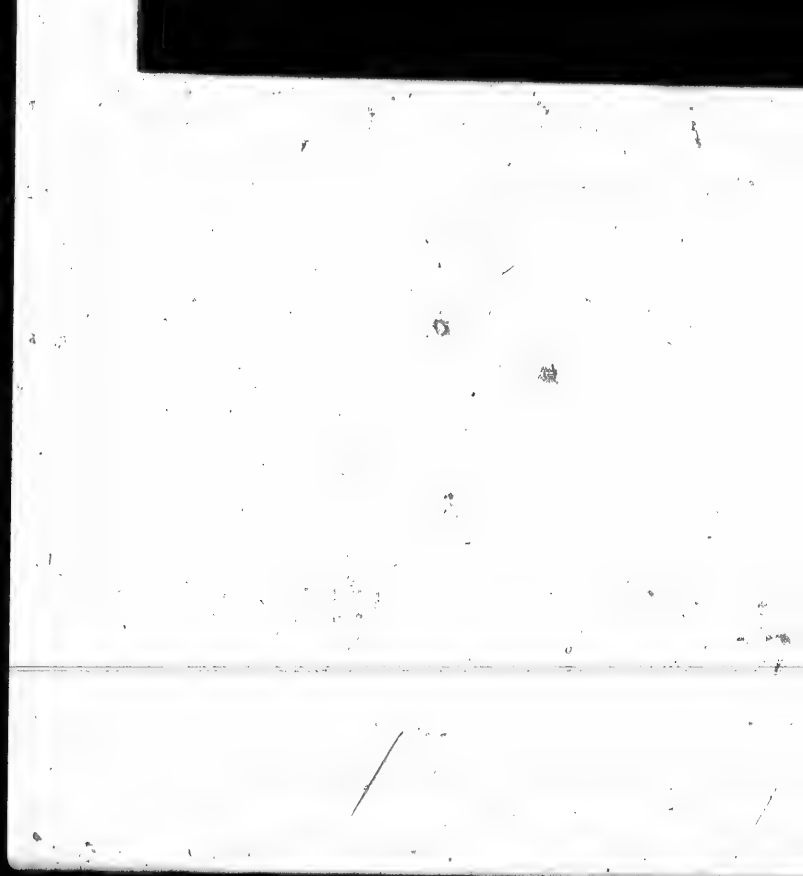
(a)

cachés, qu'il est inutile, & quelquefois dangereux de dévoiler aux yeux du Public; outre que peu de Personnes sont capables de les comprendre, & que ce n'est point dans les Livres, mais à l'Ecole du S. Esprit, qu'on peut s'en instruire, ils deviennent souvent des pierres de scandale pour ceux, à qui Dieu n'en a pas donné l'intelligence. On ne scauroit trop selon l'avertissement du saint Conducteur de Tobie, publier les œuvres, par lesquelles le Seigneur veut bien manifester au Monde sa puissance & sa bonté; mais il est certains secrets, qu'il révèle rarement, & uniquement aux Ames, en qui il juge à propos d'établir son Règne d'une façon toute mystique, qu'il n'est pas, ordinairement parlant, à propos de divulguer. *Sacramentum Regis abscondera bonum est; opera autem Dei revelare & confiteri honorificum est (1).*

Sur la fin de l'été les Tsonnonthouans en-
voyèrent à Quebec des Députés, pour prier M. de Courcelles de leur obtenir un Missionnaire, & ce Gouverneur engagea le Supérieur General des Missions à leur accorder le Père Fremin, qui fut remplacé dans le Canton d'Agnier par le P. PEARRON. Quoique les Iroquois en general ne parussent pas fort disposés à embrasser le Christianisme, il ne laissoit pas d'y avoir beaucoup de bien à faire dans leurs Bourgades. N'eut-on même réussi qu'à les apprivoiser, à les accoutumer à vivre avec les François, & à leur inspirer de l'estime pour la Religion Chrétienne, c'étoit beaucoup; mais j'ai déjà observé que par tout il y avoit des Enfans moribonds à baptiser; des Es-

Occupation
des Mission-
naires parmi
les Iroquois.

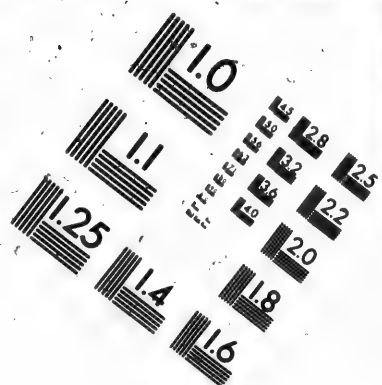
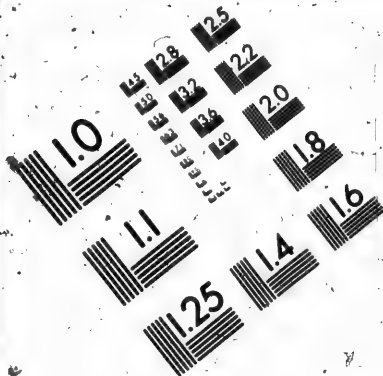
(1) Tob. 12. 7.



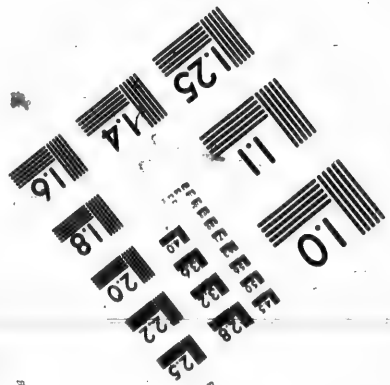
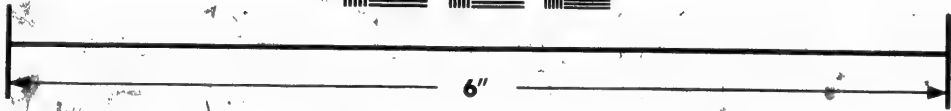
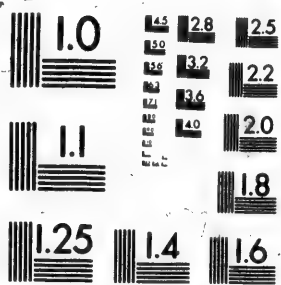




P. 1000000000



**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
E E E E E
28
32
25
22
20
18
16

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

claves de différentes Nations , que l'on trouvoit ordinairement plus dociles : des Malades , qui ne peuvent résister à l'impression , que font en eux les soins empressés d'une charité inépuisable & désintéressée. Enfin on découvroit de tems en tems de ces Ames prédestinées , en qui Dieu rend sensible ce que dit S. Paul , qu'il ne fait acception de personne : les plus grands miracles de sa Misericorde s'opérant quelquefois en faveur de ceux , qui semblent devoir attirer sur eux tous les foudres de sa Justice.

Les Agniers avoient toujours été les plus déclarés Ennemis des Chrétiens , ils étoient les plus fiers & les plus féroces des Iroquois , on avoit remarqué en eux de tout tems une animosité contre la Nation Française , qui leur paroissoit naturelle ; eux seuls jusques-là avoient trempé leurs mains dans le sang des Ministres de l'Evangile , & on ne pouvoit douter qu'une haine plus que barbare de nos SS. Mysteres ne fût entrée pour beaucoup dans ces fureurs , que nous leur avons vû exercer contre les Pasteurs & le Troupeau. Ce fut néanmoins dans ce Canton , que le progrès de l'Evangile fut plus rapide , & la récolte plus abondante. On y vit bientôt une Eglise composée de fervens Néophytes , qui ont depuis fondé ces florissantes Missions du *Sault S. Louis* , & de la *Montagne* , si fécondes en Saints , & dont la Colonie a tiré de si grands avantages. Enfin c'est ce même Canton , qui a donné à la Nouvelle France la Genevieve de l'Amérique Septentrionale , cette illustre Catherine TEGAHKOVITA , que le Ciel continué depuis près de soixante-dix ans à rendre célèbre par des miracles d'une authenticité à

DE
l'épre
Les
docile
gouin
dispos
que se
en fai
assez
la sup
sa ver
Hom
bles p
dans
dont i
les , q
que j'a
gueur
grand
Hom
d'un s
res , q
il avo
rieurs
zurité
lui pr
infatig
il parl
avec a
Langu
s'accor
& un c
fait ass
devant
le sané
protest
videnc

ALLÉ
l'on trou-
Malades ,
, que font
té inépu-
pouvoit de
inées, en
aul, qu'il
us grands
quelque-
devoir
Justice.
les plus
s étoient
roquois ,
ems une
ise, qui
usques-là
sang des
pouvoit
re de nos
oup dans
exercer
Ce fut
progrès
récolte
Eglise
ont de-
du *Sault*
andes en
i grands
on, qui
neviève
illustre
del con-
rendre
ticité à

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 185
Épreuve de la plus sévère critique.

Les Onneyouths étoient alors bien moins dociles , que les Agniers , & les Goyogouins , qui jusques-là avoient paru si bien disposés , répondoient assez mal aux soins , que se donnoit le P. Etienne de Carheil , pour en faire des Chrétiens. Du reste, ils en usoient assez bien avec lui , & ils rendoient justice à la supériorité de ses talens , & à l'éminence de sa vertu. Rien ne fait mieux voir , que les Hommes les plus saints , & les plus estimables par leurs qualités personnelles , ne sont dans la main de Dieu que des instrumens , dont il peut se passer , & des Serviteurs inutiles , que ce qui est arrivé à ce Missionnaire , que j'ai laissé à Québec en 1721. plein de vigueur & de vivacité. Il avoit sacrifié les plus grands talens , qui puissent faire honneur à un Homme de sa profession ; & dans l'espérance d'un sort pareil à celui de plusieurs de ses Freres , qui avoient arrosé le Canada de leur sang, il avoit fait une espèce de violence à ses Supérieurs , pour obtenir une Mission , dont l'obscurité le mit à l'abri de toute ambition , & ne lui présentât que des Croix. Il y a travaillé infatigablement pendant plus de soixante ans : il parloit les Langues Huronne & Iroquoise avec autant de facilité & d'élégance , que sa Langue naturelle. Les François & les Sauvages s'accordoient à le regarder comme un Saint , & un Génie du premier ordre. Il a cependant fait assez peu de conversions. Il s'en humilioit devant Dieu ; & cette humiliation servoit à le sanctifier de plus en plus. Il m'a souvent protesté , qu'il adoroit les desseins de la Providence sur lui , persuadé qu'il auroit risqué

1668.

Caractère &
sentiment du
P. de Carheil.

de se perdre par les succès, qu'il auroit pû se promettre sur un théâtre plus éclatant, & que cette pensée le consolait sans peine de la stérilité d'un long & pénible Apostolat. J'ai crû devoir rapporter cet exemple, pour faire comprendre à ceux, qui entrent dans la carrière Evangelique, qu'ils n'y perdront pas leurs tems & leurs peines, s'ils y deviennent des Saints; que la conquête des Ames est uniquement l'ouvrage de la Grâce; que non-seulement les talens naturels, mais les vertus mêmes les plus sublimes n'ont d'efficace pour toucher les cœurs, qu'autant que Dieu veut bien leur en donner; & qu'ils doivent se souvenir, lorsque leurs travaux sont infructueux, que ces Esprits Administrateurs, qui puisent dans le sein même de la Divinité ce feu céleste, dont une seule étincelle suffiroit pour embraser le Monde entier du divin amour, & à qui la garde des Royaumes & des Particuliers est spécialement commise, en sont souvent réduits à gémir sur l'aveuglement des Infidèles, & l'endurcissement des Pécheurs.

Plusieurs
Missions éta-
blies parmi les
Nations Al-
gonquines.

Mais les plus précieux fruits, qu'on recueillit de la paix, qui régnoit par tout, furent la découverte de plusieurs grandes Contrées, & l'établissement de plusieurs Missions parmi les Peuples de la Langue Algonquine. Ces Sauvages ne craignant plus les courses des Iroquois, étoient presque tous revenus dans leurs anciennes demeures; ce qui obligea les Missionnaires à se séparer, pour n'en laisser aucune sans secours. Heureusement un renfort, qui leur étoit venu de France, les mit en état de fournir à tout. Le P. DABLON & le P. MARQUETTE allèrent prendre leur poste

D.
au Sa
alors
Le
témo
pour
il ya
d'abo
voir
ne se
troit
néan
tiser
dang
Adul
ce, e
autre
sa Pr
Vo
P. AL
igo
e n
Nex
quine
égale
nes,
laine
qu'ils
à Ch
où les
ment
s'étab
il y tr
année
fatigue
Cett
(4)

ALTE
auroit pu se
tant, & que
de la stérili-
at. J'ai cru
pour faire
sans la car-
ont pas leur
ennent des
est unique-
non-seule-
les vertus
ficace pour
Dieu veut
ent de sou-
fructueux,
ui puissent
ce feu cé-
stroit pour
n amour,
s Particu-
sont sou-
ment des
cheurs.
qu'on re-
ut, furent
Contrées,
ns parmi
mine. Ces
urles des
enus dans
bligés les
en laisser
un ren-
les mit
BLON &
eur poste

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 187
au Sault de Sainte Marie, auquel on donna
alors ce nom.

1668.

Les Saulteurs, qui les y avoient attirés, témoignèrent encore le même empressement pour se faire instruire, qu'ils avoient marqué il y avoit près de trente ans, & tous vouloient d'abord recevoir le Baptême; mais la suite fit voir qu'on avoit eu de bonnes raisons, pour ne se pas rendre à leurs instances, où il n'entroit guères que des vûes d'intérêt. On profita néanmoins de leur bonne volonté, pour baptiser tous les Enfans, qui se trouvoient en danger de mort, & pour l'instruction des Adultes. Un petit nombre fut fidèle à la Grâce, qui se présentoit à tous; elle rendit les autres inexcusables devant Dieu, & justifia sa Providence.

Vers le même tems le P. Nicolas, que le P. Allouez avoit mené avec lui à Chagouamigon, conduisit à Quebec des Sauvages, que nous ne connoissons, que sous le nom de *Nex Perceux*. C'est une petite Nation Algonquine, où les Hommes & les Femmes sont également dans l'usage de se percer les narines, pour y suspendre des grains de porcelaine, & d'autres semblables bagatelles. Après qu'ils eurent fait leur Traite, ils retournerent à Chagouamigon, d'où ils étoient partis, & où les deux Missionnaires n'ayant pas suffisamment de quoi s'occuper, le P. Allouez alla s'établir dans la Baye du Lac Michigan (*): il y travailla beaucoup; mais les premières années, il recueillit assez peu de fruit de ses fatigues.

Cette même année M. Talon repassa en France. M. Talon

(*) C'est ce qu'on appelle la Baye des Puants.

1668.

retourne en
France.Caractère de
M. de Cour-
celles.

ce, & fut relevé par M. DE BOUTEROU, auquel il fut particulièrement recommandé de modérer sagement la trop grande severité des Confesseurs & de l'Evêque, & de maintenir la bonne intelligence entre tous les Ecclesiastiques du Pays. Ce dernier article de ses Instructions n'étoit fondé sur aucune plainte, l'union étoit parfaite entre tous les Corps, qui composoient le Clergé séculier & régulier, & rien n'édisoit davantage les Peuples, que ce concert : mais on en avoit fait beaucoup sur le premier, & nous verrons bientôt ce qui y avoit donné lieu, & le remède, qu'on apporta à ce prétendu mal.

M. Talon ne quittoit point la Nouvelle France dans le dessein de n'y plus retourner ; & nous le verrons dans peu d'années y reprendre son Emploi. Des affaires de famille demandoient sa présence à Paris, & il avoit eu quelques sujets de mécontentement en Canada, qui lui faisoient souhaiter de s'en éloigner pour un tems. Il est certain, qu'il se plaignoit à la Cour des manieres de M. de Courcelles à son égard. Ce Général, parmi de très-bonnes qualités, qui en ont fait un des plus accomplis Gouverneurs, qu'ait eu la Nouvelle France, avoit quelques défauts, dont un des plus marqués étoit de manquer quelquefois d'activité, & de ne vouloir pas néanmoins qu'on y suppléât, lorsque les affaires le demandoient.

M. Talon de son côté croyoit devoir aller toujours son chemin, sans lui communiquer bien des choses, lorsqu'il craignoit un retardement préjudiciable au Service de sa Majesté, & au bien de la Colonie. Il paroît encore que M. de Courcelles n'étoit pas toujours d'un

dom
mén
Clerg
préve
Lettre
car il
souffr
qu'av
de dé
de Bo
grand
ble d'
qué d
trée,
pas lie
Ce
de l'é
fut co
fort en
testati
Siège
cher.
ché de
Clergé
Puy,
Rome.
& le C
les deu
de S.
encore
de Ber
Chapit
Bulles
à passer
dequoi
1674.

Commerce aisé, & qu'il n'approuvoit pas les ménagemens, qu'on sembloit avoir pour le Clergé, contre lequel il s'étoit laissé un peu prévenir : c'est ce que donne à entendre une Lettre, que M. Colbert lui écrivit en 1670. car il lui mandoit, qu'il devoit un peu plus souffrir de ceux, avec qui il avoit à vivre ; qu'avec le tems il pourroit reconnoître moins de défauts, & plus de bonnes qualités dans M. de Bouterouë, lequel étoit à la Cour dans une grande estime, que cet Intendant étoit louable d'avoir eu de la déference, & d'avoir marqué de la considération pour l'Evêque de Pétrée, & pour les Jesuites ; & qu'il n'y avoit pas lieu de craindre qu'il s'en laissât gouverner.

Ce fut cette même année 1670. que l'affaire ^{Erection de} de l'érection de l'Eglise de Quebec en Evêché ^{l'Eglise de} fut consommée. Ce qui l'avoit fait traîner si ^{Quebec en} fort en longueur, est qu'il y eut de grandes contestations sur la dépendance immédiate du S. Siège, dont le Pape ne voulut point se relâcher. Cela n'empêche pourtant pas que l'Evêché de Quebec ne soit en quelque façon uni au Clergé de France, en la maniere de celui du Puy, lequel relève aussi immédiatement de Rome. Le Roy, pour doter le nouvel Evêché & le Chapitre de la Cathédrale, y fit réunir les deux Menfes de l'Abbaie de Maubec, & M. de S. Valier, Successeur de M. de Laval, a encore obtenu depuis la réunion de l'Abbaye de Benevent partie à l'Evêché, & partie au Chapitre. Le défaut d'argent, pour payer les Bulles, obligea le nouvel Evêque de Quebec à passer en France, pour demander au Roy de quoi y satisfaire ; & il ne put les avoir qu'en

1668.

1670.

1674.

1670.

Le Gouverneur de Montreal obtint des Provisions du Roy.

Il se fit aussi alors quelques changemens, par raport au Gouvernement de Montreal. M. de Maisonneuve ayant souhaité de se retirer, M. DE BRETONVILLIERS, Supérieur Général du Séminaire de Saint Sulpice, nomma de droit pour le remplacer M. Perrot, qui avoit épousé la Nièce de M. Talon. Ce nouveau Gouverneur jugea que la Commission d'un simple Particulier ne lui donnoit pas un caractère, qui convint à un Officier du Roy, & craignit peut-être que les services, qu'il rendroit dans ce poste, ne lui fussent pas compensés. Il demanda donc & obtint des Provisions de Sa Majesté, où il étoit expressément marqué, qu'elles avoient été données sur la nomination de M. de Bretonvilliers.

Voyage de M. de Courcelles aux Iroquois, & quel en fut le motif.

Cependant, autant que M. de Courcelles manquoit d'activité, & paroissoit plein d'ombres & de difficultés en tout ce qui concernoit les affaires du dedans de la Colonie, autant avoit-il d'attention & monroit-il de chaleur, lorsqu'il s'agissoit de la Guerre & des Sauvages. Ainsi, ayant sçu que les Iroquois avoient envoyé des présens aux Outaouais, pour les engager à porter chez eux leurs Pelleteries, dont ils vouloient faire la Traite avec les Anglois de la Nouvelle York; il comprit que si ce projet réussissoit, il ruineroit sans ressource le Commerce de la Nouvelle France. Il porta même plus loin ses vûes, & ne douta point que, si les Cantons pouvoient une fois détacher les Nations Septentrionales de notre alliance, ils ne recommençassent bientôt leurs hostilités, que la seule crainte des Armes Françaises, jointes avec celles de nos Alliés, avoit réprimées.

RALE
angemens;
ontreal. M.
se retirer,
rieur Génér-
nomma de
, qui avoit
Ce nouveau
iffion d'un
as un caract-
u Roy, &
qu'il ren-
pas comp-
Provisions
nt marqué,
a nomina-

Courcelles
lein d'om-
ui concer-
lonie, au-
il de cha-
& des Sau-
ois avoient
our les en-
ries, dont
s Anglois
si ce pro-
source le
Il porta
uta point
fois déta-
notre al-
tôt leurs
mes Fran-
és, avoit.

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 191

Pour rompre ce coup, il résolut de se mon-
trer lui-même aux Iroquois, & son voyage
eut tout le succès, qu'il en esperoit. Il jugea
même à propos de prendre la route du Fleuve
Saint Laurent, laquelle est extrêmement em-
barassée de Chûtes & de Rapides depuis l'Isle
de Montreal jusqu'assez près du Lac Ontario,
parce qu'il vouloit apprendre à ces Barbares
qu'on pouvoit aller jusques chez eux en Bat-
teaux; ce qui n'est nullement praticable par
la Riviere de Sorel. Il est vrai, que cette Ex-
pédition altéra considerablement sa santé; ce
qui l'obligea de demander son rappel en France,
afin, disoit-il, dans sa Lettre au Ministre,
que s'il avoit le bonheur de recouvrer ses for-
ces, il pût aller se faire tuer pour le service du
Roy, comme avoient déjà fait tous ses Freres.

Mais ce qui occupoit alors davantage le Mi-
nistere, par rapport à la Nouvelle France, l'
étoit l'Etablissement de l'Acadie, qui venoit
d'être restituée de nouveau à la France, en
vertu du Traité de Breda. On jugeoit à la Cour
que, pour donner à cette Province une espece de
solidité, dont elle avoit toujours manqué, il
étoit nécessaire de la mettre à portée d'être
promptement secouruë par Quebec. Mais pour
bien entendre quel étoit en cela le dessein du
Ministre, il faut reprendre les choses des plus
haut.

Les François chassés de l'Acadie, & de toute
la partie Méridionale de la Nouvelle France
en 1613. par les Anglois, de la maniere, que
nous avons vû, ne firent alors aucune tenta-
tive pour la recouvrer; & quoiqu'elle eût été
aussi-tôt abandonnée, qu'envahie, & que M.
de Poutrincourt, qui y fit un voyage l'année sui-

1670.

Affaires de
l'Acadie.

1670.

vante, n'y eût rencontré personne en état de lui faire obstacle, s'il avoit voulu s'y rétablir; que le peu d'Habitans, qu'il y avoit laissés, y fussent même assez tranquilles, le chagrin de voir tous ses travaux ruinés, & la crainte que, s'il recommençoit sur nouveaux frais à rebâtir le Port Royal, les Anglois ne vins- sent encore l'en déloger, avant qu'il eût eu le tems de s'y fortifier, le portèrent à y renoncer entièrement.

Au bout de quelques années, on parut se réveiller à la Cour de Londres sur ce beau Pays; & nous avons vû qu'en 1621. Jacques I. Roy de la Grande-Bretagne en avoit fait présent au Comte de Sterlin, qui ne fit pour- tant presque rien pour profiter d'une Conces- sion si considérable. Les François y restèrent donc assez tranquilles jusqu'à la Guerre de la Rochelle; mais alors les Anglois s'em- parèrent de tous les postes, qu'il y occupoient, à la réserve du Cap de Sable, qui fait la pointe Méridionale de l'Acadie; un Gentilhomme, nommé LA TOUR, y commandoit dans un Fort, qu'il conserva avec beaucoup de gloire de la maniere, que je vais dire.

Belle action
du Sieur de la
Tour.

Son Pere s'étant trouvé à Londres pendant le Siège de la Rochelle, je ne sçai pour quelle affaire, y avoit épousé une Fille d'Honneur de la Reine d'Angleterre, & en faveur de ce mariage, avoit été honoré du Collier de l'Ordre de la Jarretiere. Soit qu'il eût déjà pris dans cette Cour des engagements au préjudice de son devoir, soit que sa nouvelle dignité les lui eussent fait prendre; il est certain, qu'il promit au Roy de la Grande-Bretagne de met- tre les Anglois en possession du Poste, que son

Fils

Fils
assur
sur
Epo
A
déba
quel
à la
avoir
ne te
fidéra
Jarre
mer c
déclar
Comm
de ce
qu'il s
livrer
confer
auroit
coup l
d'Ang
au pris
servoit
ser de
gretter
cas sa
Le P
il ne s'e
d'où il
les term
mais ce
fin il lui
par la f
prières;
pes, il
Ton

ALX
e en état de
s'y rétablir;
it laissés, y
chagrin de
la crainte
veaux frais
ois ne vinf-
il eût eu le
y renoncer

on parut se
ur ce beau
r. Jacques
avait fait
e fit pour-
e Conces-
y restèrent
Guerre de
lois s'em-
occupaient,
it la pointe
ilhomme,
t dans un
de gloire

s pendant
our quelle
l'Honneur
veur de ce
er de l'Or-
a pris dans
judice de
lignité les
ain, qu'il
ne de met-
e, que son
Fils

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 193
Fils octupoit dans l'Acadie, & que sur cette
assurance on lui donna deux Navires de guerre,
sur lesquels il s'embarqua avec sa nouvelle
Epouse.

1670.

Arrivé à la vûe du Cap de Sable, il se fit
débarquer, & alla seul trouver son Fils, au-
quel il fit un exposé magnifique de son crédit
à la Cour de Londres, & des avantages, qu'il
avoit lieu de s'en promettre. Il lui ajoûta qu'il
ne tenoit qu'à lui de s'en procurer d'aussi con-
sidérables; qu'il lui apportoit le Collier de la
Jarretiere; & qu'il avoit pouvoir de le confir-
mer dans son Gouvernement, s'il vouloit se
déclarer pour Sa Majesté Britannique. Le jeune
Commandant fut également surpris & choqué
de ce Discours, déclara nettement à son Pere,
qu'il s'étoit abusé, s'il l'avoit cru capable de
livrer sa Place aux Ennemis de l'Etat; qu'il la
conserveroit au Roy son Maître, tant qu'il
auroit un soufle de vie; qu'il estimoit beau-
coup l'honneur, que lui vouloit faire le Roy
d'Angleterre, mais qu'il ne l'acheteroit pas
au prix d'une trahison; que le Prince, qu'il
servoit, étoit assez puissant pour le récompen-
ser de manière à ne lui pas donner lieu de re-
gretter les offres, qu'on lui faisoit; & qu'en tout
cas sa fidélité lui tiendrait lieu de récompense.

Le Pere ayant reçu cette réponse, à laquelle
il ne s'étoit pas attendu, retourna à son bord,
d'où il écrivit le lendemain à son Fils dans
les termes les plus tendres & les plus pressans;
mais cette Lettre ne produisit encore rien. En-
fin il lui fit dire qu'il étoit en état d'emporter
par la force ce qu'il n'avoit pu obtenir par ses
prières; que quand il auroit débarqué ses Trou-
pes, il ne seroit plus tems pour lui de se re-

Tom. II.

I

1670.

pentir d'avoir rejeté les avantages, qu'il lui offroit; & qu'il lui conseilloit comme son Pere, de ne pas le contraindre à le traiter en Ennemi.

Ces menaces furent aussi inutiles; que les sollicitations & les promesses l'avoient été. La Tour le Pere en voulut venir à l'exécution & les Anglois ayant fait leurs approches, le Commandant se défendit si bien, qu'au bout de deux jours, le Général Anglois, qui n'avoit pas compté sur la moindre résistance, & qui avoit déjà perdu plusieurs de ses meilleurs Soldats, ne jugea à point propos de s'opiniâtrer davantage à ce Siège: il le déclara à la Tour le Pere, qui le trouva fort embarrassé. Il n'osoit retourner en Angleterre, beaucoup moins en France; & le seul parti, qui lui restât à prendre, étoit de recourir à la clémence de son Fils.

Il s'en ouvrit à son Epouse, & lui dit qu'il s'étoit tenu assuré de la rendre heureuse en Amérique; mais que puisque sa mauvaise fortune avoit renversé ses projets, il ne vouloit pas exiger d'elle qu'elle y vécût malheureuse, & qu'il lui laissoit une liberté entière de retourner dans sa Famille. La Dame lui répondit qu'elle ne l'avoit point épousé pour l'abandonner; que quelque part, où il voudroit la mener, & en quelque situation, qu'il se trouvât, elle seroit toujours sa Compagne fidèle, & mettroit tout son bonheur à adoucir ses chagrins. La Tour charmé & attendri d'une si grande générosité, fit prier son Fils de souffrir qu'il demeurât en Acadie.

Le jeune Homme lui fit réponse qu'il ne vouloit pas l'exposer à porter sa tête sur un échafaut en Angleterre; qu'il lui donneroit

D
-volon
mettr
son F
de ne
parut
Avec
deux
fers,
bre,
d'Ang
une M
Fort s
tion ag
Sieur
l'Amér
tra en
Tou
levé da
dant &
été rest
liaut, t
fut par
vernem
Comma
& à M.
Port Ro
la Nouv
propre
Camcear
tale du C
Il paroît
droit sur
moda av
fit un Et
qui étoit
celui-ci,

LE
qu'il lui
comme son
traiter en

que les
nt été. La
écution &
ches, le
u'au bout
qui n'avoit
ce, & qui
leurs Sol-
ppiniâtrer
à la Tour
é. Il n'o-
up moins
ât à pren-
son Fils.
i dit qu'il
reufe en
vaife for-
e vouloit
neureufe,
de retour-
répondit
abandon-
oit la me-
trouvât,
fidèle, &
r ses cha-
i d'une fi
de souffrir
e qu'il ne
te sur un
donneroit

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 195
volontiers un asyle; mais qu'il ne pouvoit per-
mettre, ni à lui, ni à sa Femme d'entrer dans
son Fort; qu'au reste il leur engageoit sa parole
de ne les laisser manquer de rien. La condition
parut un peu dure, mais il fallut s'y soumettre.
Avec la permission du Général Anglois, les
deux Epoux débarquèrent avec tous leurs ef-
fets, deux Valets & deux Femmes de cham-
bre, & les deux Navires reprirent la route
d'Angleterre. La Tour fit construire à son Perc
une Maison propre à quelque distance de son
Fort sur un terrain fertile, & dans une situa-
tion agreable, & prit soin de leur entretien. Le
Sieur Denis rapporte dans sa Description de
l'Amérique Septentrionale qu'il les y rencon-
tra en 1635. & qu'ils étoient assez bien établis.

Tout ce que les Anglois nous avoient en-
levé dans l'Acadie & sur la Côte voisine pen-
dant & avant la guerre de la Rochelle, ayant
été restitué en 1632. comme je l'ai marqué plus
haut, toute cette partie de la Nouvelle France
fut partagée en trois Provinces, dont le Gou-
vernement & la propriété furent accordés au
Commandeur de Razilly, au jeune la Tour,
& à M. Degys. Le premier eut pour son lot le
Port Royal, & tout ce qui est au Sud jusqu'à
la Nouvelle Angleterre; le second eut l'Acadie
proprement dite, depuis le Port Royal jusqu'à
Camceaux; & le troisième eut la Côte Orien-
tale du Canada depuis Camceaux jusqu'à Gaspé.
Il paroît cependant que le premier eut d'abord
droit sur toute l'Acadie; mais qu'il s'accom-
moda avec M. de la Tour, & il est certain qu'il
fit un Etablissement dans le Port de la Heve,
qui étoit, & qui fut depuis dans le partage de
celui-ci, qui de son côté fit la même chose

1670.

Partage des
Provinces, qui
composent le
Gouverne-
ment de l'A-
cadie.

1647-70.

1670.

dans la Rivière de S. Jean. Il y a bien de l'apparence que ces Messieurs firent entr'eux un échange à l'amiable de leurs Domaines, ou du moins d'une partie; car le Fort de Pentagoet, qui avoit été bâti par la Tour avant la guerre, resta au Commandeur, pendant la vie duquel la bonne intelligence ne reçut aucune atteinte entre les trois Gouverneurs.

Guerre civile
entre les François.

Après la mort de M. de Razilly, M. d'ANAY DE CHARNISÉ entra dans ses droits par un accommodement, qu'il fit avec les Freres du défunt, & obtint en 1647. des Provisions de Gouverneur de l'Acadie, ce qui ne devoit apparemment s'entendre, que de cette partie de la presqu'Isle, qui portoit plus proprement le nom d'Acadie, comme je l'ai déjà remarqué plusieurs fois. La premiere chose, qu'il fit en prenant possession de son Gouvernement, ce fut d'abandonner la Héve, qui est sans contredit le meilleur Port & le meilleur terrain de tout le Pays. Il en transplanta tous les Habitans au Port Royal, où il commença un grand Etablissement.

Mais soit que le Port Royal appartint à M. de la Tour, en vertu du Traité d'échange, qu'il avoit fait avec le Commandeur de Razilly, ou que les deux Gouverneurs fussent trop voisins pour demeurer longtems Amis, la méfiance se mit bientôt entr'eux, & ils ne tarderent pas à en venir aux armes. Après quelques hostilités de peu d'importance, Charnisé ayant sçu que la Tour étoit sorti de son Fort de S. Jean avec la meilleure partie de sa Garnison, crut l'occasion favorable pour s'en rendre le maître, & y marcha avec toutes ses Troupes. Madame de la Tour y étoit restée, & quoi-

que surprise avec un petit nombre de Soldats, elle resolut de se défendre jusqu'à l'extrémité; ce qu'elle fit avec tant de courage pendant trois jours, qu'elle obligea les Assiegeans à s'éloigner; mais le quatrième, qui étoit le Dimanche de Pâques, elle fut trahie par un Suisse, qui étoit en faction, & que M. de Charnisé avoit trouvé le moyen de corrompre. Elle ne se crut pourtant pas encore sans ressource: quand elle apprit que l'Ennemi escaladoit la muraille, elle s'y montra pour la défendre à la tête de sa petite Garnison.

Charnisé, qui s'imagina que cette Garnison étoit plus forte, qu'il ne l'avoit cru d'abord, & qui craignit de recevoir un affront, proposa à la Dame de la recevoir à composition, & elle y consentit pour sauver la vie à ce peu de braves Gens; qui l'avoient si bien secondée; mais Charnisé ne fut pas plutôt entré dans le Fort, qu'il eut honte d'avoir capitulé avec une Femme, qui ne lui avoit opposé que son courage, & une poignée d'Hommes ramassés; il se plaignit qu'on l'avoit trompé & il se crut en droit de ne garder aucun des articles de la Capitulation: il fit pendre tous les Gens de Madame de la Tour, à l'exception d'un seul, auquel il n'accorda la vie, qu'à condition qu'il seroit le Bourreau de tous les autres, & obligea sa Prisonniere d'assister à l'exécution la corde au cou.

M. Denys, qui rapporte ce tragique événement, n'en marque ni la date, ni les suites; il se contente de nous apprendre qu'après la mort de M. de Charnisé, un nommé LE BORGNE de la Rochelle, obtint un Arrêt du Parlement de Paris, en vertu duquel il se mit en

possession de tout ce qui avoit appartenu dans l'Acadie à ce Gentilhomme, dont il étoit Créancier. Mais je trouve dans un autre Mémoire que M. de la Tour, qui avoit apparemment perdu sa Femme peu de tems après le malheur, dont je viens de parler, épousa la Veuve de son Ennemi ; que non-seulement il redevint le Maître du Fort de la Riviere de S. Jean, mais qu'il posséda encore quelque tems celui du Port Royal, où sa seconde Femme ; qui lui survécut, avoit un très-bel Etablissement plusieurs années après.

Suite des divisions de l'Acadie.

Le Sieur le Borgne de son côté n'oublioit rien pour faire valoir l'Arrêt, qu'il avoit obtenu du Parlement, & se portoit pour Seigneur de l'Acadie. Il entreprit même de chasser Messieurs de la Tour & Denys de leurs Domaines, & il commença par ce dernier. Ayant sçu qu'il étoit arrivé à l'Isle Royale avec une Commission de la Compagnie des Indes Occidentales, pour y établir des Habitans, il y envoya soixante Hommes, qui eurent ordre de l'enlever. Celui, qui commandoit ce Détachement, apprit en débarquant que M. Denys, après avoir mis tout son Monde à terre, pour travailler à un défrichement, étoit allé visiter le Port de *Sainte Anne* ; il crut l'occasion favorable pour détruire la nouvelle Habitation, sans rien risquer : il surprit les Travailleurs, qui ne croyoient pas avoir à faire à des Ennemis, les fit tous Prisonniers, & s'empara du Navire, qui les avoit amenés, & dont la charge étoit estimée cinquante mille livres.

Il envoya ensuite vingt-cinq Hommes bien armés sur le chemin, que devoit tenir M. Denys à son retour de *Sainte Anne*, & leur

RALE-
partenu dans
il étoit Créan-
tre Mémoire
apparemment
le malheur,
la Veuve de
t il redévint
de S. Jean,
e tems celui
emme; qui
tablissement

é n'oublioit
il avoit ob-
ur Seigneur
chasser Mef-
Domaines,
ant fçu qu'il
e Commis-
cidentales,
oya foixante
ver. Celui,
, apprit en
avoir mis
ler à un dé-
t de *Sainte*
e pour dé-
en risquer:
croyoient
es fit tous
e, qui les
it estimée

mmes bien
tenir M.
, & leur

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 199
commanda de lui dresser une embuscade sur le
chemin. Denys, qui ne se doutoit de rien, se
trouva investi, lorsqu'il y pensoit le moins,
& conduit au Port-Royal, où il fut enfermé
comme un Criminel dans un cachot, les fers
aux pieds. Il avoit encore dans l'Isle Royale un
Fort, qu'on appelloit le Fort S. Pierre. L'an-
née suivante le Borgne s'en rendit le Maître,
& y mit un Commandant, sur lequel il pou-
voit compter.

1654-70.

Il ne s'en tint pas là. Ceux de ses Gens, qui
avoient enlevé M. Denys dans l'Isle Royale,
passant par la Héve, qui depuis que M. de
Charnisé s'en étoit retiré, s'étoit assez bien
rétablie, mirent par son ordre le feu à tous les
Bâtimens, sans épargner même la Chapelle,
& cette perte fut estimée cent mille francs.
Quelque tems après le Sieur Denys recouvra sa
liberté, & passa en France pour y porter ses
plaintes au Roy & à la Compagnie; elles fu-
rent écoutées, & il obtint de la Compagnie
une nouvelle Commission, qui fut confirmée
par des Lettres Patentes de Sa Majesté, & qui
le rétablit dans tous ses droits. Muni de ces
pièces il s'embarqua en 1654. & à son arrivée
en l'Isle Royale, celui, qui commandoit dans
le Fort S. Pierre, lui remit cette Place.

Le Borgne apprit cette nouvelle dans le
tems, qu'il se disposoit à surprendre M. de la
Tour dans la Rivière S. Jean, sous prétexte
de lui porter des vivres, dont il sçavoit que
ce Gentilhomme manquoit absolument. Il ju-
gea plus à propos de remettre ce dessein à un
autre tems, quoiqu'il fût déjà en marche,
& retourna au Port Royal. Son projet étoit
enlever tous les papiers de celui qui étoit

1654-70.

100

HISTOIRE GENERALE

venu là pour lui signifier la Commission de M. Denys & les ordres de Sa Majesté, afin d'aller ensuite tomber sur ce Gouverneur, qu'il espéroit trouver sans aucune défiance. Il n'étoit pas encore arrivé au Port Royal, que les Anglois parurent à la vûe du Fort de la Riviere Saint Jean, & sommerent M. de la Tour de le leur remettre entre les mains.

Les Anglois
s'emparent de
nouveau de
l'Acadie.

Le défaut de vivres l'obligea de se rendre, & de là les Ennemis passerent au Port Royal, où ils firent au Sieur le Borgne la même sommation, qu'ils venoient de faire à M. de la Tour. Il y répondit d'abord assez fierement; & les Anglois ayant mis trois cent Hommes à terre pour l'attaquer, il envoya contre eux son Sergent avec une partie de son Monde. On en vint aux mains, & les François combattirent avec assez de valeur; mais le Sergent ayant été tué, tous ses Soldats prirent la fuite, & regagnerent le Fort en désordre.

Le Borgne se trouva alors très embarrassé; il lui restoit encore cent cinquante Hommes, en comptant les Habitans; mais il n'y en avoit pas un seul, qui fût capable de commandement; lui-même ne sçavoit pas la guerre, qu'il n'avoit jamais faite: ainsi avec une assez bonne Garnison & des provisions de guerre & de bouche en abondance dans une Place, où l'Ennemi n'étoit pas en état de le forcer, il jugea à propos de se rendre par composition. Les Anglois lui promirent beaucoup, & se moquerent ensuite de lui, ne se croyant pas, disoient-ils, obligés de tenir parole à des Gens, qui avoient montré si peu de courage.

Pentagoët eut bientôt le même sort que le Fort Saint Jean, & le Port Royal; ainsi

RALE
mission de M.
é, afin d'aller
r, qu'il espe-
ce. Il n'étoit
que les An-
e la Riviere
la Tour de le

e se rendre ,
Port Royal ,
même som-
à M. de la
ierement ; &
mmes à terre
eux son Ser-
On en vint
ttirent avec
ant été tué ,
& regagne-

embarrassé ;
Hommes ,
n'y en avoit
commande-
uerre, qu'il
assez bon-
uerre & de
e, où l'En-
r, il jugea
sition. Les
& se moc-
t pas, di-
des Gens ,
ge.

e sort que
oyal ; ainsi

DE LA N. FRANCE. LIV. I X. 201
toute l'Acadie & la partie Méridionale de
la Nouvelle France se trouverent pour la
troisième fois au pouvoir des Anglois. Quel-
que-tems après le Fils du Sieur le Borgne revint
en Acadie avec un Marchand de la Rochelle ,
nommé GUILBAUT , qu'il s'étoit associé, entra
dans le Port de la Heve, & y construisit un Fort
de pieux. Les Anglois n'en furent pas plutôt
informés, qu'ils marcherent à la Heve, pour
en déloger les François. A leur approche le
Borgne, aussi peu guerrier que son Pere, se
sauva dans le Bois avec quelques-uns des siens ;
ce qui n'empêcha point Guilbaut de se défen-
dre avec vigueur. Plusieurs Anglois furent tués
aux premières attaques, & leur Commandant
fut de ce nombre, ce qui obligea les autres à
s'éloigner.

Ils se préparoient cependant à revenir à la
charge, lorsque Guilbaut, qui n'avoit à la
Heve d'autre intérêt, que celui de ses effets ,
leur fit proposer un accommodement. Ils l'ac-
cepterent ; Guilbaut convint de leur remettre
le Fort, à condition que tout ce qui apparte-
noit à lui & à ses gens, leur seroit rendu ; ce
qui fut exécuté. Il prétendoit bien que son
Associé seroit compris dans ce Traité ; mais
les Anglois n'ayant point trouvé le Borgne
dans son Fort, s'obstinèrent à l'exclure de la
capitulation ; & comme la faim le chassa bien-
tôt de sa retraite, il fut contraint de se remet-
tre entre les mains des Vainqueurs, qui le
menerent Prisonnier à Baston.

Ils l'y retinrent assez longtemps, après quoi
ils le délivrerent, & firent avec lui un Traité,
qui ne fut pas trop bien observé de leur part ;
ce qui causa bien des hostilités, dont le récit

1654-70.

Leur mau-
vaise foy.

1654-70.

n'a rien de fort intéressant, & me mèneroit trop loin. Il suffit de sçavoir que les nouvelles Conquêtes des Anglois leur resterent jusqu'au Traité de Breda, dont je parlerai bien-tôt. Le Sieur Denys délivré des appréhensions, que lui avoit causé le Borgne le Pere, avoit profité de cet intervalle de calme, pour réparer une partie de ses pertes, & pour se fortifier contre les Anglois, dont il ne devoit pas s'attendre d'être plus épargné que ses deux Collegues.

Aventures
du Sieur De-
nys.

Mais cet intervalle fut bien court; & quoi-
que les Ennemis de l'Etat n'eussent point pensé
à l'inquiéter, sa condition n'en fut pas plus heu-
reuse. Il étoit assez tranquille dans un Fort,
qu'il avoit construit à *Chedabouctou*, sur la
Côte Orientale, lorsqu'un nommé LA GIRAUDIERE, qui, sur un faux exposé, avoit obtenu par surprise de la Compagnie des Indes Occidentales une Concession du Port de Camceaux, arriva dans ce Port, où il sçavoit que M. Denys attendoit incessamment un Navire chargé de vivres. Ce Bâtiment arriva en effet, & la Giraudiere signifia sa Commission au Capitaine, qui le commandoit, lui fit défense de rien délivrer à M. Denys, & envoya sommer ce Gouverneur de lui remettre Chedabouctou, avec tout ce qu'il possédoit jusqu'au Cap Saint Louis, comme étant compris dans sa concession.

M. Denys lui fit réponse que la Compagnie avoit été surprise, & qu'il n'étoit pas vraisemblable qu'elle eût donné à un autre ce qu'elle lui avoit déjà vendu. La Giraudiere repliqua qu'il étoit muni d'une Commission en bonne forme, & que s'il ne vouloit pas lui rendre son Fort de bonne grace, il avoit de quoi l'y forcer. En même tems six-vint Hom-

mes
chan
voya
vres
qu'il
mais
à fin
cés;
dre l
du C
ne v
vern
De
dépa
boué
le G
non
mer
lui fi
quer
pouv
lui fi
en l
que
faveu
son
la v
autou
ble,
attaq
retira
Q
dabo
neur
du F
lui p

RALE.
me méneroit
les nouvelles
rent jusqu'au
bien-tôt. Le
ions, que lui
oit profité de
rer une par-
er contre les
tendie d'être
es.
rt; & quoi-
point pensé
pas plus heu-
ns un Fort,
ou, sur la
LA GIRAUD-
avait ob-
des Indes
rt de Cam-
avait que
un Navire
a en effet,
on au Ca-
défense de
a sommer
bouctou,
Cap Saint
oncession.
Comp-
était pas
autre ce
Giraudiere
mission
t pas lui
avait de
t Hom-

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 203
mes, qui étoient avec le Sieur Denys, sça-
chant que son Navire avoit été saisi, & se
voyant par-là à la veille de manquer de vi-
vres, lui demanderent leur congé. Il leur dit
qu'il ne prétendoit pas les retenir par force;
mais il les engagea par ses bonnes manieres
à finir les ouvrages, qu'ils avoient commen-
cés; & quand il se vit en état de ne pas crain-
dre la Giraudiere, il les fit transporter à l'Isle
du Cap Breton, à l'exception de douze, qui
ne voulurent point abandonner leur Gou-
verneur.

Dès que la Giraudiere fut instruit de leur
départ, il semit en devoir de réduire Cheda-
bouctou; mais il fut bien surpris d'y trouver
le Gouverneur bien retranché, avec du Ca-
non & des Pierriers. Il ne laissa pas de le som-
mer de nouveau de lui livrer la Place, & il
lui fit dire qu'il ne feroit pas sagement de ris-
quer sa vie pour la défense d'un Poste, qu'il ne
pouvoit pas esperer de conserver. M. Denys
lui fit réponse qu'il risqueroit plus lui-même
en l'attaquant, que lui en le défendant, &
que la justice de sa cause combattoit en sa
faveur. La Giraudiere, qui avoit été joint par
son Frere nommé DE BAY, resta trois jours à
la vue du Fort, ne faisant que tourner tout
autour, pour découvrir quelque endroit foible,
par où il pût faire plus sûrement son
attaque; mais n'en ayant point trouvé, il se
retira.

Quelque tems après de Bay alla seul à Che-
dabouctou, & demanda à parler au Gouver-
neur: Il lui dit que son Frere étoit maître
du Fort de Saint Pierre dans l'Isle Royale, &
lui proposa un accommodement, qui, après

1654-70. 204 HISTOIRE GENERALE
quelques contestations fut enfin conclu. Les conditions furent que la Giraudiere remettroit le Fort de Saint Pierre au Sieur Denys, qui de son côté lui livreroit Chedabouctou & seroit conduit en France, où l'un & l'autre remettroient leurs interêts & leurs prétentions mutuelles entre les mains de la Compagnie des Indes Occidentales, & qu'ils s'en tiendroient à ce qu'elle auroit décidé.

M. Denys y consentit : la Compagnie déclara qu'elle avoit été surprise, cassa & annulla tout ce qu'elle avoit fait en faveur de la Giraudiere, & rétablit le Sieur Denys dans tous ses droits ; mais elle ne le dédommagea point du tort, que cette mauvaise affaire lui avoit causé, & qui montoit à quinze mille écus. Pour comble de malheur ce Gouverneur s'étant retiré à son Fort de Saint Pierre, pour s'y remettre de ses pertes par le commerce des Pelleteries, dans le tems que, par l'arrivée d'un grand nombre de Sauvages, il se voyoit sur le point de faire de grands profits, un incendie acheva de le ruiner. Depuis cet accident il n'a plus été en état d'entreprendre rien de considerable ; & ce fut un grand malheur pour cette partie de la Nouvelle France, qui n'a jamais eu un Commandant plus capable & plus appliqué.

Toutes ces Provinces sont restituées à la France par le Traité de Breda. 1667-70. Enfin en 1667. le Traité de Breda restitua aux François tout ce que les Anglois avoient conquis sur eux dans l'Amerique Septentrionale ; mais cette restitution ne fut exécutée qu'en 1670. Le septième de Juillet de cette année le Chevalier TEMPLE muni des Pouvoirs du Roy de la Grande-Bretagne, & Hubert D'ANDIGNY, Chevalier DE GRAND-

RALE
conclu. Les
er remettre
Denys, qui
ouctou & le-
un & l'autre
eurs préten-
de la Com-
& qu'ils s'en
cité.

mpagnie dé-
cassa & an-
en, faveur de
r Denys dans
édommages
se affaire lui
uinze mille
Gouverneur
Pierre, pour
ommerce des
arrivée d'un
e voyoit sur
, un incen-
cet accident
dre rien de
d malheur
France, qui
lus capable

eda restitua
lois avoient
eptentrion-
ut exécutée
et de cette
es Pouvoirs
& Hubert
GRAND-

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 205
FONTAINE, Plenipotentiaire du Roy Très-
Chrétien, signèrent à Baston un Reglement,
qui assuroit à la France tout le Pays, qui s'é-
tend depuis Pentagoët jusqu'à l'Isle de Cap
Breton inclusivement.

1670.

Il est vrai, que comme le tout avoit été
compris dans le Traité sous le nom d'Acadie,
sous lequel on confondoit quelquefois les Cô-
tes voisines, le Chevalier Temple refusa de
rendre Pentagoët, où il commandoit, pré-
tendant que cette Place n'étoit point de l'Aca-
die: il disoit vrai; mais comme les deux Rois
vivoient alors dans une très-bonne intelli-
gence, il fut obligé dans la suite de remettre
au Chevalier de Grand-Fontaine, un Poste,
qui, de l'aveu même des Anglois, lui valoit
plus de quatre-vingt mille livres de rente (a).
La Commission, en vertu de laquelle le Gou-
verneur François se mit en possession de cette
Place, est du cinquième de Mars 1670. &
marque les bornes de son Gouvernement de-
puis le Quidibequi jusqu'au Fleuve Saint Lau-
rent, conformément à la prise de possession
faite en 1630. au nom du Roy Louis XIII.
par le Commandeur de Razilly.

Les affaires étant ainsi réglées par rapport
à l'Acadie, & aux Provinces, qui y confinent,
& la Cour de France ayant compris que, pour
les mettre à l'abri d'une nouvelle invasion,
il falloit leur faciliter les secours, qu'elles
pouvoient tirer de Quebec, il étoit nécessaire

(a) Il y a bien de l'ap-
arence que le Gouverne-
ment de Pentagoët, dont
le Chevalier Temple étoit
en possession à la paix de
Breda, comprenoit aussi

l'Acadie & ses Pêches,
puisque l'on assure que des
seuls droits, qu'il tiroit
des Anglois, il faisoit
tous les ans quatre-vingt
mille livres.

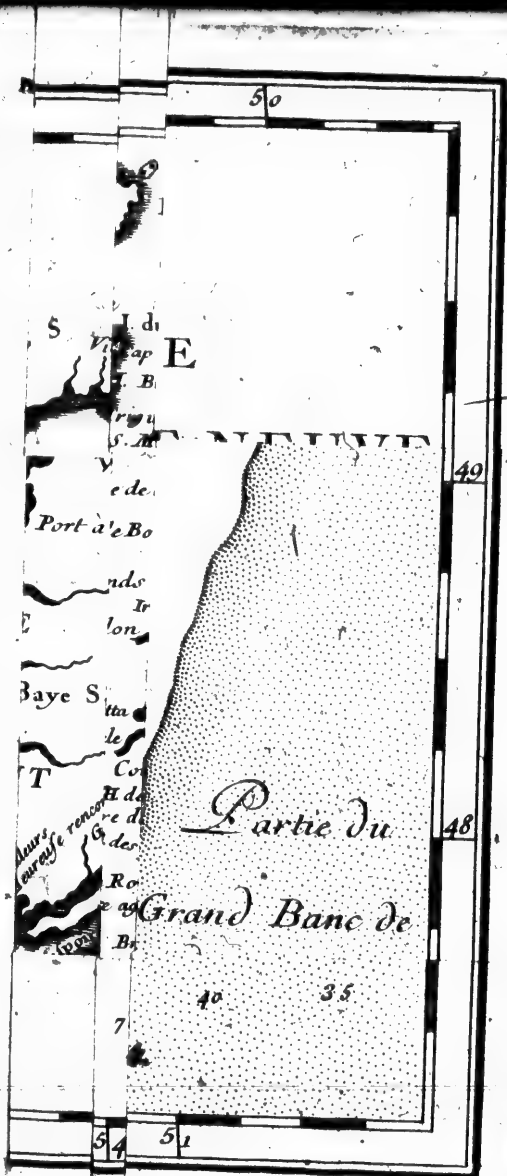
de pratiquer un chemin commode entre cette Capitale & le Port Royal, ou Pentagoët; car on se borna d'abord au rétablissement de ces deux Postes; M. de Courcelles, dans la même Lettre qu'il écrivit à M. Colbert, pour demander son rappel, manda à ce Ministre que, sans ses incommodités, il auroit déjà exécuté par lui-même ce projet.

A son défaut M. Colbert, qui en avoit fort à cœur l'exécution, envoya M. PATOULET Commissaire de Marine en Acadie, avec ordre d'en visiter tous les Postes, & de lui en rendre un compte exact. La visite fut faite avec tout le soin possible; mais le chemin projeté ne se fit point, & l'Acadie est toujours demeurée depuis dans le même état de langueur, d'où il paroïssoit qu'on étoit résolu de la tirer. Les Anglois ont continué d'y faire une abondante pêche, qui a enrichi la Nouvelle Angleterre, & cela dans le tems, que l'on demandoit en France de quelle utilité pouvoit être cette Province? Ce n'étoit pourtant là que la moindre partie des avantages, qu'elle pouvoit procurer au Royaume.

Affaires de L'Isle de Terre-Neuve n'avoit pas été moins Terre-Neuve. négligée, que l'Acadie, & le Roy voulut aussi prendre de justes mesures pour s'y assurer le Port de Plaisance, & toute la Côte Méridionale, où ce Port est situé. En parlant de cette Isle, où les François dès l'année 1504. avoient un Etablissement, vers le Cap de Raze, nous en sommes demeurés au Voyage du Chevalier Humbert Humfrey, qui en 1583. en avoit pris possession pour la Reine Elizabeth d'Angleterre, & pour lui-même, cette Princesse lui en ayant accordé le Do-

GENERALE
 n commode entre cette
 yal, ou Pentagoët; car
 u rétablissement de ces
 urcelles, dans la même
 M. Colbert, pour de-
 nda à ce Ministre que,
 il auroit déjà executé

Colbert, qui en avoit
 envoya M. PATOULET
 en Acadie, avec ordre
 tes, & de lui en ren-
 la visite fut faite avec
 ais le chemin projeté
 adie est toujours de-
 même état de langueur,
 toit résolu de la tirer.
 é d'y faire une abon-
 chi la Nouvelle An-
 ems, que l'on deman-
 utilité pouvoit être
 it pourtant là que la
 tages, qu'elle pou-
 e.
 'avoit pas été moins
 & le Roy voulut
 urés pour s'y assurer
 ure la Côte Méridi-
 tué. En parlant de
 dès l'année 1504.
 , vers le Cap de
 meurés au Voyage
 Humfrey, qui en
 on pour la Reine
 pour lui-même,
 ut accordé le Do-



Dhuilland Sculp.

2. 206 805 5

Rivière Sagouanahou

Riv. S. Augustin

PAYS

Riv. de Natogamion

Ouspirogan

Riv. de Eau Romane

Mataconyack

Petit Mecatane

Grand L.

PARTIE

DU GOLPHE

DE

SAINT LAURENT

I. S. Georges

Cap. S. Georges

C. à l'anguille

Baye à l'anguille

I. aux Oirgoux

Port à l'Anseau

Cap de Raye

I. de l'Est

I. de l'Ouest

I. S. Paul

ECHELLES

Lignes Communes de France de 45 au Degré

50 L.

40 L.

59

53





CARTE

L'ISLE DE T'NEUVE

Dressée par N.E. des Cartes et L.

N. Le Cours des R. Baies, de même q. entièrement

L E

E

NEUVE

Banc à vert

55 de Meridien 54 de Paris. 53 52

CARTE DE L'ISLE DE TERRE-NEUVE

Dressée par N.B. Ingénieur au Dépôt
des Cartes et Plans de la Marine

1744

N.^a Le Cours des Rivières, le fond de plusieurs
Baies, de même que l'Intérieur de l'Isle sont
entièrement inconnus.

à la Péninsule
de Fougues

Poulignat

Port de Gull

C. de Bonaville

Pointe S. Gilles

Cap Lorian

C. de Birds

Les Fleurs

Cap Neuf

Pointe Cathina

Pointe Ragged

Cap des Sautes

Baye Fret

Pointe de Bonaventure

Pointe de S. Jacques

Pointe de S. Pierre

Pointe de S. Guillaume

Pointe aux Saumons

Cap S. François

C. Noir

C. Rouge

Pointe rouge

Pointe de S. Jean

C. de S. Jean

C. de S. Jean

C. de S. Jean

C. de S. Jean

C. de S. Jean

C. de S. Jean

C. de S. Jean

C. de S. Jean

C. de S. Jean

C. de S. Jean

C. de S. Jean

C. de S. Jean

C. de S. Jean

C. de S. Jean

C. de S. Jean

C. de S. Jean

C. de S. Jean

C. de S. Jean

Partie du
Grand Banc de
Terre-neuve
où se fait la Pêche
de la Morue

DE LA
maine. Le
rope , ay
quelques
les projets
& les Pê
pêches en
depuis pro
tifier.

En 166
le dessein
la Baye de
qui fut da
& les Ang
sieurs aut
depuis la F
de Raze : r
le droit ,
sur toute l'
couverte d
Henry VI
sion de Gil
beth , d'au
contestées
Normands
ailleurs.

Enfin le
dans la Bay
un Port co
la Nature a
tionnale. l
& qu'on n'y
cessaires à
d'ailleurs ;
y est extr
trouve tou
sécher le p

maine. Le Navire , qui le reportoit en Europe , ayant échoué sur l'Isle de Sable , où quelques-uns ont assuré qu'il vécut deux ans ; ses projets & ses prétentions périrent avec lui , & les Pêcheurs François continuèrent leurs pêches en Terre-neuve , comme ils faisoient depuis près d'un siècle , sans songer à s'y fortifier.

1670.

En 1608. Jean GUYAS DE BRISTOL reprit le dessein du Chevalier Humfrey : il fit dans la Baye de la Conception un Etablissement , qui fut dans la suite transporté à Saint Jean ; & les Anglois en ont dans la suite formé plusieurs autres sur la même Côte Orientale , depuis la Baye de la Conception jusqu'au Cap de Raze : mais au-delà on n'a jamais reconnu le droit , que cette Nation prétendoit avoir sur toute l'Isle , ni en vertu de la première découverte de Jean & de Sebastien GABOR , sous Henry VII. ni en vertu de la prise de possession de Gilbert Humfrey , sous celui d'Elizabeth , d'autant plus que l'une & l'autre étoient contestées par les Basques , les Bretons , & les Normands , pour les raisons , que j'ai exposées ailleurs.

Enfin les François commencerent à se fixer dans la Baye de Plaisance , où ils trouverent un Port commode , & un des plus beaux , que la Nature ait formés dans l'Amérique Septentrionale. Il est vrai que ce n'est qu'un Port , & qu'on n'y peut avoir des choses les plus nécessaires à la vie , que ce qu'on y fait venir d'ailleurs ; mais comme la Pêche de la morue y est extrêmement abondante , & qu'on y trouve toutes sortes de facilités pour faire sécher le poisson , cette considération seule

1670.

devoir, ce semble, suffire à ceux, qui étoient chargés d'établir l'Acadie, pour y apporter tous leurs soins à la culture des terres, qui sont excellentes; ces deux Colonies pouvant aisément se donner la main, & par leur mutuelle correspondance se mettre en état de subsister & de se défendre, sans dépendre des secours de France & de Quebec, qui leur ont presque toujours manqué au besoin.

Description
de la Baye de
Plaisance.

La Baye de Plaisance a dix-huit lieues de profondeur, & le Port est à son extrémité. L'entrée de la Baye est un Goulet, où il n'y a passage que pour un Navire: mais les plus grands Bâtimens y peuvent passer, & le Port en peut contenir cent cinquante, qui y sont à couvert de tous les vents, & y peuvent faire la pêche aussi tranquillement, que dans une Rivière. Le Goulet est précédé d'une Rade, qui a une lieue & demie d'étendue; mais qui n'est pas assez à l'abri des vents de Nord-Nord-Ouest, lesquels soufflent souvent sur cette Côte, & sont presque toujours impétueux. Ce qui rend le passage de Goulet si étroit, ce sont des Rochers dangereux, qu'il faut laisser sur la droite, & au dessus desquels nous avons construit le Fort de *Saint Louis*. Les Courans y sont violens, & passent sur les Rochers; de sorte qu'on ne peut les remonter qu'à la Touë (a), par le moyen d'une Ausliere, qu'on porte sur la grande Greve (b).

(a) Touer, ou monter à la touë, c'est faire avancer un Navire, en tirant sur des cordes attachées à une ancre, qu'on porte avec la Chaloupe bien avant du côté, où l'on

veut aller. Ces cordes sont à trois tours, & se nomment *Ausliers*.

(b) On dit Greve en Amérique, le mot François est *Grave*.

GÉNÉRAL

à ceux, qui étoient
 , pour y apporter
 des terres, qui sont
 onies pouvant aisé-
 & par leur mutuelle
 en état de subsister
 épandre des secours
 qui leur ont presque

dix-huit lieues de
 st à son extrémité.
 Goulet, où il n'y a
 pire : mais les plus
 t passer, & le Port
 quante, qui y sont
 , & y peuvent faire
 ent, que dans une
 cédé d'une Rade,
 étenduë, mais qui
 s vents de Nord-
 ouffent souvent sur
 ue toujours impé-
 sage de Goulet si
 s dangereux, qu'il
 t au dessus desquel
 port de *Saint Louis*.
 s, & passent sur les
 ne peut les remonter
 yen d'une Ausfiers,
 Greve (b).

nt aller. Ces cordes sont
 trois tours, & se
 nment *Ausfiers*.
 (b) On dit Greve en
 érique, le mot Fran-
 is est Grave.



Dessiné par la Marine
du Roy et de la Marine,

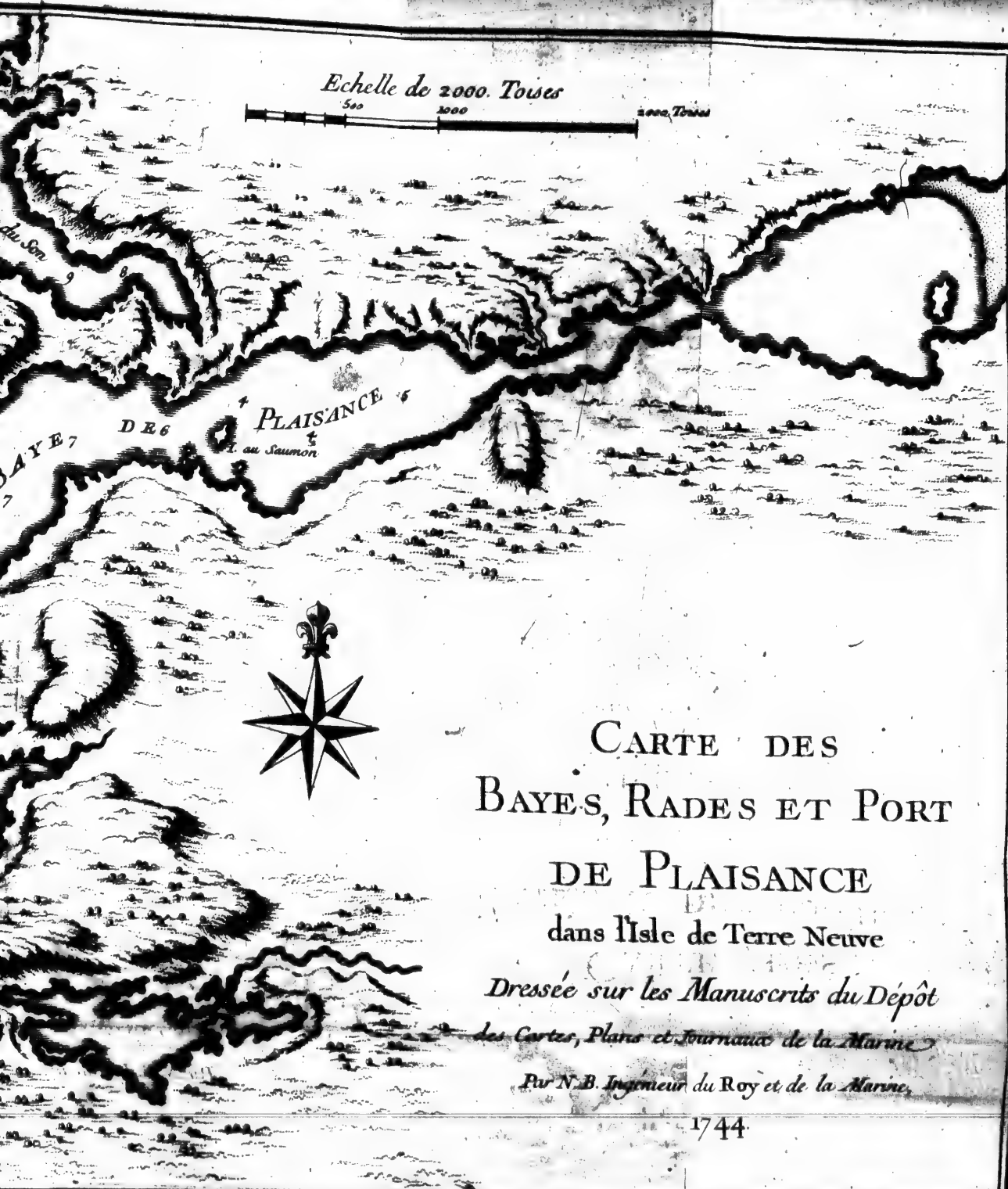
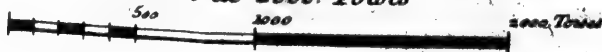
1744.

Dheulland Sculp.

2 208



Echelle de 2000 Toises



CARTE DES
BAYES, RADES ET PORT
DE PLAISANCE

dans l'Isle de Terre Neuve

*Dressée sur les Manuscrits du Dépôt
des Cartes, Plans et Journaux de la Marine*

Par N.B. Ingénieur du Roy et de la Marine.

1744

D
Le
a un
laque
Grev
deux
qui
Grev
Goul
appel
de Sa
en m
seaux
Habi
terres
sèche
des P
platte
Le
de pa
seuill
nieres
où l'o
tems
étroier
en qu
Fort d
toute
& des
& où
Chape
droits
Pêche
nomm
petit
plus p
ranée

Le Fort étoit au bas d'une Montagne, qui a un peu plus de six-vint pieds de haut, & sur laquelle on avoit bâti une Redoute. La grande Greve, qui a une lieuë d'étendue, est entre deux autres Montagnes fort roides, dont l'une qui est au Sud-Sud-Ouest, est séparée de la Greve par un petit Ruisseau, lequel sort du Goulet, & forme une espece de Lac, qu'on appelle *la petite Baye*. On y pêche quantité de Saumons. La grande Greve peut contenir en même tems la charge de soixante Vaisseaux. Il y en a une plus petite à l'usage des Habitans, qui font leur pêche le long des terres, & sur toutes les deux on peut faire sécher le poisson sans rien craindre. Ce sont des Plages couvertes de Galots, ou pierres plates.

Le long du petit Ruisseau, dont je viens de parler, on dressa dans la suite avec des ^{Du petit Nord.} feuillages & des branches de Sapins, des manieres de Cabannes, qu'on nomme Echafauts, où l'on faisoit aussi sécher la morue dans des tems de pluye. Les maisons des Habitans en étoient assez proches, & formoient une Ruë, en quoi consistoit le Bourg de Plaisance. Le Fort de Saint Louis nous rendoit Maîtres de toute la partie Médionnale de Terre-Neuve, & des *Isles de S. Pierre*, qui sont vis-à-vis, & où il y avoit des Habitans, aussi-bien qu'au *Chapeau Rouge*. & en quelques autres endroits de la Côte. Les Maloins faisoient leur Pêche un peu plus loin en un lieu, qu'on a nommé le *Petit Nord*. Le Poisson y est plus petit, que dans la Baye de Plaisance, mais plus propre pour le commerce de la Méditerranée & du Levant.

1670.

Du climat de
cette Isle, &
de la nature
du Pays,

Les Auteurs qui ont parlé de cette Isle ; s'accordent assez mal entr'eux : les uns assurent que le Ciel y est presque toujours serein , qu'on y voit de belles Forêts , que les Campagnes y sont fleuries , & couvertes de fraises ; que les Buissons n'y sont presque que des Framboisiers , dont le fruit a un goût merveilleux , que les eaux y sont bonnes , qu'on y trouve des Vallons très-fertiles , & qu'il y croît sans culture une espèce de sègle , qui est fort nourrissant ; que le Gibier y foisonne de toutes parts , & que les Bêtes Fauves , comme les Cariboux , & les Orignaux , les Cerfs , les Ours , les Renards , les Chevreuils , les Castors s'y rencontrent par milliers.

D'autres au contraire nous représentent Terre-Neuve , comme un Pays affreux , & disent que cette Isle n'est presque par tout qu'un Rocher couvert de mousse : qu'à la vérité dans la belle saison on y cueille quantité de fraises & de framboises ; mais qu'elle ne porte aucun autre fruit ; que les Bois n'y sont bons à rien , & que la Chasse , si on en excepte celle des Perdrix & des Oiseaux de Rivieres , y est impraticable , à cause des Montagnes escarpées , dont le Pays est couvert ; que les broüillards du Grand Banc se répandent jusques-là , & que rarement on y joïit d'un beau Soleil ; que quand il paroît en été , ses ardeurs sont intolérables , & brûlent le Poisson sur les Greves. Enfin que six mois de l'année le froid y est excessif.

Pour concilier ces deux sentimens , il ne faut que distinguer les differens Quartiers de l'Isle , qui ont été fréquentés par les Européens. Il est vrai que les Côtes du Sud & dq

D
l'Est
pur
vois
broi
mén
où l
qui
roit
presq
je n
core
cé ,
appe
n'y a
pés.
mais
pices
& d'u
si val
varie
Au
sance
y atti
presq
Bêtes
qués
elles
qu'on
hazar
d'être
à caus
& les
Nord
Bois ,
regner
ses gla

ALP
cette Isle ;
uns assûrent
urs ferein ,
e les Cam-
de fraises ;
des Fram-
erveilleux ,
n y trouve
y croît sans
t fort nour-
de toutes
comme les
Cerfs, les
s, les Caf-

representent
ffreux , &
e par tout
e : qu'à la
ille quan-
s qu'elle ne
ois n'y sont
on en ex-
aux de Ri-
des Mon-
couvert ;
se répan-
on y joiit
ût en été ,
prûlent le
x mois de

ns, il ne
artiers de
les Euro-
Sud & de

L'Est n'ont pas ordinairement un Ciel bien pur, & j'ai observé ailleurs que cela vient du voisinage du Grand Banc, où il regne un broiillard presque éternel. Il n'en est pas de même des Quartiers du Nord & de l'Ouest, où l'hyver & l'été sont fort fereins. Pour ce qui est de l'interieur de l'Isle, on n'en sçau- roit parler, que par conjecture ; car il est presque impossible d'y penetrer bien avant, & je n'ai jamais oûi dire que Personne l'ait en- core fait. Parmi ceux, qui y ont le plus avan- cé, il se peut faire que quelques-uns aient apperçu de beaux Vallons, & que les autres n'y aient découvert que des Rochers escar- pés. Il n'est point de Montagnes sans Vallées, mais ces Vallées sont quelquefois des préci- pices, ou remplies elles-mêmes de Rochers, & d'un sable sterile. D'ailleurs, dans un Pays si vaste il n'est pas possible qu'il n'y ait quelque variété.

Aux environs du Port & de la Baye de Plai- sance il y a des Etangs & des Ruisseaux, qui y attirent le Gibier en quantité ; mais il n'est presque pas possible de donner la chasse aux Bêtes fauves dans des endroits si peu prati- qués, & souvent si peu praticables. Ainsi elles doivent s'y multiplier à l'infini, sans qu'on puisse en profiter, que rarement & par hazard. Le froid ne sçauroit aussi manquer d'être bien rude dans cette Isle, non pas tant à cause de sa situation entre les quarante-six & les cinquante-deux degrés de Latitude- Nord, qu'à raison de ses Montagnes & de ses Bois, des vents d'Ouest & de Nord, qui y regnent souvent, & sur tout de ces monstrueu- ses glaces, qui venant des Mers du Nord,

se trouvent arrêtées sur les rivages, & y séjournent longtemps. Enfin il n'est pas étonnant que les chaleurs y soient vives dans les endroits découverts, où le Soleil darde ses rayons sur des Rochers tout nus, & sur des Plages pleines de cailloux, qui les réfléchissent de toutes parts.

De ses Habitans Naturels.

On ne convient pas davantage sur les Habitans Naturels de Terre-Neuve, que sur la nature de l'intérieur du Pays. De la manière, dont s'expriment quelques Historiens, ils donnent à entendre qu'ils ont cru qu'il étoit habité; mais suivant la plus commune opinion, il ne l'est par aucune Nation sédentaire. On n'a jamais vu sur ses Côtes, que des Eskimaux, qui y passent de la grande Terre de Labrador, pour chasser, & pour faire la Traite avec les Européens; mais ces Sauvages ont souvent parlé d'autres Peuples, avec qui ils sont en commerce. Il est vrai qu'ils mêlent beaucoup de fables dans tout ce qu'ils en disent, comme je l'ai remarqué ailleurs, & il est assez difficile de concevoir que des Nations entières se tiennent tellement renfermées dans le centre d'une Isle, quelque vaste qu'elle soit, qu'on n'en voye jamais Personne sur les Côtes.

De la Grande Baye.

Le Canal, qui sépare l'Isle de Terre-Neuve du Continent de l'Amerique, se nomme le *Détroit de Belle-Isle*, & court Nord-Ouest, & Sud-Ouest. Quand on l'a passé en descendant au Sud, on trouve par les cinquante degrés, dans le Continent de Labrador, une grande Baye, où nous avons un Fort, qui porte le nom de *Ponchartrain*. Ce Poste appartient aujourd'hui à un Gentilhomme Ca-

ges, & y sé-
pas étonnant
dans les en-
il darde ses
s, & sur des
les réfléchif-

sur les Ha-
e, que sur
De la ma-
Historiens,
nt cru qu'il
s commune
ation séden-
tes, que des
rande Terre
our faire la
ces Sauva-
uples, avec
vraie qu'ils
ut ce qu'ils
é ailleurs,
oir que des
ent renfer-
quelque vaste
is Personne

erre-Neuve
nomme le
ord-Ouest,
en descen-
cinquante
ador, une
Fort, qui
Poste ap-
omme Ca-

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 213
nadien, originaire de Normandie, nommé
TILLY DE COURTEMANCHE. La pêche des
Moruës y est abondante; mais il n'y a point
de profit à faire avec les Sauvages, qui sont
les plus intraitables de tous les Hommes, &
qu'on a désespéré d'appriivoiser jamais.

1670.

Au reste, nous avons beaucoup plus tiré
parti de l'Isle de Terre-Neuve, que de l'Acad-
die, qui ne lui est pourtant pas beaucoup in-
ferieure pour la pêche en general, & avec
laquelle elle ne peut pas entrer en comparai-
son pour le reste; mais les profits y étoient
présens, & ne demandoient pas de grandes
avances: il ne s'agissoit pas non plus d'y faire
des Etablissements; ce qui demande du concert
& de la résolution; mais d'un voyage de qua-
tre ou cinq mois, au bout desquels on se re-
trouvoit dans sa famille.

On appuyoit aussi beaucoup sur la commo-
dité du Port de Plaisance, qu'on jugeoit une
relâche nécessaire pour les Navires, qui re-
venoient des Isles de l'Amerique, & des In-
des Espagnoles; comme si l'Acadie ne leur
offroit pas des Ports aussi commodes, beau-
coup plus proches, où il n'est plus facile d'en-
trer, & où l'on auroit encore pû leur fournir
des rafraichissemens, qu'ils ne devoient pas
s'attendre de rencontrer à Plaisance. Cependant
l'idée avantageuse, dont on étoit prévenu en
faveur de ce dernier Port, qu'il nous étoit vé-
ritablement d'une grande consequence de con-
server, a été cause qu'on y a vû de tems en tems
des Escadres du Roy, & le voisinage des An-
glois y a donné lieu à plusieurs Expéditions
glorieuses à notre Nation, ainsi que nous le
verrons dans la suite de cette Histoire.

Il n'est même aucun des Postes, qu'y ont occupé ces incommodes Voisins, dont nous ne les ayons chassés plus d'une fois; nos braves Canadiens ayant trouvé le secret de cueillir des Lauriers dans le Pays du Monde le plus aride, & presque toujours au milieu des frimars. Un trait de plume nous a frustrés du fruit de tant de victoires. L'Isle de Terre-Neuve, toute grande qu'elle est, n'a pu contenir tous nos Pêcheurs & ceux d'Angleterre, comme autrefois la Sicile ne put contenir l'ambition des Romains & des Carthaginois; avec cette difference néanmoins, que la Sicile demeura toute entiere à ceux, qui la conquièrent sur leurs Rivaux; au lieu que Terre-Neuve est restée à ceux, qui y ont toujours été battus.

Premier Gouverneur de Plaisance.

Avant l'année 1660. la Cour de France s'étoit peu mêlée de cette Isle; elle laissoit presque tout à faire à des Particuliers, qui armoient à leurs frais, pour y envoyer des Pêcheurs. Enfin cette même année le Sieur GARGOT obtint du Roy la concession du Port de Plaisance; avec un Brevet de Gouverneur. Il trouva de grandes oppositions à sa prise de possession, & il y a bien de l'apparence qu'il fut obligé de se désister. d'abord de son droit de concession, & qu'il garda peu de tems le titre de Gouverneur; car au bout de quelques années le Sieur DE LA POYRE ayant été envoyé à Plaisance avec une Commission de la Cour, pour prendre possession au nom du Roy du Fort & de l'Habitation, & pour y demeurer en qualité de Gouverneur, il étoit marqué dans ses instructions: Que Sa Majesté avoit été excitée à s'assurer de ce lieu, & à y

Etab
dans
tem
conf
d'étr
fait
pour
de su
avoir
à la
que l
valo
donn
des p
quoi
le Sie
cesser
aux
leur
toute
l'anne
secou
lui de
de m
roient
joint
des b
roient
de tem
Tell
velle
M. T
foncti
qu'il a
été occ
sur to

Établir une Colonie, pour maintenir ses sujets dans la possession, où ils étoient depuis longtemps d'y aller faire chaque année une pêche considérable de poisson sec, & par la crainte d'être prévenue par les Anglois : Qu'elle avoit fait annuellement une dépense assez forte, pour parvenir à mettre les Habitans en état de subsister de leur travail : Que la pêche lui avoit paru le moyen le plus assuré, & le plus à la main pour y réussir ; mais qu'il sembloit que les Commandans avoient voulu s'en prévaloir, pour obliger les Habitans de leur donner une portion de leur pêche, en échange des provisions, qu'ils leur faisoient distribuer, quoiqu'ils les tirassent de ses magasins : Que le Sieur de la Poype devoit absolument faire cesser ce désordre, & examiner, si en laissant aux Habitans de la Colonie tout le fruit de leur travail, ils seroient en état de subsister toute l'année, ou du moins une partie de l'année, & qu'au cas qu'ils eussent besoin de secours, il fit sçavoir à Sa Majesté ce qu'ils lui demanderoient, soit de provisions, soit de marchandises, contre lesquelles ils pourroient troquer le profit de leur pêche ; ce qui joint à la culture des terres, à la nourriture des bestiaux, & à la chasse, dont ils pourroient encore s'aider, les mettroit en peu de tems à leur aise.

Telle étoit dans toutes les parties de la Nouvelle France la situation des choses, lorsque M. Talon y retourna, pour y reprendre les fonctions d'Intendant. Pendant le séjour, qu'il avoit fait en Europe, il n'avoit guères été occupé que des affaires du Canada. Il avoit sur tout en vûe d'y rétablir les PP. Recollets,

M. Talon

retourne en
Canada.



1670.

qui de leur côté ne s'endormoient pas sur cet article. La Compagnie des cent Associés leur avoit toujours refusé son agrément pour les raisons, que j'ai touchées ailleurs; & ce refus, quoiqu'il ne les regardât qu'en general, comme Mendians, leur avoit été très-sensible. Parmi les Habitans, les sentimens étoient fort partagés; les uns, & c'étoit le plus grand nombre, pensoient encore, comme avoit pensé la Compagnie; les autres souhaitoient ces Religieux, dans l'esperance qu'ils les trouveroient moins rigides que les Ecclésiastiques & les Jesuites, sur ce qui regardoit la Traite de l'Eau de-vie, & quelques autres désordres qui recommençoient à s'introduire dans la Colonie.

Il y ramene
les Recollets.

Ils se trompoient sans doute: mais comme ils ne cessent de crier que les consciences étoient gênées, M. Talon crut qu'il falloit les mettre dans leur tort; & il faut convenir que si les clameurs des Libertins ont contribué à faire rappeler ces Religieux dans l'Amerique, jamais mauvaise cause n'a produit un meilleur effet. Ces Peres ont depuis ce tems-là rendu, & rendent encore de grands services à toute cette Colonie, où ils sont fort aimés, & pour le moins aussi bien établis que ceux, qui y étoient retournés trente-cinq ans avant eux.

Il fait nau-
frage avec
eux.

Ce fut en 1669. qu'ils obtinrent du Roy l'Edit de leur rétablissement: le P. Cesarée HERVEAU, accompagné de deux autres Prêtres & d'un Laïc, s'embarqua pour Quebec le quinziesme de Juillet de la même année, avec M. Talon, & une partie des cinq cent Familles, que le Roy avoit accordées à cet Intendant

Inter
trois
vire
à Li
Deco
périn
pût s
Au
ALLA
Evêq
leque
moye
qui é
Relig
Luc,
vers.
cial,
sion d
de Que
na en
dente
fut co
sentir j
mage c
néanm
de celle
la Colon
le Pays
que par
aussi y
jusques-
Quelc
trois Sol
pitaine I
leries,
que préca
To

ALZ
pas sur cet
Associés leur
ent pour les
; & ce refus,
neral, com-
rès-sensible.
iens étoient
e plus grand
me avoit
ouhaitoient
ils les trou-
clésiastiques
oit la Traite
es désordres
ire dans la

mais comme
consciencés
qu'il falloit
ut convenir
ut contribué
s l'Ameri-
produit un
is ce tems-
ands servi-
s sont fort
établis que
ente - cinq

nt du Roy
P. Césaire
autres Pré-
ur Quebec
me année,
cinq cent
dées à cet
Intendant

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 217

Intendant pour peupler le Canada ; mais après
trois mois d'une très rude navigation ; le Na-
vire, qui les portoit, fut obligé de relâcher
à Lisbonne, d'où étant parti vers la fin de
Decembre, pour retourner à la Rochelle, il
périt presque à la vûe du Port, sans qu'on en
pût sauver qu'une partie des Hommes.

Au mois de May suivant le P. Germain
ALLARD, Provincial des Recollets, & depuis
Evêque de Vence, s'embarqua avec M. Talon,
lequel avoit réparé sa recrue d'Habitans par le
moyen de quelques Compagnies de Carignan,
qui étoient retournées en France ; trois autres
Religieux Prêtres, un Diacre, nommé le Frere
Luc, estimé pour ses Peintures, & un Con-
vers. Leur voyage fut heureux ; & le Provin-
cial, après avoir mis ses Religieux en posses-
sion du Terrain, qu'ils avoient occupé auprès
de Quebec avant l'invasion des Anglois, retour-
na en France. L'accident, qui l'année préce-
dente avoit fait périr le vaisseau de M. Talon,
fut comme une tempête generale, qui se fit
sentir jusqu'à Quebec, où elle causa un dom-
mage de cent mille francs. On s'y consola
néanmoins plus aisément de cette perte, que
de celle des Habitans, dont elle avoit privé
la Colonie. On ne songeoit alors qu'à peupler
le Pays, & on n'étoit plus aussi scrupuleux,
que par le passé, sur le choix des Colons :
aussi y vit-on bientôt regner des vices, qui
jusques-là, y avoient été ignorés.

Quelque tems avant l'arrivée de M. Talon
trois Soldats François ayant rencontré un Ca-
pitaine Iroquois, qui avoit beaucoup de Pel-
leries, l'enyvrent & l'assassinèrent. Quel-
que précaution, qu'ils eussent prise pour cacher

1670.
Son arrivée
à Quebec avec
des Recollets.

1670.

leur crime, ils furent découverts, & mis en prison. Tandis qu'on instruisoit leur Procès, trois autres François trouverent six Mahingans, qui avoient pour mille écus de marchandises; ils les firent aussi boire, & après les avoir massacrés, ils eurent l'effronterie, d'aller vendre leur butin, qu'ils voulurent faire passer pour le fruit de leur chasse; ils n'eurent pas même l'attention d'enterrer les corps de ces Malheureux, qui furent reconnus par des Sauvages de leur Nation.

Ce qui en arriva.

Ceux-ci soupçonnerent d'abord les Iroquois, avec qui ils venoient de conclure un Traité de paix, & ils se préparoient à en tirer raison, lorsque le bruit se répandit que c'étoient les François, qui avoient fait le coup. Un des trois Meurtriers, mécontent des deux autres, en fit confidence à un de ses Amis, qui ne lui garda point le secret; il passa bientôt de bouche en bouche jusqu'aux Sauvages; & les deux Nations, qui étoient sur le point de se faire une cruelle guerre, se réunirent contre nous. Les Mahingans furent les premiers en campagne, & quatre d'entr'eux osèrent bien assiéger en plein jour une Maison Françoise. Le Maître étoit absent, les Valets se défendirent bien; deux Sauvages furent tués, mais les deux autres ayant mis le feu à la maison, il ne fut pas possible de l'éteindre, ni d'en tirer la Maîtresse, qui fut brûlée.

On en fait justice, & on apaise les Sauvages.

Les Iroquois de leur côté ne tarderent pas à être instruits des circonstances de l'Assassinat commis en la personne de leur Chef, & on leur assura même que deux des Meurtriers avoient été accusés par le Troisième d'avoir comploté d'empoisonner tout ce qu'ils pour-

ro
n
fu
ti
av
se
vo
Co
po
po
riv
Iro
leur
par
quin
com
teni
tout
dats
quoi
sence
Iroq
pêche
tes M
qu'il
sance
les tra
autres
de ce
se sépa
Cet
il en r
import
& les
cources

ALX
& mis en
ur Procès,
Mahin-
s de mar-
, & après
ffronterie,
voulurent
chasse; ils
enterrer les
rent recon-
on.

rd les Iro-
conclure un
at à en tirer
lit que c'é-
fait le coup-
ent des deux
ses Amis,
passa bien-
Savages;
sur le point
réunirent
ent les pre-
ntr'eux ose-
une Maison
, les Valets
rages furent
mis le feu à
e l'éteindre,
brûlée.

arderent pas
de l'Assassi-
ur Chef, &
s Meurtriers
ême d'avoir
qu'ils pour-

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 219.
roient rencontrer de Gens de leur Nation. Il
n'en falloit pas tant pour les faire entrer en
fureur, & ils résolurent de porter leur ressen-
timent jusqu'aux dernières extrémités. Il n'y
avoit pas un moment à perdre, pour éviter de
se voir replongé dans une guerre, qui ne pou-
voit avoir que des suites fâcheuses; & M. de
Courcelles, qui comprit d'abord toute l'im-
portance de cette affaire, partit sur le champ
pour Montreal, où il apprit qu'il venoit d'ar-
river des Sauvages de toutes les Nations, des
Iroquois mêmes, & des Mahingans.

Il les assembla, dès qu'il fut débarqué, &
leur dit par la bouche du P. Chaumonot, qui
parloit également bien le Huron & l'Algon-
quin, des choses si fortes, pour leur faire
comprendre l'intérêt qu'ils avoient tous à se
tenir unis avec les François, qu'ils en furent
touchés. Il se fit ensuite amener les trois Sol-
dats, qui avoient assassiné le Chef Iro-
quois, & leur fit casser la tête en leur pré-
sence. Une Justice si prompte désarma les
Iroquois, qui ne purent même, dit-on, s'em-
pêcher de donner des larmes au triste sort de
ces Misérables. Le Gouverneur General ajoûta
qu'il ne négligeroit rien pour avoir en sa puis-
sance les Assassins des Mahingans, & qu'il
les traiteroit, comme il venoit de faire les
autres. Enfin il dédommagea les deux Nations
de ce qu'on leur avoit enlevé, & l'Assemblée
se sépara très-satisfaite.

Cette affaire ainsi heureusement terminée, M. de Coutr-
il en restoit une autre, qui n'étoit ni moins celles oblige
importante, ni moins délicate. Les Outaouais toutes les Na-
& les Iroquois recommençoient à faire des tions à de-
courses les uns sur les autres, & il étoit à meurer en
paix.

craindre que ces étincelles ne produisissent un embrasement général. M. de Courcelles, qui l'avoit toujours pris sur un ton fort haut avec les Sauvages, & qui par-là les avoit accoutumés à le respecter, fit déclarer aux deux Partis qu'il ne souffrirait pas qu'ils troublassent plus longtemps le repos des Nations, & qu'avec la même sévérité, qu'il venoit d'exercer à leurs yeux sur les François, il puniroit ceux, qui refuseroient de s'accommoder à des conditions raisonnables. Ainsi que les uns & les autres eussent à lui envoyer des Députés, qu'il écouterait leurs griefs, & qu'il feroit justice à tous.

Il fut obéi; les Chefs de toutes les Nations se rendirent à Québec; ceux, qui se croyoient offensés, firent leurs plaintes, & par la prudence de Garakonthié, qui étoit venu de la part de son Canton, & la fermeté du Gouverneur Général; l'accord fut conclu à la satisfaction de tout le monde. Garakonthié parla ensuite aux Outaouais sur la manière indigne, dont ils traitoient les Missionnaires, qu'on avoit, leur dit-il, la bonté de leur confier, & comme s'il eût attendu l'occasion d'une si nombreuse Assemblée, pour faire profession de sa Foy, il se déclara publiquement Adorateur de JESUS-CHRIST.

Baptême de
Garakonthié.

Il ajouta qu'il étoit depuis longtemps Chrétien dans le cœur, qu'il avoit toute sa vie détesté la superstition, dans laquelle il avoit été élevé, & qu'il ne pouvoit plus différer de se procurer à lui-même l'avantage, qu'il avoit procuré à tant d'autres. Puis s'adressant à l'Evêque, qui étoit présent, il le conjura de le recevoir sans délai au nombre des Enfants de

D
ac
av
dé
au
me
mé
des
ner
Na
Dép
me
don
tre l
qu'il
lui-
serv
teron
Le p
porta
dre c
Nati
lés a
Ta
ainsi
pren
au de
bonne
Sauva
par un
dépeu
trées.
l'innoc
sentim
les Ou

produisissent
de Courcelles,
on fort haut
là les avoit
déclarer aux
qu'ils trou-
Nations, &
enoit d'exer-
il puniroit
commoder à
si que les uns
des Députés,
qu'il feroit

les Nations
se croyoient
& par la pru-
venu de la
du Gouver-
à la satisfac-
hi parla en-
re indigne,
aires, qu'on
ur confier, &
d'une si nom-
pfeffion de sa
at Adorateur

entems Chré-
toute sa vie
uelle il avoit
us différer de
e, qu'il avoit
ressant à l'E-
conjura de le
les Enfans de

DE LA N. FRANCE. LIV. IX. 221
Dieu. Tout concouroit à engager le Prélat à
accorder à un tel Profélyte ce qu'il demandoit
avec tant d'instance. Apôtre, avant que de se
déclarer Chrétien, il avoit toujours paru avoir
autant à cœur l'Etablissement du Christianis-
me dans sa Nation, que les Missionnaires
mêmes, & toute la Colonie lui avoit de gran-
des obligations.

D'ailleurs, rien n'étoit plus capable de don-
ner du crédit à la Religion parmi toutes les
Nations de ce Continent, que de rendre leurs
Députés témoins de la conversion d'un Hom-
me aussi généralement estimé. L'Evêque ne fit
donc aucune difficulté de faire entrer cet illus-
tre Profélyte dans le sein de l'Eglise, il sçavoit
qu'il étoit suffisamment instruit, & le baptisa
lui-même. Le Gouverneur General voulut lui
servir de Parrain, & Mademoiselle de Bou-
terouë, Fille de l'Intendant, fut sa Maraine.
Le premier lui donna le nom de *Daniel*, qu'il
portoit lui-même. On n'omit rien pour ren-
dre cette action célèbre, tous les Députés des
Nations y assisterent, & furent ensuite rega-
lés avec profusion.

Tandis que M. de Courcelles maintenoit
ainsi sa Colonie dans une paix profonde, & dans le Nord.
prenoit les mesures les plus justes pour aller
au devant de tout ce qui pouvoit troubler la
bonne intelligence entre les François & les
Sauvages, le Nord du Canada étoit ravagé
par une maladie contagieuse, qui acheva de
dépeupler presque entièrement ces vastes Con-
trées. Plusieurs Chrétiens en moururent dans
l'innocence de leur Baptême, & dans des
sentimens, qui aiderent beaucoup à consoler
les Ouvriers Evangeliques de tant de pertes.

1670.

Les Attikamegues entr'autres n'ont plus paru depuis ce tems-là, & s'il en reste encore quelques-uns, il faut qu'ils se soient mêlés avec d'autres Peuples, qui n'ont point de commerce avec nous.

Ce fut aussi alors, que Tadoussac, où jusque-là on ne voyoit guères moins de douze cent Sauvages au tems de la Traite, commença d'être presqu'entièrement abandonné, aussi-bien que les Trois Rivières, d'où les Algonquins se retirèrent au Cap de la Magdeleine; mais il y eut cette différence entre ces deux Postes, que les François se maintinrent dans le dernier, au lieu que le premier, où nous n'avions aucun Etablissement fixe, est demeuré desert. C'étoit sur tout la Petite-Verole, qui causoit cette mortalité, & qui plusieurs années après détruisit entièrement la Bourgade de Sylleri. Quinze cent Sauvages en furent attaqués, & pas un seul ne guérit.

Etablissement
de la Bourga-
de Huronne
de Lorette.

Les Hurons, quoique toujours mêlés avec les François, qui ont communiqué aux Sauvages cette maladie, s'en sont mieux préservés que les autres; & ce fut vers ce même tems, que le P. Chaumonot les ayant tous rassemblés à deux lieues de Quebec, donna commencement à la Mission de Lorette, aujourd'hui plus florissante par la ferveur de ceux, qui habitent ce desert, que par leur nombre. Il arriva aussi alors une chose, qui fit connoître qu'on ne travailloit point en vain en semant le grain de la parole dans les Cantons Iroquois, & surtout dans celui d'Agnier, de tout tems le plus opposé aux Missionnaires.

Des Hollandois établis dans le voisinage de

c
l
F
a
le
fu
&
ti
de
an
in
ré
bo
d'u
leu
ni
sem
ref
un
qu'
I
plu
ten
elle
Nor
autr
mai
pro
de d
Il y
dans
y fai
Prien
qui é
bann
pour

RALE
nt plus paru
encore quel-
mêlés avec
nt de com-

ac, où jus-
de douze
raite, com-
abandonné,
s, d'où les
de la Mag-
erence entre
is se main-
que le pre-
ablissement
sur tout la
mortalité,
ist entière-
quinze cent
pas un seul

mêlés avec
té aux Sau-
eux préfer-
ce même
ayant tous
ec, donna
rette, au-
ferveur de
ue par leur
chose, qui
int en vain
ns les Can-
i d'Agnier,
ssionnaires.
voisinage de

DE LAN. FRANCE. LIV. IX. 223
ce Canton, s'aviserent d'y dogmatifer parmi
les Néophytes, & s'adresserent d'abord aux
Femmes, dont ils esperoient de venir plus
aisément à bout. Ils les attaquèrent principa-
lement sur la dévotion à la Mere de Dieu,
sur le culte des Saints, sur celui de la Croix
& des Images: mais ils trouverent des Chré-
tiennes instruites, & fermes dans la croyance
de ce qu'on leur avoit enseigné sur tous ces
articles. Des Ministres voulurent ensuite leur
inspirer de la défiance des Missionnaires; ils
réussirent encore moins par cette voye; ces
bonnes Chrétiennes leur répondirent même
d'une maniere, qui les couvrit de confusion,
leur reprochant qu'on ne remarquoit en eux,
ni la piété, ni la régularité, ni le désintéres-
sement, qui leur rendoient leurs Pasteurs si
respectables, & leur avoit paru de tout tems
un grand préjugé en faveur de la Doctrine,
qu'ils enseignoient.

Les Hollandois crurent qu'ils avanceroient
plus en les intimidant, & ils leur firent en-
tendre qu'il n'y avoit pas trop de sûreté pour
elles à paroître dans les Habitations de la
Nouvelle York avec leurs Chapelets, & les
autres marques de la Religion Romaine;
mais elles se mocquerent de ces menaces, &
protesterent qu'elles s'estimeroient heureuses
de donner leur vie pour la défense de leur Foy:
Il y en eut même une assez hardie pour aller
dans un Prêche, dans le tems que le Ministre
y faisoit l'Instruction, & pour y réciter ses
Prieres devant tout le monde. Ces Héroïnes,
qui étoient pour la plupart des Chefs de Ca-
bannes, ne témoignoiient pas moins de zèle
pour empêcher qu'il se fît rien dans les Bour-

1670.

Ce qui se
passe entre des
Hollandois &
des Iroquoises
Chrétiennes.

gades au préjudice du Christianisme : elles prenoient un très-grand soin de bien instruire leurs Enfans, & leur ferveur, soutenuë de leur crédit, faisoit concevoir aux Prédicateurs de la Foy de grandes esperances de voir un jour la Religion Chrétienne devenir la Religion Dominante dans ce Canton :

Industrie
d'un Mission-
naire, & quel
en fut le suc-
cès.

Il s'y étoit présenté d'abord assez peu d'A-
dultes pour recevoir le Baptême, & tous ceux,
qui l'avoient demandé, ne l'avoient pas ob-
tenu, soit faute de persévérance, ou parce
qu'ils ne vouloient pas renoncer à leurs guer-
res injustes, ni à leurs superstitions; mais
une bagatelle, dont le P. PEARON, qui
gouvernoit cette Eglise, eut l'adresse de faire
une affaire sérieuse, disposa quantité de Per-
sonnes à se mettre au rang des Profelytes. Un
Capitaine s'avisa un jour de lui imposer silence
dans une Assemblée, & dans une autre occa-
sion lui commanda de sortir du Conseil, où
il vouloit être en liberté pour quelque céré-
monie superstitieuse, qu'il sçavoit bien que
le Missionnaire n'approuveroit pas. Le Pere
jugea à propos d'en marquer quelque mécon-
tentement; il déclara même qu'il ne pouvoit
pas demeurer dans un lieu, où on ne crai-
gnoit pas de l'insulter; mais qu'il ne répon-
doit point de la maniere, dont Ononthio
prendroit sa retraite, quand il sçauroit ce qui
l'avoit obligé de se retirer.

Il s'en falloit bien que le Missionnaire eût
dans le cœur autant de ressentiment, qu'il en
faisoit paroître; mais parmi les Sauvages un
affront en attire un autre, rend méprisable
celui, qui le souffre, & lui ôte tout crédit. La
véritable patience, qui est le fruit de la charité

&
me
ces
reg
por
tre
l'h
for
rie
por
il n
plu
I
jour
l'av
assez
où i
sa p
se r
non
tant
men
fait
doit
voul
de la
leurs
se ju
ton,
trevo
reprim
nous
pas à
factie
Il l
gera l

ALE
 isme : elles
 en instruire
 soutenuë de
 Prédicateurs
 de voir un
 nier la Reli-
 :
 ez peu d'A-
 & tous ceux,
 ent pas ob-
 , ou parce
 leurs guer-
 ions ; mais
 A O N , qui
 sse de faire
 ité de Per-
 elytes. Un
 oser silence
 autre occa-
 onseil , où
 elque céré-
 e bien que
 s. Le Pere
 ue mécon-
 ne pouvoit
 ne crai-
 ne répon-
 Ononchio
 roit ce qui
 nnaire eût
 , qu'il en
 vages un
 méprisable
 crédit. La
 la charité

& de l'humilité du cœur, doit, ordinaire-
 ment parlant, nous élever au-dessus de toutes
 ces considérations ; mais la prudence doit la
 régler selon les occurrences. Il a fallu du tems
 pour rendre les Sauvages capables de connoître
 toute la grandeur d'ame, que renferme
 l'humilité Chrétienne, & le P. Pearson étoit
 fort persuadé que les Iroquois n'omettroient
 rien pour l'adoucir, & pour l'empêcher de
 porter ses plaintes au Gouverneur General :
 il ne fut trompé, qu'en ce qu'il gagna encore
 plus, qu'il n'avoit espéré.

Le Capitaine Iroquois vint dès le même jour lui faire en public de grandes excuses de l'avoir outragé, & le Pere, après les avoir assez bien reçues, profita de la disposition où il voyoit tous les esprits, pour témoigner sa peine sur le peu de docilité de la plupart à se rendre aux grandes vérités, qu'il leur annonçoit : il ajouta qu'il ne pouvoit plus souffrir tant de coutumes bizarres, ni leur attachement à des fables, dont il leur avoit si souvent fait sentir l'extravagance ; que puisqu'il perdoit son tems à parler à un Peuple, qui ne vouloit écouter, ni la voix du Ciel, ni celle de la raison, il jugeoit à propos de porter ailleurs la parole de Dieu : le Capitaine voulut se justifier ; mais le Pere ayant répliqué sur le ton, qu'il avoit pris d'abord, & dont il entrevoyoit déjà le bon effet ; « Je vois bien, reprit le Sauvage, que pour t'appaiser, il nous faut faire tous Chrétiens, il ne tiendra pas à moi, que tu n'ayes bientôt cette satisfaction. »

Il le prit ensuite en particulier, & lui sug-
 géra les moyens, qu'il estimoit les plus pro-

pres, pour venir à bout de ce qu'il desiroit; il lui promit de faire tous ses efforts pour gagner les Anciens : il les visita tous, & quand il les eut dans les dispositions, où il les vouloit, il convoqua une Assemblée generale, dans laquelle il parla en vrai Missionnaire. Le P. Pearson prit ensuite la parole, & acheva d'ébranler tous les Assistans; en quoi il fut encore merveilleusement secondé par Garakonthié, que le hazard, ou plutôt la divine Providence avoit conduit dans ce Village : de sorte que d'un consentement unanime on prit trois résolutions, qui furent appuyées de présens, & de tout ce qui pouvoit les rendre irrévocables.

La premiere, de ne plus souffrir qu'on invoquât publiquement, & de ne plus même reconnoître *AGRESKOUÉ* (*) pour l'Auteur de la vie : la seconde, de ne plus appeller les Jongleurs pour voir les Malades : & la troisiéme, d'abolir les danses superstitieuses & indécentes. C'étoit-là presque déclarer authentiquement la Religion Chrétienne, la seule, dont il fût permis de faire une profession ouverte; & en effet toute la Bourgade se rendit depuis très-assidue aux Instructions du Missionnaire. Il est vrai que la suite ne répondit pas aux esperances, qu'on avoit pu concevoir d'un événement si bien ménagé; mais la plupart de ceux, qui s'eurent profités de ce premier rayon de la Grace, & ne differerent pas trop à se déclarer Chrétiens, ont toujours inviolablement gardé les promesses de leur Baptême, & ont mérité d'être les

(*) Les Hurons disent *Agreskoni*, & les Iroquois *Agreskoudé*.

Fondateurs d'une des plus florissantes Chrétientés, qu'ait vûe l'Amérique Septentrionale, comme nous le dirons bientôt.

1670.

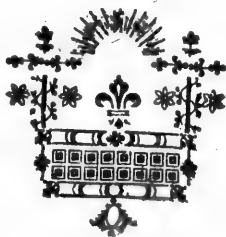
Le P. Bruyas ne faisoit pas à beaucoup près, ^{Etat de la Religion dans les autres Cantons,} autant de fruit dans le Canton d'Onneyouth. On y avoit apporté quantité d'Eau-de-vie de la Nouvelle York, & l'ivrognerie y causoit des désordres effroyables. D'ailleurs nul Homme de marque, & nulle Matronne accreditée ne s'étoit déclarée en faveur du Missionnaire; on n'alloit pas même écouter ses instructions, & toute sa consolation étoit dans un grand nombre d'Enfans, qu'il baptisoit à la mort, & dont il peuploit le Ciel. Un voyage, que fit Garakonthié dans ce Canton, fit naître quelque lueur d'espérance; que les choses y changeroient de face, & il ne tint point à ce zélé Néophyte que les Onneyouths ne répondissent aux impressions de la Grace, qui les sollicitoit; mais il ne retira presque aucun fruit de son zèle. Tout alloit beaucoup mieux dans les trois autres Cantons: l'Eau-de-vie des Anglois & des Hollandois n'y pénétrait pas aussi aisément qu'à Onneyouth. Garakonthié y avoit plus de crédit, les Hurons Chrétiens y étoient en plus grand nombre, & la guerre des Andastes, où les Iroquois Supérieurs avoient fait depuis peu d'assez grandes pertes, ayant abattu leur fierté, les rendoit aussi plus dociles.

Après les Missions Iroquoises, celles, qui étoient établies parmi les Algonquins Supérieurs, attiroient plus particulièrement l'attention de ceux, qui gouvernoient la Nouvelle France. Elles ouvroient un vaste champ à la publication de l'Evangile, & donnoient une

Et dans les Nations Algonquines.

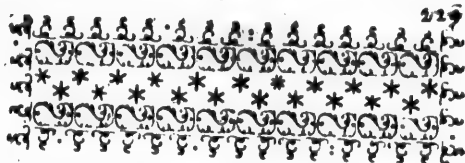
1670.

grande liberté au commerce. Le Sault Sainte Marie en étoit le centre, & pour y fixer les Sauvages, les Missionnaires y firent de grands défrichemens, & y lemerent quantité de grains, dont la culture ne demande pas beaucoup de préparation. Cela leur réussit, & dans les deux premières années ils baptisèrent au moins trois cent Personnes, dont les Enfans moribonds firent apparemment le plus grand nombre.



div
les
sup
gn
Pa
on
qu
cré
dan
l'ex

R A L E.
 Sault Sainte
 fixer les Sau-
 de grands dé-
 ité de grains,
 beaucoup de
 & dans les
 ent au moins
 nfans mori-
 grand nom-



HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.

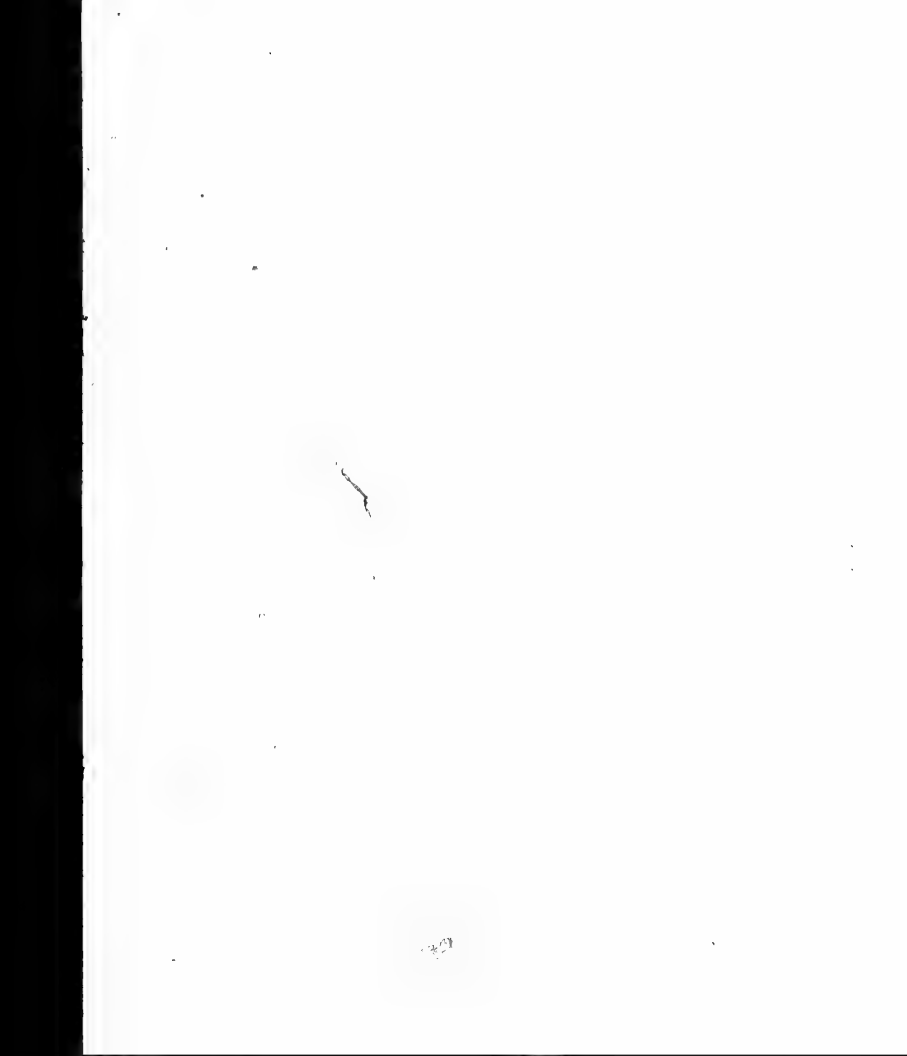


LIVRE DIXIE'ME.



QUELQUE attention, qu'appor-
 tât M. de Courcelles à maintenir
 en paix les Nations du Canada,
 il étoit difficile qu'elle subsistât
 longtemps parmi tant de Peuples
 divers, que le moindre mécontentement arme
 les uns contre les autres, & qu'une Puissance
 supérieure ne contient, qu'autant qu'ils la crai-
 gnent, ou qu'ils en espèrent quelque chose.
 Par malheur pour le Gouverneur Général,
 on ne continuoit pas à lui envoyer les secours,
 qu'on lui avoit promis, & il ne soutenoit son
 crédit auprès des Sauvages, que par l'ascen-
 dant, qu'il avoit su prendre sur eux depuis
 l'expédition de M. de Tracy contre les Agniers.

167.





Il ne put enfin empêcher que les Tsonnonthouans, les plus éloignés de tous les Iroquois des Habitations Françaises, ne se laissassent emporter au penchant, qui les entraînoit à faire la guerre.

Guerre entre les Sauvages ; conduite de M. de Courcelles en cette occasion,

Lorsqu'on s'y attendoit le moins, ils attaquèrent les Pouteouatamis. M. de Courcelles en fut bientôt instruit, & leur fit dire qu'il trouvoit fort mauvais que, malgré ses ordres, & contre la parole, qu'ils lui avoient donnée, & attestée par serment, ils eussent osé attaquer un Peuple pacifique, & qui se reposoit sur la foy des Traités : qu'il ne souffriroit pas qu'ils troublassent une paix, qu'ils devoient respecter comme son ouvrage : qu'il vouloit qu'ils lui remissent les Prisonniers, qu'ils avoient faits sur ses Alliés, & que s'ils refusoient de les lui envoyer sains & en bon état, il iroit les leur arracher des mains, & traiter leur Canton, comme il avoit fait celui d'Agnier.

Une sommation si fiere irrita les Tsonnonthouans : ils demanderent à tous les Peuples de ce grand Continent, dès que les Missionnaires s'étoient établis chez eux, devenoient Sujets des François, & s'il n'étoit plus permis de tirer raison des Insultes, qu'on recevoit ? Que les Cantons Iroquois avoient fait la paix avec Ononchio ; mais que pour cela ils ne prétendoient pas être devenus ses Vassaux ; qu'ils perdroient plutôt, que de donner la moindre atteinte à leur liberté & à leur indépendance, & qu'on pouvoit se souvenir qu'ils avoient plus d'une fois fait sentir aux François qu'ils n'étoient point des Alliés, qu'on dût traiter avec tant de hauteur, ni des Ennemis à mépriser.

Tout cela se disoit néanmoins en particulier, & avant qu'on eût fait de serieuses reflexions sur les suites d'une rupture, à laquelle on n'étoit point préparé. Les Tsonnonthouans tinrent conseil pour délibérer mûrement sur le parti, qu'ils devoient prendre, & le résultat fut qu'on enverroit à M. de Courcelles huit Prisonniers, de trente-cinq, qu'on avoit fait sur les Pouteouatamis. Le Général crut, ou fit peut-être semblant de croire qu'il n'y en avoit pas davantage, & ne jugea pas à propos de pousser à bout des Gens, qu'il avoit encore besoin de ménager.

Ce fut le Grand Chef des Goyogouins, qui Baptême du lui présenta les Captifs, & quand il se fut ac- Grand Chef quitté de sa Commission, il déclara que ce des Goyogouins qui l'avoit engagé à s'en charger, étoit le désir de recevoir le Baptême des mains de l'Evêque, & en présence de son Pere Ononthio. Ce Chef étoit le même, dont nous avons déjà parlé plus d'une fois, & après Garaxonthié, le plus illustre Iroquois des cinq Cantons. Le Baptême lui fut administré avec toute la solennité possible: M. Talon, qui étoit arrivé depuis peu, le tint sur les Fonts, & le nomma Louis; après quoi il fit au nom de ce Néophyte, un grand festin à tous les Sauvages Chrétiens, qui se trouverent à Quebec, à Lorette, & à Syllery.

Ce fut aussi vers ce même tems, que la plu- Les Iroquois part des Agniers, qui avoient embrassé le Chris- Chrétiens son- tianisme, prévoyant qu'ils n'auroient jamais gent à sortir de leur Pays, dans leur Pays une liberté entiere de vivre selon les Maximes de leur Religion, projetterent d'aller vivre avec les Hurons de Lorette. De ce nombre étoit une Femme distin-

1671.

guée par la qualité d'*Oyander*, qui lui don-
noit un grand crédit dans son Canton, & le
droit d'assister aux Conseils les plus secrets.
Ses Parens la troubloient dans ses dévotions,
& elle leur déclara enfin qu'elle étoit resoluë
de descendre à Quebec, pour y finir ses jours
avec les Chrétiens. On n'omit rien pour lui
faire changer de dessein, & après bien des ef-
forts inutiles, on la dégrada en plein Conseil.
Bien loin d'être sensible à cet affront, elle
n'en témoigna que plus d'ardeur pour se pro-
curer la liberté de vivre en Chrétienne, qu'elle
désespéroit de trouver dans sa Patrie, & elle
se rendit à Lorette, où elle soutint jusqu'au
bout la généreuse démarche, qu'elle venoit de
faire.

Conversion
singuliere d'u-
ne Iroquoise.

La conversion d'une autre Femme du même
Canton a quelque chose d'assez merveilleux,
pour trouver place dans une Histoire, où je
me suis proposé de ne rien omettre de remar-
quable, qui puisse édifier mes Lecteurs, & dé-
tromper ceux, auprès desquels l'on a fort mal
à propos publié que les Sauvages s'étoient ren-
dus sourds à la voix des Prédicateurs de l'E-
vangile. Cette Femme faisant voyage, tomba
dans un Parti de Mahingans, dont elle reçut
deux ou trois coups de hache sur la tête. Elle
se sentit aussitôt inspirée d'avoir recours au
Dieu des Chrétiens, & le conjura de ne point
permettre qu'elle mourût sans Baptême.

A peine avoit-elle fini sa Priere, qu'elle ne
vit plus d'Ennemis, & jamais elle n'a pu dire
ce qu'ils étoient devenus, quoiqu'elle n'eût
pas perdu la connoissance un seul moment.
Elle se trouva même assez de force & de cou-
rage pour se trainer jusqu'à la Bourgade, &

ALX
lui lui don-
ton , & le
us secrets.
évotions ,
oit resoluë
ir ses jours
pour lui
ien des ef-
n Conseil.
ont , elle
ur se pro-
e, qu'elle
e, & elle
jusqu'au
venoit de

du même
veilleux ,
re , où je
de remar-
rs , & dé-
fort mal
ient ren-
de l'E-
 , tomba
lle reçut
ête. Elle
ours au
ne point
ne.
'elle ne
pu dire
le n'eût
oment.
de cou-
de , ra-

DE LA N. FRANCE LIV. X. 237
conta son aventure au P. Pearson, & lui ajouta
qu'elle seroit bien aise de se retirer à Lorette,
parce qu'elle n'osoit pas se promettre une gran-
de fidélité, si elle demouroit parmi ses Parens.
Le Missionnaire se donna tout le tems de l'é-
prouver & de l'instruire; il la trouva docile &
ferme dans sa résolution, elle recouvra en
très-peu de tems une santé parfaite, elle gagna
son Mari, & l'engagea de l'accompagner à
Lorette, où ils furent baptisés l'un & l'autre,
avec une petite Fille, qu'ils avoient.

M. de Courcelles, qu'on avoit soin d'in-
struire de tout, fut chargé de voir les Néo-
phytes Iroquois dans le dessein de s'établir
parmi les François; il comprit que leur nom-
bre augmentant, il s'en pourroit former une
Peuplade, qui, avec le tems, serviroit de
barrière contre les Cantons mêmes, si la guerre
recommençoit. Il reçut donc à bras ouverts
tous ceux, qui se présentèrent, & eut grand
soin qu'ils ne manquassent de rien. Ils étoient
d'abord en assez petit nombre; mais peu de
tems après, le P. BONIFACE lui ayant amené
plusieurs Familles du Canton d'Agniers, il
jugea à propos de les séparer des Hurons, &
de les placer vis à-vis de Montreal du côté du
Sud, dans un endroit, qu'on appelle *la Prai-
rie de la Magdelaine*. J'ai dit dans mon Jour-
nal de quelle maniere cette Peuplade a été
transportée auprès du Sault S. Louis, & que,
quoique placée présentement deux lieues plus
haut, elle porte toujours le nom de ce Sault.

D'autre part quantité de Peuples de la Lan-
gue Algonquine, qui se reconnoissoient re-
devables aux François du repos, dont ils jouis-
soient, s'attachèrent à eux beaucoup plus étroi-

Commence-
ment de la
Mission du
Sault Saint
Louis.

Mesures, qui
prend M. Ta-
lon pour assu-
rer à la France
tout le Nord
du Canada.

tement, qu'ils n'avoient fait jusques-là, & M. Talon crut devoir profiter de cette disposition favorable pour établir les droits de la Couronne sur les Quartiers le plus reculés du Canada. Il en avoit conçu le dessein dès son premier voyage, & avant que de partir de France pour venir reprendre son Employ, il en avoit écrit à M. de Courcelles, & lui avoit marqué qu'il seroit à propos d'envoyer aux Nations du Nord & de l'Ouest un Homme, qui en fût connu, afin de les engager à se trouver par Députés dans un lieu commode, où l'on pût traiter avec eux suivant les intentions du Roy.

Personne n'étoit plus propre pour cette importante Commission, qu'un Voyageur, nommé Nicolas PERROT : c'étoit un Homme d'esprit, d'assez bonne Famille, & qui avoit quelque étude. La nécessité l'avoit obligé de se mettre au service des Jésuites, ce qui lui avoit donné occasion de traiter avec la plupart des Peuples du Canada, & d'apprendre leur Langue. Il s'en étoit fait estimer, & peu à peu il s'étoit insinué dans leur esprit de telle sorte, qu'il leur persuadoit aisément tout ce qu'il vouloit. M. de Courcelles jeta les yeux sur lui pour la négociation, dont il s'agissoit ; M. Talon étant débarqué à Quebec sur ces entrefaites, approuva ce choix, & fit partir Perrot avec de bonnes instructions.

Du Grand
Chef des
Miamis.

Ce Député visita toutes les Nations du Nord, avec qui nous avions quelque commerce, & les invita à se trouver au printemps suivant au Sault Sainte Marie, où le Grand Ononthio des François, c'est-à-dire, le Roy de France, leur enverroit un de ses Capitaines, qui leur déclareroit ses volontés. Tous lui ayant pro-

D
mis d
Quar
& all
Mich
me il
corte
en pa
que c
& le
Gens
avert
mis,
C
cinq
mais
qui f
tour
des
tés,
rare
faire
Je n
tain
vérit
ce te
moi
mis
der
Sau
C
inst
des
qui
mar
van
Gue

mis d'y envoyer des Députés, il passa aux Quartiers de l'Ouest; mais il rabatit au Sud, & alla jusqu'à *Chicagon*, dans le fond du Lac Michigan, où étoient alors les Miamis. Comme il approchoit de leur Village avec une Escorte de Pouteatamis, qu'on lui avoit donnée en passant par la Baye, parce qu'il y avoit quelque commencement de guerre entre les Sioux & les Mascoutins, une Troupe de jeunes Gens de cette Escorte se détacha, pour aller avertir de son arrivée le Grand Chef des Miamis, qui se nommoit TETINCHOUA.

Ce Chef pouvoit mettre sur pied quatre à cinq mille Combattans, & ne marchoit jamais, qu'avec une Garde de quarante Soldats, qui faisoient aussi jour & nuit la Sentinelle autour de sa Cabanne, quand il y étoit. Perrot, des Mémoires duquel j'ai tiré ces particularités, ajoute que Tetinchoua se communiquoit rarement à ses Sujets, se contentant de leur faire intimer ses ordres par un de ses Officiers. Je ne garantis point ces faits; mais il est certain que, si Perrot n'a point un peu ajouté à la vérité, les choses ont beaucoup changé depuis ce tems-là: il est cependant vrai, & j'en ai été moi-même le témoin, que les Chefs des Miamis sont plus respectés, & moins aisés à aborder, que ceux de la plupart des autres Nations Sauvages du Canada.

Quoiqu'il en soit, Tetinchoua, dit Perrot, instruit de l'arrivée d'un Envoyé du Général des François, voulut lui faire une réception, qui lui donnât une idée de sa Puissance. Il fit marcher un Détachement pour aller au devant de lui, & ordonna qu'on le reçût en Guerrier. Le Détachement s'avança en ordre

236 HISTOIRE GÉNÉRALE
1671. de Bataille, tous les Soldats étant parés de plu-
mages, armés de toutes pièces, & de tems en
tems faisant les cris de guerre. Les Pouteouata-
mis, qui esortoient Perrot, les voyant venir
en cet équipage, se préparèrent à les recevoir
de la même manière, & Perrot se mit à leur
tête. Quand les deux Troupes furent en pré-
sence, elles s'arrêtèrent comme pour prendre
haleine, puis tout à-coup celle de Perrot
prit sur la droite, les Miamis prirent sur la
gauche, courant tous à la file comme s'ils eus-
sent voulu prendre leur avantage pour se
charger.

Mais les Miamis s'étant recourbés en arc, les
Pouteouatamis se trouverent investis de toutes
parts. Alors les uns & les autres jetterent de
grands cris, qui furent le signal d'une espèce
de combat. Les Miamis firent une décharge
de leurs fusils, où il n'y avoit que de la poudre,
& les Pouteouatamis leur répondirent de même ;
après quoi on se mêla, le Casse-tête à la
main, tous les coups portant sur les Casse-têtes.
On fit ensuite la paix ; les Miamis présentèrent
le Calumet à Perrot, & le conduisirent avec
toute son Escorte dans la principale Bourga-
de, où le Grand Chef lui assigna une Garde de
cinquante Hommes, le régala splendidement,
à la manière du Pays, & lui donna le divertis-
sement du Jeu de la Crosse.

Prise de pos- Perrot, après avoir passé quelques jours chez
session de tous les Miamis, & traité avec leur Chef, suivant
les environs ses instructions, retourna au Sault Sainte Ma-
des Lacs. rie : Tetinchoua vouloit l'y accompagner en
personne ; mais son grand âge & ses infirmi-
tés firent craindre à ses Sujets qu'il ne pût résis-
ter aux fatigues de ce voyage, & ils l'engage-

ERALE
nt parés de plu-
, & de tems en
Les Pouteouata-
s voyant venir
t à les recevoir
t se mit à leur
urent en pré-
pour prendre
le de Perrot
orirent sur la
me s'ils euf-
age pour se

és en arc, les
tis de toutes
jetter ent de
l'une espèce
né décharge
la poudre,
rent de mê-
se-tête à la
Casse-têtes.
ésentèrent
urent avec
e Bourga-
Garde de
idement,
divertif-

ours chez
, suivant
inte Ma-
agner en
infirmi-
ût réfi-
engage-



NITONIK-IRINOUMTCHES

Nom de la Laitre

Entre les rivières de Mackay

PAYS DES ATTIE-IRINOUMTCHES
ou Gens de Caribou

Les Ounes

Les pays voisins de ces Lacs ont aussi
des rivières. On dit qu'il y a une Nation
nommée les Ounes

TRAIRES DES RIVIÈRES

LES OUNES



ST. LAUR

LES FRANCOIS

TORONTO

REMARQUE.

Cette Carte est essentiellement différente de toutes qui a paru jusqu'ici. Je dois donc la consacrer aux divers Manuscrits des Députés Cités, Flans, et Journaux de la Marine, et aux Mémoires que les RRE. ont mis à jour, même communément.

PARTIE DE LABR

ESQU

PAYS

LAURENT

ISLE D'ANTICOSTE

GOLPHE DE

S. LAURENT

Isle de la Madeleine
Baye d'Amqui
Cap de Bonaventure

DE I
DE LA
OU

REMARQUE.
Les noms des lieux
sont écrits en lettres
noires, et les noms des
rivières en lettres
rouges.

DE LABRADOR

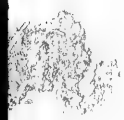
ESQUI
ISLE
DE
TERRE-NEUVE

*l'intérieur de l'Isle et le cours des
Rivières ne sont pas connus*

CARTE

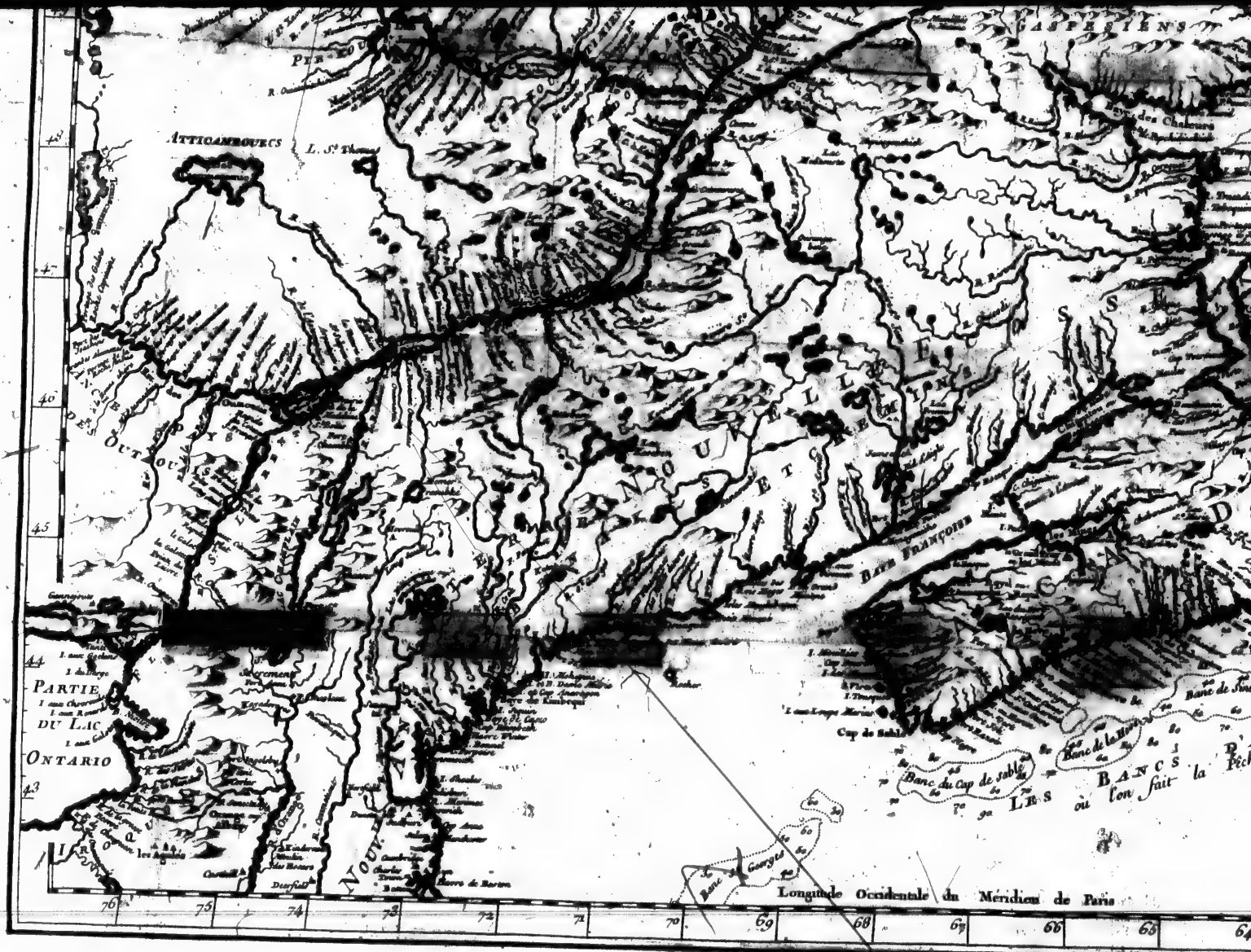
DE LA PARTIE ORIENTALE
DE LA NOUVELLE FRANCE
OU DU CANADA

9.



10.







D'Anville delin.

seut à rester chez lui : il ne députa même personne de sa Nation à l'Assemblée Générale ; mais il donna aux Pouteouatamis un plein pouvoir pour agir en son nom. Le tems ne permit pas apparemment à Perrot d'aller inviter les Mascoutins & les Kicapous à se trouver au rendez-vous, encore moins les Illinois, qui habitoient alors les bords du Micissippi, & chez lesquels on n'avoit point encore pénétré. Ce qui est certain, c'est qu'il n'y parut aucun Sauvage de ces trois Nations, ni Personne, qui les représentât.

Mais on y vit des Députés de toutes les Nations du Nord, & même des *Montons*. Habitans du fond de la Baye d'Hudson. Le Sieur St. Luffon ~~Son~~ Délégué de l'Intendant de la Nouvelle France, se rendit au Saint-Sauve Marie au mois de May 1671. chargé d'une Commission spéciale pour prendre possession de tous les Pays occupés par ces Peuples, & les mettre sous la protection du Roy. La Cérémonie commença par un Discours, que le P. Allouez fit en Algonquin, & dans lequel, après avoir donné à tous ces Sauvages une grande idée de la puissance du Roy, il tâcha de leur persuader qu'il ne leur pouvoit rien arriver de plus avantageux, que de mériter la protection d'un tel Monarque, ce qu'ils obtiendroient, ajouta-t-il, en le reconnoissant pour leur Grand Chef.

M. de St. Luffon parla ensuite en peu de mots, & finit son Discours en demandant, si tout le Monde consentoit à ce qui venoit d'être proposé ? Comme il avoit parlé en François, le P. Allouez repeta en Algonquin ce qu'il venoit de dire, & tous répondirent d'abord par des présens, & puis par de grands cris de *Vive*

le Roy. Alors le Commissaire fit creuser par Perrot deux trous en Terre, & planter dans l'un un grand poteau de Cédre, & dans l'autre une Croix de même matiere, tandis qu'on chantoit le *Vexilla*. Ensuite on attacha au poteau & à la Croix les Armes de France, puis on entonna l'*Exaudiat*. Cela fait M. de St. Lussion déclara par la bouche du R. Alloué qu'il mettoit tout le Pays en la main du Roy, & tous les Habitans sous la protection de Sa Majesté.

Les Députés s'écrierent tous qu'ils ne vouloient plus avoir d'autre Pere, que le Grand Ononchio des François, & le Subdélégué, après les avoir beaucoup caressés, les assura que ce Prince ne les laisseroit jamais manquer de rien, tandis qu'ils lui garderoient la fidélité, qu'ils venoient de lui promettre. Le tout finit par le *Te Deum*, précédé & suivi de plusieurs décharges de Mousqueterie, à quoi il n'y faut point douter qu'on n'ajoutât, suivant la coutume, un grand festin.

Les Anglois s'établissent sur les Terres des François, & quoiqu'ils véussent en bonne intelligence avec eux, on engage le Roy d'Angleterre à les en rapeller.

Saint Lussion, immédiatement avant que de se rendre à Sainte Marie, avoit fait par ordre de M. Talon un voyage à la Côte Méridionale du Canada, & avoit trouvé les bords du Kinibequi & toute la Côte de la Mer, semés d'Habitations Angloises, bien bâties, & en très-bon état. Il fut par-tout fort bien reçu; les deux Cours de France & d'Angleterre étoient alors très-unies, & depuis le Traité de Breda, ces deux Nations n'avoient rien eu à démêler ensemble dans l'Amérique. Le Sieur de Saint Lussion ne laissa pas d'avertir ces Habitans qu'ils étoient sur le Terrain du Roy de France, mais ils lui répondirent qu'ils étoient charmés

& v
& q
Gén
qu'il
très-
Il
peu
Ang
Colb
voya
voir
écrite
rappel
Roy.
là le M
de ce c
ainsi
Breda.
Enfi
montat
n'a jam
blirent
point d
qui l'a
mais su
avance
tournée
on Dét
que ave
quette,
& les y
Il n'e
ce Missi
tant d'au
avantage
en parle

de vivre sous l'obéissance d'un si grand Roy, & qu'ils le prioient d'assurer le Gouverneur Général & l'Intendant de la Nouvelle France, qu'ils se comporteroient toujours en Sujets très-fidèles & très-soumis.

Il est néanmoins vraisemblable qu'ils furent peu de tems après rappelés dans la Nouvelle Angleterre; & la Lettre de M. Talon à M. Colbert, d'où j'ai tiré ces circonstances des voyages de M. de Saint Lusson, faisant entrevoir que l'Intendant doutoit un peu de la sincérité des Anglois, donne lieu de juger que ce rappel se fit sur les remontrances du Conseil du Roy. Au moins est-il certain que dès ce tems-là le Kinibequi étoit regardé comme faisant de ce côté-là la séparation des deux Colonies, ainsi qu'il avoit été réglé par le Traité de Breda.

Enfin cette même année les Hurons Tionontatez, las de mener une vie errante, qui n'a jamais été du goût de cette Nation, s'établirent à Michillimakinac: ils ne se placèrent point dans l'Isle même, qui porte ce nom, & qui l'a donné à une partie du Continent voisin, mais sur une pointe de ce Continent, laquelle avance au Sud, & regarde une autre pointe tournée au Nord. Ces deux pointes forment un Détroit, par où le Lac Huron communique avec le Lac Michigan. Ce fut le P. Marquette, qui amena les Hurons dans ce Poste, & les y fixa.

Il n'est pas aisé de sçavoir par quelle raison le Missionnaire le choisit préférablement à tant d'autres, qui paroissent beaucoup plus avantageux pour un pareil Etablissement. Il en parle lui-même dans ses Mémoires, com-

Les Hurons
à Michillima-
kinac.

Phénomé-
nes singuliers.
Observations
sur les Marées
& sur les Cou-
rans,



me d'un lieu fort incommode, & où le froid est excessif; ce qui vient sans doute de ce que les trois Lacs, entre lesquels il se trouve, & dont le moindre (a) a trois cent lieues de circuit, sans compter une Baye (b) de vingt huit lieues de profondeur, qui s'y décharge, sont ordinairement agités de vents très-impétueux.

Le P. Marquette ajoute que l'inégalité des Marées dérange beaucoup la navigation de ces Lacs: en effet j'ai déjà observé qu'elles n'ont rien de réglé, & qu'elles sont assez fortes en quelques endroits. Aux environs de la petite Isle de Michillimakinac elles montent & descendent une fois en vingt-quatre heures aux pleines & aux nouvelles Lunes, & elles portent toujours dans le Lac Michigan. Il n'est pas même douteux qu'indépendamment des Marées, il n'y ait un Courant, qui porte toujours du Lac Huron dans le dernier, ce qui est apparemment causé par des sources, telles qu'on en trouve assez souvent en pleine Mer.

Ce Courant n'empêche pourtant pas le Courant naturel du Michigan, lequel décharge ses eaux dans le Lac Huron, aussi-bien que le Lac Supérieur. Le premier de ces deux Courants; c'est-à-dire, celui du Lac Huron dans le Lac Michigan, est plus sensible, quand le vent souffle de la partie opposée, qui est celle du Sud, & l'on a vu alors des glaces portées de celui-là dans celui-ci avec autant de vitesse, que le seroit un Navire, qui auroit le vent en poupe. On sçait que la même chose arrive au Canal de Bahama.

(a) Le Michigan. (b) La Baye des Puants.

Le

GENERALE

de, & où le froid
ns doute de ce que
ls il se trouve; &
is cent lieues de
Baye (h) de vint
qui s'y décharge,
vents très-impé-

ue l'inégalité des
la navigation de
observé qu'elles
sont assez for-
x environs de la
c elles montent
t-quatre heures
Lunes, & elles
Michigan. Il n'est
endamment des-
tant, qui porte
le dernier, ce
ar des sources,
uvent en pleine

tant pas le Cou-
quel décharge
aussi-bien que
e ces deux Cou-
ac Huron dans
ible, quand le
e, qui est celle
e glaces portées
tant de vitesse,
auroit le vent
ne chose arrive

des Puants.
Le

DE LA N. FRANCE. LIV. X. 247

Le P. Marquette observe encore que dans
le Détroit, par où le Lac Supérieur se jette
dans le Lac Huron, il y a sous l'eau des cou-
rans en grand nombre, & si forts, qu'ils
emportent quelquefois les filets des Pêcheurs,
d'où il conjecture que ce grand Lac décharge
une partie de ses eaux dans le Michigan par
des Canaux souterrains, qu'il s'est creusés,
de la même manière, qu'on juge que la Mer
Caspicienne communique avec le Pont Euxin,
& celui-ci avec la Méditerranée; & cela est
d'autant plus vraisemblable, que le Lac Su-
périeur recevant au moins quarante Rivières,
dont il y en a dix ou douze aussi larges, que
le Détroit même, il ne rendroit pas à beau-
coup près, autant d'eau, qu'il en reçoit, s'il
n'avoit point d'autre issue, que ce Canal.

Il me paroît qu'il faut dire la même chose
du Michigan, lequel outre les eaux de la
grande Baye, reçoit encore un grand nom-
bre de Rivières, dont plusieurs sont très-
larges, & viennent de fort loin. Car il faut
nécessairement qu'outre sa décharge visi-
ble dans le Lac Huron, il s'en soit encore
creusé sous Terre, comme je viens de le
remarquer du Lac Supérieur, au sujet duquel
on a fait une découverte, qui fortifie la con-
jecture du P. Marquette. C'est que tous les
Rochers, qu'on trouve à une certaine profon-
deur dans le Détroit du Sault de Sainte Ma-
rie, sont percés comme des éponges, & plu-
sieurs mêmes creusés en forme de Grottes;
ce qui paroît venir des Courans, dont j'ai
parlé.

A la fin de l'année précédente, & au com-
mencement de celle-ci, il arriva quelque chose

Tom. II.

L

1671.

d'assez singulier dans cette partie du Canada. L'hiver n'y commença qu'à la mi-Janvier 1671. & finit à la mi-Mars; ce qui étoit sans exemple; & ces deux termes furent marqués par des Phénomènes, qui surprirent beaucoup les Sauvages. Le vint-unième de Janvier il parut dans la Baye deux Parelies environ deux heures avant le coucher du Soleil: ils étoient accompagnés d'un croissant, dont les cornes étoient en haut. Le vrai Soleil étoit également éloigné de l'un & de l'autre Parelle; un petit nuage, qui avoit toutes les couleurs de l'Arc-en-Ciel, mais fort transparent, couvroit un des deux, & l'obscurissoit un peu, & une grande lueur faisoit aussi à l'autre une espèce de voile. Les Sauvages crurent que c'étoit un signe infaillible de froid, & il gela excessivement le lendemain.

Le douzième du mois de Mars suivant, on vit trois Parelies en trois endroits differens, & qui différoient aussi par rapport à leur position, à leur nombre, & au tems, auquel ils parurent. A Michillimakinac la distance apparente des trois Soleils, qu'on y apperçut, étoit d'une demie-lieue; l'un des deux Parelies n'étoit guere, que comme une Iris de forme ovale, couronnée d'un filet d'or: l'autre étoit si éclatant, qu'on eût eu de la peine à le discerner du vrai Soleil, sans une bande de couleur d'écarlatte, qui le bordoit du côté opposé à celui-ci. Ce Phénomène dura plusieurs jours, on le voyoit le matin peu après le lever du Soleil, & le soir avant son coucher. Le Mémoire, qui rapporte le fait, ajoute que celui des deux Parelies, qui le matin étoit au Midi, se voyoit le soir au Septentrion, &

partie du Canada.
à la mi-Janvier
; ce qui étoit sans
urent marqués par
rent beaucoup les
é Janvier il parut
nviron deux heu-
leil : ils étoient
dont les cornes
il étoit également
Parelie ; un petit
couleurs de l'Arc-
nt, couvroit un
un peu, & une
autre une espèce
nt que c'étoit un
il gela excessive.

Mars suivant, on
droits differens,
ppor à leur posi-
ems, auquel ils
c la distance ap-
on y apperçut,
n des deux Pare-
me une Iris de
filet d'or : l'autre
u de la peine à
sans une bande
bordoît du côté
même dura plu-
matin peu après
ant son coucher.
le fait, ajoute
ui le matin étoit
Septentrion, &

DE LA N. FRANCE. LIV. X. 243
que l'autre prenoit sa place ; mais il y a bien
de l'apparence qu'ils changeoient plutôt de
figure que de position.

1671.

Dans l'Isle Manitoulin, où il y avoit
quantité de Sauvages Sautteurs en hyverne-
ment, trois Soleils parurent vers le Couchant
sur une ligne parallèle à la Terre ; ils étoient
égaux en grandeur, le véritable à l'Ouest-
Sud-Ouest ; un des deux Parelies à l'Ouest,
& l'autre au Sud-Ouest. On vit en même tems
deux Hemi-Cycles parallèles à l'Horison. Ils
étoient de couleur bleuë à leur centre, de cou-
leur d'aurore au-dessus, & d'un gris obscur
& cendré à la circonférence. Le Ciel étoit un
peu chargé de ce côté-là, & par tout ailleurs
même il n'étoit pas fort serein, quoiqu'on
n'apperçût aucun nuage.

Un quart de cercle perpendiculaire à l'Ho-
rison ayant à peu près les mêmes couleurs,
que les Parelies, touchoit celui, qui étoit au
Sud-Ouest ; puis coupant un des deux Hemi-
Cycles parallèles à l'Horizon, alloit se perdre
dans l'autre. Quelquefois les trois Soleils dis-
paroissoient ; mais le véritable se cachoit plus
rarement, que les autres. Enfin un troisième
Parelie se fit voir au-dessus du Soleil ; mais
il dura peu. Les deux premiers en disparoi-
ssant pour la dernière fois, laisserent deux
Arcs-en-Ciel fort lumineux, & les deux Hemi-
Cycles restèrent encore longtemps après.

Au Sault Sainte Marie on vit un matin trois
Soleils, comme aux deux autres endroits ;
mais un peu après midi il en parut huit tout à
la fois, rangés en cet ordre. Le vrai Soleil
étoit au centre d'un cercle, formé des couleurs
de l'Iris : quatre Parelies partageoient ce cer-

1671.

cle en quatre parties égales, & étoient posés perpendiculairement & horizontalement. Un autre cercle semblable au premier pour les couleurs, mais beaucoup plus grand, passoit par le centre du véritable Soleil, qui en occupoit le haut, & trois autres Parelies le divisoient avec lui, comme les quatre premiers divisoient le petit cercle. Les Sauvages s'imaginèrent que tous ces Parelies étoient les Femmes du vrai Soleil, qui avoit bien voulu se faire voir aux Hommes avec toutes ses Compagnes; mais on les détrompa en leur expliquant ces Phénomènes d'une manière naturelle, & cela donna occasion de leur faire connoître que cet Astre n'étoit rien moins, qu'un Génie, comme ils se l'imaginoient.

Projet d'un
Fort à Cata-
rocouy.

1672.

Sur la fin de cette année les Iroquois terminèrent heureusement la guerre, qu'ils faisoient depuis plusieurs années aux Andastes, & aux *Chononons*, leurs Voisins. Les succès avoient été assez longs, & partagés: enfin ces deux Peuples furent presque entièrement exterminés, & les Vainqueurs incorporèrent dans leurs Cantons, surtout dans celui de Tsonnonthouan, un grand nombre de Captifs, qu'ils avoient faits sur l'un & sur l'autre. Telle a toujours été leur politique, de réparer aux dépens de leurs Ennemis les brèches, que la guerre avoit faites à leur Nation.

Alors M. de Courcelles persuadé plus que jamais de la nécessité d'opposer une barrière à un Peuple inquiet, qui n'avoit plus d'occupation au dehors, & dont la puissance & la réputation augmentoient chaque jour, fit dire aux principaux Chefs des Cantons qu'il avoit une affaire importante à leur communiquer,

son
point
génie
jets;
suyer
qu'il
Front

(4)

, & étoient posés
horizontalement. Un
premier pour les
plus grand, passoit
oleil, qui en occu-
es Parelies le divi-
quatre premiers di-
Sauvages s'imagi-
s étoient les Fem-
avoit bien voulu
s avec toutes ses
détrompa en leur
d'une maniere na-
aison de leur faire
étoit rien moins,
l'imaginoient.

les Iroquois ter-
guerre, qu'ils fai-
es aux Andastes,
Voisins. Les succès
partagés : enfin ces
entièrement exter-
incorporerent dans
celui de Tson-
mbre de Captifs,
sur l'autre. Telle
de réparer aux
brèches, que la
tion.

persuadé plus que
er une barriere à
voit plus d'occu-
a puissance & la
que jour, fit dire
antons qu'il avoit
communiquer,

& qu'il iroit incessamment les attendre à Ca-
tarocouy. Ils s'y rendirent en grand nombre,
& le General, après leur avoir fait de gran-
des caresses & de fort beaux présens, leur dé-
clara qu'il avoit dessein de bâtir en ce lieu-là
un Fort, où ils pussent venir plus commodé-
ment faire la Traite avec les François.

Ils ne s'apperçurent pas d'abord que, sous
prétexte de chercher leur utilité, le Gouver-
neur n'avoit en vûe, que de les tenir en bride,
& de s'assurer un entrepôt pour ses vivres &
ses munitions, au cas qu'ils l'obligeassent à
reprendre les armes. Ils répondirent donc que
ce projet leur paroissoit bien imaginé, & sur
le champ les mesures furent prises pour l'exé-
cuter; mais M. de Courcelles n'en eut pas le
tems. Nous avons vû qu'il avoit demandé
son rappel en France, & en arrivant à Qué-
bec, au retour de Catarocouy, il trouva le
Comte de Frontenac, qui venoit le relever.
Il n'eut pas de peine à lui faire goûter le des-
sein, qui lui avoit fait entreprendre son der-
nier voyage, & dès le printemps suivant, le
nouveau General se rendit à Catarocouy, fit
construire le Fort, qui a lontems porté son
nom, aussi-bien que le Lac (a) à l'entrée
duquel il est situé.

M. Talon de son côté ne s'endormoit pas, son
zèle actif & vigilant ne lui permettoit point de
demeurer un seul jour oisif, & son
génie supérieur n'enfantoit que de grands pro-
jets; mais les dégoûts, qu'il continuoît d'es-
suyer de la part de M. de Courcelles, & ceux
qu'il prévit, que lui donneroit le Comte de
Frontenac, dont il ne tarda point à connoître

M. de Cour-
celles retour-
ne en France :
son Successeur
bâtit le Fort à
Catarocouy.

M. Talon
demande son
rappel en
France, &
pourquoi.

(a) Le Lac Ontario

le caractère, le firent penser de nouveau à la retraite. Il jugea qu'il y auroit de l'imprudence à se commettre avec ce General dans une Colonie, trop petite pour donner des occupations séparées à deux Hommes, qui n'étoient pas d'humeur à dépendre l'un de l'autre, & par conséquent à agir en tout avec ce concert, qui demande qu'on se relâche, & qu'on cède quelquefois.

Caractère de
M. de Courcelles.

Tout bien considéré, le départ de M. de Courcelles fut une vraie perte pour la Nouvelle France. S'il n'avoit pas des qualités aussi éminentes, que son Successeur, il n'eut que les moindres de ses défauts, & ses passions étoient beaucoup moins vives. Il alloit sincèrement au bien: ses préventions contre les Ecclesiastiques & les Missionnaires ne l'empêchèrent jamais de leur marquer de la confiance dans les occasions, où il les croyoit nécessaires, ou utiles, & de les autoriser dans toutes les Fonctions de leur Ministère. Enfin son expérience, sa fermeté, & la sagesse, avec laquelle il gouverna, l'avoient rendu cher aux François, & le faisoient respecter des Sauvages. Il y a bien de l'apparence que la paix du Canada n'auroit jamais été troublée, si ceux, qui vinrent après lui, étoient entrés dans ses vûes, & avoient suivi les traces, qu'il leur avoit marquées.

Caractère du
Comte de Frontenac,
son Successeur.

Louis de BUADÉ, Comte de FRONTENAC, son Successeur, étoit Lieutenant General des Armées du Roy, & petit-Fils d'un Chevalier des Ordres, qui pendant la guerre de la Ligue s'étoit distingué par son attachement pour son Souverain légitime, & avoit mérité la confiance du Grand Henry. Celui-ci avoit le

insér de nouveau à la
y autoit de l'impru-
avec ce General dans
te pour donner des
eux Hommes, qui
à dépendre l'un de
t à agir en tout avec
e qu'on se relâche,
le départ de M. de
perte pour la Nou-
pas des qualités aussi
esseur, il n'eut que
ts, & ses passions
ives. Il alloit sincé-
ventions contre les
onnaires ne l'empê-
quer de la confiance
les croyoit neces-
autoriser dans tou-
ministere. Enfin son
& la sagesse, avec
oient rendu cher
respecter des Sau-
arence que la paix
été troublée, si
i, étoient entrés
vi les traces, qu'il

de FRONTENAC,
enant General des
ils d'un Chevalier
uerre de la Ligue
chement pour son
it merité la con-
elui-ci avoit le

cœur encore plus grand, que la naissance ;
l'esprit vif, pénétrant, ferme, second, &
fort cultivé ; mais il étoit susceptible des plus
injustes préventions, & capable de les porter
fort loin. Il vouloit dominer seul, & il n'est
rien qu'il ne fit pour écarter ceux, qu'il crai-
gnoit de trouver en son chemin. Sa valeur &
sa capacité étoient égales ; personne ne sçut
mieux prendre sur les Peuples, qu'il gouverna,
ou avec qui il eut à traiter, cet ascendant si
nécessaire pour les retenir dans le devoir &
le respect. Il gagna, quand il le voulut,
l'amitié des François & de leurs Alliés, &
jamais General n'a traité ses Ennemis avec
plus de hauteur & de Noblesse. Ses vûes pour
l'agrandissement de la Colonie étoient gran-
des & justes, & il ne tint pas à lui qu'on n'ou-
vrit les yeux sur les avantages, qu'en pouvoit
retirer le Royaume ; mais les préjugés empê-
cherent quelquefois l'exécution des projets,
qui dépendoient de lui. On avoit de la peine
à concilier la régularité, & même la piété,
dont il faisoit profession, avec cette aigreur &
cet acharnement, qu'il témoignoit contre
ceux, qui lui faisoient ombre, ou qu'il
n'aimoit point, & il donna lieu de juger
dans une des plus importantes occasions de
sa vie, que son ambition, & le desir de con-
server son autorité, avoient plus de pouvoir
sur lui, que le zèle du bien public. C'est qu'il
n'est point de vertu, qui ne se démente, quand
on a laissé prendre le dessus à une passion do-
minante. Le Comte de Frontenac eût pu être
un grand Prince, si le Ciel l'avoit placé sur le
Throne ; mais il avoit des défauts dangereux
dans un sujet, qui ne s'est pas bien persuadé

que sa gloire consiste à tout sacrifier pour le service de son Souverain, & pour l'utilité publique.

Découverte du *Micissipi*. Cependant M. Talon employoit le peu de tems, qu'il avoit à rester dans la Colonie, d'une maniere bien capable de s'y faire regretter. Après avoir établi le droit du Roy son Maître jusqu'aux extrémités du Nord, & fort avant à l'Ouest, il entreprit de faire de nouvelles découvertes. On sçavoit en général, par le rapport des Sauvages, qu'il y avoit à l'Occident de la Nouvelle France un grand Fleuve, nommé *Mechassipi* par les uns, & *Micissipi* par les autres, lequel ne couloit ni au Nord, ni à l'Est; ainsi on ne doutoit point que par son moyen on ne pût avoir communication, ou avec le Golphe Mexique, s'il avoit son cours au Sud; ou avec la Mer du Sud, s'il alloit se décharger à l'Ouest; & l'on espéroit de tirer un grand avantage de l'une ou de l'autre Navigation.

L'Intendant ne voulut point partir de l'Amérique, sans avoir éclairci ce point important; il chargea de cette découverte le Père Marquette, lequel avoit déjà parcouru presque toutes les Contrées du Canada, & qui étoit fort respecté des Sauvages, & il lui associa un Bourgeois de Quebec, nommé JOLLET, Homme d'esprit & d'expérience. Ils partirent ensemble de la Baye du Lac Michigan, s'embarquerent sur la *Riviere des Renards* (*), qui s'y décharge, & la remonterent jusqu'à assez près de sa source, malgré les Rapides, qui en rendent la Navigation infiniment pénible. Ils la quitterent ensuite, marcherent quelque

(*) Le nom propre de ces Sauvages est *Ontagamis*.

GENERALE
tout sacrifier pour le
n, & pour l'utilité

employoit le peu de
r dans la Colonie,
de de s'y faire regret-
droit du Roy son
tés du Nord, & fort
rit de faire de nou-
avoit en général,
es, qu'il y avoit à
France un grand
pi par les uns, &
quel ne couloit ni
on ne doutoit point
oit avoir commu-
he Mexique, s'il
u avec la Mer du
ger à l'Ouest; &
and avantage de
on.

int partir de l'A-
ce point impor-
couverte le Père
a parcouru pres-
ada, & qui étoit
& il lui associa
mmé JOLIEU;
ce. Ils partirent
Michigan, s'en-
Renard (•).
rent jusqu'à des
rapides, & en
ment pénibles
ierent quelque
s est Onzamis.

DE LA N. FRANCE. LIV. X. 249
tems, puis se rembarquerent sur l'*Ouisconsin*.
& naviguant toujours à l'Ouest, ils se trou-
verent sur le Micissipi par la hauteur d'envi-
ron quarante-deux degrés & demi de Lati-
tude-Nord. Ce fut le dix-septième de Juin de
l'année 1673. qu'ils entrèrent dans ce fameux
Fleuve, dont la largeur, & plus encore la
profondeur, leur parut répondre à l'idée, que
leur en avoient donné les Sauvages.

Ils se laisserent conduire à son Courant,
qui n'est pas encore bien rapide en cet endroit,
& ils n'eurent pas fait beaucoup de chemin;
qu'ils eurent connoissance des Illinois. Ils ren-
contrerent trois Bourgades de cette Nation
trois lieues au-dessous de l'endroit, où le
Missouri, que le P. Marquette appelle *Pekita-
noni* dans sa Relation, joint ses eaux à celles
du Micissipi. Ces Sauvages furent d'autant
plus charmés de voir des François chez eux,
qu'ils souhaitoient depuis longtemps leur allian-
ce, par la raison, que les Iroquois commen-
çoient à faire des excursions dans leur Pays,
& qu'ils craignoient une guerre, qu'ils n'é-
toient point en état de soutenir seuls. Ils firent
donc au P. Marquette, & au Sieur Joliet tout
le bon accueil possible, & les engagerent à
leur promettre leurs bons offices auprès du
Gouverneur General.

Les deux Voyageurs, après s'être reposés
quelque tems chez les Illinois, poursuivirent
leur route, & descendirent le Fleuve jusques
aux *Akansas*, vers les trente-trois degrés de
Latitude. Alors comme les vivres & les
munitions commençoient à leur manquer,
d'ailleurs considérant qu'avec trois ou quatre
Hommes, il n'étoit pas prudent de s'engager

1672-73.

trop avant dans un Pays, dont ils ne connoissent point les Habitans, & qu'ils ne pouvoient plus douter que le Micissipi ne se déchargeât dans le Golphe Mexique, ils reprirent la route du Canada, remonterent le Fleuve jusqu'à la Riviere des Illinois, où ils entreurent. Arrivés à Chicagou, sur le Lac Michigan, ils se séparèrent. Le P. Marquette resta chez les Miamis, & Joliet alla à Quebec pour rendre compte de son voyage à M. Talon, qu'il trouva parti pour la France.

Description
du Pays des
Outagamis &
des Mascou-
tins : erreur
Géogra-
sur ces
Pays.

Le Missionnaire fut très-bien reçu du Grand Chef des Miamis, fixa sa demeure dans la principale Bourgade de ces Sauvages, & employa les dernières années de sa vie à leur annoncer JESUS-CHRIST. L'année précédente les PP. Allouez & Dablon avoient parcouru avec de grandes fatigues tous les Pays, qui sont au Midi de la grande Baye, sans recueillir beaucoup de fruits de leurs travaux. En remontant la Riviere des Renards, ils apperçurent au bord d'un de ces Rapides, que j'ai déjà dit être fort fréquens sur cette Riviere, une espece d'Idole fort mal faite, & qui paroissoit plutôt un de ces caprices de la Nature, où l'on croit trouver quelque ressemblance avec les ouvrages de l'Art. C'étoit un Rocher, dont le sommet paroissoit de loin une tête d'Homme, & les Sauvages l'avoient pris pour le Dieu Tutelaire de leur Pays. Ils le barboüilloient souvent de toutes sortes de couleurs, & ne passoient jamais près de-là, sans lui offrir du Petun, des Flèches, ou autres choses semblables. Les Missionnaires, pour convaincre ces Infidèles de l'impuissance de leur prétendue Divinité, renverserent ce Rocher dans

GENERALE

, dont ils ne connois-
s, & qu'ils ne pou-
e Micissipi ne se dé-
Mexique, ils repri-
da, remonterent le
des Illinois, où ils
icagou, sur le Lac
nt. Le P. Marquette
Joliet alla à Quebec
n voyage à M. Ta-
pour la France.

-bien reçu du Grand
meuré dans la prin-
vages, & employa
rie à leur annoncer
née précédente les
ient parcouru avec
Pays, qui sont au
ns recueillir beau-
aux. En remontant
ils apperçurent au
que j'ai déjà dit
viere, une espece
i paroissoit plutôt
re, où l'on croie
e avec les ouvra-
ner, dont le som-
e d'Homme, &
ur le Dieu Tute-
boiilloient sou-
eurs, & ne pas-
ns lui offrir du
es choses sem-
our convaincre
de leur préten-
e Rocher dans

DE LA N. FRANCE. LIV. X. 251
l'eau, & depuis ce tems-là il n'en a plus été
parlé.

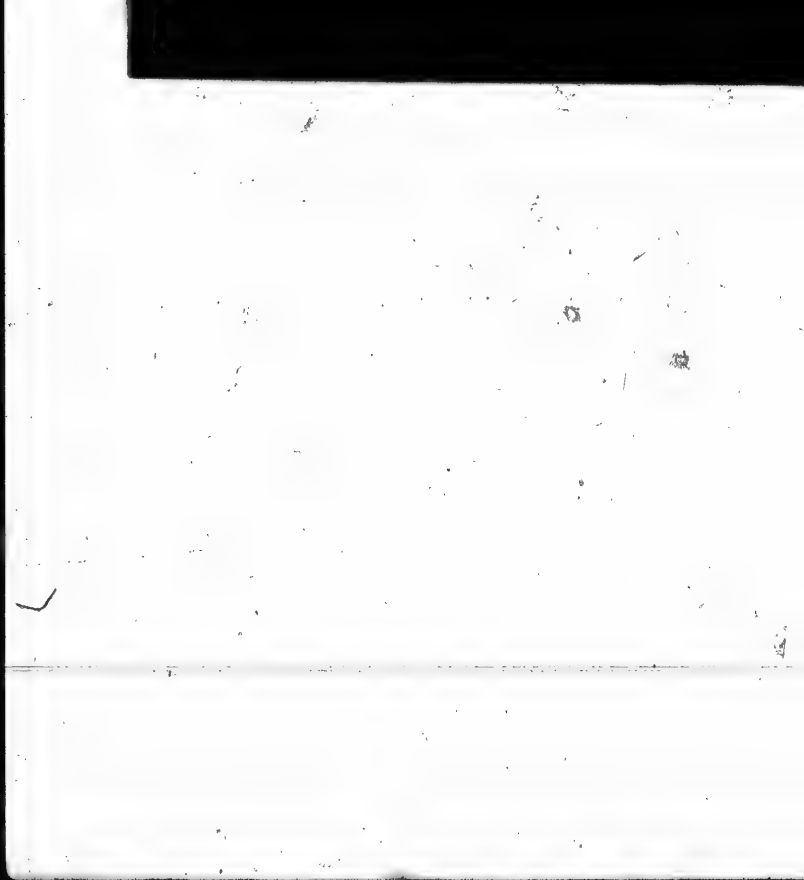
1672-73.

Quand les Rapides sont passés, on trouve
la Riviere belle, & qui roule tranquillement
ses eaux dans un Pays charmant. Le climat y
est fort doux, les Forêts y sont entrecoupées
d'agréables Prairies; & l'on y rencontre par
milliers toute sorte de Bêtes fauves, surtout
de ces Bœufs Illinois, qui portent de la laine.
Plusieurs petites Rivieres viennent se jeter
dans celle des Renards, & sont couvertes de
folle avoine, qui y attire pendant l'automne
une quantité prodigieuse de Gibier. Les Vi-
gnes, dont les Bois sont semés, y portent
sans culture d'assez gros Raisins; les Prunes,
les Pommes & plusieurs autres fruits, quoique
sauvages, n'y sont pas désagréables au goût,
& seroient excellens, s'ils étoient cultivés.

En tirant au Sud, on entre dans le Pays
des Mascoutins, marqué dans quelques-unes
de nos Cartes sous le nom de *Terre de Feu*:
les Mascoutins sont aussi nommés par quelques
Geographes *la Nation du Feu*, & une erreur
fondée sur une équivoque a donné lieu à cette
dénomination. *Mascoutenec*, qui est le vrai
nom de ce Pays, & du Peuple, qui l'habite,
signifie un Pays découvert, & en effet les Bois
y sont plus rares; que dans tout le reste du
Canada. Les Pouteoutamis prononcent *Mas-*
coutins, & c'est d'eux, que nous avons pris ce
nom. Or on prétend que quelques François
ayant ouï des Sauvages, qui appelloient le feu
d'un nom, qui approchoit de celui de Mas-
couteenc, s'étoient imaginé que c'étoit celui
de la Nation, & la nommerent *la Nation du*
Feu. Combien de noms propres n'ont pas une









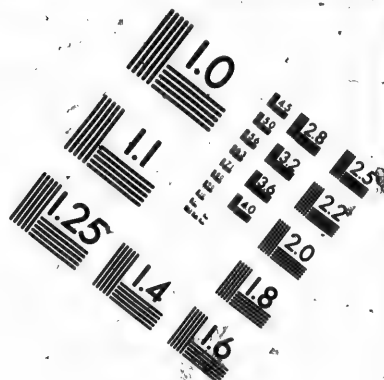
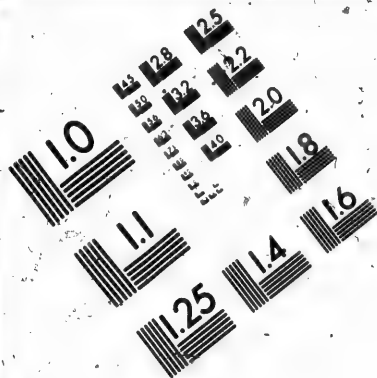
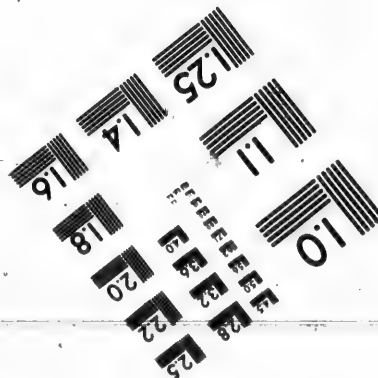
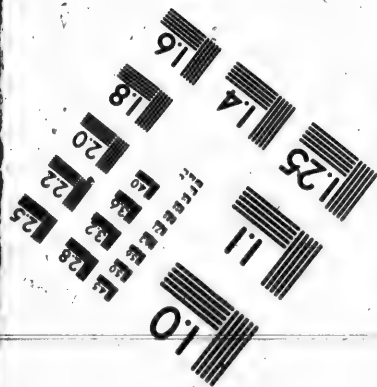
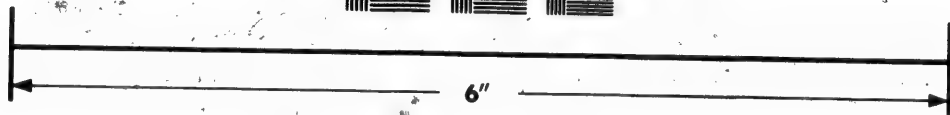
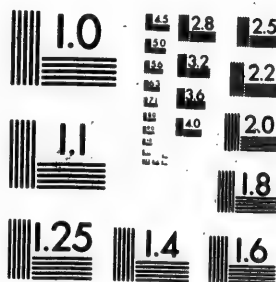


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

0
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99

1.0
0.1

1672-74.

Reception,
que les Ma-
couteins font
à deux Mil-
lionsnaires.

origine mieux fondée ! Les *Kicapous* sont voi-
sins des *Mascouteins*, & il paroît que ces deux
Peuples ont toujours été unis d'intérêt.

Les PP. Allouez & Dablon rencontrèrent
Tetinchoua avec trois mille *Miamis* chez des
Mascouteins, & ils apprirent que c'étoit la
crainte des *Iroquois* & des *Sioux*, qui réunis-
soit tous ces Sauvages. Ils en furent reçus avec
bien des démonstrations d'amitié, & ils leur
annoncerent JESUS - CHRIST ; mais tout le
fruit de leurs Prédications fut que ces Barbares
ne pouvant s'imaginer que des Hommes, qui
parloient si bien, ne fussent que des Hom-
mes ordinaires, s'adressèrent à eux, comme
à des Genies, pour obtenir la guérison des
Malades, & les autres graces, qu'ils avoient
accoutumé de demander à leurs Dieux.

On les invita un jour à un festin, dont
l'appareil leur fit croire que c'étoit un festin
de guerre. Il étoit préparé dans une Cabanne
très-vaste, où l'on avoit érigé une maniere
de Trophée, chargé d'Arcs, de Flèches, &
d'une sorte de hache d'arme, faite d'une pierre
fort dure. On y avoit ajouté des provisions de
bouche, qui ne consistoient qu'en farine de
Maïz, avec du Petun, & les instrumens,
dont on se sert pour s'animer au combat,
c'est-à-dire, le *Chichikoué* & le *Tambour*.
Dès que les Peres eurent pris leur place, on
leur apporta un grand plat de Maïz, bouilli
dans la graisse de bœuf, & le Maître du festin,
en leur présentant ces mets, leur fit un long
compliment, dont la substance étoit, qu'ils
avoient une cruelle guerre à soutenir contre
les *Sioux*, qu'ils étoient sur le point d'envoyer
contre cette Nation une partie de leur Jeu-

Les Kikapous sont vo-
il paroît que ces deux
té unis d'intérêt.

Dablon rencontrèrent
mille Miamis chez les
Sieurs, qui réunis-
les Sioux, qui réunis-
ls en furent reçus avec
d'amitié, & ils leur
CHRIST; mais tout le
fut que ces Barbares
des Hommes, qui
ssent que des Hom-
èrent à eux, comme
nir la guérison des
races, qu'ils avoient
à leurs Dieux.

à un festin, dont
ne c'étoit un festin
dans une Cabanne
érigée d'une manière
de Flèches, &
e, faite d'une pierre
des provisions de
ent qu'en farine de
& les instrumens,
imer au combat,
é & le Tambour.
is leur place, on
de Maïs, bouilli
Maître du festin,
leur fit un long
ance étoit, qu'ils
à soutenir contre
point d'envoyer
tic de leur Jeu-

DE LA N. FRANCE. LIV. X. 253
heffe, & qu'ils les prioient de leur accorder
la victoire contre leurs Ennemis.

1673.

Les Peres répondirent qu'ils n'étoient que
les Ministres & les Serviteurs de celui, de
qui seul dépendoit la victoire, & à qui ils
devoient adresser leurs vœux; que c'étoit le
Créateur & le Dieu du Ciel & de la Terre,
qu'il étoit par tout, qu'il avoit toujours été,
& qu'il ne cesseroit jamais d'être, que sa puis-
sance n'avoit point de bornes, & que sa bonté
égaloit son pouvoir. Ce discours parut faire
beaucoup de plaisir aux Assistans, & le Pere
Dablon, dans la Lettre, où il décrit les par-
ticularités de ce voyage, regrette beaucoup
de n'avoir pu faire un plus long séjour parmi
ces Peuples; mais il fut rappelé à Quebec,
& le P. Allouez alla chez les Outagamis.

Il ne s'attendoit pas à en être bien reçu, Excursion du
parce que quelques-uns de ces Sauvages avoient Pere Allouez
été maltraités à Montreal par des François, & chez les Ou-
que toute la Nation avoit juré de s'en venger. tagamis.
On comptoit alors parmi les Outagamis en-
viron mille Familles. Les Miamis & les Ma-
couins mirent tout en œuvre pour dissuader
le Missionnaire de se livrer seul à la fureur
d'un Peuple irrité, & qui d'ailleurs n'avoit
jamais paru bien disposé à entendre parler du
Christianisme; mais rien ne put lui faire chan-
ger de dessein, & Dieu benit son courage. Il
prêcha JESUS-CHRIST aux Outagamis, qui
admirèrent sa résolution & sa patience, & peu
à peu s'humanisèrent à son égard. Il baptisa des
Moribonds, & surtout des Enfans; plusieurs mê-
mes le prièrent à son départ de les revenir voir,
& l'assurèrent que, quand il voudroit s'établir
chez eux, il trouveroit une Cabanne & une
Chapelle toutes dressées.

1673.

Mort du P.
Marquette.

Le P. Marquette travailloit de son côté assez utilement chez les Miamis de Chicagou. Il y resta jusqu'en 1675. qu'il en partit pour se rendre à Michillimackinac ; mais il mourut en chemin de la manière, que j'ai rapportée dans mon Journal. Le P. Allouez alla peu de tems après prendre sa place chez les Miamis, dont il a eu le bonheur de convertir un assez grand nombre. Ce Peuple, qu'on croit avoir la même origine, que les Illinois, est d'une humeur assez douce, & si leurs Missionnaires n'avoient pas été traversés par ceux-là mêmes, qui devoient les soutenir dans leurs travaux Apostoliques, il y a bien de l'apparence que toute cette Nation seroit présentement Chrétienne.

Affaires de
l'Acadie.

La Cour paroïsoit toujours avoir fort à cœur l'Etablissement de l'Acadie ; mais elle fut mal servie par les Particuliers, qu'elle avoit intéressés dans cette Entreprise, & qui ne vouloient pas comprendre qu'en faisant bien les affaires du Roy, ils travailleroient utilement pour eux ; ils n'eurent pas même la précaution d'y bâtir un seul Fort, se croyant suffisamment à couvert par celui de Pentagoët, où le Chevalier de Grandfontaine faisoit sa résidence, & par celui de la Rivière de S. Jean, où M. de MARSON commandoit au nom de ce Gouverneur.

M. Talon, en demandant au Roy son congé absolu, avoit promis à M. Colbert de prendre sa route par l'Acadie, & de faire la visite de cette Province. Il reçut une réponse favorable, & le Ministre en lui envoyant l'agrément de Sa Majesté pour son retour en France, lui marqua dans sa Lettre, datée du quatrième de Juin 1672. qu'il lui feroit plaisir

oit de son côté assez
de Chicagou. Il y
en partit pour se
mais il mourut en
l'ai rapportée dans
z alla peu de tems
les Miamis, dont
tir un assez grand
croit avoir la mê-
est d'une humeur
nnaires n'avoient
-là-mêmes, qui
urs travaux Apol-
arence que tous
ent Chrétienne.
urs avoir fort à
lie, mais elle fut
s, qu'elle avoit
, & qui ne vou-
faisant bien les
oient utilement
ne la précaution
oyant suffisam-
entagoët, où le
isoit sa résiden-
e S. Jean, où M.
om de ce Gou-

Roy son con-
M. Colbert de
& de faire la
t une réponse
lui envoyant
son retour en
re, datée du
i seroit plaisir

de partir le plus tard, qu'il pourroit, & de
laisser toutes choses en bon état dans la Nou-
velle France; à quoi il ajoutoit que le Roy
approuvoit fort le dessein, où il étoit de passer
par l'Acadie. Outre les raisons, qui avoient
porté l'Intendant à proposer ce voyage, il en
étoit survenu une autre beaucoup plus im-
portante.

Le Chevalier Temple avoit déclaré à M.
Colbert qu'il souhaittoit de se retirer sur les
Terres de France; M. Talon eut ordre de trai-
ter avec lui, & de l'assurer que Sa Majesté
Très-Christienne lui accorderoit des Lettres de
Naturalité, & lui feroit encore d'autres graces.
On espéroit que l'Acadie retireroit de grands
avantages de cette négociation, mais elle n'eut
point de suite, & je n'ai pu sçavoir ce qui
l'avoit fait échouer. L'année suivante M. de
Chambly releva le Chevalier de Grandfon-
taine à Pentagoët, & il y avoit tout au plus un
an, qu'il étoit dans ce Fort, lorsque le dixi-
me d'Août de l'année 1674. un Anglois, qui
avoit demeuré quatre jours déguisé dans sa
Place, le vint attaquer avec l'Equipage d'un
Corsaire Flamand.

Cet Aventurier avoit cent dix Hommes, & Les Anglois
M. de Chambly n'en avoit que trente, d'ail- s'emparent de
leurs Pentagoët n'étoit pas en état de défense, Pentagoët, &
& le Gouverneur fut surpris, parce que les Riviere Saint-
deux Couronnes étoient en paix. Il se défendit Jean.
dit néanmoins avec beaucoup de valeur; mais
après une heure de combat, il reçut un coup
de mousquet au travers du corps, qui l'obli-
gea de se retirer. Alors son Enseigne & tous
les Gens, qui étoient mal armés, & plus mal
intentionnés encore, se rendirent à discrétion.

1673-74.

256 HISTOIRE GÉNÉRALE

Les Ennemis envoyèrent aussi-tôt un Détachement au Fort de *Gemesis* dans la Rivière S. Jean, pour enlever M. de Marson, qui y commandoit, & cela fut exécuté sans résistance. Ainsi l'Acadie, dont ces deux Forts faisoient toute la défense, demeura exposée aux courses des Anglois. L'Auteur de cette hostilité n'avoit point de Commission, & fut désavoué; on sçut néanmoins qu'on lui avoit donné à Baston un Pilote Anglois, & l'on étoit instruit que les Bastonnais souffroient très impatiemment que les François demeurassent les Maîtres de Pentagoët, & du Fort de S. Jean.

Violences de
M. de Fronte-
nac.

Si la Nouvelle France eût été tranquille, on eût pu reparer sur le champ ces pertes, & prendre de bonnes mesures, pour ne pas laisser les Provinces voisines de la Nouvelle Angleterre exposées à de pareilles insultes, mais tout étoit en trouble dans la Colonie. Le Gouverneur Général s'étoit broüillé avec les Ecclesiastiques & les Missionnaires, & se broüilla bientôt avec M. du Chesneau, qui avoit relevé M. Talon. L'abbé de SALIGNAC FENELON, qui étoit du Seminaire de S. Sulpice, fut mis en prison, sous prétexte qu'il avoit prêché contre le Comte de Frontenac, & qu'il avoit tiré des attestations des Habitans de Montreal en faveur de M. Perrot, leur Gouverneur, que le Général avoit fait mettre aux arrêts.

On se plaignoit encore que M. de Frontenac avoit composé le Conseil Supérieur de Gens, qui étoient à sa devotion, & que par-là il s'étoit rendu l'Arbitre souverain de la Justice, & tenoit tout le Monde sous le joug; qu'on ne voyoit que Sergens en campagne, &

aussi-tôt un Déta-
dans la Rivière
de Marson, qui y
exécuté sans résis-
nt ces deux Forts
demeura exposée
L'Auteur de cette
mission, & fut
s qu'on lui avoit
Anglois, & l'on
nois souffroient
François demeu-
goët, & du Fort

été tranquille,
p ces pertes, &
pour ne pas lais-
a Nouvelle An-
s insultes, mais
olonie. Le Gou-
é avec les Eccle-
, & se broilla
qui avoit relevé
AC FENELON,
ulpice, fut mis
oit prêché con-
qu'il avoit tiré
e Montreal en
verneur, que le
arrêts.

M. de Fronte-
Supérieur de
, & que par-là
ain de la Jus-
sous le joug;
campagne, &

que depuis six ou sept mois il y avoit eu plus
de procès dans la Nouvelle France, qu'on n'y
en avoit vû depuis soixante ans. En un mot,
que le Pays étoit dans une extrême confusion,
& que si cela duroit encore quelque tems, il y
avoit tout à craindre pour la Colonie.

Il faut pourtant avouer que tous les coups
de vigueur, que fit alors le Comte de Fron-
tenac, ne furent pas répréhensibles, quant au
fond; mais lors même qu'il usoit le plus à pro-
pos de sévérité, il le faisoit avec un air de vio-
lence, & des manières si hautaines, qu'il di-
minuoit beaucoup le tort des Coupables, en
rendant le châtiment odieux; ce qui le jettoit
souvent, & quelquefois même la Cour, dans
de très-grands embarras. Il s'étoit surtout
extrêmement laissé prévenir contre les Mission-
naires, & il ne tint pas à lui que sa mauvaise
humeur contre eux ne fit perdre à la Colonie
une de ses plus fortes Barrières.

MM. de Courcelles & Talon avoient jugé
que, pour tenir en bride les Cantons Iroquois,
il étoit nécessaire d'attirer le plus qu'il seroit
possible de ces Sauvages à la Prairie de la Mag-
deleine, où nous avons vû que plusieurs s'é-
toient déjà établis. On avoit chargé de cette
Commission le P. Fremin, qui s'en étoit ac-
quitte avec succès; mais on reconnut bien-tôt
que le Terrain de la Prairie n'étoit pas propre
à porter les grains, que les Sauvages ont cou-
tume de semer; & la famine commençant à
se faire sentir, la nouvelle Peuplade fut me-
nacée d'une désertion générale.

Pour éviter ce malheur les Missionnaires
demanderent au Gouverneur & à l'Intendant
un autre emplacement vis-à-vis du Sault S.

Louis. Le Comte de Frontenac ne répondit rien à leur Requête ; mais M. du Chesneau , qui jugea la retraite des Sauvages inévitable , si on leur refusoit ce qu'ils demandoient , le leur accorda , & ils s'en mirent en possession. On avoit bien prévu que le Général n'approuveroit pas cette voye de fait ; mais on n'auroit jamais imaginé qu'il dût porter l'emportement aussi loin , qu'il le fit ; il s'oublia véritablement en cette rencontre d'une manière , qui ne parut pas même excusable à ses meilleurs Amis.

Les Hollandois inquiettent les Missionnaires des Iroquois.

Les Iroquois Chrétiens restèrent néanmoins au Saulx S. Louis , & la Cour , qui jugea cet Etablissement nécessaire , les y maintint malgré le Comte de Frontenac. Ce qui avoit surtout engagé ces Néophytes à quitter leur Pays , pour chercher un asyle dans la Colonie Française , c'est que les Holandois ayant en 1673. repris Manhatte , & reconquis toute la Nouvelle York , qu'ils ne gardèrent pourtant pas longtemps , avoient menacé les Missionnaires , qui étoient dans le Canton d'Agnier de les en chasser , s'ils ne se retiroient pas d'eux mêmes. Ils en usoient ainsi , parce qu'ils craignoient tout de la part des Iroquois , si cette Nation s'unissoit aux François par le lien de la Religion.

Il y a aussi bien de l'apparence que dès lors il se formoit quelque intrigue parmi ces Barbares pour recommencer la guerre contre nous ; car dès l'année suivante 1674. M. de Frontenac manda à M. Colbert que , si les principaux Chefs de la Nation n'avoient pas été gagnés par ses caresses & par ses présents , il ne resteroit pas un seul François en Canada.

GENERALE
Frontenac ne répondit
M. du Chefneau,
sauvages inévitable,
ils demandoient, le
nèrent en possession.
le Général n'approu-
vait; mais on n'au-
roit dû porter l'empor-
tement; il s'oublia véri-
tablement d'une manière,
culpable à ses meil-

listerent néanmoins
pour, qui jugea cet
état y maintint mal-
gré. Ce qui avoit sur-
venu à quitter leur Pays,
dans la Colonie Fran-
çoise ayant en 1673.
qu'il toute la Nou-
velle France n'étoit pas
pour les Missionnaires,
l'Agnier de les en-
lever pas d'eux mêmes.
qu'ils craignoient
que, si cette Nation
perdoit le lien de la Re-

ligion que dès lors
parmi ces Barba-
res contre nous;
M. de Fronte-
nac, si les princé-
aux n'avoient pas été
de ses présens, il
n'étoit en Canada.

C'étoit un peu trop dire; mais il est certain
que les Hollandois sollicitoient sous main les
Iroquois à reprendre les armes, & le Gouver-
neur Général profita des avis, qu'il en eut,
pour persuader à la Cour la nécessité de con-
server son Fort de Cataracouy. Il ne s'atten-
doit pas que la Cour en concluroit, comme
elle fit, qu'il n'étoit pas moins important de
maintenir l'Etablissement des Iroquois Chré-
tiens au Sault S. Louis.

M. du Chefneau n'avoit pas moins à souf-
frir des hauteurs du Général, que les Eccle-
siastiques & les Missionnaires, & leur brouil-
lerie avoit commencé au sujet du Conseil
Supérieur, dont le Comte de Frontenac vou-
loit réduire à lui toute l'autorité, jusqu'à s'ap-
roprier le titre & les fonctions de Président.
Le Roy, pour faire cesser ces disputes, qui
allumoient le feu de la discorde dans toutes les
parties de la Colonie, parce que les deux Chefs
avoient chacun leurs Partisans, rendit le cin-
quième de Juin 1675. une Ordonnance, qui
régloit toutes choses, de manière à donner lieu
d'espérer que toute vaine prétention cesseroit
de part & d'autre. Sa Majesté y infirmoit ce
qui avoit déjà été décidé, à sçavoir, que le
Gouverneur Général auroit la première place
dans le Conseil, que l'Eveque auroit la secon-
de, & l'Intendant la troisième; mais que ce
seroit à ce dernier à demander les opinions, à
recueillir les voix, & à prononcer les Arrêts.

Le Comte de Frontenac ne se rendit pourtant
pas, & sous différens prétextes traita fort mal
tous ceux, qui en cela, comme en toute autre
chose, s'opposèrent à ses volontés. Il osa même
exiler de la propre autorité le Procureur Gé-
néral.

Prétention de
M. de Fronte-
nac au sujet de
la fonction de
Président du
Conseil Supé-
rieur.

1675.

ral & deux Conseillers, il rompit ouvertement avec l'Intendant, & il ne craignit point de dire qu'il étoit bien fâché de ne l'avoir pas fait mettre en prison immédiatement après le départ des Vaisseaux, qu'il auroit eu le plaisir de l'y tenir deux années entières, parce qu'il falloit ce tems-là pour avoir un Ordre de la Cour, qui l'en fit sortir.

Lettres du
Roy à l'Inten-
dant & au
Gouverneur
General.

On ne put cacher lontems au Roy une conduite si peu soutenable; mais il paroît qu'on dissimula d'abord à Sa Majesté une partie des écarts de ce Général, qui avoit en Cour de puissans Protecteurs, & de grandes Alliances. C'est ce qu'on peut inférer de deux Lettres écrites au nom de ce Prince, & datées du 29. d'Avril 1679. Dans l'une, qui étoit adressée à M. du Chesneau, le Roy marquoit à cet Intendant qu'il auroit évité toutes les violences, dont il se plaignoit, si, suivant ses ordres, il s'étoit contenté d'exposer ses raisons à M. de Frontenac, & s'il lui eût obéi, en l'avertissant qu'il donneroit avis de tout au Conseil.

Dans l'autre, qui étoit pour le Comte de Frontenac, Sa Majesté, après lui avoir reproché que par ses prétentions il troubloit la tranquillité de la Nouvelle France, ajoûtoit :

« Vous avez voulu que dans les Registres du
« Conseil Souverain vous fussiez qualifié de
« Chef & de Président de ce Conseil, ce qui est
« entièrement contraire à mon Edit concernant
« cet Etablissement. Je suis d'autant plus surpris
« de cette prétention, que je suis bien assuré
« qu'il n'y a que vous seul dans mon Royaume,
« qui étant honoré du titre de Gouverneur &
« Lieutenant Général dans un Pays, eût désiré
« d'être qualifié Chef & Président d'un Conseil.

rompit ouvertement
craignit point de
é de ne l'avoir pas
édiatement après le
auroit eu le plaisir
ntières, parce qu'il
oir un Ordre de la

as au Roy une con-
ais il paroît qu'on
esté une partie des
avoit en Cour de
grandes Alliances.
de deux Lettres
, & datées du 29.
qui étoit adressée à
marquoit à cet In-
tentes les violences,
tant ses ordres, il
s raisons à M. de
i, en l'avertissant
au Conseil.

ur le Comte de
s lui avoir repro-
troubloit la tran-
ance, ajoutoit :
les Registres du
ffiez qualifié de
nseil, ce qui est
Edit concernant
tant plus surpris
suis bien assuré
mon Royaume,
Gouverneur &
Pays, eût désiré
nt d'un Conseil,

pareil à celui du Canada. Je désire donc que
vous abandonniez cette prétention, & que
vous vous contentiez du titre de mon Gouver-
neur & Lieutenant Général. Je ne désire point
non plus qu'on donne le titre de Président de ce
Conseil à l'Intendant; mais bien qu'il en ait
toutes les fonctions; c'est-à-dire, que vous
n'avez aucune autorité de faire tenir les Re-
gistres du Conseil chez vous, ainsi que vous
l'avez prétendu, & que vous l'avez exigé, en-
core moins de recueillir les voix, & de pronon-
cer les Arrêts; toutes ces fonctions apartien-
nent à la Charge de Président, que j'ai attachée
à celle d'Intendant.

Le Roy dans cette même Lettre renouvelle
ses ordres au sujet de ces Vagabonds, qu'on
nommoit ordinairement *Coueurs de Bois*, &
déclare au Général qu'il ne recevra sur cet ar-
ticle aucune excuse, persuadé qu'il ne tenoit
qu'à lui d'arrêter le cours d'un tel désordre,
qui ruinoit & dépeuploit le Pays, & anéantis-
soit le commerce. Un autre point, plus im-
portant encore, sur un nouveau sujet de dé-
mêlé entre le Gouverneur Général & l'Evêque.
Nous avons vû les désordres, que causoit par-
mi les Sauvages Chrétiens la Traite de l'Eau-
de-vie; elle avoit recommencé depuis quelques
années, & produisoit les mêmes effets, qui
avoient déjà coûté tant de larmes à tous ceux,
qui s'intéressoient au salut de ces Peuples.

L'Evêque, le Clergé, & les Missionnaires
s'en plaignirent; mais on avoit trouvé le se-
cret de persuader le Conseil du Roy que ce
commerce étoit absolument nécessaire pour
nous attacher les Naturels du Pays; que les
abus, dont les Ecclesiastiques faisoient tant

La Traite de
l'Eau - de-vie
recommence
en Canada.

On prévient
la Cour en
faveur de ce
commerce.

262 HISTOIRE GÉNÉRALE
1675. de bruit, s'ils n'étoient pas tout-à-fait imagi-
naires, étoient du moins fort exagérés, &
que leur zèle sur cet article ne seroit guères
que de prétexte pour persécuter ceux, qui les
empêchoient de dominer dans le Pays, & pour
solliciter leur révocation.

La prévention alla même si loin, que M.
du Chesneau ayant écrit à M. Colbert en ter-
mes très-forts pour appuyer le sentiment du
Prelat, qui avoit fait un cas réservé de la
Traite de l'Eau-de-vie, ce Ministre lui répon-
dit qu'en cela il n'agissoit point en Intendant,
& qu'il devoit sçavoir qu'avant que d'interdire
aux Habitans un commerce de cette nature,
il falloit bien s'assurer de la réalité des crimes,
qu'on prétendoit qu'il enfançoit; mais la péné-
tration de M. Colbert ne le laissa pas longtemps
dans l'erreur à ce sujet, & la piété du Roy ne
lui permit pas de rester indécis sur une affaire,
que tant de Personnes, dont Sa Majesté ne
pouvoit s'empêcher d'estimer la vertu & les
lumières, ne cessent point de porter au
pied de son Trône, comme la chose du
monde, qui intéressoit le plus la Religion
dans la Nouvelle France.

Edict du Roy
à ce sujet.

1676-78.

Il y eut donc en 1678. un Arrêt du Conseil,
daté du douzième de May, lequel ordonnoit
qu'il seroit fait une Assemblée de vingt des
principaux Habitans de la Nouvelle France,
pour avoir leurs avis touchant la Traite en
question. Cela fait, & les raisons apportées de
part & d'autre, le Roy voulut que l'Archevê-
que de Paris, & le P. de LA CHAISE, Con-
fesseur de Sa Majesté, donnassent leur Juge-
ment définitif, & l'un & l'autre, après avoir
conféré avec l'Evêque de Quebec, qui étoit

NERALE
tout-à-fait imagi-
ort, exaggués, &
ne seroit guères
ater ceux, qui les
le Pays, & pour

si loin, que M.
Colbert en ter-
le sentiment du
as réservé de la
nistré lui répon-
at en Intendant,
t que d'interdire
de cette nature,
lité des crimes,
t; mais la péné-
issa pas lontems
oieté du Roy ne
sur une affaire,
Sa Majesté ne
la vertu & les
de porter au
e la chose du
us la Religion

et du Conseil,
quel ordonnoit
e de vint des
velle France,
la Traite en
s apportées de
ue l'Archevê-
RAISE, Con-
nt leur Juge-
après avoir
ec, qui étoit

venu en France, jugerent que la Traite de
l'Eau-de-vie dans les Habitations des Sauva-
ges devoit être défenduë sous les peines les plus
grièves. Il y eut une Ordonnance du Roy, qui
apuya ce Jugement, & elle fut envoyée à M.
de Frontenac, à qui il fut expressément enjoint
de la faire exécuter; l'Eveque ayant de son
côté engagé sa parole de rédoire le cas réservé
aux termes, dans lesquels l'Ordonnance étoit
exprimée.

Cependant le départ de M. Talon, & la
mort du P. Marquette avoient fait perdre
vûs le Micissipi, & on ne prenoit aucune
mesure pour en achever la découverte. Enfin
Robert CAVELIER, Sieur de LA SALE, qui
étoit passé depuis quelques années en Améri-
que, & qui n'y étoit allé, que pour tenter
quelque Entreprise, capable de l'enrichir &
de lui faire honneur, comprit que rien n'étoit
plus propre pour le faire parvenir à son but,
que d'entrer dans les vûs de M. Talon sur la
découverte de ce grand Fleuve, & du Pays,
qu'il arrosé.

Il étoit né à Rouen d'une Famille aisée,
mais ayant passé plusieurs années parmi les
Jesuites, il n'avoit point eu de part à l'héri-
tage de ses Parents. Il avoit l'esprit cultivé,
il vouloit se distinguer, & il se sentoit assez
de génie & de courage pour y réussir. En effet
il ne manqua, ni de résolution pour entre-
prendre, ni de constance pour suivre une af-
faire, ni de fermeté pour se toidir contre les
obstacles, ni de ressource pour reparer ses
pertes; mais il ne sçut pas se faire aimer, ni
ménager ceux, dont il avoit besoin, & dès
qu'il eut de l'autorité, il l'exerça avec dureté

1676-78.

Arrivée de
Sieur de la Sa-
le en Canada:
son caractère.

1676-78.

& avec hauteur. Avec de tels défauts il ne pouvoit pas être heureux : aussi ne le fut-il point.

Il entreprend
d'achever la
découverte du
Micissipi.

Le premier projet, qu'il forma, & qui l'engagea à passer les Mers, fut de chercher un passage au Japon & à la Chine par le Nord, ou par l'Ouest du Canada ; & quoique dépourvu généralement de tout ce qui étoit nécessaire pour une pareille Entreprise, & qu'il se trouva même les premières années fort à l'étroit dans un Pays, où il n'avoit rien apporté, & où il n'y avoit nulle ressource contre l'indigence, il ne se rebuta point ; il se fit des Amis & des Protecteurs, & il s'occupa avec une application incroyable à acquérir les connoissances, & à se ménager les autres secours, dont il pouvoit avoir besoin pour son dessein.

Il étoit dans cette occupation, lorsque Joliet arriva à Montréal avec la nouvelle de sa découverte. Non-seulement il ne douta point, quand il eut entretenu ce Voyageur, que le Micissipi ne se déchargeât dans le Golphe Mexique ; mais il se flatta encore qu'en remontant ce Fleuve au Nord, il pourroit découvrir ce qui faisoit l'objet de ses recherches, & qu'en tout cas la seule découverte de son embouchure le conduiroit à quelque chose, qui établiroit sa fortune & sa réputation. Il avoit très-bien réussi à gagner les bonnes grâces du Comte de Frontenac, dont il avoit étudié avec soin les inclinations : il s'ouvrit à lui de son dessein, & ce Général lui promit de l'aider de tout son pouvoir.

Il passe en
France ; ce
qu'il obtient
du Roy.

La première chose, à quoi il falloit songer, c'étoit à se mettre en fonds, pour les frais de cette

D
cette exp
tère, qu
capables
Sale avo
son plan
voit com
cœur du
d'en aug
une Gar
les en
quois, s
établir de
dans le be
& d'y con
sur le Lac

Rien n
que l'utilit
d'avis que
muniquer
qua donc si
de Quebec
la mort de
de SEIGNE
Pere dans le
Lettre du C
Porteur : il
particuliers
son esprit,
pouvoit sou
des Lettres
gneurie de
du Fort, à co
& le revêtit
pour faire l
continuer les
Le Prince
Tom. I

ÉRALE
els défauts il ne
ussi ne le fut-il

ma, & qui l'en-
de chercher un
ne par le Nord,
& quoique dé-
ce qui étoit né-
reprise, & qu'il
es années fort à
l'avoit rien ap-
ressource contre
int; il se fit des
l'occupa avec
cquerir les con-
autres secours,
pour son des-

, lorsque Joliet
elle de sa décou-
douta point,
yageur, que le
ans le Golphe
ic qu'en remon-
troit découvrir
recherches, &
erte de son ém-
que chose, qui
ation. Il avoit
mes grâces du
t avoit étudié
ouvert à lui de
omir de l'aider

salloit songer,
ur les frais de
cette

DE LA N. FRANCE. LIV. X. 265

cette expédition, à se faire revêtir d'un carac-
tère, qui l'autorisât, & à obtenir des forces
capables de tenir les Sauvages en respect. La
Sale avoit fait à loisir toutes ces réflexions, &
son plan étoit tout dressé dans sa tête. Il sça-
voit combien le Fort de Catarocouy tenoit au
cœur du Comte de Frontenac; il lui proposa
d'en augmenter les fortifications, d'y mettre
une Garnison capable de le défendre contre
les entreprises, que pourroient faire les Iro-
quois, s'ils recommençoient la guerre, d'y
établir des Habitans, afin d'en pouvoir tirer
dans le besoin des Hommes & des provisions,
& d'y construire des Barques, pour naviguer
sur le Lac Ontario.

Rien n'étoit mieux pensé, n'y regardât-on
que l'utilité de la Colonie, & le Général fut
d'avis que la Sale passât en France pour com-
muniquez son dessein au Ministre. Il s'embar-
qua donc sur le premier Bâtiment, qui partit
de Quebec. En arrivant à la Cour, il apprit
la mort de M. Colbert, & rendit au Marquis
de SEIGNELAY, qui occupoit la place de son
Pere dans le Département de la Marine, la
Lettre du Comte de Frontenac, dont il étoit
Porteur: il eut ensuite plusieurs entretiens
particuliers avec lui, & ce Ministre, qui goûta
son esprit, lui fit obtenir du Roy tout ce qu'il
pouvoit souhaiter. Sa Majesté lui fit expédier
des Lettres de Noblesse, lui accorda la Sei-
gneurie de Catarocouy, & le Gouvernement
du Fort, à condition qu'il le bâtiroit de pierres,
& le revêtir de tous les pouvoirs nécessaires
pour faire librement le commerce, & pour
continuer les découvertes commencées.
Le Prince de Conti, auprès duquel il avoit

Tom. I I.

M

1676-78.

Il passe en
France; ce
qu'il obrient
du Roy.

1676-78.

Le Chevalier
de Tonti se
joind à lui.

trouvé de l'accès, l'avoit fort apuyé auprès du Roy, & avoit beaucoup contribué à lui faire obtenir toutes les grâces, dont je viens de parler. Pour toute reconnoissance il exigea de lui qu'il acceptât un Officier, que ce Prince honoroit de sa bienveillance & de son estime. Il se nommoit le Chevalier TONTI, & il avoit déjà dans la Nouvelle France un Frere, qui y est mort Capitaine (*). La Sale regarda cette demande du Prince comme une nouvelle faveur, & en effet Tonti a toujours été très-attaché à ses intérêts, & lui a rendu de très-grands services. Il avoit servi en Sicile, où il avoit eu une main emportée d'un éclat de Grenade, & il s'en étoit fait mettre une de fer dont il se servoit très-bien.

Diverses
aventures de
M. de la Sale.

1678.

Le quatorzième de Juillet 1678. la Sale & Tonti s'embarquerent à la Rochelle avec trente Hommes, parmi lesquels il y avoit des Pilotes & des Ouvriers, & ils arriverent à Quebec le quinzième de Septembre. Ils y sejournerent fort peu, parce qu'ils vouloient profiter de la belle saison pour se rendre à Catarocouy, où ils menerent avec eux le P. LOUIS HENNEPIN, Recollet Flamand, qui les accompagna depuis dans la plupart de leurs voyages. Le premier soin de M. de la Sale en arrivant à Catarocouy, fut de faire travailler au Fort, qui n'étoit que de pieux; il fit en même tems construire une Barque, & ces travaux furent achevés avec une promptitude, qui donna une grande idée de l'activité du nouveau Gouverneur.

Il conduisit ensuite lui-même la Barque jusqu'à Niagara, où il traça un nouveau Fort.

(*) Ils étoient Fils de l'Auteur de la Tontine,

il en
Missa
la com
du La
parcou
thoua
course
que le
Terre
fois sa
sions &
sieurs
Pilote
elle se
Ce co
Sale: il
tout le
à rempl
les diffé
vbloit
de tirer
Chevalie
son côté
qui avoi
étant en
qua avec
y avoit
de Michi
versé une
ne partie
terent; m
pris un a
fut assez
tous à le
De Mi
nom de la

apuyé auprès du
tribué à lui faire
dont je viens de
lance il exigea de
r, que ce Prince
& de son estime.
TONTI, & il
France un Frere,
) La Sale regar-
comme une nou-
vati a toujours été
& lui a rendu de
servi en Sicile,
portée d'un éclat
fait mettre une
s-bien.

1678. la Sale &
chelle avec trente
avait des Pilotes
rent à Québec les
y sejournerent
ent profiter de la
Catárocouy, où
HENNÉPIN,
compagna depuis
ages. Le premier
rivant à Catáro-
au Fort, qui n'é-
même tems conf-
s travaux furent
e, qui donna un
nouveau Gouver-

même la Barque
un nouveau Fort
de la Tontine,

DE LA N. FRANCE. LIV. X. 267
il en chargea le Chevalier de Tonti, à qui il
Missa trente Hommes, donna ses ordres pour
la construction d'une seconde Barque à l'entrée
du Lac Erié, audessus de la chute de Niagara,
parcourut à pied tout le Canton de Tsonnon-
thouan, fit le reste de l'hyver quantité d'autres
courses, qui n'avoient point d'autre objet,
que le commerce des Pelleteries, revint par
Terre à Catárocouy, & renvoya une seconde
fois la Barque à Niagara, chargée de provi-
sions & de marchandises. Elle fit ensuite plu-
sieurs voyages assez heureusement; mais le
Pilote l'ayant un jour trop approchée de Terre,
elle se brisa.

1678.

Ce contretems ne déconcerta point M. de la
Sale: il répara bientôt cette perte, s'occupant
tout le printems & tout l'été de l'année 1679.
à remplir son Magasin de Niagara, & à visiter
les différentes Nations Sauvages, avec qui il
voulait faire le commerce, ou dont il esperoit
de tirer des lumieres pour ses découvertes. Le
Chevalier de Tonti faisoit la même chose de
son côté. Enfin vers la mi-Août la Barque,
qui avoit été construite à l'entrée du Lac Erié,
étant en état de faire voile, la Sale s'y embar-
qua avec quarante Hommes, parmi lesquels il
y avoit trois Peres Recolets, & prit la route
de Michillimakinac. Il essuya dans cette tra-
versée une rude tempête, qui dégoûta une bon-
ne partie de ses Gens, plusieurs mêmes désér-
terent; mais le Chevalier de Tonti, qui avoit
pris un autre chemin, les ayant rencontrés,
fut assez heureux pour les engager presque
tous à le suivre.

1679.

De Michillimakinac le Griffon, c'étoit le nom de la Barque, passa à la Baye, d'où M. de la

Il fait une
perte considé-

1679.

de la Sale la renvoya chargée de Pelleteries à Niagara. Pour lui il se rendit en Canot à la Rivière *S. Joseph*, où il y avoit dès lors une Bourgade de *Miamis*, que le P. Allouez cultivoit avec assez de succès, & où le Chevalier de Tonti l'alla rejoindre. Ils n'y restèrent pas longtems. Tonti descendit aux Illinois, & la Sale retourna à *Catarocouy*, où il apprit en arrivant qu'on ne doutoit presque plus de la perte du Griffon. En effet on n'en a point eu de nouvelles bien certaines depuis son départ de la Baye.

Quelques-uns ont rapporté que les Sauvages n'eurent pas plutôt aperçu ce grand Bâtiment voguer sur leurs Lacs, qu'ils se crurent perdus, s'ils ne venoient à bout de dégoûter les François de cette maniere de naviguer; que les Iroquois en particulier songeant dès lors à rompre avec nous, profiterent de cette occasion pour jeter de la défiance contre nous parmi les Nations Algonquines; qu'ils réussirent surtout à l'égard des Outaouais, & qu'une Troupe de ces derniers ayant vu le Griffon à l'ancre dans une Anse, y étoit accouru, sous prétexte de voir une chose aussi nouvelle pour eux; que comme on ne se défioit point d'eux, on les laissa entrer dans la Barque, où il n'y avoit que cinq Hommes, qui furent égorgés par ces Barbares; que les Assassins enleverent toute la charge du Bâtiment, & y mirent ensuite le feu. Mais comment auroit-on pu savoir toutes ces circonstances, puisque d'ailleurs on assure qu'aucun Outaouais n'en a jamais parlé?

Les Illinois
sont défaits

Ce malheur fut suivi d'un autre, auquel M. de la Sale ne fut pas moins sensible. La Na-

tion,
le succ
alors-tr
Postes
comme
toit po
valier
& il av
ses int
compa
Alliés
rude é
pu veni
çois, v
la guerr
rir, les
un très-

La Sa
bien fa
part des
trouver
taouais
fier à ce
étoient
attentere
Ils firent
ce qui s'
rent plus
ver con
n'eurent
tendoit
perir.

Il arriv
& s'aperç
gés à son
d'avoir su

de Pelleteries à
it en Canot à la
voit dès lors une
P. Allouez cul-
le Chevalier
ny resterent pas
x Illinois, & la
où il apprit en
esque plus de la
n n'en a point eu
epuis son départ

que les Sauvages
grand Bâtiment
crurent perdus,
goûter les Fran-
guer; que les Iro-
dès lors à rom-
e cette occasion
tre nous parmi
qu'ils réussirent
uais, & qu'une
vû le Griffon à
t accourut, sous
ssi nouvelle pour
oit point d'eux,
arque, où il n'y
i furent égorgés
assins enleverent
& y mirent en-
roit-on pu sa-
puisque d'ail-
ouais n'en a ja-
ntre, auquel M.
ensible. La Na-

tion, sur laquelle il avoit le plus compté pour
le succès de son entreprise, étoit l'Illinoise,
alors très-nombreuse, & qui occupoit plusieurs
Postes, dont on pouvoit faire des entrepôts
commodes entre le Canada & le Micissipi. C'é-
toit pour s'assurer de ces Sauvages, que le Che-
valier de Tonti s'étoit avancé de ce côté-là,
& il avoit réussi sans peine à les mettre dans
ses intérêts; mais comme il étoit très-peu ac-
compagné, il ne put empêcher ses nouveaux
Alliés de recevoir presque sous ses yeux un
rude échec de la part des Iroquois, qui n'ayant
pu venir à bout de les broüiller avec les Fran-
çois, vouloient, avant que de nous déclarer
la guerre, les mettre hors d'état de nous secou-
rir, les surprirent, & en taillèrent en pièces
un très-grand nombre.

La Sale se voyoit alors dans une situation Fermeté de
bien fâcheuse, il avoit tout à craindre de la M. de la Sale
part des Iroquois, qu'il devoit s'attendre de dans ses mal-
trouver par tout dans son chemin; les Ou- heurs.
taouais étoient suspects, & il ne pouvoit se
fier à ceux-mêmes d'entre les François, qui
étoient sous ses ordres, & dont quelques-uns
attenterent, dit-on, plusieurs fois à sa vie.
Ils firent plus, s'il est permis d'ajouter foi à
ce qui s'en publia dans le tems, ils sollicitè-
rent plusieurs fois ses propres Alliés à se soule-
ver contre lui, & pour les y engager, ils
n'eurent point honte de leur dire qu'il s'en-
tendoit avec les Iroquois pour les faire tous
perir.

Il arriva sur ces entrefaites chez les Illinois,
& s'aperçut bientôt qu'ils étoient un peu chan-
gés à son égard; il se crut même au moment
d'avoir sur les bras toute cette Nation, & de

1679.

ne pouvoir compter sur aucun des Siens. Il ne fit néanmoins paroître aucune crainte ; au contraire jamais il ne montra plus de fermeté & de résolution. Par-là il se fit estimer ; mais il voulut un peu trop se faire craindre ; ce fut toujours son grand défaut, & la principale source de ses malheurs. Il ne put aussi jamais gagner sur soi d'être moins dissimulé, & de s'humaniser avec ceux, dont il avoit le plus de besoin, & il ne fit pas assez reflexion que si les pieds & les bras ne sçauoient agir, que par la direction de la tête, elle ne peut rien exécuter, que par leur ministère.

On veut l'em-
poisonner.

Sur la fin de cette année il perdit encore une partie de ses Gens, & de ceux-mêmes, en qui il se confioit le plus. Ces Perfides avoient complotté de l'empoisonner, & de faire le même traitement à tous ceux, qu'ils connoissoient lui être plus sincèrement affectionnés. Ils furent découverts, & ils n'eurent plus d'autre parti à prendre, que de se sauver, comme ils firent. La Sale les remplaça par une Troupe de jeunes Illinois, qu'il trouva de bonne volonté, & songea tout de bon à commencer ses découvertes. Il détacha d'abord un nommé D A C A N avec le P. Hennepin pour remonter le Micissipi au dessus de la Riviere des Illinois, & s'il étoit possible, jusqu'à sa source.

Il fait remon-
ter le Micissipi
par le Sieur
Dacan & le P.
Hennepin.

1680.

Ces deux Voyageurs partirent du Fort de Chevecaur le vint-huit de Février, & étant entrés dans le Micissipi, le remonterent jusques vers les quarante-six degrés de Latitude-Nord : là ils furent arrêtés par une chute d'eau assez haute, qui tient toute la largeur du Fleuve, & à laquelle le P. Hennepin donna

le n
tom
entr
asse
mal
par
desc
retor
qu'il
quoi
du C
trer
Mic
une l
jusqu
Il
Reco
Carte
tout
dit la
gieux
tous
chez
les S
core i
éloign
geurs
n'avoit
du Fle
assez
ont pu
cendre
dégrés
mois p
année.
qu'ils a

NERALE
des Siens. Il ne
ne crainte ; au
plus de fermeté
estimer ; mais
e craindre ; ce
, & la princi-
Il ne put aussi
oins dissimulé,
dont il avoit le
assez reflexion
tauroient agir,
e, elle ne peut
nistere.

perdit encore
ceux-mêmes,
Ces Perfides
onner, & de
s ceux, qu'ils
erement affec-
& ils n'eurent
de se sauver,
aplaça par une
il trouva de
le bon à com-
had d'abord un
ennepin pour
de la Riviere
e, jusqu'à sa

du Fort de
rier, & étant
onterent jus-
de Latitude-
e chute d'eau
a largeur du
nepin donna

le nom de *Sault de S. Antoine de Padouë*. Ils
tomberent alors, je ne sçai par quel accident,
entre les mains des Sioux, qui les retinrent
assez lontems Prisonniers ; mais qui ne les
maltraiterent point. Ils furent enfin délivrés
par des François venus du Canada : ensuite ils
descendirent le Fleuve jusqu'à la Mer, puis
retournerent au Fort de Crevecoeur, sans
qu'il leur fût rien arrivé de considerable,
quoiqu'en dise le Roman publié sous le nom
du Chevalier de Tonti, qui leur fait rencon-
trer plusieurs Habitations Françaises sur le
Micissipi, trouver la source de ce Fleuve sur
une haute Montagne, & pousser leur course
jusqu'au Lac des Assiniboils.

Il faut dire la même chose des Missions des
Recollets, qu'on trouve marquées sur les
Cartes en plusieurs endroits, & qui désignent
tout au plus des lieux, où le P. Hennepin a
dit la Messe, ou planté des Croix. Ce Reli-
gieux ne sçavoit pas un mot des Langues de
tous ces Peuples, & ne s'est jamais arrêté
chez aucun que pendant sa captivité chez
les Sioux. La source du Micissipi est en-
core inconnue ; le Lac des Assiniboils est fort
éloigné des lieux, où ont été les deux Voya-
geurs ; & il est certain qu'alors les François
n'avoient aucun Etablissement sur les bords
du Fleuve, qu'ils descendirent. Il est même
assez difficile de comprendre comment ils
ont pu aller jusqu'à son embouchure, le des-
cendre & le remonter jusqu'aux quarante-six
dégrés, rester Prisonniers pendant plusieurs
mois parmi les Sioux, & cela en moins d'une
année. Aussi n'a-t-on jamais cru en Canada
qu'ils ayent fait autre chose, que de retourner

1680.

au Fort de Crevecoeur par le même chemin, qu'ils avoient pris en montant jusqu'au Saulx S. Antoine.

Il bâtit un nouveau Fort. Quoiqu'il en soit, de nouveaux embarras survenus à M. de la Sale, après le départ de Dacan & du P. Hennepin, le retinrent dans son Fort de Crevecoeur jusqu'au mois de Novembre, & l'obligerent ensuite à retourner à Cataracouy. Chemin faisant il aperçut sur la Riviere des Illinois, qu'il remontoit, un emplacement, qui lui parut fort avantageux pour la construction d'un nouveau Fort; il en traça le plan, appella M. de Tonti qu'il chargea de le bâtir, & continua sa route. Tonti avoit à peine commencé l'ouvrage, qu'il reçut avis que les François, qu'il avoit laissés dans le Fort de Crevecoeur, s'étoient soulevés. Il y courut, & n'y trouva plus que sept ou huit Hommes, le reste s'étoit sauvé, avec tout ce qu'ils avoient pu emporter.

Nouvelles hostilités des Iroquois contre les Illinois.

Peu de tems après les Iroquois parurent au nombre de six-cent Guerriers à la vûe des Habitations Illinoises, & cette irruption ayant augmenté la défiance des Illinois contre les François, le Chevalier de Tonti se trouva dans un étrange embarras. Le parti, qu'il prit, fut de se faire Médiateur entre les deux Nations Sauvages, & il employa avec succès dans cette négociation les PP. Gabriel de LA RIBOURDE, & Zenobe MAMBRE, Recollets, qui étoient demeures avec lui à Crevecoeur. Mais la paix ne fut pas de durée, & les Iroquois devenus plus fiers par la crainte, qu'on paroît avoit d'eux, recommencerent bientôt leurs hostilités.

M. de Frontenac, dans une Lettre, qu'il

écrivit l'année des Iroquois par les la Sale ces En Voyag Colon le com il le fa tés; m eussent perdre quelqu voudro plus, e pareille Comte grande

Quar raison d & ce n' nois, q affaires quelle é Fort de l tagoët a titué à Chambl n'ayant valier de mandant

Il s'étoit au Port tale de c cadie, c nale de l

NERALE
e même chemin ,
nt jusqu'au Saulx

ouveaux embarras
près le départ de
e retinrent dans
au mois de No-
uite à retourner
t il apperçut sur
remontoit, un
fort avantageux
ouveau Fort; il
de Tonti qu'il
tinua sa route.
l'ouvrage, qu'il
il avoit laissés
étoient soule-
a plus que sept
s'étoit sauvé,
emporter.

ois parurent au
la vûe des Ha-
ruption ayant
ois contre les
nti se trouva
parti, qu'il
entre les deux
va avec succès
Gabriel de LA
LAMBRE,
és avec lui à
as de durée,
ar la crainte,
mmencerent

ettre, qu'il

DE LA N. FRANCE. LIV. X. 273

écrivit au Roy le second de Novembre de
l'année suivante 1681. prétend que cette guerre
des Iroquois contre les Illinois étoit fomentée
par les Anglois, & par les Ennemis de M. de
la Sale; mais il n'explique point quels étoient
ces Ennemis de M. de la Sale. A la vérité ce
Voyageur en avoit un grand nombre dans la
Colonie, & c'étoit son Privilege exclusif pour
le commerce, & plus encore la maniere, dont
il le faisoit valoir, qui les lui avoient susci-
tés; mais il n'est guère vraisemblable qu'ils
eussent voulu pour le perdre, s'exposer à se
perdre eux-mêmes. Je sçai que la passion mène
quelquefois beaucoup plus loin, qu'on ne
voudroit aller; mais il faut quelque chose de
plus, que des conjectures, pour former de
pareilles accusations, & un des défauts du
Comte de Frontenac étoit de donner une
grande liberté à ses soupçons.

Quant aux Anglois, on avoit plus d'une
raison de les croire Auteurs de cette rupture,
& ce n'étoit pas seulement du côté des Illi-
nois, qu'ils cherchoient à nous susciter des
affaires par le moyen des Iroquois. Voici
quelle étoit en cela leur vûe. L'Acadie, le
Fort de la Riviere de S. Jean, & celui de Pen-
tagoët avoient été pour la quatrième fois res-
titués à la France par les Anglois, & M. de
Chambly en avoit été nommé Gouverneur,
n'ayant eu auparavant, non plus que le Che-
valier de Grandfontaine, que le titre de Com-
mandant.

Il s'étoit formé depuis une petite Bourgade
au Port Royal, qui dès lors devint la Capi-
tale de ce Gouvernement, lequel, outre l'A-
cadie, comprenoit toute la Côte Méridion-
nale de la Nouvelle France, mais qui fut tou-

1680.

Les Anglois
font soupçon-
nés d'exciter
les Sauvages
contre nous &
nos Alliés.

L'Acadie res-
tituée à la
France.

1680.

jours subordonné au Gouverneur General. A la verité rien n'étoit plus miserable, que cet Etablissement; & quoique tous ceux, que le hazard, ou leurs affaires particulieres conduisoient dans ces Quartiers-là, ne cessassent de représenter le tort, qu'on avoit de négliger de peupler & de fortifier de si belles Provinces; leurs remontrances ne produisirent rien, & ne firent point taire ceux, qui continuoient à publier que l'Acadie n'étoit bonne à rien.

Les Anglois
s'en emparent
de nouveau.

Les Anglois au contraire s'en approchoient toujours le plus près qu'ils pouvoient, & après la restitution de Pentagoët, ils avoient bâti entre ce Poste & le Kinibequi, un bon Fort en un lieu, qui portoit le nom de *Pemkuit*. Les Abénaquis, auxquels ce Terrein appartenoit, le trouvoient très-mauvais, & les Anglois s'aperçurent bientôt qu'ils avoient dans ces Sauvages de fâcheux Voisins. Ils crurent que pour n'en avoir rien à craindre, il falloit les mettre aux prises avec les Iroquois, qui ne se firent pas beaucoup prier pour entrer en guerre avec les Abénaquis. Ceux-ci trop foibles pour résister en même tems aux Anglois & aux Iroquois, furent contraints de s'accommoder avec les premiers.

Alors le Commandant du Fort de Pemkuit porta ses prétentions plus loin, & il ne se trouva Personne pour lui faire obstacle. M. de Chambly venoit de passer au Gouvernement de la Grenade, & l'Acadie n'avoit point encore de Gouverneur-nommé: elle n'étoit soutenue, ni du côté de Quebec, ni du côté de la France; de sorte que Pentagoët & le Fort de la Riviere Saint Jean furent envahis sans résistance. Les Habitans du Port Royal, qui virent l'orage

prêt à
ter a
liere
Com
en em
la cin
tout c
Jus
encore
çois:
Rivier
ayant
venoit
veceux
& se re
Roy,
été por
Ribou
appare
presque
La ver
état de
en forte
cinq Fr
son, 8
déjà no
du moi
les Iroq
Après
tant la
faire sêc
s'étant u
son Offi
qui le
dépouill
estimé d

NERALE
neur General. A
erable, que cet
s ceux, que le
culieres condui-
ne cessassent de
oit de négliger
elles Provinces;
sirent rien, &
i continuoient
bonne à rien.
n approchoient
pouvoient, &
ët, ils avoient
equi, un bon
nom de Pem-
els ce Terrain
mauvais, &
qu'ils avoient
oisins. Ils cru-
craindre, il
les Iroquois,
er pour entrer
Ceux-ci trop
ems aux An-
contraints de

t de Pemkuit
, & il ne se
stacle. M. de
ouvernement
point encore
it soutenuë,
de la France;
de la Riviere
sistance. Les
rent l'orage

DE LA N. FRANCE. LIV. X. 275
prêt à fondre sur eux, prirent le parti de trai-
ter avec les Anglois, sans que M. de la Vail-
liere, qui les commandoit sur une simple
Commission du Comte de Frontenac, pût les
en empêcher: Ainsi les Anglois devinrent pour
la cinquième fois Maîtres de l'Acadie, & de
tout ce qui la sépare de la Nouvelle Angleterre.

Jusques-là les Iroquois ne s'étoient point
encore ouvertement déclarés contre les Fran-
çois: ils entreprirent enfin de les chasser de la
Riviere des Illinois, & le Chevalier de Tonti
ayant eu avis qu'une Armée de ces Barbares
venoit pour l'investir dans son Fort de Cre-
ve-cœur, ne crut pas devoir les y attendre,
& se retira. M. de Frontenac dans sa Lettre au
Roy, que j'ai déjà citée, dit que Tonti avoit
été poursuivi & blessé, & le P. Gabriel de la
Ribourde tué par les Iroquois. Il le crut ainsi
apparemment sur les premiers bruits, qui
presque toujours exaggerent les désavantages.
La verité est que Tonti ne se croyant pas en
état de défendre son Fort contre les Iroquois,
en sortit l'onzième de Septembre 1680. avec
cinq François, qui faisoient toute sa Garni-
son, & les deux Peres Recollers, que j'ai
déjà nommés; mais il ne fut point suivi, ou
du moins il n'y eut aucune action entre lui &
les Iroquois.

Après qu'il eut fait cinq lieues en remon-
tant la Riviere des Illinois, il s'arrêta pour
faire sécher des Pelleteries, & le P. Gabriel
s'étant un peu écarté dans le Bois, en recitant
son Office, fut rencontré par des Kicapous,
qui le tuerent, apparemment pour avoir sa
dépouille. C'étoit un saint Religieux, fort
estimé dans la Nouvelle France pour sa vertu

1680.

& sa modestie, & qui avoit plus consulté son courage que ses forces, avant que de s'engager dans une expédition, de laquelle son âge de soixante & onze ans ne devoit pas lui répondre qu'il verroit la fin. Cette disgrâce retarda de quelques jours la marche du Chevalier de Tonti, qui alla passer l'hiver dans la Baye du Lac Michigan.

M. de la Sale descend le Mississippi jusqu'à la Mer.

1682-83.

M. de la Sale n'avoit pu être informé de cette retraite, & il fut bien surpris, lorsqu'au commencement du printemps de l'année suivante étant allé au Fort de Crevecoeur, il n'y trouva personne. Il y mit une nouvelle Garnison, envoya des Ouvriers, pour travailler au second Fort, qu'il avoit tracé l'année d'auparavant, & qui fut nommé la Fort de Saint Louis, & se rendit à Michillimakinac, où le Chevalier de Tonti étoit arrivé un peu auparavant avec sa Troupe: ils en repartirent tous ensemble vers la fin d'Août, pour aller à Catarocouy, & trois mois s'étant passés à courir de côté & d'autre, pour faire de nouvelles levées de François, & amasser des provisions, la Sale prit la route des Illinois avec tout son Monde, & trouva ses deux Forts dans l'état, où il les avoit laissés.

Il descendit ensuite la Rivière des Illinois, & le deuxième de Février 1682. il se trouva sur le Mississippi. Le quatrième de Mars il prit avec toutes les cérémonies ordinaires possession du Pays des *Akansas*, & le neuvième d'Avril il reconnut l'embouchure du Fleuve, où il fit une nouvelle prise de possession dans les règles: c'est tout ce qu'on a de bien certain touchant ce Voyage. Car pour ce qui est des circonstances rapportées dans la prétendue Relation du

Chevalier de Tonti, qu'on fin, l'embouchure de deux rivières, lieux qu'on qu'on a Ce & tout Fleuve prises rien de quatrième cinquante prétendu car on sept ou des C malade qui il gence Michi partie bec qu Il s'em ce, me Major bon O en Am Il éto gemen

(a)
à travers
le Missis
sippien

plus consulté son
t que de s'enga-
quelle son âge
voit pas lui ré-
tre disgrâce re-
che du Cheva-
l'hyver dans la

tte informé de
pri, lorsqu'au
de l'année sui-
vecur, il n'y
nouvelle Gar-
pour travailler
é l'année d'au-
Fort de Saint
makinac, où le
t un peu aupa-
partirent tous
pour aller à
étant passés à
faire de nou-
asser des pro-
Illinois avec
es deux Forts
és.

e des Illinois,
il se trouva
e Mars il prit
ires possession
ième d'Avril
uve, où il fit
ans les regles:
rain touchant
es circonstan-
Relation du

Chevalier de Tonti, on jugera de la créance, 1682-83,
qu'on lui doit donner, par ce qui est dit à la
fin, que suivant les calculs de M. de la Sale,
l'embouchure du Micissipi est entre les vint-
deux & les vint-trois degrés de Latitude Sep-
tentrionale, & formé un Canal de deux
lieuës de largeur, très-profond & très-prati-
quable.

Cette importante découverte ainsi achevée, Il repasse en
& tout le cours connu d'un des plus grands France.
Fleuves du Monde assuré à la France par des
prises de possession, auxquelles on ne pouvoit
rien opposer, (a) la Salle se rembarqua l'on-
zième d'Avril; mais il ne fit certainement pas
cinquante lieuës le premier jour, comme le
prétend la Relation, que je viens de citer;
car on est fort heureux, quand on en peut faire
sept ou huit, en remontant ce Fleuve avec
des Canots. Le quinzième de May il tomba
malade, & détacha le Chevalier de Tonti, à
qui il recommanda de faire la plus grande dili-
gence, qui seroit possible, pour se rendre à
Michillimakinac; pour lui il alla passer une
partie de l'hyver à la Baye, & n'arriva à Que-
bec qu'au printemps de l'année suivante 1683.
Il s'embarqua quelques mois après pour la Fran-
ce, menant avec lui le Sieur DE LA FOREST,
Major de Cataracouy, fort honnête Homme,
bon Officier, & qui a très-bien servi le Roy
en Amerique.

Il étoit arrivé dans la Colonie bien du chan- MM. de
gement pendant l'absence de M. de la Sale, Frontenac &c

(a) Ferdinand de Soto Il y a même été jeté après
a traversé plus d'une fois sa mort; mais il n'y a fait
le Micissipi, que son Fil aucun Etablissement.
tozien nomme Chicagua.

1682-83.
du Chesneau
sontrappelés.

& les esprits n'y étoient pas aussi bien disposés en sa faveur, que lorsqu'il avoit commencé les découvertes. La mesintelligence entre le Gouverneur Général & l'Intendant étoit allée à un point, qu'il n'étoit plus possible qu'ils demeurassent ensemble. Il est certain que la Cour donna le plus grand tort au Comte de Frontenac; mais M. Duchesneau, tout homme de bien qu'il étoit, n'avoit pas eu la complaisance de souffrir les manieres hautes, & l'humeur dominante du Général, quoique le le Ministre & le Roy même ne lui eussent rien tant recommandé: ainsi, faute de patience, pour laisser le Comte de Frontenac dans son tort, il le partagea quelquefois avec lui, & Sa Majesté crut devoir les rappeler tous les deux.

Leurs Succes-
seurs; & les
instructions
qu'on leur
donne.

M. LE FEVRE DE LA BARRE fut nommé Gouverneur Général, & M. DE MEULES, Intendant; les Provisions de l'un & de l'autre sont du mois de May 1682. Le Roy dans les instructions, qu'il y joignit, y recommandoit surtout au premier d'entretenir une parfaite correspondance avec le Comte de BLENAC, Gouverneur Général des Isles de l'Amerique, parce que l'on étoit alors persuadé que ces deux Colonies pouvoient tirer de grands avantages du commerce réciproque de leurs Denrées. Sa Majesté insistoit beaucoup dans les instructions, qu'elle donna à M. de Meules, sur ce qu'elle avoit si souvent, & si inutilement ordonné à son Prédecesseur, d'apporter tous ses soins pour bien vivre avec le Gouverneur Général; ajoûtant que s'il voyoit faire à M. de la Barre dans l'exercice de sa Charge des choses manifestement contraires au bien du Service,

il se co
de lui
de le
mais
qui se
de l'E

La
années
depuis
capabl
heurs
nuer d
censem
1679,
mille
prendre
avoit t
que les
ment l
nu ave
nous d
pris leu
& ils
ou à n

Plus
attirer
Depuis
sous l
DONG
eu une
Iroquo
que ne
la Com
merce
le quar
des aut

NERALE
suffi-
voit
gence
étant
allée
possible
qu'ils
certain
que la
au Comte
de
au, tout
hom-
pas eu
la com-
res hautes,
&
l, quoique
le
ne lui
eussent
faute de
pa-
de Frontenac
quelques-
fois avec
les rappeler

fut nommé
MEULES, In-
& de l'autre
Roy dans les
commandoit
une parfaite
de BLENAC,
Amérique,
que ces deux
s'avantages
Dénrées. Sa
es instruc-
les, sur ce
lement or-
er tous ses
gneur Gé-
à M. de la
es choses
Service,

DE LA N. FRANCE. LIV. X. 279
il se contenta de lui faire ses représentations,
de lui marquer les ordres, qu'il avoit reçus,
de le laisser agir après cela, sans le troubler;
mais de rendre compte au Conseil de tout ce
qui se passeroit de préjudiciable aux intérêts
de l'Etat.

1682-83.

La Nouvelle France étoit depuis plusieurs années dans une grande confusion, & se voyoit depuis quelque tems menacée d'une guerre, capable de la replonger dans ses premiers malheurs: d'ailleurs ses forces sembloient diminuer de jour en jour; car dans le dernier recensement, qui avoit été fait de la Colonie en 1679, elle ne se trouva composée que de huit mille cinq cent quinze Personnes, sans y comprendre le Gouverneur de l'Acadie, où il y avoit très-peu de Monde. Nous avons déjà vu que les Iroquois ne gardoient pas fort exactement les articles de paix, dont on étoit convenu avec eux; mais ces Barbares ne vouloient nous déclarer la guerre, qu'après avoir bien pris leurs mesures pour la faire avec avantage, & ils s'appliquerent surtout à nous enlever, ou à nous rendre inutiles tous nos Alliés.

Origine de
la guerre des
Iroquois.

Plusieurs choses avoient contribué à nous attirer de nouveau cette Nation sur les bras. Depuis que la Nouvelle York étoit rentrée sous l'obéissance des Anglois, le Colonel DONGAN, qui en étoit Gouverneur, avoit eu une grande attention à faire donner aux Iroquois les Marchandises à meilleur marché, que ne pouvoient faire les François, parce que la Compagnie, qui faisoit alors tout le Commerce des Pelleteries, prenoit par préférence le quart de Castors, le dixieme des Cuirs, & des autres Fourures, & achetoit tout le reste

1682-83.

à un prix assez modique. Outre cela il étoit survenu quelques affaires assez fâcheuses, qui avoient aigri les esprits : deux François ayant été tués par des Sauvages vers le Lac Supérieur, le sieur DU LUTH, entre les mains de qui tombèrent les Assassins, les fit passer par les armes. D'autre part on avoit laissé impunies plusieurs insultes, qu'on avoit reçues de ces Barbares, & cette tolérance, qui nous avoit attiré leur mépris, fit passer l'action du sieur du Luth pour une violence ; comme si les François, à force de souffrir des affronts, avoient perdu le droit de s'en venger.

Enfin un accident imprévu fit connoître toute la mauvaise disposition des Iroquois à notre égard. Au mois de Septembre 1681. un Capitaine Tsonnonthouan fut tué à Michilimaxinac par un Illinois, avec qui il avoit eu quelque démêlé particulier. Dans ces rencontres, ce n'est, ni sur le Meurtrier, ni sur sa Nation, que tombe le premier ressentiment de ceux, qui ont été offensés, mais sur les Maîtres du lieu, où l'offense a été faite : ainsi c'étoit aux *Kiskacons*, Nation Outaouaise, chez qui le Tsonnonthouan avoit été tué, à faire satisfaction aux Iroquois, & dès le premier avis, qu'avoit eu le Comte de Frontenac de ce qui venoit d'arriver, il avoit dépêché aux Cantons un Homme de confiance, pour leur persuader de suspendre toute hostilité, jusqu'à ce qu'il eut le tems de leur faire rendre justice par les *Kiskacons*.

Il les invita en même tems à lui envoyer à Catarocouy, où il se rendroit en personne, des Députés, avec qui il pût traiter de cette affaire, & de tous les autres sujets de plainte,

Propositions
Insolentes de
ces Barbares à
M. de Fronte-
nac.

qu'on
de jo
gué,
vage
trée
ajout
le C
une
que l
mépr
Cant

En
qui l
droit
mier
ne se
en se
il ne
ne po
séanc
de g
qu'il
& qu
avoie
de la
faire
plus

Cel
possib
gereu
les pr
& ceu
nés au
d'une

(4) O
de la R

NERALE
autre cela il étoit
z fâcheuses, qui
François ayant
s le Lac Supé-
re les mains de
fit passer par les
laissé impunies
reçues de ces
qui nous avoit
action du sieur
comme si les
des affronts,
venger.

fit connoître
les Iroquois à
bre 1681. un
ué à Michil-
qui il avoit
Dans ces ren-
trier, ni sur
ressentiment
mais sur les
é faite : ainsi
Outaouaise,
été tué, à
dès le pre-
Frontenac
oit dépêché
ance, pour
hostilité,
faire ren-

envoyer à
personne,
r de cette
e plainte,

qu'on pouvoit avoir de part & d'autre. Peu
de jours après il reçut une Lettre d'Onnonta-
gué, par laquelle on lui mandoit que ces Sau-
vages exigeoient qu'il s'avançât jusqu'à l'en-
trée de la Riviere de *Chouguen* (a), & on lui
ajoutoit qu'on ne doutoit point que ce ne fût
le Colonel Dongan, qui leur avoit inspiré
une prétention si arrogante, dans la pensée
que le Gouverneur Général la rejetant avec
mépris, romproit toute négociation avec les
Cantons Iroquois.

1682-83.

En effet M. de Frontenac répondit à celui, Réponse de
qui lui avoit écrit la Lettre, qu'il ne se résou- ce Général.
droit jamais à faire une telle démarche; pre-
mierement, parce que cette condescendance
ne seroit qu'accroître l'insolence des Iroquois :
en second lieu, parce que, quand bien même
il ne seroit pas contre sa dignité de la faire, il
ne pouvoit entreprendre ce voyage avec bien-
séance, & avec sûreté pour sa personne, sans
de grandes dépenses : troisièmement, parce
qu'il n'avoit point encore vu les Kiskacons,
& qu'il ne sçavoit pas quelle résolution ils
avoient prise. Il finissoient en priant l'Auteur
de la Lettre de mettre tout en œuvre pour
faire prendre aux Onnontagués des sentimens
plus raisonnables & plus respectueux.

Celui-ci, non-seulement ne crut pas la chose
possible; mais il jugea même qu'il étoit dan-
gereux de la tenter, & manda au Général que
les principaux Chefs de la Nation Iroquoise,
& ceux-mêmes, qui étoient les plus affection-
nés aux François, persistoient dans la demande
d'une entrevüe avec lui à l'entrée de la Riviere

(a) C'est le nom propre | gué, laquelle se décharge
de la Riviere d'Onnonta- | dans le Lac Ontario.

de Chouguen ; & que s'il la refusoit, il y avoit tout lieu de craindre que ces Sauvages ne se portassent à quelque extrémité, qu'on se repentiroit de n'avoir pas prévenu. Dans le même tems, que cette seconde Lettre fut renduë au Comte de Frontenac, on l'avertit seurement de n'aller point à Chouguen, sans être bien accompagné, & que les Iroquois, contre leur coûtume, avoient parlé de lui fort insollement.

Le parti, qu'il prend.

De quelque part, que vînt cet avis, M. de Frontenac eut grand soin de le répandre ; mais ce qui parut le déterminer enfin à ne point faire le voyage de Chouguen, c'est qu'il s'étoit mis dans la tête qu'au fond les Iroquois l'estimoient, & ne vouloient point lui faire la guerre. Il prit donc le parti de ne rien rabattre de cette hauteur, avec laquelle, à l'exemple de M. de Courcelle, il avoit toujours traité les Sauvages. Il déclara publiquement qu'il prenoit sous sa protection les Outaouais, & tous ses anciens Alliés, & il permit aux Kiskacons de construire de nouveaux Forts, pour s'y défendre, si on venoit les attaquer.

Il fit plus ; quelques Iroquois, gagnés par le P. Jean de LAMBERVILLE, leur Missionnaire, s'étant relâchés jusqu'à consentir qu'on traitât à Catarocouy, il répondit qu'il n'iroit pas plus loin que Montreal & que si les Iroquois vouloient lui parler, il les y attendroit jusqu'au mois de Juin ; mais que ce terme expiré, il retourneroit à Quebec. Cette réponse irrita les Iroquois, & ils déclarèrent de leur côté, qu'ils ne vouloient plus traiter avec le Gouverneur Général, qu'à Chouguen. Surquoi M. du Chesneau écrivit de Quebec à

M. de
de Ju
celui d
qu'on a
doient
qu'il a
aucun f
Il aj
cette d
sans ex
une Ba
tin, & c
d'appel
Répond
point ce
foudre à
lente, d
res prop
trop fla
cher ch
à les éco
pouvû
mais qu
cessaires
voient t
casion,
avoit ne
être ces
pour se
nemi, c
les host
Peu d
fite des C
de la F
amenoit
des cinq

NÉRALÉ
refusait, il y avoit
es Sauvages ne se
ité, qu'on se re-
évenué. Dans le
de Lettre fut ren-
on l'avertit se-
ouguen, sans être
Iroquois, contre
de lui fort inso-

et avis, M. de
e le répandre;
iner enfin à ne
guen, c'est qu'il
nd les Iroquois
oint lui faire la
ne rien rabattre
e, à l'exemple
toujours traité
ment qu'il pre-
ouais, & tous
aux Kiskacons
, pour s'y dé-

, gagnés par
leur Mission-
nsentir qu'on
lit qu'il n'i-
& que si les
l les y atten-
s que ce ter-
ebec. Cette
déclarerent
plus traiter
Chouguen.
de Québec à

DE LA N. FRANCE. LIV. X. 283
M. de Frontenac, qui étoit encore au mois
de Juillet à Montreal, que son sentiment &
celui de plusieurs Personnes d'expérience étoit
qu'on accordât aux Iroquois ce qu'ils deman-
doient, d'autant plus que, suivant les avis,
qu'il avoit de France, on n'en devoit espérer
aucun secours.

Il ajoûtoit qu'il y avoit un moyen de faire
cette démarche, sans déroger à sa Dignité, &
sans exposer sa Personne; à sçavoir, de monter
une Barque, laquelle seroit suivie d'un Brigant-
in, & que quand il seroit à la vûe de Chouguen,
d'appeller les Députés Iroquois à son bord. La
Réponse du Général fut qu'il ne désaprouvoit
point cet expédient; mais qu'il ne pouvoit se ré-
soudre à s'en servir, & qu'après la maniere inso-
lente, dont les Barbares avoient reçu les dernie-
res propositions, qu'il leur avoit faites, ce seroit
trop flatter leur fierté, que de les aller cher-
cher chez eux: qu'il étoit toujours disposé
à les écouter, quand il auroit vû les Kiskacons,
pourvû qu'ils se rangeassent à leur devoir;
mais qu'il étoit bon de faire les préparatifs né-
cessaires pour soutenir la guerre, & qu'ils de-
voient tous deux agir de concert en cette oc-
casion, quoiqu'ils eussent nouvelle qu'on leur
avoit nommé des Successeurs, parce que peut-
être ces Messieurs n'arriveroient pas à tems
pour se mettre en état de faire tête à un En-
nemi, qui étoit toujours prêt à commencer
les hostilités.

Peu de tems après le Général faisant la vi-
site des Côtes de Montreal, rencontra le Sieur
de la Forêt, Major de Catarocouy, qui lui
amenoit cinq Iroquois. C'étoit des Députés
des cinq Cantons, qui avoient ordre d'assurer

1682-83.

Expedient;
que lui sugge-
re l'Intendant,
& pour quoi il
le refuse.

Députés Iro-
quois à Mont-
real.

1682-83.

leur Pere Ononchio qu'ils étoient dans la disposition de bien vivre avec lui , & avec ses Alliés. Le Chef de cette Députation étoit un Capitaine Onnontagué, nommé TEGANISSORENS, fort affectionné à la Nation Françoisse, lequel s'étoit donné de grands mouvemens pour calmer les esprits de sa Nation, & croyoit y avoir réussi.

M. de Frontenac lui donna audience l'onzième de Septembre, & le lendemain lui répondit, qu'il ne tiendrait jamais à lui que la bonne intelligence ne se rétablît entre les deux Nations; mais comme les Illinois étoient exceptés de la paix, que les Cantons vouloient bien maintenir avec nos Alliés, & que Teganissorens avoit déclaré qu'on se préparoit à leur faire vivement la guerre, le Général fit à ce Député de fort beaux présens pour l'engager à détourner ce coup. Il le promit; mais nous verrons bientôt qu'il n'avoit pas le secret de sa Nation, & qu'elle se servoit de lui pour cacher ses véritables desseins.

Députés des
autres Na-
tions.

A peine étoit-il parti de Montreal, que d'autres Députés arrivèrent de la part des Kiskacons, des Hurons de Michillimakinac, & des Miamis; & le Comte de Frontenac n'oublia rien pour persuader aux premiers de satisfaire les Tsonnonthouans au sujet du meurtre, dont j'ai parlé. Ils répondirent qu'ils avoient chargé les Hurons de leur présenter des Colliers de leur part, qu'ils n'étoient pas obligés à autre chose, n'étant pas les Auteurs de l'assassinat; mais que les Hurons, qui ne cherchoient qu'à broüiller, bien loin de s'acquitter de leur Commission, avoient encore aigri les Iroquois contre eux. Le Général eut beau in-

siste
che
obte
fend
Le
sieur
bec
ratio
mot
Fran
cont
bien
la C
à s'a
Fron
cesser
fet q
Fran
venir
quel
lieu
exam
geur.
De
même
prude
entre
Colon
qu'ell
que le
river
voulu
conve
compr
gieux
compr

GÉNÉRALE
étoient dans la dis-
cussion, & avec ses
réputation étoit un
nommé TEGANISSO-
Nation François,
s mouvemens pour
tion, & croyoit y

na audience l'on-
d lendemain lui ré-
mais à lui que la
blât entre les deux
linois étoient ex-
antons vouloient
és, & que Tega-
n se préparoit à
le Général fit
éfens pour l'en-
le promit; mais
voit pas le secret
voit de lui pour

Montreal, que
la part des Kis-
limaxinac, &
ontenac n'ou-
miers de satis-
et du meurtre,
qu'ils avoient
enter des Col-
nt pas obligés
teurs de l'af-
qui ne cher-
de s'acquitter
ncore aigri les
eut beau in-

DE LA N. FRANCE. LIV. X. 285
sister pour les engager à quelque autre démar-
che pour le bien de la paix, tout ce qu'il put
obtenir, ce fut qu'ils demeureroient sur la dé-
fensive.

Les choses étoient en ces termes, lorsque Mes-
sieurs de la Barre & de Meulles arrivèrent à Que-
bec; on venoit même d'apprendre que la Dépu-
tation de Teganissorens n'avoit point eu d'autres
motif de la part des Cantons, que d'amuser les
François, & que la guerre étoit commencée
contre les Illinois. Ainsi on s'attendoit à voir
bientôt les Iroquois en armes au milieu de
la Colonie. D'autre part on ne fut pas lontems
à s'appercevoir que les Créatures du Comte de
Frontenac ne trouveroient pas dans son Suc-
cesseur la même protection, & il parut en ef-
fet que M. de la Barre, ou étoit arrivé de
France déjà prévenu, ou se laissa d'abord pré-
venir contre le Sieur de la Sale, au sujet du-
quel il se déclara trop tôt, pour ne pas donner
lieu de juger qu'il le faisoit, sans avoir bien
examiné par lui-même la conduite de ce Voya-
geur.

Dès le quatorzième de Novembre de cette
même année, il écrivit au Ministre que l'im-
prudence de la Sale avoit allumé la guerre
entre les François & les Iroquois, & que la
Colonie pourroit bien être attaquée, avant
qu'elle fût en état de se défendre. Il ajoûtoit
que le P. Zenobe, Recollet, qui venoit d'ar-
river à Quebec pour passer en France, n'avoit
voulu lui rien communiquer des nouvelles dé-
couvertes; mais qu'il ne croioit pas qu'on pût
compter beaucoup sur tout ce que ce Reli-
gieux en diroit, ni regarder ces découvertes
comme fort importantes; enfin que la Sale pa-

1682-83.

Arrivée de
MM. de la
Barre & de
Meulles.

M. de la Bar-
re écrit à la
Cour contre
M. de la Sale.

Dans une autre Lettre, dattée du trentième d'Avril de l'année suivante, il dit qu'il est enfin convaincu de la fausseté de tout ce qu'on avoit publié des découvertes, dont la Sale avoit fait part au Ministre par un Pere Recollet; que ce Voyageur étoit actuellement avec une vingtaine de Vagabons, François & Sauvages, dans le fond de la Baye, où il tranchoit du Souverain, pilloit & rançonnoit ceux de sa Nation, exposoit les Peuples aux incursions des Iroquois, & couvroit toutes ces violences du prétexte de la permission, qu'il avoit de Sa Majesté, de faire seul le commerce dans les Pays, qu'il pourroit découvrir; en quoi il étoit d'autant moins fondé, que la Baye & ses environs étoient connus & fréquentés par les François lontems avant qu'il arrivât en Amérique. Enfin que le terme de son Privilège expiroit au douzième du mois de May prochain, après quoi il faudroit bien qu'il se rendît à Quebec, où ses Créanciers, à qui il étoit redevable de plus de trente mille écus, l'attendoient avec impatience.

Tel est le sort de ces Hommes, qu'un mélange de grands défauts, & de grandes vertus tire de la sphère commune. Leurs passions leur font commettre des fautes; & s'ils font ce que d'autres ne pourroient faire, leurs Entreprises ne sont pas du goût de tout le monde; leurs succès excitent la jalousie de ceux, qui demeurent dans l'obscurité; ils font du bien aux uns, & du mal aux autres; ceux-ci se vengent en les décrivant sans modération; ceux-là exagèrent leur mérite. De-là les portraits si différens, qu'on en fait, & dont aucun n'est

ressen
 mang
 que l
 calom
 le Pu
 Enner
 plus
 lirent

Pan
 un Tr
 veur,
 Lettre
 présen
 sions,
 condu
 crût to
 reproch
 ses tal
 donna
 duite p
 qu'il ne
 verron

Cep
 pris en
 qu'il co
 voit da
 cates:
 Assemb
 l'Inten
 cipaux
 bres du
 risdicte
 naire, &
 de lui d
 du mal
 porter.

GENERALE
vais desseins.

dattée du trentième
, il dit qu'il est en-
né de tout ce qu'on
tes, dont la Sale
par un Pere Recol-
actuellement avec
, François & Sau-
Baye, où il tran-
& rançonnoit ceux
Peuples aux incur-
oit toutes ces vio-
lence, qu'il avoit
e commerce dans
ouvrir; en quoi il
que la Baye & ses
équentés par les
arrivât en Amé-
on Privilège ex-
May prochain,
u'il se rendit à
qui il étoit re-
écus, l'atten-

es, qu'un mé-
grandes vertus
rs passions leur
ils font ce que
urs Entreprises
monde; leurs
eux, qui de-
t du bien aux
ci se vengent
; ceux-là ex-
portraits si dif-
aucun n'est

DE LA N. FRANCE. LIV. X. 287
ressemblant; mais comme la haine & la dé-
mangeaison de médire vont toujours plus loin,
que la reconnoissance & l'amitié, & que la
calomnie trouve plus aisément croyance dans
le Public, que les éloges & les louanges; les
Ennemis du Sieur de la Sale défigurèrent bien
plus son portrait, que ses Amis ne l'embel-
lirent.

Par bonheur pour lui sa Cause fut portée à
un Tribunal, où l'on étoit prévenu en sa fa-
veur, & comme il suivit de près à la Cour les
Lettres, qu'on y avoit écrites contre lui, sa
présence effaça au moins une partie des impres-
sions, qu'on y avoit voulu donner contre sa
conduite. Ce n'est pas que M. de Seignelay le
crût tout-à-fait exempt des défauts, qu'on lui
reprochoit; mais jugeant par lui-même de
ses talens, il crut devoir les employer. Il lui
donna néanmoins de bons avis sur sa con-
duite passée, & le malheur de la Sale vint de
qu'il ne sçut pas en profiter, ainsi que nous le
verrons dans la suite.

Cependant M. de la Barre n'eut pas plutôt
pris en main les rênes du Gouvernement, qu'il comprit que la Nouvelle France se trou-
voit dans des conjonctures infiniment déli-
cates: c'est ce qui l'obligea de convoquer une
Assemblée, à laquelle il invita non-seulement
l'Intendant & l'Evêque; mais encore les prin-
cipaux Officiers des Troupes, plusieurs Mem-
bres du Conseil Supérieur, les Chefs des Ju-
risdictions Subalternes, le Supérieur du Sémi-
naire, & celui des Missions; & il les pria tous
de lui dire leurs avis sur les causes & la nature
du mal, & sur les remèdes, qu'on y devoit ap-
porter.

1682-83.

Effet, que
produisent ses
Lettres.

Assemblée
des Notables
de la Colonie.

1682-83.

Elle instruit
le nouveau
Gouverneur
de la situation
des affaires.

On fit d'abord observer au Général que le but des Iroquois étoit d'attirer à eux tout le commerce du Canada, pour le transporter aux Anglois & aux Hollandois de la Nouvelle York, par conséquent qu'il falloit regarder ces deux Nations comme nos premiers Ennemis, & qu'en effet depuis longtemps elles ne cessoient point d'exciter sous main les Canons à rompre avec nous : que ces Barbares, pour n'avoir point à faire à très forte partie, cherchoient à nous amuser, tandis qu'ils travailloient à nous débaucher nos Alliés, ou à détruire, les uns après les autres, tous ceux, qu'ils ne pouvoient détacher de nos intérêts : qu'ils avoient commencé par les Illinois, qu'il nous étoit d'une très-grande importance d'empêcher que ces Sauvages ne fussent tombés sous leurs efforts ; mais que ce n'étoit pas une chose aisée ; que la Colonie pouvoit mettre au plus mille Hommes sous les armes, & que pour cela même il faudroit faire cesser une partie des travaux de la Campagne.

On lui représenta ensuite, qu'avant que de prendre ouvertement les armes, il falloit avoir des Magasins bien fournis de vivres & de munitions, le plus près qu'il se pourroit de l'Ennemi : par la raison, que ne s'agissant pas seulement d'effrayer les Iroquois, comme on s'étoit contenté de faire du tems de M. de Tracy, mais de les réduire au point, qu'ils ne fussent plus en état de nous inquiéter, on seroit obligé de rester longtemps dans leur Pays, ou aux environs : que le Fort de Catarocouy étoit d'une grande commodité pour ce dessein, puisque de ce Poste on pouvoit en deux fois vingt-quatre heures tomber sur le Canton de Tsonnonthouan,

DE
Tsonnon
qu'on
quatre
les vi
Homme
aux ri
loit d'
que de
il fallo
Soldats
nison c
Galette
tandis
qu'il co
d'envoy
Engagé
seance d
Magasin
que pou
il étoit
la guerr
pour la
que le d
coit à no
lieu que
Troupes
penseroi
attaquer
à nous pr
dont ils
ils se cro
nous voy
ment.
M. de l
Délibérati
son aprou
Tom

au Général que le
rer à eux tout le
ur le transporter
is de la Nouvelle
falloit regarder
premiers Enne-
ontems elles ne
main les Can-
é ces Barbares,
on forte partie,
ndis qu'ils tra-
os Alliés, ou à
res, tous ceux,
le nos intérêts:
s Illinois, qu'il
portance d'em-
ombassent sous
t pas une chose
mettre au plus
, & que pour
fler une partie

qu'avant que
es, il falloit
is de vivres &
se pourroit de
s'agissant pas
, comme on
ns de M. de
point, qu'ils
inquieter, on
ns leur Pays,
e Catarocouy
ur ce dessein,
n deux fois
e Canton de
nonthouan,

Tsonnonthouan, le plus éloigné de tous :
qu'on ne pouvoit se passer d'avoir trois ou
quatre Barques sur le Lac Ontario, pour porter
les vivres, les munitions, & une partie des
Hommes, où il seroit nécessaire : que c'étoit
aux rivages des Tsonnonthouans, qu'il fal-
loit d'abord porter la guerre ; mais qu'avant
que de s'engager dans une pareille Entreprise,
il falloit demander au Roy deux ou trois cent
Soldats, dont une partie seroit mise en gar-
nison dans les Forts de Catarocouy, & de la
Galette, pour garder la tête de la Colonie,
tandis que toutes les forces seroient dehors :
qu'il convenoit de supplier aussi Sa Majesté
d'envoyer dans le Pays mille, ou quinze cent
Engagés pour cultiver les Terres dans l'ab-
sence des Habitans, & des fonds pour les
Magasins, & la construction des Barques :
que pour engager le Roy à faire cette dépense,
il étoit besoin de l'instruire de la nécessité de
la guerre, & de l'insuffisance de la Colonie
pour la soutenir, & de lui représenter surtout
que le défaut des secours de France commen-
çoit à nous attirer le mépris des Sauvages ; au
lieu que, si ces Peuples voyoient arriver des
Troupes Françoises, les Iroquois peut-être y
penseroient à deux fois, avant que de nous
attaquer, & nos Alliés ne balanceroient pas
à nous prêter main forte contre une Nation,
dont ils redoutoient la puissance ; mais dont
ils se croiroient assurés de triompher, s'ils
nous voyoient en état de les secourir puissam-
ment.

M. de la Barre fit dresser un Acte de cette Le Roy en-
Délibération, & l'envoya en Cour. Elle y fut voie des Trou-
fort approuvée, & le Roy donna ses ordres. pes en Canada.

1682-83.

pour faire embarquer au plutôt deux-cent Soldats. Sa Majesté écrivit au Gouverneur Général, & dans sa Lettre, qui est datée du cinquième d'Août 1673. elle lui donna avis que le Colonel Dongan, Gouverneur de la Nouvelle York, devoit avoir reçu un Commandement très-exprès du Roy de la Grande Bretagne d'entretenir une bonne correspondance avec les François, & qu'elle ne doutoit point qu'il ne s'y conformât. Dongan reçut véritablement cet ordre; mais nous verrons bientôt qu'il ne fit semblant d'y déferer, que pour mieux tromper les François, & qu'il fut le principal Moteur de la sanglante guerre, que nous firent les Iroquois pendant près de trente ans. Le Roy par la même Lettre, dont je viens de parler, recommandoit à M. de la Barre d'empêcher, autant qu'il lui seroit possible, les Anglois de s'établir dans la Baye d'Hudson, dont nous avions pris possession plusieurs années auparavant, & dont il est nécessaire de mettre en peu de mots les Lecteurs en état de se former au moins une légère notice.

Description
de la Baye
d'Hudson.

Après qu'on a doublé la pointe Septentrionale de l'Île de Terre-neuve en faisant le Nord-Ouest, & côtoyant toujours la Terre de Labrador, on s'élève jusques vers les soixante-trois degrés de Latitude-Nord, & l'on trouve un Détroit, qui porte le nom de *Hudson*. Ce Détroit court Est & Ouest, en prenant du Nord-Ouest, & sa sortie est par les soixante-quatre degrés. En cet endroit la Mer forme une Baye de trois-cent lieues, ou environ de profondeur, & c'est ce qu'on appelle la Baye d'Hudson. Sa largeur est inégale; car en allant du Nord au Sud elle diminue toujours depuis

60

Bliz

Mépris

isolat

non

Mergen

R

terre de

100

le 25. ai

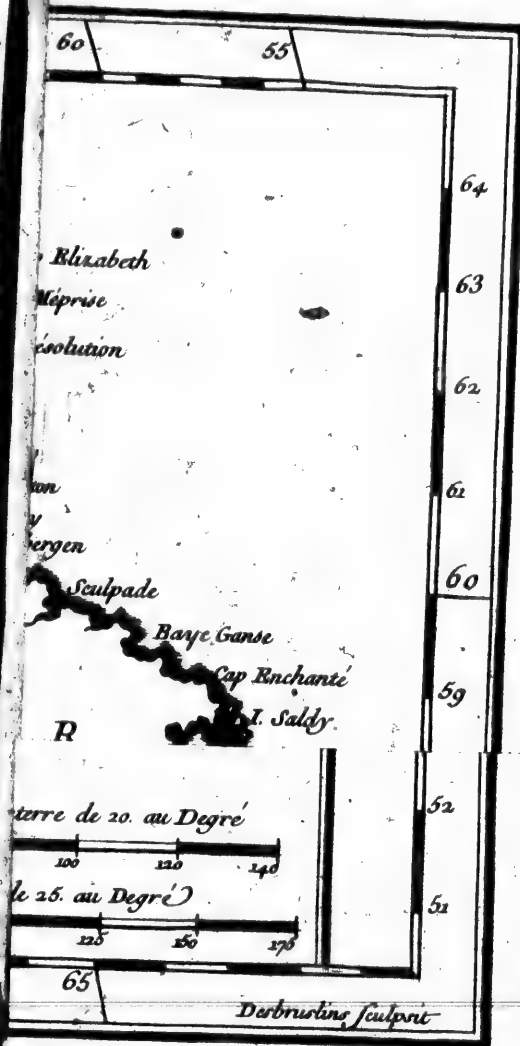
12

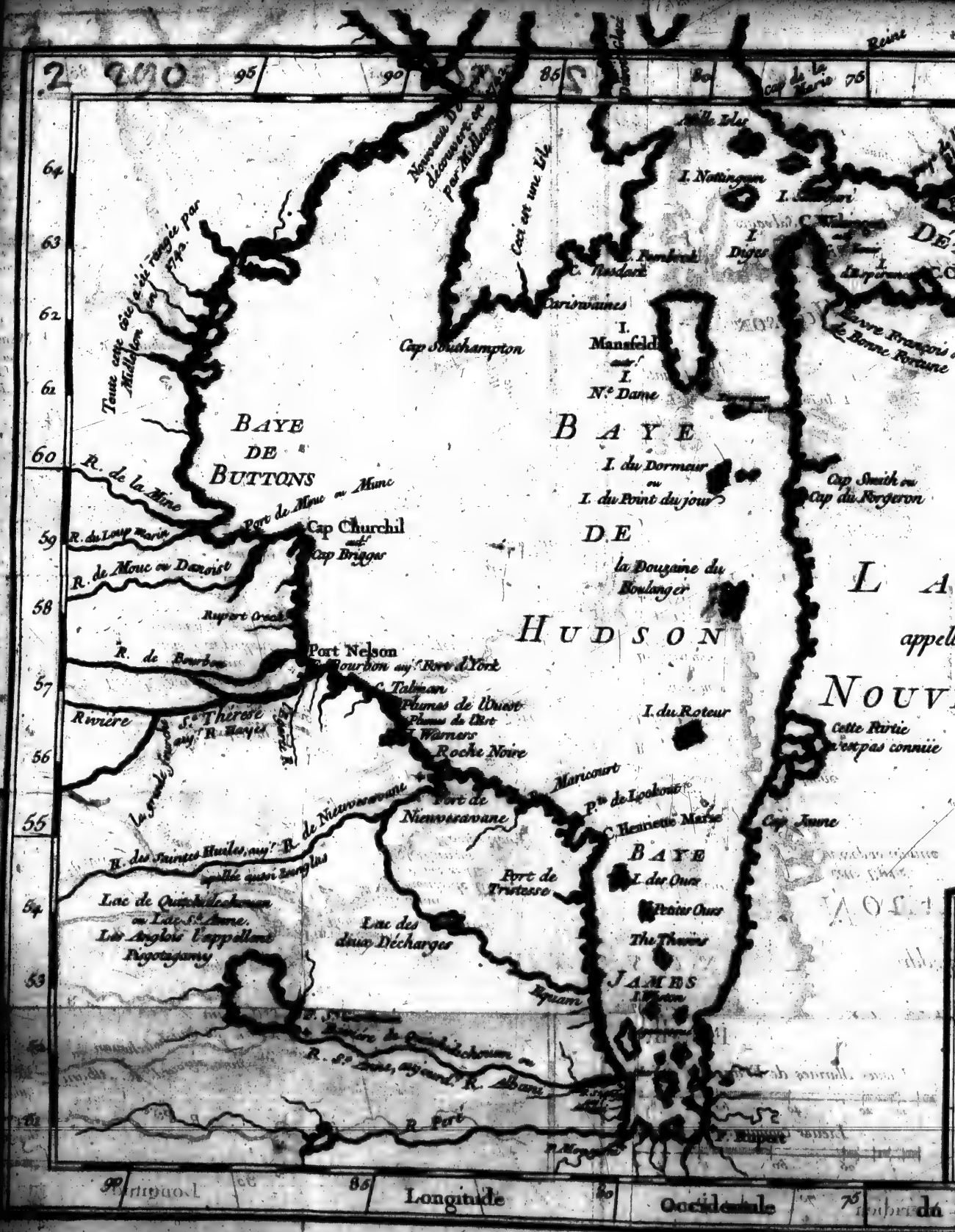
65

GENERAL

ûtôt deux-cent Soixante
Gouverneur Général
est dattée du cin-
lui donna avis que
verneur de la Nou-
çu un Commande-
de la Grande Bre-
ne correspondance
ne dutoit point
angan reçut verita-
ous verrons bientôt
rer, que pour mieux
il fut le principal
re, que nous firent
trente ans. Le Roy
je viens de parler,
Barre d'empêcher,
e, les Anglois de
udson, dont nous
ars années aupara-
e de mettre en peu
t de se former au

ointe Septentrion-
ave en faisant le
toujours la Terre
ques vers les soi-
de-Nord, & l'on
e le nom de Hud-
Ouest, en prenant
est par les soixan-
roit la Mer forme
, ou environ de
n appellé la Baye
rale; car en allant
é toujours depuis







52
deux c
mité
un dé
Rie
elle e
jette le
cultes
qui s'é
coupés
stériles
les nei
mais re
libre,
jusqu'à
tre-t'on
leur éne
de très
y pense
allez fo
pécher
d'un si
qu'aussi
découvr
Il n'y
que de s
carter le
dont il f
entrepre
dès qu'o
profiter
survient
assiégé p
si on s'en
formés d
décharge
au milie

deux-cent lieues ju'qu'à trente cinq. Son extrémité Méridionale est par les cinquante & un degrés.

1682-83.

Rien n'est plus affreux que le Pays, dont elle est environnée; de quelque côté, qu'on jette les yeux, on n'aperçoit que des Terres incultes & sauvages, & des Rochers escarpés, qui s'élèvent jusqu'aux Nuës, qui sont entrecoupés de Ravines profondes & de Vallées stériles, où le Soleil ne pénètre point, & que les neiges & les glaçons, qui ne fondent jamais rendent inabordables. La Mer n'y est bien libre, que depuis le commencement de Juillet jusqu'à la fin de Septembre; encore y rencontre-t'on quelquefois alors des glaces d'une grosseur énorme, qui jettent les Navigateurs dans de très-grands embarras; car dans le tems qu'on y pense le moins, une Marée, ou un Courant allez fort peut entraîner le Navire, & l'empêcher de gouverner, l'investir tout-à-coup d'un si grand nombre de ces écueils flottans, qu'aussi loin que puisse porter la vûe, on ne découvre que des glaces.

Il n'y a pas d'autre moyen de s'en garantir, ^{Observations} que de se grapiner sur les plus grosses, & d'é- ^{sur les glaces} ^{de ces Mers.} carter les autres avec de longs bâtons ferrés, dont il faut avoir soin de se munir, quand on entreprend cette périlleuse Navigation. Mais dès qu'on s'est ouvert un passage, il en faut profiter au plutôt, car, si malheureusement il survient une Tempête, tandis qu'on est ainsi assiégé par les glaçons, c'est un grand hasard, si on s'en tire. Ces glaçons sont ordinairement formés de l'eau de plusieurs Torrens, qui se déchargent dans la Baye: la chaleur du Soleil, au milieu même des ardeurs de la Canicule,

ne sçauroit les fondre, & ne peut tout au plus que les détacher, ce qui se fait avec un bruit affreux, en entraînant quantité de terres, & quelquefois d'assez gros Rochers. Comme on entend assez souvent dans cette Baye des bourdonnemens, qui pourroient inquiéter les Navigateurs, il est bon qu'ils sçachent, qu'outre ce qu'y contribuent les Torrens, qui du haut des Rochers se précipitent dans la Mer, leur principale cause est une espece de bouillonnement, que forment les Isles, & les Bancs de glace, dont tous les bords de la Baye sont semés: & voici comment on conçoit que cela peut arriver.

Le Flot, qui vient de l'Océan avec impétuosité pour entrer dans la Baye, est arrêté par les glaces: cette résistance lui fait changer sa direction, & cela produit des remous de Mer, qui se croisent, ce qui joint au nitre, dont ces Mers sont remplies, produit une fermentation, qui fait bouillonner la surface des Eaux. Je dis que ces Mers sont remplies de nitre, & cela ne peut être autrement, vu la quantité de neiges fondues & de glaces, qu'elles reçoivent. D'ailleurs on a remarqué que les plaques de plomb, dont on couvre la lumiere des canons, se trouvent tous les matins couvertes de nitre, & que quand quelqu'un s'est fait saigner sur les Vaisseaux, ou dans les Forts, l'ouverture de la veine en est bientôt toute bordée. Or il est certain que cette abondance de nitre, jointe au changement de Climat, aux nourritures salées, auxquelles on est réduit dans ces voyages, & au peu d'exercice, qu'on y fait, cause de grandes maladies; aussi est-il rare qu'un Vaisseau n'y

per
U
mén
la c
per
nuag
trav
tant
de v
gran
figur
mien
un p
plus
plein
O
tion
teur
pend
n'y a
l'air,
qui e
a enco
penda
envir
rentes
persua
en par
dant l
par le
Mai
dont q
que plu
on ren
barqué
plus d'u

ne peut tout au plus
fait avec un bruit
tantité de terres, &
ochers. Comme on
ette Baye des bour-
t inquiéter les Na-
sachent, qu'outre
rens, qui du haut
dans la Mer, leur
ce de boïtillonne-
, & les Bancs de
la Baye sont se-
conçoit que cela

an avec impétuo-
, est arrêté par
fait changer sa
remouts de Ma-
joint au nitre,
produit une fer-
er la surface des
ont remplies de
tremement, vû la
de glaces, qu'el-
remarqué que
a couvrir la lu-
tous les matins
and quelqu'un
aux, ou dans
ne en est bien-
rain que cette
hangement de
, auxquelles
s, & au peu
de grandes
Vaisseau n'y

perde pas la moitié de son Equipage.

Un autre Phénomène, qui paroît dans l'Air, mériteroit bien qu'on s'étudiât à en découvrir la cause. Dans le tems le plus serein, on aperçoit tout à coup au milieu de la nuit des nuages d'une blancheur extraordinaire, & au travers de ces nuages une lumiere très-éclatante. Lors même qu'on ne sent pas un soufle de vent, ces nuages sont chassés avec une très-grande vitesse, & prennent toutes sortes de figures. Plus la nuit est obscure, plus la lumiere est vive: elle l'est même quelquefois à un point, qu'on peut lire à sa lueur beaucoup plus aisément, qu'à celle de la Lune dans son plein.

On dira peut-être que ce n'est qu'une réfraction des rayons du Soleil, qui par cette hauteur ne s'éloigne pas beaucoup de l'horison pendant les nuits de l'été, & qu'encore qu'il n'y ait point de vent dans la basse région de l'air, il peut y en avoir dans la supérieure, ce qui est vrai; mais ce qui me fait juger qu'il y a encore une autre cause de ce Météore, c'est que pendant l'hyver même, la Lune paroît souvent environnée d'Arc-en Ciel de couleurs différentes, & toutes très-vives. Pour moi je suis persuadé que ces effets doivent être attribués en partie à des exhalaisons nitreuses, qui pendant le jour ont été attirées, & enflammées par le Soleil.

Mais croiroit-on que sur ces glaces énormes, dont quelques-unes n'ont pas moins d'étendue, que plusieurs des Isles de la Baye d'Hudson, on rencontre des Hommes, qui s'y sont embarqués exprès? On assure pourtant qu'on y a plus d'une fois aperçu des Esquimaux; & il est

1683.

Phénomène dans l'air.

Manière de voyager sur les glaces.

certain que si en les voyant ainsi errer sur ces écueils flottans au gré des courans & des vagues, on est effrayé pour eux, ils ne le sont pas moins, & le sont peut-être avec plus de fondement pour ceux, qu'ils voyent se risquer entre ces mêmes glaces sur des Vaisseaux. Car, comme ces Barbares portent par tout avec eux leurs Canots, ils ne sont jamais embarrassés, quoiqu'il arrive, & quelque tems qu'il fasse. Si les glaces se touchent de près, il sautent sans peine de l'une à l'autre: si elles laissent libres des intervalles assez considérables, ils s'embarquent, & naviguent aussi longtems, que les glaces le leur permettent. Sont-ils près d'un glaçon, qu'ils ne peuvent éviter: ils sautent dessus, & l'écueil même, qui menaçoit de les faire périr les garantit du naufrage. Il n'en est pas de même de ceux, qui sont embarqués sur un Navire. Si leur Batiment vient à se fracasser entre deux glaces, toute leur ressource est de se sauver sur l'une, ou sur l'autre; mais la difficulté est d'y subsister, ou d'en sortir. Quoiqu'il en soit, on peut bien juger qu'une Mer, où il est si dangereux de naviguer, n'est pas encore bien connue: aussi à l'exception de quelques Isles, que les François & les Anglois ont rencontrées sur leur passage, & des endroits de la Côte, où ils ont eu des Etablissements, tout le reste n'a encore été vu que de loin.

Prétentions
des François
& des Anglois
sur la Baye
d'Hudson.

Il n'est point douteux que parmi un grand nombre de Navigateurs de différentes Nations, qui sur la fin du seizième siècle, & dans le cours du dix-septième ont entrepris de découvrir par le Nord de l'Amérique un passage à la Chine & au Japon, plusieurs n'ayant

en co
comm
certai
qui e
& au
rien
péné
posse
& de
ce Pa
qu'ell
les dr
cette
de V
nous
line
de l'
jourd
terre
posse
lorsq
pour
rémo
dans
Il est
çois
G a c
R a d
quel n
condu
Nem
Baye
de ce
que d
chez
Quic

ainsi errer sur ces
courageux & des va-
lants, ils ne le sont
être avec plus de
s'voyent se risquer
les Vaisseaux. Car,
par tout avec eux
mais embarrassés,
tems qu'il fasse,
es, il fautent sans
lles laissent libres
rables, ils s'em-
fontems, que les
ont-ils près d'un
iter? ils fautent
menaçait de les
frage. Il n'en est
sont embarqués
nt vient à se fra-
leur ressource
ur l'autre; mais
ou d'en sortir.
en juger qu'une
naviguer, n'est
l'exception de
& les Anglois
ge, & des en-
des Etablisse-
été yû que de

rmir un grand
férentes Na-
me siècle, &
nt entrepris de
que'un passa-
leurs n'ayent

en connoissance de cette grande Baye, qui
communiqua à la Mer Chrétienne; mais il est
certain que ce fut Henry HUDSON, Anglois,
qui en 1611. donna son nom, & à la Baye,
& au Détroit, par où il y entra. On ne sçait
rien de ce qu'il y fit, on ignore même s'il y
pénétra bien avant. Les prétendues prises de
possession de NELSON, de Thomas BUTTON,
& de LUXFOX, faites en divers tems de tout
ce Pays, quand elles seroient aussi constatées,
qu'elles le sont peu, n'établissent pas mieux
les droits, que cette Nation s'attribuoit sur
cette Baye au tems, dont je parle, que celles
de Verazani sous le regne de François I. ne
nous donnoit celui de revendiquer la Caro-
line, la Virginie, & les autres Provinces
de l'Amérique Septentrionale, qui sont au-
jourd'hui occupées par la Couronne d'Angle-
terre, puisqu'il est certain que les Anglois ne
possédoient rien aux environs de cette Baye,
lorsqu'en 1656. le Sieur Bourdon y fut envoyé
pour en assurer la possession à la France: Cé-
rémonie, qui fut plusieurs fois renouvelée
dans la suite.

Il est vrai qu'en 1663. deux Transfuges Fran- Deux Trans-
çois nommés Medard CHOUARD DES fuges Fran-
GROSSEILLIERS, & Pierre-Esprit de çois y condui-
RADISSON, pour se venger de je ne sçai sent les An-
quel mécontentement, qu'on leur avoit donné, glois.
conduisirent des Anglois dans la Rivière de
Nemiscau, qui se décharge dans le fond de la
Baye, & que ceux-ci bâtirent à l'embouchure
de cette Rivière, un Fort nommé *Rupert*;
que dans la suite ils en construisirent un second
chez les *Monsonis*. & puis un troisième à
Quitichichouen; mais on regarda en France &

Toutefois M. Colbert eût devoir dissimuler quelque tems à cause de l'étroite union, qui regnoit alors entre les deux Couronnes. Mais pour empêcher la prescription, M. Talon ayant formé le dessein de chercher un chemin facile pour aller par le Saguenay à la Baye d'Hudson, profita d'une nouvelle Députation des Sauvages de ces Quartiers-là, dont le motif étoit encore d'avoir des Missionnaires. Il choisit pour les accompagner à leur retour le P. Charles ALBANEL, & lui donna pour Adjoints deux François, dont l'un étoit le Sieur Denys de S. SIMON, Gentilhomme Canadien, & Neveu de celui, dont j'ai si souvent cité les Mémoires au sujet de l'Acadie.

Ils partirent de Quebec le vingt-deux du mois d'Août 1671. & dès le dix-septième de Septembre ils eurent avis que deux Navires Anglois étoient mouillés dans le fond de la Baye d'Hudson, & y faisoient la Traite avec les Sauvages. Cette nouvelle les obligea d'envoyer à Quebec demander des Passeports, qui leur furent délivrés sur le champ; mais ce retardement leur avoit fait perdre la saison propre pour naviguer sur la Riviere, & ils furent contraints d'hiverner sur les bords du Lac de S. Jean. Ils se remirent en marche le premier de Juin de l'année suivante 1672. & le treizième dix-huit Canots remplis de Sauvages *Mistassins* parurent en posture de Gens, qui vouloient leur disputer le passage. Le Pere Albanel s'avança seul pour leur parler, & leur dit que les François ayant purgé le Pays des Partis Iroquois, il étoit bien juste qu'il leur fut permis d'y passer.

Voyage du P.
 Albanel & de
 M. de Saint
 Simon à la
 Baye d'Hud-
 son par le Sa-
 guenay.

Ille
 ne co
 ils ne
 chand
 Missic
 avoit
 ne fai
 merci
 curé l
 gnoit
 même
 que po
 l'apelle
 retour
 Le dix
 le Lac
 dit-on
 & le vi
 de celu
 petit. I
 en un li
 Sauvag
 naire,
 grandes
 nel s'a
 qu'on n
 Anglois
 y avoie
 mais il
 vûe, qu
 François
 quillité,
 quois.
 Quel
 avec ses
 les envin

GENERALE
comme des usurpa-

ut devoir dissimu-
de l'étroite union,
deux Couronnes.
scription, M. Ta-
chercher un che-
aguenay à la Baye
ouvelle Députation
tiers-là, dont le
les Missionnaires.
gner à leur retour
, & lui donna
, dont l'un étoit
, Gentilhomme
, dont j'ai si fou-
et de l'Acadie.
nt-deux du mois
ptième de Sep-
x Navires An-
fond de la Baye
Traite avec les
obligea d'en-
Passports, qui
p; mais ce re-
la saison pro-
, & ils furent
ds du Lac de
he le premier
, & le treizié-
de Sauvages
e Gens, qui
Le Pere Al-
rler, & leur
le Pays des
qu'il leur fut

DE LA N. FRANCE. LIV. X. 297

Il les exhorta ensuite à reprendre leur ancien-
ne coutume de venir en Traite au Lac S. Jean, où
ils ne manqueroient jamais de trouver des mar-
chandises, & où ils rencontreroient toujours un
Missionnaire, pour les instruire, comme on
avoit fait par le passé, & ce que les Anglois
ne faisoient point. Le Chef des Mistassins re-
mercia le Pere de la paix, que leur avoient pro-
curé les François, & du zèle, qu'il témoi-
gnoit pour leur instruction: il le conjura
même de rester avec lui; mais le Pere lui dit
que pour le présent une affaire indispensable
l'appelloit ailleurs, & le pria de l'attendre à son
retour au Lac S. Jean.

Le dix-huitième les Voyageurs entrèrent dans
le Lac des Mistassins, dont on ne peut faire,
dit-on, le tour, qu'en vingt jours de beau tems;
& le vingt-cinquième ils arriverent au bord
de celui de Nemiscau, qui est beaucoup plus
petit. Le premier de Juillet ils se rendirent
en un lieu, nommé *Miscoutenageebis*, où les
Sauvages, qui avoient demandé un Mission-
naire, les attendoient, & les reçurent avec de
grandes démonstrations de joye. Le P. Alba-
nel s'aperçut néanmoins qu'ils craignoient
qu'on ne voulût s'opposer au commerce des
Anglois, qui s'étoient avancés jusques là, &
y avoient bâti une Maison pour la Traite;
mais il les rassura, & leur dit qu'il n'avoit en
vûe, que le salut de leurs Ames, & que les
François ne songeoient qu'à assurer la tran-
quillité, & la sûreté du Pays contre les Iro-
quois.

Quelques jours après il partit de ce Village
avec ses deux Compagnons, parcourut tous
les environs du Lac Nemiscau, & s'étant em-
prise de pos-
session de la
Baye.

1683.

barqué sur la Rivière de même nom, il entra dans la Baye, où elle se décharge. Il fit en plusieurs endroits des Actes de prise de possession, suivant les ordres, qu'il en avoit, les signa avec le Sieur de S. Simon, & les fit aussi signer par les Chefs de dix ou douze Nations Sauvages, qu'il avoit eu la précaution de rassembler, pour être témoins de cette cérémonie. Les choses demeurèrent néanmoins sur le même pied pendant quelques années par rapport aux Anglois, qui s'enrichissoient dans la Baye d'Hudson, tandis que la Cour de France se contentoit d'y assurer son droit.

Les deux
Transfuges
François re-
tournent en
Canada.

D'autre part les deux Transfuges, qui y avoient conduit les Anglois, soit pour quelque mécontentement particulier, soit par un retour d'affection pour leur Partie, étoient revenus en France, quoique Radisson eût épousé la Fille du Chevalier KIRKE, & Sa Majesté leur avoit permis de retourner en Canada, où elle leur avoit même accordé des grâces, qu'ils n'avoient point méritées. Quelques années après il se forma à Quebec une Compagnie du Nord, laquelle entreprit de chasser les Anglois de la Baye d'Hudson. Elle ne crut pas pouvoir employer à cette Entreprise des Personnes plus capables de la faire réussir, que ceux, qui avoient fait le mal, & qui s'étoient offerts d'eux-mêmes, outre qu'ils étoient les seuls, qui connoissent bien le Pays: il n'y eut Personne, qui ne jugeât qu'ils feroient vivement une occasion si favorable de réparer leur faute, & peut-être de venger leurs propres injures.

Ils entrepren-
nent de chas-

Ils partirent en 1682. avec deux Navires assez mal équipés, & allèrent droit au premier Fort

des An-
retranc-
ranger
Baye c
pussent
vint-six
se, ou s
se réun
Rivière
loin, sa
çois y a
né le m
donna à
étoit ce
C'est la
joignent
Nelson,
Henry
Le Si
assez bo
où il a f
mandoit
tend qu
Frere hy
Therese
bords de
ayant dé
eussent le
Voisins s
qu'ils éto
niers au
n'eussent
sez près d
Anglois,
Navire de
n'avoient

ême nom, il entra
décharge. Il fit en
de prise de posses-
qu'il en avoit, les
non, & les fit au-
lix ou douze. Na-
u la précaution de
ins de cette ceré-
ent néanmoins sur
es années par ra-
chissoient dans la
a Cour de France
droit.

ansfuges, qui y
soit pour quel-
lier, soit par un
artie, étoient re-
disson eût épousé
, & Sa Majesté
er en Canada,
rdé des grâces,
. Quelques an-
c une Compas-
eprit de chasser
on. Elle ne crut
Entreprise des
faire réussir,
al, & qui s'é-
te qu'ils étoient
le Pays: il n'y
r'ils faisoient
ble de réparer
r leurs propres

Navires assez
a premier Fort

des Anglois; mais ils les y trouverent si bien
retranchés, qu'ils n'osèrent les attaquer. Ils
rangerent ensuite la Côte Occidentale de la
Baye cherchant un Poste avantageux, où ils
pussent établir la Traite des Pelleteries, & le
vint-sixième d'Août ils entrèrent dans une An-
se, où se déchargent deux grandes Rivieres, qui
se réunissent à leur embouchure. L'une est la
Riviere Bourbon, que l'on a remontée fort
loin, sans trouver sa source. Un Navire Fran-
çois y avoit hyverné en 1675. & lui avoit don-
né le nom, qu'elle porte; Des Groseilliers
donna à l'autre le nom de *Sainte Therese*, qui
étoit celui de sa Femme, Sœur de Radisson.
C'est la petite Baye, où ces deux Rivieres se
joignent, que les Anglois ont appelé le *Port*
Nelson, prétendant que Nelson, Pilote de
Henry Hudson, l'avoit découverte en 1611.

Le Sieur JEREMIE, dont nous avons une
assez bonne Relation de la Baye d'Hudson,
où il a fait un très-long séjour, & où il com-
mandoit au tems du Traité d'Utrecht, pré-
tend que tandis que Radisson, & son Beau-
Frere hyvernoient dans la Riviere de Sainte
Therese, des Anglois étoient campés sur les
bords de la Riviere Bourbon, que les Premiers
ayant découvert les Seconds, sans que ceux-ci
eussent le moindre soupçon qu'ils eussent des
Voisins si proches; ils les attaquèrent pendant
qu'ils étoient yvres, & les firent tous Prison-
niers au nombre de quatre-vingt, quoiqu'ils
n'eussent avec eux, que douze Hommes: qu'as-
sez près de là ils trouverent encore six Matelots
Anglois, lesquels y avoient été dégradés par un
Navire de Baston, qui manquoit de vivres, &
n'avoient aucune connoissance de ceux de leurs

ser les Anglois
de la Baye.

Ce qui se pas-
se entre eux &
les Anglois.

Mais un Mémoire, qui fut présenté l'année suivante à M. de Seignelai, & dont j'ai eu en main l'original, rapporte la chose tout autrement, & mérite sans doute plus de créance, que le récit de ce Voyageur, Homme d'ailleurs fort judicieux, & sur le témoignage duquel on peut compter, quand il parle de faits, dont il a été à portée de s'instruire par lui-même. Suivant ce Mémoire Radisson & son Beau-Frere avoient à peine commencé à se loger sur les bords de la Rivière de Sainte Therese, lorsqu'une Barque venant de Baston parut à l'entrée de cette Rivière, assez près de leur Campement.

Quelques jours après, un grand Navire de Londres vint mouiller au même endroit, & fit grand peur aux Bastonnois, qui n'avoient point de Commission, & aux François, qui n'étoient pas encore assez bien retranchés pour se défendre, si on les attaquoit, comme il y avoit bien de l'apparence qu'on feroit; mais il excita bientôt la compassion des uns & des autres. De grosses Glaces poussées par la Marée, le heurterent si rudement, qu'ils firent perdre Terre à ses ancres, & l'emporterent au large, où malgré tous les efforts de l'Equipage, il fut brisé par d'autres glaçons.

Tous ceux, qui étoient dedans se sauverent sur ces mêmes glaces, qui avoient causé leur malheur, & qui les reporterent à l'entrée de la Rivière de Sainte Therese. Alors le Commandant, qui à son arrivée avoit sommé les François de se retirer d'un Pays, qui appartenoit, disoit-il, au Roy son Maître, leur fit de-

GENERALE
ient dans la Riviere

ui fut présenté l'an-
ignelai, & dont j'ai
apporte la chose tout
doute plus de créan-
Voyageur, Homme
& sur le témoignage
quand il parle de
de s'instruire par
Mémoire Radisson &
peine commencé à
la Riviere de Sainte
e venant de Baston
Riviere, assez près

a grand Navire de
même endroit, &
is, qui n'avoient
ux François, qui
n retranchés pour
oit, comme il y
on feroit; mais il
des uns & des au-
s par la Marée, le
ils firent perdre
terent au large,
l'Equipage, il

ns se sauverent
ient causé leur
t à l'entrée de
Alors le Com-
oit sommé les
qui apparte-
re, leur fit de-

DE LA N. FRANCE. LIV. X. 307
mander l'hospitalité, & l'obtint sans peine. Ra-
disson & Des Groseilliers lui donnerent même
des vivres, dont il manquoit absolument, &
lui permirent de dresser des Baraques sur les
bords de la Riviere Bourbon, après lui avoir
fait promettre par Ecrit qu'il ne s'y fortifie-
roit point, & qu'il ne feroit aucun Acte, qui
pût préjudicier aux droits du Roy Très-Chré-
tien.

Cette promesse fut mal gardée; les Anglois
n'eurent pas plutôt réfléchi sur la supério-
rité de leur nombre, qu'ils travaillèrent à se
retrancher: ils prirent ensuite des mesures
pour surprendre les François, & les mettre
hors d'état de leur nuire; mais ceux-ci les
prévinrent, & s'assurèrent d'eux. Le Mémoire,
d'où j'ai tiré ce détail, ne dit point de quelle
manière cela se fit, & il est assez vraisembla-
ble que Radisson & Des Groseilliers profi-
terent de quelque moment, où les Anglois
n'étoient point sur leurs gardes, ou même
s'étoient enivrés, comme il est marqué dans
la Relation du Sieur Jeremie.

Quoiqu'il en soit, un si grand nombre de
Prisonniers embarrassa bientôt les François,
outre que les vivres commençoient à leur
manquer: ainsi, dès que la saison permit de
se mettre en Mer, ils embarquerent une par-
tie des Anglois sur un des deux Bâtimens,
qu'ils avoient amenés de Quebec, & leur lais-
serent la liberté d'aller, où bon leur semble-
roit. Ils partirent ensuite eux-mêmes avec le
reste des Prisonniers sur le Navire, qu'ils
s'étoient réservé, & sur le Barge de Baston,
dont ils n'avoient pas eu beaucoup de peine à
se saisir, & se rendirent à Quebec, où la com-

1683.

duite, qu'ils avoient tenuë à l'égard des Anglois, ne plut pas aux Intéressés de la Compagnie du Nord. On les chagrina ensuite sur plusieurs articles, qui concernoient la Traite des Pellerteries, dont ils avoient néanmoins rapporté une grande cargaison, ce qui les obligea de repasser en France, où ils esperoient qu'on leur rendroit plus de justice.

Ils livrent de
Nouveau aux
Anglois la
Baye d'Hud-
son.

1684.

Soit qu'ils fussent véritablement coupables, ou que leurs Ennemis eussent prévenu le Ministre, leur esperance fut trompée, & le désespoir, qu'ils en conçurent, les fit recourir une seconde fois aux Anglois. Milord PRESTON étoit alors Ambassadeur de la Grande Bretagne à la Cour de France; il apprit leur mécontentement, & persuada à Radisson de passer à Londres. Radisson suivit son conseil, le Chevalier Kirke reçut fort bien son Gendre, & lui obtint de la Cour une pension de douze-cent livres, dont il a joui jusqu'à sa mort. L'année suivante 1685. on lui donna deux Navires pour aller se saisir du Fort, que lui-même avoit construit à l'entrée de la Riviere de Sainte Therese, & où Chouart, son Neveu, Fils de Des Grosseilliers, étoit resté avec huit Hommes seulement; arrivé à la vûë du Fort, & ayant fait les signaux, dont ce jeune Commandant étoit convenu avec son Pere & son Oncle, il y fut reçu sans difficulté.

Suivant un autre Mémoire, c'étoit Des Grosseilliers le Pere, qui étoit resté dans la Baye d'Hudson; car l'Auteur prétend que Radisson & le jeune Chouard, son Neveu, traitèrent, avec Milord Preston par l'entremise d'un nommé GODS. Cependant je trouve dans une Lettre du Roy au Marquis de DENON.

VIL
jeun
pron
roit
sue
que
en A
vien
donn
chur
La
occa
tance
la fai
tors,
& au
quatr
que l
que l
qui s
parti
que p
raison
rappo
ect in

GENERAL
à l'égard des An-
nés de la Compa-
grina ensuite sur
rnoient la Traite
oient néanmoins
n, ce qui les obli-
ou ils esperoient
stice.

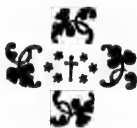
ment coupables ;
prévenu le Mi-
spée, & le déses-
fit recourir une
ilord PRESTON
grande Bretagne
leur méconten-
on de passer à
onseil, le Che-
on Gendre, &
on de douze-
qu'à sa mort.
donna deux
Fort, que lui-
de la Riviere
, son Neveu,
sté avec huit
vû du Fort,
jeune Com-
Pere & son
s.

c'étoit Des
sté dans la
nd que Ra-
vevu, trai-
l'entremise
rouve dans
DENON.

DE LA N. FRANCE LIV. X. 303
VILLE, que ce Général eut ordre d'assurer le
jeune Chouard qu'il seroit recompensé, & de
promettre cinquante pistoles à quiconque pour-
roit se saisir de Radisson, & le livrer aux Of-
ficiers de Sa Majesté ; il est certain d'ailleurs
que Chouard est mort en Canada, & Radisson
en Angleterre. Suivant le Mémoire, que je
viens de citer, ce fut alors que les Anglois
donnerent le nom de *Port Nelson* à l'embou-
chure de la Riviere de Sainte Therese.

La perte, que firent les François en cette
occasion, peut faire juger de quelle impor-
tance étoit ce Poste pour le commerce ; car on
la fait monter à trente-deux milliers de Cas-
tors, six balles de Martres, deux de Loutres,
& autres menuës Pelleteries ; le tout estimé
quatre-cent mille livres. Ce n'étoit néanmoins
que le produit de la Fraite d'une année, puis-
que Radisson avoit porté à Quebec tout ce
qui s'étoit trouvé dans ses Magasins, lorsqu'il
partit de la Baye. Nous verrons les mesures,
que prit la Compagnie du Nord pour avoir
raison de cette perfidie, après que nous aurons
rapporté ce qui se passa dans la Colonie durant
cet intervalle.

1684



HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.

LIVRE ONZIE'ME.

1683.



MONSIEUR de la Barre se pré-
paroit à la guerre contre les Iro-
quois, sans néanmoins avoir per-
du toute esperance d'accommode-
ment avec ces Barbares, & tou-
jours disposé à traiter avec eux, s'il le pouvoit
faire avec honneur. Ainsi ayant été informé
qu'ils étoient sur le point de marcher au nom-
bre de quinze-cent Hommes contre les Mia-
mis & les Outaonais, quoiqu'ils eussent pu-
blié qu'ils n'en vouloient qu'aux Illinois, il
leur envoya un Homme de confiance, qui ar-
riva au grand Village des Onnontagués, où
étoit le rendez-vous des Guerriers, la veille
du jour, qu'ils en devoient partir pour se
mettre en campagne.

De
Ces
pas b
une p
d'envo
treal,
on re
parlé,
avoien
Montr
dès le
sept à
nontag
étoient
rons, l
Tsonno
devoien
Troupes
Le G
de cette
avoit é
qui se
çois Tra
sertion,
d'Engag
qu'autan
présente
résoudre
ou faire
Tsonnon
animés d
voient a
Hommes
d'engager
quatre cer
ment du
entrer dan

GENERALE

IRE

GENERALE

ANCE.

E' ME.

Barre se pré-
sente les Iro-
quois avoir per-
mis d'accommoder
les Iroquois, & tou-
tefois il le pouvoit
être informé
par le nom-
bre des Mia-
chicoupiens pu-
sés Illinois, il
est, qui ar-
riva, ou
la veille
pour se

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 305

Cet Envoyé fut assez bien reçu, & n'eut pas beaucoup de peine à tirer des Iroquois une promesse de suspendre l'Expédition, & d'envoyer quelques-uns d'entr'eux à Montreal, pour y traiter avec le Général; mais on reconnut bientôt qu'ils n'avoient ainsi parlé, que pour endormir les François. Ils avoient assuré que leurs Députés seroient à Montreal avant la fin du mois de Juin, & dès le mois de May M. de la Barre eut avis que sept à huit cent Hommes des Cantons d'Onnontagué, de Goyogouin & d'Onneyouth, étoient en marche pour aller attaquer les Hurons, les Miamis & les Outaouais; & que les Tsonnonthouans avec quelques Goyogouins devoient sur la fin de l'Eté se répandre par Troupes dans nos Habitations.

Le Général, en donnant part au Ministre de cette nouvelle, lui manda que ce projet avoit été formé à l'instigation des Anglois, qui se servoient pour ces négociations de François Transfuges, dont ils favorisoient la défection, & qu'ils vendoient ensuite en qualité d'Engagés aux Habitans de la Jamaïque: qu'autant qu'il pouvoit juger de la disposition présente des Cantons Iroquois, il falloit se résoudre à abandonner absolument le Canada, ou faire un effort pour détruire au moins les Tsonnonthouans & les Goyogouins, les plus animés de tous contre les François, & qui pouvoient aisément mettre plus de deux mille Hommes en campagne: qu'il le prioit donc d'engager le Roy à lui envoyer de bonne heure quatre cent Hommes, afin qu'au commencement du mois d'Août, au plus tard, il pût entrer dans le Pays Ennemi avec des forces

1683.

Mauvaise foi
des Iroquois.

M. de la Bar-
re demande
du secours au
Roy.

suffisantes pour ranger ces Barbares à la raison : mais qu'il croioit nécessaire d'obtenir, avant toutes choses, du Duc d'YORK, à qui la Nouvelle York appartenoit, un ordre pour le Gouverneur de cette Province, de ne le point traverser dans son Expédition.

Fierté des
Iroquois ; in-
trigues du
Gouverneur
de la Nouvelle
York.

Quelque tems après le départ de la Barque, qui étoit chargée de cette Lettre, le Gouverneur Général jugea à propos de faire encore une tentative auprès des Cantons. Il leur envoya demander en quel tems ils comptoient que leurs Députés se rendroient à Montréal pour débattre la parole, qu'ils lui avoient donnée ; ils répondirent qu'ils ne se souvenoient pas de lui avoir rien promis, & que s'il avoit quelque chose à leur faire sçavoir, il pouvoit les venir trouver chez eux. Il eut en même tems des preuves certaines que les Anglois de la Nouvelle York, à qui le Commerce avec les Iroquois apportoit depuis quelques années des profits considérables, avoient donné à ces Sauvages des Marchandises à perte, dans le dessein de nous rendre odieux à la Nation, en lui persuadant que les François n'avoient en vûe que de les dépouiller : qu'ils ne cesseroient point de les exciter à exterminer tous les Peuples, avec qui nous faisons le Commerce, & que tout se disposoit dans les Cantons à nous déclarer une guerre irréconciliable.

Les Iroquois
amusent le
Général.

Dans le fond, les Iroquois trouvoient beaucoup mieux leur compte avec les Anglois & les Hollandois, qu'avec les François, parce que le Castor ne payoit point de Droits dans la Nouvelle York, & que le Commerce en étoit permis à tous les Particuliers, par conséquent qu'il y avoit plus de profit à faire

P
pour
de do
Cepen
empl
qu'ils
qu'ils
des ci
Mont
faire
ment
plus
Bie
Amba
étaien
loient
Géné
ne diss
de fair
d'aille
ché du
prendre
ce Poss
parmi
noissoi
avertiss
mais il
remont
les Dép
& les r
Ce q
prit de
de Cata
Sale, o
Louys a
cy, Li
mander

Barbares à la ra-
cessaire d'obtenir,
duc D'YORK, à qui
oit, un ordre pour
ovince, de ne le
pédition.

part de la Barque,
re, le Gouverneur
faire encore une
s. Il leur envoya

comproient que
Montréal pour dé-

oient donnée; ils
venoient pas de

s'il avoit quel-
il pouvoit les

en même tems
Anglois de la

commerce avec les
ques années des

donné à ces
perte, dans le

x à la Nation,
çois n'avoient

qu'ils ne ces-
miner tous les

le Commerce,
les Cantons à

conciliable.

voient beau-
les Anglois &

ançois, parce
e Droits dans

Commerce en
rs, par con-

profit à faire

pour les Acheteurs; ce qui les mettoit en état
de donner leurs Marchandises à plus bas prix.

Cependant comme les Cantons ne vouloient
employer la force ouverte qu'à l'extrémité, &
qu'ils craignoient beaucoup plus les François,
qu'ils ne le vouloient paroître, des Députés
des cinq Cantons arriverent au mois d'Août à
Montreal; mais ils n'étoient chargés que de
faire des protestations vagues d'un attachement
sincere, & l'on n'en put tirer rien de
plus.

Bien des choses concouroient à rendre cette
Ambassade suspecte, & les moins clair-voyans
étoient convaincus, que les Cantons ne vou-
loient que gagner du tems, pour empêcher le
Général de se tenir sur ses gardes. En effet ils
ne dissimuloient plus le dessein, où ils étoient
de faire la guerre à nos Alliés; on sçavoit
d'ailleurs qu'un de leurs Partis s'étoit appro-
ché du Fort de Catarocouy, résolu d'y sur-
prendre la Garnison, & de se cantonner dans
ce Poste. Enfin les Missionnaires, qui étoient
parmi ces Sauvages, & tous ceux, qui con-
noissoient mieux le caractere de la Nation,
avertissoient M. de la Barre de s'en défier;
mais il n'eut égard ni aux avis des uns, ni aux
remontrances des autres, il reçut très-bien
les Députés Iroquois, les caressa beaucoup,
& les renvoya comblés de présents.

Conduite
étrange de M.
de la Barre.

Ce qui lui fit encore plus de tort dans l'es-
prit de plusieurs, c'est qu'il s'empara du Fort
de Catarocouy, qui appartenoit à M. de la
Salé, ou à ses Créanciers, & de celui de S.
Louys aux Illinois, où il envoya M. de BAU-
GIV, Lieutenant de ses Gardes, pour y com-
mander en son nom. Pour comble de malheurs,

il fut trompé par les Iroquois, & ceux, qui se ménagerent le plus, disoient hautement que son grand âge le rendoit crédule, lorsqu'il devoit se défier, timide lorsqu'il falloit entreprendre, ombrageux & défiant à l'égard de ceux, qui méritoient sa confiance, & qu'il lui ôtoit la vigueur nécessaire pour agir, comme il convenoit dans la conjoncture, où se trouvoit la Colonie.

Les Iroquois
pillent des
Français
Voyageurs.

Quoiqu'il en soit, dans le tems même qu'il se reposoit avec plus d'assurance sur les protestations des Iroquois, une Armée de ces Sauvages se mit en campagne pour aller enlever le Fort de Saint Louys. Ils rencontrèrent sur leur route quatorze Français, qui alloient en traite chez les Illinois, & qui voyageoient sans défiance; ils les chargerent; les défirent, & leur enlevèrent pour quinze mille francs de Marchandises. Ils s'excusèrent dans la suite sur ce qu'ils avoient pris ces Traiteurs pour des Gens de M. de la Sale, que M. de la Barre leur avoit permis de piller, ce qui n'étoit pas sans quelque fondement. Ceci se passa le dernier jour de Février de l'année 1684. Les Iroquois poursuivirent leur route vers la Rivière des Illinois, & parurent à la vue du Fort de Saint Louys, où ils se persuadoient qu'on ne les attendoit pas.

Ils sont repoussés du
Fort de S.
Louis,

Ils se tromperent; le sieur de Baugy & le Chevalier de Tonti avoient été avertis de leur marche, & se tenoient prêts à les recevoir. Ils s'en apperçurent dès la première attaque, où plusieurs furent tués, & le vingt-huit de Mars ils firent retraite. M. de LA DURANTAYE Gentilhomme Breton, & qui avoit été Capitaine dans Carignan, étoit parti de Michillimackinac.

DE
bac a
aller a
de l'a
du Siè
Poste
pour u
Cep
quoiqu
ne pen
vit le
lui don
grands
Amba
pour s
qués,
nous.
qu'il ét
venir c
eux, q
avoient
secours
très-pe
soit esp
fut obli
M.
Michill
tenant
d'averti
nonthio
quois;
nontho
à Niaga
d'Aou
Peuples
les Fran
Amblou

GENERALE

ois, & ceux, qui se
ent hautement que
crédule, lorsqu'il
qu'il falloit entre-
sant à l'égard de
siance, & qu'il lui
pour agir, comme
cture, où se trou-

e tems même qu'il
ance sur les protes-
mée de ces Sau-
pour aller enlever
rencontrerent sur
, qui alloient en
qui voyageoient
ent; les désirerent,
e mille francs de
dans la suite sur
aiteurs pour des
M. de la Barre
qui n'étoit pas
se passa le der-
1684. Les Iro-
vers la Riviere
vû du Fort de
oient qu'on ne

de Baugy & le
avertis de leur
re recevoir. Ils
re attaque, od
huit de Mars
ANTAYE Gen-
été Capitaine
Michillimari-

DE LA N. FRANCE, LIV. XI. 309

Dès au premier bruit de leur marche, pour
aller au secours de la Place; mais il y a bien
de l'apparence qu'il apprit en chemin la levée
du Siège, & qu'il retourna sur le champ à son
Poste, d'où nous le verrons bientôt sortir
pour une Expédition plus importante.

Cependant M. de la Barre revint enfin, M. de la Bar-
quoiqu'un peu tard, de son assoupissement, & se résout à
ne pensa plus qu'à faire la guerre. Ce qui ser- la guerre.

vit le plus à le réveiller, fut un avis, qu'on
lui donna, que tous les Cantons faisoient de
grands préparatifs, & avoient envoyé des
Ambassadeurs aux Sauvages de la Virginie,
pour s'assurer qu'ils n'en seroient point atta-
qués, tandis qu'ils seroient occupés contre
nous. Cette résolution prise, le Général crut
qu'il étoit plus aisé & moins dangereux de pré-
venir ces Barbares, en portant la guerre chez
eux, que de les chasser de la Colonie, s'ils y
avoient une fois mis le pied. Mais comme les
secours, qu'il avoit reçus de France, étoient
très-peu de chose, & que ceux, qu'on lui fai-
soit espérer, ne pouvoient pas arriver sitôt, il
fut obligé d'avoir recours aux Sauvages Alliés.

M. de la Durantaye, qui commandoit à
Michillimakinac, & M. du Luth, son Lieute-
nant, qui étoit à la Baye, eurent ordre
d'avertir les Nations de ces quartiers-là qu'O-
nonthio alloit marcher pour détruire les Iro-
quois; qu'il vouloit commencer par les Tson-
nonthouans, & qu'il les invitoit à se trouver
à Niagara, où il se rendroit vers le quinziesme
d'Août avec toutes ses Forces. La plupart de ces
Peuples n'étoient guères moins intéressés, que
les François, à la destruction des Iroquois, qui
sembloient vouloir exercer une espece de do-

mination sur tout ce grand Continent, & se rendre les seuls Maîtres du Commerce: toutefois MM. de la Durantaye & du Luth eurent bien de la peine à faire les levées, dont ils étoient chargés.

Il engage Ceux des environs de la Baye se montre-
avec peine nous rent les plus difficiles, & l'on avoit dû s'y at-
Alliés à se tendre. Il y avoit eu des démêlés assez vifs en-
joindre à lui, tr'eux & les François, parce que M. de la Sale,
pour empêcher que personne ne fit la traite
dans les lieux, qui lui étoient réservés, avoit
ordonné aux Sauvages de piller les Marchandises
de quiconque n'auroit pas commission de
lui; & cet ordre, qu'il ne convient jamais de
donner à ces Barbares, avoit été sur le point
d'allumer une guerre sanglante entr'eux &
nous. Les esprits y étoient encore un peu
aigris de part & d'autre, & la conjoncture n'é-
toit nullement favorable pour engager ces
Nations Occidentales à joindre leurs Forces
avec les nôtres contre l'Ennemi commun.

Par bonheur, Nicolas Perrot, qui n'étoit pas loin, vint au secours du Sieur du Luth. Il fit comprendre aux Sauvages qu'il y alloit encore plus de leur intérêt, que de celui des François, d'exterminer une Nation, qui vouloit faire la Loi à toutes les autres, & dont après tout nous n'avions rien à craindre pour nous-mêmes. Ainsi M. de la Durantaye se trouva bientôt à la tête de cinq-cent Guerriers, Hurons, Outaouais, Outagamis, & autres Habitans de la Baye, & de deux-cent Canadiens, mais ce n'étoit pas tout d'avoir rassemblé tant de Monde, & le Commandant n'eut pas peu à faire pour venir à bout de conduire ces Troupes auxiliaires jusqu'à Niagara.

La p
sçai co
de M.
divers
leur av
sorte q
se déba
ils sure
contrer
Alors i
les avoi
aux Tro
dre qu'
neste.

Leur
mêmes
d'abord
depuis
tario; n
& la n
après, q
acheva
dispense
Sauvage
de leur
néanmoins
ci leur f
quoit be
eussent p

Les C
premiere
térêt n'en
qu'autant
tage; ma
que défor
de chez e

Continent, & se
Commerce: tou-
& du Luth eurent
levées, dont ils

Baye se montre-
n avoit dû s'y at-
télés assez vifs en-
ue M. de la Sale,
e ne fit la traite
t réservés, avoit
r les Marchandi-
s commission de
avient jamais de
été sur le point
ante entr'eux &
encore un peu
conjoncture n'é-
ur engager ces
e leurs Forces
ni commun.
or, qui n'étoit
eur du Luth. Il
il y alloit en-
e de celui des
Nation, qui
les autres, &
rien à crain-
A. de la Du-
ête de cinq-
ouais, Outa-
Baye, & de
étoit pas tout
, & le Com-
venir à bout
aires jusqu'à

La plupart des Sauvages se mirent, je ne
sai comment, dans la tête que l'Expédition
de M. de la Barre ne seroit pas heureuse, &
divers accidens, survenus pendant la marche,
leur avoient entièrement renversé l'esprit; de
sorte qu'ils furent cent fois sur le point de
se débander. Ce fut bien pis encore, quand
ils furent arrivés à Niagara, & qu'ils n'y ren-
contrèrent, ni le Général, ni aucun François.
Alors ils se plaignirent hautement qu'on ne
les avoit tirés de leur Pays, que pour les livrer
aux Iroquois, & il y avoit tout lieu de crain-
dre qu'ils ne prissent quelque résolution fu-
neste.

Leurs Conducteurs, qui ignoroient eux-
mêmes la cause de ce retardement, voulurent
d'abord l'attribuer aux vents contraires, qui
depuis quelque tems souffloient sur le Lac On-
tario; mais cette ressource fut bientôt épuisée,
& la nouvelle, qu'ils reçurent peu de jours
après, que la paix étoit faite avec les Iroquois,
acheva de les déconcerter. Ils ne pouvoient se
dispenser de communiquer cette nouvelle aux
Sauvages, & ils avoient tout à appréhender
de leur ressentiment. Ils en furent quittes
néanmoins pour quelques reproches, que ceux-
ci leur firent avec un sang froid, qui mar-
quoit beaucoup plus de ressentiment, que s'ils
eussent parlé avec emportement.

Les Chefs leur dirent que ce n'étoit pas la
première fois qu'ils s'apercevoient que leur in-
térêt n'entroit dans les Entreprises des François, nouvelle de la
qu'autant que nous y trouvions notre avan-
tage; mais qu'ils n'en seroient plus les Dupes:
que désormais Ononthio ne les feroit sortir
de chez eux, que quand il leur conviendrois

Les Sauvages
nerencontrent
point M. de la
Barre au ren-
dez-vous,
qu'il leur
avoit marqué

Leur mécom-
tentement à la
nouvelle de la
paix.

de le faire, & qu'ils le laissent vuider ses différends avec les Iroquois, contre lesquels ils scauroient bien se défendre sans lui, quand ils en seroient attaqués.

La Durantaye, du Luth & Perrot n'omirent rien pour les appaiser, & se flatèrent même d'y avoir réussi, en leur persuadant qu'ils n'avoient point été oubliés dans le Traité de paix, qui venoit d'être conclu; que cette paix étoit en partie leur ouvrage, puisqu'il n'y avoit que la crainte d'avoir sur les bras toutes ces Nations, qui avoit pu engager les Iroquois à s'accommoder & qu'ils devoient être bien contents qu'il leur en eût si peu coûté pour rendre la tranquillité à tout le Pays. Ils parurent se contenter de ces raisons, & retournèrent assez tranquillement chez eux.

M. de la Barre traite avec le Gouverneur de la Nouvelle York.

Mais il s'en falloit bien que les choses se fussent passées aussi honorablement pour M. de la Barre, que ces Officiers faisoient semblant de le croire. Ce Général ayant fait ses préparatifs, partit de Quebec pour se rendre à Montreal, où les Troupes avoient ordre de s'assembler. Pendant sa marche il envoya le Sieur Bourdon au Colonel Dongan, Gouverneur de la Nouvelle York, pour lui dire que, s'il vouloit venger le sang de vingt-six Anglois du Mariland, qui avoient été tués l'hiver précédent par les Tsonnonthouans, il pouvoit se joindre à lui, mais qu'au moins il comptoit assez sur les promesses, qu'il lui avoit faites en conséquence des ordres du Duc d'York, pour s'assurer qu'il ne traverseroit en aucune manière une Expédition aussi juste, que celle qu'il avoit entreprise; qu'il s'agissoit de réprimer une Nation insolente, qui n'épargneroit pas les Anglois,

seroient vuider ses
contre lesquels ils
sans lui, quand ils

Perrot n'omirent
latèrent même d'y
nt qu'ils n'avoient
raité de paix, qui
ette paix étoit en
il n'y avoit que
s toutes ces Na-
es Iroquois à s'ac-
t être bien con-
côuté pour ren-
ays. Ils parurent
& retournèrent

ue les choses se
ement pour M.
s faisoient sem-
il ayant fait ses
pour se rendre à
voient ordre de
he il envoya le
ngan; Gouver-
ur lui dire que,
int-six Anglois
é tués l'hiver
ans, il pouvoit
as il comptoit
avoit faites en
d'York, pour
ucune maniere
elle qu'il avoit
primer une Na-
it pas les An-
glois,

DE L'AN. FRANCE. LIV. XI. 319
glois, si elle pouvoit parvenir à n'avoir plus
rien à craindre de la part des François.

1684-

Cette démarche ne fût pas généralement
approuvée, plusieurs appréhendant que cette Né-
gociation ne donnât aux Iroquois tout le tems
de se fortifier, & ne fournit aux Anglois,
dont les dispositions n'étoient pas équivo-
ques, les moyens de secourir ces Barbares;
mais il paroît qu'il y avoit un peu de preven-
tion & de mauvaise humeur dans cette crain-
te; & en effet nous verrons tout-à-l'heure que
rien ne contribua davantage à amener les Iro-
quois à un accommodement, que cette con-
duite de M. de la Barre. Mais il est fâcheux
pour un Homme, qui occupe une premiere
place, de s'être fait des Ennemis personnels par
des voyes, qu'on peut soupçonner de n'avoir
pas eu pour objet le bien public, & de n'avoir
pas sçu se faire estimer.

Le Général prit encore une précaution, qui Ses prépara-
naturellement devoit assurer le succès de son tifs.
Entreprise, ce fut de diviser les Cantons, pour
n'avoir pas à faire à tous en même tems. A
cet effet il envoya des Colliers aux Onnon-
tagués, aux Agniers & aux Onnéyouts pour
les engager à demeurer neutres entre lui & les
Tsonnonthouans, qui l'avoient offensé, & à
qui seuls il en vouloit. Il fit ensuite partir le
Sieur DU TAST, Capitaine, avec cinquante-
six Soldats d'Elite, pour porter un grand Con-
voi de vivres & de munitions à Cataracouy,
& pour garder ce Poste; M. d'ORVILLE, qui y commandoit, ayant eu ordre dès le com-
mencement du printems d'aller reconnoître le
Pays Ennemi, & de marquer l'endroit le
plus propre pour le débarquement.

Tom. II.



1684.

Etat de l'Armée Française.

Avis que
M. de la Barre
reçoit dans sa
marche

D'Orvilliers s'étoit parfaitement bien acquitté de sa Commission, aussi étoit-il un des Officiers de la Colonie, sur la prudence, le génie, & la fermeté duquel les Gouverneurs Généraux de la Nouvelle France comptèrent le plus, tandis qu'ils le posséderent. Tout étant ainsi disposé, l'Armée eut ordre de marcher. Elle étoit composée de sept-cent Canadiens, de cent trente Soldats, & de deux-cent Sauvages, la plupart Iroquois du Sault S. Louis, & Hurons de Lorette. Elle fut partagée en trois Corps, & le Général partit de Quebec le neuvième de Juillet à la tête du premier, ayant avec lui le Baron de BEKANCOURT, & son Frere, le Chevalier de VILLEBON.

Il arriva le vint-unième à Montreal, où les deux autres Corps, commandés par MM. d'Orvilliers & du GUR, le joignirent peu de jours après. Toutes les Troupes s'embarquerent le vint-six, ou le vint-sept, & le premier d'Août M. de la Barre apprit par des voyes, qui ne pouvoient pas être suspectes, que les Cantons d'Onnontagué, d'Onneyouth, & de Goyogouin avoient obligé celui de Tsonnonthouan à les prendre pour Médiateurs entre lui & les François, & demandoient le Sieur le Moyne pour négocier cette importante affaire.

Le Général reçut en même tems une Lettre d'Onnontagué, écrite par une Personne très-sûre, qui lui mandoit que la guerre, qu'on se disposoit à faire aux Tsonnonthouans, ne leur feroit pas beaucoup de mal, quel qu'en fût le succès, parce que ces Sauvages s'étoient mis en lieu de sûreté avec toutes leurs provisions, & qu'elle n'auroit point d'autre effet, que de

DE
réunir
si on vo
de la p
disposé
celui, q
le
permet
l'at con
sont ce
les ave
nente de
quatre-co
pied, s'il
Il n'y
si le Colo
elles n'eu
Barre ne
barras; m
secours, q
trop haut
mais aimé
neur avoi
tout le P
d'York: il
tons de la
de leur Sou
tion avec l
nontagué u
proposer à
aux quatre
vouloit bie
bonne fois
Cette Co
qu'elle avo
Arnaud par
leur deman

aitement bien ac-
ussi étoit-il un des
ar la prudence, le
l les Gouverneurs
France compèrent
derent. Tout étant
ordre de marcher.
cent Canadiens,
deux-cent Sauva-
Sault S. Louis, &
partagée en trois
de Quebec le neu-
u premier, ayant
NCOURT, & son
LEBON.

Montreal, où les
andés par MM.
oignirent peu de
pes s'embarque-
pt, & le premier
t par des voyes,
spectes, que les
nneyouth, & de
lui de Tsonnon-
médiateurs entre
doient le Sien-
ette important

tems une Lettre
e Personne très-
guerre, qu'on se
houans, ne leur
quel qu'en fût le
es s'étoient mis
eurs provisions,
e effet, que de

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 315
réunir toute la Nation contre nous; mais que,
si on vouloit se contenter d'une satisfaction
de la part de ce Canton, on l'y trouveroit
disposé; les Chefs aiant fait dire en secret à
celui, qui écrivoit, que, si on vouloit oublier
le passé, ils feroient même plus qu'on n'exi-
geroit d'eux, & qu'ils cesseroient toute hosti-
lité contre nos Alliés: qu'au reste, s'ils fai-
soient ces avances, ce n'étoit pas qu'ils crus-
sent avoir rien à craindre, puisque le Gouver-
neur de la Nouvelle Yok leur avoit fait offrir
quatre-cent Chevaux, & autant d'Hommes de
piéd, s'ils vouloient soutenir la guerre.

Il n'y a pourtant aucun lieu de douter que,
si le Colonel Dongan s'en fût tenu à ces offres,
elles n'eussent été acceptées, & que M. de la
Barre ne se fût trouvé dans un très grand em-
barras; mais il voulut faire payer trop cher le
secours, qu'il offroit, & il le prit sur un ton
trop haut avec une Nation fiere, qui n'a ja-
mais aimé, ni estimé les Anglois. Ce Gouver-
neur avoit commencé par faire arborer dans
tout le Pays Iroquois les Armes du Duc
d'York: il envoya ensuite défendre aux Can-
tons de la part de ce Duc, qu'il quassoit
de leur Souverain, de traiter sans sa participa-
tion avec les François. Enfin il dépêcha à On-
nontagué un nommé ARNAUD, avec ordre de
proposer à ce Canton, & par son entremise
aux quatre autres, de profiter du secours, qu'il
vouloit bien leur donner, pour se délivrer une
bonne fois de la tyrannie des François.

Cette Commission fut aussi mal exécutée,
qu'elle avoit été donnée avec imprudence.
Arnaud parla en Maître aux Onnontagués, &
leur demanda s'ils ne vouloient pas obéir au

Une mauvaise
manœuvre du
Colonel Dongan
sauve la
Colonie.

Gouverneur de la Province, qui représentoit le Duc d'York, leur Prince légitime? Ce début choqua les Onnontagüés: un de leurs Chefs prit sur le champ le Ciel à témoin de l'injure, qui étoit faite à toute la Nation, & du mauvais procédé de l'Ambassadeur Anglois, qui vouloit troubler la Terre. Il lui adressa ensuite la parole, & d'un ton, qui devoit lui faire sentir son imprudence, & l'indignation, qu'elle avoit causée à tous les Assistans, il lui dit:

» Apprens que l'Onnontagué se met entre
 » Ononthio, son Pere, & le Tsonnonthouan,
 » son Frere, pour les empêcher de se battre. J'au-
 » rois cru que CORLAR (a) se mettroit derrière
 » moi, & me crieroit, *Courage, Onnontagué,*
 » *ne souffre pas que le Pere & le Fils s'entretuent.*
 » Je suis très-surpris que son Envoyé me tienne
 » un langage tout contraire, & s'oppose à ce que
 » j'arrête le bras de l'un & de l'autre. Arnaud, je
 » ne puis croire que Corlar ait l'esprit aussi mal
 » fait, que tu le dis. Ononthio me fait bien de
 » l'honneur de vouloir travailler à la paix dans
 » ma Cabanne: veut-on que le Fils déshonore
 » son Pere? Corlar, écoute ma voix? Onon-
 » thio m'a adopté pour son Fils, il m'a traité à
 » Montréal, & m'a habillé en cette qualité:
 » nous y avons planté l'arbre de la paix, &
 » nous l'avons aussi planté à Onnontagué, où
 » mon Pere envoie ordinairement ses Ambassa-
 » deurs, parce que le Tsonnonthouan n'a point
 » d'esprit; ses Prédécesseurs en ont usé de même,
 » & chacun s'en est bien trouvé. J'ai deux bras,
 » j'en étends un sur Montréal, pour y appuyer
 » l'arbre de la paix; l'autre est sur la tête de

(a) J'ai déjà dit que les Sauvages appelloient ainsi le Gouverneur de la Nouvelle York.

Corlar
 Ononthio
 lar est
 parce qu
 n'est me
 m'a don
 j'ai du
 n'a droi
 doit tro
 usage p
 troublée
 tems de
 qu'il a p
 & qu'il
 à me fai
 Il par
 Moyne e
 voyé du
 est certai
 & parce
 conduisi
 lontems
 Barre ren
 gués, po
 noit tou
 quelques
 avoient a
 arriveren
 près du C
 ce qui s'é
 tagués, &
 niers au s
 vages ave
 qui étoit
 au Gouver
 l'instruire

, qui représentoit
égitime? Ce début
an de leurs Chefs
moins de l'injure,
on, & du mauvais
glois, qui vouloit
passa ensuite la pa-
it lui faire sentir
gnation, qu'elle
ans, il lui dit:
qu'il se met entre
Tsonnonthouan,
de se battre. J'au-
mettrois derrière
e, Onnontagué,
Fils s'entretient.
envoyé me tienn
s'oppose à ce que
utre. Arnaud, je
l'esprit aussi mal
me fait bien de
r à la paix dans
Fils déshonore
a voix? Onon-
il m'a traité à
cette qualité:
de la paix, &
onnontagué, où
nt ses Ambassa-
ouan n'a point
t usé de même,
s'al deux bras,
pour y appuyer
sur la tête de
appelloient ainsi

Corlar, qui depuis lontems est mon Frere. 1684.
Ononchio est depuis dix ans mon Pere, Cor-
lar est depuis lontems mon Frere, & cela
parce que je l'ai bien voulu: ni l'un ni l'autre
n'est mon Maître. Celui, qui a fait le Monde,
m'a donné la Terre, que j'occupe: je suis libre:
j'ai du respect pour tous les deux; mais nul
n'a droit de me commander, & Personne ne
doit trouver mauvais que je mette tout en
usage pour empêcher que la Terre ne soit
troublée. Au reste je ne puis différer plus lon-
tems de me rendre auprès de mon Pere, puis-
qu'il a pris la peine de venir jusqu'à ma porte,
& qu'il n'a que des propositions raisonnables
à me faire.

Il paroît par ce discours que le Sieur le
Moine étoit arrivé dans ce Canton avant l'En-
voyé du Gouverneur de la Nouvelle York. Il
est certain du moins qu'il y fut très-bien reçu,
& parce qu'il y étoit aimé, & parce qu'il y
conduisit un Tsonnonthouan, qui avoit été
lontems Prisonnier à Quebec, & que M. de la
Barre remettoit entre les mains des Onnonta-
gués, pour leur faire connoître qu'il leur don-
noit toute sa confiance. Le vint-sept d'Août,
quelques-uns des Fils du Sieur le Moine qui
avoient accompagné leur Pere à Onnontagué,
arriverent à la Galette, d'où s'étant rendus au-
près du Gouverneur Général, ils lui apprirent
ce qui s'étoit passé entre Arnaud & les Onnon-
tagués, & les dispositions, où étoient ces der-
niers au sujet de la Paix. Il ajouta que ces Sau-
vages avoient engagé le P. de Lamberville,
qui étoit fort respecté dans ce Canton, à écrire
au Gouverneur de la Nouvelle York, pour
l'instruire de la conduite de son Envoyé, dont

1684.

Extrémité, où
se trouve M.
de la Barre.

ils craignoient que le rapport ne fût pas fidèle. Ces nouvelles causerent d'autant plus de joye à M. de la Barre, que les maladies, causées par le défaut, ou par la mauvaise qualité des vivres, avoient réduit sa petite Armée dans l'état le plus déplorable. Le mal croissoit même de telle sorte, qu'il y avoit tout lieu de craindre qu'on ne fût obligé de se retirer, sans attendre les Députés Iroquois, ce qui eût sans doute exposé la Nation à la risée des Sauvages, & peut-être même engagé les Onnontagués à changer de système. M. de Meules, Intendant de la Nouvelle France, manda au Ministre que les vivres n'auroient pas manqué à l'Armée, si on n'eût pas inutilement perdu dix ou douze jours à Montreal, & deux semaines entières à Catarocouy. Il ajoûte que toute la Colonie murmuroit hautement contre la conduite du Général.

Il fait la paix
à des condi-
tions peu ho-
norables.

On ne peut en effet disconvenir qu'il n'y eût quelque chose à redire dans les mesures, que prit M. de la Barre, pour faire la guerre avec dignité, & plus encore dans la maniere, dont la paix fut conclue. Non-seulement on marqua, pour y déterminer les Iroquois, un empressement, dont ces Barbares ne s'aperçurent que trop; mais on souffrit qu'ils la missent au plus haut prix, & qu'ils nous donnassent en quelque façon la loy. Il est vrai que l'état, où les Députés des Cantons trouverent notre Armée, leur fit comprendre d'abord que nous n'étions pas en pouvoir de faire beaucoup de mal aux Tsonnonthouans; mais il n'étoit pas difficile de leur persuader que nous n'en étions pas réduits à ce qu'ils voioient, & il falloit le faire. Ils rencontrèrent M. de la Barre campé

DE
sur le b
lieux
viere d
laquelle
depuis
de la F

Gara
cipaux
bien, 8
passé à
mais le
plein d
lui fut f
répondi
des deux
tre. Cett
l'Armée
quand o
lui repli
voulant
bât sur
eux. Il l
seule con
rendiren
pareroien
fait aux
lant faire
gea du C
dès le len
champ,
l'exécution

On ne
cette guer
se termin
à la Nati
rivé à Q

NERALE
ne fût pas fidèle.
d'autant plus de
maladies, cau-
mauvaise qualité
petite Armée dans
al croissoit même
ut lieu de crain-
tirer, sans atten-
ui eût sans doute
es Sauvages, &
Onnontagués à
eules, Intendant
da au Ministre
manqué à l'Ar-
nt perdu dix ou
ux semaines en-
que toute la Co-
ntre la conduite

avenir qu'il n'y
ns les mesures,
r faire la guerre
ns la maniere,
-seulement on
s Iroquois, un
es ne s'aperçu-
qu'ils la missent
s donnassent en
i que l'état, où
rent notre Ar-
ord que nous
beaucoup de
s il n'étoit pas
ous n'en étions
& il falloit le
a Barre campé

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 319
sur le bord du Lac Ontario, à quatre ou cinq
lieuës en-deçà de l'embouchure de leur Ri-
viere du côté de Montreal, dans une Anse, à
laquelle l'extrême disette, que l'on souffroit
depuis quinze jours, a fait donner le nom
de la Famine.

Garakontié & OUREOUATI, les deux prin-
cipaux Chefs de la Députation, parlerent fort
bien, & s'ils eussent été seuls, tout se seroit
passé à la satisfaction du Général François;
mais le Député Tsonnonthouan fit un Discours
plein d'arrogance; & sur la proposition, qui
lui fut faite de laisser les Illinois en repos, il
répondit qu'il ne les lâcheroit point, qu'un
des deux Partis n'eût entièrement détruit l'au-
tre. Cette insolence indigna extrêmement toute
l'Armée; mais on fut bien plus surpris encore,
quand on vit M. de la Barre se contenter de
lui repliquer, que du moins il prit garde qu'en
voulant frapper les Illinois, sa hache ne tom-
bât sur les François, qui demeuroient avec
eux. Il le promit, & la paix fut conclue à cette
seule condition. Les Députés d'Onnontagué se
rendirent Garans que les Tsonnonthouans ré-
pareroient le tort, que leurs Guerriers avoient
fait aux François, qu'ils avoient pillés en al-
lant faire la guerre aux Illinois; mais on exi-
gea du Général que son Armée décamperoit
dès le lendemain, & il partit lui-même sur le
champ, après avoir donné ses ordres pour
l'exécution de ce dernier article.

On ne s'étoit point attendu à la Cour que
cette guerre finiroit si tôt, encore moins qu'elle
se termineroit d'une manière si peu honorable
à la Nation: M. de la Barre étoit à peine ar-
rivé à Quebec, qu'il y reçut un renfort de

Le Roy en-
voye des
Troupes en
Canada.

Troupes, qui l'auroit pu mettre en état de donner la Loi à ceux, de qui il venoit de la recevoir. Ces Troupes étoient commandées par Messieurs de MONTORTIER & DESNOS, Capitaines de Vaisseaux, auxquels quelques Mémoires joignent un troisiéme, à sçavoir, M. DU RIVAU; mais la Lettre du Roy, qu'ils rendirent au Gouverneur Général, n'en parloit point.

Cette Lettre portoit que l'intention de Sa Majesté étoit que MM. de Montortier & Desnos commandassent dans les Postes les plus avancées & les plus importants de la Colonie, & il paroissoit même par les termes de la Lettre, que leur autorité y devoit être indépendante de M. de la Barre; ce qui donna lieu aux Ennemis de ce Général de dire que ces deux Officiers étoient des Surveillans, que le Roy avoit chargés d'éclairer sa conduite; mais il est bien plus naturel de croire que Sa Majesté le croyant engagé dans une guerre difficile, & persuadée que son grand âge ne lui permettoit pas de se transporter aisément dans tous les lieux, où la présence d'un Officier principal seroit nécessaire, les lui avoit envoyés comme des Personnes, sur qui il pouvoit se reposer de bien des choses.

La Lettre, dont je viens de parler, étoit du cinquiéme d'Août; dans une autre, dattée du dernier de Juillet, le Roy disoit à M. de la Barre: » Comme il importe au bien de mon » Service de diminuer, autant qu'il se pourra, » le nombre des Iroquois, & que d'ailleurs ces » Sauvages, qui sont forts & robustes, servi- » ront utilement sur mes Galeres, je veux que » vous fassiez tout ce qui sera possible pour en

DE
faire un
re, & q
n'étoit
quand
sçai si d
cessleur
guerre
verrons
produisi

Cette
quit un
rendu
tor Gou
avec M
quels, a
qualité
Gouvern
lui donn
succéder
Capitain
de son G
suivante

Cepen
dans la
concluë
nous y a
n'étoit p
de idée
voient ja
liés, qu
molestes
ément l
intérêt a
nous ne
dre, au e
soit poin

NERALE
mettre en état de
lui il venoit de la
ient commandées
TER & DESNOS,
usquels quelques
même, à sçavoir,
re du Roy, qu'ils
énéral, n'en par-

intention de Sa
ontortier & Des-
s Postes les plus
de la Colonie,
ermes de la Let-
t être indépen-
i donna lieu aux
re que ces deux
ns, que le Roy
uite; mais il est
e Sa Majesté le
rre difficile, &
e lui permettoit
dans tous les
ficier principal
nyoyés comme
voit se reposer

arler, étoit du
tre, dattée du
it à M. de la
bien de mon
il se pourra,
d'ailleurs ces
ouffes, servi-
je veux que
sible pour es

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 321
faire un grand nombre de Prisonniers de guer-
re, & que vous les fassiez passer en France ». Il
n'étoit plus question d'exécuter cet ordre ;
quand M. de la Barre le reçut ; mais je ne
sçai si dans la suite, il fut renouvelé à son Suc-
cesseur, ou s'il lui servit de règle ; quand la
guerre recommença avec les Iroquois. Nous
verrons en son tems le mauvais effet, qu'il
produisit, quand on y eut déferé.

Cette même année la Nouvelle France ac-
quit un Officier d'un grand mérite, & qui lui res est nommé
rendu les services les plus importants. M. Per-
rot Gouverneur de Montreal s'étant brouillé
avec MM. du Seminaire de S. Sulpice, l'es-
quels, ainsi que je l'ai déjà dit, avoient, en vernement de
qualité de Seigneurs, le droit de présenter à ce
Gouvernement, le Roy pour le bien de la paix,
lui donna celui de l'Acadie, & nomma pour lui
succéder le Chevalier de CALLIERES, ancien
Capitaine au Regiment de Navarre. Les limites
de son Gouvernement furent marquées l'année
suivante au Lac de S. Pierre.

Cependant on ne comptoit pas beaucoup On compte
dans la Colonie sur la paix, qui avoit été peu sur la paix
conclue à l'Anse de la Famine. Les Iroquois en Canada.
nous y avoient vus dans une situation, qui
n'étoit pas fort propre à leur donner une gran-
de idée de notre puissance; d'ailleurs ils n'a-
voient jamais voulu y comprendre nos Al-
liés, quoiqu'ils eussent promis de ne les point
molester. Ils en avoient même exclu expres-
sément les Illinois, & nous avions un si grand
intérêt à la conservation de ce Peuple, que
nous ne pouvions nous dispenser de le défen-
dre, au cas qu'il fût attaqué, ce qu'on ne dou-
toit point qu'il n'arrivât bientôt. Aussi jugea-

Don que les derniers secours venus de France, quoiqu'arrivés après la publication de la paix, n'étoient rien moins qu'inutiles. Toutefois on fut près d'une année entière, sans entendre parler des Iroquois; mais vers la fin de Juillet de l'année suivante 1685. M. de la Barre reçut deux Lettres du P. de Lamberville, Missionnaire d'Onnontagué, lesquelles lui donnerent beaucoup à penser.

Divers avis, qu'on reçoit au sujet des Iroquois.

Ce Religieux lui mandoit que les Tsonnonthouans étoient restés chez eux tout l'hyver, sans aller à la chasse, dans la crainte que les François ne se jettassent dans leur Canton, s'ils apprennent qu'il fût dégarni d'Hommes: qu'ils se plaignoient que les Mascoutins & les Miamis, fiers de la protection déclarée d'Onnonthio, leur avoient fait la guerre, & avoient pris & tué quelques uns des leurs: que les Mascoutins avoient même brûlé leurs Prisonniers, & s'étoient vantés qu'ils l'avoient fait à l'instigation du même Gouverneur Général: que les cinq Cantons avoient depuis peu renouvelé leur Alliance, pour se fortifier, disoient-ils, contre les François, en cas de rupture: que les Mahingans leur avoient promis un secours de douze cent Hommes, & les Anglois un plus considérable encore, avec toutes sortes d'armes & de Munitions: qu'il y avoit actuellement plusieurs Partis d'Iroquois en campagne contre les Miamis: que les Tsonnonthouans refusoient de livrer les mille Castors, dont on étoit convenu avec eux pour le premier terme du paiement de ce qu'ils devoient aux François, pillés sur la route des Illinois, & qu'ils s'excusoient de ce délai sur plusieurs peccés, qu'ils prétendoient avoir faites depuis peu, tandis qu'on

DE
savoir
tors à

Qu
d'aller
prendre
situati
doit q
1°. pa
2°. p
retour
imagin
traver
que le
cause
couver
voient
parole
avoit
real po
jugerez
voués
ges n'e
à rien.

Il n'y
avoit é
Marqu
avec d
mé Gor
dès la
imméd
qui avo
Monto
avoit m
été con

(4)
complim

venus de France,
caration de la paix,
les. Toutefois on
, sans entendre
s la fin de Juillet
de la Barre reçut
rville, Mission-
es lui donnerent

que les Tson-
z eux tout l'hy-
s la crainte que
s leur Canton,
ni d'Hommes:
aseoutins & les
déclarée d'O-
erre, & avoient
s: que les Mas-
rs Prisonniers,
t fait à l'insti-
néral: que les
eu renouvelé
, disoient-ils,
pture: que les
un secours de
glois un plus
fortes d'armes
actuellement
pagne contre
houans refu-
dont on étoit
ier terme du
x François,
qu'ils s'excu-
s, qu'ils pré-
tandis qu'on

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 323
savoit qu'ils portoient plus de dix mille Cas-
tors à Orange.

1684.

Quant à la parole, qu'ils avoient donnée
d'aller trouver le Gouverneur Général, pour
prendre avec lui des mesures convenables à la
situation des affaires, le P. Lamberville man-
doit qu'ils s'en croyoient absolument dégagés,
1^o. parce que les chemins étoient mauvais,
2^o. parce qu'un de leurs Jeunes Gens, qui
retournoit l'Eté dernier de Quebec, s'étant
imaginé qu'on vouloit le tuer, s'étoit enfui à
travers des Bois, où il étoit mort de faim, &
que les François, qui, selon eux, étoient
cause de sa mort, ne l'avoient, ni pleuré, ni
couvert (*). Enfin que les Onnontagués n'a-
voient rien négligé pour les porter à tenir leur
parole; mais que pour toute réponse on leur
avoit dit: Vous devez aller bientôt à Mont-
real pour vos affaires, faites-y tout ce que vous
jugerez à propos, & vous ne serez point désa-
voués. Façon de parler, qui parmi les Sauva-
ges n'est qu'un pur compliment, & n'engage
à rien.

Il n'y avoit que quelques jours que cette lettre
avoit été rendue à M. de la Barre, lorsque le
Marquis de Denonville prit terre à Quebec
avec de nouvelles Troupes. Il avoit été nom-
mé Gouverneur Général de la Nouvelle France
dès la fin de l'année précédente, c'est-à-dire,
immédiatement après le retour des Vaisseaux,
qui avoient porté en Canada MM. Desnos & de
Montortier, le Roy ayant compris sur ce qu'on
avoit mandé de la manière, dont la paix avoit
été conclue avec les Iroquois, qu'elle ne seroit

M. de De-
nonville arri-
ve en Canada
en qualité de
Gouverneur
Général.

(*) C'est-à-dire, qu'ils n'avoient point fait de
compliments, ni de présents à sa Famille.

pas de durée, & comme le grand âge & les infirmités de M. de la Barre le rendoient peu propre à pousser la guerre avec vigueur, Sa Majesté avoit compris la nécessité de lui donner un Successeur : elle avoit fait choix du Marquis de Denonville, Colonel de Dragons, également estimable par sa valeur, sa droiture & sa piété, & s'étoit résolu à faire un nouvel effort pour le mettre en état d'assurer la tranquillité du Pays.

Il croit la guerre nécessaire avec les Iroquois.

M. de Denonville se donna à peine quelques jours de repos, pour se délasser d'une navigation, qui avoit été très-rude, & monta aussitôt à Cataracouy. Le Sieur de la Forêt y avoit été rétabli par ordre de la Cour, pour y commander au nom de M. de la Sale; mais ayant demandé la permission de faire un voyage aux Illinois, où il comptoit que le Sieur de la Sale ne tarderoit pas à se rendre, s'il n'y étoit pas déjà arrivé; M. d'Orvilliers avoit été de nouveau chargé de la garde de ce Poste. Pendant le séjour, que le Gouverneur Général y fit, il apprit qu'on avoit inspiré aux Iroquois une grande défiance des François, & il n'omit rien pour les rassurer : il comprit néanmoins que cette Nation étoit montée sur un ton d'insolence, qu'il falloit nécessairement rabattre, & il manda au Ministre que les hostilités, qu'elle continuoît à faire sur les Illinois, étoit un motif suffisant pour lui faire la guerre; mais qu'il falloit être prêt, avant que de la déclarer, parce que les Sauvages le sont toujours.

En quel état il trouve la Colonie.

Il y a quelque apparence qu'on avoit réitéré à ce nouveau Général les instances, si souvent faites à ses Prédécesseurs, de travailler à

à B
siser le
s'expri
ce suje
cier.
cher le
on a to
Ceux,
pas ren
hantés
se mett
il n'en
blés en
Rien n'
qu'il a
une an
toutes
J'ai
velles T
uns des
vantage
mettoit
lement
se, eu é
lonie ét
être à co
la Cour
dier à un
Paroisses
sible de
pour le P
soi en pa
doit pas
victimes
pertes, c
oublioit
voient pa

nd âge & les infir-
endoient peu pro-
vigueur ; Sa Ma-
té de lui donner
t choix du Mar-
el de Dragons ,
aleur , la droiture
faire un nouvel
l'assurer la tran-

na à peine quel-
e délasser d'une
-rude , & monta
ar de la Forêt y
la Cour , pour
de la Sale ; mais
le faire un voia-
it que le Sieur
se rendre , s'il
Orvilliers avoit
rde de ce Poste.
verneur Gene-
it inspiré aux
es François , &
: il comprit
étoit montée
alloit nécessai-
Ministre que
it à faire sur
éfiant pour lui
it être prêt ,
que les Sauva-

a avoir réitéré
es , si souvent
vaillances rap-

viser les Peuples de ce Continent , ainsi qu'on
s'exprimoit alors , car voici ce qu'il écrivit sur
ce sujet dans la même Lettre , que je viens de
citer. » On a cru lontems qu'il falloit appro-
cher les Sauvages de nous , pour les franciser ;
on a tout lieu de reconnoître qu'on se trompoit.
Ceux , qui se sont approchés de nous , ne se sont
pas rendus François , & les François qui les ont
hantés , sont devenus Sauvages On affecte de
se mettre comme eux , & de vivre comme eux :
il n'en est pas de même des Sauvages assem-
blés en Bourgades au milieu de la Colonie.
Rien n'est mieux réglé. Il ajoute en finissant ,
qu'il a trouvé la Colonie toute ouverte ; c'étoit
une ancienne plainte , qui se renouvelloit
toutes les années , & toujours inutilement.

J'ai déjà observé qu'en défrichant de nou-
velles Terres , on ne songeoit qu'à s'écarter les
uns des autres , afin de pouvoir s'étendre da-
vantage , sans considérer que par-là on se
mettoit hors de portée de se secourir mutuel-
lement , & qu'en embrassant un Pays immen-
se , eu égard au peu de Monde , dont la Co-
lonie étoit composée , Personne n'y pouvoit
être à couvert des insultes de l'Ennemi ; mais
la Cour eut beau donner des ordres pour reme-
dier à un si grand mal , & pour réduire les
Paroisses en Bourgades , il ne fut jamais pos-
sible de les faire exécuter. Chacun craignoit
pour le Public , & Personne ne craignoit pour
soi en particulier. L'expérience même ne ren-
doit pas plus sages ceux , qui avoient été les
victimes de leur imprudence : on réparoit ses
pertes , quand on étoit en état de le faire ; on
oublioit bientôt les malheurs , qui ne se pou-
voient pas réparer , & la vûe d'un petit inté-

1685.

têt présent aveugloit tout le monde sur l'ave-
nir. C'est là le vrai génie des Sauvages, & il
semble qu'on le respire avec l'air de leur Pays.

— Les connoissances, que le nouveau Gouver-
neur prit des affaires du Canada, auxquelles il
s'appliqua beaucoup pendant l'Hiver, le con-
firmèrent dans la pensée, que nous n'aurions
jamais les Iroquois pour Amis, & que pour
n'avoir pas toujours sur les bras un Ennemi
incommodé & dangereux, il falloit, à quelque
prix, que ce fut, le détruire, ou du moins
l'humilier & l'affoiblir de sorte, qu'il fût con-
traint de rechercher notre Alliance, & de s'y
maintenir. Il fut surtout persuadé qu'il n'y
avoit que ce seul moyen de soutenir le com-
merce, qu'on pourroit compter de voir bien-
tôt réduit à rien, pour peu que les choses de-
meurassent dans l'état où elles étoient, & que
les seuls Iroquois arrêtoient les progrès de l'E-
vangile parmi les Sauvages; ce qui touchoit
pour le moins autant le Marquis de Denon-
ville, que le soin de conserver la Colonie.

D'un autre côté toute l'Acadie & les Côtes
voisines étoient en proie aux courses des An-
glois; & M. de Meules, qui l'année précé-
dente s'y étoit transporté pour en faire la visi-
te, avoit trouvé ce beau Pays, & toutes les
Habitations Françoises dans la dernière deso-
lation. Radisson étoit aussi toujours à la tête
des Anglois dans la Baye d'Hudson, & il n'é-
toit presque plus possible aux François de tra-
iquer dans le Nord. Enfin le commerce n'étoit
guères plus libre à l'Ouest, depuis que les
Tonnonthouans avoient attiré les Anglois à
Niagara, d'où ceux-ci par le moyen des Lacs,
dont ils nous coupoient la communication,

DE

pouvoient
makina
se mon
travail
quois à
Contrée
source

Pour
leur, q
sieurs le
proposa
de May
de Pierre
cent Ho
ainsi gar
le passag
d'empêc
Pellerier
Fort de
Barques
il seroit
Ontario
extrém
Pays s'é
aucune i
nous vou
comme i
Terres, e
vès, & p
discretion
Anglois
tous les a

De plu
nos Alliés
aurons la
d'une né

général
monde sur l'ave-
Savages, & il
air de leur Pays.
nouveau Gouver-
da, auxquelles il
Hyver, le con-
nous n'aurions
is, & que pour
ras un Ennemi
aloit, à quelque
ou du moins
qu'il fût con-
siance, & de s'y
suadé qu'il n'y
utenir le com-
de voir bien-
les choses de-
étoient, & que
progrès de l'E-
e qui touchoit
is de Denon-
Colonie.
ie & les Côtes
ourses des An-
année précé-
n faire la visi-
& toutes les
ernière deso-
ours à la tête
on, & il n'é-
ançois de tra-
merce n'étoit
puis que les
es Anglois à
en des Lacs,
munication,

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 327

pouvoient faire des courses jusqu'à Michilli-
makinac. Ils avoient même déjà commencé à
se montrer aux environs de ce Poste, & ils
travailloient fortement par le moyen des Iro-
quois à nous débaucher les Sauvages de ces
Contrées, qui étoient notre plus grande res-
source par raport à la Traite des Pelleteries.

Pour garantir la Nouvelle France d'un mal-
heur, qui n'étoit pas aussi éloigné, que plu-
sieurs le pensoient, le Marquis de Denonville
proposa au Ministre par sa Lettre du huitième
de May 1686. de construire à Niagara un Fort
de Pierres, capable de contenir quatre à cinq
cent Hommes. Il lui représenta que ce Poste
ainsi gardé fermeroit absolument aux Anglois
le passage des Lacs, & nous mettroit en état
d'empêcher les Iroquois de leur porter leurs
Pelleteries, d'autant plus que par le moyen du
Fort de Catarocouy, où l'on pouvoit tenir des
Barques à couvert des vents pendant l'Hyver,
il seroit aisé de naviguer librement sur le Lac
Ontario, dont nous commanderions les deux
extrémités, & que ces Sauvages, dont le
Pays s'étend le long de ce Lac, n'auroient plus
aucune issue pour leur Chasse, qu'autant que
nous voudrions bien leur en donner; qu'alors,
comme ils ne peuvent gueres chasser sur leurs
Terres, où il n'y a presque point de Bêtes sau-
vées, & pas un seul Castor, ils seroient à notre
discretion pour la Traite; ce qui seroit pour les
Anglois une perte de quatre cent mille francs
tous les ans, dont nous profiterions.

De plus, ajoûtoit-il, si nous voulons que
nos Alliés puissent nous secourir, quand nous
aurons la guerre contre les Iroquois, il est
d'une nécessité absolue d'avoir un Poste, où

1685.

Projet d'un
Fort à Niaga-
ra.

1686.

686. ils puissent s'assembler, & se réfugier en cas de disgrâce, ou de mauvais tems. Enfin il ne lui paroïssoit pas douteux qu'une pareille Forteresse, à la porte des Iroquois, les tiendrait en crainte & en respect, arrêteroit ce grand nombre de Déserteurs François, qui alloient ordinairement par-là chez les Anglois, & leur servoient ensuite de Guides pour reconnoître les Postes avancés de la Colonie. Outre qu'on viendroit peut-être à bout avec le tems de gagner les Iroquois, en leur donnant lieu de mieux connoître la différence de nos mœurs d'avec celles des Habitans de la Nouvelle York.

Après avoir ainsi montré la nécessité de cet Etablissement, le Général, pour prévenir l'objection, qu'on lui pouvoit faire par rapport à la dépense, suggéra au Ministre d'établir une Ferme, dont le fonds seroit le commerce exclusif dans ce Poste, qui deviendroit bientôt le centre de tout celui du Canada. Il prétendoit qu'avec le tems cette Ferme produiroit au Roy des sommes très-considérables, & qu'elle ne feroit d'ailleurs aucun tort aux Habitans de la Nouvelle France, parce que toutes les Pellereries, qu'on traiteroit à Niagara, alloient aux Anglois. Au reste M. de Denonville n'étoit pas le seul, qui pensât ainsi; car la Compagnie des Marchands de Quebec pour le commerce du Nord demandoit avec instances ce parti, s'engageant, si on le lui accordoit, de fournir les Magasins de Niagara de toutes les marchandises, qui se pouvoient échanger pour les Pellereries, de prendre le Bail pour neuf ans, & de payer à Sa Majesté pour le Privilège une somme de trente mille livres chaque année. Nous verrons dans peu ce qui

empêch
Envi
écrit ce
Donga
portoit
vivres,
doient
leur dé
Sujets d
quer, s
paix, c
avoir au
truire un
l'avoit e
pas igno
de la dé
La ré
les Iroq
qu'ils se
provisio
croy
ayant to
Poste, &
ne se tre
faire, q
ter, pou
rables: q
Transfu
appuyé l
les discor
aucune c
un vérita
division
gletterre
sur le Do
y devoit

se réfugier en
ais tems. Enfin il
qu'une pareille
quois, les tien-
et, arrêteroit ce
s François, qui
chez les Anglois,
ides pour recon-
Colonie. Outre
out avec le tems
donnant lieu de
de nos mœurs
Nouvelle York.
nécessité de cet
r prévenir l'ob-
ire par raport à
re d'établir une
commerce ex-
droit bientôt le
a. Il prétendoit
produiroit au-
bles, & qu'elle
aux Habitans
que toutes les
Niagara, alloient
monville n'é-
; car la Com-
pour le com-
instances ce
accordoit, de
de toutes les
nt échanger
le Bail pour
esté pour le
mille livres
s peu ce qu'il

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 329
empêcha l'exécution de ce projet.

Environ un mois après que le Général eut écrit cette Lettre, il en reçut une du Colonel Dongan, datée du vint-deux de May, qui portoit en substance que les grands amas de vivres, qui se faisoient à Cataraugou, persuadoient aux Iroquois qu'on avoit dessein de leur déclarer la guerre; que ces Peuples étant Sujets de la Couronne d'Angleterre, les attaquer, seroit une infraction manifeste à la paix, qui étoit entre les deux Rois; qu'il avoit aussi appris qu'on avoit dessein de construire un Fort à Niagara, & que cette nouvelle l'avoit d'autant plus étonné, qu'on ne devoit pas ignorer en Canada que tout ce Pays étoit de la dépendance de la Nouvelle York.

La réponse de M. de Denonville fut que les Iroquois craignoient le châtement, parce qu'ils se sentoient coupables; que cependant les provisions, qu'il avoit envoyées à Cataraugou, n'avoient pas dû les allarmer; qu'y ayant toujours une grosse Garnison dans ce Poste, & les occasions de le fournir de vivres, ne se trouvant pas aisément, il étoit nécessaire, quand elles se présentoient, d'en profiter, pour y faire passer des Convois considérables: qu'il se pouvoit bien faire que quelques Transfuges François eussent fait naître, ou appuyé les soupçons des Iroquois; mais que les discours de ces Vagabonds ne méritoient aucune créance, d'autant plus qu'ils avoient un véritable intérêt à mettre le trouble & la division entre les deux Colonies: que l'Angleterre étoit mal fondée dans ses prétentions sur le Domaine du Pays des Iroquois, & qu'on y devoit sçavoir que les François en avoient

1686.

Lettre du
Gouverneur
de la Nouvelle
York à M. de
Denonville.

Réponse de
ce Général.

pris possession, avant qu'il y eût des Anglois dans la Nouvelle York : qu'au reste les deux Rois, leurs Maîtres, vivant dans une parfaite intelligence, il ne convenoit point à leurs Lieutenans Généraux de la vouloir troubler.

Cette démarche du Colonel Dongan n'avoit rien, qui dût surprendre le Marquis de Denonville; toute la conduite de ce Gouverneur depuis qu'il étoit en place, avoit persuadé les François qu'ils le trouveroient toujours en leur chemin, & l'on étoit fort instruit qu'il ne manqueroit aucune occasion d'animer les Iroquois contre eux; mais on ne sçavoit peut-être pas encore tout ce qu'on avoit à craindre d'un si dangereux Voisin, que toute l'autorité du Duc d'York, de qui il dépendoit immédiatement, n'avoit jamais pu engager, depuis même que ce Prince étoit monté sur le Trône, à demeurer Spectateur tranquille de tout ce qui se passoit entre nous & les Iroquois. On en fut enfin éclairci peu de tems après par une voye, qui ne pouvoit être suspecte.

Entreprise du
Colonel Dongan.

On apprit pendant l'Été que les Iroquois avoient fait une irruption dans le *Saguinam*(a), & y avoient attaqué les Outaouais de Michilimakinac, qui y alloient ordinairement en chasse. Le Pere de Lamberville découvrit à Onontagué que cette hostilité étoit le fruit d'une Délibération de tous les Cantons, dont le Colonel Dongan avoit assemblé les Députés à Orange; qu'il les avoit avertis que le nouveau Général des François étoit résolu de leur déclarer la guerre; qu'il les avoit exhortés à le

(a) C'est une Anse fort profonde sur la Côte Occidentale du Lac Huron.

DEL
prévenir
par tout
qu'ils en
trouvero
assurés q
abandonn

Le Mi
ces mené
des Idolâ
coup; il
d'Orange
vaillé à d
s'y étoit f
principau
qu'ils ne
treprise p
aller infor
qu'il sçavo
de son dép
alors, qu
Lettre, do
& qui arri

Il envoy
les Canton
conçu à O
tagué de l
berville;
Quebec, &
dans ce Ca
nous débau
Sault S. Lo
fit dire qu
nément un
mieux, & p
Françoise
qui les teter

y eût des Anglois
l'au reste les deux
nt, dans une par-
onvenoit point à
le la vouloit trou-

el Dongan n'avoit
Marquis de De-
de ce Gouverneur
voit persuadé les
ent toujours en
fort instruit qu'il
sion d'animer les
ne sçavoit peut-
avoit à craindre
toute l'autorité
épendoit immé-
engager, depuis
nt sur le Thro-
anquille de tout
& les Iroquois.
e tems après par
e suspecte.

ne les Iroquois
e *Saguinam*(s),
rais de Michil-
inairement en
le découvrit à
étoit le fruit
Cantons, dont
lé les Députés
s que le nou-
réglu de leur
exhortés à le
r la Côte Occi-

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 331
prévenir, à piller les François & leurs Alliés
par tout, où ils les rencontreroient, ajoutant
qu'ils en auroient bon marché, parce qu'ils les
trouveroient sans défiance, & qu'il les avoit
assurés que, quoiqu'il en arrivât, il ne les
abandonneroit point.

1686.

Le Missionnaire avoit été averti de toutes
ces menées par des Iroquois Chrétiens, & par
des Idolâtres mêmes, qui l'aimoient beau-
coup; il n'avoit pu empêcher l'Assemblée
d'Orange; mais il avoit heureusement tra-
vaillé à détourner une partie de l'orage, qui
s'y étoit formé, & après avoir tiré parole des
principaux Chefs du Canton d'Onnontagué,
qu'ils ne consentiroient jamais à aucune En-
treprise pendant son absence, il partit pour
aller informer M. de Dénouville de tout ce
qu'il sçavoit. Dongan, qui fut bientôt informé
de son départ, en devina le motif, & ce fut
alors, qu'il écrivit au Général François la
Lettre, dont j'ai parlé, il n'y a pas longtemps,
& qui arriva avant le P. de Lamberville.

Il envoya en même tems des Express à tous
les Cantons, pour hâter l'exécution du dessein
conçu à Orange, & il somma celui d'Onnon-
tagué de lui remettre le P. Jacques de Lam-
berville, Frere de celui, qui étoit allé à
Quebec, & qu'il avoit laissé comme en déage
dans ce Canton. Il fit plus, il entreprit de
nous débaucher les Iroquois Chrétiens du
Sault S. Louis, & de la Montagne: il leur
fit dire qu'il leur donneroit dans son Gouver-
nement un Terrain, où ils seroient beaucoup
mieux, & plus en sûreté, que dans la Colonie
Françoise; & comme il n'ignoroit pas que ce
qui les retenoit sur tout dans nos intérêts,

c'étoit la crainte de perdre leur Religion parmi les Anglois, il leur fit donner sur cela toutes les assurances, qu'ils pouvoient souhaiter, ajoutant que le Roy son Maître, & lui-même étoient Catholiques, & qu'ils auroient dans la Nouvelle York des Missionnaires de la même Religion. Il ne gagna pourtant rien, ni du côté des Iroquois Chrétiens, ni auprès des Infidèles mêmes, & le Canton d'Onnontagué refusa de lui livrer le Pere de Lamberville.

Les Anglois
sont reçus à
Michillima-
xinac.

Il fut plus heureux d'abord à Michillimakinac, où depuis quelque tems tous les Sauvages qu'on avoit rassemblés au Sault Sainte Marie, s'étoient retirés. Il leur envoya des Traitans Anglois, qui eurent grand soin de faire publier d'avance qu'ils donneroient leurs marchandises à beaucoup meilleur compte, que ne pouvoient faire les François, & ils y furent très-bien reçus. Ils firent leur Traite en toute liberté, parce que, par malheur, M. de la Durantaye étoit absent. Il arriva presque au moment, qu'ils venoient de partir, & il vouloit faire courir après eux sur le champ; mais les Hurons le prévinrent, & envoyèrent aux Anglois une Escorte, qui les conduisit jusqu'à ce qu'ilseussent rencontré les Tsonnonthouans, qui venoient au devant d'eux.

Rien n'étoit d'une conséquence plus dangereuse, que ce commencement de commerce entre la Nouvelle York, & les Peuples, que nous avions jusques-là regardés comme nos plus fidèles Alliés. Aussi M. de Denonville crut-il dès-lors qu'il ne falloit plus différer de faire la guerre aux Tsonnonthouans, qui en étoient les Entremetteurs; mais avant toutes

DEL
choses il
route par
couy, en
par la R
pour teni
la jalousie

Il n'étoit
Magasin
tre hors
composer
commande
de la Co
il n'y av
Troupes
mal armé
connoissa
dans le
dissimuler
attendoit
que de ch
tant de pr

La pre
verneur C
Lombervi
de présen
ragués, q
gner, &
étoit tems
Canton :
avoit pro
dans l'esp
François
qu'ils y
persuadé
voulu se
pes de la

NERALE
ur Religion par-
donner sur cela
pouvoient sou-
son Maître, &
ques, & qu'ils
ork des Mission-
Il ne gagna pour-
quois Chrétiens,
es, & le Canton
vrer le Pere de

Michillimaki-
ous les Sauvages
t Sainte Marie,
ya des Traîtres
de faire publier
eurs marchan-
mpte, que ne
& ils y furent
raite en toute
eur, M. de la
riva presqu'au
rtir, & il vou-
champ; mais
nvoyèrent aux
nduisit jusqu'à
nonthouans,

e plus dange-
de commerce
Peuples, que
comme nos
Denonville
us différer de
ans, qui en
avant toutes

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 333
choses il falloit être en état de faire face de
toute part, avoir une forte Garnison à Catara-
couy, envoyer un Détachement considerable
par la Riviere de Sorel du côté des Agniers,
pour tenir en échec ce Canton, & donner de
la jalousie au Colonel Dongan.

Il n'étoit pas moins nécessaire d'avoir des
Magasins en plusieurs endroits, & de les met-
tre hors d'insulte. Pour tout cela, & pour
composer l'Armée, que le Général vouloit
commander en Personne, on ne pouvoit tirer
de la Colonie, que huit cent Hommes, &
il n'y avoit pas beaucoup à compter sur les
Troupes réglées, qui étoient peu aguerries,
mal armées pour la plûpart, & n'avoient nulle
connoissance de la maniere de faire la guerre
dans le Pays. Ainsi c'étoit une nécessité de
dissimuler jusqu'à l'arrivée du secours, qu'on
attendoit de France; & il ne s'agissoit plus
que de chercher des prétextes, pour couvrir
tant de préparatifs.

La premiere chose, à quoi pensa le Gou-
verneur Général, fut à renvoyer le Pere de
Lomberville dans sa Mission, & il le chargea
de présens pour tous ceux des Chefs Onnon-
tagués, qu'il y avoit plus d'esperance de ga-
gner, & de conserver dans nos interêts. Il
étoit tems que ce Missionnaire arrivât dans ce
Canton: le Gouverneur de la Nouvelle York
avoit profité de son absence pour réveiller
dans l'esprit des Sauvages la crainte, que les
François ne vinssent fondre sur eux, tandis
qu'ils y penseroient le moins: il leur avoit
persuadé que le P. de Lamberville n'avoit pas
voulu se trouver avec eux, quand les Trou-
pes de la Nation viendroient porter le fer &

1686.

Force de la
Colonie.

Le Pere de
Lamberville
empêche les
Iroquois de
commencer
les Hostilités.

le feu dans leurs Villages, & qu'il se donneroit bien de garde d'y reparoître. Enfin il avoit si bien négocié, que tous les Cantons s'étoient assemblés, & qu'une partie des Guerriers étoit déjà en marche, lorsque ce Religieux reparut à Onnontagué.

Sa présence changea en un moment la face des affaires; il parla aux Chefs avec cette franchise & ses manieres insinuanes, qui lui avoient gagné l'estime & l'affection de ce Peuple, il dissipa presque tous les soupçons, qu'on lui avoit inspirés, & les présens, qu'il sut dispenser à propos, achevant ce que ses bonnes façons avoient si heureusement commencé, les Guerriers furent rappelés, & on ne parla plus de rompre avec les François. Le reste de l'Eté se passa en négociations, tantôt pour retirer les Prisonniers, qu'on avoit faits de part & d'autre, & tantôt pour faire reprendre à nos Alliés des sentimens plus conformes à leurs véritables intérêts. Ceux, qui furent chargés de ce dernier article, y réussirent de telle sorte, qu'ils engagèrent les Hurons & les Outaouais de Michillimakinac à descendre jusqu'à Catarocouy, pour y conferer avec le Gouverneur Général.

Disposition
où étoit cette
Nation,

Vers la fin de Septembre le P. de Lamber-ville revint encore à Quebec, pour y rendre compte au Marquis de Denonville de la disposition, où se trouvoient alors les Iroquois: il lui dit que les seuls Onnontagués avoient rendu les Prisonniers, qu'ils avoient faits sur nos Alliés, & que les Tsonnonthouans s'en étoient excusés, en disant que leurs Captifs ne vouloient pas s'en retourner chez eux. Ce rapport confirma le Général dans la pensée,

DE L
qu'on p
Nation.
mais il n
naire: i
étoit rés
thouans.

Ce Pe
écrivit à
du huitie
ces Sauva
danger d
moins il
leur salut
en vûe q
pour ven
tique du
careffe be
de grand
même de
en état d
Lambervi
les Natio
tems proc
& comme
prête fid
niers de c
& que tou
Fils du Si
j'ai choisi
Recollers
la guerre
rendre. L
voyer son
à se retire
pourtant r
l'exposer.

NERALE

& qu'il se donne-
ait. Enfin il avoit
s Cantons s'étoient
des Guerriers étoit
Religieux reparut

n moment la face
Chefs avec cette
nuantes, qui lui
fection de ce Peu-
soupçons, qu'on
ésens, qu'il sçut
t ce que ses bon-
ment commencé,
, & on ne parla
gois. Le reste de
s, tantôt pour
a avoit faits de
faire reprendre
s conformes à
x, qui furent
y réussirent de
les Hurons &
ac à descendre
nferer avec le

P. de Lamberville
pour y rendre
ille de la dis-
les Iroquois:
gués avoient
ient faits sur
thouans s'en
leurs Captifs
chez eux. Ce
s la pensée,

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 335

qu'on perdoit le tems, à traiter avec cette
Nation. Il avoit même déjà pris son parti;
mais il ne voulut pas s'en ouvrir au Mission-
naire: il lui laissa seulement entrevoir qu'il
étoit résolu de pousser à bout les Tsonnon-
thouans.

1686.

Ce Pere, dit-il, dans une Lettre, qu'il
écrivit à M. de Seignelay, & qui est datée
du huitième de Novembre, aime beaucoup
ces Sauvages, quoiqu'il soit tous les jours en
danger d'être tué par des Yvroignes; néan-
moins il avoué qu'il n'y a rien à espérer pour
leur salut, s'ils ne sont humiliés; qu'ils n'ont
en vûe que de détruire les autres Sauvages,
pour venir ensuite à nous, & que c'est la poli-
tique du Colonel Dongan. Ce Gouverneur
caresse beaucoup nos Déserteurs, dont il tire
de grands services, & je suis obligé moi-
même de les ménager, jusqu'à ce que je sois
en état de les châtier. J'ai renvoyé le P. de
Lamberville avec ordre de convoquer toutes
les Nations Iroquoises à Cataracouy le prin-
tems prochain, pour parler de nos affaires,
& comme il est nécessaire d'y avoir un Inter-
prête fidèle, que les PP. Recollers, Aumô-
niers de ce Poste, ne sçavent pas la Langue,
& que tous nos Interprètes, à l'exception d'un
Fils du Sieur le Moyne, sont des ignorans,
j'ai choisi le P. MILET, & j'ai prié les Peres
Recollers de lui laisser la place, jusqu'à ce que
la guerre soit finie, avec promesse de la leur
rendre. Le P. de Lamberville doit me ren-
voyer son Frere, afin qu'il ait moins de peine
à se retirer tout seul. Le pauvre Pere ne sçait
pourtant rien de nos desseins, & il me sâche des-
l'exposer. J'apprens que les cinq Cantons sont

686. » un gros Parti contre les Miamis, & les Sauvages de la Baye : ils ont ruiné un Village de ceux-ci ; mais les Chasseurs ont couru sur eux, & les ont bien battus ; ils veulent avoir leur revanche. Ils ont fait depuis peu un grand carnage des Illinois, ils ne gardent plus aucune mesure avec nous, & pillent nos Canots par tout, où ils les trouvent.

Affaires de la
Baye d'Hud-
son.

Tandis que ces choses se passoient dans le centre de la Colonie, les affaires avoient encore une fois changé de face dans la Baye d'Hudson. Les Anglois regardoient toujours notre Etablissement dans la Riviere de Sainte Therese comme une usurpation ; mais on avoit fait entendre raison sur ce point à la Cour de Londres, & les deux Rois étoient convenus que chacun demeureroit en possession de ce qu'il occupoit. On agissoit sans doute avec une égale sincérité dans les deux Cours ; mais comme en Angleterre la Nation n'est pas toujours d'accord avec le Souverain, & ne regarde pas les Délibérations du Conseil comme des Loix, qui l'obligent à s'y conformer, il faut prendre ses sûretés, quand on traite avec la Cour ; c'est ce qu'on n'avoit pas songé à faire jusques-là, & nous avons vu ce qui en étoit arrivé.

On a sçu depuis que le Colonel Dongan, qui pour lors exerçoit par *interim* l'Employ de Gouverneur Général dans la Nouvelle Angleterre, avoit eu beaucoup de part dans la trahison, qui nous avoit fait perdre le Fort de la Riviere de Sainte Therese, & dont le Roy Très-Christien avoit fait faire inutilement de grandes plaintes au Roy de la Grande Bretagne par M. de BARILLON, son Ambassadeur

auprès

GENERAL
mis, & les Sau-
né un Village de
t couru sur eux,
alent avoir leur
u un grand car-
ent plus aucune
nos Canots par

ffoient dans le
res avoient en-
dans la Baye
oient toujours
viere de Sainte
mais on avoit
t à la Cour de
ient convenus
ffession de ce
ns doute avec
Cours ; mais
n'est pas tou-
in, & ne re-
oncil comme
onformer, il
on traite avec
t pas songé à
vû ce qui en

Dongan, qui
l'Employ de
ouvelle Angle-
t dans la tra-
re le Fort de
dont le Roy
utilement de
Grande Breta-
Ambassadeur
auprès

CARTE DU FONDS DE LA

que les Anglois appellent *BAYE JAMES*.

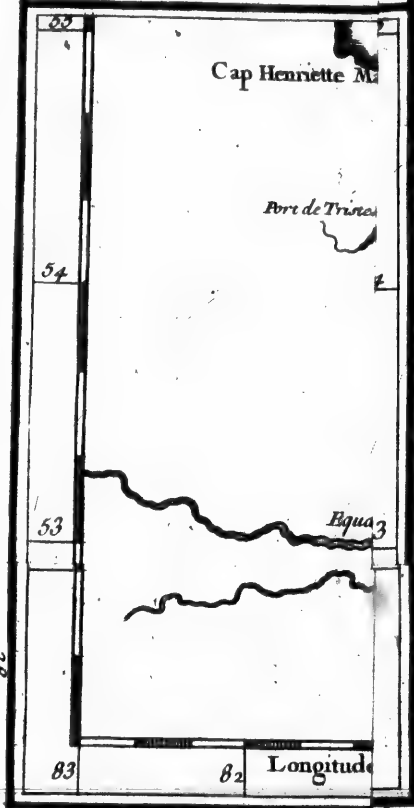
Echelle de Lieues Marines de France



CARTE DU FO

que les Anglois appellent

Echelle de



DE LA
auprès de
Sujets ; ma
tituer à so
par la per
D'autre
gnie du N
Fort , dor
Maîtres ,
de Sa Maj
remettre e
faire eux-
M. de Dé
pour les co
da quatre-
diens , & p
TROYE ,
solution.
MARICOU
voulurent
se mit en
année 168
rigues , ar
le vintiém
Elle ent
Fort , auqu
int celui de
soni. Il éto
tions revê
une Maiso
d'autant de
Ce Fort fu
coupés ave
nit en dé
autres dem
Prisonniers
e seize , &
Tom.

auprès de ce Prince. Charles II. défavoua ses Sujets ; mais il n'eut pas le crédit de faire restituer à son Allié ce qui lui avoit été enlevé par la perfidie d'un Transfuge.

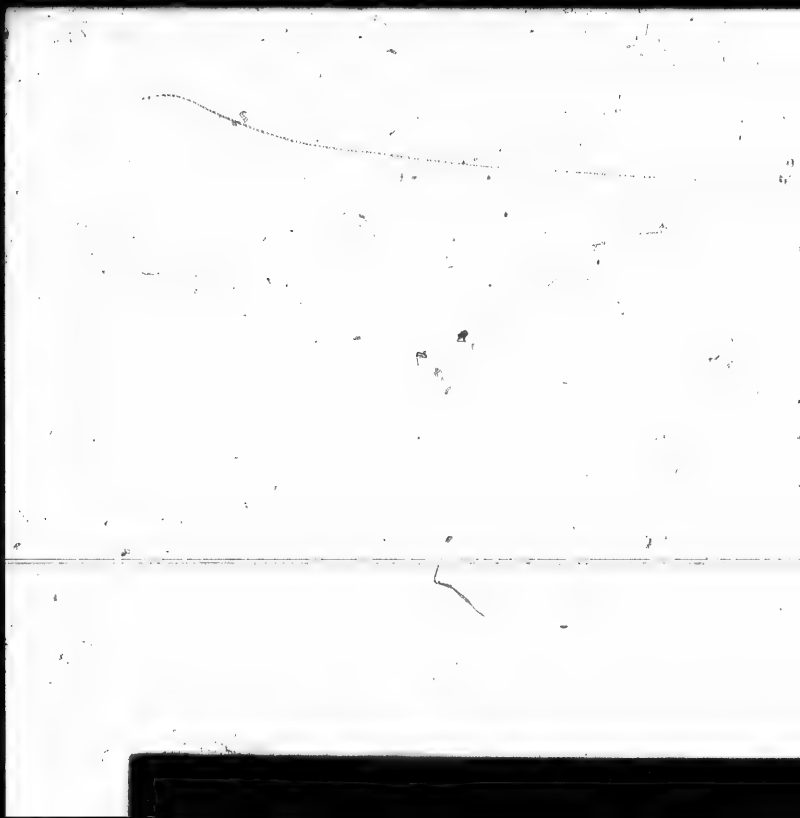
1686.

D'autre part les Intéressés dans la Compagnie du Nord, à qui le Roy avoit concédé le Fort, dont les Anglois s'étoient rendus les Maîtres, ne voyant nulle apparence d'obtenir de Sa Majesté des forces suffisantes pour s'en remettre en possession, prirent le parti d'en faire eux-mêmes les frais. Ils demandèrent à M. de Dénonville des Soldats, & un Officier pour les commander ; & ce Général leur accorda quatre-vingt Hommes, presque tous Canadiens, & pour Commandant, le Chevalier de TROYE, ancien Capitaine & Homme de résolution. Sainte HELENE, d'IBERVILLE, & MARICOURT, tous trois Fils de M. le Moyne, voulurent être de la partie ; cette petite Troupe se mit en marche au mois de Mars de cette année 1686. & après avoir essuyé bien des fatigues, arriva au fond de la Baye d'Hudson le vintième de Juin.

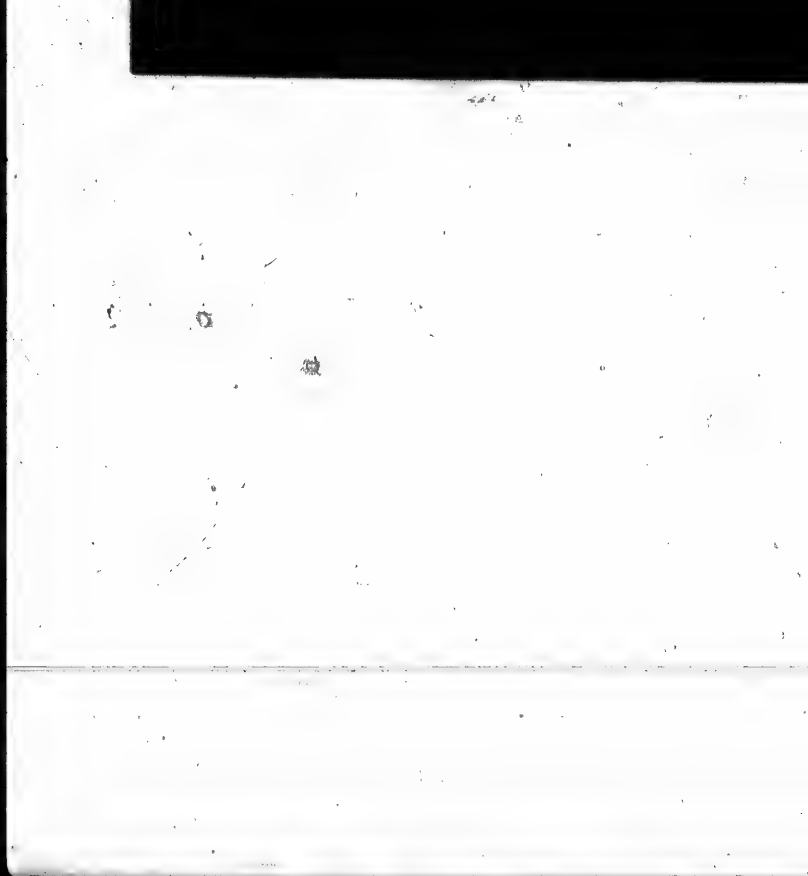
On se dispose
en Canada à
en chasser les
Anglois.

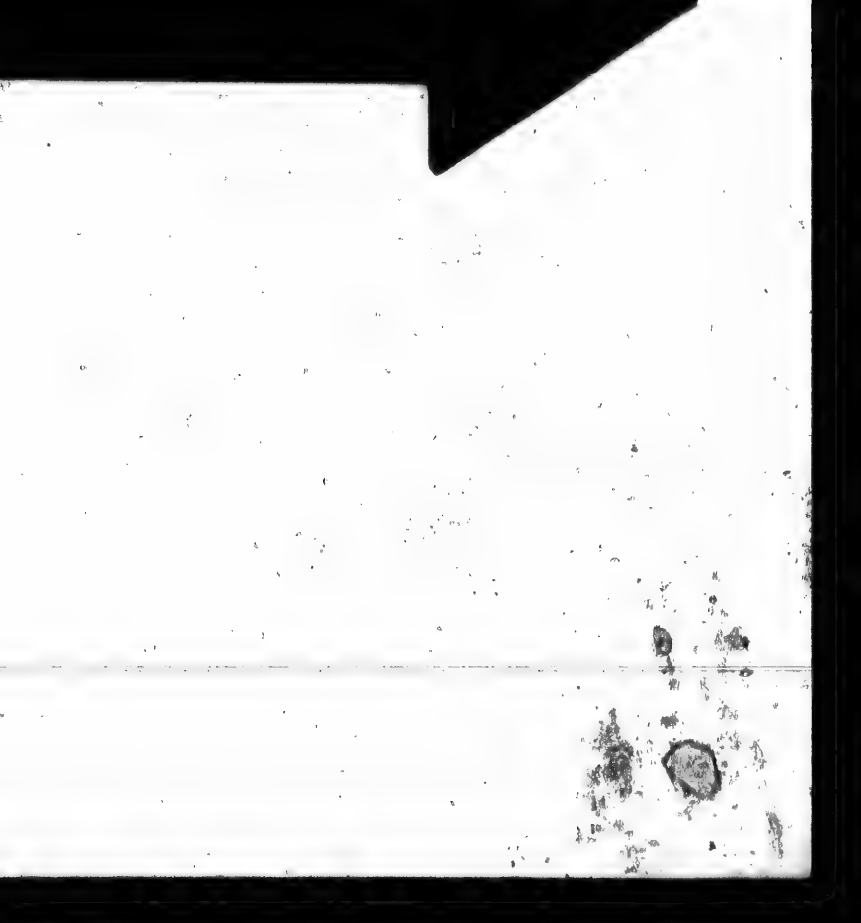
Elle entra d'abord en action, & le premier Fort, auquel le Chevalier de TROYE s'attacha, fut celui de *Monfipi* dans la Rivière de *Monfoni*. Il étoit bâti de pieux, & avoit quatre Bastions revêtus de terre. Au milieu il y avoit une Maison de quarante pieds en quarré, & d'autant de hauteur, terminée en plate-forme. Ce Fort fut d'abord escadé, & les pieux coupés avec des haches. Le seul Canonnier se mit en défense, & y périt en Brave ; tous les autres demandèrent quartier, & on les reçut Prisonniers de guerre. Ils étoient au nombre de seize, & ils avoient douze Canons de huit

Succès de cer-
te Expedition.









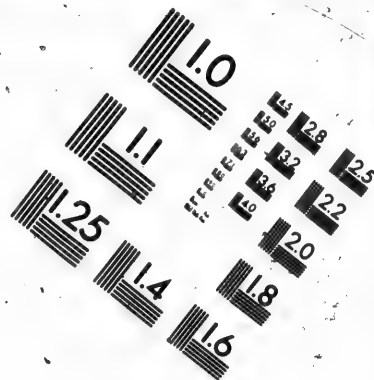
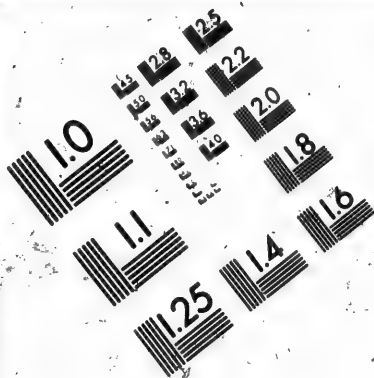
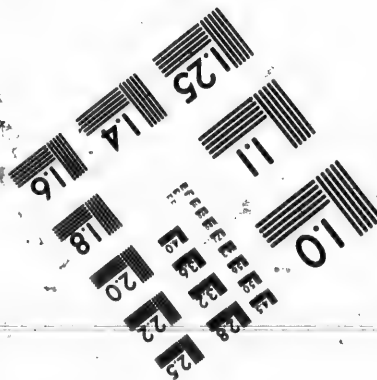
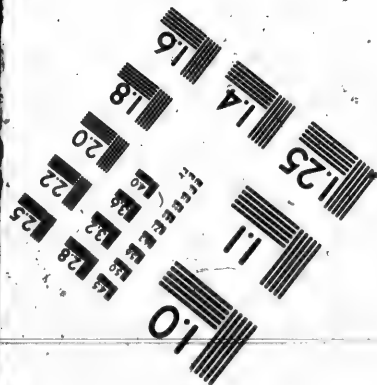
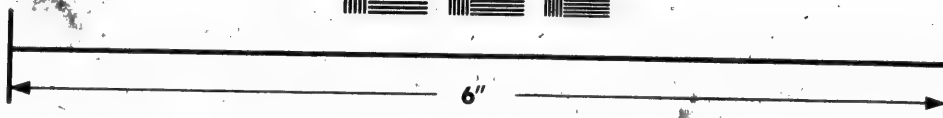
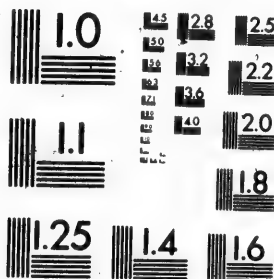


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

& de six, trois milliers de poudre & dix de plomb.

D'Iberville s'embarqua ensuite avec neuf Hommes dans deux Canots d'écorce, & alla aborder un petit Bâtiment, qui étoit à l'ancre, & où il y avoit quatorze Hommes, le Général de la Baye y étoit en personne; cependant ils firent très-peu de résistance, & se rendirent, sans autre condition, que la vie sauve. Sainte Helene avoit été détachée en même tems avec cinquante Hommes; & ayant aussi rencontré à la Côte un Bâtiment, mais qui n'étoit point gardé, il s'y embarqua avec sa Troupe, & fit voile vers le Fort *Rupert*, éloigné de quinze à vingt lieues de Monsipi, & situé, ainsi que je l'ai déjà dit, sur la Riviere de Nemiscou. Il débarqua fort près de la Place sans aucune opposition, & monta aussitôt à l'assaut; mais la Garnison étonnée de cette hardiesse, ayant demandé quartier, & mis bas les armes, il n'y eut personne de tué. Ce Fort étoit nouvellement rebâti, & le Canon n'y étoit pas encore monté sur les affûts.

Après cette seconde conquête, tous les François se réunirent, s'embarquerent sur les deux prises de d'Iberville & de Sainte Helene, & tournèrent vers le Fort de *Quitchechonen*, dont la réduction ne leur coûta que le voyage, de la poudre, & des boulets de canon. La Garnison s'y laissa canonner assez longtemps, puis elle capitula. Les grands Magasins des Anglois étoient dans cette Place, & furent le principal fruit de cette Expédition, qui rendit les François Maîtres de toute la partie Méridionale de la Baye d'Hudson. On n'y trouva néanmoins que pour cinquante mille écus de

DE
Pellere
n'y ven
les An
avec
chouer
timen
Il pa
fin de
Londre
que l'or
à qui s
qui leur
plus ét
potentia
d'Utrec
magem
comme
en droit
l'invasio
refe, do
la Baye
Quelq
valier de
Rois que
mun aux
y faire
ce projet
disposés
intelliger
ceux, qu
Le Marq
au Roy
glois dans
ce contin
appas dan
que le mo

poudre & dix de

ensuite avec neuf
s d'écorce, & alla
qui étoit à l'an-
rre Hommes, le
en personne; ce-
de résistance, & se
on, que la vie sau-
détachée en même
es, & ayant aussi
iment, mais qui
embarqua avec sa
Fort *Rupert*, éloi-
de Monsipi, &
lit, sur la Rivière
ort près de la Place
onta aussitôt à l'as-
nnée de cette har-
rtier, & mis bas
ne de tué. Ce Fort
& le Canon n'y
es affurs.

ête, tous les Fran-
erent sur les deux
Sainte Helene, &
Quitichichouen,
ita que le voyage,
lets de canon. La
er assez lontems,
nds Magasins des
Place, & furent le
dition, qui rendit
te la partie Méri-
on. On n'y trouva
nte mille écus de

Pelleretjes, ce qui fit juger que les Sauvages
n'y venoient pas en fort grand nombre, ou que
les Anglois ne sçavoient pas encore traiter
avec ces Peuples. La Garnison de *Quitichichouen*
fut envoyée au Port Nelson sur un Ba-
timent, qu'on lui donna.

Il paroît par quelques Lettres écrites sur la
fin de cette année, que l'on se récria fort à
Londres sur cette Entreprise, & il est certain
que l'on en fit un crime au Roy d'Angleterre,
à qui ses Sujets attribuoient dès lors tout ce
qui leur arrivoit de fâcheux. Ce qui est encore
plus étonnant, c'est que les Ministres Pleni-
potentiaires de la Reine Anne au Congrès
d'Utrecht, demanderent à ce sujet des dédom-
magemens, qu'ils faisoient monter fort haut,
comme si nous n'eussions pas été nous-mêmes
en droit d'en exiger de plus considérables pour
l'invasion du Fort de la Rivière de Sainte The-
rese, dont la prise des trois Forts du fond de
la Baye n'étoit qu'une juste représaille.

Quelque tems après l'Expédition du Che-
valier de Troye, il fut réglé entre les deux
Rois que le Port Nelson demeureroit com-
mun aux deux Nations, & qu'elles pourroient
y faire le commerce en toute liberté; mais
ce projet, qui supposoit les Sujets aussi-bien
disposés que leurs Souverains à vivre en bonne
intelligence, fut jugé impraticable par tous
ceux, qui voyoient les choses de plus près.
Le Marquis de Dénonville representa donc
au Roy son Maître, que le voisinage des An-
glois dans des lieux si éloignés seroit une sour-
te continuelle d'hostilités réciproques, & un
appas dangereux pour quantité de Libertoins,
que le moindre sujet de mécontentement por-

Projet d'un
accord pour
le Port Nel-
son jugé im-
praticable.

teroit à se réfugier au Port Nelson.

Il ajouta que les Marchands Anglois acheminant le Castor plus cher que les François, ils auroient toujours la préférence, & par conséquent seroient seuls presque tout le commerce; qu'au cas qu'on jugeât à propos de faire un accommodement dans la Baye d'Hudson entre les Sujets des deux Couronnes, il vaudroit mieux retirer le Port Nelson des mains des Anglois, & leur restituer les trois Forts, qu'on venoit de prendre sur eux; que tous les trois ensemble ne valoient pas, à beaucoup près, pour le commerce, le seul Port Nelson; & qu'à la première rupture il seroit fort aisé de les reprendre en allant par Terre, comme avoit fait le Chevalier de Troye.

Traité de
Neutralité en-
tre les An-
glois & les
François pour
l'Amérique.

1687.

Au Printemps de l'année suivante le Gouverneur Général reçut un ordre du Roy, qui eût été plus efficace pour obvier à tous les inconveniens, que le Général vouloit éviter, & pour obliger les Iroquois à demeurer tranquilles, que la précieuse Expédition, si les Anglois, qui l'avoient sollicité, eussent agi de bonne foy: „Ayant été informé, disoit Sa Majesté, par M. DE BARRILLON, mon Ambassadeur Extraordinaire auprès du Roy d'Angleterre, que les Ministres de Sa Majesté Britannique lui avoient proposé un Traité de Neutralité entre mes Sujets & les siens dans les Isles & Pays de Terre ferme de l'Amérique; & ayant considéré que je ne pouvois rien faire de plus avantageux à mesdits Sujets, que de leur procurer les moyens de faire leur commerce, de cultiver leurs Terres, & de faire valoir leurs Habitations sans interruption, J'aurois agréé cette proposition, & aurois en-

h
voyé
cessa
heurs
de se
pour
le sa
verai
ment
dépar
comm
ce Tr
qu'il f
& aut
Pirates
n'auro
ceux,
Etat,
fera c
que qu
dans v
arrêter
Il es
s'il pou
égaleme
l'Europ
Nouvea
niment
Peuples
plus d'u
les Ang
avoit to
fait la
François
seul mon
ne tarden
avoir per

ands Anglois ache-
ue les François, ils
ence, & par consé-
e tout le commer-
à propos de faire
la Baye d'Hudson
ouronnées, il vau-
Nelson des mains
et les trois Forts,
r eux; que tous les
it pas, à beaucoup
seul Port Nelson;
e il seroit fort aisé
par Terre, comme
Troye.

uivante le Gouver-
e du Roy, qui eût
à tous les incon-
vouloit éviter, &
à demeurer tran-
use Expédition, si
illicité, eussent agi
informé, disoit Sa
LLON, mon Am-
rès du Roy d'An-
es de Sa Majesté
posé un Traité de
& les siens dans
ferme de l'Ameri-
ue je ne pouvois
x à mesdits Sujets,
oyens de faire leur
Terres, & de faire
sans interruption,
ion, & aurois en-

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 341
voyé audit Sieur de Barrillon les pouvoirs né-
cessaires pour conclure ce Traité, qui a été
heureusement terminé le treizième du mois de
de Septembre dernier; je vous fais cette Lettre
pour vous dire que mon intention est que vous
le fassiez publier & enregistrer au Conseil Sou-
verain de Quebec, que vous teniez exacte-
ment la main à son exécution, sans vous en
départir pour quelque raison que ce soit. Et
comme par les Articles quatorze & quinze de
ce Traité on est particulièrement convenu
qu'il sera envoyé des ordres aux Gouverneurs
& autres Officiers pour poursuivre comme
Pirates tous les Armateurs particuliers, qui
n'auront point de Commission légitime, &
ceux, qui en prendront de quelque Prince ou
Etat, avec lesquels l'une des deux Nations
sera en guerre. Mon intention est qu'en cas
que quelques-uns de ces Armateurs arrivent
dans votre Gouvernement, vous les fassiez
arrêter, & vous fassiez proceder contre eux.
Il est hors de doute qu'un pareil Traité,
s'il pouvoit être religieusement observé, seroit
également avantageux à toutes les Nations de
l'Europe, qui ont des Etablissements dans le
Nouveau Monde, & qu'il contribueroit infi-
niment au progrès de la Religion parmi les
Peuples soumis aux Princes Catholiques; mais
plus d'une experience avoit dû persuader que
les Anglois ne l'observeroient point, & on
avoit tout lieu de croire qu'ils n'en avoient
fait la proposition, que pour endormir les
François de l'Amérique. On n'en douta pas un
seul moment dans la Nouvelle France, & ils
ne tarderent pas beaucoup à faire voir qu'on
avoit pensé juste.

1687.

Les Anglois
y contrevien-
nent.

Dès l'année suivante ils firent une tentative sur le Fort de Quitichichouen, qui portoit le nom de *Sainte Anne*, depuis que nous nous en étions rendus les Maîtres; mais ils y trouverent le brave d'Iberville, qui les repoussa avec perte, leur prit un Vaisseau, & brûla une Maison, qu'ils avoient bâtie sur le bord de de la Mer. Le Colonel Dongan de son côté continuoit toujours ses intrigues auprès des Iroquois, qui, assurés d'en être soutenus toutes les fois, qu'ils auroient besoin de son secours, en devenoient de jour en jour plus insolens, & ne gardoient plus de mesures; ce qui avoit obligé M. de Denonville de leur déclarer la guerre dès le mois de Septembre de l'année précédente 1686.

Le Gouver-
neur Général
se dispose à
marcher con-
tre les Iro-
quois.

Ce Général avoit apparemment reçu dès lors tous les secours, qu'il avoit demandés en France, puisqu'ayant écrit à M. de Seignelay le sixième de Juin de cette même année, qu'il ne pouvoit tirer de la Colonie pour cette guerre que neuf cent Hommes au plus, & qu'avec si peu de forces il n'étoit pas en état de rien entreprendre, il lui manda le sixième d'Août suivant qu'il prétendoit être au Lac Ontario avant le mois de Juin 1687. avec deux mille François & six-cent Sauvages domiciliés; mais la déclaration de guerre fut précédée d'une démarche, qu'il n'est pas surprenant que le Roy eût ordonnée, comme nous avons vu que ce Prince avoit fait dès le tems même de M. de la Barre; mais qu'on ne sçauroit pardonner à M. de Denonville d'avoir entreprise, sans en avoir prévu & représenté les suites fâcheuses; encore moins de l'avoir exécutée d'une manière, qui ne pouvoit pas lui avoir été prescrite.

DE
Le
de ses
de Pri
que d
de ce
jours
malhe
une c
nos C
avoien
mens.
quête
cy, &
Iroque
aveu;
fi on s
leur lib
même
garder
je n'ai
rien n
à leur
Roy,
Barre
que de
guerre
des Suj
Quoi
qu'il lui
possible
Barbare
inouies
doient i
les régle
faisant p
même c

furent une tentative
 uen, qui portoit le
 puis que nous nous
 es; mais ils y trou-
 e, qui les repoussa
 isseau, & brûla une
 tie sur le bord de
 ongan de son côté
 intrigues auprès des
 être soutenus toutes
 oin de son secours,
 jour plus insolens,
 sures; ce qui avoit
 de leur déclarer la
 tembre de l'année

remment reçu des
 avoit demandés en
 à M. de Seignelay
 même année, qu'il
 ie pour cette guerre
 plus, & qu'avec si
 en état de rien en-
 fixième d'Août sui-
 Lac Ontario avant
 deux mille Fran-
 miciliés; mais la
 écedée d'une dé-
 renant que le Roy
 a avons vû que ce
 s même de M. de
 uroit pardonner à
 ntreprise, sans en
 suites fâcheuses;
 écurée d'une ma-
 lui avoir été pres-

Le projet du Roy de fortifier les Chiourmes
 de ses Galeres de tout ce qu'on pouvoit faire
 de Prisonniers sur les Iroquois, n'avoit rien
 que de légitime, après les trahisons réitérées
 de ce Peuple feroce, lequel avoit presque tou-
 jours retenu les François, qui avoient eu le
 malheur de tomber entre leurs mains, dans
 une captivité beaucoup plus dure que celle de
 nos Galériens; sans parler de ceux, qu'ils
 avoient fait expirer dans les plus affreux tour-
 mens. A quoi on peut ajouter le droit de con-
 quête dans le Canton d'Agnier sous M. de Tra-
 cy, & les prises de possession faites à la vûe des
 Iroquois mêmes, & en quelque façon de leur
 aveu; mais on connoissoit peu les Sauvages,
 si on s'imaginait qu'ils prétendissent engager
 leur liberté par ce cérémonial, & quand bien
 même tout cela auroit donné droit de les re-
 garder comme Sujets de la Couronne, ce que
 je n'ai garde de contester, il me paroît que
 rien ne peut justifier la perfidie, dont on usa
 à leur égard. Il est certain du moins que le
 Roy, dans l'ordre, qu'il donna à M. de la
 Barre de les envoyer aux Galeres, ne parla
 que de ceux, qu'on seroit Prisonniers de
 guerre, & supposant toujours qu'ils étoient
 des Sujets révoltés.

Quoiqu'il en soit, M. de Dénonville crut On se faisoit
 qu'il lui étoit permis d'user de toutes les voyes par surprise
 possibles pour affoiblir & pour intimider des des princi-
 Barbares, que leurs perfidies, leurs cruautés pauz Chefs
 inouïes, & toute la suite de leur procédé ren- on les envoie
 doient indignes qu'on observât à leur égard aux Galeres.
 les règles ordinaires. Sur ce principe, & ne
 faisant pas assez réflexion qu'il se devoit à lui-
 même ce qu'il jugeoit ne devoir pas aux Iro-

quois , avant que de leur déclarer la guerre , il attira sous differens prétextes plusieurs de leurs principaux Chefs à Catarocouy , & quand ils y furent arrivés , il les fit enchaîner ; il les envoya ensuite sous bonne garde à Quebec , avec ordre au Commandant de les embarquer sur les Navires de France , pour être conduits aux Galeres : en quoi on ne peut disconvenir qu'il fit encore plusieurs fautes , qu'on ne peut excuser , qu'en disant qu'il ne connoissoit pas assez les Sauvages , & qu'il se livra trop à de mauvais conseils.

Mauvais effets de cette demarche.

La premiere est , que pour faire donner dans le piège les Chefs Iroquois , il se servit de deux Missionnaires , qui furent les PP. de Lamberville & Milet , à qui il avoit fait mystere de son dessein , & il ne fit pas attention que par-là il s'exposoit à décréditer pour toujours le Ministère des Ouvriers Evangeliques dans l'esprit , non - seulement de cette Nation , mais encore de toutes les autres de ce Continent. La seconde , qu'il ne pouvoit éviter de punir des Innocens avec les Coupables ; car il pouvoit bien juger que ceux , qui sur sa parole se rendroient à Catarocouy , ne seroient pas les seuls Auteurs du mal , comme il arriva en effet. En troisième lieu , il ne pouvoit pas s'assurer de subjuguier entierement une Nation , qu'un coup d'un si grand éclat devoit naturellement nous rendre irréconciliables , & porter aux plus grands excès de fureur contre nous. Enfin les circonstances de cet enlèvement eurent quelque chose de fort odieux , & par malheur il n'en resta que cela. M. de Denonville s'étoit promis d'humilier ces Sauvages , & l'obligation , où l'on

se tro
insole
les aff
sité d'
ger d
avanta

Des
avoir
les Iro
P. Mil
mains
d'abor
maux ,
lude à
préserv
par une
sa Caba
d'en par
maniere
tion.

Pour
le sort d
raison t
demeuré
il dut son
& au si
pour lui
velle , qu
passer à
appeller ,
toute l'én
premier m
eroit just
les plus f
voyoit pei
tiens lui p
appris de l

à déclarer la guerre, & à étendre plusieurs de ces Catarocouy, & il les fit enchaîner; bonne garde à Que- mandant de les em- de France, pour : en quoi on ne encore plusieurs fau- , qu'en disant qu'il s Sauvages, & qu'il s conseils.

pour faire donner uois, il se servit de furent les PP. de qui il avoit fait il ne fit pas atten- à décréditer pour Ouvriers Evangeli- seulement de cette toutes les autres de , qu'il ne pouvoit s avec les Coupa- ger que ceux, qui t Catarocouy, ne s du mal, comme ne lieu, il ne pou- guer entièrement un si grand éclat rendre irréconci- grands excès de les circonstances quelque chose de il n'en resta que oit promis d'hu- gation, où l'on

se trouva, de le défavouer, les rendit plus insolens; il les aigrit beaucoup plus, qu'il ne les affoiblit, & en les mettant dans la nécessité d'avoir recours aux Anglois pour se venger de nous, il donna à ceux-ci un grand avantage pour se les attacher.

Des deux Missionnaires, dont le Général avoit employé l'entremise pour faire donner les Iroquois dans le piège, l'un, qui fut le P. Milet, tomba peu de tems après entre les mains des Onneyouths, qui le destinerent d'abord au feu, & lui firent souffrir tous les maux, qui ont accoutumé de servir de prélude à ce cruel supplice. Il en fut néanmoins préservé, presque au moment de l'exécution, par une Matrone, qui l'adopta, le retira dans sa Cabanne, & le traita bien. J'aurai occasion d'en parler dans la suite, & de dire de quelle maniere le Ciel récompensa une si belle action.

Captivité du P. Milet.

1687.

Pour ce qui est du P. de Lamberville, sur le sort duquel M. de Dénouville avoit eu avec raison tant d'inquiétude, parce qu'il étoit demeuré entre les mains des Onnontagués, il dut son salut & sa liberté à la grande estime, & au sincere attachement, que l'on avoit pour lui dans ce Canton. A la premiere nouvelle, qu'on y reçut de ce qui venoit de se passer à Catarocouy, les Anciens le firent appeler, & après lui avoir exposé le fait avec toute l'énergie, dont on est capable dans le premier mouvement d'une indignation, qu'on croit juste, lorsqu'il s'attendoit à éprouver les plus funestes effets de la fureur, qu'il voyoit peinte sur tous les visages, un des Anciens lui parla en ces termes, que nous avons appris de lui-même.

Conduite générale & noble des Onnontagués par rapport au P. de Lamberville.

1687.

» On ne ſçauroit diſconvenir que toutes
 » ſortes de raiſons ne nous autoriſent à te traiter
 » en Ennemi ; mais nous ne pouvons nous y ré-
 » ſoudre. Nous te connoiſſons trop, pour n'être
 » pas perſuadés que ton cœur n'a point eu de
 » part à la trahiſon, que tu nous a faite ; &
 » nous ne ſommes pas aſſez injuſtes pour te
 » punir d'un crime, dont nous te croyons inno-
 » cent, que tu déteſtes ſans doute autant que
 » nous, & dont nous ſommes convaincus que
 » tu es au deſeſpoir d'avoir été l'inſtrument. Il
 » n'eſt pourtant pas à propos que tu reſtes ici ;
 » tout le monde ne t'y rendroit peut-être pas
 » la juſtice, que nous te rendons, & quand une
 » fois notre Jeuneſſe aura chanté la guerre, elle
 » ne verra plus en toi qu'un Perfide, qui a livré
 » nos Chefs à un rude & indigne eſclavage, &
 » elle n'écouterà plus que ſa fureur, à laquelle
 » nous ne ſerions plus les Maîtres de te ſouf-
 » traire. « Ils firent plus, ils l'obligerent à partir
 » ſur le champ, & lui donnerent des Guides,
 » qui le conduiſirent par des routes détournées,
 » & ne le quitterent point, que quand il fut
 » hors de tout danger. On n'a point douté que
 » Garakonthié n'ait été le principal Auteur d'un
 » procédé ſi noble ; ce Sauvage étoit attaché
 » de cœur au P. de Lamberville, & la tendreſſe,
 » que ce Miſſionnaire conſerva toujours pour
 » lui, a donné tout lieu de croire qu'il le re-
 » garroit comme ſon Libérateur.

Plan de la
 Campagne
 contre les
 Tſonnon-
 thouans.

Tout étoit prêt pour commencer la guerre,
 lorsque M. de Dénonville ſe déclara de la
 manière, que nous venons de voir. Ses meſu-
 res étoient aſſez bien priſes, & il faut convenir
 que, ſi le ſuccès de ſon Expédition ne répon-
 dit pas tout-à-fait à ſes eſperances, il y eut

DE
 plus de
 mieux
 gne. I
 voyage
 Miciffi
 M. de
 mois d
 eu ord
 dre ch
 d'y aſſe
 ces Sau
 Juin de
 Tſonno
 l'Ohio
 pour do
 couper à
 tetraite
 avec ſur
 Les S
 étoient
 leur avo
 bre de le
 ville n'a
 heureuſe
 groſſir ſo
 propos de
 mais il le
 qu'il avo
 Détroit d
 tant pour
 Partis, q
 tiers du C
 l'Armée.
 Boisgui
 en Traite
 ſe trouver

convenir que toutes
autorisent à te traiter
pouvons nous y ré-
sister trop, pour n'être
sur n'a point eu de
tu nous a faite; &
ez injustes pour te
us te croyons inno-
doute autant que
es convaincus que
été l'instrument. Il
os que tu restes ici,
droit peut-être pas
dons, & quand une
anté la guerre, elle
Perfide, qui a livré
igne esclavage, &
fureur, à laquelle
maîtres de te souf-
l'obligerent à partir
erent des Guides,
routes détournées,
que quand il fut
a point désiré que
ncipal Auteur d'un
age étoit attaché
lle, & la tendresse,
rva toujours pour
croire qu'il le re-
teur.

commencer la guerre,
se déclara de la
de voir. Ses mesu-
& il faut convenir
pédition ne répon-
erances, il y eut

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 347
plus de malheur, que de la faute. Rien n'étoit
mieux imaginé que le plan de cette Campa-
gne. Le Chevalier de Tonti, de retour d'un
voyage, qu'il avoit fait à l'embouchure du
Micissipi, pour y apprendre des nouvelles de
M. de la Sale, s'étant trouvé à Montreal au
mois de Juillet de l'année précédente, avoit
eu ordre de repartir sur le champ pour se ren-
dre chez les Illinois, d'y publier la guerre,
d'y assembler le plus qu'il seroit possible de
ces Sauvages, de les conduire au mois de
Juin de cette année dans le voisinage des
Tsonnonthouans du côté des Andastes & de
l'Ohio; d'envoyer ensuite des petits Partis
pour donner l'alarme aux Ennemis, & de
couper à leurs Femmes & à leurs Enfants la
tétairie, qu'on jugeoit ne se pouvoir faire
avec sûreté pour eux, que par cet endroit.

Les Sauvages des environs de la Baye
étoient fort irrités contre les Iroquois, qui
leur avoient enlevé depuis peu un grand nom-
bre de leurs Femmes; le Marquis de Dénon-
ville n'avoit pas manqué de profiter d'une si
heureuse conjoncture, pour les engager à
grossir son Armée. Il ne jugea pourtant pas à
propos de leur communiquer tout son projet;
mais il les fit prier de se joindre à M. du Luth,
qu'il avoit chargé de se retrancher à la tête du
Détroit du côté du Lac Huron; Poste impor-
tant pour la réunion & la sûreté des différens
Partis, qui devoient venir de tous les Quar-
tiers du Canada au rendez-vous Général de
l'Armée.

Boisguillot & Nicolas Perrot, qui étoient
en Traite vers le Micissipi, furent avertis de
se trouver à Michillimakinac au tems, qu'on

leur marqua, avec tous les François, qui étoient avec eux, ou dans leur voisinage, à la réserve de ceux, qu'il seroit nécessaire de laisser à la garde de leurs effets; & de déclarer aux Sioux que, si pendant leur absence ils donnoient la moindre inquiétude à nos Alliés, on sauroit bien les en faire repentir.

Enfin M. de la Durantaye, qui commandoit toujours à Michillimakinac, & qui par sa sagesse, sa vigilance, sa fermeté & sa douceur avoit gagné l'estime & l'affection de tous les Sauvages établis dans ce Poste, eut ordre de rassembler tous ces divers Corps de Troupes, & de les mener à Niagara, d'y bien reconnoître le Pays, d'y harceler l'Ennemi, en attendant l'Armée, s'il arrivoit avant elle; mais de distinguer les Onnontagués, & de se contenter de les faire Prisonniers, tant parce qu'ils s'étoient mieux comportés que les autres Iroquois, que pour faire des échanges avec les deux PP. de Lamberville, supposé que ces deux Missionnaires n'eussent pas eu le tems de se retirer dans ce Canton avant la déclaration de la guerre.

Tout cela fut heureusement exécuté, si ce n'est que le Chevalier de Tonti ne put pas amener que quatre-vingt Illinois de six à sept cent, sur lesquels il avoit compté; parce qu'ils eurent avis que les Tsonnonthouans étoient en campagne pour venir fondre sur leurs Villages. L'avis étoit vrai; mais ce Parti ayant été informé par un Envoyé du Gouverneur de la Nouvelle York que les François étoient sur le point d'entrer en armes dans leur Canton, fut contraint de retourner sur ses pas. Cependant Tonti se voyant trop peu accom-

D
pagn
ville
parti
Luth
Co
nes,
tres S
pédie
mém
les l
taye
sez g
respe
le se
de ce
les ne
ou qu
tion:
tre qu
tourn
à la C
mè;
ler, d
des M
nieres
To
partie
re, la
qui se
qu'ils
prod
rendr
encore
part d
été co
avoit

les François, qui
à leur voisinage, à
seroit nécessaire de
effets, & de déclarer
nt leur absence ils
iétude à nos Alliés,
re repentir.

e, qui commandoit
ac, & qui par sa
rmetté & la douceur
affection de tous les
poste, eut ordre de
Corps de Troupes,
d'y bien reconnoi-
Ennemi, en atten-
t avant elle; mais
gués, & de se con-
niers, tant parce
ortés que les autres
s échanges avec les
, supposé que ces
nt pas eu le tems de
avant la déclaration

ent executé, si ce
Tonti ne put pas
linois de six à sept
ompté; parce qu'ils
onthouans étoient
ndre sur leurs Vil-
mais ce Parti ayant
yé du Gouverneur
es François étoient
nes dans leur Can-
ourner sur ses pas-
nt trop peu accom-

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 349
pagné pour exécuter tout ce que M. de Denon-
ville lui avoit prescrite, n'eut point d'autre
parti à prendre, que d'aller joindre M. du
Luth à l'entrée du Détroit.

Ce n'étoit pas non plus sans de grandes pei-
nes, qu'on avoit pu résoudre la plupart des au-
tres Sauvages à prendre les armes pour cette Ex-
pédition. Les Hurons & les Outaouais avoient
même été sur le point de faire alliance avec
les Iroquois, & quoique MM. de la Duran-
taye & du Luth, qui étoient à la tête d'un as-
sez grand nombre de François, les tinssent en
respect, si les Missionnaires n'eussent trouvé
le secret de gagner les deux principaux Chefs
de ces Nations; on ne douta point alors qu'el-
les ne se fussent jointes aux Tsonnonthouans,
ou qu'elles ne fussent demeurées dans l'inac-
tion: le Gouverneur Général manda au Minis-
tre que ces Peres avoient en cette occasion dé-
tourné le plus grand malheur, qui pût arriver
à la Colonie. Il y contribua beaucoup lui-mê-
me, car les deux Chefs, dont je viens de par-
ler, étant venus le trouver, à la persuasion
des Missionnaires, il sçut par ses bonnes ma-
nieres les engager dans ses intérêts.

Tous ces arrangemens étoient pris, & en
partie exécutés avant la déclaration de la guer-
re, sans que les Iroquois fussent instruits de ce
qui se tramoit contre eux. Les premiers avis,
qu'ils en reçurent par le Colonel Dongan, ne
produisirent même d'autre effet, que de les
rendre un peu plus attentifs à nos démarches;
encore se tranquilliserent-ils bientôt. Le dé-
part du P. de Lamberville le jeune, qui avoit
été coloré d'un prétexte plausible, ne leur
avoit point décillé les yeux, & la présence de

Les Mission-
naires empê-
chent les Hu-
rons & les
Outaouais de
se joindre aux
Iroquois.

Ceux-ci
s'endorment
sur nos prépa-
ratifs.

1687.

l'Ainé, qui paroissoit fort tranquille, & qui ne se doutoit effectivement de rien, les rassuroit absolument.

Le Colonel
Dongan les
réveille de cet
assoupisse-
ment.

Le Gouverneur de la Nouvelle York ne cessoit cependant de mettre tout en usage pour les reveiller de cet assoupissement, & voyant qu'il n'en pouvoit venir à bout, il tourna toutes ses vûes du côté de M. de Dénonville, qu'il se flata de pouvoir amuser; mais il n'y réussit point. Enfin ayant su que tous les François & les Sauvages étoient sur le point de se mettre en marche, il en fit avertir les Iroquois, qui commencèrent à entrer en défiance; ce qui ne les empêcha pourtant point d'envoyer leurs Chefs à Catarocouy, où ils se flattoient d'intimider le Général, ou de l'engager dans quelque négociation, qui leur donnât le tems de le prévenir.

L'Armée
Françoise se
met en mar-
che.

Mais l'Armée Françoise étoit déjà campée dans la petite Isle de Sainte Helene, qui est vis-à-vis de Montreal, & le septième de Juin, M. de CHAMPIGNI NOROI qui l'année précédente avoit succédé à M. de Meules dans l'Intendance de la Nouvelle France, s'y rendit avec le Chevalier de VAUDREUIL, lequel étoit arrivé depuis peu dans la Colonie avec la qualité de Commandant des Troupes. Tout étoit prêt, & l'onzième, l'Armée se mit en marche sur deux-cent Bateaux, & autant de Canots Sauvages. Elle étoit composée de huit cent trente-deux Hommes des Troupes du Roy, d'environ mille Canadiens & de trois-cent Sauvages.

La parfaite intelligence, qui regnoit entre le Gouverneur Général & le nouvel Intendant, & qui étoit fondée sur la vertu la plus vraie,

DE
& un a
vice du
dans te
étoit f
M. de
jours,
un Dé
dessein
arrêter
fussent
mais la
liers y
presque

M. de
néral,
Lettre
sur le r
accouru
Iroquois
plaintes
guerre
ajoutoit
devoir s
sans lui

M.
étoient
Iroquois
tannique
Barre,
clara qu
à suivre
meté, q
la Forêt
faitement
Voici d
M. de

GENERAL
inquiet, & qui ne
en, les rassuroit

ouvelle York ne
ut en usage pour
ment, & voyant
out, il tourna
de Dénonville,
ser; mais il n'y
ne tous les Fran-
ne point de se
avertir les Iro-
entrer en défan-
tant point d'en-
y, ou ils se flat-
ou de l'engager
leur donnât le

it déjà campée
elene, qui est
ième de Juin,
ui l'année pré-
Meules dans
ance, s'y ren-
DREUIL,
ns la Colonie
des Troupes.
Armée mit
ix, & autant
composée de
des Troupes
adiens & de

regnoit entre
el Intendant,
plus vraie,

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 351
& un zèle égal dans tous les deux pour le ser-
vice du Roy, avoit répandu ce même concert
dans tous les Corps, dont cette petite Armée
étoit formée, & y faisoit regner l'abondance.
M. de Champigny l'accompagna pendant trois
jours, au bout desquels il prit le devant avec
un Détachement de trente Hommes, dans le
dessein de prévenir sibi-même tout ce qui pouvoit
arrêter les Troupes à Catarocouy, qu'elles ne
fussent pas obligées d'y séjourner longtemps,
mais la vigilance & l'activité de M. d'Orvil-
liers y avoient pourvû & l'Intendant ne trouva
presque rien à faire.

M. de Dénonville le suivit de près, & ce Gé-
néral, en arrivant à Catarocouy, reçut une
Lettre du Colonel Dongan, écrite à peu près
sur le même ton, que ce Gouverneur avoit
accoutumé de prendre, lorsqu'il s'agissoit des
Iroquois; c'est-à-dire, qu'il faisoit de grandes
plaintes de ce que les François faisoient la
guerre aux Sujets du Roy d'Angleterre; il
ajoutoit que M. de la Barre n'avoit pas cru
devoir s'engager dans une pareille Expédition,
sans lui en avoir auparavant donné avis.

M. de Dénonville lui fit réponse qu'ils
étoient bien loin de compte, s'il regardoit les
Iroquois comme des Sujets de Sa Majesté Bri-
tannique; & quant à la démarche de M. de la
Barre, dont il prétendoit s'appuyer, il lui dé-
clara que ce ne seroit pas pour lui un exemple
à suivre. Il parloit avec d'autant plus de fer-
meté, qu'il venoit d'apprendre par le Sieur de
la Forêt une nouvelle, qui lui démasquoit par-
faitement le Gouverneur de la Nouvelle York.
Voici de quoi il s'agissoit.

M. de la Durantaye avoit rencontré sur le

1687.

Lettre du Co-
lonel Don-
gan à M. de
Dénonville.

Réponse du
Général.

1687.

Des Anglois
sont défaits
dans le Lac
Huron.

Lac Huron soixante Anglois, partagés en deux Troupes, escortés par des Tsonnonthouans, conduits par un Déserteur François, & qui portoient des marchandises pour traiter à Michillimakinac : cela étoit formellement contre les conventions faites entre les deux Couronnes ; & le Colonel Dongan ne l'ignoroit pas : aussi la Durantaye ne balançait-il point à attaquer ce Convoi. Tous ceux, qui le conduisoient, furent pris, & leurs marchandises distribuées aux Sauvages. Il n'y a point de doute que, si ces Traiteurs fussent arrivés à Michillimakinac, tandis que le Commandant étoit absent, ils n'eussent de nouveau engagé les Sauvages à prendre les intérêts des Iroquois, ou du moins à demeurer neutres. On eut même lieu de croire que c'étoit là leur principal dessein.

Fort des Sables.

M. de la Durantaye, après avoir si heureusement rompu leurs mesures, alla joindre MM. du Luth & de Tonti à l'entrée du Détroit, & se rendit avec eux à Niagara. Ils y étoient à peine arrivés, que le Sieur de la Force leur apporta un ordre du Gouverneur Général de se trouver le dix à la Rivière des Sables en-deçà de la Baye des Tsonnonthouans du côté de Cataracouy. M. de Denonville s'y rendit lui-même avec toute l'Armée, & par un hazard, dont les Sauvages ne manquèrent point de tirer un heureux présage, ils y entrèrent tous en même tems. On travailla aussitôt à faire sur le bord du Lac, un peu au-dessus de la Rivière, un Retranchement de Palissades, pour y mettre les Magasins ; il fut achevé en deux jours, & M. d'Orvilliers y fut laissé avec quatre-cent Hommes pour le

DE
garder
mée.

Le C
fit pass
servi d
chillim
battant
quoi le
tice, pa
paix av
préten
cette p
sçache P
Auteur
qui serv
Souverai

Du Fo
par les T
deux dé
troisième
quée par
Barbares
détachere
mée, tan
la tête. O
premier V
l'on craign
pes ; & ce
un lieu dé
désordre. I
que les Fra
ferme, &
reconnoître
toutes parts
se débanda
Nous eûr

partagés en deux
Tsonnonthouans,
Français, & qui
pour traiter à Mi-
nelllement contre
les deux Couron-
ne l'ignoroit pas :
et il point à atta-
quer qui le condui-
sant marchandes
n'y a point de
ussent arrivés à
le Commandant
ouveau engagé
crets des Iro-
neutres. On
c'étoit là leur

voir si heureu-
sement alla joindre
l'entrée du Dé-
Niagara. Ils y
l'œuvre de la Fo-
uverneur Gé-
nérâle des Sa-
nnonthouans
enonville s'y
mêlée, & par
manquerent
ils y entre-
vailla aussi-
peu au-des-
sant de Palis-
sins ; il fut
Orvilliers y
nes pour le

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 353
garder, & pour assurer les derrières de l'Ar-
mée.

1687.

Le Général, avant que de partir de là, y
fit passer par les armes le François, qui avoit
servi de Guide aux Anglois pour aller à Mi-
chillimaxinac, & qui avoit été pris en com-
battant contre le service de son Prince. Sur-
quoi le Baron de la Hontan s'écrie à l'injus-
tice, parce que, dit-il, nous avions alors la
paix avec l'Angleterre, & que les Anglois se
prétendoient les Maîtres des Lacs. Comme si
cette prétention chimérique, & dont je ne
sçache Personne, qui ait jamais parlé, que cet
Auteur, rendoit innocent un Transfuge,
qui servoit des Etrangers au préjudice de son
Souverain.

Du Fort des Sables l'Armée prit son chemin
par les Terres, & le treize, après avoir passé
deux défilés très-dangereux, elle arriva à un
troisième, où elle fut vigoureusement atta-
quée par huit cent Iroquois. Deux cent de ces
Barbares, après avoir fait leur décharge, se
détachèrent pour prendre en queue notre Ar-
mée, tandis que le reste continuoit à charger
la tête. On n'étoit qu'à une portée de fusil du
premier Village des Tsonnonthouans, d'où
l'on craignit qu'il ne sortît de nouvelles Trou-
pes ; & cette crainte, jointe à la surprise dans
un lieu désavantageux, causa d'abord quelque
désordre. Plusieurs Sauvages, plus accoutumés
que les François à combattre dans le Bois firent
ferme, & donnerent à l'Armée le loisir de se
reconnoître. Alors l'Ennemi fut repoussé de
toutes parts, & voyant la partie trop inégale,
se débanda pour fuir plus aisément.
Nous eûmes dans cette action cinq ou six

Combat con-
tre les Tson-
nonthouans.

1687.

Hommes tués, & environ vint blessés, parmi lesquels fut le P. ANIELRAN, Jésuite, qui se trouva engagé parmi les Sauvages, lorsque l'Ennemi fit sa première charge. M. de Dénonville dans une de ses Lettres à M. de Seignelay, dit que la Nouvelle France avoit de grandes obligations à ce Missionnaire, qu'il avoit plus contribué que Personne à retenir les Outaouais & les Hurons dans notre alliance, & que sans lui il y auroit lontems que Michillimakinac seroit au pouvoir des Anglois, ou des Iroquois. La perte des Ennemis fut de quarante-cinq Hommes, tués sur la place, & ils eurent soixante blessés. Les corps des premiers furent d'abord mis en pièces, & mangés par les Outaouais, qui firent beaucoup mieux la guerre aux Morts, dit M. de Dénonville dans sa Lettre à M. de Seignelay, qu'ils ne l'avoient faite aux Vivans.

Il n'en fut pas de même des Hurons, qui étoient venus avec eux, ils firent très-bien leur devoir, & ceux de Lorette, les Iroquois du Sault S. Louis & de la Montagne, encore mieux. Le seul Homme de marque, qu'on perdit dans cette occasion, fut un Capitaine Agnier (*) du Sault S. Louis, nommé *la Cendre chaude* : il avoit été un des Bourreaux du Pere de Brebeuf, & il attribuoit sa conversion aux Prières du Saint Martyr. Il avoit si bien réparé son crime, que peu de Missionnaires ont gagné à Dieu autant d'Infidèles, que lui. Les Canadiens se battirent avec leur bravoure ordinaire ; mais les Soldats se firent

(*) M. de la Potherie dit qu'il étoit Onneyouth ; mais il s'est trompé.

DE LA
peu d'hon
On s'y éto
avec de tel
dans une a

Le quatr
un des qu
soient le C
étoit éloig
des Sables
il fut brûlé
dans le Pay
mit à le par
ame. Le p
chez les Go
plusieurs ave
que le Colon
nitions de g
les François
envoyé à M
exécuter le T
neur l'avoit
renvoyé en I

Pour rever
qu'elle resta
ployés à le ra
cent mille m
nombre proc
rent bien des
tigue de deux
affreux, & à
de se voir aba
menaçoient sa
ses Exploits.
pris possession
querir, il se ra
gara.

t blessés, parmi
n, Jesuite, qui
vages, lorsque
M. de Dénon-
M. de Seigne-
e avoit de gran-
ire, qu'il avoit
retenir les On-
tre alliance, &
s que Michilli-
es Anglois, ou
nnemis fut de
s sur la place,
Les corps des
pièces, & man-
frent beaucoup
M. de Dénon-
ignelay, qu'ils

s Hurons, qui
frent très-bien
e, les Iroquois
ntagne, encore
marque, qu'on
t un Capitaine
is, nommé la
des Bourreaux
uoit sa conver-
tyr. Il avoit fi-
eu de Mission-
nt d'Infidèles,
frent avec leur
oldats se firent

toit Onaneyouth;

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 355.
peu d'honneur dans toute cette campagne.
On s'y étoit assez attendu. *Que peut-on faire
avec de tels Gens ?* disoit M. de Dénonville,
dans une autre Lettre au Ministre.

1687.

Suites de ce
combat.

Le quatorzième, l'Armée alla camper dans
un des quatre grands Villages, qui compo-
soient le Canton des Tsonnonthouans, & qui
étoit éloigné de sept ou huit lieues du Fort
des Sables. Elle n'y trouva Personne, &
il fut brûlé; elle pénétra ensuite plus avant
dans le Pays, & pendant dix jours, qu'elle
mit à le parcourir, elle ne rencontra pas une
ame. Le plus grand nombre s'étoit réfugié
chez les Goyogouins, & l'on a sçu depuis que
plusieurs avoient passé dans la Nouvelle York;
que le Colonel Dongan avoit fourni des mu-
nitions de guerre à ceux, qui avoient attaqué
les François, & que le Roy d'Angleterre ayant
envoyé à Manhatte un Intendant pour y faire
exécuter le Traité de Neutralité, le Gouver-
neur l'avoit fait embarquer sur le champ, &
renvoyé en Europe.

Pour revenir à notre Armée, les dix jours,
qu'elle resta dans le Pays Ennemi, furent em-
ployés à le ravager, & surtout à brûler quatre-
cent mille minots de bled. On y tua aussi un
nombre prodigieux de Cochons, qui cause-
rent bien des maladies; ce qui joint à la fa-
tigue de deux jours de marche dans des chemins
affreux, & à la crainte, où étoit le Général,
de se voir abandonné des Sauvages, qui l'en-
menaçoient sans cesse, l'obligea de borner là
ses Exploits. Ainsi, après avoir de nouveau
pris possession du Pays, qu'il venoit de con-
querir, il se rapprocha de la Rivière de Nia-
gara.

1687.

Il est certain que M. de Denonville fit tout ce qui étoit possible dans les circonstances, où il se trouvoit, pour mettre une bonne fois toute la Nation hors d'état de remuer jamais, qu'il ne s'épargna en rien, qu'il fatigua comme le simple Soldat, & qu'il fit paroître beaucoup d'intrépidité dans l'action, dont je viens de parler: que les Tsonnonthouans furent véritablement humiliés, & tous les Iroquois détrompés de l'opinion, où ils étoient, qu'avec la protection des Anglois ils n'avoient rien à craindre des armées Françoises; qu'ils comprirent que, si les coups, qu'on leur avoit portés ne les abbattirent pas entièrement, & leur firent même assez peu de mal, ils en étoient redevables à des accidens, qu'on n'avoit pas dû prévoir, & qu'ils ne devoient pas s'exposer légèrement aux mêmes risques, qu'ils venoient de courir; mais après tout la Colonie n'en a retiré aucune utilité.

Fort bâti à Niagara, & peu de tems après abandonné.

Le Gouverneur Général avoit toujours extrêmement à cœur de construire un Fort à Niagara, & l'occasion d'exécuter ce dessein étoit trop belle, pour la manquer. Le Fort fut bâti, & le Chevalier de la Troye y fut laissé avec cent Hommes pour le garder. Nos Alliés en témoignèrent beaucoup de joye, & la suite fera voir que l'on n'auroit dû rien négliger pour conserver ce Poste, malgré les difficultés, qui s'y rencontrent; mais la maladie s'étant mise bientôt après dans la Garnison, qui y perit toute entière, on attribua ce malheur à l'air du Pays. Il y a cependant bien de l'apparence qu'il fut uniquement causé par les vivres, qui étoient gâtés; quoi qu'il en soit, cette importante Place fut peu

DE LA
de tems ap
regret de

Cepend
York suiv
à tâcher d
s'attirer to
nous rend
déclarer a
qu'ils allat
d'autres M
les engage
aux Outag
Prisonnier
fit dire de
Louis & d
se rapproc
Jesuites A
Terrein be
qu'ils occu
de Denonv
les Iroquois
les secourir

Le Génér
ne voyant
les Iroquois
toute son a
encore pu p
le Canton
S. Louis
appelloit d
s'offrit d'y
rapporter d
fut acceptée

(a) On
quelques ann
un nouveau F

ÉRALE
nonville fit tout
constances, où
une bonne fois
émuer jamais,
il fatigua com-
paraître beau-
dont je viens
houans furent
us les Iroquois
toient, qu'avec
n'avoient rien à
qu'ils comprit
it avoit portés
ment, & leur
ils en étoient
on n'avoit pas
at pas s'exposer
qu'ils venoient
Colonie n'en a

it toujours ex-
ire un Fort à
ter ce dessein
quer. Le Fort
a Troye y fut
e garder. Nos
p de joye, &
urôit dû rien
e, malgré les
ent; mais la
après dans la
ere, on attri-
Il y a cepen-
t uniquement
t gâtes; quoi-
Place fut peu

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 357
de tems après abandonnée & ruinée, au grand
regret de M. de Denonville (a).

1687.

Cependant le Gouverneur de la Nouvelle
York suivoit toujours son plan, qui consistoit
à tâcher de nous débaucher nos Alliés, de
s'attirer tout le commerce du Canada, & de
nous rendre les Iroquois irréconciliables. Il fit
déclarer aux Cantons qu'il ne vouloit plus
qu'ils allassent à Catarocouy, ni qu'ils eussent
d'autres Missionnaires, que de son choix: il
les engagea même à renvoyer aux Hurons &
aux Outaouais de Michillimakinac tous les
Prisonniers, qu'ils avoient faits sur eux: il
fit dire de nouveau aux Iroquois du Sault Saint
Louis & de la Montagne, que s'ils vouloient
se rapprocher de lui, il leur donneroit des
Jesuites Anglois pour Missionnaires, & un
Terrain beaucoup plus avantageux, que celui
qu'ils occupoient. Enfin il manda au Marquis
de Denonville que, s'il continuoit à molester
les Iroquois, il ne pourroit se dispenser de
les secourir à force ouverte.

Nouvelles
intrigues du
Colonel Don-
gan.

Le Général se moqua de ses menaces, & Un Iroquois
ne voyant plus aucune apparence de réduire du Sault Saint
les Iroquois par la force des armes, Il mit Louis travail-
toute son application à les diviser. Il n'avoit le utiloient
encore pu pénétrer en quelle disposition étoit pour la Reli-
le Canton d'Agnier: un des Chefs du Sault gion & pour
S. Louis, qui étoit de ce Canton, & qu'on la Colonie.
appelloit dans la Colonie le Grand Agnier,
s'offrit d'y aller lui fixième, & promit d'en
rapporter des nouvelles certaines. Son offre
fut acceptée, & comme il traversoit le Lac

(a) On y a depuis
quelques années construit
un nouveau Fort, plusieurs
Habitans s'y sont établis,
& personne ne s'y plait
de l'intemperie de l'air,

1687.

Lac Champlain, il rencontra un Parti de soixante Agniers, que le Colonel Dongan avoit envoyé pour faire des Prisonniers. Il les aborda sans crainte, leur déclara qu'Onnonthio ne vouloit point leur faire la guerre, & leur parla avec tant de force, qu'il leur persuada de s'en retourner chez eux. Il leur prêcha même JESUS - CHRIST d'une manière, qui les toucha beaucoup, & il en amena quatre au Sault S. Louis.

Il envoya ensuite son Neveu avec un autre Sauvage aux Cantons d'Onneyouth & d'Onnontagué pour leur donner les mêmes assurances, qu'il venoit de donner à ses Compatriotes; & le grand crédit, que son mérite & sa vertu lui avoient acquis, soutenu des bons services de Garakonthié, qui arrêtoit toutes les résolutions violentes dans son Canton, furent pour quelque tems une puissante digue, que tous les efforts du Gouverneur de la Nouvelle York ne purent forcer: à quoi servit aussi beaucoup la crainte d'un traitement pareil à celui, que le Canton de Tsonnonthouan venoit d'éprouver.

Belle action
de deux Fran-
çois dans la
Baye d'Hud-
son.

Les affaires étoient toujours sur le même pied dans la Baye d'Hudson; mais il s'y étoit passé l'automne précédente une action trop singulière, pour ne pas trouver place dans cette Histoire: je l'ai tirée d'une Lettre du Marquis de Dénonville, qui en avoit reçu la nouvelle à son retour de Niagara.

M. d'Iberville, qui commandoit toujours dans les Forts du fond de la Baye, ayant eu avis qu'un Navire d'Angleterre étoit dans les glaces près de *Charleston*, petit Fort bâti depuis peu par les Anglois à six lieues de Sainte

DEL
Anne, en
noître. U
route, &
pas; les t
ment asse
surprendre
qu'ils s'y
une décha
Personne
suivit; u
furent pr
Navire,
calle.

Le tems
& le Patre
rant sur de
pieds; l'E
met, se t
délia un d
des deux,
il se tron
étoient oc
œuvre, l
que deux
qu'ils s'en
il courut a
deux s'éta
les Angloi
Ils prirent
ils n'avoie
min, lorsq
lequel aya
pour les re
ment, qu'
ment char
disés, qui

un Parti de soia
l Dongan avoit
sonniers. Il les
ara qu'Onnon-
e la guerre, &
qu'il leur per-
x. Il leur prê-
une manière,
en amena qua-

i avec un autre
youth & d'On-
s mêmes assu-
r à ses Comp-
e son mérite &
ûtenu des bon-
arrêtoit toutes
s son Canton,
puissante digue,
neur de la Nou-
à quoi servit
aitement pareil
sonnonthouan

s sur le même
mais il s'y étoit
action trop fin-
place dans cette
tre du Marquis
çu la nouvelle

andoit toujours
aye, ayant eu
e étoit dans les
petit Fort bâti
lieux de Saint

Anne, envoya quatre Hommes pour le recon-
noître. Un des quatre tomba malade sur la
route, & fut contraint de retourner sur ses
pas; les trois autres ne furent pas apparem-
ment assez sur leurs gardes; ils se laisserent
surprendre par l'Equipage du Navire. Lors-
qu'ils s'y attendoient le moins, on fit sur eux
une décharge de Fusils, qui ne blessa pourtant
Personne: ils voulurent fuir, on les pour-
suivit; un d'eux se sauva: les deux autres
furent pris & liés; on les embarqua sur le
Navire, & on les enferma dans le fond de
calle.

Le tems propre à la navigation étant venu,
& le Patron du Navire s'étant noyé en cou-
rant sur des glaces, dont une se cassa sous ses
pieds; l'Equipage, qui étoit réduit à six Hom-
mes, se trouva trop foible pour manœuvrer,
délia un de ses Prisonniers, & choisit celui
des deux, qui leur parut moins résolu; mais
il se trompa. Un jour que quatre Anglois
étoient occupés sur les vergues à quelque ma-
nœuvre, le François ne voyant auprès de lui
que deux Matelots, prit une hache, sans
qu'ils s'en apperçussent, & leur cassa la tête;
il courut aussitôt délier son Camarade, & tous
deux s'étant armés de toutes pièces, obligèrent
les Anglois à descendre, & les enfermerent.
Ils prirent ensuite la route de Sainte Anne; &
ils n'avoient pas encore fait beaucoup de che-
min, lorsqu'ils rencontrèrent M. d'Iberville,
lequel ayant appris leur détention, venoit
pour les reprendre, ou les venger. Le Bâti-
ment, qu'ils conduisoient, étoit assez riche-
ment chargé, & bien pourvu de marchan-
dises, qui vinrent fort à propos pour ravi-

1687.

Entreprise des
Anglois sur
l'Acadie.

tailler le Fort de Sainte Anne, & pour remplir
ses Magasins.

Il s'en falloit bien qu'on eût d'aussi bonnes
nouvelles à mander en Cour de l'Acadie &
des environs. On continuoit à laisser ces Pro-
vinces Méridionales du Canada sans aucun
secours, & les Anglois manquoient rarement
les occasions de profiter de cette négligence
pour envahir les Postes, qui n'étoient pas en
état de leur résister. Des Hollandois ayant
paru sur ces Côtes quelques années auparavant,
y avoient démolí le Fort de Pentagoët : le Ba-
ron de S. CASTIN, ancien Capitaine dans le
Regiment de Carignan, étoit venu s'y loger,
après l'avoir un peu réparé ; mais quelque
tems après le Gouverneur Général de la Nou-
velle Angleterre l'envoya sommer d'en sortir,
prétendant que tout le Pays jusqu'à l'Isle de
Sainte Croix, étoit de son Gouvernement.

Il se mocqua de la sommation ; mais il
comprit bien que, s'il n'étoit secouru, il suc-
comberoit à la fin ; & c'est ce qui paroît par
une Lettre, dattée du neuvième de Juillet
de cette année, qu'il écrivit à M. de Dénon-
ville, pour se plaindre de la prétention des
Anglois. Il ajoutoit que le Gouverneur Gé-
néral de la Nouvelle Angleterre paroissoit
avoir des intelligences dans le Pays. Au reste
l'abandon, où on laissoit ces belles Provinces,
étoit d'autant plus surprenant, que les années
précédentes la Cour sembloit avoir eu fort à
cœur d'en tirer tous les avantages, qu'elles
pouvoient procurer à la France.

Avis de M.
de Meules sur
ce qu'il con-
venoit de fai-
re pour ce
Pays.

J'ai dit que M. de Meules en avoit fait la
visite sur la fin de l'année 1685. à son retour
à Quebec, il avoit mandé au Ministre que le

plus

DE LA
plus utile
faire en A
écrit en
France ne
forces en l
merce des
faire subfi
les Colons
rité, si no
Canada, c
qu'il n'y
auroit des
glois dans

Qu'il n'e
que rien n'e
ches ; mais
reté, il éto
fier le Port
Pentagoët,
contre les A
voit faire qu
dans l'Isle d
& fortifier
Sieur PARA
foible pour
France seroi
mais qu'il é
toutes les av
en parti : qu
à ceux, qui
bientôt déd
qu'ayant fai
dépendoit d
n'y avoit pas
Sur la fin
ité en Cana
Tom. I

ERALE
& pour remplir

d'aussi bonnes
de l'Acadie &
laisser ces Pro-
da sans aucun
oient rarement
être négligence
étoient pas en
llandois ayant
és auparavant,
ragoët : le Ba-
pitaine dans le
venu s'y loger,
mais quelque
éral de la Nou-
mer d'en sortir,
usqu'à l'Isle de
ouvernement.

ation ; mais il
écouru, il suc-
e qui paroît par
ême de Juiller
M. de Dénon-
prétention des
ouverneur Gé-
erre paroissoit
Pays. Au reste
elles Provinces,
que les années
avoir eu fort à
rages, qu'elles
ce.

n avoit fait la
r. à son retour
Ministre que le
plus

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 361

plus utile Etablissement, que Sa Majesté pût
faire en Amerique, étoit celui de l'Acadie. Il
écrivit en même tems au Roy que la Nouvelle
France ne pouvoit se soutenir par ses seules
forces en l'état, où elle étoit, & que le com-
merce des Pelleteries ne suffisoit pas pour la
faire subsister : que c'étoit bien dommage,
les Colons y étant propres à tout : qu'à la ve-
rité, si nous avions toutes les Pelleteries du
Canada, cè seroit un objet considerable ; mais
qu'il n'y falloit pas compter, tant qu'il y
auroit des Iroquois dans le Pays, & des An-
glois dans leur voisinage.

Qu'il n'en étoit pas de même de l'Acadie,
que rien n'empêchoit qu'on n'y établît des Pé-
ches ; mais que pour le pouvoir faire avec sû-
reté, il étoit nécessaire de peupler & de forti-
fier le Port Royal, & de bâtir un bon Fort à
Pentagoët, pour servir de barriere à l'Acadie
contre les Anglois : que, si avec cela on pou-
voit faire quelque dépense au Port de la Héve,
dans l'Isle de Cap Breton, dans l'Isle Percée,
& fortifier Plaisance en Terre-Neuve, où le
Sieur PARAT, qui y commandoit, étoit trop
foible pour se défendre, s'il étoit attaqué, la
France seroit seule Maîtresse de la Morue ;
mais qu'il étoit à propos que Sa Majesté fit
toutes les avances, & ne mit pas sitôt la Pêche
en parti : qu'en laissant faire quelque profit
à ceux, qui l'entreprendroient, elle seroit
bientôt dédommée de ses frais. Il ajoutoit
qu'ayant fait le dénombrement de tout ce qui
dépendoit du Gouvernement de l'Acadie, il
n'y avoit pas trouvé neuf-cent Personnes.

Sur la fin del'Eté il y eut une grande morta-
lité en Canada, & ce fut principalement ceche M. de Dé

Tem. I I.

1687.

Ce qui empê

1687.
nonville de
marcher une
seconde fois
contre les
Tsonnon-
thouans.

qui empêcha M. de Dénonville d'exécuter le projet, qu'il avoit formé, d'une seconde Expédition contre les Tsonnonthouans; outre qu'il pouvoit moins que jamais compter sur les Sauvages des Quartiers Occidentaux, particulièrement sur les Hurons de Michillimakinac; car il avoit découvert que ces derniers entretenoient de secrètes correspondances avec les Iroquois, avant même la campagne précédente, quoiqu'ils y eussent fort bien fait leur devoir. D'ailleurs les Anglois nous faisoient une guerre ouverte du côté de l'Acadie, & on ne pouvoit douter qu'ils ne fussent toujours disposés à secourir nos Ennemis, quand nous voudrions les attaquer.

Réflexions
sur la condui-
te de ce Géné-
ral.

Le plus grand embarras du Général venoit des ordres, qu'il recevoit de la Cour, de ne leur donner aucun sujet de plainte; mais ces ordres supposoient sans doute que les Anglois de leur côté en useroient de même à notre égard, ce qui n'étoit pas. Il est certain qu'une conduite plus ferme & plus haute avec des Voisins de ce caractère, & qui ne gardoient aucun des articles du Traité de Neutralité, n'auroit point été désapprouvée. Ce n'est point désobéir au Souverain, que d'interpréter ses volontés, & de faire ce qu'il feroit lui-même, s'il étoit instruit de l'état présent des choses. Cela est surtout vrai dans une Colonie éloignée, où un Gouverneur Général peut supposer que son Maître n'a pas de lui une déférence aveugle, & où il doit savoir que c'est à lui à concilier l'intérêt de l'Etat, & la gloire du Prince avec les instructions, qu'il reçoit. Louis XIV. s'en est expliqué plus d'une fois, même par rapport aux Commandans des

DE L
Postes é
ville de
D'aille
même au
parmi ce
struire, r
qu'il avoi
rent, pot
lières, ou
déclaré p
assez de c
à l'intérêt
sions, qu
du monde
pas pour g
Jamais
Gouverne
Ce Général
qui peut fa
yeux de D
ne lui man
pour form
Prince, de
me; & l'o
fait respect
Il avoit d'a
entendoit f
vûe que l'
ment de l
zele tout ce
l'une & l'aut
à la Cour de
ce qu'il y a
guère vû,
qui y part
avec cette

e d'exécuter le
e seconde Ex-
houans ; outre
compter sur les
taux , particu-
hillimakinac ;
derniers entre-
ances avec les
mpagne préce-
bien fait leur
nous faisoient
Acadie , & on
ussent toujours
s , quand nous

Général venoit
a Cour , de ne
ainte ; mais ces
que les Anglois
même à notre
certain qu'une
aute avec des
i ne gardoient
e Neutralité ,
Ce n'est point
l'interpréter ses
oit lui-même ,
ent des choses.
Colonie éloi-
il peut supposer
e lui une défe-
it sçavoir que
de l'Etat , & la
structions , qu'il
iqué plus d'une
mmandans des

DE LAN. FRANCE. LIV. XI. 363
Postes éloignés ; & c'est à quoi M. de Dénon-
ville ne fit pas assez de réflexion.

1687.

D'ailleurs il ne s'étoit pas assez mis par lui-
même au fait des affaires du Pays ; ou plutôt
parmi ceux , qu'il consultoit pour s'en ins-
truire , tous ne méritoient pas la confiance ,
qu'il avoit en eux. Plusieurs même en abuse-
rent , pour lui faire suivre leurs idées particu-
lières , ou pour aller à leurs fins. Sous un Chef
déclaré pour la vertu , & qui ne se défie pas
assez de ceux , qui l'environnent , il n'en coûte
à l'intérêt , à l'ambition , & aux autres pas-
sions , que de prendre un masque , la chose
du monde la plus facile à quiconque ne suit
pas pour guides la conscience & l'honneur.

Son éloge

Jamais ceci ne fut plus sensible , que sous le
Gouvernement du Marquis de Dénonville.
Ce Général avoit au souverain degré tout ce
qui peut faire le parfait honnête Homme aux
yeux de Dieu , & aux yeux des Hommes : il
ne lui manquoit rien de ce qui est nécessaire
pour former l'esprit & le cœur d'un jeune
Prince , destiné à gouverner un grand Royau-
me ; & l'on sçait combien ses exemples ont
fait respecter la vertu & la Religion à la Cour.
Il avoit d'ailleurs une bravoure éprouvée ; il
entendoit fort bien la guerre : il n'avoit en
vûe que l'utilité de la Colonie & l'avance-
ment de la Religion , & il embrassoit avec
zèle tout ce qu'on lui proposoit , pour rendre
l'une & l'autre florissante. Personne n'a donné
à la Cour des avis plus justes & plus sensés sur
ce qu'il y avoit à faire en Canada , & l'on n'a
guère vû , que de son tems , les trois Têtes ,
qui y partageoient l'autorité , se gouverner
avec cette bonne intelligence , si nécessaire

1687.

Faites, qu'il
fit.

pour le bonheur des Peuples, & pour le bien
du service.

Mais il manqua quelquefois d'activité & de
vigueur ; il ne s'appliqua point à bien connoi-
tre ceux, qui l'approchoient, & ne soutint pas
toujours ce qu'il avoit commencé. Témoin le
Fort de Niagara. Il falloit avant que de faire
cet Etablissement, être bien résolu à le main-
tenir, sans se rebuter des difficultés, & ne
pas s'exposer au mépris de toutes les Nations,
en l'abandonnant. De plus la mortalité, qui y
survint, qui fit perdre à la Colonie un Of-
ficier d'un grand mérite (a), & toute une
Garnison de cent Hommes, & qui ne fit gué-
res moins de ravages à Catarocouy, ne vint
pas seulement comme le crut M. de Dénon-
ville, de ce qu'on y fut toujours harcelé, &
en quelque sorte bloqué par les Ennemis ; de
manière, qu'on n'avoit pas même la liberté
de se procurer le moindre rafraîchissement par
le moyen de la chasse & de la pêche ; mais de
ce que la plupart des vivres, qu'on y laissa, se
trouvent gâtés, & causèrent le scorbut ; &
de ce qu'on n'avoit pas eu l'attention d'y en-
voyer des remèdes : faites, qui n'auroient pas
été faites, ou qui ne seroient pas demeurées
impunies sous un Gouvernement plus forme.

On a publié que M. de Dénonville avoit
une si grande horreur des Sauvages, qu'il ne
pouvoit presque en soutenir la vue, sans être
en quelque façon hors de lui-même ; mais
rien n'est plus injuste que le reproche, qu'on
lui a fait à ce sujet ; car si la chose étoit vraie,
ce défaut purement naturel ne pourroit tourner
qu'à sa gloire, puisqu'il ne l'empêcha jamais

(a) Le Chevalier de Troye.

de trait
soit en p
qu'il n'a
sur lui,
Pour
reposito
avoient
dans leur
veaux or
Dongan
tons & n
de leur f
de muni
Fort de
un gros P
l'on appr
l'ouvrage
Il est v
rent, les
main ; ma
ques Hab
Prisonnier
dition, &
gan qu'on
avoit eue
larme fut
Habitans
ce qu'ils a
Corps de d
ver aux en
A peu p
bly fut affi
cherent de
de ce Fort
LONNE. M
selle trouva

ERALE
& pour le bien

d'activité & de
à bien connoi-
t ne s'ôutint pas
cé. Témoin le
nt que de faire
solu à le main-
ficultés, & ne
les Nations,
ortalité, qui y
olonie un Os-
, & toute une
qui ne fit gué-
couy, ne vint
M. de Dénon-
urs harcelé, &
s Ennemis; de
ême la liberté
chissement par
pêche; mais de
on y laissa, se
le scorbut; &
ention d'y en-
n'auroient pas
pas demeurées
ent plus forme.
nonville avoit
vages, qu'il ne
vûe, sans être
-même; mais
proche, qu'on
ôle étoit vraie,
ourroit tourner
mpêcha jamais

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 365

de traiter avec ces Barbares, soit en public, soit en particulier, quand il en fut besoin; ce qu'il n'auroit pu faire, sans prendre infiniment

1687.

Diverses hos-
tilités des Iro-

fur lui, en quoi consiste le véritable courage, quois.
Pour revenir aux Iroquois, tandis qu'on se reposoit un peu trop sur la crainte, où ils avoient paru être d'une nouvelle irruption dans leur Pays, & peut-être aussi sur de nouveaux ordres, qui étoient venus au Colonel Dongan, de travailler à la paix entre les Cantons & nous, avec de très-expresses défenses de leur fournir des armes, ni aucune sorte de munitions; le troisième de Novembre le Fort de Chambly fut tout-à-coup assiégé par un gros Parti d'Agniers & de Mahingans; & l'on apprit depuis que cette Entreprise étoit l'ouvrage du Gouverneur de la N. York.

Il est vrai que la résistance, qu'ils y trouverent, les obligea de décamper dès le lendemain; mais ce ne fut qu'après avoir brûlé quelques Habitations écartées, & fait plusieurs Prisonniers. Le mauvais succès de cette Expédition, & l'avis, que reçut le Colonel Dongan qu'on étoit informé de la part, qu'il y avoit eue, lui fit craindre une représaille: l'alarme fut même si grande à Orange, que les Habitans de la Campagne y envoyèrent tout ce qu'ils avoient de plus précieux, & qu'un Corps de douze-cent Sauvages passa tout l'Hiver aux environs de cette Ville pour la couvrir.

A peu près dans le même tems que Chambly fut assiégé, quarante Onnontagués s'approcherent de Catarocouy, & enleverent auprès de ce Fort trois Soldats, & la Demoiselle d'ALONNE. M. d'Orvilliers, à qui cette Demoiselle trouva moyen de faire sçavoir le mal-

1687.

heur, qui lui étoit arrivé, envoya proposer aux Ennemis une conférence dans le lieu même, où ils s'étoient arrêtés; elle fut acceptée, & le P. de Lamberville, qui par bonheur se trouvoit alors à Catarocouy, voulut bien se charger d'aller négocier avec eux. Ce Missionnaire commença par leur demander pourquoi ils avoient fait cette hostilité, tandis que nous n'étions en guerre qu'avec les Tsonnonthouans? Ils répondirent qu'Ononchio ayant arrêté leurs Chefs, avoit rompu la paix.

» (a) Vos Chefs, repliqua le Pere, sont à
 » Québec; on ne les a arrêtés, que parce que
 » vous nous avez donné lieu de nous défier de
 » vous. Et comment, reprirent les Iroquois,
 » sont-ils traités à Québec? A cela près, répon-
 » dit-il, qu'on leur a mis les fers aux pieds, de
 » peur qu'ils ne s'évadassent, ils n'ont pas sujet
 » de se plaindre du traitement, qu'on leur fait.

En achevant ces mots, il leur présenta deux Colliers; l'un, pour les engager à ne faire aucun mal à leurs Prisonniers, & l'autre, pour les exhorter à ne point entrer dans la querelle des Tsonnonthouans, qui s'étoient attiré mal-à-propos l'indignation de leur Pere. Ils reçurent les Colliers, & on se sépara: les Prisonniers furent conduits à Onnontagué, où on les traita assez doucement; mais les Colliers furent envoyés au Gouverneur de la Nouvelle York.

Si les Iroquois saisis à Catarocouy étoient

(a) Il y a bien de l'apparence que les Iroquois étoient déjà embarqués, & partis pour France; mais que l'on continuoit à

dissimuler avec le P. de Lamberville. Quelques Mémoires disent que les Vaisseaux étoient encore en rade.

DE

encore :
 ville l'a
 qu'ils n'
 Général
 viron un
 Dongan
 de ce G
 tion des
 sionaire
 qui n'éto
 dit de l

Il fit e
 Manhar
 quel il r
 Agniers
 de ne fa
 Dongan
 verneur
 P. le Vai
 de l'anné
 qu'il eut
 put rien
 Exprès a
 avoir l'e
 P. de Lam
 tagués.

Peu à
 gagea à s
 déclara e
 devoient
 quois, qu
 feroit rev
 y avoit en
 2^o. Qu'o
 du Sault

envoya proposer dans le lieu même fut acceptée, par bonheur se voulut bien se ux. Ce Mission- ander pourquoi tandis que nous les Tionnon- Ononthio ayant ou la paix.

le Pere, sont à que parce que nous désir de les Iroquois, la près, répon- s aux pieds, de n'ont pas sujet qu'on leur fait, présenta deux r à ne faire au- l'autre, pour dans la qué- s'étoient attiré leur Pere. Ils se sépara : les nontagué, où mais les Col- eur de la Nou-

ocouy étoient

r avec le P. de ille. Quelques es disent que les étoient encore

encore à Quebec, lorsque le P. de Lamberville l'assuroit si positivement, il est certain qu'ils n'y étoient plus, lorsque le Gouverneur Général apprit ce qui venoit de se passer. Environ un mois après un Envoyé du Colonel Dongan arriva à la Capitale avec une Lettre de ce Gouverneur, qui demandoit l'explication des deux Colliers présentés par le Missionnaire aux Onnontagués; & le Général, qui n'étoit pas encore informé du fait, répondit de bouche, qu'il enverroit sa réponse, quand il sçauroit de quoi il s'agissoit.

Il fit en effet partir peu de tems après pour Manhatte le P. le Vaillant DE GUELLIS, auquel il recommanda de voir à son retour les Agniers, dont ce Missionnaire étoit fort aimé: de ne faire aucune proposition au Colonel Dongan; & de sçavoir seulement si ce Gouverneur en avoit quelqu'une à lui faire. Le P. le Vaillant se mit en chemin le dernier jour de l'année 1687. & dans le premier entretien, qu'il eut avec le Gouverneur Anglois, il n'en put rien tirer, sinon qu'il n'avoit envoyé un Exprès au Marquis de Dénonville, que pour avoir l'explication de deux Colliers, que le P. de Lamberville avoit présentés aux Onnontagués.

Peu à peu néanmoins le Missionnaire l'engagea à s'expliquer davantage, & Dongan lui déclara enfin nettement que les François ne devoient point esperer de paix avec les Iroquois, qu'à ces quatre conditions. 1°. Qu'on feroit revenir de France les Sauvages, qu'on y avoit envoyés pour servir sur les Galeres. 2°. Qu'on obligerait les Iroquois Chrétiens du Sault S. Louis & de la Montagne à retour-

1687.

Propositions du Colonel Dongan à M. de Dénonville.

Celui-ci lui envoie le P. Vaillant.

Le Gouverneur Anglois s'explique avec ce Pere.

1688.

ner dans leurs Cantons. 3°. Qu'on raseroit les Forts de Niagara & de Catarocouy. 4°. Qu'on restitueroit aux Tsonnonthouans tout ce qu'on avoit enlevé dans leurs Villages. Il congédia ensuite le Missionnaire, sans lui permettre de voir les Agniers.

Avis, qu'il
donne aux
Iroquois.

Il manda aussitôt à Orange-les principaux Chefs des cinq Cantons, auxquels il dit que le Gouverneur Général des François l'avoit envoyé prier de ménager la paix entr'eux & lui : qu'il n'avoit pas jugé à propos de refuser d'entrer en négociation, & qu'il lui avoit proposé des conditions, dont ils auroient tout lieu d'être contens. Il leur expliqua ces conditions, puis il ajouta : « Je souhaite que vous mettiez bas la hache ; mais je ne veux point que vous l'enterriez : contentez-vous de la cacher sous l'herbe, afin que vous puissiez aisément la reprendre, quand il en sera besoin. Le Roy mon Maître, m'a défendu de vous fournir des armes & des munitions, au cas que vous continuiez de faire la guerre aux François ; mais que cette défense ne vous allarme point. Si les François rejettent les conditions, que je leur ai proposées, vous ne manquerez de rien de ce qui sera nécessaire pour vous faire justice. Je vous le fournirai plutôt à mes dépens, que de vous abandonner dans une si juste cause. Ce que je vous conseille présentement, est de vous tenir sur vos gardes, de peur de quelque nouvelle trahison de la part de vos Ennemis, & de faire secrètement vos préparatifs pour fondre sur eux par le Lac Champlain, & par Catarocouy, quand vous serez obligé de recommencer la guerre. »

DE

Les
que le
dre, &
le reste
Riviere
un gran
à celui
l'état, c
& d'y en
fut beso
le voyag
conduit
ou trent
& coupe
du Com
secours d
de ses Ca
des autre
ville con
ses Lettre
la lui av
cinq Hor
écartés po
Iroquois.

Il étoit
loient pl
Gouverne
ment en
fort emba
restât, é
de les dé
P. de Lam
rocouy, c
presque n
que la Let
sionnaire,

qu'on raseroit les
couy. 4°. Qu'on
ans tout ce qu'on
ges. Il congédia
lui permettre de

les principaux
squels il dit que
François l'avoit
paix entr'eux &
propos de refuser
qu'il lui avoit
ils auroient tout
liqua ces condi-
hâte que vous
ne veux point
tez-vous de la
vous puissiez
en sera besoin.
endu de vous
itions, au cas
la guerre aux
sente ne vous
s rejettent les
posées, vous ne
sera nécessaire
us le fournirai
vous abandon-
e que je vous
vous tenir sur
e nouvelle tra-
is, & de faire
our fondre sur
ar Catarocouy,
commencer la

Les Députés Iroquois comprirent tout ce
que le Gouverneur vouloit leur faire enten-
dre, & demeurèrent assez tranquilles pendant
le reste de l'hyver. Dès que la navigation des
Rivieres fut libre, M. de Dénonville envoya
un grand Convoi à Catarocouy, avec ordre
à celui qui le commandoit, de s'informer de
l'état, où se trouvoit la Garnison de Niagara,
& d'y envoyer une Recrue, supposé qu'il en
fût besoin. Ce Convoi fit assez heureusement
le voyage; mais comme ceux, qui l'avoient
conduit, retournoient à Montreal, vint-cinq,
ou trente Iroquois surprirent un des Canots,
& couperent la tête à deux Hommes à la vûe
du Commandant, lequel, au lieu d'aller au
secours de ces Misérables, fit briser dix-sept
de ses Canots, pour renforcer les équipages
des autres, & s'enfuir plus vite. M. de Dénon-
ville conte la chose autrement dans une de
ses Lettres, & apparemment comme l'Officier
la lui avoit rapportée; il dit seulement que
cinq Hommes de ce Convoi s'étant un peu
écartés pour chasser, avoient été tués par les
Iroquois.

Il étoit évident que ces Barbares ne vou-
loient plus entendre parler de paix; & le
Gouverneur Général, qui ne se voyoit nulle-
ment en état de faire la guerre, se trouvoit
fort embarrassé. La seule ressource, qui lui
restât, étoit de gagner les Onnontagués, &
de les détacher de la Ligue. Il en écrivit au
P. de Lamberville, qui étoit toujours à Cata-
rocouy, où on l'avoit amené sur les glaces
presque moribond; & dans le même tems,
que la Lettre du Général fut rendue à ce Mis-
sionnaire, le P. le Vaillant arriva à Catarocouy

I 688.

Ces Sauvages
recommen-
cent leurs ho-
stilités.

Négociations
avec les On-
nontagués.

1688.

avec deux Sauvages, que le Colonel Dongan lui avoit donnés pour l'accompagner à son retour, & pour l'empêcher de passer dans le Canton d'Agnier.

Le P. de Lamberville gagna un de ces deux Sauvages, & l'engagea d'aller à Onnontagué pour donner avis à ce Canton, que le Gouverneur de la Nouvelle York n'avoit en vûe que ses intérêts, en travaillant à les engager dans la guerre avec les François. Le Sauvage trouva tous les Cantons assemblés, & un Parti d'environ mille Hommes prêt à fondre sur les Habitations Françaises. Il eut bien de la peine à les détromper des fausses impressions, que leur avoit données le Colonel Dongan, que les François machinoient contre eux quelque nouvelle trahison; il y réussit néanmoins en partie, & les engagea même à envoyer à M. de Dénonville des Députés pour traiter avec lui; mais cinq cent Guerriers voulurent accompagner ces Députés, sous prétexte de leur faire escorte.

Ils proposent la paix avec hauteur.

Lorsqu'ils furent arrivés près de Cataracouy, un des Députés, nommé H A A S K O U A U N (*), se détacha avec six Hommes, entra dans le Fort, & demanda au Commandant un de ses Officiers, pour aller avec lui à Montréal. M. d'Orvilliers lui donna le Sieur de LA PERELLE, son Lieutenant, lequel s'étant embarqué dans le Capot de ce Sauvage, fut assez surpris de se trouver au milieu de six-cent Hommes de guerre, bien armés, & d'en être reçu de manière à lui faire craindre qu'il ne fût leur Prisonnier.

(*) Les Relations Françaises le nomment la Grande Enéle.

DE
Ils n
en lui f
Lac de
veau C
le prem
en cet e
nuer so
seuls D
neur G
champ
commen
emphati
trouver
& la fac
extermin
Canada.
Pour
aimés,
qui n'est
le dessein
de venir
Granges
avoir aff
de vous,
que j'ai c
thio, qu
acceptant
par Corla
quatre jo
differez d
vous répo
nonthoua
tant d'ins
la Famine
Un dis
au Lac de

Colonel Dongan
mpagner à son
passer dans le

un de ces deux
à Onnontagué
a, que le Gou-
n'avoit en vûe
t à les engager
is. Le Sauvage
lés, & un Parti
à fondre sur les
bien de la peine
pressions, que
Dongan, que
tr'eux quelque
néanmoins en
e à envoyer à
s pour traiter
iers voulurent
us prétexte de

ès de Cataro-
nné H A A S-
avec six Hom-
anda au Com-
pour aller avec
rs lui donna le
n Lieutenant,
e Capot de ce
se trouver au
guerre, bien
ière à lui faire
nnier.

amment la Grande

Ils ne vouloient cependant que se divertir ,
en lui faisant peur ; ils le conduisirent jusqu'au
Lac de S. François , où il rencontra un nou-
veau Corps d'Iroquois , aussi nombreux que
le premier. Les uns & les autres s'arrêterent
en cet endroit , & laisserent là Perelle conti-
nuer son chemin jusqu'à Montreal avec les
seuls Députés. Ils y trouverent le Gouver-
neur Général , qui leur donna audience sur le
champ : Haaskouaun , qui portoit la parole ,
commença par exposer en termes extrêmement
emphatiques la situation avantageuse , où se
trouvoit la Nation , la foiblesse des François ,
& la facilité , que les Cantons auroient à les
exterminer , ou à les obliger de sortir du
Canada.

Pour moi , ajouta-t-il , je les ai toujours
aimés , & j'en viens de donner une preuve ,
qui n'est point équivoque ; car ayant appris
le dessein , que nos Guerriers avoient formé
de venir brûler vos Forts , vos Maisons , vos
Granges & vos grains , afin qu'après vous
avoir affamés , ils pussent avoir bon marché
de vous , j'ai si bien sollicité en votre faveur ,
que j'ai obtenu la permission d'avertir Onon-
thio , qu'il pouvoit éviter ce malheur , en
acceptant la paix aux conditions proposées
par Corlar. Au reste je ne puis vous donner que
quatre jours pour vous résoudre , & si vous
différez davantage à prendre votre parti , je ne
vous réponds de rien. Ce Sauvage étoit Tson-
nonthouan , & le même , qui avoit parlé avec
tant d'insolence à M. de la Barre au Camp de
la Famine.

Un discours si fier , & douze cent Iroquois
au Lac de S. François , d'où ils pouvoient en-
tendre tout.

moins de deux jours tomber sur l'Isle de Mont-
real, jetterent la consternation dans tous les
esprits. Pour comble de disgrâce on venoit
d'apprendre la mort du Chevalier de Troye
& de toute sa Garnison; & on sçavoit que
depuis la Riviere de Sorel jusqu'à la Prairie
de la Magdeleine, les Habitans ne pouvoient
sortir de chez eux, sans courir risque de tom-
ber dans quelque Parti Ennemi. Ce qui em-
barassa le plus le Marquis de Dénouville,
c'est qu'il craignoit, en repoussant ces Partis
par la force ouverte, de rompre les négocia-
tions commencées avec les Onnontagués,
auxquels il avoit déjà renvoyé plusieurs Pri-
sonniers; il avoit même chargé l'un d'eux des
conditions, auxquelles il vouloit traiter avec
ce Canton.

Les Iroquois Ces Prisonniers en arrivant à Catarocony
bloquent Catarocony, & bloquent Ca-
tarocony, & tarocony, &
se retirent quois, qui avoient déjà brûlé tous les foin
après avoir avec des flèches allumées, & tué tous les bes-
fait beaucoup tiaux. Le Lac Ontario étoit aussi tout couvert
de dégat. de Canots d'Ennemis, lesquels au nombre de

quatre-cent attaquèrent une Barque, qui por-
toit des Hommes & des provisions à Niagara.
Deux Canots osèrent même tenter l'abordage;
mais deux coups de Pierriers, tirés fort à pro-
pos, les écartèrent, & le vent, qui survint
dans le moment, mit la Barque hors de péril.

Par bonheur le Chef, qui commandoit au
blocus de Catarocony, étoit Oncle du Sauvage
Prisonnier, que le Gouverneur Général avoit
chargé de faire connoître ses intentions aux
Onnontagués. Ce Capitaine fut très-sensible à
la liberté, qu'on avoit rendue à son Neveu,
& sa reconnoissance le porta à s'éloigner avec

toutes les
gagé au
cette P
d'Onn
gouin a
la paix s

Ces d
toute la
d'une fa
Général
tant plu
plus de
il répon
paix; m
ditions;
pris. 2°.
nonthou
pour le n
seroit de
toute lib

Il ne p
que dése
n'en aya
l'avoient
un mérit
putés lui
furent ac
fut réglé
ville avo
liciter le
seille, &
voyer ch
Sieur le M
fort (a).

(a) Il e
de Vaisseau

toutes ses Troupes. Ainsi Catarocouy fut dégagé au moment, qu'on désespéroit de sauver cette Place. Le huitième de Juin les Députés d'Onnontagué, d'Onnneyouth & de Goyogouin arrivèrent à Montreal, & demanderent la paix au nom de toute la Nation.

Ces deux événemens inespérés persuaderent toute la Colonie que la Providence veilloit d'une façon particulière à sa conservation. Le Général de son côté crut devoir se rendre d'autant plus difficile, que ses Ennemis faisoient plus de démarches pour se rapprocher de lui :

il répondit qu'il consentiroit volontiers à la paix ; mais qu'il ne la donneroit qu'à ces conditions ; 1°. Que tous les Alliés y seroient compris. 2°. Que les Cantons d'Agnier & de Tsonnonthouan lui enverroient aussi des Députés pour le même sujet. 3°. Que toute hostilité cesseroit de part & d'autre. 4°. Qu'il pourroit en toute liberté ravitailler le Fort de Catarocouy.

Il ne parla point de celui de Niagara, parce que désespérant de le soutenir, & nos Alliés n'en ayant pas fait l'usage, pour lequel ils l'avoient demandé, il fut bien aisé de se faire un mérite de se rendre à la prière, que les Députés lui firent de le démolir. Ses conditions furent acceptées, & l'échange des Prisonniers fut réglé sans aucune difficulté. M. de Dénouville avoit même déjà écrit en Cour pour solliciter le rapel des Iroquois détenus à Marseille, & il avoit prié le Ministre de les envoyer chercher par Serigny, un des Fils du Sieur le Moyne, & qui étoit Cadet à Rochefort (*). Ce jeune Homme parloit fort bien

(*) Il est mort, il n'y a pas longtemps, Capitaine de Vaisseau.

la Langue de ces Sauvages, dont il étoit aimé, & le Gouverneur Général étoit persuadé qu'il traiteroit beaucoup mieux ces Prisonniers, que n'avoient fait ceux, qui les avoient conduits en France.

La Trêve fut donc conclue sur le champ. Les Iroquois consentirent à laisser cinq d'entreux pour ôtages, afin d'assurer le Convoi, que l'on préparoit pour Catarocouy; & l'on convint que, s'il survenoit quelque hostilité de la part de nos Alliés pendant la négociation, elle ne feroit rien changer à ce qui venoit d'être résolu. Toutefois le Convoi étant en marche, conduit par les Chevaliers de Callieres & de Vaudreuil, & escorté par Terre par des Sauvages domiciliés, des Iroquois en enleverent un Canot. M. de Dénouville en fut d'autant plus surpris, qu'avant le départ du Convoi un Envoyé du Colonel Dongan étoit arrivé à Montréal, avec la Demoiselle d'Allone & douze autres Prisonniers François, & lui avoit remis une Lettre du Roy. C'étoit le *Duplicata* de celle, que le Général avoit déjà reçue, & qui regardoit le Traité de Neutralité renouvelé par les deux Rois.

Mauvaise foi
du Colonel
Dongan.

Le Gouverneur de la Nouvelle York lui manda en même tems qu'il avoit donné ordre à son Envoyé de retirer tous les Prisonniers François des Villages Iroquois, par où il passeroit, & qu'il ne tiendrait pas à lui qu'il n'y eût entreux une correspondance parfaite. Cependant, outre l'hostilité, dont je viens de parler, les Iroquois reparurent bientôt dans nos Habitations, qu'on avoit été obligé de dégarnir d'Hommes, pour renforcer le Convoi de Catarocouy. Aux premiers avis, qu'en

DE L
ent le G
stoit de
marcha p

Les E
poursuiv
Lac du S
deux Fra
ques Ma
Il sçut de
qui les a
& qu'il le
tions & d
reçu les L
renouvell
ce Prince
son propr
ventions

La vig
de Dénou
arrêter le
les Iroquo
fit, pour
écrivait c
xième d'A
le Canada
lieries vou
l'écrire, c
été nécessa
tourné l'on
maniere il
qui sont p
maginer.
faire retou
Mission,
malheurs
vous dire

ÉRALE.
nt il étoit aimé,
it persuadé qu'il
es Prisonniers,
es avoient con-

sur le champ.
ffer cinq d'en-
er le Convoi,
ocouy; & l'on
quelque hostilité
ant la négocia-
er à ce qui ve-
Convoi étant
ealières de Cal-
orté par Terre
es Iroquois en
Dénouville en
vant le départ
lonel Dongan
la Demoiselle
niers François,
u Roy. C'étoit
Général avoit
raité de Neu-
rois.

lle York lui
t donné ordre
s Prisonniers
par où il pas-
lui qu'il n'y
parfaire. Ce-
t je viens de
bientôt dans
été obligé de
rcer le Con-
avis, qu'en

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 375
ent le Général, il rassembla tout ce qui res-
stoit de Troupes auprès de sa Personne, &
marcha pour dissiper tous ces petits Partis.

1688.

Les Ennemis ne l'attendirent point; il les
poursuivit, & il en atteignit quelques-uns au
Lac du S. Sacrement: il retira de leurs mains
deux François, qu'ils emmenoient, tua quel-
ques Mahingans, & prit quelques Agniers.
Il sut deux que c'étoit le Colonel Dongan,
qui les avoit sollicités à faire cette irruption,
& qu'il leur avoit donné pour cela des muni-
tions & des armes. Il avoit pourtant dès-lors
reçu les Lettres du Roy, son Maître, pour le
renouvellement du Traité de Neutralité, &
ce Prince l'avoit averti qu'il lui répondroit en
son propre & privé nom de toutes les contra-
ventions, qui se feroient à ce Traité.

La vigueur & la promptitude, que M. A quoi M. de
de Dénouville venoit de faire paroître pour Dénouville
arrêter le cours de ces hostilités, obligerent attribuoit le
les Iroquois à se tenir en repos, & on en pro- salut du Ca-
fita pour faire les récoltes. Il n'y a que Dieu, nada.
écrivait ce Général à M. de Seignelay le di-
xième d'Août, qui ait pu garantir cette année
le Canada. Je n'y ai aucun mérite. M. de Cal-
lières vous dira, mieux que je ne puis vous
l'écrire, combien le P. de Lamberville nous a
été nécessaire, avec quelle habileté il a dé-
tourné l'orage, qui nous menaçoit; de quelle
manière il gouverne l'esprit de ces Sauvages,
qui sont plus clairvoyans, qu'on ne peut s'i-
maginer. Si vous ne trouvez le moyen de
faire retourner ces Peres dans leur ancienne
Mission, vous devez attendre beaucoup de
malheurs pour cette Colonie; car je dois
vous dire que jusqu'ici c'est leur habileté,

qui a soutenu les affaires du Pays, par le nombre d'amis, qu'ils se sont acquis chez tous les Sauvages, & par leur sçavoir faire à gouverner l'esprit de ces Barbares, qui ne sont Sauvages que de nom.

La Compagnie des Pêches sédentaires a dessein d'empêcher que les Jésuites ne rétablissent la Mission, qu'ils avoient chez les Peuples voisins de Pentagoët, où l'an passé ils retournerent à ma priere, pour maintenir dans nos intérêts ces Sauvages, qu'ils avoient quittés à cause des désordres, que causent les boissons dans ces Quartiers-là. Il est de mon devoir de vous mander que ce sera un grand malheur pour l'Acadie si ces Messieurs font tomber ces Missions en d'autres mains; car il ne faut pas s'imaginer que ce soit l'ouvrage de cinq ou six ans, que d'apprendre la Langue de ces Peuples, & à les bien gouverner. Les meilleurs esprits, après vingt ans de travail & de fatigues au dessus de tout ce qu'on peut dire, s'y trouvent quelquefois courts. . . . Le P. BIGOT est vers Pentagoët, pour faire assembler un nouveau Village sur les Terres du Roy, & empêcher que le Chevalier Andros ne les attire.

Le Colonel
Dongan est
revoqué.

Ce Chevalier commandoit dans la Nouvelle Angleterre dans l'absence du Gouverneur Général, & il venoit d'être nommé Gouverneur de la Nouvelle York. Il étoit Protestant, & si le Colonel Dongan, quoique Catholique, en avoit usé avec les François de la maniere, que nous avons vu, & avoit si peu deséré aux volontés de son Souverain, dont il suivoit la Religion, on devoit s'attendre que son Successeur n'obéiroit pas plus exactement aux ordres de ce Prince. L'évén-

DE L
ment, c
que trop
ce sujet
inquiéto

C'est u
que l'exp
tout Etat
un Corp
court be
de ceux,
rangeme
servation
ses, qui a
lent les f
Sur ce pr
ne voyoit
où se trou
mauvaise
nation, q
nombre d
composée

Il s'en ex
tre à M.
que celle
cru qu'on
toute enti
& qu'elle
qui pensoi
loient au
mais du v
changeme
puis quelc
ligion, la
bité avoie

On avan
unes, devan

NERALE
ays, par le nom-
is chez tous les
r faire à gouver-
qui ne sont Sau-

édentaires a des-
es ne rétablissent
chez les Peuples
passé ils retour-
ntenir dans nos
voient quittés à
ent les boissoms
mon devoir de
grand malheur
ont tomber ces
r il ne faut pas
e de cinq ou six
de ces Peuples,
illeurs esprits,
atigues au des-
; s'y trouvent
IGOT est vers
er un nouveau
, & empêcher
attire.

ans la Nou-
e du Gouver-
l'être nommé
ork. Il étoit
gan, quoique
es François de
, & avoit si
Souverain,
voit s'atten-
oit pas plus
nce. L'évenc-

DE LA N. FRANCE. LIV. XI. 377

ment, comme nous le verrons bientôt, n'a que trop justifié les craintes de la Colonie à ce sujet; mais ce n'étoit pas encore là ce qui inquiétoit le plus le Général.

C'est une maxime fondée sur la raison, & que l'expérience confirme tous les jours, que tout Etat, toute Société, tout ce qui forme un Corps, soit Ecclesiastique, soit Civil, court beaucoup moins de risques de la part de ceux, qui l'attaquent au dehors que du dérangement, qu'il souffre au dedans, par l'observation des Loix, par toutes les autres causes, qui altèrent sa constitution, & qui ébranlent les fondemens, sur lesquels il est établi. Sur ce principe, le Marquis de Denonville ne voyoit qu'avec douleur la triste situation, où se trouvoit la Nouvelle France, par la mauvaise conduite, & le défaut de subordination, qu'il remarquoit dans le plus grand nombre de ceux, dont cette Colonie étoit composée.

Il s'en exprime ainsi lui-même dans une Lettre à M. de Seignelay, datée du même jour, que celle, dont j'ai parlé ci-devant, & j'ai cru qu'on la verroit ici avec plaisir presque toute entière, parce qu'elle est fort instructive, & qu'elle contient les reflexions d'un Homme, qui pensoit juste, & dont toutes les vûes alloient au bien de l'Etat, & ne s'écartoient jamais du vrai. Après une courte exposition du changement prodigieux, qui s'étoit fait depuis quelques années dans un Pays, où la Religion, la bonne foi, & la plus exacte probité avoient si longtemps régné; il ajoute:

On avançoit par jalousie les Habitations les une devant les autres, pour être plus à por-

1688. » tée de traiter avec les Sauvages, sans songer
 nonville » qu'en ne se réunissant pas, on se mettoit hors
 sur les dé. » d'état de se fortifier. Les Coureurs de Bois
 foudres de » ont fait un autre mal, plus grand, qu'on ne
 la Colonie. » sçauoit croire: on ne le peut connoître que
 » sur les lieux. Leur avidité leur a fait faire de
 » grandes bassesses, qui nous ont rendu mépri-
 » sables, avili les marchandises, encheri les
 » Castors; & les Sauvages, fiers de leur naturel,
 » se voyant recherchés, le sont devenus encore
 » davantage. Est venuë ensuite la mésintelligen-
 » ce entre M. de la Barre & M. de la Sale; elle
 » a divisé les François & même les Sauvages
 » Alliés. Ces divisions ont entretenu les querel-
 » les entre ces derniers; ce qui a donné bien de la
 » peine à nos Missionnaires. Cette même méfian-
 » telligence entre le Général & M. de la Salle a
 » causé le premier pillage, que les Iroquois
 » ont fait de quinze Canots chargés de marchan-
 » dises, qu'ils enleverent aux François, croyant,
 » dirent-ils, exécuter les ordres, qu'ils avoient,
 » de piller les Gens de M. de la Sale. En effet
 » il y avoit eu quelques marques données pour
 » les distinguer. La méprise occasionna la guer-
 » re, que M. de la Barre fit aux Iroquois. C'é-
 » toit toujours un grand mal, & très-dangereux
 » dans la suite, que de donner pouvoir à ces
 » Barbares, d'entreprendre sur les François. »
 Nous avons vû que M. de la Sale en avoit
 donné le premier exemple dans la Baye, sous
 prétexte de son Privilege exclusif, & il peut
 bien être arrivé que ses Ennemis eussent sur-
 pris M. de la Barre pour extorquer de lui la
 permission de faire des représailles sur ses Ca-
 nots, sans lui dire qu'ils se serviroient pour
 cela des Iroquois, ce que vraisemblablement
 le Général n'eût point permis.

M. de la
 reurs de B
 tel, qu'
 Hommes,
 débauchés
 comme de
 ces courtes
 glois par
 par le bon
 possible d
 Nouvelle
 Sauvages,
 une plus j
 Barbares »
 sont répan
 ravagant
 semble pou
 forme où e
 il faut les
 lontems. C
 des Chiens
 seuls Levri
 cela; mais
 nous en ave
 on puisse c
 l'Ennemi,
 qu'on a pri
 chaque Seig
 ples & les
 bourables
 & tellement
 Champ il fa
 soutenir les
 moyen de fa
 forces pour
 par trois en

es, sans songer
se mettoit hors
Coureurs de Bois
grand, qu'on ne
connoître que
r a fait faire de
at rendu mépri-
es, encheri les
de leur naturel,
devenus encore
a mésintelligen-
de la Sale; elle
e les Sauvages
venu les querel-
onné bien de la
e même méfian-
M. de la Salle a
e les Iroquois
és de marchan-
nçois, croyant,
qu'ils avoient;
Sale. En effet
s données pour
sionna la guer-
Iroquois. C'é-
rès-dangereux
pouvoir à ces
es François »
Sale en avoit
la Baye, sous
sif, & il peut
is eussent sur-
quer de lui la
les sur ses Ca-
viroient pour
emblablement

M. de Dénonville revient ensuite aux Cou- « 1688.
reurs de Bois, dont il dit que le nombre est «
tel, qu'il dépeuple le Pays des meilleurs «
Hommes, les rend indociles, indisciplinables, «
débauchés, & que leurs Enfans sont élevés «
comme des Sauvages ». Il prétend que ce sont
ces courses, qui ont occasionné celles des An-
glois parmi nos Alliés, qu'ils ont amorcés
par le bon marché, & qu'il n'est presque plus
possible de détacher du commerce avec la
Nouvelle York. En parlant de la guerre des
Sauvages, il dit qu'on ne peut en donner
une plus juste idée, que de représenter ces
Barbares » comme des Bêtes farouches, qui «
sont répandues dans une vaste Forêt, d'où ils «
ravagent tous les Pays circonvoisins. On s'a- «
semble pour leur donner la chasse, on s'in- «
forme où est leur retraite, & elle est par tout; «
il faut les attendre à l'affût, & on les attend «
longtems. On ne les peut aller chercher qu'avec «
des Chiens de chasse, & les Sauvages sont les «
seuls Levriers, dont on puisse se servir pour «
cela; mais ils nous manquent, & le peu que «
nous en avons, ne sont pas Gens, sur lesquels «
on puisse compter; ils craignent d'approcher «
l'Ennemi, & ont peur de l'irriter. Le parti; «
qu'on a pris, a été de bâtir des Forts dans «
chaque Seigneurie, pour y refugier les Peu- «
ples & les Bestiaux; avec cela les Terres la- «
bourables sont écartées les unes des autres, «
& tellement environnées de Bois, qu'à chaque «
Champ il faudroit un Corps de Troupes pour «
soutenir les Travailleurs. Le seul & unique «
moyen de faire la guerre étoit d'avoir assez de «
forces pour aller à l'Ennemi en même tems «
par trois endroits; mais pour y parvenir, il «

1688. 33 faut quatre mille Hommes, & des vivres pour
 33 deux ans, avec quatre à cinq cent Batteaux,
 33 & tous les autres appareils d'un tel Equipage;
 33 car d'être, comme nous sommes, obligés de
 33 vivre au jour la journée, c'est ne rien faire
 33 de solide.

Réflexions
 sur cette Let-
 tre.

Le Roy n'étoit assurément pas disposé à envoyer en Canada le nombre de Troupes, que demandoit le Marquis de Dénonville; bien des Gens étoient même persuadés dans le Pays qu'il n'étoit besoin, pour dompter les Iroquois, que d'un peu plus de discipline dans celles, dont il pouvoit disposer; & nous verrons, avant la fin de cette Histoire, que si on n'en est pas venu à bout avec les seules forces de la Colonie, c'est qu'on ne l'a pas voulu efficacement. Il paroît aussi que l'imagination effrayée du Général, ou de ceux, qu'il écoutoit, lui avoit un peu grossi les objets; mais il est certain que, si on eût corrigé les désordres dont il se plaignoit, & qu'on eût pris surtout de bonnes mesures pour empêcher la Jeunesse de courir les bois, on eût pu avoir en tout tems une excellente Milice, qui auroit tenu en respect les Iroquois & les Anglois. Le malheur de la Nouvelle France est que tous ceux, qui ont eu l'autorité en main, n'ont pas témoigné autant de zèle, que ce Général pour le bon ordre, & que lui-même n'eut pas toute la fermeté nécessaire pour punir avec rigueur ce qu'il détestoit sincèrement, & pour faire respecter ses ordres.

Nos Alliés
 sont mécon-
 tens de la
 paix.

Il avoit fort à cœur de finir la guerre; mais il comprenoit bien qu'il n'étoit ni juste, ni même bien sûr de conclurre la paix, sans la participation de nos Alliés; & nous avons vu

DE LA
 qu'il s'en é-
 tes des Can-
 le tems d'in-
 du Général
 semblable,
 que les Can-
 foi, presqu-
 ces négocia-
 honte pour
 paroissoient
 tions avec l-



& des vivres pour
cent Batteaux,
un tel Equipage;
mes, obligés de
est ne rien faire

nt pas disposé à
re de Troupes,
de Dénouville;
e persuadés dans
pour dompter les
e discipline dans
er; & nous ver-
Histoire, que si
ec les seules for-
ne l'a pas voulu
ne l'imagination
eux, qu'il écou-
es objets; mais
igé les désordres
eût pris surtout
cher la Jeunesse
u avoir en tout
qui auroit tenu
nglois. Le mal-
que tous ceux,
, n'ont pas té-
e Général pour
n'eut pas toute
ir avec rigueur
, & pour faire

a guerre; mais
t ni juste, ni
a paix, sans la
nous avons vu

qu'il s'en étoit expliqué nettement aux Dépu-
tés des Cantons; mais soit qu'on n'eût pas eu
le tems d'instruire les Sauvages des intentions
du Général, soit, comme il est plus vrai-
semblable, que ces Peuples fussent persuadés
que les Cantons ne traitoient pas de bonne
foi, presque tous parurent fort mécontents de
ces négociations. Il y en eut même, qui eurent
honte pour nous d'une paix, dont les Iroquois
paroissoient vouloir nous imposer les condi-
tions avec hauteur.





HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.



LIVRE DOUZIE'ME.

1688.

Quelques-
uns de nos Al-
liés attaquent
les Iroquois.



Et tous nos Alliés, les seuls, que nos Ennemis craignoient, ou désespéroient de gagner, étoient les Abénaquis, lesquels de leur côté ne se soucioient pas beaucoup qu'on les comprît dans les Traités de paix ou de trêve. Dans le tems même, que M. de Dénouville se donnoit le plus de mouvement pour pacifier le Canada, ils se mirent en campagne, & s'étant avancés jusqu'à la Rivière de Sorel, ils surprirent des Iroquois & des Mahingans, & en tuerent quelques-uns. Ils poussèrent ensuite jusqu'aux Habitations Angloises, & en rapporterent quelques

DE LA
chevelures
Montagne
ceux, qui pr
rendre impo
dont ils cra
times, furen
limakinac,
tement soupi
glois & les I
Ils avoient

DIARONK,
sous le nom
extrêmement
grand mérite
Canada. M.
de peine à l'e
il s'étoit tron
gré de ce no
sa parole de f
partit de Mi
choisie de H
par quelque E
par Catarocou
néocioit un
tons; que le
le Gouverneur
des Ambassad
toute la Nati
de Catarocou
faire de mieu
étoit de s'en r
riers, & qu'il
Dénouville,
contre les Iro
Le Raj parv
nouvelle, il se

, les seuls, que
raignoient, ou
gagner, étoient
lesquels de leur
oient pas beau-
les Traités de
ns même, que
de plus de mou-
da, ils se mirent
ancés jusqu'à la
nt des Iroquois
erent quelques-
qu'aux Habita-
rterent quelques

DE LA N. FRANCE. LIV. XII. 383
chevelures. Les Iroquois du Sault & de la
Montagne en firent autant de leur côté; mais
ceux, qui prirent des mesures plus justes pour
rendre impossible la conclusion d'un Traité,
dont ils craignoient d'être les premières vic-
times, furent ces mêmes Hurons de Michil-
limakinac, qu'on avoit si souvent, & si jus-
tement soupçonnés de collusion avec les An-
glois & les Iroquois.

Ils avoient pour Chef un nommé KON-
DIARONK, plus connu dans nos Relations
sous le nom de *le Rat*, Homme d'esprit,
extrêmement brave, & le Sauvage du plus
grand mérite, que les François aient connu en
Canada. M. de Dénonville n'avoit pas eu peu
de peine à l'engager dans nos intérêts; mais
il s'étoit trompé, s'il avoit cru disposer à son
gré de ce nouvel Allié. Le Rat ayant donné
sa parole de faire bonne guerre aux Iroquois,
partit de Michillimakinac avec une Troupe
choisie de Hurons, résolu de se distinguer
par quelque Exploit éclatant, & prit sa route
par Catarocouy. Il apprit en y arrivant qu'on
négocioit un accommodement avec les Can-
tons; que le Traité étoit fort avancé, & que
le Gouverneur Général attendoit à Montreal
des Ambassadeurs & des Otages de la part de
toute la Nation Iroquoise. Le Commandant
de Catarocouy lui ajoûta que ce qu'il avoit à
faire de mieux dans une pareille circonstance,
étoit de s'en retourner chez lui avec ses Guer-
riers, & qu'il désobligerait infiniment M. de
Dénonville, s'il faisoit la moindre hostilité
contre les Iroquois.

Le Rat parut d'abord un peu surpris de cette
nouvelle, il se posséda néanmoins, & quoique

Action har-
die d'un Chef
Huron.

1683.

convaincu qu'on sacrifioit sa Nation & ses Alliés, il ne lui échapa aucune plainte. Il partit du Fort, laissant les François dans la pensée qu'il reprenoit le chemin de son Village; mais il avoit bien un autre dessein dans la tête. Il s'étoit informé de la route, que devoient prendre les Députés & les Otages Iroquois pour se rendre à Montreal, & alla les attendre à l'Anse de la Famine, où il leur dressa une embuscade. Après qu'il les y eut attendu quelques jours, ils parurent; il les laissa avancer, & comme ils naviguoient sans défiance, ils débarquerent sans prendre aucune sûreté. Le Rat prit ce moment pour fondre sur eux avec sa Troupe: ils voulurent d'abord se mettre en défense; mais la partie étoit trop inégale. Il y en eut quelques-uns de tués, les autres furent faits Prisonniers.

Comme on n'étoit pas loin de Catarocouy, on prétend que le Rat y retourna seul après son Expédition; que quelqu'un lui ayant demandé d'où il venoit, il répondit qu'il venoit de tuer la paix; & qu'il ajouta, nous verrons comment Ononthio se tirera de cette affaire. On ne comprit pas d'abord ce qu'il vouloit dire; mais on l'apprit bientôt par un des Prisonniers, qui s'étoit échappé des mains des Hurons, & qui avoit en le bras cassé dans le combat. On le traita si bien, qu'il fut guéri en peu de tems; on l'assura que les François n'avoient eu aucune part à la perfidie des Hurons, & il en fut tellement persuadé, qu'à son retour à Onnontagué, il en convainquit tout ce Canton.

Ses intrigues Mais le Rat n'avoit pas si bien commencé, pour broüiller en demeurer-là. Sitôt qu'il eut rejoint

DE LA N.
la Troupe, Tes
Prisonniers, lui
ignorer, qu'il
envoyé pour tra
pour chercher le
solide entre tou
semblant d'être
protesta que c'é
qui l'avoient en
qu'il y rencon
Iroquois, qu'il
tre & de défai
parloit sincère
même avec tou
seul, qu'il vo
remplacer un d

Il fit ensuite
se rendre à M
et arrivé, il
M. de la Dura
étoit pas encor
son Général av
le champ ce M
voulant appare
au feu. L'Iroqu
Ambassadeur,
en trahison;
Monde que la
la crainte de la
de sorte qu'on
exécuté.

Dès qu'il fut
Iroquois, qui é
son Village, lu
commanda de s
y instruire ses
Tome II.

Nation & ses
ne plainte. Il
ançois dans la
in de son Vil-
re dessein dans
la route, que
& les Otages
ntreal, & alla
ine, où il leur
qu'il les y eut
arurent; il les
viguoient sans
ns prendre au-
ment pour son-
ils voulurent
mais la partie
t quelques-uns
Prisonniers.
de Catarocouy,
urna seul après
a lui ayant de-
dit qu'il venoit
nous verrons
e cette affaire.
e qu'il vouloit
par un des Pri-
des mains des
ras cassé dans le
qu'il fut guer-
ue les François
erfidie des Hu-
persuadé; qu'à
en convainquit
en ommencé,
qu'il eut rejoint

la Troupe, Teganissorens, qui étoit un de ses
Prisonniers, lui aiant demandé comment il avoit
saigner, qu'il étoit Ambassadeur, & qu'il étoit
envoyé pour traiter avec leur Père commun, &
pour chercher les moyens de parvenir à une paix
solide entre toutes les Nations; ce Fourbe fit
semblant d'être encore plus étonné que lui; il
protesta que c'étoit les François eux-mêmes,
qui l'avoient envoyé à la Famine, en l'assurant
qu'il y rencontreroit un Parti de Guerriers
Iroquois, qu'il lui seroit très-facile de surpren-
dre & de défaire; & pour lui faire voir qu'il
parloit sincèrement, il le relâcha sur l'heure
même avec tous ses Gens, à l'exception d'un
seul, qu'il vouloit retenir, disoit-il, pour
remplacer un des Siens, qui avoit été tué.

Il fit ensuite une très-grande diligence pour
se rendre à Michillimakinac, & dès qu'il y
fut arrivé, il fit présent de son Prisonnier à
M. de la Durantaye. Ce Commandant, qui
étoit pas encore informé des pourparlers de
son Général avec les Cantons, condamna sur
le champ ce Misérable à passer par les armes,
voulant apparemment lui épargner le supplice
du feu. L'Iroquois eut beau protester qu'il étoit
Ambassadeur, & que les Hurons l'avoient pris
en trahison; le Rat avoit prévenu tout le
monde que la tête lui avoit tourné, & que
la crainte de la mort le faisoit extravaguer:
de sorte qu'on ne l'écoula point, & qu'il fut
exécuté.

Dès qu'il fut mort, le Rat fit venir un vieux
Iroquois, qui étoit depuis longtemps Captif dans
son Village, lui donna la liberté, & lui re-
commanda de s'en retourner dans son canton,
pour instruire ses Compatriotes de ce qui venoit

les François
avec les Iro-
quois.

1688.

de se passer sous ses yeux, & de leur apprendre que, tandis que les François amusoient les Cantons par des négociations feintes, ils faisoient faire des Prisonniers sur eux, & leur cassoient la tête. Tout cela lui réussit parfaitement, & quoique les Iroquois eussent paru d'abord détrompés de la prétendue mauvaise foi du Gouverneur Général, nous verrons bien-tôt, ou qu'ils avoient fait semblant de l'être, ou que le grand nombre ne fut pas fâché d'avoir un prétexte aussi plausible de recommencer la guerre.

Le Gouverneur de la N. York empêcha la paix.

Les plus sages étoient néanmoins résolus d'envoyer de nouveaux Députés au Marquis de Dénouville. Ces Députés étoient même déjà choisis, & sur le point de se mettre en chemin pour Montreal, lorsqu'un Exptès du Chevalier Andros arriva à Onnontagué, & défendit aux Iroquois de traiter avec les François sans la participation de son Maître. Il ajoûta que le Gouverneur prenoit les Cantons sous sa sauve-garde, & les assûroit de la protection du Roy de la Grande Bretagne, & que Sa Majesté, qui les considéroit comme ses propres Enfans, ne les laisseroit jamais manquer de rien.

Le Chevalier écrivit en même tems au Marquis de Dénouville qu'il ne devoit pas se flatter de faire la paix avec les Iroquois, Sujets de la Couronne d'Angleterre, sous d'autres conditions, que celles, qui avoient déjà été proposées par le Colonel Dongan, son Prédecesseur. Qu'au reste pour ce qui le regardoit en particulier, il étoit très-disposé à bien vivre avec lui, & qu'il avoit déjà interdit aux Anglois de sa dépendance toute hostilité sur les Terres

DE LA N
dependantes
neur comme
Angleterre,
avoit tout li
de la Nouvelle
de la part de

Mais ce
ment pas sou
ni l'Acadie,
quoique par
été déclarées
faisoit à M.
que je viens
tation du Ba
les Pêches se
& à Chedabo
ces entrepris
certaines qu
que des rava
sieurs endroi
cent Iroquois
qu'à ce que
deux Couron
après cette d
fidie la plus
verte.

On peut b
où se trouvo
France, le c
bien florissan
Roy l'avoit
considérabl
de cette anné
d'onze mille
nes. A la vé
déjà remarqu

leur appren-
ois amusoient
ns seintes, ils
ur eux, & leur
éussit parfaite-
s eussent paru
nduë mauvaïse
nous verrons
it semblant de
ne fut pas fa-
plausible de re-

nmoins résolu
és au Marquis
ient même déjà
ettre en chemia
ptès du Cheva-
és François (au
e. Il ajoûta que
Cantons sous la
e la protection
ne, & que Sa
comme ses pro-
jamais manquer

ne réms au Mar-
voit pas se flater
nois, Sujets de la
s d'autres condi-
t déjà été propo-
on Prédécesseur
rdoit en particu-
bien vivre avec
rdit aux Anglois
ité sur les Terres

DE LA N. FRANCE LIV. XII. 387
dependantes des François. Comme ce Gouver-
neur commandoit encore dans la Nouvelle
Angleterre, après une telle déclaration, on
avoit tout lieu de s'attendre que nulle partie
de la Nouvelle France ne couroit aucun risque
de la part des Anglois.

Mais ce Général ne comprenoit aparem-
ment pas sous le nom de la nouvelle France,
ni l'Acadie, ni les Provinces circonvoisines,
quoique par le Traité de Breda elles eussent
été déclarées en faire partie; car tandis qu'il
faisoit à M. de Dénouville la protestation,
qu'il vient de dire, il envoya piller l'Habi-
tation du Baron de St. Castin à Pentagoët, &
les Pêches sédentaires, établies à Camceaux,
& à Chedabouctou. Il est vrai qu'il désavoua
ces entreprises; mais on avoit des preuves
certaines qu'il en étoit l'Auteur, aussi bien
que des ravages, que fit bientôt après en plu-
sieurs endroits de la Colonie un Parti de trois-
cent Iroquois. En un mot toute la conduite jus-
qu'à ce que la guerre fut déclarée entre les
deux Couronnes, ne diffère de celle, qu'il tint
après cette déclaration, qu'autant que la per-
fidie la plus noire diffère d'une guerre ou-
verte.

On peut bien juger que dans la situation, Etat du Com-
où se trouvoient les affaires de la Nouvelle merce dans la
France, le commerce ne pouvoit pas y être N. France.
bien florissant. Depuis l'année 1669. que le
Roy l'avoit déclaré libre, la Colonie s'étoit
considérablement accrûë, & par le recensement
de cette année 1688. elle se trouva composée
d'onze mille deux-cent quarante-neuf Person-
nes. A la vérité les Anglois, ainsi que je l'ai
déjà remarqué, partageoient dès-lors avec les

François la Traite des Pelleteries ; & c'est principalement ce qui les engageoit à fomentier la guerre entre nous & les Iroquois , parce qu'ils ne pouvoient avoir de bonnes Pelleteries , qui se tirent des Quartiers du Nord , que par le moyen de ces Sauvages , lesquels ne pouvoient gueres se reconcilier avec nous , sans leur fermer cette précieuse Mine.

Ce n'est pas que les Iroquois soient grands Chasseurs ; mais outre qu'ils enlevoient souvent à nos Alliés & à nos Voyageurs les Pelleteries , que ceux-ci portoient à Montreal , ils engageoient plusieurs Nations , & souvent même nos Coureurs de Bois , à traiter avec les Anglois de la Nouvelle York , & le profit , qu'il tiroient de ce commerce , dont leur Pays devenoit nécessairement le centre , les retenoit dans les intérêts des Anglois. A ces raisons se joignoit l'appas du meilleur marché , qui faisoit beaucoup d'impression sur tous les Sauvages ; de sorte que la meilleure partie des Pelleteries du Canada passoit aux Anglois , sans qu'il fut possible de faire entendre raison aux Intéressés dans ce commerce , dont les Chefs étant en France , ne voyoient pas les choses d'aussi près , que ceux , qui étoient en Amérique.

Pêches sédentaires dans le Fleuve.

Enfin quelques-uns de ces derniers renoncèrent à cette Traite , dont les profits diminueoient de jour en jour , & reprirent le dessein , si souvent avorté , d'établir des Pêches sédentaires dans le Fleuve S. Laurent ; mais ils se rebuterent d'abord. Le Sieur Riverin fut presque le seul , qui ne s'effraya point des difficultés , & que le mauvais succès de ses premiers essais ne fit pas renoncer à son Entre-

DE LA
prise ; mais
il faut encore
semens , avec
manquoient
ques Particuliers
mais il n'en
tous vouloit
son fût mûr
échouer tout.

Ce fut pour
qu'il commen
Il établit sa
de *Matane*
pable de rec
Tonneaux ,
Toute cette
Laurent , da
est extrême
Riverin ma
pouvoit occ
à la fois. Il
Poisson y est
etroit , pour
qu'ayant don
ver les Balei
ils lui avoie
tems en rem
fois , qu'elle
pouvoir être
dureoit penda
plupart du t
coup plus d'
les trouver.

J'ai remar
moitié en r
près de Tado

RALE
; & c'est prin-
à fomentier la
; parce qu'ils
elleteries, qui
d, que par le
ne pouvoient
sans leur fer-

soient grands
levoient sou-
eurs les Pelle-
Montreal, ils
& souvent
à traiter avec
, & le profit,
dont leur Pays
e, les retenoit
ces raisons se
rché, qui fai-
ous les Sauva-
partie des Pel-
Anglois, sans
dre raison aux
dont les Chesi
pas les choses
ient en Ame-

derniers renon-
s profits dimi-
prire. Je des-
r des Pêches se-
arent; mais ils
ur Riverin fut
a point des dis-
ces de ses pre-
er à son Entrée;

DE LAN. FRANCE. LIV. XII. 389
prise; mais avec de l'industrie & du courage,
il faut encore, pour pousser de pareils Etablif-
semens, avoir des fonds considerables, & ils
manquoient au Sieur Riverin. Il engagea quel-
ques Particuliers de Paris à se joindre à lui;
mais il n'en retira presque aucun avantage;
tous vouloient recueillir, avant que la mois-
son fût mûre, & leur impatience fit enfin
échouer tous ses projets.

Ce fut pendant l'Été de cette année 1688. qu'il commença à mettre la main à l'œuvre. Il établit sa Pêche aux environs de la Riviere de *Matane*, dont il trouva l'embouchure ca-
pable de recevoir des Bâtimens de deux-cent Tonneaux, ce qu'on avoit ignoré jusques-là. Toute cette Côte Méridionale du Fleuve S. Laurent, dans l'espace de plus de vint lieues est extrêmement abondante en Moruës, & Riverin manda à M. de Seignelay qu'on y pouvoit occuper plus de cinq-cent Chaloupes à la fois. Il ajoutoit dans sa Lettre que le Poisson y est très-beau, & propre pour le Dé-
troit, pour l'Espagne & pour le Levant; qu'ayant donné ordre à ses Gens d'aller obser-
ver les Baleines, surtout auprès de *Matane*, ils lui avoient rapporté qu'il en paroissoit de tems en tems sur l'eau jusqu'à cinquante à la fois, qu'elles se laissoient aprocher jusqu'à pouvoir être frapées avec l'aviron; que cela duroit pendant trois mois de suite, & que la plupart du tems il ne falloit pas être beau-
coup plus d'un quart de lieue au large pour les trouver.

J'ai remarqué dans mon Journal qu'étant
moitié en 1705. à la fin du mois d'Août au-
près de Tadoussac, environ quinze lieues au-

1688.

Abondance
de Moruës.
de Baleines.

dessus de Matane, j'en avois vû quatre en même tems se jouer autour de notre Vaisseau, & s'en aprocher de maniere, qu'on auroit pû les toucher avec les Rames de la Chaloupe; mais c'étoit principalement sur les Côtes de l'Acadie, que la Pêche offroit un fond inépuisable pour le commerce. Le malheur est que les François, Possesseurs de cette grande Peninsule, étoient toujours ceux, qui en profitoient le moins.

Ce qui empêche les François de profiter de celles de l'Acadie.

Le Sieur PAQUINE, que la Cour y avoit envoyé cette année pour en faire la visite, attribuoit en partie ce désordre à ce qu'on avoit placé le principal Etablissement au Port Roial, qui est, disoit-il, hors de la portée de tout commerce, & de trop difficile accès, à cause de la diversité des vents, qu'il faut avoir pour y entrer. C'étoit une plainte bien ancienne, & elle étoit fondée. Il est certain que les Ports de la Héve & de Camceaux étoient beaucoup plus avantageux pour un Etablissement solide. Une Personne mieux instruite encore, que le Commissaire, dont je viens de parler, s'exprime ainsi dans un Mémoire, qu'il dressa à peu près dans le même tems.

« L'Acadie si utile par la beauté & la sûreté
« de ses Ports, la fertilité de son Terroir, l'abondance de ses Pêches, la facilité à les rendre sédentaires, & ses Mines, n'a fait que languir jusqu'ici; d'abord par les dissensions des differens Propriétaires, & depuis le Traité de Breda, par l'avarice des Gouverneurs, lesquels trouvant leur compte dans la correspondance avec les Anglois, les ont laissés Maîtres de la Pêche & de la Traite. Les Habitans de leur côté, sans discipline & sans

DE LA N
frein, n'ont
ni à la Pêche
bauche, & d
autre chose.

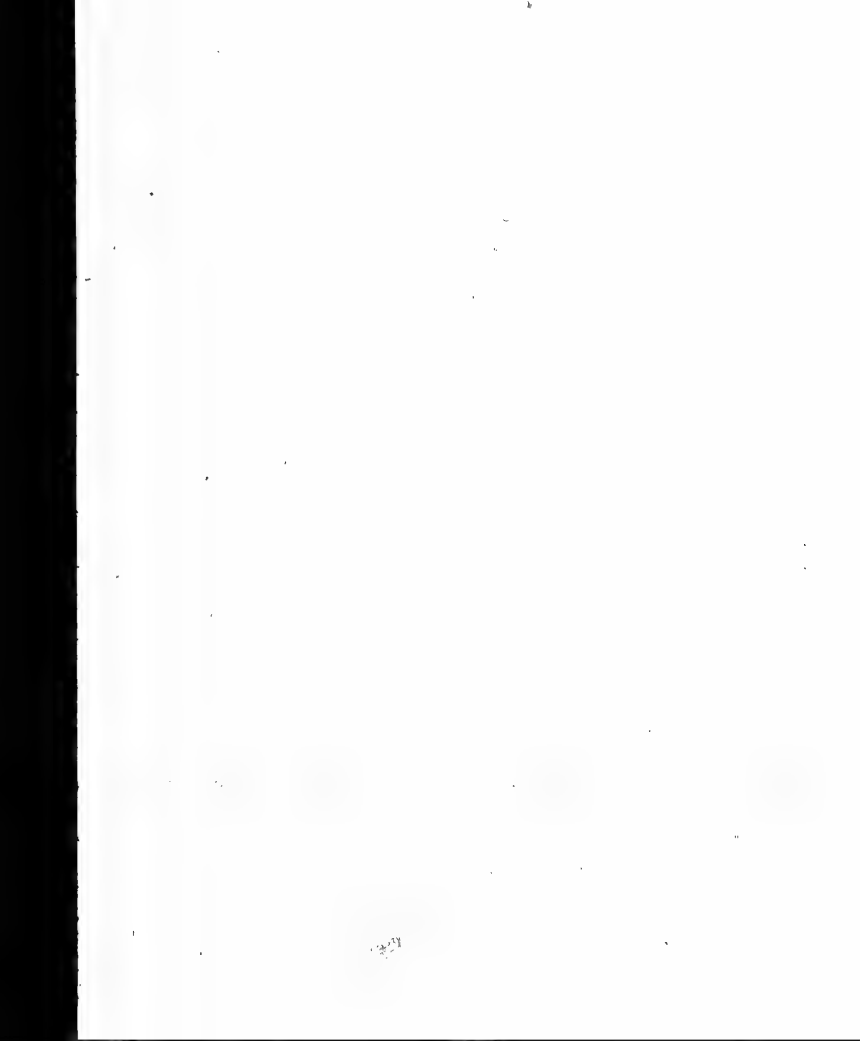
La seule
dans l'allian
& surtout de
Christianism
mais on étoi
de perdre ces
même tems.
Les Anglois
sens, & les
les détacher
qu'ils en ser
chement inv
à leur Religi
verrons dan
pour conser
exposés aux
presqu'aucun
de leurs perte
de ce côté-l
forçés de la
pû forcer.

Cependant
dros au sujet
l'engagement
toient entrés
de ne faire
cette affaire
la consterna
il arrive sou
aucun moye
sant, on fait
pas capable.

frein, n'ont songé, ni à la culture des Terres, ni à la Pêche, & sont demeurés dans la débauche, & dans la course des Bois, sans faire autre chose, que de vivre au jour le jour.

La seule ressource de cette Province étoit dans l'alliance des Sauvages de ces Cantons, & surtout des Abénaquis, parmi lesquels le Christianisme avoit fait de grands progrès; mais on étoit dans la continuelle appréhension de perdre ces Alliés les plus traitables, & en même tems les plus braves de tout le Canada. Les Anglois ne cessoient de leur faire des présents, & les plus magnifiques promesses, pour les détacher de nos intérêts; & il est certain qu'ils en seroient venus à bout, sans l'attachement invincible, que ces Peuples avoient à leur Religion & à leurs Missionnaires. Nous verrons dans la suite de cette Histoire que pour conserver leur Foi, ils se sont souvent exposés aux plus grands périls, & que, sans presque aucune espérance d'être dédommagés de leurs pertes par les François, ils ont formé de ce côté-là une Barrière, que toutes les forces de la Nouvelle Angleterre n'ont jamais pu forcer.

Cependant la déclaration du Chevalier Andros au sujet de la paix avec les Iroquois, & l'engagement, où l'on apprit bientôt qu'étoient entrés les Cantons avec ce Gouverneur, de ne faire aucune démarche par rapport à cette affaire, sans sa participation, jetterent la consternation dans toute la Colonie. Mais il arrive souvent que, quand on ne voit plus aucun moyen ordinaire d'éviter un mal pressant, on fait des efforts, dont on ne se croyoit pas capable. L'indignation de voir une poi-



gnée de Sauvages tenir sans cesse en échec tout un grand Pays, fit former un dessein, qui auroit paru hardi, quand notre situation auroit été aussi florissante, qu'elle étoit déplorée, ce fut de conquérir la Nouvelle York; le Chevalier de Callières en ayant communiqué le dessein au Marquis de Dénonville, passa en France pour le proposer à la Cour, comme le seul moyen de prévenir l'entière destruction de la Nouvelle France.

Il présente
un Mémoire à
la Cour, & ce
qu'il contient.

Le Mémoire, qu'il présenta sur cela au Ministre, portoit en substance, que le Chevalier Andros, Gouverneur de la Nouvelle York, n'étant pas Catholique, il ne falloit pas se flatter qu'il exécutât de bonne foi les ordres, qu'il avoit reçus du Roy son Maître, de s'entendre avec nous; qu'on ne pouvoit pas même douter qu'à l'exemple du Colonel Dongan, son Prédecesseur, il ne secourût par toutes sortes de moyens les Iroquois, lesquels ne feroient jamais sincèrement la paix avec les François, tandis qu'ils pourroient compter sur les Anglois: que, cela supposé, il n'y avoit point d'autre voye pour conserver la Colonie, que de nous rendre Maîtres de la Nouvelle York; & que cette conquête étoit légitime par la nécessité, où les Anglois nous avoient mis de l'entreprendre, pour défendre notre propre Pays contre une Nation, dont ils prenoient ouvertement les intérêts contre nous. Il vient ensuite aux moyens d'exécuter son Entreprise.

Qu'on me donne, dit-il, treize cent Soldats & trois-cent Canadiens, je descendrai (a) avec eux par la Riviere de Sorel au Lac Cham-

(a) Il falloit dire, remonterai.

DE I
plain, s
Iroquois
Pays, je
avec eux
Orange
terrassée
où il n'y
Troupes
Manhatt
huit Con
tié Infan
mée; m
revêtus d
quête rer
beaux Po
aller en t
sous un c
le Traité
les Angloi
nous avon
lieu il fau
actuellem
lesquels l
bitans obé
range, &
il faut les
différer ju
avec les A
le mois d
impression
l'approuva
Dénonville

(a) Man
(b) La Fr
en guerre
lande.

plain, sous prétexte d'aller faire la guerre aux Iroquois ; & lorsque je serai arrivé dans leur Pays, je leur déclarerai que je veux bien vivre avec eux, & que je n'en veux qu'aux Anglois. Orange n'a qu'une enceinte de pieux, non terrassée, & un petit Fort à quatre Bastions, où il n'y a que cent cinquante Hommes de Troupes, & trois-cent Habitans dans la Ville. Manhatte a quatre-cent Habitans, divisés en huit Compagnies, moitié Cavalerie, & moitié Infanterie. Cette Capitale n'est point fermée ; mais elle a un Fort à quatre Bastions, revêtus de pierres avec du Canon. Cette conquête rendroit le Roy Maître d'un des plus beaux Ports de l'Amerique (a), où l'on peut aller en tout tems, & d'un très-beau Pays, sous un climat doux & fertile. On m'opposera le Traité de Neutralité, mais en premier lieu les Anglois l'ont violé les premiers ; c'est de quoi nous avons des preuves sans réplique. En second lieu il faut observer que cette Colonie, étant actuellement toute remplie d'Hollandois, sur lesquels les Anglois l'ont conquise, ses Habitans obéiront infailliblement au Prince d'Orange, & forceront le Gouverneur (b). Ainsi il faut les prévenir. Cependant, si l'on veut différer jusqu'à ce qu'on soit en guerre ouverte avec les Anglois (c), il faut se préparer pour le mois de Juin prochain. Ce Mémoire fit impression sur le Ministre, & le Roy même l'approuva ; mais ce ne fut point le Marquis de Denonville, qui fut chargé de le faire exécuter.

(a) Manhatte.

(b) La France étoit déjà en guerre avec la Hollande.

(c) On ne doutoit plus que cette guerre ne fût prochaine.

1689.

Le Marquis
de Dénouville
est rappelé en
France.

Il paroît que dès l'année précédente Sa Majesté avoit songé à le rappeler, & avoit jetté les yeux sur lui pour l'Emploi de Sous-Gouverneur des Enfans de France; car j'ai eu entre les mains un ordre signé de ce Prince, & datté du huitième de Mars de l'année 1688. en vertu duquel le Chevalier de Callieres, Gouverneur de Montreal, devoit avoir le Commandement des armes pendant l'absence du Gouverneur Général. Néanmoins, soit que le Roy eût changé de pensée, ou qu'il eût eu des raisons pour différer l'exécution de ce projet, rien n'empêcha le Chevalier de Callieres de passer en France à la fin de l'année 1688. Ce ne fut que le dernier jour de May de l'année suivante, que Sa Majesté manda au Marquis de Dénouville que la conjoncture de la guerre, qui venoit de se rallumer en Europe, lui avoit fait prendre la résolution de le rappeler, pour lui donner de l'Emploi dans les Armées.

Le Comte de
Frontenac lui
succède.

Le Comte de Frontenac fut en même tems déclaré son Successeur. Le Roy n'avoit pu refuser cette grace aux pressantes sollicitations de plusieurs des Parens & des Amis de ce Seigneur, & sur tout à celles du Maréchal de BELLEFONT, qui lui répondit de sa conduite, & dont la haute vertu étoit une forte recommandation auprès de Louis XIV. D'ailleurs l'état déplorable, où la Nouvelle France étoit réduite, & le projet de la conquête de la Nouvelle York, demandoient qu'on mit à la tête de cette Colonie un Homme d'autorité, d'un caractère ferme, d'une grande expérience dans la guerre, qui connût déjà le Pay & qui sçût manier les esprits des Sauvage

DE L

Tout ce
tenac, &
prit qu'i
& des ch
pour mo
par d'aut
antipath

Ces co
A la véri
à ceux,
fut sur se
le Marée
D'autre p
monde d
& d'en fi
d'assez in
pendant
Administ
mer les ye
perent, &
bientôt q
à leur éga
dissimuler

Dans le
nées, &
Juin, le
qu'on avo
des invasi
dans la Ba
François,
rences ent
Grande-Br
pu conven
ressés, on
la négocia
sente anné

nte Sa Ma-
avoit jetté
us-Gouver-
ai eu entre
Prince, &
nnée 1688.

Callieres,
oit avoir le
nt l'absence
moins, soit
e, ou qu'il
exécution de
Chevalier de
fin de l'an-
nier jour de
Sa Majesté
e que la con-
te de se rallu-
endre la réso-
i donner de

a même tems
y n'avoit pu
sollicitations
nis de ce Sei-
Maréchal de
e sa conduite,
forte recom-
V. D'ailleurs
e France étoit
enquête de la
qu'on mit à
omme d'auto-
e grande expé-
ût déjà le Pay
des Sauvage

Tout cela se trouvoit dans le Comte de Fron-
tenac, & il y avoit lieu d'espérer qu'avec l'es-
prit qu'il avoit, il profiteroit de ses fautes,
& des chagrins, qu'elles lui avoient attirés,
pour modérer ses passions, & pour se conduire
par d'autres principes, que ses préjugés & ses
antipathies.

Ces conjectures se trouverent assez justes.
A la vérité ce Général parut toujours le même
à ceux, qui le virent de plus près, mais il
fut sur ses gardes, & il profita des avis, que
le Maréchal de Bellefont lui avoit donnés.
D'autre part il eut les plus belles occasions du
monde de développer ses grandes qualités,
& d'en faire un glorieux usage, & il rendit
d'assez importants services à l'Etat, surtout
pendant les premières années de sa nouvelle
Administration, pour engager la Cour à fer-
mer les yeux sur plusieurs fautes, qui lui écha-
perent, & pour obliger ceux, qui s'aperçurent
bientôt qu'il n'avoit pas changé de sentiment
à leur égard, de souffrir avec patience, & de
dissimuler avec sagesse.

Dans les instructions, qui lui furent don-
nées, & qui furent signées le septième de
Juin, le Roy lui marquoit que sur les avis,
qu'on avoit reçus en France & en Angleterre,
des invasions réciproques des Postes établis
dans la Baye d'Hudson par les Anglois & les
Français, il y avoit eu à Londres des Confé-
rences entre les Commissaires & ceux de la
Grande-Bretagne; mais que les Parties n'ayant
pu convenir des faits allégués par les Inté-
ressés, on étoit demeuré d'accord de remettre
la négociation au mois de Janvier de la pré-
sente année 1689. que la révolution arrivée.

Ses instruc-
tions au sujet
de la Baye
d'Hudson.

17689.

pendant ce tems en Angleterre, avoit rompu toutes ces mesures, & que, comme il étoit vraisemblable que les Anglois n'avoient pas encore songé à prendre leurs précautions de ce côté-là, Sa Majesté souhaitoit qu'il donnât à la Compagnie du Nord toute la protection, dont elle auroit besoin, pour les chasser des Postes, qu'ils avoient usurpés sur elle.

De l'Acadie.

Le Roy venant ensuite aux affaires de l'Acadie, lui marquoit que dans les dernières Conférences entre les Commissaires des deux Couronnes il avoit été parlé de l'irruption faite depuis peu par les Bastonnois à Penta-goët; que les Commissaires Anglois étoient convenus que ce Poste appartenoit à la France, & qu'ils avoient remis à lui faire raison de la violence, dont elle se plaignoit, lorsque la négociation seroit reprise; que ce projet ne pouvant plus avoir lieu, à cause de la rupture des Conférences, il falloit qu'il prît avec le Sieur de MANNEVAL, Gouverneur de l'Acadie, les mesures nécessaires pour empêcher qu'on ne fît dans la suite de pareilles irruptions; à quoi la guerre, qui paroissoit inévitable & prochaine, exposoit sans cesse cette partie de la Nouvelle France.

Et de l'en-
treprise sur la
N. York.

La guerre fut en effet déclarée à l'Angleterre le vint-cinquième du même mois de Juin; mais comme elle avoit été résolu plusieurs mois auparavant, le principal article des instructions, dont je parle, concernoit le projet proposé par le Chevalier de Callieres. Il portoit que le Roy s'étoit déterminé à agréer la proposition du Gouverneur de Montreal, sur ce qu'il étoit informé que les Anglois de la Nou-

DE LA N. Y.
elle York ne
quelques années
quoiles, Sujets
obligeoient de
leur fournissioi
des munitions
sortes de moy
Roy d'Angleter
usurper le co
Pays, dont ceu
tems. Que po
avoit ordonné
dant à Rochel
la Saintonge
tions nécessai
Port de Roch
le Commande
lequel devoit
Comte de Fr
Que son
Comte de Fro
barquât sur
doit le Sieur
d'abord à l'en
à la Baye de
arrivé, il pa
Marchands
rendre à Q
séparer du
donnât d'att
saisir de to
pourroit res
Côte; que
casion le p
possible, d
à détacher

ALÉ
oit rompre
ne il étoit
voient pas
utions de
qu'il don-
te la pro-
pour les
surpés sur
res de l'A-
es dernieres
des deux
l'irruption
s à Penta-
ois étoient
à la Francé,
raison de la
, lorsque la
e projet ne
le la rupture
přit avec le
ur de l'Aca-
ur empêcher
eilles irrup-
dissoit inévi-
s celle cette
l'Angleterre
ois de Juin;
bluë plusieurs
rticle des ins-
rnoit le projet
eres. Il portoit
agrée la pro-
ntreal, sur ce
ois de la Nou-

Que son intention étoit donc que ledit ^{Plan de cette} Comte de Frontenac ^{Entreprise.} partit au plutôt, & s'em-
barquât sur un des Vaisseaux, que comman-
doit le Sieur de la Cassiniere, pour se rendre
d'abord à l'entrée du Golphe S. Laurent, puis
à la Baye de Camceaux en Acadie: qu'y étant
arrivé, il passât sur le meilleur des Vaisseaux
Marchands, qui l'auroient suivi, pour se
rendre à Quebec; mais qu'avant que de se
séparer du Sieur de la Cassiniere, il lui or-
donnât d'attendre de ses nouvelles, & de se
saisir de tous les Bâtimens Ennemis, qu'il
pourroit rencontrer pendant son séjour à la
Côte; que pour lui, dès que le tems & l'oc-
casion le permettroient, & même, s'il étoit
possible, dès l'entrée du Fleuve S. Laurent,
il détacheroit le Chevalier de Callieres, afin

1689.

qu'il pût arriver avant lui à Québec, & y faire les préparatifs nécessaires pour l'Entreprise de la Nouvelle York; qu'il eût soin surtout de garder un grand secret, & qu'il tâchât de couvrir ces préparatifs sous les prétextes qu'il jugeroit les plus convenables & les plus plausibles.

Qu'il étoit aussi très-important d'user d'une grande diligence, Sa Majesté étant persuadée que l'Entreprise ne pouvoit se faire dans un autre tems, que dans celui de l'Automne; qu'ainsi le Comte de Frontenac, aussitôt après son arrivée à Québec, en partit avec les Bateaux, & tout l'équipage nécessaire, accompagné du Chevalier de Callières, qui commanderoit les Troupes sous ses ordres; qu'il enverroit en même tems ses Instructions en chiffres au sieur de la Cassinière, & lui recommanderoit de faire voile pour Manhatte, sans rien entreprendre sur sa route, de se rendre Maître de tous les Bâtimens, qu'il trouveroit dans la Baye; mais de ne s'exposer à aucune aventure, qui pût le mettre hors d'état de servir à l'Entreprise, dont il étoit question.

Que comme il n'étoit pas possible de marquer un tems certain, auquel le Sieur de la Cassinière & le Comte de Frontenac pourroient arriver ensemble, chacun de leur côté; il étoit à propos que le premier allât droit dans la Baye de Manhatte, d'autant plus que l'attaque des premiers Postes de la Nouvelle York avertiroit la Capitale, & qu'ainsi les Vaisseaux y arrivant avant les Troupes de Terre, y causeroient une diversion utile; que comme le Comte de Frontenac auroit avec lui toutes les forces de la Nouvelle France, il devoit, avant son départ

DE LA N.

de Québec, convoier les Montagnais pour la sûreté des Iroquois, & de Vaudreuil, & pendant que le Marquis de D'Amboise devoit être aux

La Nouvelle Frontenac de Villes, qui vusant de leur poix, qu'il y Gens de service tenir Prisonniers Habitans, des rançons, & Femmes de dans la Pensylvanie pas attendre Québec, au ris les glaces, il de tout ce qu Callières, à nement de l & Fort de M verneur Général fin un des p voit être un quois, qui courus des A remuer; & gloises la fa par Terre d ordonné au

Quebec, & y faire
pour l'Entreprise de
le soin surtout de
qu'il tâchât de
les prétextes
nables & les plus

tant d'user d'une
étant persuadée
se faire dans un
de l'Automne ;
e, aussitôt après
tir avec les Bat-
essaire, accom-
eres, qui com-
es ordres ; qu'il
Instructions en
e, & lui recom-
Manhatte, sans
, de se rendre
qu'il trouveroit
poser à aucune
s d'état de ser-
question.

ssible de mar-
le Sieur de la
nac pourroient
leur côté ; il
llât droit dans
plus que l'at-
Nouvelle York
i les Vaisseaux
Ferre, y cause-
omme le Comte
es les forces de
ant son départ

Quebec, concerter avec le Marquis de Dé-
nonville les mesures, qu'il y auroit à prendre
pour la sûreté de la Colonie contre les courses
des Iroquois, & donner ses ordres au Chevalier
de Vaudreuil, lequel devoit commander dans le
Pays pendant l'Expédition, après le départ du
Marquis de Denonville, & dont les Instruc-
tions devoient être dressées par les deux Géné-
raux.

La Nouvelle York soumise, le Comte de Frontenac devoit y laisser les Anglois Catho-
liques, qui voudroient y demeurer, en s'as-
surant de leur fidélité, distribuer aux Fran-
cois, qu'il y établiroit, les Artisans & autres
Gens de service, dont ils auroient besoin ; re-
tenir Prisonniers les Officiers & les principaux
Habitans, dont on pourroit esperer de bonnes
rançons, & envoyer tout le reste, Hommes
& Femmes dans la Nouvelle Angleterre, ou
dans la Pensylvanie ; mais comme il ne devoit
pas attendre l'arrière-saison pour retourner à
Quebec, au risque d'être arrêté en chemin par
les glaces, il avoit ordre de confier l'exécution
de tout ce qui resteroit à faire au Chevalier de
Callieres, à qui le Roy destinoit le Gouver-
nement de la Nouvelle York, & de la Ville
& Fort de Manhatte, sous l'autorité du Gou-
verneur Général de la Nouvelle France. En-
fin un des principaux fruits de la victoire de-
voit être une paix solide avec les Cantons Iro-
quois, qui ne pouvant plus esperer d'être se-
cours des Anglois, ne seroient plus tentés de
remuer ; & pour ôter aux autres Colonies An-
gloises la facilité de faire aucune Entreprise
par Terre contre nous, il étoit expressément
ordonné au Comte de Frontenac de détruire

Ce qui devoit
se faire après
la conquête de
cette Provin-
ce.

1689.

toutes les Habitations voisines de Manhatte
& de mettre toutes les autres sous contribu-
tion.

L'entreprise
échoué, &
pourquoi ?

Un projet si bien concerté, & dont l'exé-
cution étoit confiée à des Officiers, dont le
nom seul sembloit en garantir le succès,
avoit un défaut, qui le fit échouer. Il dépen-
doit du concours de deux choses, sur lesquel-
les on ne peut jamais compter sûrement; à
sçavoir, les vents favorables, & une diligence
égale dans tous ceux, qui étoient chargés de
travailler aux préparatifs. Le plan, que le Gou-
verneur de Montreal avoit proposé étoit beau-
coup plus simple, que celui, qu'on choisit: il
étoit d'ailleurs moins coûteux: il ne dépendoit
point des caprices de la Mer & des vents, &
tout y touloit sur une seule tête, & la meilleure,
qui fut en Canada. En y ajoutant quelques pré-
cautions fort aisées à prendre contre les Iro-
quois, il auroit infailliblement réussi; mais de
la manière, dont les choses étoient arrangées,
il falloit une espèce de miracle, pour parvenir
au but, qu'on se proposoit.

Ce n'est pas que les mesures ne fussent bien
prises de la part du Roy & de son Ministre;
mais la moindre faute dans l'exécution d'un
seul article, suffisoit pour tout déranger, & on
en fit plusieurs. La première fut la négligence
de ceux, à qui on avoit confié l'armement des
» Vaisseaux. » Le radoub de la Fregate l'*Em-
buscade*, dit M. de Callieres dans une de ses
» Lettres, qui nous a fait attendre vingt-sept jours
» à la Rochelle, a causé ce retardement, avec
» la nécessité d'escorter les Vaisseaux Mar-
» chands, la plupart fort chargés, & mauvais
» voiliers.

DE LA N

Il arriva
être que le
bouctou, qu
vous des Va
que des br
jours avoien
de Terre Ne
huit. Le len
laquelle il a
s'embarqua
après avoir
ce qu'il con
avancée. Le
prouvent qu
l'Expédition
comptoit pa

Elles por
de faire de
voile avec
jusqu'au Port
charger des
leveroit tous
contreroit e
s'engager e
qui pût ret
surtout d'av
pût lui fair
depuis Bast
le moins de
au Port Roy
noissances n
dessein, sans
Manneval,
entendre à t
que de croi
cher les Enn

, & dont l'exé
fficiers, dont le
ntir le succès
nouer. Il dépen
ses, sur lesquel
er sûrement; à
& une diligence
ient chargés de
lan, que le Gou
posé étoit beau
qu'on choisit: il
il ne dépendoit
& des vents, &
& la meilleure,
nt quelques pré
contre les Iro
réussi, mais de
ient arrangées,
pour parvenir

ne fussent bien
son Ministre;
exécution d'un
étranger, & on
la négligence
armement des
Fregate l'Em
ans une de ses
vint-sept jours
dement, avec
issieux Mar
, & mauvais

Il arriva de-là que M. de Fronténac ne put être que le douzième de Septembre à Chedabouctou, qui avoit été assigné pour le rendez-vous des Vaisseaux; & les Navires Marchands, que des brumes continuelles pendant huit jours avoient séparés de lui sur le grand Banc de Terre Neuve, ne le joignirent que le dix-huit. Le lendemain il quitta l'*Embuscade*, sur laquelle il avoit fait le voyage jusques-là, & s'embarqua sur le *Saint François Xavier*, après avoir concerté avec M. de la Caffeniere ce qu'il convenoit de faire dans une saison si avancée. Les Instructions, qu'il lui laissa, prouvent que, s'il ne renonçoit pas encore à l'Expédition de la Nouvelle YORK, il ne comptoit pas beaucoup sur la réussite.

Elles portoient que dès qu'il auroit achevé de faire de l'eau & du bois, il mettroit à la voile avec le *Fourgon* pour escorter l'*Union* jusqu'au Port Royal, où ce Navire devoit décharger des munitions & des vivres; qu'il enleveroit tous les Bâtimens Anglois, qu'il rencontreroit en son chemin; sans néanmoins s'engager en aucun combat hazardeux, ou qui pût retarder son voyage; qu'il tâcheroit surtout d'avoir quelque Pilote Anglois, qui pût lui faire connoître les bons mouillages depuis Baston jusqu'à Manhatte; qu'il feroit le moins de séjour; qu'il lui seroit possible, au Port Royal, où il prendroit toutes les connoissances nécessaires pour l'exécution de son dessein, sans le découvrir qu'au seul M. de Manneval, Gouverneur de l'Acadie, faisant entendre à tous les autres qu'il n'avoit ordre que de croiser le long des Côtes, & d'empêcher les Ennemis de continuer leurs ravages.

Instructions
données à M.
de la Caffeniere
par le Com-
te de Fronte-
nac.

1689.

Qu'il iroit ensuite à Manhatte en droiture ; & que s'il pouvoit arriver dans la Baye avant le premier jour de Novembre, il n'approcheroit point à la vûe de la Ville, ni du Fort ; mais se tiendrait en quelque bon mouillage jusqu'au quinziesme du même mois, & emploieroit ce tems à disposer toutes choses pour le débarquement ; qu'alors il ne feroit plus aucune difficulté de se montrer ; mais qu'il se tiendrait hors de la portée du Canon, en faisant semblant de n'être là, que pour croiser à l'entrée du Port, afin d'empêcher que rien n'y entrât, ou n'en sortît. Que si, après avoir attendu jusqu'au dixiesme de Decembre, il ne recevoit aucune nouvelle de sa part, il pourroit reprendre la route de France ; mais qu'en passant par le Port Roïal, il y débarqueroit toutes les munitions & les vivres destinés aux Troupes de Terre, & les y feroit enfermer dans des Magasins, afin que, si l'année suivante on vouloit tenter de nouveau l'Entreprise de la Nouvelle York, on pût les y trouver.

M. de Frontenac arrive à Montreal.

Ce fut en effet le parti, que prit M. de la Cassiniere : il avoit fait plusieurs prises, avant que d'arriver au Port Royal, il en fit encore quelques-unes dans la suite ; mais il y a bien de l'apparence que les vents contraires ne lui permirent point d'entrer dans ce Port, ni en allant à Manhatte, ni à son retour ; car nous verrons bientôt cette Place dans une grande disette de tout ce que cet Officier avoit ordre d'y laisser. M. de Frontenac de son côté partit de Chedabouctou le dix-neuvième de Septembre, avec tous les Navires, qui étoient destinés pour Quebec, & il ne put gagner l'Isle

DE LA
Percée, qu
pas y mou
mettre en p
Les PP
bord, & i
France étoi
causée par
l'Isle de M
n'avoit pu
lui fit cher
modité pou
de Calliere
reçu du Ro
Ils contin
mouillere
d'Octobre
le vint-sep
ils y trou
Champign
qu'il soit p
y avoit dor
Le vint-e
le tems, c
quinze-cen
jour au Q
la Côte M
lieux plus
tout le Mon
par massac
mirent le f
qui y éto
mains de
que la sure
la poussere
les avoit pa
le sein des

RALE
en droiture ;
a Baye avant
n'approche-
ni du Fort ;
on mouillage
nois , & em-
outes choses
il ne feroit
nter ; mais
e du Canon ,
que pour
d'empêcher
rtit. Que si ,
ême de De-
ouvelle de la
la route de
Port Roïal ,
icions & les
Terre , & les
agalins , afin
oit tenter de
elle York ,

orit M. de la
prises , avant
en fit encore
s il y a bien
raires ne lui
Port , ni en
r ; car nous
une grande
avoit ordre
n côté partit
e de Septem-
étoient des-
agner l'Isle

DE LA N. FRANCE. LIV. XII. 401
Percée , que le vint-cinquième. Il ne voulut
pas y mouiller , & il se contenta de faire
mettre en panne à la vûe de l'Habitation.

1689.

Les PP. Recollets vinrent aussitôt à son bord , & il apprit d'eux que la Nouvelle France étoit dans une grande consternation , causée par une irruption des Iroquois dans l'Isle de Montreal. Cette nouvelle , dont on n'avoit pu lui apprendre les particularités , lui fit chercher avec empressement une commodité pour envoyer devant lui le Chevalier de Callieres , suivant l'ordre , qu'il en avoit reçu du Roy ; mais il n'en put trouver aucune. Ils continuerent leur route ensemble , & mouillèrent devant Quebec le douzième d'Octobre ; ils en partirent le vintième , & le vint-septième ils arrivèrent à Montreal ; ils y trouverent M. de Dénonville , & M. de Champigny dans le plus grand embarras , qu'il soit possible d'exprimer , & voici ce qui y avoit donné lieu.

Le vint-cinquième du mois d'Août , dans le tems , qu'on se croyoit le plus en sûreté , quinze-cent Iroquois firent descente avant le jour au Quartier de la Chine , lequel est sur la Côte Méridionale de l'Isle , environ trois lieues plus haut que la Ville. Ils y trouverent tout le Monde endormi , & ils commencerent par massacrer tous les Hommes ; ensuite ils mirent le feu aux Maisons. Par-là tous ceux , qui y étoient restés , tombèrent entre les mains de ces Sauvages , & essuyèrent tout ce que la fureur peut inspirer à des Barbares. Ils la poussèrent même à des excès , dont on ne les avoit pas encore cru capables. Ils ouvrirent le sein des Femmes enceintes , pour en arra-

1689.

404 HISTOIRE GENERALE

cher le fruit, qu'elles porteroient, ils mirent des Enfans tout vivans à la broche, & contraignirent les Mères de les tourner pour les faire rôtir. Ils inventerent quantité d'autres supplices inouis, & deux-cent Personnes de tout âge & de tout sexe perirent ainsi en moins d'une heure dans les plus affreux tourmens.

Cela fait, l'Ennemi s'approcha jusqu'à une lieue de la Ville, faisant par tout les mêmes ravages, & exerçant les mêmes cruautés, & quand ils furent las de ces horreurs, ils firent deux-cent Prisonniers, qu'ils emmenerent dans leurs Villages, où ils les brûlerent. Au premier bruit de ce tragique événement, M. de Dénonville, qui étoit à Montreal, donna ordre à un Lieutenant des Troupes, nommé LA ROBEYRE, de se jeter dans un Fort, dont il craignoit que l'Ennemi ne s'emparât. A peine cet Officier y étoit-il entré, qu'il y fut investi par un Gros d'Iroquois, contre lequel il se défendit longtemps avec beaucoup de valeur; mais ses Gens, qui se battirent en désespérés, ayant été tués jusqu'au dernier, & lui-même étant fort blessé, les Assaillans entrèrent dans le Fort, & le firent Prisonnier.

Alors toute l'Isle demeura en proie aux Victorieux, qui en parcoururent la plus grande partie, laissant par tout des traces sanglantes de leur fureur, sans qu'il fût possible de s'y opposer. Cela dura jusques vers la mi-Octobre; & comme alors on n'entendoit plus parler de rien, le Général envoya les Sieurs du Luth & de MANTET dans le Lac des deux Montagnes, pour s'assurer de la retraite des Ennemis, afin de pouvoir donner quelque repos aux Troupes, qui depuis plus de deux

DE LA N
mois étoient
deux Officie
quois dans de
quer avec be
leur première
ils les

Des quatre,
nage, les tro
feu de nos Sa

Ce fut dans
MM. de Fron
à Montreal
de nos Sauva
dans la déro
sauvé, après
les doigts ma
les Généraux
sein des Iroq
la Riviere de
Montreal de
leur attaque
premiere; de
montant à l'
un seul Fran
les avoit em
qu'ils devoie
ver pendant
mencé; qu'
rendre Maître
qu'ils devoie
nombre d'An
prétendoient
puis descendi
de trouver un
sattoient qu'
se resteroit

RALE
nt, ils mirent
oche, & con-
rner pour les
antiré d'autres
Personnes de
ainfi en moins
x tourmens.
a jusqu'à une
our les mêmes
cruautés, &
ars, ils firent
emmenèrent
brûlerent. Au
nement, M.
ntreal, donna
pes, nommé
ans un For,
ne s'emparât.
ntre, qu'il y
ois, contre
vec beaucoup
se battirent
u au dernier,
les Assaillans
t Prisonnier.
n proie aux
a plus grande
es sanglantes
ossible de s'y
la mi-Octo-
oit plus par-
es Sieurs du
ac des deux
retraite des
ner quelque
plus de deux

DE LA N. FRANCE. LIV. XII. 405
mois étoient nuit & jour sous les armes. Ces
deux Officiers rencontrèrent vingt-deux Iro-
quois dans deux Canots, qui les vinrent atta-
quer avec beaucoup de fierté. Ils essayèrent
leur première-décharge sans tirer, après quoi
ils les assaillirent, & en tuèrent dix-huit.
Des quatre, qui restoient, un se sauva à la
nage, les trois autres furent pris, & livrés au
feu de nos Sauvages.

Ce fut dans de si tristes circonstances, que
MM. de Frontenac & de Callieres arriverent
à Montreal le vingt-deux de Novembre. Un
de nos Sauvages, qui avoit été fait Prisonnier
dans la déroute de la Chine, & qui s'étoit
sauvé, après avoir eu les ongles arrachés, &
les doigts mangés, ou brûlés, vint trouver
les Généraux. Il leur dit que le premier des-
sein des Iroquois avoit été de descendre par
la Riviere des Prairies, qui sépare l'Isle de
Montreal de celle de Jesus, de commencer
leur attaque par l'extrémité Orientale de la
première; de la ravager toute entière en re-
montant à l'Occident; & de n'y pas laisser
un seul François: qu'il ne sçavoit pas ce qui
les avoit empêché de suivre ce plan; mais
qu'ils devoient bientôt revenir, pour ache-
ver pendant l'hyver ce qu'ils avoient com-
mencé; qu'ensuite ils se proposoient de se
rendre Maîtres de la Ville au printems, &
qu'ils devoient y être joints par un grand
nombre d'Anglois & de Mahingans; qu'ils
prétendoient passer de-là aux Trois Rivières,
puis descendre à Quebec, où ils comptoient
de trouver une Flote Angloise, & qu'ils se
battaient qu'à la fin de cette Campagne, il
ne resteroit plus de François en Canada.

1689.

MM. de Dé-
nonville & de
Champigny
sont d'avis
d'abandonner
Cataraougou.

M. de Frontenac comprit alors de quelle importance il eût été qu'il fût arrivé trois mois plutôt, parce que quand bien même il n'eût pas conquis la Nouvelle York, il auroit du moins empêché ce qui venoit d'arriver, en mettant les Iroquois & les Anglois sur la défensive. Pour surcroît de chagrin il apprit que, selon toutes les apparences, le Fort de Cataraougou étoit évacué & ruiné. En effet M. de Dénouville avoit envoyé ordre à M. de VALRENEs, qui y commandoit, d'abandonner ce Poste, après en avoir fait sauter les Fortifications, & de brûler les vivres, qu'il ne pourroit pas emporter, & tout cela, supposé qu'il ne lui arrivât point de Convoit avant le mois de Novembre. Cette nouvelle surprit d'autant plus le nouveau Général, que ces ordres avoient été donnés, sans attendre ceux du Roy, que M. de Dénouville avoit demandés lui-même à ce sujet, & qu'il s'y étoit déterminé, après que les Iroquois lui eurent fait dire insolemment qu'ils vouloient qu'on démolît cette Place.

Comme il se récria beaucoup sur cette démarche, M. de Dénouville & M. de Champigny lui représenterent que le Fort de Cataraougou étant situé dans le fond d'une Baye, & n'occupant aucun passage, son utilité étoit fort bornée; que l'on n'y pouvoit envoyer des Convois, qu'avec de grosses dépenses; qu'il y falloit porter jusqu'au bois de chauffage, la Garnison ne pouvant pas y être assez forte, pour en aller couper dans la Forêt, sans être exposée aux surprises des Iroquois; & que pour augmenter cette Garnison, il faudroit dégarnir des Postes plus nécessaires. Ces rai-

DE LA N
sons étoient
Comte de Fr
quand ce qu
son goût. D
son ouvrage

Dans le v
étoit d'une g
déplaisoit a
général; mai
beaucoup pl
lie. Il sero
vint lieues:
Terre pour l
Canon on y
quois de pa
pendant, si
tous ces av
cer les inco
der, & il n
n'en eût cor

D'autre p
Gouverneur
un grand i
étoit fort ce
faisoient sou
& cette rai
dres, qui av
& de Cham
le Premier,
Gouverneur
mis toute l
l'affaire, de
simples repr
de son mieu

Le Comte
& comme p

RALB
lors de quelle
it arrivé trois
bien même il
York, il au-
voit d'arri-
Se Anglois
de chagrin il
pparences, le
é & ruiné. En
envoyé ordre
commandoit,
en avoir fait
brûler les vi-
porter, & tout
ivât point de
vembre. Cette
e nouveau Gé-
t été donnés,
ue M. de Dé-
ême à ce sujet,
après que les
lemment qu'ils
Place.
p sur cette dé-
M. de Cham-
ort de Catara-
'ane Baye, &
n utilité étoit
uavoit envoyer
dépendes; qu'il
chauffage, la
re assez forte,
prêt, sans être
quois; & que
n, il faudroit
aires. Ces rais

DE LA N. FRANCE. LIV. XII. 407

sons étoient au moins spécieuses; mais le Comte de Frontenac n'étoit pas aisé à persuader, quand ce qu'on lui proposoit, n'étoit pas de son goût. D'ailleurs le Fort de Catarocouy étoit son ouvrage, & portoit son nom.

Dans le vrai un Poste avancé de ce côté-là étoit d'une grande commodité, & celui-ci ne déplaisoit aux Iroquois, que parce qu'il les gênoit; mais j'ai déjà remarqué qu'il eût été beaucoup plus avantageusement placé à la *Gallie*. Il seroit plus proche de Montreal de vint lieues: on peut pratiquer un chemin par Terre pour le ravitailler en tout tems; avec du Canon on y seroit en état d'empêcher les Iroquois de passer le Fleuve en cet endroit. Cependant, si le Fort de Catarocouy n'avoit pas tous ces avatanges, il en avoit assez pour balancer les inconveniens, qu'on trouvoit à le garder, & il ne falloit point l'abandonner, qu'on n'en eût construit un plus avantageux.

D'autre part plusieurs Personnes, à qui le Gouverneur Général vouloit du bien, avoient un grand intérêt à sa conservation; il leur étoit fort commode pour la Traite, qu'ils y faisoient souvent au préjudice du bien public; & cette raison n'avoit pas été une des moindres, qui avoient engagé MM. de Dénonville & de Champigny à le laisser tomber; mais enfin le Premier, que le Roy avoit déclaré Sous-Gouverneur des Enfans de France, avoit remis toute l'autorité à son Successeur, & dans l'affaire, dont il s'agissoit, il se borna aux simples représentations, que l'Intendant apuya de son mieux.

Le Comte de Frontenac n'y eut aucun égard, Il fait de
& comme par un article de la Lettre de M. de grands prépa-

1689.

ratifs pour le ravitailler.

Dénonville au Sieur de Valrenes, ce Commandant pouvoit attendre tout le mois de Novembre, avant que d'évacuer Cataraugouy, le nouveau Général espéra d'avoir le tems de lui envoyer un contr'ordre, & un Convoi capable de le mettre en état de se soutenir dans cette Place. Il fit donc équiper en diligence vint-cinq Canots, il y joignit le Détachement, que son Prédecesseur avoit fait préparer pour faciliter la retraite de la Garnison, & leur donna une Escorte de trois-cent Hommes, tant François, que Sauvages, la plupart Iroquois du Sault S. Louis & de la Montagne, qui ne se voyant pas en sûreté dans leurs Villages, s'étoient réfugiés à Montreal.

Il est évacué. Il avoit encore une autre vûe, en faisant ce grand Détachement; il avoit ramené de France les Iroquois, qui avoient été condamnés aux Galeres, il vouloit en envoyer quelques-uns dans leurs Cantons, pour y annoncer le retour de tous les autres, & les avertir de les venir chercher. Mais de quelque diligence, qu'il eût usé, son Convoi ne put être prêt, que le sixième de Novembre, & l'ayant conduit lui-même jusqu'à la Chine, il n'y avoit pas deux heures, qu'il étoit de retour à Montreal, que le Sieur de Valrenes y arriva avec la Garnison, composée de quarante-cinq Hommes, en ayant perdu six, qui s'étoient noyés en passant un Rapide.

Il avoit brûlé, ou jetté dans l'eau toutes les provisions & toutes les munitions, qui auroient pu l'embarrasser dans sa marche, enfoncé dans le Havre trois Barques, qui lui restoient avec leurs ancrs & les Canons de fer, transporté les Canons de fonte jusqu'au

Lac

Lac S. François les Bastions Tours, mis en plusieurs quatre heures un grand fra n'eut sauté e que conçut de voir ains raisons, que à la conserv par la vivaci jet. Il ne s'en le rétablir, c

L'entreprise aussi toujours Chevalier de de la faire g en écrivit en gnelay. M seigneur, de Roy se rend & de préveni ont de perdre quois, avec de faire la p tion, tant q Premiers. Si on ne peut é ces Sauvage brûleront & puisse s'y op plus de Trou parant de la demander la dra leur imp

Tom. II

, ce Comman-
is de Novem-
couy, le nou-
ems de lui en-
voicable de
ins cette Place.
vint-cinq Ca-
ent, que son
pour faciliter
ur donna une
tant François,
ois du Sault S.
ne se voyant
s, s'étoient re-

, en faisant ce
mené de Fran-
été condam-
en envoyer
is, pour y an-
utres, & les
ais de quelque
onvoi ne put
Novembre, &
u'à la Chine,
qu'il étoit de
de Valrenes y
de quarante
fix, qui s'é-
de.

s l'eau toutes
nnitions, qui
a marche, en-
ques, qui lui
es Canons de
onté jusqu'au
Lac

Lac S. François, où il les avoit cachés, miné les Bastions, les Murailles du Fort & les Tours, mis des mèches allumées par un bout en plusieurs endroits; & comme après trois ou quatre heures de marche, il avoit entendu un grand fracas, il ne doutoit point que tout n'eût sauté en l'air. On peut juger du chagrin, que conçut le nouveau Gouverneur Général, de voir ainsi ses préparatifs inutiles, par les raisons, que j'ai dit qu'il avoit de s'intéresser à la conservation du Fort de Catarocouy, & par la vivacité, qu'il avoit témoignée à ce sujet. Il ne s'en consola, que dans l'espérance de le rétablir, comme il fit bientôt après.

1689.

L'entreprise de la Nouvelle York lui tenoit aussi toujours extrêmement au cœur, & le Chevalier de Callieres, qui étoit venu à bout de la faire goûter au Marquis de Dénonville, en écrivit en ces termes au Marquis de Seignelay. « M. de Dénonville vous dira, Mon-
seigneur, de quelle importance il est que le
Roy se rend Maître de la Nouvelle York, &
& de prévenir les Anglois sur le dessein, qu'ils
ont de perdre ce Pays par le moyen des Iro-
quois, avec lesquels il ne faut point espérer
de faire la paix par la voye de la négocia-
tion, tant que nous serons en guerre avec les
Premiers. Si nous demeurons sur la défensive, &
on ne peut éviter la ruine de cette Colonie; &
ces Sauvages continueront leurs courses, &
brûleront & saccageront tout, sans qu'on
puisse s'y opposer, y eût-il même deux fois
plus de Troupes dans le Pays; mais en s'em-
parant de la Nouvelle York, on les réduit à
demander la paix aux conditions, qu'on vou-
dra leur imposer.

Nouvelles
propositions
pour la con-
quête de la N.
York.

9681. » Cette Expédition se peut faire avant & après
 » la moisson, & il y a deux moyens de l'exé-
 » cuter. Le plus sûr est de faire attaquer Manhatte
 » avec six Vaisseaux, & douze-cent Hommes
 » de débarquement, pendant que les Troupes
 » du Canada attaqueront Orange par Terre.
 » L'autre moyen est de moins de dépense; il
 » consiste à envoyer en Canada trois-cent Hom-
 » mes de Recrû, qu'on joindra à un pareil
 » nombre de vieux Soldats, pour garder les
 » principaux Postes du Pays, tandis qu'avec
 » mille Hommes des Troupes du Roy, & trois
 » à quatre cent Habitans on ira faire le siège
 » d'Orange. Quand cette Ville sera prise, on y
 » laissera une bonne Garnison, puis on ira atta-
 » quer Manhatte; mais pour réussir dans ce se-
 » cond siège, il est nécessaire d'avoir deux Fre-
 » gates, qui puissent mettre à Terre trois-cent
 » Hommes, pour remplacer ceux, qu'on auroit
 » laissés à Orange, & pour la garde des Canots.
 » Il faudroit envoyer ces deux Fregates dès le
 » mois de Mars au Port Royal, & en même
 » tems pourvoir à la sûreté de ce Poste, exposé
 » à être enlevé par les Anglois de Baston; &
 » une troisième Fregate à Quebec, pour y porter
 » les ordres de S. M. les trois-cent Hommes
 » de Recrû, la farine, & les autres provisions
 » nécessaires.

Ce qui l'em-
 pêche d'avoir
 son effet.

Le Ministre ne pouvoit que goûter beau-
 coup ce projet du Gouverneur de Montreal,
 qu'il connoissoit pour un des Officiers de la
 Colonie, qui proposoit le plus sagement,
 & qui étoit plus capable d'exécuter tout
 ce qu'on lui confieroit; mais tandis qu'on
 étoit occupé en Canada à chercher les moyens
 de faire des conquêtes sur les Anglois, on

DE LA N
 vent. avis qu
 lares pour s
 avec plus de
 nus; mais il
 instruit de l
 noncer encor
 faire à la tran
 pour faire tē
 les devants,
 tage, qu'il po
 forces suffisan
 heur pour no
 de bonnes m
 Cependant
 pas été malh
 de la Nouvelle
 quois portoi
 Colonie, d'Ib
 dans le Nord
 nos braves A
 dépens des A
 Alliés nous av
 Dès les p
 Quebec par d
 tis en raquett
 Fort de S. Lou
 son, que d'I
 d'Octobre pr
 son Lieutena
 liens du Port
 suanne, Phac
 de la Baye, l'
 avoit enlevé s
 vés des Lettre
 gnie de Long
 proclamer le

e devant & après
yens de l'exécu-
aquer Manhatte
cent Hommes
que les Troupes
age par Terra
de dépense ; il
trois-cent Hom-
dra à un pareil
pour garder les
tandis qu'avec
du Roy , & trois
a faire le siège
era prise , on y
puis on ira atta-
ussir dans ce se-
avoir deux Re-
Terra trois-cent
x , qu'on auroit
arde des Canots.
Fregates dès le
l , & en même
ce Poste , exposé
s de Baston ; &
ec , pour y porter
cent Hommes
autres provisions

ne goûter beau-
r de Montreal ,
s Officiers de la
plus sagement ,
d'exécuter tout
ais tandis qu'on
rcher les moyens
les Anglois , en

vent avis qu'ils prenoient eux-mêmes des me-
sures pour s'emparer du Canada. Peut-être
avec plus de diligence les auroit on préve-
nus ; mais il n'étoit plus tems , lorsqu'on fut
instruit de leur dessein. Il fallut donc re-
noncer encore une fois à une conquête néces-
saire à la tranquillité de la Nouvelle France ,
pour faire tête à un Ennemi , qui avoit pris
les devants , & qui avoit sur nous cet avan-
tage , qu'il pouvoit trouver en Amerique des
forces suffisantes pour nous accabler : par bon-
heur pour nous elles ne furent pas mises en
de bonnes mains.

Cependant la Campagne de 1689. n'avoit
pas été malheureuse dans toutes les parties
de la Nouvelle France. Tandis que les Iro-
quois portoient le ravage dans le centre de la
Colonie , d'Iberville & ses Freres soutenoient
dans le Nord l'honneur des Armes Françaises &
nos braves Abénaquis nous vengeoient aux
dépens des Anglois de tout le mal , que leurs
Alliés nous avoient fait à leur instigation.

Dès les premiers jours de May on aprit à
Quebec par deux Canadiens , qui étoient par-
tis en raquette le cinquième de Janvier du
Fort de S. Louis dans le fond de la Baye d'Hud-
son , que d'Iberville y étoit arrivé au mois
d'Octobre précédent : que LA FERTE
son Lieutenant , ayant rencontré à trente
lieues du Port Nelson le Gouverneur de *Nieu-*
savanne , Place située sur la Côte Occidentale
de la Baye , l'avoit fait Prisonnier , qu'il lui
avoit enlevé ses Papiers , & qu'il y avoit trou-
vé des Lettres des Directeurs de la Compag-
nie de Londres , contenant des ordres de
proclamer le Prince & la Princesse d'Orange

1689

Expédition
de M. d'Iber-
ville dans le
Nord du Ca-
nada.

Roy & Reine de la Grande Bretagne dans la Baye, que cette Compagnie prétendoit appartenir toute entiere à la Couronne d'Angleterre.

Cette prétention, si contraire à ce qui avoit été arrêté entre Louis XIV. & Jacques II. fut bientôt soutenue de deux Navires, qui parurent à la vûe du Fort de Sainte Anne, où d'Iberville venoit de se rendre. L'un de ces Bâtimens avoit dix-huit pièces de Canon & quatre Pierriers, l'autre avoit un pareil nombre de Pierriers & dix Canons; tous deux étoient chargés d'une grande quantité d'armes, de munitions & de vivres, & leurs Equipages faisoient en tout quatre-vingt trois Hommes, parmi lesquels il y avoit onze Pilotes, de douze, que la Marine d'Angleterre entretenoit pour la Baye d'Hudson; aussi ne se promettoient-ils rien moins que de chasser les François de tous les Postes, qu'ils y occupoient.

Ils n'osèrent pourtant les attaquer d'abord à force ouverte, quoique d'Iberville n'eût avec lui, que très-peu de monde; & même, après les premières hostilités, qui ne leur réussirent pas, ils proposèrent un accommodement, que d'Iberville ne crut pas devoir rejeter; mais comme il connoissoit l'Ennemi, auquel il avoit à faire, il se tint sur ses gardes, & bien lui en prit. Il ne fut pas longtems, sans s'apercevoir que les Anglois n'avoient eu en vûe que de l'endormir, pour tomber sur lui, dès qu'ils le verroient sans défiance, & il résolut de les prévenir.

Pour le faire plus sûrement, il affecta plus que jamais une grande sécurité; mais il dressa aux Ennemis plusieurs embuscades, dans lesquelles ils tombèrent. Il leur en coûta ainsi vingt

deux hommes
& un de leurs
leur Chirurgien
ficiers; & après
les envoya son
que de. Ils rép
faire avec ho
de quarante e
les Malades.

Sur cette r
torze Hommes
son Frere, ave
tantôt dans u
campés, &
étoient arrêtés
même au bou
se fut canon
se faire beau
d'Iberville en
Commandant
quartier, s'il

L'Anglois l
entre les deux
qu'il y eût si
qu'il n'avoit p
teinte; qu'au
mit les deux
ges. On lui de
main, & il l'a
voja son In
qui fut remi
contenoit ent
toit à remettre
dant François
que sur cela i
qui se montoit
ces livres, &

ERALE
étendoit appar-
e d'Angleterre.
à ce qui avoit
& Jacques II.
Navires; qui
te Anne, ou
L'un de ces
de Canon &
un pareil nom-
ns; tous deux
quantité d'ar-
vres, & leurs
atre-vingt trois
voit onze Pi-
e d'Angleterre
des; aussi ne se
ue de chasser les
ils y occupoient.
attaquer d'abord
l'Iberville n'eut
ade; & même,
qui ne leur seuf-
commodement,
devoir rejeter;
nnemi, auquel
r ses gardes, &
s longtemps, sans
n'avoient eu en-
tomber sur lui,
iance, & il réso-

, il affecta plus
té; mais il dre-
e, dans les
ainsi vin-

DE N. FRANCE. LIV. XII. 413

& un de leurs meilleurs Hommes, entr'autres leur Chirurgien, & un de leurs premiers Officiers; & après qu'il les eut ainsi affoiblis, il les envoya sommer de se rendre Prisonniers de guerre. Ils répondirent qu'ils ne pouvoient le faire avec honneur, étant encore au nombre de quarante en état de se bien défendre, sans les Malades.

Sur cette réponse d'Iberville détacha quatorze Hommes sous la conduite de Maricourt, son Frere, avec ordre de harceler les Anglois, tantôt dans une petite Isle, où ils étoient campés, & tantôt sur leurs Navires, qui étoient arrêtés dans les glaces. Il le suivit lui-même au bout de deux jours, & après qu'on se fut canonné pendant quelque tems, sans se faire beaucoup de mal de part & d'autre, d'Iberville envoya de nouveau sommer le Commandant, avec menace de ne faire aucun quartier, s'il différoit de se rendre.

L'Anglois lui écrivit qu'il y avoit un *Traité* succès, qu'il entre les deux Couronnes, & qu'il étoit surpris le eut. qu'il y eût si peu d'égard. D'Iberville repliqua qu'il n'avoit pas été le premier à y donner atteinte; qu'au reste il prétendoit qu'on lui remît les deux Navires, & tous leurs Equipages. On lui demanda un délai jusqu'au lendemain, & il l'accorda. Ce terme expiré, il envoya son Interprète chercher la réponse, qui fut remise par écrit à cet Homme. Elle contenoit entr'autres choses, que l'on consentoit à remettre les deux Navires au Commandant François avec toutes leurs charges; mais que sur cela il payeroit les gages des Officiers, qui se montoient à la somme de dix mille cinq cents livres, & qu'il donneroit aux mêmes Of-

1689.

ficiers un Bâtiment avec tous ses agrez, pour les porter par-tout, où ils voudroient aller.

Cela fut accordé, avec quelque restriction néanmoins sur le nombre des Anglois, auxquels il seroit permis de suivre leurs Officiers. Tous les autres demeurèrent Prisonniers, & d'Iberville eut surtout attention à ne relâcher aucun Pilote. Au mois de Juin M. de Sainte Helene étant venu joindre ses deux Freres, remit à M. d'Iberville un ordre du Gouverneur Général de mener à Quebec la plus considérable de ses deux prises, il obéit, & partit de Sainte Anne le douzième de Septembre avec Sainte Helene, & les principaux d'entre les Prisonniers, laissant à Maricourt trente-six Hommes pour garder tous les Postes du fond de la Baye, où il y avoit bien de l'apparence que les Anglois ne tarderoient pas d'essayer d'avoir leur revanche. Il rencontra sur sa route un Navire d'Angleterre, où étoit le jeune Chouart, qui n'avoit pu encore se tirer des mains des Anglois depuis la surprise du Port Nelson : il avoit grande envie d'attaquer ce Bâtiment ; mais il n'avoit pas assez de Monde pour cela, & il avoit des Prisonniers à garder.

Au défaut de la force, il tenta la ruse : il arbora le Pavillon d'Angleterre, & le Capitaine l'ayant pris en effet pour un Anglois, convint avec lui qu'ils iroient de conserve, que d'Iberville porteroit le feu pendant la nuit, & qu'au premier beau tems ils se visiteroient. Le dessein de d'Iberville étoit d'arrêter le Capitaine & l'Equipage de la Chaloupe, quand ils viendroient à son bord, puis d'aborder le Navire Anglois, où il esperoit de ne pas trouver beaucoup de résistance ; mais ils

DE LA M
eurent le tem
Détroit d'Hu
s'être vus, &
à Quebec le

L'échec,
même année
core quelque
eux, que la
traités dans
postés dans u
entre la Riv
nibequi, &
blissement,
à la vérité q
rement confi
Ils incommen
les Sauvages
ment déclarer
soient pas m
de l'Acadie
l'effet de le
Peuples de

Enfin un
part Canib
vième d'Ao
Poste si imp
sans si fâche
de Pentago
M. THURY
gouvernoit
premiere at
à s'assurer l
se confesser
& ils eurent
Enfans s'ac
de pouvoir

eurent le tems si rude jusqu'à l'extrémité du Détroit d'Hudson, qu'il fallut se séparer, sans s'être vûs, & d'Iberville arriva heureusement à Quebec le vint-cinquième d'Octobre.

L'échec, que les Anglois reçurent cette même année de la part des Canibas, eut encore quelque chose de plus humiliant pour eux, que la maniere, dont ils avoient été traités dans la Baye d'Hudson. Il s'étoient postés dans un Lieu, nommé *Pemkuit*, situé entre la Riviere de Pentagoët & celle de Kinibequi, & ils y avoient fait un fort bel Etablissement, défendu par un Fort, qui n'étoit à la vérité que de pieux, mais assez regulierement construit, avec vint Canons montés. Ils incommodoient extrêmement de-là tous les Sauvages des environs, toujours ouvertement déclarés pour les François, & ils ne caufoient pas moins d'inquiétude au Gouverneur de l'Acadie, lequel craignoit avec raison l'effet de leurs intrigues pour détacher ces Peuples de notre Alliance.

Entreprise des
Canibas sur
Pemkuit.

Enfin un Parti de cent Guerriers, la plupart Canibas, se mit en Campagne le neuvième d'Août, pour chasser les Anglois d'un Poste si important, & pour se délivrer de Voisins si fâcheux. Ils étoient d'un Village près de Pentagoët, où un Ecclesiastique, nommé M. THURY, bon Ouvrier, & Homme de tête, gouvernoit une assez nombreuse Mission. La premiere attention de ces braves Chrétiens fut à s'assurer le secours du Dieu des Armées : ils se confessèrent tous, plusieurs communierent, & ils eurent soin que leurs Femmes & leurs Enfans s'aquitassent du même devoir, afin de pouvoir lever au Ciel des mains plus pures,

tandis que leurs Peres & leurs Maris combattoient contre les Hérétiques. Tout cela se fit avec une piété, qui répondoit au Missionnaire du succès de sa Mission. On établit dans la Chapelle le Rosaire perpétuel pendant tout le tems de l'Expédition, les heures mêmes des repas n'interrompant point un Exercice si édifiant.

Les Guerriers firent le voyage par Mer le long de la Côte, & en s'embarquant ils détachèrent trois Canots pour aller à la découverte, avec ordre de rejoindre l'Armée à deux lieues de Pemkuit, où elle devoit faire le débarquement. Quand ils y furent tous arrivés, ils marcherent par Terre avec tant de précaution, qu'ils se trouvant aux premières Habitations Angloises, sans avoir été aperçus. Ils avoient fait trois Prisonniers sur leur route, & ils apprirent d'eux qu'il y avoit environ cent Hommes dans le Fort & dans le Village. Sur cet avis ils résolurent de commencer par attaquer l'Habitation. Après avoir fait leur Prière, ils se mirent en chemise, & donnerent de furie sur les Maisons, briserent les Portes, firent main basse sur tout ce qui se mit en devoir de résister, & lièrent tous ceux, qui rendirent les armes.

Au premier bruit d'une attaque si brusque & si imprévûe, le Commandant du Fort fit tirer tout son Canon, ce qui n'empêcha pas les Canibas de s'emparer de dix ou douze Maisons de pierres, bien bâties, & qui formoient une Rue tirée de la Place du Village jusqu'au Fort. Ils se retrancherent ensuite, partie à l'entrée d'une Cave de la Maison la plus voisine du Fort, & partie derriere un

DE LA N
Rocher, qui
de ces deux
feu de Mous
midi du quatr
sonne n'osoit

La nuit ét
Commandant
Anglois ayan
qu'il étoit fat
commença, e
part & d'autr
rent du Fort
tirent, & fire
pour empêcher
lendemain, à
recommença
sez vif, mais
Anglois cesse
capituler. Les
& jurèrent qu
sonne, pourv
champ de la P

Le Comma
la tête de qu
qui 'ui en re
tous portant
les laisserent p
contenterent
sages, ils ne
tions Abénac
de leur perfidi
pos, s'ils s'av
Pays; qu'ils é
qu'ils n'y sou
inquiets & au
les troubloier
gion.

RALE
Paris combat.
out cela se fit
au Mission-
n établit dans
pendant tout
eures mêmes
un Exercice

ge par Mer le
quant ils dé-
r à la décou-
Armée à deux
it faire le dé-
tous arrivés,
nt de precau-
mieres Habi-
é aperçus. Ils
r leur route,
voit environ
ns le Village.
mmencer par
oir fait leur
& donnerent
nt les Portes;
se mit en de-
ux, qui ren-

ue si brusque
t du Fort fit
empêcha pas
ix ou douze
, & qui for-
e du Village
ent ensuite,
la Maison la
derrière un

Rocher, qui étoit au bord de la Mer, & de ces deux endroits ils firent un si terrible feu de Mousqueterie sur le Fort, depuis le midi du quatorzième jusqu'au soir, que Personne n'osoit y paroître à découvert.

1689.

La nuit étant venue, ils sommerent le Commandant de leur livrer sa Place, & un Anglois ayant répondu en se moquant, qu'il étoit fatigué, & qu'il alloit dormir, on commença, comme de concert, de tirer de part & d'autre; mais les Sauvages s'approchèrent du Fort à la faveur des ténèbres, l'investirent, & firent toute la nuit bonne garde, pour empêcher que personne n'en sortit. Le lendemain, à la petite pointe du jour, le feu recommença des deux côtés, & fut d'abord assez vif; mais après quelques décharges, les Anglois cessèrent de tirer, & demandèrent à capituler. Les Sauvages s'approchèrent aussi-tôt, & jurèrent qu'ils ne feroient violence à personne, pourvu que la Garnison sortît sur le champ de la Place.

Le Commandant partit un moment après, Ils s'en rendent les Maîtres.
la tête de quatorze Hommes; c'étoit tout ce qui lui en restoit, & de quelques Femmes, tous portant un paquet sur le dos. Les Canibas les laisserent passer, sans toucher à rien, & se contenterent de leur dire que, s'ils étoient sages, ils ne reviendroient plus; que les Nations Abénaquises avoient trop d'expériences de leur perfidie, pour les laisser jamais en repos, s'ils s'avissoient de se remontrer dans leur Pays; qu'ils étoient les Maîtres de leur Terre; qu'ils n'y souffriroient jamais des Gens aussi inquiets & aussi entreprenans qu'eux, & qui les troubloient dans l'exercice de leur Religion.

1689.

Ils entrèrent en suite dans le Fort, & n'y commirent aucun désordre, non plus que dans les Maisons, où ayant trouvé une Barrique d'Eau-de-vie, ils la briserent, sans en boire une seule goutte, ce qui est heroïque dans des Sauvages. Quand ils eurent tout visité, ils prirent ce qui étoit le plus à leur bienséance, & rasèrent le Fort & les Maisons. Quelques-uns vouloient qu'on allât encore chasser les Anglois d'une Isle, qui est à trois ou quatre lieues de Pemkuit; mais le plus grand nombre ne fut pas de cet avis. Toute la Troupe s'en retourna à Pentagoët sur deux Chaloupes, qu'elle avoit enlevées aux Ennemis, après en avoir tué les Equipages.

La Garnison de Pemkuit prétendit n'avoir perdu que sept Hommes dans ce Fort; mais on trouva une fosse assez profonde, toute remplie de Cadavres, & le Commandant dit aux Sauvages, en sortant de sa Place, qu'ils avoient de bonne poudre, & que leurs Fusils tiroient bien juste. Il en avoit fait lui-même l'épreuve; car il avoit le visage à demi-brûlé. Les Canibas n'eurent qu'un Homme legerement blessé à la jambe, & à leur retour ils assûrèrent à M. Thury que, s'ils avoient deux-cent François un peu accoutumés au Pays, & qui voulussent bien les suivre, ils les meneroient jusqu'à Baston.

Autre Expédition de ces Sauvages.

Cette Expédition fut bientôt suivie d'une autre encore plus vigoureuse, & qui causa une plus grande perte aux Anglois. Ceux-ci avoient au voisinage du Kinibequi quatorze petits Forts assez bien munis. Les Sauvages de Pentagoët & ceux de la Riviere S. Jean s'étant réunis, les surprirent tous, y tuèrent jusqu'à

DE LA N

deux-cent Pe
très-grand bu
nous retirâ
rendirent irr
ceux de tous
étoient plus
leur sincere a
tienne, & le
plus aisém

Plusieurs
lors à se tran
lonie François
Chrétiens; n
le Baptême,
de Dénouvil
de Seignelay
France, sur l
da, & sur c
remédier aux
que la bonn
tenue avec
moyen des M
PP. Bigot,
Entreprises
pouvoit rien
grand nomb

Il ajoute q
incompatibl
de l'Amériq
nos Mission
reux Ennem
de repos, q
tous les Ca
giota même
mettre tout
En avoir pa

RALE
rt, & n'y com-
is que dans les
arrique d'Eau-
boire une seule
des Sauvages.
prirent ce qui
& raserent le
uns vouloient
Anglois d'une
eues de Pem-
re ne fut pas
en retourna à
qu'elle avoit
n avoir tué les

rendit n'avoir
ce Fort; mais
de, toute rem-
ndant dit aux
qu'ils avoient
Fusils tiroient
me l'épreuve;
ûlé. Les Cani-
ement blessé à
turerent à M.
cent François
qui voulussent
oient jusqu'à

suivi d'une
& qui causa
lois. Ceux-ci
qui quatorze
s Sauvages de
S. Jean s'étant
erent jusqu'à

DE LA N. FRANCE. LIV. XII. 419
deux-cent Personnes, & en rapporterent un
très-grand butin. Le principal avantage, que
nous retirâmes de ces courses, fut qu'elles
rendirent irréconciliables avec les Anglois,
ceux de tous les Peuples de ce Continent; qui
étoient plus en reputation de valeur, & que
leur sincere attachement à la Religion Chré-
tienne, & leur docilité naturelle retenoient
plus aisément dans notre Alliance.

Plusieurs Abénaquis songerent même dès-
lors à se transporter dans le milieu de la Co-
lonie François: ils n'étoient pas encore tous
Chrétiens; mais ceux qui n'avoient pas reçu
le Baptême, se dispoisoient à le recevoir. M.
de Dénonville, dans un Mémoire, que M.
de Seignelay lui demanda après son retour en
France, sur la situation des affaires du Cana-
da, & sur ce qu'il convenoit de faire pour
remedier aux désordres de cette Colonie, dit
que la bonne intelligence, qu'il avoit entre-
tenüe avec les Nations Abénaquises par le
moyen des Missionnaires, & surtout des deux
PP. Bigot, avoit fait tout le succès de ses
Entreprises contre les Anglois, & qu'on ne
pouvoit rien faire de mieux, que d'attirer un
grand nombre de ces Sauvages à S. François.

Il ajoûte que les Anglois & les François sont
incompatibles dans cette partie du Continent
de l'Amérique; que les Premiers regardent
nos Missionnaires comme leurs plus dange-
reux Ennemis, & qu'ils n'avoient point eu
de repos, qu'ils ne les eussent fait chasser de
tous les Cantons Iroquois: que, la Reli-
gion même à part, il étoit très-important de
mettre tout en usage pour les y rétablir, &
en avoir parmi tous les autres Sauvages, sur

1689.

Plusieurs Abé-
naquis son-
gent à se trans-
porter dans la
Colonie.

Mémoire de
M. de Dénon-
ville.

lesquels ils ont pris un très-grand ascendant : que les Iroquois ont dans le fond plus d'estime, & même plus d'inclination pour notre Nation, que pour les Anglois ; mais que l'intérêt de leur commerce, ou plutôt le crédit, que le commerce leur donne, les retiendrait toujours dans l'Alliance de ceux-ci : que l'union du Clergé avec le Gouverneur Général & l'Intendant étoit l'unique moyen de maintenir l'ordre & la tranquillité dans le Pays : qu'il seroit à souhaiter, que les Ecclesiastiques & les Religieux fussent par tout aussi Gens de bien, & aussi édifiants, qu'ils l'étoient en Canada ; mais qu'ils y étoient trop peu à leur aise, & qu'ils n'avoient pas de quoi se soutenir : que les Postes éloignés, & en particulier celui de Cataracouy étoient hors de portée d'être secourus à tems, & que son avis étoit toujours qu'on avoit fort mal fait de les établir : que ceux, à qui la garde en étoit confiée, se voyoient souvent contraints d'entrer dans les intérêts des Sauvages, ce qui nous attiroit sans cesse des affaires de la part des Iroquois, & souvent le mépris de nos Alliés, qui ne pouvant pas toujours être secourus à propos, nous faisoient par ressentiment plus de mal, que nos Ennemis mêmes : qu'on auroit beaucoup mieux fait de ne pas entrer dans les querelles de ces Peuples, & de les laisser venir chez nous, pour y chercher leurs besoins, que de les prévenir, comme on continuoit de faire, en leur portant nos marchandises, au risque d'être pillés en chemin ; sans parler du libertinage affreux, où la Jeunesse se livre dans ces voyages : que les Anglois de Boston

DE LA
& de la No
Iroquois &
de la Colon
ticulier éto
entre leurs
Province u
& les Habi
sées, que s
venoit de
d'y mettre
Poste étoit
le Port Ro
tir pour dé
gné de l'Is
Neuve, &
Côtes apar
poissonneu
capable d'é
le Castor &
presqu'unic
seul moyen
de se saisir
faits avec
de déb
des Tiro
droient au
Personne r
cette Entre
mais qu'ap
la brûler,
que par le
facile de
communio
quois, on
nous, & o
avec eux

RALE
ad ascendant :
d plus d'esti-
n pour notre
mais que l'in-
tôt le crédit,
es retiendrait
-ci : que l'u-
rneur Géné-
ue moyen de
illiré dans le
que les Ec-
lent par tout
sians, qu'ils
ils y étoient
ils n'avoient
s Postes éloi-
e Catarocouy
ours à tems,
qu'on avoit
que ceux, à
se voyoient
les intérêts
oit sans ces-
Iroquois, &
és, qui ne
us à propos,
us de mal,
auroit beau-
sans les que-
laisser venir
besoins, que
ntinuoit de
andises, au
ns parler du
sse se livre
s de Baston

& de la Nouvelle York avoient promis aux Iroquois & à leurs Alliés la destruction entière de la Colonie Françoisé : que l'Acadie en particulier étoit toujours sur le point de tomber entre leurs mains, n'y ayant pas dans cette Province un seul Fort capable de résistance ; & les Habitations y étant encore plus dispersées, que sur le Fleuve S. Laurent ; qu'il convenoit de fortifier le Port de la Hève, afin d'y mettre les Vaisseaux en sûreté ; que ce Poste étoit infiniment plus avantageux, que le Port Royal, d'où il n'est pas aisé de sortir pour défendre la Côte, & qui est trop éloigné de l'Isle de Cap Breton, de celle de Terre-Neuve, & du grand Banc : que toutes les Côtes appartenantes à la France étoient très-poissonneuses, & que la Pêche étoit bien plus capable d'établir le Pays, & de l'enrichir, que le Castor & l'Eau-de-vie, qui jusques-là avoient presque uniquement occupé les Colons : que le seul moyen de finir la guerre en Canada étoit de se saisir de Manhatte, & qu'on le pouvoit faire avec six Fregates & douze-cent Hommes de débarquement : que huit-cent Hommes des Iroquois & les Milices du Pays se rendroient aisément Maîtres d'Orange, & que Personne n'étoit plus capable de faire réussir cette Entreprise, que le Chevalier de Callieres, mais qu'après la prise de la Capitale, il falloit la brûler, & ruiner le Pays jusqu'à Orange : que par le moyen de ce Poste, où il seroit facile de se maintenir, on romproit toute communication entre les Anglois & les Iroquois, on forceroit ceux-ci d'avoir recours à nous, & on empêcheroit nos Alliés de prendre avec eux des liaisons préjudiciables à notre

sûreté : enfin que le Fort d'Orange nous serviroit à tenir en respect toute la Côte de la Nouvelle Angleterre, qui étoit très-peuplée & sans défense.

Tout étoit très-bien pensé dans ce Mémoire, & à peu de chose près, au sujet de quoi il y avoit dans la Colonie quelque diversité de sentiment ; il auroit été très-avantageux à la Nouvelle France qu'on y eût eu plus d'égard. Mais l'attention de la Cour étoit toute entière à des objets plus intéressans, parce qu'ils étoient plus proches. Le Roy & son Ministre ne purent disconvenir de l'utilité de la conquête de la Nouvelle York ; mais on croyoit avoir besoin ailleurs de toutes les forces du Royaume ; & la diligence, que demandoit une pareille Expédition, n'étoit pas aussi facile, qu'on se l'imaginoit en Canada. Ainsi on laissa encore passer la saison propre pour envoyer des Vaisseaux & des Troupes.

Le Roy vent qu'on se tienne sur la défensive.

M. de Seignelay manda donc au Comte de Frontenac & à M. de Champigny que les grands efforts, que Sa Majesté étoit obligée de faire pour tenir tête à toutes les Puissances de l'Europe, réunies contre la France, ne lui permettoient pas d'envoyer en Amérique les nouveaux secours, qu'ils demandoient, ni de penser à une Entreprise de ce côté-là : qu'une forte défensive lui paroissoit pour le tems présent plus convenable à son Service, & à la sûreté de la Colonie du Canada : qu'il étoit surtout nécessaire de réunir les Habitans dans des Bourgades aisées à garder & à fortifier contre les Sauvages : enfin que le Comte de Frontenac pouvoit se servir utilement du crédit, qu'il s'étoit acquis l'esprit des Iro-

DE LA
quois, & d
Compatrio
pour faire
rable.

On voit
Canada on
dût trouve
pour chass
on s'étonn
que les Ha
faisent de
& de suiv
tême, que
plus facile
leur conse
de plus in
leur Colon
Les autres
ces du Ro
qu'il pût
gemens, c
qui nous
nécessaire
tiquier sou
ble par to

Il est po
des Habi
moins ais
Ministre
jet de la d
vouloit qu
tage, & q
efforts des
auroit cou
Premiers
les autres

ALLÉ
e nous ser-
Côte de la
rés-peuplée

Mémoire,
e quoi il y
liversité de
tageux à la
lus d'égard.
oute, entière
parce qu'ils
on Ministre
la conquête
oyoit avoir
du Royau-
oit une pa-
cile, qu'on
aissa encore
des Vais-

Comte de
ny que les
obligée de
Puissances
nce, ne lui
érique les
ent, ni de
là : qu'une
rems pré-
e, & à la
qu'il étoit
itans dans
à fortifier
Comte de
ent du cre-
t des Iro-

quois, & de la conjoncture du retour de leurs Compatriotes, qu'il avoit ramenés de France, pour faire avec eux une paix solide & honorable.

On voit par cette Lettre, que tandis qu'en Canada on ne pouvoit comprendre que la Cour dût trouver de la difficulté à faire un petit effort pour chasser les Anglois de la Nouvelle York ; on s'étonnoit toujours dans le Conseil du Roy que les Habitans de la Nouvelle France refusassent de changer leurs Habitations de place, & de suivre dans leur arrangement un système, que l'on croyoit la chose du monde la plus facile, & d'une nécessité absolue pour leur conservation. Les uns ne voyoient rien de plus important à l'Etat, que de délivrer leur Colonie du fâcheux voisinage des Anglois. Les autres jugeant du Canada par les Provinces du Royaume, ne pouvoient se persuader qu'il pût se rencontrer un obstacle aux changemens, qu'ils propoisoient ; c'est ainsi que ce qui nous intéresse de près nous paroît seul nécessaire, & que ce que nous voyons pratiquer sous nos yeux, nous semble praticable par tout.

Il est pourtant vrai que ce que l'on exigeoit des Habitans du Canada étoit beaucoup moins aisé à exécuter, que ne paroissoit au Ministre ce qu'on lui demandoit : que le projet de la défensive, à quoi le Conseil du Roy vouloit qu'on se bornât, ne l'étoit pas davantage, & qu'il en coûta plus pour repousser les efforts des Anglois & des Iroquois, qu'il n'en auroit coûté pour mettre une bonne fois les Premiers hors d'état de nous inquiéter, & les autres dans la nécessité de demeurer tran-

1689.

quilles dans leurs Cantons. C'est de quoi on pourra se convaincre par la suite de cette Histoire.

M. de Frontenac travail-
le à gagner les
Iroquois.

Le Comte de Frontenac étoit aussi revenu en Amérique persuadé qu'après la conquête de la Nouvelle York, ce qu'il pouvoit faire de plus avantageux pour la Colonie Françoisse, dont il reprenoit le Gouvernement, étoit de regagner les Iroquois. Plein de confiance qu'il y réussiroit, il fonda principalement son espoir sur ce que cette nation lui avoit donné pendant son premier séjour dans ce Pays de grandes marques d'estime & d'attachement à sa Personne, & il ne doutoit point qu'en se remontrant à eux avec un grand nombre de leurs Chefs, dont il venoit de briser les fers, il ne reprissent d'abord leur premiers sentimens à son égard.

Il étoit du moins fort assuré d'avoir mis dans ses intérêts un brave Capitaine Goyoguin, nommé OUREOUHARE, le plus accrédité de tous ceux, qu'il avoit ramenés de France, & qu'il avoit fort caressé pendant le voyage. Il le mena avec lui à Montreal, où ayant trouvé un Ambassadeur Iroquois, appelé GAGNÉGATON, qui étoit venu faire à M. de Denonville des propositions fort insolentes, Oureouharé lui conseilla de renvoyer avec lui quatre des Compagnons de ses chaînes, pour avertir les Cantons du retour de tous leurs Chefs.

Le Comte suivit ce conseil; Oureouharé recommanda à ces Députés de ne rien négliger pour engager les Cantons à envoyer une Ambassade à leur ancien Pere, en leur représentant qu'ils ne pouvoient se dispenser de le sé-

DE LA N.
liciter sur son
cier des bon
Freres. Il les
tion qu'ils ret
qu'ils y avoien
à-dire, beauco
de déclarer en
retourneroit p
redemander a
de ne se poin
ment.

Les Députés
s'acquitterent
sion. A leur arr
& envoyèrent
bassadeur, qui
de Mars 1690
Frontenac, ni
tournés à Queb
sans que le Che
de lui, ni de
Ils se laisserent
bonnes manie
présenterent
quoit le Sujet
disoient-ils, p
le Canton de
mencement d
nos Alliés Occ
casion, que je
convenu de se
endroit marqu
quant ce Collie
falloit faire les
ter de la paix,
gers. Il voul

dequoi on
de cette

ssi revenu
onquête de
it faire de
Françoise,
, étoit de
iance qu'il
nt son ef-
voit don-
as ce Pays
achement
at qu'en se
ombre de
r les fers,
iers senti-

r mis dans
oyoguin,
s accrédité
e France,
e voyage.
ou ayant
, appelé
nu faire à
fort info-
renvoyer
ses chaî-
retour de

reouharé
en négli-
voyer une
eur repre-
er de le fé-

DE LA N. FRANCE. LIV. XII. 425
liciter sur son heureux retour, & de le remer-
cier des bontés, qu'il avoit eues pour leurs
Freres. Il les chargea encore d'assurer la Na-
tion qu'ils retrouveroient dans ce Général ce
qu'ils y avoient déjà trouvé par le passé, c'est-
à-dire, beaucoup d'estime & de tendresse; &
de déclarer en particulier à son Canton, qu'il ne
retourneroit point chez eux, si on ne venoit le
redemander à Ononthio, dont il étoit résolu
de ne se point éloigner sans son consente-
ment.

Les Députés partirent avec Gagniegaton, & Réponse des
s'acquitterent parfaitement de leur Commis- Cantons à ses
sion. A leur arrivée les Cantons s'assemblerent, propositions.
& envoyèrent leur réponse par le même Am- 1689.
bassadeur, qui arriva à Montreal le neuvième
de Mars 1690. Il n'y rencontra, ni M. de
Frontenac, ni Ourcouharé, qui étoient re-
tournés à Quebec, & il se passa quelques jours,
sans que le Chevalier de Callieres pût rien tirer
de lui, ni de ceux, qui l'accompagnoient.
Ils se laissèrent néanmoins gagner à la fin par les
bonnes manieres de ce Gouverneur, & lui
présenterent six Colliers. Le premier mar-
quoit le Sujet de leur retardement, causé,
disoient-ils, par l'arrivée des Outaouais dans
le Canton de Tsonnonthouan. C'étoit le com-
mencement d'une négociation entamée entre
nos Alliés Occidentaux & les Iroquois à l'oc-
casion, que je dirai tout-à-l'heure. On y étoit
convenu de se trouver au mois de Juin à un
endroit marqué, & Gagniegaton, en expli-
quant ce Collier, ajouta que c'étoit ainsi, qu'il
falloit faire les choses, quand on vouloit trai-
ter de la paix, sans s'en rapporter à des Etran-
gers. Il vouloit donner à entendre que le

1690.

Gouverneur Général auroit du se rendre en Personne à Onnontagué, ou en quelque autre lieu, dont on seroit convenu, pour y parler d'accommodement, ainsi qu'on l'en avoit prié, il y avoit longtemps.

Le second Collier témoignoit la joye, qu'avoient eu les Flamands, c'est-à-dire, les Hollandois, Habitans d'Orange, & les Iroquois, du retour d'Oureouharé, qu'il qualifioit de Chef Général de la Nation Iroquoise; ce qui faisoit connoître le concert & la bonne intelligence, qui regnoient entre les Cantons & la Nouvelle York.

Par le troisième, le Canton d'Onnontagué demandoit au nom de tous les autres le prompt retour de tous les Iroquois revenus de France, afin qu'on pût prendre avec eux les mesures convenables à la situation des affaires. L'Ambassadeur ajouta qu'on avoit réuni à Onnontagué tous les Prisonniers François, qui étoient dispersés dans les autres Cantons, & qu'on n'en disposeroit, que sur le rapport & de l'avis d'Oureouharé.

Le quatrième & le cinquième parloient des ravages faits dans le Canton de Tsonnonthouan par M. de Dénonville, de la trahison de Catarocouy, de l'abandonnement de ce Poste, & disoit que quand tout le mal seroit réparé, & que les chemins seroient libres & sûrs, Teganissorens iroit traiter de la paix avec Ononchio.

Par le sixième, Gagniegaton donnoit avis que dès le mois d'Octobre précédent un Parti d'Iroquois étoit en campagne; mais qu'il ne devoit entrer en action, qu'à la fonte des neiges, & que s'il faisoit des Prisonniers, ou

DE LA
auroit soin
même, con
uns des nô
défaite de
j'ai donné
plus cruels q
Tsonnonth
gner au moi
de cette exé
vôtres.

M. de Ca
vivoit enco
faite santé,
pour s'en re
se trouva p
manda enco
venus faire
ponse fut q
Parti de gue
avoient eng
Onneyouth
cours après
mais qu'on
tard.

M. de Ca
plus de ces
neur Génér
refusa de leu
qu'ils avoien
l'insolence l
assez bien c
avec eux, qu
qui parut m
pre nom. Dè
bles, le Gén
s'en retourne

R A L E
se rendre en
quelqu'autre
pour y parler
n l'en avoit

oit la joye,
t-à-dire, les
, & les Iro-
qu'il quali-
n Iroquoise;
t & la bonne
les Cantons

Onnontagué
res le prompt
s de France,
les mesures
aires. L'Am-
à Onnonta-
, qui étoient
s, & qu'on
t & de l'avis

parloient des
e Tsonnon-
le la trahison
ement de ce
le mal seroit
ent libres &
r de la paix

donnoit avis
ent un Parti
mais qu'il ne
la fonte des
sonniers, ou

DE LA N. FRANCE. LIV. XII. 427
auroit soin de les bien traiter ». Ulez-en de « 1690.
même, continua-t'il, si vous prenez quelques-
uns des nôtres. J'avois huit Prisonniers de la
défaite de la Chine, j'en ai mangé quatre, «
j'ai donné la vie aux autres. Vous avez été «
plus cruels que moi; car vous avez fusillé douze «
Tsonnonthouans; vous auriez bien dû en épar-
gner au moins un ou deux; c'est en représaille «
de cette exécution, que j'ai mangé quatre des «
vôtres. «

M. de Callieres lui demanda si le P. Milet M. de From.
vivoit encore? il répondit qu'il étoit en par- tenac refusa
faite santé, & qu'il étoit parti depuis huit jours de donner au-
pour s'en retourner dans la Colonie; ce qui ne dience à leurs
se trouva point vrai. Le Gouverneur lui de- Députés.
manda encore pourquoi les Agniers étoient
venus faire des hostilités contre nous? la ré-
ponse fut que les Mahingans ayant levé un
Parti de guerre de quatre-vingt-dix Hommes,
avoient engagé quelques Agniers & quelques
Onneyouths à les accompagner, qu'on avoit
couru après les Agniers pour les rappeler;
mais qu'on s'y étoit apparemment pris trop
tard.

M. de Callieres ne pouvant rien tirer de
plus de ces Députés, les envoya au Gouver-
neur Général; mais le Comte de Frontenac
refusa de leur donner audience, par la raison,
qu'ils avoient à leur tête un Homme, dont
l'insolence l'avoit choqué. Il reçut néanmoins
assez bien ceux de sa suite; mais il ne traita
avec eux, que par l'entremise d'Oureouharé,
qui parut même toujours agir en son pro-
pre nom. Dès que les Rivières furent naviga-
bles, le Général leur fit dire qu'ils pouvoient
s'en retourner, & Oureouharé leur remit huit

1690.

Colliers, qui leur expliqua de manière à leur faire comprendre que le Comte de Frontenac n'y entroit pour rien.

Réponse que
fait Oureou-
baré.

Ils portoient en substance qu'il prioit les Cantons d'essuyer leurs larmes, & d'oublier le passé : qu'il aprenoit avec plaisir la parole, qu'avoient donnée les Outaouais, de rendre aux Tsonnonthouans tous les Prisonniers, qu'ils avoient fait sur eux : qu'il étoit encore plus charmé de la résolution, qu'avoient prise les Freres de sauver la vie aux François, qui tomberoient entre leurs mains, & qu'Ononchio lui avoit promis d'en user de même de son côté, jusqu'à ce qu'il eût reçu la réponse des cinq Cantons aux propositions, qu'il leur voit faites : que quant à ce qui le regardoit lui-même en particulier, il les remercioit de l'empressement, qu'il avoient témoigné d'abord pour le revoir, mais qu'ils sembloient avoir bientôt laissé ralentir ce zèle & cette affection, puisqu'ils n'avoient point encore envoyé de Chef pour le venir chercher, comme il les en avoit priés : qu'il les conjuroit de lui faire au plutôt cet honneur, & que ce qui l'obligeoit à leur faire cette prière, c'étoit afin qu'ils fussent témoins de la bonne volonté de leur Pere Ononchio pour toute la Nation, & des bons traitemens, que lui & ses Neveux en recevoient tous les jours. Enfin que c'étoit à la prière, que leur Pere faisoit accompagner les Députés par un de ses premiers Officiers, pour les exhorter à ne point écouter les Flamands, qui leur avoient renversé l'esprit ; à ne point se mêler des affaires, que ceux d'Orange & de Manhatte avoient avec lui, & à ne prendre aucun ombrage de ce qu'il pourroit

DE LA N

faire pour ch
le joug de le
France avoit
bien qu'ils se
doit tous le
qu'il ne voul
Ononchio :
son Canton
de le faire, s
maniere, qu
ils pouvoient
& qu'il se te
défavouré de
qu'on n'abus

L'Officier,
quois, fut l
réformé. Le
propos de l'en
gner une co
qu'il ménage
pour être mi
Il sçavoit
sur Garakon
déclarés des
dont il veno
retour de ce
quête, dont
sur tout ce
ton si haut a
il se compor
ces Sauvages
blessé, qui
sifert.

Il étoit ne
ciation des
Gagniegator

ALÉ
nière à leur
Frontenac

l prioir les
d'oublier le
la parole ,
rendre aux
ers , qu'ils
ncore plus
at prise ses
s, qui tom-
Ononchio
ème de son
éponse des
il leur voit
oit lui mē-
it de l'em-
né d'abord
ient avoir
affection ,
envoyé de
me il les
de lui faire
l'obligeoit
qu'ils fus-
e leur Pere
-des bons
eux en re-
c'étoit à la
apagner les
Officiers ,
ter les Fla-
l'esprit ; à
ceux d'O-
ec lui , & à
il pourroit

faire pour châtier leurs Voisins d'avoir secoué le joug de leur Roy legitime , dont le Roy de France avoit pris les intétêts : qu'il vouloit bien qu'ils sçussent que lui Ourcouharé regardoit tous les François comme les Freres ; qu'il ne vouloit plus se separer de son Pere Ononchio : qu'il ne retourneroit point dans son Canton , quoi-qu'il fût en pleine liberté de le faire , s'ils ne venoient le chercher de la maniere qu'il leur avoit marquée : qu'au reste ils pouvoient aller en toute sûreté à Montreal , & qu'il se tenoit bien assuré de n'être point défavoué de la parole , qu'il leur donnoit , qu'on n'abuseroit point de leur confiance.

L'Officier , qui accompagna les Députés Iroquois , fut le Chevalier d'EAU , Capitaine réformé. Le Comte de Frontenac avoit jugé à propos de l'envoyer à Onnontagué , pour témoigner une confiance particulière à ce Canton , qu'il ménageoit toujours plus que les autres , & pour être mieux instruit de ce qui s'y passoit. Il sçavoit d'ailleurs qu'il pouvoit compter sur Garakonthié & sur Teganissorens , Amis déclarés des François ; mais la prise de Corlar , dont il venoit d'apprendre la nouvelle , & le retour de ceux , qui avoient fait cette conquête , dont nous parlerons en son lieu , étoit sur tout ce qui le lui faisoit prendre sur un ton si haut avec les Iroquois , & certainement il se comporta en cette occasion à l'égard de ces Sauvages avec une dextérité & une noblesse , qui leur fit beaucoup rabattre de leur fierté.

Il étoit néanmoins fort inquiet sur la négociation des Outaouais avec les Iroquois , dont Gagniegon avoit parlé au Chevalier de Cal-

Ce qui le faisoit prendre sur un ton si haut au Comte de Frontenac.

Les Outaouais traitent avec les

1690.

Iroquois sans
la participa-
tion des Fran-
gois.

lières: voici de quoi il s'agissoit. Nous avons vu plus d'une fois le penchant secret, qui portoit nos Alliés du Nord & de l'Ouest à lier commerce avec les Anglois par l'entremise des Cantons; penchant, qui n'avoit pourtant d'autre principe, que l'intérêt, les Anglois donnant leurs marchandises à beaucoup meilleur prix que nous. M. de Dénonville, en les engageant dans la guerre contre les Tsonnonthouans, avoit eu principalement en vûe de rompre cette liaison, & de rendre toutes ces Nations irréconciliables avec les Iroquois; mais on s'aperçut bientôt qu'il n'y avoit pas réussi.

Ce qui les y
engage.

Le peu de vigueur, que nous avions fait paroître dans cette Expédition; le peu de fruit, que nous avions tiré du petit avantage, que nous y avons eu; la ruine & l'abandon du Fort de Niagara, dont elles avoient vivement sollicité l'Etablissement; les irruptions fréquentes des Iroquois dans la Colonie; & plus que tout cela les démarches peu honorables, qu'on avoit faites pour obtenir la paix de cette Nation; les hauteurs, qu'on en souffroit depuis longtemps; & l'inaction, où l'on demeurait, malgré ses nouvelles hostilités, leur avoient fait reprendre leur premier projet de se reconcilier avec un Peuple, dont ils avoient véritablement peu à espérer; mais beaucoup à craindre.

A la vérité la sagesse & la fermeté du Sieur de la Durantaye, qui commandoit toujours à Michillimakinac, & le zèle, avec lequel il fut secondé par les Missionnaires; avoient longtemps suspendu l'effet de cette résolution; mais on étoit toujours dans la crainte que ces Bar-

bres ne voulut que à Montreal la Chine, a Gouverneur leur avis, il apparences d'eux une forte point de vue de nos Enne par notre foi intérêts. A q fâcheuses, q plusieurs dep en étoit l'Au Marquis de

Les Outa ne rien comm François; i doit trou meures pour leur des Iro lontems sur conduire commencer thouans tous faits sur eux vous pour le le sujet de la grandes & d Frontenac, un mystère Par bonheur naires, toujours mens de ces S se tramoit,

bares ne nous échappaient. Notre malheur voulut que plusieurs d'entr'eux se trouverent à Montreal dans le tems du faccagement de la Chine, arrivé presque sous les yeux du Gouverneur Général, & tandis que, contre leur avis, il se laissoit endormir par de fausses apparences de paix; car ils en rapportèrent chez eux une forte persuasion que nous étions sur le point de succomber tout-à-fait sous les efforts de nos Ennemis, & une joye secrète de se voir par notre foiblesse en liberté de songer à leurs intérêts. A quoi il faut ajoûter les impressions fâcheuses, qui étoient restées dans l'esprit de plusieurs depuis la trahison, que le Rat, qui en étoit l'Auteur, avoit mise sur le compte du Marquis de Dénonville.

Les Outaouais se crurent même en droit de ne rien communiquer de leur dessein à aucun François; ils supposèrent que Personne ne devoit trouver mauvais qu'ils prissent leurs mesures pour ne pas rester seuls exposés à la fureur des Iroquois, & ils ne délibérèrent pas longtems sur la maniere, dont ils devoient se conduire dans une conjoncture si délicate. Ils commencerent par renvoyer aux Tsonnonthouans tous les Prisonniers, qu'ils avoient faits sur eux, puis il convint d'un rendez-vous pour le mois de Juin suivant; & tel étoit le sujet de la négociation, qui causoit de si grandes & de si justes inquiétudes à M. de Frontenac, & dont Gagnieraton avoit fait un mystère au Gouverneur de Montreal.

Par bonheur M. de la Durantaye & les Missionnaires, toujours attentifs aux moindres mouvemens de ces Sauvages, furent informés de ce qui se tramoit, & l'affaire leur parut assez impor-

Diligence de M. de la Durantaye & des Missionnaires à ce sujet.





87



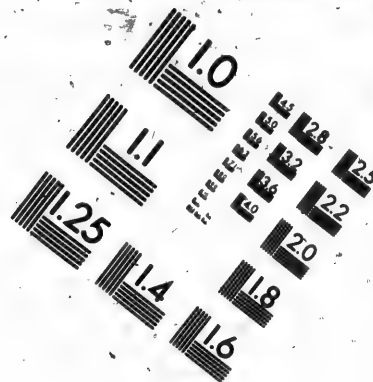
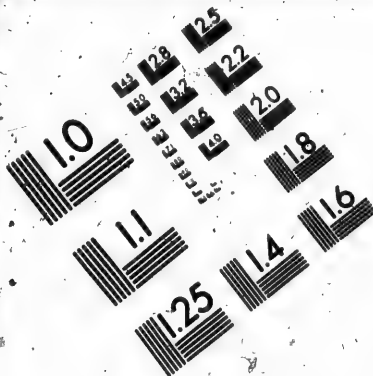
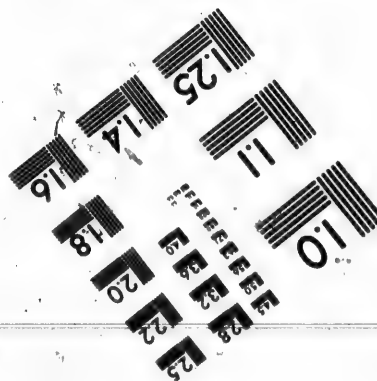
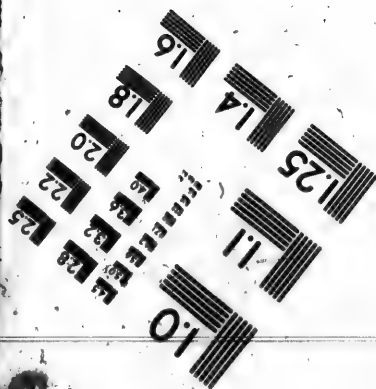
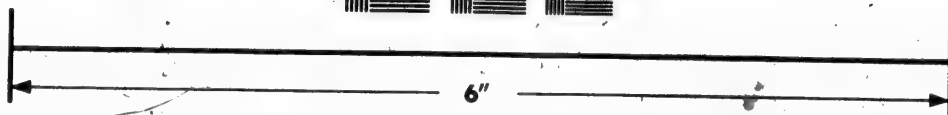
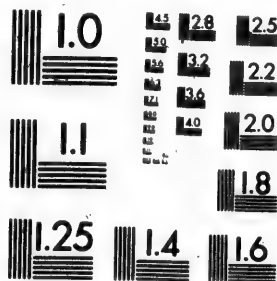


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14590
(716) 872-4503



1690.

tante, pour instruire le Gouverneur Général de tout ce qu'ils avoient découvert. La chose n'étoit pourtant pas aisée, parce qu'on étoit déjà bien avant dans l'hiver; mais le Commandant fut assez heureux pour trouver un Homme, qui voulut bien entreprendre un voyage de quatre-cent lieues, malgré la rigueur de la saison, & la difficulté des chemins. Ce fut le Sieur Joliet, lequel arriva à Québec sur la fin de Décembre de l'année 1689. il remit au Comte de Frontenac une Lettre du P. de Carheil, que ce Missionnaire avoit sans doute concertée avec M. de la Durantaye, dont il étoit Ami, & voici ce qui regardoit principalement le sujet du voyage de Joliet.

Lettre du P.
de Carheil
à M. de
Frontenac.

« Nous voici enfin réduits en l'état, où
« j'ai toujours cru que l'esperance de la paix
« nous devoit reduire : je ne l'ai jamais esti-
« mé possible, & j'ai pensé sur cela comme
« tous ceux, qui connoissent l'Onnontagué,
« le plus fourbe de tous les Iroquois. Quelque
« peine, que nous ayons eue à soutenir jus-
« qu'au tems marqué par l'Assemblée l'esprit
« de nos Sauvages, désespérés des négociations
« d'une paix, qu'ils sçavoient être mandiee,
« & qu'ils ne pouvoient regarder que comme
« une preuve de notre foiblesse, nous étions
« heureusement venus à bout de les retenir
« dans le devoir jusqu'à ce terme; mais lors-
« que s'étant rendus à Montreal pour cette as-
« semblée, ils y ont été les témoins oculaires du
« triomphe des Iroquois, & qu'ils ont vu que
« les promesses magnifiques, dont on les avoit
« amusés, aboutissoient à la désolation de nos
« Côtes, & à la consternation générale de la
« Colonie, ils ont cru n'avoir plus d'autre parti
« à prendre,

DE LA

à prendre,
Ennemi, ce
état de les
souhaitoient
Freres.

Nous eun
pêcher d'ex
laissent m
guerre avec
cette guerre
pendant les
eux & sur m
nos derniers
unanimenem
nonthouans,
Ambassadeur
la Nation Iro
Le Huron est
plus que l'On
plus politique
point parlé j
& de hauteu
joindre à lui,
qu'il étoit tro
une affaire de
qu'il laissoit
avoir plus d
droient des s
l'événement l

Quant aux
à se presser de
c'est la crainte
votre part de
les Iroquois;
penser; il est

(a) C'est-à-d.

Tome. II.

erneur Général
vert. La chose
urce qu'on étoit
mais le Com-
pour trouver un
ntreprendre un
malgré la ri-
té des chemins.
rriva à Quebec
année 1689. il
une Lettre du
aire avoit sans
la Durantaye,
e qui regardoit
rage de Joliet.
en l'état, où
nce de la paix
ai jamais esti-
ur cela comme
l'Onnontagué,
quois. Quelque
à soutenir jus-
semblée l'esprit
es négociations
être mandée,
er que comme
e, nous étions
de les retenir
me, mais lors-
pour cette af-
ins oculaires du
ils ont vû que
ont on les avoit
solation de nos
générale de la
lus d'autre parti
à prendre,

à prendre, que de s'accorder avec un
Ennemi, contre lequel nous n'étions plus en
état de les défendre, & des mains de qui ils
souhaitoient passionnément de retirer leurs
Freres.

Nous eumes encore le bonheur de les em-
pêcher d'exécuter cette résolution, & ils se
laissent même persuader de continuer la
guerre avec nous; mais au lieu de la faire
cette guerre, on reprit les négociations,
pendant lesquelles les Iroquois ont eu sur
eux & sur nous de grands avantages. Enfin
nos derniers désastres leur ont fait conclure
unaniment d'envoyer d'abord aux Tson-
nonhouans, puis aux autres Cantons, des
Ambassadeurs, chargés de faire avec toute
la Nation Iroquoise une alliance perpétuelle.
Le Huron est bien autant, & peut-être même
plus que l'Outaouais, de ce complot; mais
plus politique, il se ménage encore, & n'a
point parlé jusqu'ici avec autant d'ouverture
& de hauteur. Sollicité par son Allié de se
joindre à lui, il s'est contenté de répondre
qu'il étoit trop Enfant (*) pour se mêler dans
une affaire de cette nature, & pour s'y opposer;
qu'il laissoit faire ses Freres, qu'il croyoit
avoir plus d'esprit que lui, & qui répon-
droient des suites. Un reste d'incertitude sur
l'événement le tient dans cette réserve.

Quant aux Outaouais, ce qui les a engagés
à se presser de faire partir leurs Ambassadeurs,
c'est la crainte qu'il ne leur vint un ordre de
votre part de faire quelque hostilité contre
les Iroquois; & c'est à quoi il ne faut plus
penser; il est trop tard. Il le falloit faire,

(*) C'est à dire, en trop petit nombre.

lorsqu'ils étoient encore à Montreal après la défolation de la Chine : ils le fouhaitoient même ; mais à présent que leurs Ambassadeurs sont partis, il ne faut plus compter sur eux pour la guerre. Ils ont comblé d'honneurs les Prisonniers Iroquois, en les renvoyant ; & comme nous nous opposions à ce renvoy, en leur remontrant le mécontentement, qu'en auroit leur Pere Ononthio, ils nous répondirent qu'ils n'avoient que trop compté jusqu'ici sur sa protection.

(a) Nous nous étions figurés les François, ajoutèrent-ils, comme des Guerriers ; mais l'expérience nous a fait connoître qu'ils le sont beaucoup moins que les Iroquois. Nous ne nous étonnons plus qu'ils aient été si longtems, sans rien entreprendre ; c'est le sentiment de leur propre foiblesse, qui les retenoit. Après avoir vu avec quelle lâcheté ils se sont laissé massacrer dans l'Isle de Montreal, il nous est évident que nous ne devons plus en attendre aucun secours : leur protection nous est devenue non seulement inutile, mais nuisible même, par les engagements, où elle nous a jetés mal-à-propos. Leur foiblesse & leur défaut de courage ont encore paru d'une manière bien sensible à Tsonnonthouan, où surpris de la résistance de l'Ennemi, ils se sont bornés à faire la guerre aux Bleds & aux Ecorces (b), & depuis ce tems-là ils n'ont plus rien osé faire, que mandier

(a) Je fais parler ici directement les Outaouais, pour éviter un peu de confusion, qui se trouve dans cet endroit de la Lettre du P. Carheil, mais à cela

près je n'ai rien changé aux termes de ce Missionnaire.

(b) En brisant les Canots d'écorce des Tsonnonthouana.

l'apais par son
même le courage
attaqués, &
plus capables d
à espérer un au
souffrir les haut
de retourner au
n'as fait moins
pour la guerre
avec les Anglo
qu'avec eux, &
la protection,
liberté du comm
sur nous tout le
nos prétendus
pleine de dupli
couvert par un
quiconque sera
sente, nous pr
teurs des Franç
en est protégé.

Il n'est point
parlassent ains
& que ce disco
le Rat, que nou
mouvements po
M. de Dénonvi
Général vouloi
fut même bien
rons, qui ne
étoient l'ame de
quelle ils se ser
grossièreté natu
ménager, ni de
Quoiqu'il en
heil ne déplut

RALE
real après la
souhaitoient
Ambassadeurs
npter sur eux
é d'honneurs
envoyant ; &
ce renvoy ,
ement , qu'en
nous répon-
p compté jus-

les François ,
erriers ; mais
e qu'ils le sont
Nous ne nous
lontems , sans
ement de leur
après avoir vu
issé massacrer
s est évident
dre aucun

venue non
me , par les en-
mal à propos.
ourage ont en-
ensible à l'on-
stance de l'En-
la guerre aux
depuis ce tems-
que mandier

n'ai rien changé
es de ce Mission-

n brisant les Ca-
orce des Tion-
ins.

la paix par toutes sortes de bassesses : ils n'ont pas
même le courage de se défendre , lorsqu'ils sont
attaqués. & contre toutes les expériences les
plus capables de les déromper , ils s'opiniârent
à espérer un accommodement , aimant mieux
souffrir les hauteurs d'un Ennemi insolent , que
de retourner au combat. Leur alliance ne nous
a pas fait moins de tort pour le commerce , que
pour la guerre ; elle nous a privés de la Traite
avec les Anglois , beaucoup plus avantageuse
qu'avec eux , & cela contre toutes les Loix de
la protection , qui consistent à maintenir la
liberté du commerce ; outre qu'on laisse tomber
sur nous tout le poids de la guerre , tandis que
nos prétendus Protectors , par une conduite
pleine de duplicité , cherchent à se mettre à
couvert par un Traité honteux. En un mot
quiconque sera instruit de notre situation pré-
sente , nous prendra plutôt pour les Protec-
teurs des François , que pour un Peuple , qui
en est protégé.

Il n'est point douteux que les Outaouais ne
parlassent ainsi à l'instigation des Hurons ,
& que ce discours ne leur eût été suggéré par
le Rat , que nous avons vu se donner tant de
mouvemens pour rompre toutes les mesures de
M. de Dénonville au sujet de la paix , que ce
Général vouloit faire avec les Iroquois. On
fut même bientôt instruit que ces mêmes Hu-
rons , qui ne vouloient paroître en rien ,
étoient l'ame de toute cette intrigue , dans la-
quelle ils se servoient des Outaouais , que leur
grossièreté naturelle ne permettoit pas de rien
ménager , ni de mesurer leurs termes.

Quoiqu'il en soit , la Lettre du P. de Car-
heil ne déplut pas au Comté de Frontenac. Ce

Effet , qu'elle
produisit sur
ce Général.

Général n'étoit pas difficile à persuader que le mal étoit grand, & faisoit assez volontiers les occasions de blâmer ce qui s'étoit fait avant lui. D'ailleurs il croyoit voir dans tout ce qui arrivoit de fâcheux une suite de l'abandonnement du Fort de Catarocouy. Il est pourtant vrai de dire, qu'une partie des reproches des Outaouais tomboient un peu sur lui, & que son Prédecesseur avoit pensé aussi bien que lui, & avant lui, que pour reparer tout le mal, pour humilier les Iroquois, & pour mettre tous les autres Peuples de ce Continent à la raison, il n'y avoit point de moyen plus sûr, que de chasser les Anglois de la N. York. Il faut cependant avouer qu'au défaut de cette Entrepris, qu'on ne le mit pas en état d'exécuter, M. de Frontenac poussa si bien les Anglois de toutes parts, qu'il désabusa les Sauvages de l'opinion, où ils étoient, que nous n'osions paroître en Campagne devant nos Ennemis.

Mais avant que de raconter par quelle voye il y réussit, il est à propos de reprendre la suite des aventures de M. de la Sale, dont on avoit enfin reçu des nouvelles sur la fin de l'année 1688. dans le tems, qu'on désespéroit presque d'en apprendre, & qu'on paroissoit avoir tout-à-fait renoncé en France & en Canada à l'Etablissement de la *Louysiane*. C'est le nom, que M. de la Sale avoit donné au pays, qu'arrosé le Micissipi au dessous de la Riviere des Illinois, & qu'il a conservé jusqu'à présent.

Fin du douzième Livre.

DE LA N
 11 11 11 11
 11 * * * *
 11 * * * *
 11 11 11 11

PART

DE LA

D

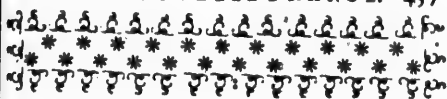
SAUVA

J'AICRU ne
 J qu'en faisa
 ressent sincer
 gion, jusqu'à
 peut, dans le
 élever les An
 choisirai qu'e
 pour désabus
 sont de bonn
 peu trop aisé
 Sauvages; po
 n'ont pas le c
 dont ils roug
 principe de F
 aux véritable
 Seigneur.

CATHER
 VIE

L A Nouve
 Martyrs
 dans tous les

persuader que le
assez volontiers
étoit fait avant
dans tout ce qui
le l'abandonne-
Il est pourtant
reproches des
sur lui, & que
si bien que lui,
tout le mal,
& pour mettre
Continent à la
oyen plus sûr,
N. York. Il faut
de cette Entre-
stat d'exécuter,
les Anglois de
Sauvages de l'o-
us n'osions pa-
Ennemis.
par quelle voye
prendre la suite
dont on avoit
a fin de l'année
speroit presque
soit avoir tout-
Canada à l'Eta-
st le nom, que
pays, qu'atrofo
riviere des Illio
à présent.



PARTICULARITE'S
DE LA VIE ET DE LA MORT
DE QUELQUES
SAUVAGES CHRE'TIENS.

J'A I cru ne pouvoir mieux finir ce Volume, qu'en faisant connoître à ceux, qui s'intéressent sincèrement au triomphe de la Religion, jusqu'à quel degré de sainteté la Grace peut, dans le centre même de la Barbarie, élever les Ames, qui lui sont fidèles. Je n'en choisirai qu'un petit nombre; mais il suffira pour désabuser ceux de mes Lecteurs, qui sont de bonne foi, & qui se sont laissés un peu trop aisément prévenir contre ces Missions Sauvages; pour confondre les Pécheurs, qui n'ont pas le courage de rompre des chaînes, dont ils rougissent, s'ils ont encore quelque principe de Religion; & pour faire chanter aux véritables Fidèles les miséricordes du Seigneur.

I.

CATHERINE TEGAHKOUITA,
VIERGE IROQUOISE.

LA Nouvelle France a eu ses Apôtres & ses Martyrs, & a donné à l'Eglise des Saints dans tous les Etats; & je ne crains point

✓ Catherine
Tegahkouita.

de dire que les uns & les autres auroient fait honneur aux premiers siècles du Christianisme. J'en ai fait connoître plusieurs, autant que me l'a permis la suite de cette Histoire. On a donné au Public la vie de quelques-uns ; mais Dieu, qui en a tiré sa gloire pendant leur vie par les grandes choses, qu'il a faites par eux ; par l'éclat, que leur sainteté a jeté dans ce vaste Continent ; par le courage, qu'il leur a inspiré, pour fonder avec des travaux immenses une nouvelle Chrétienté au milieu de la plus affreuse Barbarie, & pour la cimenter de leur sang, n'en a choisi aucun pour déployer sur leurs tombeaux toutes les richesses de sa puissance & de sa miséricorde ; & il a fait cet honneur à une jeune Néophyte, presque inconnue à tout le Pays pendant sa vie. Elle est depuis plus de soixante ans universellement regardée comme la Protectrice du Canada, & il n'a pas été possible de s'opposer à une espèce de culte, qu'on lui rend publiquement.

Cette sainte Fille si célèbre sous le nom de Catherine Tegahkouita, nâquit en 1656. à *Gandahouagne*, Bourgade du Canton d'Agnier, d'un Iroquois idolâtre, & d'une Algonquine Chrétienne. Elle perdit sa Mere à l'âge de quatre ans ; elle étoit encore fort jeune, quand son Pere mourut ; & elle resta sous la conduite d'une de ses Tantes, & au pouvoir d'un Oncle, qui avoit la principale autorité dans son Village. La petite vérole, qu'elle avoit eue dans son enfance, lui ayant affoibli la vue, elle fut longtemps comme réduite à demeurer dans le coin d'une Cabanne, parce que ses yeux ne pouvoient pas supporter la

DE LA
lumière ; & c
de son bonh
nécessité, el
& par-là ell
faire perdre
à conserver
alors très-di

Dès qu'e
chargea de
nage ; ce qui
bien funeste
je veux dire
& l'oisiveté.
qu'elle usât
Personnes d
pure compla
possible, ell
lorsqu'à la
elle eut con
vouloir plai

La premi
Christianism
naires qui fu
l'Expedition
chemin faisa
mouroit, &
chargea d'av
d'une manie
elle-même f
qui fit naître
regarda dep
du feu céle
fort embras
de ces Reli
pirerent le
s'en ouvrit à

lumiere; & cette retraite fut la premiere source de son bonheur. Ce qu'elle faisoit d'abord par nécessité, elle continua de le faire par gout, & par-là elle évita tout ce qui auroit pu lui faire perdre cette pureté de mœurs, si difficile à conserver parmi une Jeunesse idolâtre, & alors très-dissoluë.

Dès qu'elle se vit en état d'agir, elle se chargea de presque toute la fatigue du ménage; ce qui la garantit encore de deux écueils bien funestes à la plupart des Filles Sauvages, je veux dire, les conversations particulieres, & l'oisiveté. Ses Parens voulurent néanmoins qu'elle usât des parures ordinaires aux jeunes Personnes de son sexe, & quoiqu'elle le fit par pure complaisance, & avec toute la repugnance possible, elle en eut beaucoup de scrupule, lorsqu'à la faveur des lumieres de la Foi, elle eut connu combien il est dangereux de vouloir plaire aux Hommes.

La premiere connoissance, qu'elle eut du Christianisme, lui fut donnée par des Missionnaires qui furent envoyés aux Iroquois, après l'Expedition de M. de Tracy. Il passerent, chemin faisant, par la Bourgade, où elle demettoit, & furent reçus dans sa Cabane. On la chargea d'avoir soin d'eux, & elles'en acquita d'une maniere, qui les surprit. Elle avoit été elle-même frappée à leur vûe d'un mouvement, qui fit naître en son cœur des sentimens, quelle regarda depuis comme les premieres étincelles du feu céleste, dont elle fut dans la suite si fort embrasée. La ferveur & le recueillement de ces Religieux dans leurs Prieres lui inspirerent le désir de prier avec eux, & elle s'en ouvrit à eux-mêmes. Ils comprisent beau-

Catharine
Tegahkouita.

coup plus qu'elle ne leur disoit ; ils l'instruisirent des vérités Chrétiennes , autant que le peu de séjour, qu'ils firent dans cette Bourgade , le leur permit , & ils la quitterent avec un regret, qui fut bien réciproque de sa part.

Quelque tems après on lui proposa un Établissement ; elle y témoigna une grande opposition , & on n'insista point ; mais on revint bientôt à la charge , & pour s'épargner la peine de vaincre ses résistances , on l'engagea , sans lui rien dire , avec un jeune Homme , qui sur le champ alla dans sa Cabanne , & s'assit à côté d'elle. Il ne falloit de sa part , pour ratifier le mariage , que rester auprès de l'Époux , qu'on lui avoit choisi , car tel est l'usage parmi ces Peuples ; mais elle sortit brusquement de la Cabanne , & protesta qu'elle n'y rentreroit point, qu'il ne fût dehors. Ce procédé lui attira bien des mauvais traitemens , qu'elle souffrit avec une patience inaltérable. Elle fut plus sensible aux reproches , qu'on lui fit de n'avoir point de naturel pour ses Parens , de haïr sa Nation , & de donner toute son affection à celle dont étoit sa Mere ; mais rien ne fut capable de vaincre sa répugnance pour l'État de vie , dans lequel on vouloit l'engager.

Sur ces entrefaites le P. Jacques de Lamberville arriva à Gandehouagué , & reçut ordre d'y établir une Mission : Tegahkouita sentit alors se reveiller dans son cœur ses premiers desirs d'être Chrétienne ; mais elle fut quelque tems encore sans en parler , soit par ménagement pour son Oncle , qui ne goûtoit pas notre Religion , soit par pure timidité. Il se présenta enfin une occasion de se déclarer ,

DE LA N
& elle ne la ma
étoit survenuë
tandis que tou
à la recolte d
obligé d'inten
ques , où Perso
ce tems là pou
truire ceux , q
y retenoient ,
où étoit Tegah

Cette Fille
lui causoit cert
té de s'ouvrir a
trois Femmes
sur le dessein
Christianisme
grands obstacl
que rien ne l'é
elle parloit, le
certain air mo
paroissoit sur
d'abord au Mi
sélyte ne seroi
mun ; aussi s'a
des choses , do
qu'il dispoisoit a
doute entre les
ment réservé l
pathie toute s
cette vie le noc
nellement dans
Lamberville , e
des plus saints
France , où il
consumé de tra
ainsi dire , ent

& elle ne la manqua point. Une playe , qui lui étoit survenue à un pied , la retenoit chez elle , Catherine Tegahkouta , tandis que toutes les Femmes étoient occupées à la recolte du Maiz : le P. de Lamberville obligé d'interrompre ses Instructions publiques , où Personne ne pouvoit se trouver , prit ce tems là pour visiter les Cabannes , & instruire ceux , que leur âge , ou leurs infirmités y retenoient , & il entra un jour dans celle , où étoit Tegahkouta.

Cette Fille ne put dissimuler la joye , que lui causoit cette visite , & ne fit aucune difficulté de s'ouvrir au Pere en présence de deux , ou trois Femmes , qui lui faisoient compagnie , sur le dessein , où elle étoit d'embrasser le Christianisme. Elle ajouta qu'elle auroit de grands obstacles à vaincre pour y réussir ; mais que rien ne l'étonnoit. L'action , avec laquelle elle parloit , le courage , qu'elle témoignoit , un certain air modeste & résolu tout à la fois , qui paroissoit sur son visage , firent comprendre d'abord au Missionnaire que sa nouvelle Prosélyte ne seroit pas une Chrétienne du commun ; aussi s'attacha-t'il à l'instruire de bien des choses , dont il ne parloit pas à tous ceux , qu'il dispoit au Baptême. Dieu fait naître sans doute entre les cœurs , dont il s'est spécialement réservé la possession , une sorte de sympathie toute spirituelle , laquelle forme dès cette vie le nœud sacré , qui doit les unir éternellement dans le séjour de la gloire. Le P. de Lamberville , que j'ai fort connu , a été un des plus saints Missionnaires de la Nouvelle France , où il est mort , au Sault S. Louis , consumé de travaux & de pénitences , & pour ainsi dire , entre les bras de la Charité. Il a

Catherine
Tegahkouita.

souvent avoué que , dès le premier entretien , qu'il avoit eu avec Tegahkouita , il crut entrevoir que Dieu avoit de grands desseins sur cette Fille : il ne voulut pourtant pas se presser de lui conférer le Baptême , & il prit à son égard toutes les précautions , que l'expérience a fait juger nécessaires , pour s'assurer des Sauvages , avant que de leur administrer le Sacrement de la régénération.

Tout l'hiver se passa dans ces épreuves , & la jeune Caréchumène de son côté employa un tems si précieux à se rendre digne d'une grâce , dont elle comprenoit tout le prix. Les Missionnaires , avant que de l'accorder aux Adultes , ont grand soin de s'informer sous main de leur conduite & de leurs mœurs ; le P. de Lamberville interrogea donc tous ceux , qui connoissoient Tegahkouita , & fut fort surpris de ne rencontrer Personne , parmi ceux mêmes , qui avoient fait le plus de peine à cette Fille , qui ne fit son éloge. Cela étoit d'autant plus glorieux pour elle , que les Sauvages sont fort enclins à la médisance , & naturellement portés à donner un tour malin aux actions les plus innocentes. Le Missionnaire ne balança donc plus à lui accorder ce qu'elle demandoit avec les plus vives instances ; elle fut baptisée le jour de Pâques de l'année 1676. & nommée *Catherine*.

La grâce du Sacrement reçue dans un cœur , que sa droiture & son innocence y avoient si bien préparée , y produisit des effets merveilleux. Quelque idée , que le Missionnaire eût déjà conçue de la jeune Iroquoise , il fut étonné de trouver en elle immédiatement après son Baptême , non pas une Néophyte , qui

DE LA
eût besoin d'une ame précieuse , & sublimes voyemens si vermineux , qui miter , & ce laissent sur mens de son cence de ses prenoit pour tant soit peu réserve par donner la mo rent à la Jeu de la vie lib leurs attente vûe de terni éblouissoit.

D'autre pa ché de ses oc la trouvât tou tout le mond mauvais qu'e tems , qu'elle à ne pas in Fêtes les trav jours consacré passer sans ne gagnoient recourts à d'au maltraiterent lorsqu'elle all poursuivre pa & à coups de qui feignoien

eût besoin d'être affermi dans la Foy, mais une ame remplie des dons du Ciel les plus précieux, & qu'il falloit conduire dans les plus sublimes voyes de l'esprit. Dans les commencemens la vertu causoit de l'admiration à ceux-mêmes, qui étoient les plus éloignés de l'imiter, & ceux, de qui elle dépendoit, lui laissent suivre en liberté tous les mouvemens de son zèle; mais cela dura peu. L'innocence de ses mœurs, les précautions, qu'elle prenoit pour éviter tout ce qui la pouvoit tant soit peu alterer, & surtout son extrême réserve par rapport à ce qui étoit capable de donner la moindre atteinte à la pureté, parurent à la Jeunesse de son Village un reproche de la vie libertine, qu'elle menoit, & plusieurs attenterent à sa pudeur, dans la seule vûe de ternir l'éclat d'une vertu, qui les éblouissoit.

D'autre part, quoiqu'elle n'eût rien relâché de ses occupations domestiques, & qu'on la trouvât toujours disposée à rendre service à tout le monde, ses Parens trouvoient fort mauvais qu'elle donnât à la Priere tout le tems, qu'elle avoit de reste, & pour l'obliger à ne pas interrompre les Dimanches & les Fêtes les travaux, que l'Eglise défend dans ces jours consacrés au Seigneur, ils les lui faisoient passer sans manger. Comme ils virent qu'ils ne gagnoient rien par cette voye, ils eurent recourts à d'autres plus violentes encore; ils la maltraiterent souvent d'une maniere indigne; lorsqu'elle alloit à la Chapelle, ils la faisoient poursuivre par de jeunes Gens avec des huées, & à coups de pierre; des Hommes yvres, ou qui feignoient de l'être, couroient sur elle,

Catherine
Tegahkôuita.

Catherine
Tegahkouita.

444 HISTOIRE GENERALE

comme s'ils en eussent voulu à sa vie ; mais sans craindre ces artifices , ni redouter ces violences , elle continua ses Exercices , comme si elle eût joui de la plus parfaite liberté.

Un jour qu'elle étoit dans sa Cabanne , un jeune Homme y entra brusquement , la hache à la main , les yeux étincelans , & paroissant avoir dessein de lui casser la tête. Elle ne fit paroître à cette vûe aucune émotion , & se baissa pour recevoir le coup ; mais ce Furieux , saisi dans le moment d'une terreur panique , se retira avec la même précipitation , que s'il eût été poursuivi par un Parti de Guerriers. A ces premieres bourrasques succeda une sorte de persécution beaucoup plus dangereuse. La Tante de Catherine étoit une Femme d'un esprit mal fait , & à qui tout ce que sa Nièce pouvoit faire pour la contenter , déplaisoit par la seule raison , quelle n'y trouvoit rien à reprendre. Il échapa un jour à la vertueuse Néophyte d'appeler le Mari de cette Femme par son nom propre , au lieu de lui donner le nom de Pere , selon sa coutume ; sa Tante s'imagina , ou fit semblant de croire que cette façon de parler familiere marquoit une liaison peu honnête entre l'Oncle & la Nièce , & alla sur le champ déclarer au P. de Lamberville qu'elle avoit surpris Catherine sollicitant son Mari au crime. Le Pere lui promit d'examiner la chose , & ayant sçu ce qui avoit fondé une accusation si atroce , il fit à la Délattrice une réprimande , qui la couvrit de confusion , mais dont le contrecoup retomba sur l'innocente Accusée.

S'il n'y avoit eu en tout cela qu'à souffrir , comme rien n'étoit plus selon son goût , elle

DE L
n'auroit ja
mais elle
tenit cont
ou de se la
humain ,
Sauvages.
asyle , où
à couvert.
plusieurs
s'établir ,
& elle con
mais l'exe
Son On
dépeuplen
ouverteme
buoit. Il r
pouvoir o
toit pas ai
lui. Mais
l'exemple
transplane
avoit paru
doption ,
un Chréti
Compatri
demeure à
étoit du n
prétextes
quoises , p
que le plu
Catherine
en parla à
cette pens
cette satisf

Il s'y re
ment ce pr

sa vie ; mais
redouter ces
exercices , com-
faite liberté.

Cabanne , un
ent , la hache
& paroissant
re. Elle ne fit
motion , & se
is ce Furieux ,
ur panique , se
ion , que s'il
de Guerriers.

ceda une sorte
angereuse. La
emme d'un ef-
e que sa Nièce
r , déplaisoit
trouvoit rien
à la vertueuse
cette Femme
de lui donner
me ; sa Tante
oire que cette
it une liaison
Nièce , & alla
Lamberville
ollicitant son
mit d'exami-
avait fondé
la Délattrice
de confusion ,
sa sur l'inno-

qu'à souffrir ,
on goût , elle

n'auroit jamais pensé à changer de situation ; Catherine
mais elle craignit de ne pouvoir pas toujours Tegahkoui
tenir contre la séduction du mauvais exemple ,
ou de se laisser vaincre peu à peu par le respect
humain , qui peut beaucoup sur l'esprit des
Savages. Elle songea donc à chercher un
asyle , où son innocence & sa Religion fussent
à couvert. La Prairie de la Magdeleine , où
plusieurs Iroquois Chrétiens commençoient à
s'établir , lui parut très-propre à ce dessein ,
& elle conçut un désir ardent de s'y retirer ,
mais l'exécution n'en étoit pas facile.

Son Oncle voyoit avec bien du chagrin le
dépeuplement de son Canton , & se déclaroit
ouvertement l'Ennemi de quiconque y contri-
buoit. Il n'y avoit donc aucune apparence de
pouvoir obtenir son consentement , & il n'é-
toit pas aisé à Catherine de le quitter malgré
lui. Mais Dieu , qui l'avoit destinée pour être
l'exemple & l'ornement de cette Chrétienté
transplantée , lui facilita ce qui d'abord lui
avoit paru impossible. Elle avoit une Sœur d'a-
doption , Néophyte comme elle , & mariée à
un Chrétien fort zélé pour la conversion de ses
Compatriotes. Cet Homme avoit déjà fixé sa
demeure à la Prairie de la Magdeleine , & il
étoit du nombre de ceux , qui , sous divers
prétextes , parcouroient les Bourgades Iro-
quoises , pour y faire des Prosélytes. Il sçavoit
que le plus grand plaisir , qu'il pouvoit faire à
Catherine , étoit de la conduire chez lui ; il
en parla à sa Femme , qui le confirma dans
cette pensée , & l'exhorta vivement à donner
cette satisfaction à sa Sœur.

Il s'y résolut , & pour effectuer plus sûre-
ment ce projet , il fit semblant d'aller à la chasse

Catherine avec un de ses Amis du côté de la Nouvelle
 Tegahkouda. York, & partit, après avoir averti Tegah-
 kouda de se tenir prête pour le tems, qu'il lui
 marqua. Par bonheur pour elle, son Oncle
 étoit absent; mais il n'étoit pas éloigné, & il
 fut d'abord averti du départ de sa Nièce. Il ne
 perdit pas un moment, & il courut après elle,
 fort résolu de la ramener morte ou vive, &
 de casser la tête au premier, qui lui feroit ré-
 sistance. Il joignit bientôt les deux Chasseurs;
 mais n'ayant point trouvé sa Nièce avec eux,
 parce que toutes les fois qu'ils s'arrêtoient,
 ils avoient la précaution de la cacher dans le
 Bois, il craignit qu'on ne l'eût mal informé:
 il ne fit donc semblant de rien, & après les
 avoir entretenus quelque tems de choses in-
 différentes, il les quitta, persuadé que Cathe-
 rine avoit pris une autre route, & suivi d'au-
 tres Guides.

La Sainte Fille délivrée de ce danger pour-
 suivit gayement son voyage, & arriva enfin
 au terme, qui faisoit l'objet de ses vœux, ce
 fut au mois d'Octobre de l'année 1677. Sa
 Sœur n'avoit point encore de Cabanne en pro-
 pre, & logeoit avec son Mari dans celle d'une
 fervente Chrétienne, nommé ANASTASIE,
 dont l'unique occupation étoit de disposer au
 Baptême les Personnes de son sexe. Une Hôteffe
 de ce caractère, & de pareils exercices étoient
 bien au gré de Catherine. Elle fut d'ailleurs
 charmée de tout ce qui se pratiquoit dans la
 Bourgade, & ne se lassoit point d'admirer la
 force toute-puissante de la Grace, qui sçait
 transformer les Loups en Agneaux, ni de
 chanter les miséricordes du Seigneur, en
 voyant vivre dans toute la pureté de la Mo-

DE L
 rale Evan
 tinage l'
 reur.

Ce spe
 veur; ell
 permit pl
 & comm
 carrière
 les entre
 seules occ
 toine, &
 qu'elle re
 composoi
 au pied d
 de libre,
 mains, &
 rieur, son
 tinuel av

Elle n
 Commun
 nie, & l
 n'accorder
 de longu
 qu'on ne
 mune; r
 prieres ré
 Directeur
 & il n'e
 fréquent
 corda, r
 préparer.
 il suffisoit
 tion; ma
 Mysteres
 rencontr
 tré de l'an

ERALE
de la Nouvelle
averti Tegah-
tems, qu'il lui
le, son Oncle
éloigné, & il
sa Nièce. Il ne
vint après elle,
te ou vive, &
i lui feroit ré-
eux Chasseurs;
écé avec eux,
s'arrêtoient,
cacher dans le
mal informé:
, & après les
de choses in-
dé que Cathe-
& suivi d'au-

danger pour-
& arriva enfin
ses vœux, ce
née 1677. Sa
panne en pro-
ns celle d'une
ANASTASIE,
le disposer au
Une Hôtesse
cices étoient
fut d'ailleurs
uoit dans la
d'admirer la
e, qui sçait
aux, ni de
igneur, en
é de la Mo-

DE LA NOUVELLE FRANCE. 447
rale Evangelique des Hommes, dont le liber-
tinage l'avoit plus d'une fois saisie d'hor-
reur.

Catherine
Tegahkouta.

Ce spectacle l'animant d'une nouvelle fer-
veur, elle se donna à Dieu sans reserve, ne se
permit plus le moindre retour sur elle-même,
& commença à courir à pas de Geans dans la
carrière de la Sainteté. La Priere, le travail,
les entretiens spirituels furent désormais ses
seules occupations; & à l'exemple de S. An-
toine, elle se fit un devoir d'imiter tout ce
qu'elle remarqueroit d'édifiant dans ceux, qui
composoit cette nouvelle Eglise. Elle passoit
au pied de l'Autel tout le tems, qu'elle avoit
de libre, elle ne vivoit que du travail de ses
mains, & quelque occupée qu'elle fût à l'exté-
rieur, son cœur étoit dans un entretien con-
tinuel avec Dieu.

Elle n'avoit pas encore fait sa première
Communion, lorsqu'elle arriva dans la Colo-
nie, & la coutume est dans ces Missions de
n'accorder cette grace aux Néophytes, qu'après
de longues épreuves. Catherine appréhenda
qu'on ne la voulût soumettre à la Loi com-
mune; mais sa vertu, encore plus que ses
prieres réitérées, déterminèrent bientôt son
Directeur à faire une exception en sa faveur,
& il n'eut pas lieu de s'en repentir. L'usage
fréquent de la Communion, qu'on lui ac-
corda, ne diminua rien de sa ferveur à s'y
préparer. Dans ses actions les plus ordinaires,
il suffisoit de la voir pour être excité à la devo-
tion; mais lorsqu'elle participoit aux divins
Mysteres, il n'étoit pas possible, quand on se
rencontroit auprès d'elle, de n'être pas péné-
tré de l'amour le plus tendre pour Dieu.

Catherine
Tegahkouita. Quand elle étoit obligé de suivre les autres dans les parties de chasse, la dissipation inséparable de cet exercice ne dérangeoit rien dans son intérieur: elle s'y bâtoit un Oratoire, d'où elle ne sortoit jamais. Elle se retiroit des Compagnies, autant qu'il lui étoit possible, & lorsqu'elle ne le pouvoit pas, elle communiquoit bien plus aux autres son recueillement, qu'elle ne prenoit de part à leurs amusemens. Elle n'avoit pourtant rien de gêné dans ses manieres, & sa devotion n'étoit ni chagrine, ni incommode. Elle avoit même une industrie merveilleuse pour cacher au Public ses pratiques de pieté particulieres, & ses austérités, qui étoient grandes. Une des plus ordinaires étoit de mêler de la terre dans tout ce qu'elle mangeoit, & très-peu de Personnes s'en aperçurent.

Outre son Directeur, sans la permission duquel elle ne faisoit rien en ce genre, elle n'avoit rien de réservé pour deux Femmes d'une grande vertu, dont le commerce mutuel servit beaucoup à les elever à une sainteté éminente. L'une étoit cette Anastasie, qui l'avoit reçue chez elle à son arrivée dans la Colonie; l'autre étoit une jeune Veuve, nommée THERESE, qui après avoir vécu quelque tems dans un extrême oubli des promesses de son Baptême, étoit rentrée dans son devoir à l'occasion d'un grand danger, dont elle étoit convaincue que Dieu l'avoit délivrée par miracle. Elle avoit pourtant encore depuis mené une vie assez tiède, & elle remettoit de jour en jour l'exécution du dessein, qu'elle avoit conçu de réparer par la penitence ses dérèglemens passés.

DE LA

Un entacheva sa avec atten
Sault S. I.
la Bourga
Magdelein
inspirée d
jamais pa
versation
la nouvel
mes, &
reprit Cat
ples mate
notre cœur
plus agréa
reuse que
ce cœur,
terois-je p
titude, il
ce Sanctua

Ces paro
elle se rep
ment press
tant de fo
vrit sur le
dans cette
qui l'enga
passoit da
gner à J
la nature
milieu les
est plus d
lâches à l
s'attacha à
mour Div
mais ces

suivre les au-
 e, la dissipat-
 ce ne déran-
 elle s'y bâti-
 sorloit jamais.
 , autant qu'il
 ne le pouvoit
 lus aux autres
 renoit de part
 pourtant rien
 sa dévotion
 de. Elle avoit
 se pour cacher
 particulieres,
 ades. Une des
 e la terre dans
 -peu de Per-

ermission du-
 e, elle n'avoit
 d'une grande
 l servit beau-
 é éminente.
 l'avoit reçue
 onie; l'autre
 e THERÈSE,
 ems dans un
 n Baptême;
 occasion d'un
 vaincuë que
 e. Elle avoit
 ne vie assez
 n jour l'exé-
 t conu de
 glements pas-

DE LA NOUVELLE FRANCE. 449

Un entretien, qu'elle eut avec Catherine, acheva sa conversion. Elle regardoit un jour avec attention l'Eglise, qu'on bâtissoit au *Sault S. Louis*, où l'on venoit de transférer la Bourgade Iroquoise de la Prairie de la Magdeleine; Catherine l'aperçut, & se sentit inspirée de l'aborder, quoiqu'elle ne lui eût jamais parlé jusques-là. Pour entrer en conversation, elle lui demanda quel endroit de la nouvelle Eglise étoit destiné pour les Femmes, & Thérèse le lui montra. » Helas ! reprit Catherine, ce n'est pas dans ces Temples matériels, que Dieu se plaît davantage : notre cœur est le Sanctuaire, qui lui est le plus agréable. Mais combien de fois malheureuse que je suis, l'ai-je forcé d'abandonner ce cœur, où il vouloit regner seul ? Ne meritois-je pas bien que pour punir mon ingratitude, il me fermât pour toujours l'entrée de ce Sanctuaire, qu'on érige à sa gloire ?

Ces paroles touchèrent Thérèse jusqu'au vif; elle se reprocha sa tiédeur, & se sentit fortement pressée d'accomplir enfin ce qu'elle avoit tant de fois promis à son Dieu. Elle s'en ouvrit sur le champ à Catherine, & elle trouva dans cette Sainte Fille une ouverture de cœur, qui l'engagea à ne lui rien cacher de ce qui se passoit dans le sien, & qui acheva de la gagner à JESUS-CHRIST. Sa pénitence fut de la nature de celles, qui élèvent presque sans milieu les plus grands Pécheurs, & ce qui est plus difficile encore, les Ames les plus lâches à la plus héroïque perfection. Elle s'attacha à Catherine par des liens, que l'amour Divin serra de plus en plus, & désormais ces deux Ames choisies ne se cachèrent

Catherine
 Tegahkouita.

Catherine
Tegahkouta.

plus rien de ce qui concernoit leur intérieur. Elles se consoloient réciproquement, elles s'instruisoient dans leurs doutes, elles se fortifioient dans les assauts, que l'Enfer & le Monde leur livrerent plus d'une fois.

Catherine en eut un bien rude à soutenir vers ce tems-là, de la part même des Personnes, de qui elle croyoit en devoir moins appréhender de pareils. Cette même Sœur d'adoption, qui l'avoit attirée auprès d'elle, se mit en tête de la marier, & il n'est rien dont elle ne s'avisât pour vaincre sa résistance. Elle commença par lui représenter qu'encore qu'elle & son Mari se fissent un plaisir de subvenir à tous ses besoins, il se pourroit bien faire qu'étant chargés d'une nombreuse Famille, ils ne se trouvaissent pas toujours en état de continuer à lui fournir le nécessaire, & que d'ailleurs s'ils venoient à mourir l'un & l'autre, elle se trouveroit sans appui.

La vertueuse Fille fut d'autant plus affligée de ce discours, qu'elle n'étoit point à charge à sa Sœur : elle la remercia néanmoins de son attention, & lui promit de réfléchir sur ce qu'elle venoit de lui dire. Elle alla aussitôt trouver son Confesseur, & lui témoigna sa peine de ce qu'une Sœur, qui jusques-là lui avoit donné tant de marques d'une amitié sincère, vouloit la gêner dans la seule chose, où elle souhaitoit d'être libre. Le Pere, après l'avoir écoutée tranquillement, lui dit qu'au fond sa Sœur n'avoit pas eu si grand tort de lui parler, comme elle avoit fait ; qu'elle devoit lui sçavoir gré des précautions, qu'elle vouloit prendre pour lui assurer une subsistance

DE LA
honnête,
y pensât
rer, repri
me suis d
Mais, re
rira, & v
Dieu disp
de mes in
phyte ; ce
ne me lai
nécessaire
point se
lui ordon
Seigneur
encore m
retira for
Sa Sœur
& l'ayant
Anastasi
soient re
Mere. An
mens de
encore sa
Fille dem
naires n
donner à
donnoit
entreprit
contenter
en parut
connoître
naça d'in
Directeur
La Sai
avoir ass
pouvoit

honnête ; & que la chose meritoit bien qu'elle y pensât à loisir. Il n'est plus tems de délibérer, reprit Catherine, je ne suis plus à moi ; je me suis donnée sans réserve à JESUS-CHRIST. Mais, reprit le Missionnaire, qui vous nourrira, & vous assistera dans vos infirmités, si Dieu dispose de votre Sœur ? C'est la moindre de mes inquiétudes, reprit la généreuse Néophyte ; celui qui nourrit les Oiseaux du Ciel, ne me laissera pas manquer du peu, qui m'est nécessaire pour vivre. Le Pere ne parut point se rendre, il congédia sa Pénitente en lui ordonnant de consulter de nouveau le Seigneur sur une chose, où il ne voyoit point encore manifestement sa volonté, & elle se retira fort triste.

Sa Sœur revint le même jour à la charge, & l'ayant trouvée inflexible, lui fit parler par Anastasie, que son âge & sa vertu leur faisoient regarder à toutes deux comme leur Mere. Anastasie entra d'abord dans les sentimens de la jeune Femme, parce qu'il étoit encore sans exemple parmi les Iroquois qu'une Fille demeurât dans le célibat ; les Missionnaires n'ayant pas cru devoir jusques-là donner à ces Sauvages le conseil, que S. Paul donnoit aux premiers Chrétiens. Anastasie entreprit donc de persuader à Catherine de contenter sa Sœur. Elle ne gagna rien, & en parut un peu piquée. Elle le lui fit même connoître par quelques reproches, & la menaça d'interposer l'autorité de leur commun Directeur.

La Sainte Fille prit les devans, & après avoir assuré à son Pere Spirituel qu'elle ne pouvoit plus douter de la volonté de Dieu,

Catherine
Tegahkouiita.

Catherine
Tegahikouita

elle le pria d'agréer que, pour mettre fin à cette persécution, elle fit vœu de Virginité. Le Pere lui répondit qu'un engagement de cette nature ne devoit pas se prendre légèrement, qu'il lui donnoit trois jours pour y penser, & que pendant ce tems-là il lui permettoit de redoubler ses prieres & ses pénitences, pour obtenir que le Ciel lui fit connoître ce qu'il desiroit d'elle. Catherine le quitta en lui promettant d'obéir; mais au bout d'un quart-d'heure elle revint le trouver, & l'abondant d'un air, qui ne lui étoit pas naturel: Mon Pere, lui dit-elle, tout est considéré; je n'aurai jamais d'autre Epoux que JESUS-CHRIST. Son action, & le ton, dont elle parloit, touchèrent le Directeur; il vit bien qu'en vain il s'opposeroit à un mouvement, qui avoit toutes les marques d'une inspiration divine: il consola sa Pénitente, en lui faisant espérer son consentement à ce qu'elle desiroit; il lui recommanda donc de ne plus penser qu'à gagner le cœur du céleste Epoux, qu'elle avoit choisie, & lui promit de faire cesser toutes les poursuites de sa Sœur & de ses Amies.

A peine étoit-elle retirée, qu'Anastase entra chez le Pere, & lui fit de grandes plaintes de l'entêtement de Catherine. Le Pere, après l'avoir écoutée, sans l'interrompre, lui fit une douce réprimande sur la précipitation à blâmer ce qu'elle ne connoissoit pas, & sur le peu d'estime, qu'elle paroissoit faire d'un état, qui élève des Créatures mortelles à la condition des Anges. Anastase reçut cette correction avec humilité, & Catherine retrouva toujours depuis en elle une Amie vraiment Chrétienne, disposée à la seconder dans ses

DE LA
pieux des
les besoins
de son cœ
venoit de
que jamais
de l'humil
On la voy
on ne parl
éminente
mirer les
qui du mi
tous à l'éta
tiré une je
parfait de

Il regno
Louys un
fort loin.
clarés par
de la Patr
cet éclat to
entre les r
roient livr
supplices:
disposer a
tence peut
la chair. L
sans mêm
que les M
ferits, s'il
struits.

Catheri
plus que
qui se mé
roit plus q
lement ob
recteur, ce

pieux desseins, & attentive à la soulager dans les besoins & dans ses afflictions. Catherine de son côté crut que la résolution, qu'elle venoit de prendre, l'obligeoit à vivre plus que jamais dans la retraite, & dans l'exercice de l'humilité, de la charité, & de la patience. On la voyoit croître sensiblement en vertu; on ne parloit déjà plus dans le Pays que de son éminente sainteté: on ne se laissoit point d'admirer les ressorts secrets de la Bonté divine, qui du milieu d'un Peuple, le plus opposé de tous à l'établissement du Christianisme, avoit tiré une jeune Fille, pour en faire un modèle parfait de toutes les vertus chrétiennes.

Il regnoit alors dans la Mission du Sault S. Louys un esprit de mortification, qui alloit fort loin. Ces Néophytes venoient d'être déclarés par tous les Cantons Iroquois Ennemis de la Patrie, & ils s'attendoient bien qu'après cet éclat tous ceux d'entr'eux, qui tomberoient entre les mains de leurs Freres Idolâtres, seroient livrés sans miséricorde aux plus affreux supplices: aussi ne songeoient-ils plus qu'à se disposer au Martyre par tout ce que la Pénitence peut imaginer de moyens pour macérer la chair. Les Hommes, les Femmes, les Enfants mêmes se portèrent sur cela à des excès, que les Missionnaires n'auroient jamais soufferts, s'ils en avoient été exactement instruits.

Catherine, que l'Esprit interieur possédoit plus que tous les autres, étoit aussi celle, qui se ménageoit le moins. Elle ne consultoit plus que sa ferveur, & ne se croyoit nullement obligée de dépendre en cela de son Directeur, comme auparavant, persuadée que ce

Catherine.
Tegahkouiça.

Catherine
Tegahkowitz.

concert général de toute la Bourgade ne pouvoit pas lui être inconnu, & que son silence à cet égard étoit un consentement. Aussi fut-elle bien-tôt réduite à un état de langueur & de souffrance, dont elle ne guerit jamais. Quelque tems après elle fit un voyage à Montreal, où la vûe des Religieuses Hospitalieres, dont jusques-là elle n'avoit point entendu parler, augmenta l'empressement, qu'elle avoit de se consacrer à Dieu par le vœu de Chasteté : elle redoubla ses instances auprès de son Confesseur, qui ne crut pas devoir différer plus longtems à la contenter. Elle fit donc ce vœu si désiré avec une joye, qui sembla lui redonner toutes ses forces, & elle a été la première de sa Nation, qui ait pris avec Dieu un pareil engagement.

L'Epoux celeste des Ames chastes ne tarda point à lui donner des preuves sensibles qu'il avoit agréé son Sacrifice, & à la traiter en Epouse bien aimée. Elle de son côté s'efforça de répondre à ses caresses, & aux communications intimes, dont il la favorisoit, par une fidélité parfaite & un amour sans réserve. Mais ses forces ne purent en soutenir longtems la vivacité, & la chair succomba bientôt sous les efforts de l'esprit. Elle tomba dans une maladie dangereuse, qui ne lui laissa plus qu'une vie traînante, & sujette à de continuelles douleurs. Dans cet état elle s'unissoit de plus en plus à JESUS-CHRIST par la méditation de sa mort & de ses souffrances, & par la fréquentation des Sacremens. Elle ne pouvoit plus souffrir l'entretien des Hommes; Anastasie & Thérèse étoient les deux seules Personnes, avec qui elle eût quelques sortes

DE LA
de liaison,
de Dieu.

Elle ne se
tel, où se
contempla
mes, dont
amour, &
cœur; elle
de son corp
froid, dont
sie. Elle for
tion avec u
& il n'est pa
étoit ingem
crucifier sa
pieds nuds
jusqu'à ce q
tôt elle par
se roula troi
pleines de
avant dans
leurs inexpr
de se brûler
tifs, voulan
la marque d
qui fait mien
c'est l'inalte
même, qu
qu'elle eût à

Il semble
à ceux, qui
que faisoit
tant assez ra
les Personne
austerités,
leur arrive

ALE
ade ne pou-
son silence
t. Aussi fut-
langueur &
erit jamais.
age à Mont-
spitalieres,
entendu par-
qu'elle avoit
u de Chaf-
uprès de son
voir differer
fit donc ce
sembla lui
a été la pre-
s avec Dien

stes ne tarda
sensibles qu'il
la traiter en
tôt s'efforça
communica-
oit, par une
éserve. Mais
lontems la
ientôt sous
a dans une
i laissa plus
à de conti-
lle s'unissoit
r par la mé-
uissances, &
ens. Elle ne
es Hommes;
deux seules
quelques sortes

DE LA NOUVELLE FRANCE. 455
de liaison, parce qu'elles ne lui parloient que
de Dieu.

Catherine
Tegahkouita.

Elle ne se trouvoit bien qu'au pied de l'Au-
tel, où souvent abîmée dans une profonde
contemplation, & versant des torrens de lar-
mes, dont la source intarissable étoit son
amour, & la playe, qu'il avoit faite à son
cœur; elle oublioit de telle sorte les besoins
de son corps, qu'elle ne sentoit pas même le
froid, dont elle étoit quelquefois toute tran-
sie. Elle sortoit toujours de cette contempla-
tion avec un nouveau désir des souffrances,
& il n'est pas concevable combien son esprit
étoit ingénieux à inventer des moyens de
crucifier sa chair. Tantôt elle marchoit les
pieds nus sur la glace & sur la neige,
jusqu'à ce qu'elle en perdit le sentiment. Tan-
tôt elle parfemoit sa couche d'épines. Elle
se roula trois jours de suite sur des branches
pleines de piquans, qui lui entrèrent bien
avant dans le corps, & lui causèrent des dou-
leurs inexprimables. Une autrefois elle s'avisa
de se brûler les pieds, comme on fait aux Cap-
tifs, voulant par-là se donner le caractère &
la marque d'esclave de JESUS-CHRIST: mais ce
qui fait mieux connoître la solidité de sa vertu,
c'est l'inalterable douceur, la patience, la joye
même, qu'elle témoigna dans les maux,
qu'elle eut à souffrir sur la fin de ses jours.

Il semble que rien ne doive moins coûter
à ceux, qui portent la mortification aussi loin,
que faisoit cette Sainte Fille. Cela est pour-
tant assez rare: on est souvent étonné de voir
les Personnes, qui pratiquent les plus grandes
austerités, plus sensibles que d'autres à ce qui
leur arrive de fâcheux & d'humiliant. C'est

Catherine
Tegankouita.

qu'en cela il n'y a rien de leur choix. La volonté propre est toujours la dernière victime, & elle manque souvent à l'Holocauste. Catherine comprenoit ce que les Croix, qui sont présentées de la main du Seigneur, ont de préférable à celles, que nous nous imposons nous mêmes, & les souffrances, où sa volonté avoit moins de part, étoient toujours le plus selon son cœur.

Elle fut enfin attaquée d'un mal, qui fut d'abord jugé mortel, & cela dans un tems, où les travaux de la Campagne occupoient tellement tout le Monde, qu'elle ne pouvoit presque espérer de soulagement de Personne. Elle restoit seule les jours entiers avec un plat de Maiz, & un peu d'eau à côté de son lit : charmée de se voir ainsi délaissée des Hommes, elle s'entretenoit sans cesse avec son Dieu, & trouvoit encore les journées trop courtes. Le Mardy de la Semaine Sainte de l'année de 1678, elle se trouva plus mal, & on lui administra le Saint viatique. On vouloit lui donner tout de suite l'Extrême-Onction; mais elle assura qu'on pouvoit attendre au lendemain. Elle passa toute la nuit suivante dans un colloque amoureux avec le Divin Sauveur & avec sa Sainte Mere, qu'elle avoit toujours singulierement honorée, se regardant, disoit-elle, en qualité d'Epouse de JESUS-CHRIST, attachée à la suite de la Reine des Vierges.

Le Mercredi matin on lui donna les Saints Huiles, & vers les trois heures du soir, elle expira après une demie heure d'une très-douce agonie, ayant eu toute sa connoissance, & le jugement sain jusqu'au dernier soupir.

Ainsi

DE LA
Ainsi vécut
quatrième
Les exemple
produit une
quois du Sau
Dieu comme
de ceux, qui
sont encore
& même po
un puissant
verité un M
ception de Pe
ses dons les
bandonne à l

Son visage
cerations &
tout à coup
On lui vit
qu'elle n'avoit
mêmes traits.
cette beauté,
on ne pouvoit
cun se retiroit
Saint. Son cor
distinction,
celebre par le
venoient de t
& par les Mi
sur tout les
Personnes, d'
sur la ve
M. l'Abbé DE
Archidiacre,

(*) Il étoit
P. Claude de la
biere Jésuite, célé

Tome II

RALE
choix. La vo-
iere victime,
locaulte. Ca-
oix, qui sont
eur, ont de
ous imposons
ou sa volonté
ajours le plus

mal, qui fut
un tems, où
poient telle-
pouvoit pres-
personne. Elle
c un plat de
de son lit :
e des Hom-
Te avec son-
ournées trop
ne Sainte de
smal, & on
On vouloit
ne-Onction ;
attendre au
uit suivante
e Divin Sau-
qu'elle avoit
, se regar-
oué de J.
de la Reine

a les Saints
u soir, elle
e très-douce
naissance, &
hier soupir.
Ainsi

DE LA NOUVELLE FRANCE. 457

Ainsi vécu, & ainsi mourut dans sa vingt-quatrième année Catherine Tegahkouita. Les exemples de sa vie toute Sainte avoient produit une très-grande ferveur parmi les Iroquois du Sault S. Louis : les merveilles, que Dieu commença bientôt d'opérer en faveur de ceux, qui eurent recours à son intercession, sont encore aujourd'hui pour ces Neophytes & même pour toute la Nouvelle France, un puissant motif de servir en esprit & en vérité un Maître si liberal, lequel, sans acception de Personnes, répand avec profusion ses dons les plus précieux sur quiconque s'abandonne à lui sans réserve.

Son visage extrêmement défait par ses macérations & par sa dernière maladie, changea tout à coup, dès qu'elle eut cessé de vivre. On lui vit prendre une couleur vermeille, qu'elle n'avoit jamais eue, & ce n'étoit plus les mêmes traits. Rien n'étoit plus beau, mais de cette beauté, qui inspire l'amour de la vertu : on ne pouvoit se lasser de la regarder, & chacun se retiroit le cœur pénétré du desir d'être Saint. Son corps fut mis dans un cercueil par distinction, & son tombeau devint bientôt célèbre par le concours des Fideles, qui y venoient de toutes les parties du Canada, & par les Miracles, qui s'y opererent : on a sur tout les Attestations Juridiques de deux Personnes, d'un caractère à ne laisser aucun doute sur la vérité de leur déposition. L'un est M. l'Abbé DE LA COLOMBIERE (*) Grand Archidiacre, & Grand Vicaire de Québec,

(*) Il étoit Frere du P. Claude de la Colom-
biere Jesuite, célèbre par sa vertu & par ses prédica-
tions.

Catherine
Tegankouita

Catherine
Tegahkowitz.

& Conseiller Clerc au Conseil Superieur de la Nouvelle France. L'autre est M. du Luth, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, un des plus braves Officiers, que le Roy ait eu dans cette Colonie, & dont j'ai souvent eu occasion de parler dans cette Histoire.

Le premier déclare dans un écrit signé de sa main, qu'ayant été malade depuis le mois de Janvier jusqu'au mois de Juin 1695. d'une fièvre lente, contre laquelle tous les remedes avoient été inutiles, & d'un flux de ventre, que rien n'avoit pu arrêter, on jugea à propos qu'il fit vœu, s'il plaisoit à Dieu de lui rendre la santé, de se transporter à la Mission de S. François Xavier du Sault S. Louis, pour prier sur le Tombeau de Catherine Tegahkowitz, qu'il defera à cet avis; que dès le jour même la fièvre cessa, & le flux de ventre diminua considérablement; que s'étant mis en chemin quelques jours après pour s'acquitter de son Vœu, à peine avoit-il fait une lieue, qu'il fut entièrement guéri.

Le second certifie juridiquement qu'ayant été pendant vint-cinq ans tourmenté de la goutte, avec des douleurs excessives, qui duroient quelquefois trois mois de suite sans relâche, il s'adressa à Catherine Tegahkowitz, Vierge Iroquoise, décédée au Sault S. Louis en odeur de sainteté, & promit de visiter son Tombeau, si par son intercession Dieu le délivroit de ce cruel mal: qu'à la fin d'une Neuvaine, qu'il fit en son honneur, il fut parfaitement guéri, & que depuis quinze mois il n'avoit ressenti aucune atteinte de goutte.

Tous les ans au jour du décès de la bonne Catherine, c'est le nom, sous lequel, par

DE LA
déférence pour
nada cette sa
environs vo
S. Louis une
Un Curé de
Montreal, r
ment arrivé
ses Paroissien
décesseurs s'y
répondit qu'
par sa présen
n'avoit point
dant parler a
qu'il seroit l
effet dès le r
ment malade
attaque si imp
ple de ses Pr
champ. C'est
comme la Cap
ter la Gloire,
& l'autre d'un
tant d'Homme
d'autres Saint
voulant sans
pour la conso
Saints à prop
& obscurs sur

ETIENNE

LES Bour
vût d'œu
milles, qui se

ERALE

Superieur de la
M. du Luth ,
l'Infanterie, un
e le Roy ait eu
souvent eu oc-
casion.

un écrit signé
malade depuis le
de Juin 1695.
laquelle tous les
, & d'un flux
arrêter, on ju-
plaisoit à Dieu
transporter à la
du Sault S. Louis,
Catherine Te-
avis ; que dès le
flux de ventre di-
e s'étant mis en
pour s'acquiescer
une lieue, qu'il

nement qu'ayant
tourmenté de la
essives, qui du-
de suite sans relâ-
e Tegahkouita,
u Sault S. Louis
nit de visiter son
ion Dieu le déli-
fin d'une Neu-
r, il fut parfaite-
quinze mois à

inte de goutte.
décès de la bon-
sous lequel, p

DE LA NOUVELLE FRANCE. 459
désérence pour le S. Siège, on honore en Ca-
nada cette sainte Fille ; plusieurs Paroisses des
environs vont chanter dans l'Eglise du Sault
S. Louis une Messe solennelle de la Trinité.
Un Curé de la Chine, Bourgade de l'Isle de
Montreal, nommé M. REMY, & nouvelle-
ment arrivé de France, ayant été averti par
ses Paroissiens de cette coutume, & que ses Pré-
dcesseurs s'y étoient toujours conformés, leur
répondit qu'il ne croyoit pas devoir autoriser
par sa présence un culte public, que l'Eglise
n'avoit point encore permis. La plupart l'enten-
dant parler ainsi, ne purent s'empêcher de dire
qu'il seroit bientôt puni de ce refus, & en
effet dès le même jour il tomba dangereuse-
ment malade. Il comprit d'abord la cause d'une
attaque si imprévûe, fit vœu de suivre l'exem-
ple de ses Prédcesseurs, & fut guéri sur le
champ. C'est ainsi que la Nouvelle France
comme la Capitale de l'Ancienne, voyent éclat-
er la Gloire, l'une d'une pauvre Fille Sauvage,
& l'autre d'une Bergere, au dessus de celle de
tant d'Hommes Apostoliques, de Martyrs, &
d'autres Saints de toutes les conditions ; Dieu
voulant sans doute pour notre instruction, &
pour la consolation des Humbles, glorifier ses
Saints à proportion de ce qu'ils ont été petits
& obscurs sur la Terre:

I I.

ETIENNE TEGANANOKOA.

LEs Bourgades Iroquoises se dépeuplant à
vûe d'œil par la retraite de plusieurs Fa-
milles, qui se refugioient dans la Mission du

Etienne Tegananokoa.

Sault S. Louis, ou pour y embrasser le Christianisme, ou pour l'y professer avec plus de liberté, ou pour y être à l'abri contre la séduction des Idolâtres; ceux-ci en conçurent un chagrin, qui leur fit déclarer Ennemis de la Patrie tous les Iroquois Chrétiens, qui l'avoient abandonnée, & procura à plusieurs la Couronne du Martyre. J'ai parlé de quelques-uns dans mon Histoire; je vais en faire connoître quelques autres, qui n'auroient pu y entrer, sans en interrompre le fil.

Le premier est Etienne Tegananokoa. Il étoit venu au Sault S. Louis avec sa Femme, une Belle-Sœur & six Enfans, n'étant alors âgé que d'environ trente-cinq ans. Il n'avoit rien de Barbare dans le caractère, & son attachement tendre & sincère pour son Epouse, dans un Pays, où regne la licence, & où il est si ordinaire de changer de Femme, pouvoit passer pour une preuve de la vie innocente, qu'il avoit menée. Dès qu'il fut arrivé dans la nouvelle Bourgade, il demanda instamment le Baptême avec toute sa Famille, & ils l'obtinent après les épreuves ordinaires. Ils furent bientôt l'édification de cette Chrétienté naissante. Etienne veilloit à l'éducation de ses Enfans avec le zèle d'un Missionnaire; il les envoyoit tous les jours soir & matin aux Prières & aux Instructions, que l'on faisoit pour ceux de cet âge, & lui-même leur servoit d'un excellent modèle par son assiduité à tous les Exercices de Religion, & par son exactitude à s'approcher fréquemment de la sainte Table.

Il sembloit se préparer par une conduite si Chrétienne à triompher de l'Ennemi de Jesus-CHRIST, & à défendre sa Foy, au milieu

DE LA M
des plus cru
d'Août de l'a
tomne, acco
autre Sauvage
rent surpris
gouins, qui
dans leur Ca
les mains de
qu'il ne dût é
sa Femme, l
& au cas, qu
à élever ses E

Les trois C
tagué: Dieu
& la constan
lieu, qui éto
d'une infinité
Iroquois, &
regnoit. Quo
les Prisonnier
qu'on eut à O
des Habitans
le Monde pou
Chacun s'éto
comme pour
armés de ha
de tout ce
mains, & la
visages.

Lorsqu'ils e
Barbares abo
Frere, tu es n
toi-même, p
demeurer pa
Sault. Je suis
je fais gloire

asser le Chris-
avec plus de
ontre la séduc-
concurrent un
nnemis de la
s, qui l'avoient
eurs la Cou-
de quelques-
en faire con-
auroient pu y
fil.

okoa. Il étoit
Femme, une
tant alors âgé
Il n'avoit rien
c son attrache-
n Epouse, dans
, & où il est
me, pouvoit
ie innocente,
arrivé dans la
la instamment
lle, & ils l'ob-
aires. Ils furent
étienté naissan-
a de ses Enfans
il les envoyoit
Prieres & aux
our ceux de cet
d'un excellent
les Exercices de
à s'approcher
e.
une conduite si
Ennemi de Je-
Foy, au milieu

des plus cruelles tortures. Il partit au mois
d'Août de l'année 1690. pour la chasse d'Au-
tomne, accompagné de sa Femme, & d'un
autre Sauvage : au mois de Septembre ils fu-
rent surpris par un Parti de quatorze Goyo-
gouins, qui les lierent, & les emmenerent
dans leur Canton. Dès qu'Etienne se vit entre
les mains de ces Barbares, il ne douta point
qu'il ne dût être livré au feu: il prévint sur cela
sa Femme, l'exhorta à perséverer dans la Foy;
& au cas, qu'elle retourât au Sault S. Louis,
à élever ses Enfans dans la crainte de Dieu.

Etienne Te-
gananokoa.

Les trois Captifs furent conduits à Onnon-
tagué: Dieu vouloit, ce semble, que la force
& la constance d'Etienne éclatassent dans un
lieu, qui étoit alors fameux par le concours
d'une infinité de Sauvages de tous les Cantons
Iroquois, & par le libertinage affreux, qui y
regnoit. Quoique ce soit la coutume d'attendre
les Prisonniers à l'entrée du Village, la joye,
qu'on eut à Onnontagué d'avoir entre les mains
des Habitans du Sault S. Louis, fit sortir tout
le Monde pour aller fort loin au devant d'eux.
Chacun s'étoit paré de ses plus beaux habits,
comme pour un jour de triomphe: tous étoient
armés de haches, de couteaux, de bâtons, &
de tout ce qu'ils avoient trouvé sous leurs
mains, & la fureur étoit peinte sur tous les
visages.

Lorsqu'ils eurent joint les Captifs, un de ces
Barbares abordant Etienne, lui dit: « Mon
Frere, tu es mort; n'impute ton malheur qu'à
toi-même, puisque tu nous as quitté pour aller
demeurer parmi ces Chiens de Chrétiens du
Sault. Je suis Chrétien, repliqua Etienne, &
je fais gloire de l'être. Faites de moi tout ce

Etienne Te-
gamanokoa.

» qu'il vous plaira ; je ne crains , ni vos outrages , ni vos feux. Je donne volontiers ma vie » pour un Dieu , qui a répandu tout son sang » pour moi ». A peine eût-il achevé ces paroles , que ces Furieux se jetterent sur lui , & lui firent de larges incisions au bras , aux cuisses & par tout le corps : ils lui couperent ensuite plusieurs doigts des mains , & lui arracherent tous les ongles. Un de la Troupe lui cria alors , *Prie Dieu : Oui je le prierai* , dit Etienne , & levant ses mains liées , il fit , le mieux qu'il put , le Signe de la Croix , en prononçant à haute voix ces Paroles en sa Langue , *Au nom du Pere , & du Fils & du S. Esprit*. On lui coupa aussitôt la moitié des doigts , qui lui restoiert , & on lui cria une seconde fois , *Prie Dieu maintenant*. Il fit de nouveau le Signe de la Croix , & à l'instant on acheva de lui couper les doigts ; puis on l'invita une troisième fois à prier Dieu , en le chargeant d'injures. Comme il se mettoit en devoir de faire encore le Signe de la Croix avec la paume de la main , on la lui coupa entièrement ; puis on le taillada dans tous les endroits , qu'il avoit marqués du Signe de la Croix.

Après ce sanglant prélude les Captifs furent menés au Village , & conduits auprès d'un grand feu , dans lequel on avoit fait rougir des pierres. On en mit plusieurs entre les cuisses d'Etienne , qu'on pressa violemment l'une contre l'autre. On lui ordonna alors de chanter à la manière du Pays ; comme il refusa de le faire , & qu'il se mit à prononcer à haute voix les Prieres , qu'il avoit accoutumé de reciter tous les jours , un de ces Barbares prit un tison ardent , & le lui enfonça bien avant dans la

DE LA M
bouche ; puis
pirer , on l'a
rageux Néo
mens de son
Bourreaux
ceux-ci , &
plaisir de me
péchés mérit
vous ne pou
me tourment
la récompense
Ciel.

Ces paroles
chacun prit
de feu , avec
tout le corps
ce cruel ma
paroissoit m
rien souffrir
comme aban
tion. Enfin
quer , il dem
& alors ra
derniere Pr
JESUS-CHR
sa mort à se
sifor à le to
mentit pour
teur , triom
cruauté Iro

On donna
lui avoit pr
tive dans le
les menaces
libre , elle
de sa naissa

bouche ; puis, sans lui donner le tems de respirer, on l'attacha au poteau. Quand le courageux Néophyte se vit au milieu des instrumens de son supplice, & d'une multitude de Bourreaux, il jeta un regard tranquille sur ceux-ci, & leur dit : » Repaissez-vous du plaisir de me brûler, ne m'épargnez pas, mes péchés méritent encore plus de souffrances, que vous ne pouvez m'en faire endurer : plus vous me tourmenterez, & plus vous augmenterez la récompense, qui m'est préparée dans le Ciel.

Etienne Té-
gaganokoa.

Ces paroles les rendirent encore plus furieux ; chacun prit, ou des tisons, ou des fers rouges de feu, avec lesquels ils brûlerent lentement tout le corps de ce saint Homme, qui souffrit ce cruel martyre, sans pousser un soupir : il paroïssoit même aussi tranquille, que s'il n'eût rien souffert, les yeux élevés vers le Ciel, & comme abîmé dans une profonde contemplation. Enfin les forces commençant à lui manquer, il demanda trêve pour quelque instant, & alors ranimant toute sa ferveur, il fit sa dernière Prière : il recommanda son ame à JESUS-CHRIST, & le conjura de pardonner sa mort à ses Bourreaux. On recommença aussitôt à le tourmenter, sa constance ne se démentit point, & il rendit son esprit à son Createur, triomphant par son courage de toute la cruauté Iroquoise.

On donna la vie à sa Femme, comme il le lui avoit prédit : elle resta quelque tems Captive dans le Pays, sans que, ni les prières, ni les menaces pussent ébranler sa Foy. Devenue libre, elle se rendit à Agnier, qui étoit le lieu de sa naissance, & elle y resta jusqu'à ce que

Etienne Te-
ganankoa.

son Fils l'allât chercher , & la ramenât au Sault S. Louis. Le Sauvage , qui avoit été pris avec Etienne, en fut quitte pour avoir quelques doits coupés, & une grande incision à la jambe. Il fut ensuite mené à Goyogouin , où l'on mit tout en usage pour l'obliger à se remari-er , & à se livrer à tous les désordres ; où cette Nation étoit plongée ; mais il répondit constamment que sa Religion lui défendoit l'un & l'autre. Enfin étant venu avec un Parti de Guerriers de ce Canton vers Montreal , il se déroba secrètement , & se rendit à sa Mission , où il a toujours vécu depuis avec beaucoup d'édification.

I I I.

FRANÇOISE GONANNHATENHA.

DE U X ans après une Femme fit paroître une constance , qui ne cedit en rien à celle du vertueux Etienne. Elle se nommoit FRANÇOISE GONANNHATENHA , & avoit été baptisée à Onnontagué , sa Patrie , d'où elle s'étoit réfugiée au Sault S. Louis. Elle y édifioit tout le Monde par sa piété , sa modestie , & surtout par sa charité ; & comme elle étoit à son aise , les Pauvres trouvoient toujours chez elle une ressource assurée dans leurs besoins. Un jour , qu'elle étoit à trois lieues du Village , occupée de la Pêche , elle apprit que les Ennemis faisoient une irruption au Sault S. Louis ; elle s'embarqua sur le champ dans un Canot avec deux de ses Amies , pour aller au secours de son Mari.

DE LA N

Elles arriverent
jeta dans leur
se croyoit en
lieu du Vill
par toute une
d'abord la têt
furent menées

Les cruautés
miere nuit ,
juger qu'elle
Ces Barbares
ongles , & à
ensanglantés
deux Compag
l'une au Can
celui de Tfo
livra à sa pro
dérée à Onno
lant de la ter
devoient lui
la discrétion
ce qui étoit
damner au fe
vée au Villag
faut. Là en p
eux , qui é
à son suppl
qu'elle étoit
heureuse de
main de ses
CHRIST , qu
mêmes de la

Un de ses
fait cinq an
S. Louis po
dans son Ca

RALE
amenât au
avoit été pris
voir quelques
on à la jambe.
in, où l'on
r à se rema-
éforbres; où
is il répondit
lui défendoit
avec un Parti
Montreal, il
dit à sa Mis-
is avec beau-

TENHA.

e fit paroître
oit en rien à
se nommoit
, & avoit
Patrie, d'où
ouis. Elle y
été, sa mo-
& comme
trouvoient
assurée dans
toit à trois
Pêche, elle
t une irrup-
nbarqua sur
deux de ses
e son Mari.

DE LA NOUVELLE FRANCE. 465
Elles arriverent à tems pour le sauver; il se Françoise
jeta dans leur Canot, & cette petite Troupe Gonangha-
se croyoit en sûreté, lorsqu'à un quart de tenha.
lieu du Village le Canot se trouva investi
par toute une Armée d'Iroquois. Le Mari eut
d'abord la tête coupée, & les trois Femmes
furent menées dans le Camp.

Les cruautés, qu'on exerça sur elles la pre-
miere nuit, qu'elles y passerent, leur firent
juger qu'elles étoient condamnées à la mort.
Ces Barbares se divertirent à leur arracher les
ongles, & à leur faire fumer les doigts ainsi
ensanglantés dans leurs calumets; ensuite les
deux Compagnes de Françoise furent données,
l'une au Canton d'Onneyouth, & l'autre à
celui de Tsonnouthouan; pour elle, on la
livra à sa propre Sœur, qui étoit fort confi-
dérée à Onnontagué. Cette Femme se dépouil-
lant de la tendresse, que la nature & le sang
devoient lui inspirer, abandonna sa Sœur à
la discrétion des Anciens & des Guerriers,
ce qui étoit la même chose, que de la con-
damner au feu. En effet, dès qu'elle fut arri-
vée au Village, on la fit monter sur un échaf-
aut. Là en présence de ses Parens, & de tous
ceux, qui étoient accourus pour être présens
à son supplice, elle déclara à haute voix
qu'elle étoit Chrétienne, & qu'elle s'estimoit
heureuse de mourir dans son Pays, & par la
main de ses Proches; à l'exemple de JESUS-
CHRIST, qui avoit été mis en Croix par eux-
mêmes de la Nation.

Un de ses Parens, qui étoit présent, avoit
fait cinq ans auparavant un voyage au Sault
S. Louis pour engager Françoise à retourner
dans son Canton; mais n'y ayant pas réussi,

Françoise
Gonannha-
tenha.

il en conservoit encore le dépit dans son cœur, & le discours, que cette fervente Chrétienne venoit de tenir, le fit entrer en fureur. Il sauta sur l'échafaut, lui arracha un Crucifix, qu'elle portoit au col, & avec un couteau, qu'il tenoit à la main, il lui fit sur la poitrine une incision en forme de Croix. » Voilà, lui dit-il, la Croix, que tu estimes tant, & qui t'empêcha d'abandonner le Sault, lorsque je pris la peine de t'y aller chercher. Je te remercie, mon Frere, lui répondit Françoise, je pouvois perdre cette Croix, que tu m'as ôtée; mais tu m'en donne une, que je ne perdrai pas même à la mort.

Elle parle ensuite des Mysteres de la Foy avec une onction & une force, qui étoit bien au-dessus de la portée d'une Femme Sauvage: » Enfin, dit-elle, en finissant, quelque affreux, que soient les tourmens, auxquels vous m'avez condamnée, ne croyez pas que mon sort soit à plaindre: c'est le vôtre, qui demande des pleurs & des gémissemens: ce feu, que vous avez allumé pour mon supplice, ne me brûlera que quelques heures; mais un autre feu, qui ne s'éteindra jamais, vous est préparé dans les Enfers. Il est pourtant encore en votre pouvoir de l'éviter; suivez mon exemple, faites-vous Chrétiens, vivez selon les Loix d'une Religion si sainte, & vous vous déroberiez aux flammes éternelles. Du reste je vous déclare que je ne veux aucun mal à ceux, que je vois tout prêts à m'arracher la vie: non-seulement je leur pardonne ma mort, mais je prie encore le souverain Arbitre de la vie d'ouvrir leurs yeux à la vérité, de toucher leur cœur, de leur faire la grace de se

DE LA
convertir,
qu'il m'insp

Ces paro
fléchir les
leur rage.
sûite par to
se jouet d'u
joux ils la
attacherent
parties du
nons de fu
plusieurs he
dre cri. Elle
eût dit qu'e
nage, qu'e
qui étoit a
s'échapa q
disposoit à
à tout ce
Françoise,
un recit, c
la Ville. Il
retenir les
geuse Mart
chée, &
erâne tout
la détacha
font les au
d'eux-mêm
les yeux a
derniers sp
grêle de p
tant, lui
cice actuel
intime ave

ans son cœur,
te Chrétienne
reur. Il faut
acifix, qu'elle
au, qu'il te-
poitrine une
Voilà, lui
tant, & qui
t, lorsque je
. Je te remer-
François, je
tu m'as ôtée;
je ne perdrai

res de la Foy
e, qui étoit
Femme Sau-
tant, quelque
aufquels vous
pas que mon
tre, qui de-
mens : ce feu,
supplice, ne
es ; mais un
mais, vous est
urtant encore
sivez mon
vivez selon
te, & vous
ernelles Du
x aucun mal
'arracher la
ne ma mort,
Arbitre de la
iré, de tou-
grace de se

DE LA NOUVELLE FRANCE. 467
convertir, & de mourir dans les sentimens, "
qu'il m'inspire. "

Ces paroles de la sainte Veuve, loin de François
fléchir les Barbares, ne firent qu'accroître Gonaanha-
leur rage. Ils la promenerent trois jours de tenha.
suite par toutes les Cabannes, pour en faire
le jouet d'une Populace brutale. Le quatrième
jour ils la ramenerent à son poteau, & l'y
attacherent : ils lui appliquèrent à toutes les
parties du corps des tisons brûlés, & des ca-
nons de fusil tout rouges de feu, & cela dura
plusieurs heures, sans qu'elle pousât le moin-
dre cri. Elle regardoit fixement le Ciel, & l'on
eût dit qu'elle ne souffroit rien. C'est le témoi-
nage, qu'en a rendu le Sieur de S. MICHEL,
qui étoit alors Captif à Onnontagué, & qui
s'échapa quelque tems après, comme on se
disposoit à le brûler lui-même. Il fut présent
à tout ce qu'on fit endurer de tourmens à
François, & il en fit en arrivant à Montreal
un récit, qui tira les larmes des yeux de toute
la Ville. Il assûroit que lui-même n'avoit pu
retenir les larmes, surtout lorsque la coura-
geuse Martyre ayant eu la peau de la tête arra-
chée, & un Sauvage lui ayant couvert le
crâne tout sanglant de cendres chaudes, on
la détacha ; car au lieu de courir, comme
font les autres, que ce tourment met hors
d'eux-mêmes, elle se mit à genoux, & levant
les yeux au Ciel, elle offrit au Seigneur les
derniers sôûsles de vie, qui lui restoient. Une
grêle de pierres, dont on l'accabla dans l'in-
stant, lui fit achever son sacrifice dans l'exer-
cice actuel de la Priere, & de l'union la plus
intime avec Dieu.

I V.

MARGUERITE GARANGOUS.

Marguerite
Garangouas.

UN E troisième Victime, que la Mission du Sault S. Louis envoya au Ciel, fut immolée l'année suivante dans le même Village. C'étoit une jeune Femme de vingt-quatre ans, nommée Marguerite Garangouas : elle étoit aussi d'Onnontagué, & avoit reçu le Batême à l'âge de treize ans. Elle se maria peu de tems après, & Dieu bénit son mariage, en lui accordant quatre enfans, qu'elle élevoit dans la piété. Le plus jeune étoit encore à la mamelle, & elle le portoit entre ses bras, lorsque vers l'Automne de l'année 1694, étant allé visiter son Champ à un quart de lieue du Fort, elle tomba entre les mains de deux Sauvages de son Canton, qui la conduisirent à Onnontagué. Au premier bruit de son arrivée, tout le monde sortit du Village, & alla attendre la Captive sur une éminence, par où elle devoit passer; & dès qu'elle parut, l'air retentit des cris affreux, qui ne lui annonçoient rien que de funeste.

Elle ne fut pas plutôt arrivée sur l'éminence, qu'elle fut investie par quatre-cent Sauvages. Ils commencèrent par lui arracher son enfant des bras, puis on la mit toute nue; ensuite la plupart se jetterent sur elle, & lui donnerent tant de coups de couteau, que son corps n'étoit plus qu'une playe, & que le sang en découloit de toutes parts. Un François, qui fut témoin de ce pitoyable spectacle, regar-

DE LA N
doit comme
piré sur l'heu
Homme, ell
son nom :
état je suis re
instans à viv
herde point
soit telle, qu
ent encore
qu'il me les
de souffrir.

On la con
François de
ci profita de
ter Margue
suplice pass
éternelles,
la remercia
lui donnoit
déjà dit au
même que
heur d'être
cessé de den
frir pour so
douter que
qu'elle mou
aucun resse
Compatriote
qu'au contr
de les éclair
que toute se
de son Fils.

Les deux
re des vérité
Saints dans
Sauvages v

doit comme un prodige qu'elle n'eût pas ex- Marguerite
piré sur l'heure même. Marguerite aperçut cet Garaougouas.

Homme, elle le reconnut, & l'appellant par son nom : » Vous voyez, dit-elle, en quel état je suis réduite, je n'ai plus que quelques instans à vivre, Dieu soit beni : je n'appréhende point la mort, & quelque horrible, que soit celle, qu'on me prépare, mes péchés méri- tent encore davantage. Priez le bon JESUS qu'il me les pardonne, & m'inspire la force de souffrir. «

On la conduisit dans une Cabanne, où une Françoisse de Montreal étoit Captive ; celle-ci profita des premiers momens pour exhorter Marguerite à endurer avec constance un suplice passager en vûe des récompenses éternelles, dont il seroit suivi. Marguerite la remercia des conseils charitables, qu'elle lui donnoit, & lui répéta ce qu'elle avoit déjà dit au Prisonnier François ; elle ajouta même que depuis qu'elle avoit eu le bonheur d'être baptisée, elle n'avoit jamais cessé de demander à Dieu la grace de souffrir pour son amour ; qu'elle ne pouvoit plus douter que le Ciel n'eût exaucé ses vœux, qu'elle mouroit contente, & qu'elle n'avoit aucun ressentiment contre ses Parens & ses Compatriotes, qui devenoient ses Bourreaux ; qu'au contraire elle conjuroit le Seigneur de les éclairer des lumieres de la Foy, & que toute son inquiétude étoit pour le salut de son Fils.

Les deux Captives s'entretenoient encore des vérités éternelles, & du bonheur des Saints dans le Ciel, lorsqu'une Troupe de Sauvages vint chercher Marguerite, pour la

Marguerite Garangouas. conduire au lieu, où elle devoit être brûlée. On n'eut aucun égard, ni à sa jeunesse, ni à son sexe, ni à sa naissance; quoiqu'elle fût la Fille de celui, qui étoit comme le Chef du Village, & au nom duquel se faisoient toutes les affaires de la Nation. En qualité de Chrétienne & d'Habitante du Sault S. Louis, elle étoit trop criminelle pour trouver grâce auprès de ces Idolâtres. Elle fut donc liée au poteau, & on lui brûla tout le corps avec une inhumanité, qui ne pouvoit être inspirée, surtout envers une Femme, que par la haine contre sa Religion. Elle endura ce long & rigoureux martyre, sans donner aucun signe de douleur; & on l'entendit, tant qu'elle eut un soufle de vie, invoquer les Saints Noms de Jésus, de Marie & de Joseph.

Dans les commencemens elle demanda de tems en tems un peu d'eau; mais elle se repentit bientôt de cette délicatesse, & pria que, si elle en demandoit encore, on la lui refusât. » Mon Sauveur, dit-elle, souffrit beaucoup de la soif en mourant pour moi sur la Croix; n'est-il pas juste que je souffre pour lui le même tourment? » Ses Bourreaux la brûlerent depuis midi jusqu'au Soleil couché; alors dans l'impatience, où ils étoient de la voir expirer, avant que la nuit les obligât de se retirer, ils la détacherent du poteau, lui enleverent la chevelure, lui couvrirent la tête de cendres chaudes, & lui ordonnerent de courir; mais elle se mit à genoux, & levant les yeux & les mains au Ciel, elle recommanda son ame au Seigneur. On déchargea sur elle plusieurs coups de bâton, sans qu'elle discontinuât de prier: enfin un de ces Bar-

DE LA M
bares s'écria
ne peut donc
teau, & vo
ventre. Le
tomberent
même, où
déchargea s
encore quel
corps, & on
sec, où on
consumée.

Son Fils
qui voulut
d'un affront
çois. Trois
entendit un
la nuit. To
lieu, d'où il
treuil y alla
feu allumé
y jeter. Les
d'être atten
rent bien
petit Innoc
ses mains
rire, & ap
témoignant
brasser. La
guerre ne
vraisemblab
qu'il lui fut
salut éternel
fut point liv
siderables d
lui fracassa

baires s'écriant : *Cette Chienne de Chrétienne ne peut donc pas mourir ?* prit un grand couteau , & voulut le lui enfoncer dans le bas ventre. Le couteau se cassa , & les morceaux tomberent à terre. Un autre prit le poteau même , où elle avoit été attachée , & le lui déchargea sur la tête. Comme elle donnoit encore quelque signe de vie , on la prit par le corps , & on la jeta sur un monceau de bois sec , où on mit le feu , & où elle fut bientôt consumée.

Marguerite
Garangouas.

Son Fils avoit été donné à un *Troquois* , qui voulut se venger sur cette petite Créature d'un affront , qu'il croyoit avoir reçu des *François*. Trois jours après la mort de la *Mère* on entendit un cri de mort au commencement de la nuit. Tous les Sauvages accoururent au lieu , d'où il parloit , & la *Françoise* de *Montreal* y alla comme les autres. On trouva un feu allumé , & l'Enfant , qu'on se dispoisoit à y jeter. Les Sauvages ne purent s'empêcher d'être attendris à ce spectacle , mais ils le furent bien davantage , quand ils virent ce petit *Innocent* , qui n'avoit qu'un an , lever les mains vers le Ciel avec un doux sourire , & appeller par trois fois sa *Mère* , témoignant par son geste qu'il vouloit l'embrasser. La *Françoise* ne douta point que *Marguerite* ne lui eût apparû , & il est plus que vraisemblable qu'elle avoit demandé à Dieu qu'il lui fût réuni au plutôt , afin d'assurer son salut éternel. Quoiqu'il en soit , l'Enfant ne fut point livré aux flammes. Un des plus considérables du Village le prit par les pieds , & lui fracassa la tête contre une pierre.



V.

ETIENNE HOONHOVENTSIONTAQUET.

Il finit par l'Histoire d'un Néophyte , lequel , après avoir échappé au feu , qui lui étoit préparé , n'en a pas moins eu le bonheur de donner sa vie pour ne pas être exposé au danger de perdre sa Foy. C'étoit un jeune Agnier , nommé Etienne Hoonhouentsiontaouet. Il fut pris par un de ses Compatriotes , qui le mena dans son Canton. Comme il avoit beaucoup de Parens , on lui fit grâce de la vie & on l'accorda à ceux de sa Cabanne , qui le sollicitèrent fortement de suivre les coutumes de sa Nation , c'est-à-dire , de se livrer au plus affreux libertinage. Il leur opposa les vérités du salut , qu'il leur expliqua fort bien , & il ne cessoit de les exhorter à le suivre au Sault S. Louis , pour y embrasser le Christianisme. Il parloit à des Gens nés & élevés dans le vice , dont ils s'étoient fait une trop douce habitude , pour se résoudre à y renoncer. Ainsi ses exemples & ses exhortations ne servirent qu'à les endurcir.

Comme il vit que son séjour à Agnier n'étoit d'aucune utilité pour ses Parens , & devenoit même dangereux pour son salut , il prit la résolution de retourner à sa Mission. Il s'en ouvrit à ses Proches , qui y consentirent d'autant plus volontiers , que cette retraite les délivroit d'un Censeur importun , qu'ils ne pouvoient plus souffrir. Il quitta donc une seconde fois sa Famille & son Pays , pour

DE LA N
mettre sa Rel
en chemin ,
répandit dan
Gens faisoie
Cette nouvel
ce que l'Eau-
bien des inve
conclurent q
préférer ains
Iroquois ; qu
l'issoit sur tou
contraindre l
ou s'il le re
d'intimider c
son exemple.

Aussitôt tro
Néophyte ;
l'abondant , l
tes pas , lui
mort , si tu
Anciens de t
Chrétien leu
étoient les M
moit mieux l
& son salut :
que c'étoit l
jours , s'il av
me il vit qu
ces Brutaux se
il les pria de
pour prier D
dance ; & le
à genoux ,
remercia Die
mourir Chrét
Parens infidél

Néophyte ,
eu , qui lui
le bonheur
exposé au
un jeune
nouvention-
mpatriotes,
me il avoit
ce de la vie
ne , qui le
s coutumes
rer au plus
les verités
bien , & il
ge au Sault
iftianisme.
ans le vice,
e habitude,
si les exem-
at qu'à les

Agnier n'é-
s , & deve-
ut , il prit
on. Il s'en
trent d'au-
etraire les
qu'ils ne
donc une
ays , pour

mettre sa Religion en sûreté. A peine étoit-il en chemin , que le bruit de son départ se répandit dans une Cabanne , où de jeunes Gens faisoient actuellement la débauche. Cette nouvelle leur échaufa la tête , & acheva ce que l'Eau-de-vie avoit commencé. Après bien des invectives contre les Chrétiens , ils conclurent qu'il ne falloit pas souffrir qu'on préférât ainsi leur Compagnie à celle des vrais Iroquois ; que c'étoit un affront , qui rejail- lissoit sur toute la Nation , & qu'ils devoient contraindre Erienne de revenir au Village , ou s'il le refusoit , lui casser la tête , afin d'intimider ceux , qui seroient tentés de suivre son exemple.

Etienne Ho-
onhouent-
siontaouet.

Aussitôt trois d'entr'eux coururent après le Néophyte ; ils l'eurent bientôt atteint , & l'abordant , la hache levée : » Retourne sur ces pas , lui dirent-ils , & suis-nous : tu es mort , si tu résistes : nous avons ordre des Anciens de te casser la tête. « Le genereux Chrétien leur répondit avec douceur qu'ils étoient les Maîtres de sa vie , mais qu'il aimoit mieux la perdre , que de risquer sa foy & son salut : qu'il alloit au Sault S. Louis , & que c'étoit là qu'il étoit résolu de finir ses jours , s'il avoit le bonheur d'y arriver. Comme il vit qu'après une déclaration si précise , ces Brutaux se mettoient en devoir de le tuer , il les pria de lui accorder quelques momens pour prier Dieu. Ils eurent cette condescendance ; & le saint jeune Homme s'étant mis à genoux , fit tranquillement sa Priere. Il remercia Dieu de la grace , qu'il lui faisoit de mourir Chrétien & Martyr : il pria pour ses Parens infidèles , & en particulier pour ceux ,

Etienne He-
ronhouent-
fontaouet.

qui se faisoient les Bourreaux, & qui dans l'instant même lui fendirent la tête. On ap- prit ce détail de quelques Agniers, qui dans la suite allèrent fixer leur séjour au Sault Saint Louis.

Action hé-
roïque d'une
Famille Chré-
tienne.

Je finis par un trait bien capable de faire connoître avec quelle ferveur Dieu étoit servi par les Iroquois du Sault S. Louis. Un de ces Sauvages, nommé PAUL, avoit une Fille, qui passoit parmi les Sauvages pour une beauté; sa Femme, qui n'étoit pas moins vertueuse que lui, le pria de se joindre à elle, pour demander à Dieu qu'il ôtât à cet Enfant un avantage, qui pourroit nuire à son innocence; il y consentit avec joie; ils se mirent en Prières, & furent exaucés. Une taye se forma dans un des yeux de leur Fille, & la rendit extrêmement difforme. Peu de tems après elle devint éthique, & mourut âgée de dix-sept ans entre les bras de sa Mere, qu'elle exhorta jusqu'au dernier soupir à perséverer dans la Foy. Ses vertueux Parens croyant son salut assuré par une si sainte mort, en rendirent à Dieu de très-sincères actions de grâces.

Particularités
de quelques
autres Mis-
sions.

Les Missions Huronnes, tant qu'elles ont subsisté; les Abénaquises, qui subsistent en- core; celles, qui étoient plus voisines de Quebec, comme celles des Trois Rivières, de Syllery, de Lorette, de Tadoussac, n'ont pas eu, si on en excepte les premières, les mêmes occasions, que les Iroquoises du Sault S. Louis & de la Montagne, de donner des Martyrs à l'Eglise; mais elles n'ont pas moins fourni d'exemples de toutes les vertus Chrétiennes, que les François, qui en étoient tous les jours les témoins, ne se laissoient point

DE LA
d'admirer.
la Mere M
dont il n'est
la vérité;
Lettres si e
elles sont
dont elles
ment étern
des cœurs F
l'illustre Fo
TIN, son I
Congrégati
1644.

Vous me
sont aussi p
Lettres. Je
je veux dire
un complin
François
prendre cel
dement les
l'Eglise, l
Foy, les Pr
ligion, co
l'examen de
actions de
bien qu'un
& il fait éta
sont tomb
ques avec
un exemple
boisson, q
sagamiré,
ou d'eau bo
çois leur
ils ont tro

RAIL
& qui dans
ête. On apa
s, qui dans
Sault Saint

ble de faire
u étoit servi
. Un de ces
une Fille,
r une beau-
moins ver-
dre à elle,
cet Enfant
à son inno-
s se mirent
ne taye se
Fille, & la
u de tems
ut âgée de
re, qu'elle
perséverer
royant son
, en rendi-
de graces.
u'elles ont
sistent en-
oïfines de
Rivieres,
lac, n'ont
es, les mê-
du Sault
onner des
pas moins
rtus Chrê-
toient tous
ient point

DE LA NOUVELLE FRANCE. 475
d'admirer. On en trouve dans les Lettres de
la Mere Marie de l'Incarnation des détails,
dont il n'est pas permis de revoquer en doute
la verité; & je crois pouvoir avancer que ces
Lettres si estimées, & par la maniere, dont
elles sont écrites, & par l'esprit de Dieu,
dont elles sont remplies, seront un monu-
ment éternel de la fécondité de la Grace dans
des cœurs Barbares & Sauvages. Voici ce que
l'illustre Fondatrice écrivit à D. Claude MAR-
TIN, son Fils, Religieux Bénédictin de la
Congrégation de S. Maur, au mois d'Août
1644.

Vous me demandez de plus si nos Sauvages
sont aussi parfaits, comme je le dis dans mes
Lettres. Je vous dirai qu'en matiere de mœurs,
je veux dire en leurs façons d'agir, & de faire
un compliment, on n'y voit pas la politesse.
François, on ne s'est pas étudié à leur ap-
prendre cela, mais bien à leur enseigner soli-
dement les Commandemens de Dieu & de
l'Eglise, les Points & les Mysteres de notre
Foy, les Prieres & les Pratiques de notre Re-
ligion, comme sont le signe de la Croix,
l'examen de conscience, & autres semblables
actions de piété. Un Sauvage se confesse aussi
bien qu'un Religieux; il est naïf au possible,
& il fait état des plus petites choses. Lorsqu'ils
sont tombés, ils font des pénitences publi-
ques avec une admirable humilité. En voici
un exemple. Les Sauvages n'ont point d'autre
boisson, que le boüillon de leur chaudiere à
sagamité, soit de chair, ou de bled d'Inde,
ou d'eau boüillie, ou d'eau pure. Les Fran-
çois leur ayant fait goûter de l'Eau de-vie,
ils ont trouvé tellement cela à leur goût,

" qu'ils le préfèrent à toute autre chère ; mais
 " le mal est que , quand ils en peuvent avoir ,
 " il ne leur en faut boire qu'une seule fois ,
 " pour devenir fous & furieux. On en attribue
 " la cause à ce qu'ils ne mangent que des choses
 " douces , n'ayant aucun usage , ni connoissance
 " du sel. Cette boisson les tue d'ordinaire , ce
 " qui a porté M. notre Gouverneur à faire dé-
 " fendre , sous peine de grosses amendes , de
 " leur en donner , ou traiter. A l'arrivée néan-
 " moins des Vaisseaux il n'est pas possible d'em-
 " pêcher les Matelots de leur en traiter en
 " cachette. Les anciens Sauvages Chrétiens , ni
 " leurs Familles ne tombent point dans ces ex-
 " cès ; ce sont les Infidèles avec quelque Jeu-
 " nesse libertine. Il est néanmoins arrivé cette
 " année que quelques-uns sont tombés dans
 " cette faute , & pour la punir , les Anciens
 " avec le R. P. Supérieur de cette Mission , les
 " ont condamnés à payer un grand nombre de
 " Peaux pour la décoration de la Chapelle , &
 " de plus à demeurer trois jours , sans entrer
 " dans l'Eglise , & d'aller seulement deux fois
 " le jour faire leurs Prières à la porte , accom-
 " pagnés des Innocens , afin de les aider à obte-
 " nir miséricorde . . . D'autres font une déclara-
 " tion publique de leurs péchés dans l'Eglise des
 " François ; d'autres jeûnent trois jours au pain
 " & à l'eau. Comme ils ne commettent pas
 " souvent ces sortes d'excès , aussi ces sortes de
 " pénitences sont rares. Au reste il en est des
 " Sauvages , comme des François : il y en a de
 " plus & de moins dévots ; mais parlant géne-
 " ralement , les Sauvages le sont plus que les
 " François ; & c'est pour cela qu'on ne les mêle
 " pas , & qu'on les met dans une Bourgade

séparée , de
 de quelques-
 soient assez
 vages ne son
 goise , quoi

Je ne vou
 de la ferveu
 que nous en
 nous comme
 parce que ne
 voir ; mais
 qui n'ont ri
 pleurent de
 Agneaux , &
 de Dieu. Le
 avant que de
 les Iroquois
 Ma Mere ,
 nous allons
 tuent , il n'
 tems , qu'ils
 dre & de t
 ceux , qui ne
 en guerre , n
 mais parce q
 nous ; car ne
 pour cela q
 nesse n'est
 chez Dieu ,
 & il s'appais
 encore fait u
 l'ai voulu cl
 Supérieur m
 & il se corri
 tant attendu
 s'est point e

RALE
here ; mais
vent avoir ,
seule fois ,
en attribue
des choses
onnoissance
dinaire, ce
à faire dé-
nendes , de
rivée néan-
ssible d'em-
traiter en
rétiens , ni
dans ces ex-
quelque Jeu-
arrivé cette
mbés dans
Anciens
ission , les
nombre de
apelle , &
ans entrer
deux fois
e , accom-
der à obte-
une décla-
'Eglise des
rs au pain
ettrent pas
sortes de
en est des
y en a de
ant géné-
s que les
e les mêle
Bourgade

DE LA NOUVELLE FRANCE. 477

séparée , de peur qu'ils n'imitent les mœurs
de quelques-uns. Ce n'est pas que ceux-ci ne
soient assez sages en ce Pays ; mais les Sau-
vages ne sont pas capables de la liberté Fran-
çoise , quoiqu'honnête.

Je ne vous sçaurois dire tout ce que je sçai
de la ferveur de ces nouvelles plantes : quoi-
que nous en soyions sensiblement touchées ,
nous commençons à ne nous en plus étonner ,
parce que nous sommes déjà accoutumés à les
voir ; mais les François , qui arrivent ici , &
qui n'ont rien vû de semblable en France ,
pleurent de joye , voyant les Loups devenus
Agneaux , & des Bêtes changées en Enfants
de Dieu. Le Capitaine des Sauvages de Sylleri,
avant que de partir pour aller en guerre contre
les Iroquois , me vint trouver , & me dit :
Ma Mere , . . je te viens voir pour te dire que
nous allons chercher nos Ennemis : s'ils nous
tuent , il n'importe , aussi-bien il y a lon-
tems , qu'ils commencent , & même de pren-
dre & de tuer les François nos Amis , avec
ceux , qui nous instruisent. Que nous allons
en guerre , n'est point parce qu'ils nous tuent ,
mais parce qu'ils tuent nos Amis. Priez pour
nous ; car nous avons offensé Dieu , & c'est
pour cela qu'il nous châtie. Surtout la Jeu-
nesse n'est pas sage , je leur dis : Vous sâ-
chez Dieu , & il nous punit : corrigez-vous ,
& il s'appaisera. Un tel , qu'il me nomma , a
encore fait une lourde faute , pour laquelle je
l'ai voulu chasser d'avec nous ; mais le Pere
Superieur m'a dit , attendez jusqu'au printems ,
& il se corrigera. Le Pere est trop bon d'avoir
tant attendu , le printems est passé , & il ne
s'est point corrigé. Il attire le Diable parmi

nous, & c'est de-là, que viennent tous nos
 malheurs. Priez donc toutes pour nous; car
 nous ne sçavons ce que nous deviendrons à
 cause de nos offenses.

Dans une Harangue publique, qu'il fit
 dans l'Eglise, où le R. P. le Quien avoit fait
 une correction à la Jeunesse, il éleva la voix,
 & fit une confession publique & générale de
 toutes les fautes, qu'il avoit commises depuis
 sept ans, qu'il étoit Chrétien: ajoutant: C'est
 moi, mes Freres, qui attire tous les mal-
 heurs, qui nous arrivent; vous le voyez par
 ce que je viens de dire de mes infidélités aux
 graces de Dieu, depuis que je suis son Enfant;
 mais il est bon, prenez courage, ne vous
 désesperez pas; si nous le servons, il nous
 fera misericorde.

Voici ce que disoit une Femme Sauvage à
 notre grille: Dieu me fait beaucoup de graces:
 autrefois la mort de mes Enfans m'affligeoit
 de telle sorte, que rien du monde ne me pou-
 voit consoler; maintenant mon esprit est si
 convaincu de la sagesse & de la bonté de Dieu,
 que quand il me les ôteroit tous, je n'en
 serois pas triste; car je pense en moi-même:
 si une plus longue vie étoit nécessaire à mon
 Enfant pour mieux faire son salut, celui, qui
 a tout fait, ne la lui refuseroit pas, puisqu'il
 est si bon, & que rien ne lui est impossible:
 aujourd'hui qu'il l'appelle à lui, il faut bien
 dire, puisqu'il sçait tout, qu'il voit qu'il
 cesseroit peut-être de croire en lui, & com-
 mettroit des péchés, qui le précipiteroient
 dans l'Enfer. Dans cette pensée je lui dis:
 Détermine de moi, toi qui as tout fait, & de
 tous mes Enfans. Aussi quand tu m'éprouve-

DE LA
 fois en tou
 cesseraï jama
 ni de t'obéi
 Puis je dis à
 Va, mon E
 a tout fait;
 moi, afin
 ferai des Pr
 sortes bien
 Femme, q
 jour faire
 qu'elle avo
 Elle étoit c
 que mon co
 que Dieu se
 tous ses En
 Baptême.

Vous vo
 vous dire,
 tiens. Ils or
 science, qu
 Femme aya
 chassé, il m
 Ils eurent
 Dieu, s'ils
 qui ne fût
 trois ou qu
 jours au co
 des Bois,
 peines incr
 de Pâques,
 présenteren

C'est une
 une autre L
 1646. de v
 & le gran

RALE
ent tous nos
r nous ; car
viendrons à

e , qu'il fit
en avoit fait
eva la voix,
générale de
nises depuis
autant : C'est
us les mal-
e voyez par
delités aux
son Enfant ;
e , ne vous
s , il nous

e Sauvage à
p de grâces :
m'affligeoit
ne me pou-
esprit est si
té de Dieu,
s , je n'en
moi-même :
aire à mon
celui , qui
 , puisqu'il
mpossible :
l faut bien
voit qu'il
 , & com-
piteroient
e lui dis :
fait , & de
n'éprouve-

DE LA NOUVELLE FRANCE. 479

fois en toutes les manieres possibles , je ne
cesserai jamais de croire en toi , ni de t'aimer ,
ni de t'obéir : car je veux tout ce que tu veux.
Puis je dis à mes Enfans , que je vois mourir :
Va , mon Enfant , va voir au Ciel celui , qui
a tout fait ; quand tu y seras , pries-le pour
moi , afin que j'y aille aussi après la mort. Je
ferai des Prières pour ton ame , afin que tu
sortes bientôt du Purgatoire. Cette même
Femme , qui se nomme *Louise* , me vint un
jour faire le récit d'une longue Oraison ,
qu'elle avoit composée pour les Guerriers.
Elle étoit conçue en des termes si touchans ,
que mon cœur en étoit attendri. Il semble
que Dieu se plaise à éprouver sa Foy , lui ôtant
tous ses Enfans l'un après l'autre depuis son
Baptême.

Vous voyez par ce peu , que je viens de
vous dire , les sentimens de nos bons Chré-
tiens. Ils ont de si grandes tendresses de con-
science , qu'un jeune Homme & une jeune
Femme ayant porté cet hyver leur Fils à la
chasse , il mourut dans le Bois entre leurs bras.
Ils eurent si grande peur de mécontenter
Dieu , s'ils l'eussent enterré dans une Terre ,
qui ne fût pas bénite , que durant l'espace de
trois ou quatre mois , la Mere le porta tou-
jours au col par des précipices , des Rochers ,
des Bois , des neiges , des glaces , avec des
peines incroyables. Ils furent ici pour la Fête
de Pâques , où ils firent enterrer leur Fils , qu'ils
présenterent empaqueté dans une peau.

C'est une chose ravissante , dit-elle , dans
une autre Lettre au même , du 10 de Septembre
1646. de voir nos bons Sauvages de Sylleri ,
& le grand soin , qu'ils apportent à ce que

» Dieu soit servi, comme il faut, dans leur
 » Bourgade; que les Loix de l'Eglise soient
 » gardées inviolablement, & que les fautes y
 » soient châtiées, pour appaiser Dieu. L'une
 » des principales attentions des Capitaines est
 » à éloigner tout ce qui peut être occasion de
 » péché en général & en particulier. L'on ne va
 » point à la Chapelle, que l'on n'y trouve quel-
 » que Sauvage en Prières avec tant de dévotion,
 » que c'est une chose ravissante. S'il s'en trouve
 » quelqu'un, qui se démente de la Foy, ou des
 » mœurs de Chrétiens, il s'éloigne & se bannit
 » de lui-même, sçachant bien que, bongré,
 » malgré, il lui faudroit faire pénitence, ou
 » être honteusement chassé de la Bourgade. Il
 » y a quelques jours qu'un jeune Homme eut
 » différend avec sa Femme: ils furent menés
 » devant les Capitaines, qui condamnerent
 » l'Homme à être mis à la chaîne dans une
 » Cave du Fort, & là jeûner trois jours au pain
 » & à l'eau; & la Femme fut condamnée à la
 » même peine, qui fut exécutée en notre Mo-
 » nasterie. Ces pauvres Gens firent leur pénitence
 » avec tant de dévotion, que je crois que leur
 » faute leur fut remise dès le moment, que la
 » Sentence leur fut prononcée. La Femme ne
 » voulut pas seulement une poignée de paille
 » sous elle; car, disoit-elle, je veux payer
 » Dieu, que j'ai fâché.

Fin du second Volume.

A A A A A
 A A A A A
 A A A A A

T

PRINC

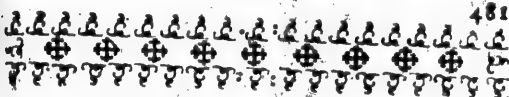
contenu

A

A Bénaquis;
 Foi parmi ce
 43. 44. Ils
 Iroquois, 385
 Anglois pour
 des intérêts d
 391. leur entr
 Fort de Pemku
 suiv. d'autres
 vages chassent
 de quatorze an
 plusieurs songe
 porter dans
 François. 411
 Acadie; affaires
 1670, 191. C
 tage des Pro
 composent ce
 ment, 195. g
 ent les Franç
 contrée, 196.
 des divisions d
 198. 199. les A
 emparent de
 200. est restitué

Tome I

t, dans leur
Eglise soient
e les fautes y
Dieu. L'une
apitaines est
occasion de
r. L'on ne va
trouve quel-
de dévotion,
il s'en trouve
Foy, ou des
& se bannit
e, bongré,
nitence, ou
Bourgade. 41
Homme eut
urent menés
ondamnerent
ne dans une
ours au pain
damnée à la
n notre Mo-
eur pénitence
ois que leur
ment, que la
a Femme ne
ée de paille
veux payé



TABLE

D E S

PRINCIPALES MATIERES contenues dans ce second Volume.

A

A Benaquis; progrès de la
Foi parmi cette Nation,
43. 44. Ils attaquent les
Iroquois, 382. efforts des
Anglois pour les détacher
des interêts des François,
391. leur entreprise sur le
Fort de Pemkuit, 415. &
suiv. d'autres de ces Sau-
vages chassent les Anglois
de quatorze autres Forts;
plusieurs songent à se trans-
porter dans la Colonie
Françoise, 418. 419.

Acadie; affaires de ce Pays en
1670, 191. & suiv. por-
tage des Provinces qui
composent ce Gouverne-
ment, 195. guerre civile
entre les François de cette
contrée, 196. 197. suite
des divisions de ce Pays,
198. 199. les Anglois s'en
emparent de nouveau,
200. est restituée à la Fran-

Tome II.

ce par le Traité de Rreda,
204. état des affaires de
cette Province en 1673. &
1674, 254. 255. les An-
glois s'en rendent maîtres,
255. 256. est restituée à la
France, 273. les Anglois
s'en emparent pour la cin-
quième fois, 274. 275.
nouvelle entreprise des An-
glois sur le Pais, 360. avis
de M. de Meules sur ce
qu'il convenoit de faire
pour cette contrée, 361.
ce qui empêche les François
de profiter des peches de
cette Côte, 390. Instruc-
tions données au Comte de
Frontenac sur cette Pro-
vince, 396. 397.
Action (belle) d'une Algon-
quine, 397. du sieur de la
Tour, Gentilhomme Fran-
çois, 191. & suiv. de deux
Francois dans la Baye
d'Hudson, 358. 359. ac-
tion héroïque de toute une
famille Iroquoise du Sa-
ble

X

Saint Louis, 474.
Adoption, pratiquée par les Sauvages, 84. 85.
Agniers, Nation Iroquoise; un Parti de ces Barbares prend le P. Poncet; ce qu'ils lui firent souffrir, 49. 50. perfidie d'un autre de leurs Partis, 51. 54. cherchent à rompre la paix, 56. ils recommencent les hostilités, & assassinent un Frere Jésuite, 56. 57. renouvellent la paix; on leur donne un Missionnaire, 57. 58. leurs hostilités, 61. Ils enlèvent une partie des Hurons de l'Isle d'Orléans, 64. attaquent les Outaouais, 68. 69. envoient des députés à Québec, leur fierté, 73. 74. la guerre est résolue contre eux & les Onéyoutas, 173. brutalité d'un de leurs Chefs; punie sur le champ, 174. expédition de M. de Courcelles contre ce Canton, 176. 177. celle de M. de Tracy contre le même Canton, 177. & suiv. demandent & obtiennent des Missionnaires, 176. progrès du Christianisme dans cette Nation, 225. 226. les Chrétiens d'entr'eux songent à sortir de leur Pays, 231. 232. conversion singulière d'une Femme de ce Canton, 232. 233. un Iroquois de ce Canton travaille utilement pour la Religion & pour la Colonie, 357. 358. Abnabel (le P.) Jésuite, son

voyage à la Baye d'Hudson avec M. de S. Simon, 296. 297. Ils y font des Actes de prise de possession, 298. Algonquins; Histoire d'un Chrétien de cette Nation brûlé par les Iroquois 34. & suiv. belle action d'une Femme de cette Nation, 57. on établit plusieurs Missions parmi ces Peuples, 186. état de la Religion parmi eux, 227. 228. quelques exemples de la ferveur & de la piété de ces Sauvages, 474. & suiv. Allouez (le P. Claude) Jésuite, suit les Outaouais, 167. dangers & fatigues qu'il eût dans ce voyage, 168. 169. ce qui se passe entre lui & les Pouteouamis, 172. 173. prêche l'Evangile à plusieurs Nations, 174. diverses courtes de ce Missionnaire, 175. 176. fait une excursion chez les Outagamis, 253. Andros (le Chevalier) Gouverneur de la Nouvelle Yoik; empêche la paix entre les François & les Iroquois, 386. 397. Anglois; projet d'une alliance entre leurs Colonies & les Françoises, 6 & suiv. s'emparent de la Nouvelle Belgique, 142. & suiv. se rendent de rechef maîtres de l'Acadie, 200. leur mauvaise foi, 201. Ils restituent l'Acadie à la France par le Traité de Breda, 204. quelques-uns s'établissent

sur les Terres de l'Angleterre, 238. rent de Pentagouet, 238. Fort de la Rivière, 255. 256. font d'animer les Sauvages, 273. le 1^{er} cinquième fois, 273. le 2^e fois, 273. le 3^e fois, 273. le 4^e fois, 273. le 5^e fois, 273. le 6^e fois, 273. le 7^e fois, 273. le 8^e fois, 273. le 9^e fois, 273. le 10^e fois, 273. le 11^e fois, 273. le 12^e fois, 273. le 13^e fois, 273. le 14^e fois, 273. le 15^e fois, 273. le 16^e fois, 273. le 17^e fois, 273. le 18^e fois, 273. le 19^e fois, 273. le 20^e fois, 273. le 21^e fois, 273. le 22^e fois, 273. le 23^e fois, 273. le 24^e fois, 273. le 25^e fois, 273. le 26^e fois, 273. le 27^e fois, 273. le 28^e fois, 273. le 29^e fois, 273. le 30^e fois, 273. le 31^e fois, 273. le 32^e fois, 273. le 33^e fois, 273. le 34^e fois, 273. le 35^e fois, 273. le 36^e fois, 273. le 37^e fois, 273. le 38^e fois, 273. le 39^e fois, 273. le 40^e fois, 273. le 41^e fois, 273. le 42^e fois, 273. le 43^e fois, 273. le 44^e fois, 273. le 45^e fois, 273. le 46^e fois, 273. le 47^e fois, 273. le 48^e fois, 273. le 49^e fois, 273. le 50^e fois, 273. le 51^e fois, 273. le 52^e fois, 273. le 53^e fois, 273. le 54^e fois, 273. le 55^e fois, 273. le 56^e fois, 273. le 57^e fois, 273. le 58^e fois, 273. le 59^e fois, 273. le 60^e fois, 273. le 61^e fois, 273. le 62^e fois, 273. le 63^e fois, 273. le 64^e fois, 273. le 65^e fois, 273. le 66^e fois, 273. le 67^e fois, 273. le 68^e fois, 273. le 69^e fois, 273. le 70^e fois, 273. le 71^e fois, 273. le 72^e fois, 273. le 73^e fois, 273. le 74^e fois, 273. le 75^e fois, 273. le 76^e fois, 273. le 77^e fois, 273. le 78^e fois, 273. le 79^e fois, 273. le 80^e fois, 273. le 81^e fois, 273. le 82^e fois, 273. le 83^e fois, 273. le 84^e fois, 273. le 85^e fois, 273. le 86^e fois, 273. le 87^e fois, 273. le 88^e fois, 273. le 89^e fois, 273. le 90^e fois, 273. le 91^e fois, 273. le 92^e fois, 273. le 93^e fois, 273. le 94^e fois, 273. le 95^e fois, 273. le 96^e fois, 273. le 97^e fois, 273. le 98^e fois, 273. le 99^e fois, 273. le 100^e fois, 273. le 101^e fois, 273. le 102^e fois, 273. le 103^e fois, 273. le 104^e fois, 273. le 105^e fois, 273. le 106^e fois, 273. le 107^e fois, 273. le 108^e fois, 273. le 109^e fois, 273. le 110^e fois, 273. le 111^e fois, 273. le 112^e fois, 273. le 113^e fois, 273. le 114^e fois, 273. le 115^e fois, 273. le 116^e fois, 273. le 117^e fois, 273. le 118^e fois, 273. le 119^e fois, 273. le 120^e fois, 273. le 121^e fois, 273. le 122^e fois, 273. le 123^e fois, 273. le 124^e fois, 273. le 125^e fois, 273. le 126^e fois, 273. le 127^e fois, 273. le 128^e fois, 273. le 129^e fois, 273. le 130^e fois, 273. le 131^e fois, 273. le 132^e fois, 273. le 133^e fois, 273. le 134^e fois, 273. le 135^e fois, 273. le 136^e fois, 273. le 137^e fois, 273. le 138^e fois, 273. le 139^e fois, 273. le 140^e fois, 273. le 141^e fois, 273. le 142^e fois, 273. le 143^e fois, 273. le 144^e fois, 273. le 145^e fois, 273. le 146^e fois, 273. le 147^e fois, 273. le 148^e fois, 273. le 149^e fois, 273. le 150^e fois, 273. le 151^e fois, 273. le 152^e fois, 273. le 153^e fois, 273. le 154^e fois, 273. le 155^e fois, 273. le 156^e fois, 273. le 157^e fois, 273. le 158^e fois, 273. le 159^e fois, 273. le 160^e fois, 273. le 161^e fois, 273. le 162^e fois, 273. le 163^e fois, 273. le 164^e fois, 273. le 165^e fois, 273. le 166^e fois, 273. le 167^e fois, 273. le 168^e fois, 273. le 169^e fois, 273. le 170^e fois, 273. le 171^e fois, 273. le 172^e fois, 273. le 173^e fois, 273. le 174^e fois, 273. le 175^e fois, 273. le 176^e fois, 273. le 177^e fois, 273. le 178^e fois, 273. le 179^e fois, 273. le 180^e fois, 273. le 181^e fois, 273. le 182^e fois, 273. le 183^e fois, 273. le 184^e fois, 273. le 185^e fois, 273. le 186^e fois, 273. le 187^e fois, 273. le 188^e fois, 273. le 189^e fois, 273. le 190^e fois, 273. le 191^e fois, 273. le 192^e fois, 273. le 193^e fois, 273. le 194^e fois, 273. le 195^e fois, 273. le 196^e fois, 273. le 197^e fois, 273. le 198^e fois, 273. le 199^e fois, 273. le 200^e fois, 273. le 201^e fois, 273. le 202^e fois, 273. le 203^e fois, 273. le 204^e fois, 273. le 205^e fois, 273. le 206^e fois, 273. le 207^e fois, 273. le 208^e fois, 273. le 209^e fois, 273. le 210^e fois, 273. le 211^e fois, 273. le 212^e fois, 273. le 213^e fois, 273. le 214^e fois, 273. le 215^e fois, 273. le 216^e fois, 273. le 217^e fois, 273. le 218^e fois, 273. le 219^e fois, 273. le 220^e fois, 273. le 221^e fois, 273. le 222^e fois, 273. le 223^e fois, 273. le 224^e fois, 273. le 225^e fois, 273. le 226^e fois, 273. le 227^e fois, 273. le 228^e fois, 273. le 229^e fois, 273. le 230^e fois, 273. le 231^e fois, 273. le 232^e fois, 273. le 233^e fois, 273. le 234^e fois, 273. le 235^e fois, 273. le 236^e fois, 273. le 237^e fois, 273. le 238^e fois, 273. le 239^e fois, 273. le 240^e fois, 273. le 241^e fois, 273. le 242^e fois, 273. le 243^e fois, 273. le 244^e fois, 273. le 245^e fois, 273. le 246^e fois, 273. le 247^e fois, 273. le 248^e fois, 273. le 249^e fois, 273. le 250^e fois, 273. le 251^e fois, 273. le 252^e fois, 273. le 253^e fois, 273. le 254^e fois, 273. le 255^e fois, 273. le 256^e fois, 273. le 257^e fois, 273. le 258^e fois, 273. le 259^e fois, 273. le 260^e fois, 273. le 261^e fois, 273. le 262^e fois, 273. le 263^e fois, 273. le 264^e fois, 273. le 265^e fois, 273. le 266^e fois, 273. le 267^e fois, 273. le 268^e fois, 273. le 269^e fois, 273. le 270^e fois, 273. le 271^e fois, 273. le 272^e fois, 273. le 273^e fois, 273. le 274^e fois, 273. le 275^e fois, 273. le 276^e fois, 273. le 277^e fois, 273. le 278^e fois, 273. le 279^e fois, 273. le 280^e fois, 273. le 281^e fois, 273. le 282^e fois, 273. le 283^e fois, 273. le 284^e fois, 273. le 285^e fois, 273. le 286^e fois, 273. le 287^e fois, 273. le 288^e fois, 273. le 289^e fois, 273. le 290^e fois, 273. le 291^e fois, 273. le 292^e fois, 273. le 293^e fois, 273. le 294^e fois, 273. le 295^e fois, 273. le 296^e fois, 273. le 297^e fois, 273. le 298^e fois, 273. le 299^e fois, 273. le 300^e fois, 273. le 301^e fois, 273. le 302^e fois, 273. le 303^e fois, 273. le 304^e fois, 273. le 305^e fois, 273. le 306^e fois, 273. le 307^e fois, 273. le 308^e fois, 273. le 309^e fois, 273. le 310^e fois, 273. le 311^e fois, 273. le 312^e fois, 273. le 313^e fois, 273. le 314^e fois, 273. le 315^e fois, 273. le 316^e fois, 273. le 317^e fois, 273. le 318^e fois, 273. le 319^e fois, 273. le 320^e fois, 273. le 321^e fois, 273. le 322^e fois, 273. le 323^e fois, 273. le 324^e fois, 273. le 325^e fois, 273. le 326^e fois, 273. le 327^e fois, 273. le 328^e fois, 273. le 329^e fois, 273. le 330^e fois, 273. le 331^e fois, 273. le 332^e fois, 273. le 333^e fois, 273. le 334^e fois, 273. le 335^e fois, 273. le 336^e fois, 273. le 337^e fois, 273. le 338^e fois, 273. le 339^e fois, 273. le 340^e fois, 273. le 341^e fois, 273. le 342^e fois, 273. le 343^e fois, 273. le 344^e fois, 273. le 345^e fois, 273. le 346^e fois, 273. le 347^e fois, 273. le 348^e fois, 273. le 349^e fois, 273. le 350^e fois, 273. le 351^e fois, 273. le 352^e fois, 273. le 353^e fois, 273. le 354^e fois, 273. le 355^e fois, 273. le 356^e fois, 273. le 357^e fois, 273. le 358^e fois, 273. le 359^e fois, 273. le 360^e fois, 273. le 361^e fois, 273. le 362^e fois, 273. le 363^e fois, 273. le 364^e fois, 273. le 365^e fois, 273. le 366^e fois, 273. le 367^e fois, 273. le 368^e fois, 273. le 369^e fois, 273. le 370^e fois, 273. le 371^e fois, 273. le 372^e fois, 273. le 373^e fois, 273. le 374^e fois, 273. le 375^e fois, 273. le 376^e fois, 273. le 377^e fois, 273. le 378^e fois, 273. le 379^e fois, 273. le 380^e fois, 273. le 381^e fois, 273. le 382^e fois, 273. le 383^e fois, 273. le 384^e fois, 273. le 385^e fois, 273. le 386^e fois, 273. le 387^e fois, 273. le 388^e fois, 273. le 389^e fois, 273. le 390^e fois, 273. le 391^e fois, 273. le 392^e fois, 273. le 393^e fois, 273. le 394^e fois, 273. le 395^e fois, 273. le 396^e fois, 273. le 397^e fois, 273. le 398^e fois, 273. le 399^e fois, 273. le 400^e fois, 273. le 401^e fois, 273. le 402^e fois, 273. le 403^e fois, 273. le 404^e fois, 273. le 405^e fois, 273. le 406^e fois, 273. le 407^e fois, 273. le 408^e fois, 273. le 409^e fois, 273. le 410^e fois, 273. le 411^e fois, 273. le 412^e fois, 273. le 413^e fois, 273. le 414^e fois, 273. le 415^e fois, 273. le 416^e fois, 273. le 417^e fois, 273. le 418^e fois, 273. le 419^e fois, 273. le 420^e fois, 273. le 421^e fois, 273. le 422^e fois, 273. le 423^e fois, 273. le 424^e fois, 273. le 425^e fois, 273. le 426^e fois, 273. le 427^e fois, 273. le 428^e fois, 273. le 429^e fois, 273. le 430^e fois, 273. le 431^e fois, 273. le 432^e fois, 273. le 433^e fois, 273. le 434^e fois, 273. le 435^e fois, 273. le 436^e fois, 273. le 437^e fois, 273. le 438^e fois, 273. le 439^e fois, 273. le 440^e fois, 273. le 441^e fois, 273. le 442^e fois, 273. le 443^e fois, 273. le 444^e fois, 273. le 445^e fois, 273. le 446^e fois, 273. le 447^e fois, 273. le 448^e fois, 273. le 449^e fois, 273. le 450^e fois, 273. le 451^e fois, 273. le 452^e fois, 273. le 453^e fois, 273. le 454^e fois, 273. le 455^e fois, 273. le 456^e fois, 273. le 457^e fois, 273. le 458^e fois, 273. le 459^e fois, 273. le 460^e fois, 273. le 461^e fois, 273. le 462^e fois, 273. le 463^e fois, 273. le 464^e fois, 273. le 465^e fois, 273. le 466^e fois, 273. le 467^e fois, 273. le 468^e fois, 273. le 469^e fois, 273. le 470^e fois, 273. le 471^e fois, 273. le 472^e fois, 273. le 473^e fois, 273. le 474^e fois, 273. le 475^e fois, 273. le 476^e fois, 273. le 477^e fois, 273. le 478^e fois, 273. le 479^e fois, 273. le 480^e fois, 273. le 481^e fois, 273. le 482^e fois, 273. le 483^e fois, 273. le 484^e fois, 273. le 485^e fois, 273. le 486^e fois, 273. le 487^e fois, 273. le 488^e fois, 273. le 489^e fois, 273. le 490^e fois, 273. le 491^e fois, 273. le 492^e fois, 273. le 493^e fois, 273. le 494^e fois, 273. le 495^e fois, 273. le 496^e fois, 273. le 497^e fois, 273. le 498^e fois, 273. le 499^e fois, 273. le 500^e fois, 273. le 501^e fois, 273. le 502^e fois, 273. le 503^e fois, 273. le 504^e fois, 273. le 505^e fois, 273. le 506^e fois, 273. le 507^e fois, 273. le 508^e fois, 273. le 509^e fois, 273. le 510^e fois, 273. le 511^e fois, 273. le 512^e fois, 273. le 513^e fois, 273. le 514^e fois, 273. le 515^e fois, 273. le 516^e fois, 273. le 517^e fois, 273. le 518^e fois, 273. le 519^e fois, 273. le 520^e fois, 273. le 521^e fois, 273. le 522^e fois, 273. le 523^e fois, 273. le 524^e fois, 273. le 525^e fois, 273. le 526^e fois, 273. le 527^e fois, 273. le 528^e fois, 273. le 529^e fois, 273. le 530^e fois, 273. le 531^e fois, 273. le 532^e fois, 273. le 533^e fois, 273. le 534^e fois, 273. le 535^e fois, 273. le 536^e fois, 273. le 537^e fois, 273. le 538^e fois, 273. le 539^e fois, 273. le 540^e fois, 273. le 541^e fois, 273. le 542^e fois, 273. le 543^e fois, 273. le 544^e fois, 273. le 545^e fois, 273. le 546^e fois, 273. le 547^e fois, 273. le 548^e fois, 273. le 549^e fois, 273. le 550^e fois, 273. le 551^e fois, 273. le 552^e fois, 273. le 553^e fois, 273. le 554^e fois, 273. le 555^e fois, 273. le 556^e fois, 273. le 557^e fois, 273. le 558^e fois, 273. le 559^e fois, 273. le 560^e fois, 273. le 561^e fois, 273. le 562^e fois, 273. le 563^e fois, 273. le 564^e fois, 273. le 565^e fois, 273. le 566^e fois, 273. le 567^e fois, 273. le 568^e fois, 273. le 569^e fois, 273. le 570^e fois, 273. le 571^e fois, 273. le 572^e fois, 273. le 573^e fois, 273. le 574^e fois, 273. le 575^e fois, 273. le 576^e fois, 273. le 577^e fois, 273. le 578^e fois, 273. le 579^e fois, 273. le 580^e fois, 273. le 581^e fois, 273. le 582^e fois, 273. le 583^e fois, 273. le 584^e fois, 273. le 585^e fois, 273. le 586^e fois, 273. le 587^e fois, 273. le 588^e fois, 273. le 589^e fois, 273. le 590^e fois, 273. le 591^e fois, 273. le 592^e fois, 273. le 593^e fois, 273. le 594^e fois, 273. le 595^e fois, 273. le 596^e fois, 273. le 597^e fois, 273. le 598^e fois, 273. le 599^e fois, 273. le 600^e fois, 273. le 601^e fois, 273. le 602^e fois, 273. le 603^e fois, 273. le 604^e fois, 273. le 605^e fois, 273. le 606^e fois, 273. le 607^e fois, 273. le 608^e fois, 273. le 609^e fois, 273. le 610^e fois, 273. le 611^e fois, 273. le 612^e fois, 273. le 613^e fois, 273. le 614^e fois, 273. le 615^e fois, 273. le 616^e fois, 273. le 617^e fois, 273. le 618^e fois, 273. le 619^e fois, 273. le 620^e fois, 273. le 621^e fois, 273. le 622^e fois, 273. le 623^e fois, 273. le 624^e fois, 273. le 625^e fois, 273. le 626^e fois, 273. le 627^e fois, 273. le 628^e fois, 273. le 629^e fois, 273. le 630^e fois, 273. le 631^e fois, 273. le 632^e fois, 273. le 633^e fois, 273. le 634^e fois, 27

DES MATIERES. 483

la Baye d'Hudson
S. Simon, 296.
font des Actes de
possession, 298.
Histoire d'un
de cette Nation
les Iroquois 34.
elle action d'une
cette Nation,
établir plusieurs
parmi ces Peu-
état de la Reli-
eux, 227. 228.
exemples de la
de la piété de ces
474. *Et suiv.*
(Claude) Jéqui-
Outaouais, 167.
fatigues qu'il
ce voyage, 168.
i se passe entre
Pouteouatamis,
prêche l'Evangile
rs Nations, 174.
ntres de ce Mil-
175. 176. fait
ion chez les Ou-
53.
chevalier) Cou-
e la Nouvelle
pêche la paix en-
çois & les Iro-
397.
jet d'une allian-
ours Colonies &
ises, 6 *Et suiv.*
de la Nouvelle
42. *Et suiv.* se
rechef-maître de
200. leur mau-
201. Ils resti-
adie à la France
aité de Breda,
ques-uns s'établir

sent sur les Terres des Fran-
çois ; on engage le Roi
d'Angleterre à les en rap-
peller, 238. 239. s'empa-
rent de Pentagoët, & du
Fort de la Riviere S. Jean,
255. 256. sont soupçonnés
d'animer les Sauvages con-
tre les François & leurs Al-
liés, 273. se rendent maî-
tres de l'Acadie pour la
cinquième fois, 274. 275.
leurs prétentions sur la
Baye d'Hudson ; ils y sont
conduits par deux Trans-
fuges François, 294. 295.
les mêmes entreprennent
de les en chasser, 298. *Et
suiv.* cette Baie leur est li-
vrée de nouveau par ces
Transfuges, 302. 303. Ils
sont reçus à Michillimaki-
nac, 332. on se dispose en
Canada à les chasser de la
Baye d'Hudson ; succès de
cette expédition, 337. 338.
projet d'accord jugé impra-
tiquable, entr'eux & les
François, pour le Port Nel-
son, 339. 340. Traité de
Neutralité entr'eux & les
François pour l'Amérique,
340. 341. les Anglois y
contreviennent, 342. quel-
ques-uns sont défaits dans
le Lac Huron, 352. leur
entreprise sur l'Acadie,
360. travaillent à détacher
les Abénaquis des intérêts
des François, 391. Expé-
dition de M. d'Iberville
contre eux dans la Baye
d'Hudson, 411. *Et suiv.*
sont chassés du Fort de

Pemkuit par les Canibas,
415. *Et suiv.* & de quator-
ze autres Forts par d'autres
Sauvages Abénaquis, 418.
419.
Argenson (le Vicomte d')
Gouverneur Général de la
Nouvelle France, arrive à
Quebec, 87. demande son
rappel avant le tems ; le
Baron d'Avaugour lui suc-
cède, 105.
Avaugour (le Baron d') suc-
cède au Vicomte d'Argen-
son dans le Gouvernement
Général de la Nouvelle
France, 105. sa conduite
irrégulière au sujet de la
Traite de l'Eau-de-vie, 120.
121. sa mort, 141.

B

Baie d'Hudson, sa des-
cription, 290. 291. obser-
vation sur les glaces de ces
Mers ; phénomène dans
l'air ; maniere de voyager
sur les glaces, 291. *Et
suiv.* prétentions des Fran-
çois & des Anglois sur cet-
te Baie, 294. 295. deux
Transfuges François y con-
duisent les Anglois, 295.
voyage qu'y font le P. Al-
banel & M. de S. Simon
par le Saguenai, 296. 297.
Ils y font plusieurs Actes de
prise de possession, 298.
les deux Transfuges Fran-
çois entreprennent d'en
chasser les Anglois, 299.
Et suiv. Ils la livrent de
nouveau aux Anglois, 302.

303. Affaires de cette Baye en 1686. on se dispose en Canada à en chasser les Anglois; succès de cette expédition, 336. *Et suiv.* projet d'un accord pour le Port Nelson de cette Baye; ce projet est jugé impraticable, 340. instructions données au Comte de Frontenac sur ce Pais, 395. 396. expédition de M. d'Iberville dans cette Baye, & ce qui y donne lieu; succès qu'elle eut, 411. *Et suiv.* Baie de Plaisance; sa description, 208. 209. Grande Baie de Terre-Neuve, 212. Baleines, leur abondance dans le Fleuve S. Laurent, 389. 390. Barre (M. le Fèvre de la) est nommé Gouverneur Général de la Nouvelle France; instructions qu'on lui donne, 278. son arrivée à Quebec; il écrit à la Cour contre M. de la Sale, 285. 286. effet que produisent ses Lettres, 287. assemble les Notables de la Colonie; ils l'instruisent de la situation des affaires, 287. *Et suiv.* demande du secours au Roi, 305. conduite étrange de ce Gouverneur, 307. Il se résout à la guerre, 309. engage avec peine nos Alliés à se joindre à lui, 310. traite avec le Gouverneur de la Nouvelle York, 312. ses préparatifs, 313. état de son Armée; avis qu'il reçoit dans sa

marche, 314. extrémité où il se trouve; il fait la paix à des conditions peu honorables, 318. 319. on compte peu sur cette paix, 321. Il reçoit divers avis au sujet des Iroquois, 322. 323. Boucher (M.) va en Cour représenter les besoins de la Nouvelle France, 319. 320.

Buteux (le P. Jacques) Jésuite; ses courses, 42. va dans le Nord du Canada avec un pressentiment qu'il n'en reviendra point; est tué par les Iroquois, 45. 46.

Breueuf (le P. Jean de) Jésuite, est pris par les Iroquois, 13. est brûlé après divers supplices, 15. *Et suiv.*

C

Cassiniere (M. de la) Capitaine de Vaisseau, qui devoit assiéger Manhat par Mer; instructions que le Comte de Frontenac lui avoit données, 401. Il ne peut ravitailler, ni fournir de provisions de guerre le Port-Royal, 402.

Callieres (le Chevalier de) est nommé Gouverneur de Montréal, 321. passe en France, & pourquoi; il présente un Mémoire à la Cour, & ce qu'il contient, 392. 393. fait de nouvelles propositions pour la conquête de la Nouvelle York; ce qui empêche la

Cour de les
Et suiv.
 Canada. *Et suiv.*
 France.
 Canibas (les)
 quise, entre
 lever aux A
 de Pemkui
 piété ils se
 te entrepris
 ils s'en ren
 tres, 417. 4
 Carheil (le P.)
 son caractè
 ments, 38
 qu'il écrit a
 Frontenac a
 négociation
 avec les Iroq
suiv. effet d
 sur l'esprit d
 435. 436.
 Catarocouy; pr
 en ce lieu
 Frontenac le
 re, 244. 245.
 par les Iroquo
 leurs de Den
 Champigny (s
 l'abandonner;
 406. raisons
 Frontenac pou
 ver, 407. gra
 tifs pour le ra
 est évacué dans
 le convoi est su
 partir, 408. 4
 Chabanel (le P.)
 mort, 24. 25.
 Charnière (M. d')
 obtient des Pr
 Gouverneur de
 & y cause une
 4, 196. fait un

DES MATIERES.

481

4. extrémité où
il fait la paix
tions peu hono-
319. on comp-
cette paix, 321.
ivers avis au fu-
quois, 322. 323.
) va en Cour
les besoins de
le France, 119.

Jacques) Jésui-
tes, 42. v. dans
Canada avec un
ent qu'il n'en re-
sint; est tué par
is, 45. 46.
P. Jean de) Jé-
pris par les Iro-
est brûlé après
pplices, 15, &

C

re (M. de la) Ca-
e Vaisseaux, qui
siéger Manhat-
instructions que
de Frontenac lui
nnées, 401. il ne
railler, ni fournis-
sions de guerre le-
ral, 402.
de Chevalier de
né Gouverneur de
l, 321. passe en
& pourquoi; il
un Mémoire à la
ce qu'il contient
. fait de nouvel-
positions pour la
de la Nouvelle
qui empêche la

Cour de les accepter, 409.

& suiv.

Canada. Voyez Nouvelle France.

Canibas (les) Nation Abéna-
quise, entreprennent d'en-
lever aux Anglois le Fort
de Pemkuit; avec quelle
piété ils se préparent à cet-
te entreprise, 415. & suiv.
Ils s'en rendent les Maî-
tres, 417. 418.

Carheil (le P. de) Jésuite;
son caractère & ses senti-
ments, 185. 186. Lettre
qu'il écrit au Comte de
Frontenac au sujet de la
négociation des Outaouais
avec les Iroquois, 412. &
suiv. effet de cette Lettre
sur l'esprit de ce Général,
435. 436.

Catarocouy; projet d'un Fort
en ce lieu; le Comte de
Frontenac le fait construire,
244. 245. Il est bloqué
par les Iroquois, 372. Mes-
sieurs de Denonville & de
Champigny sont d'avis de
l'abandonner; leur raisons,
406. raisons du Comte de
Frontenac pour le conser-
ver, 407. grands prépara-
tifs pour le ravitailler; il
est évacué dans la tenu que
le convoi est sur le point de
partir, 408. 409.

Chabanel (le P.) Jésuite; sa
mort, 24. 25.

Charnisé (M. d'Aunay de)
obtient des Provisions de
Gouverneur de l'Acadie,
& y cause une guerre civi-
le, 196. fait une action in-

digne, 197.

Chaumonot (le P.) Jésuite,
forme la Bourgade Hurone
de Lorete, 222.

Chefnau (M. du) Intendant
de la Nouvelle France; ses
brouilleries avec le Comte
de Frontenac, 259. 260. Il
est rappelé, 278. expé-
dient qu'il suggere au Com-
te de Frontenac sur les pro-
positions des Iroquois,
283.

Chrétiens (Sauvages) traits
singuliers de la Providence
en leur faveur, 27. expédi-
tion malheureuse où ils pé-
rissent en grand nombre,
33. leur ferveur, 36. &
suiv. 53. piété de ceux de
l'Isle d'Orléans, 54. 55. ce
qui se passe entre des Iro-
quoises Chrétiennes & des
Hollandois, 223. particu-
larités de la vie & de la
mort de quelques-uns, 437.
& suiv. exemples de la pié-
té & de la ferveur de plu-
sieurs autres, 474. & suiv.

Colonie Française du Cana-
da; son état en 1648, 1. 2.
ses négociations sans fruit
avec la Nouvelle Angleter-
re, 6. & suiv. où y traite
de la paix avec les Iroquois,
48. conclut la paix avec ces
Sauvages, 52. extrémité où
elle est réduite, 100. 101.
maladies & phénomènes
qui l'affligent, 102. on y
apprend de bonnes nou-
velles du País des Iroquois,
103. l'espérance d'une paix
prochaine avec eux paraît

s'éloigner, 322. 323. le Roi lui envoie du secours, 320. est considérablement renforcée, 351. la Cont ne veut pas qu'on l'étende trop, 360. les progrès, 378. 379. Assemblée des Notables de la Colonie; elle instruit M. de la Barre, nouveau Gouverneur, de la situation des affaires, 387. *Et suiv.* état où elle étoit à l'arrivée du Marquis de Denonville, 325. 326. ses forces, 333. confirmation où elle est jetée, 371. 372. à quoi elle devoit son salut, 375. 376. Lettre de M. de Denonville sur les désordres de la Colonie; réflexions sur cette Lettre, 377. *Et suiv.*

Colonie Françoisé de Montréal; ses progrès, 47.

Colonie Françoisé, parmi les Onnontagués; projet de cet établissement, 69. arrivée des François; réception qu'on leur fait, 71. 72. conspiration contre elle, 81. 83. retraite des François de ce Canton, 85. 86.

Comète aperçue en Canada, 170.

Commerce; la liberté du commerce dans le Canada est publiée, 166.

Compagnie des Indes Occidentales; le Roy lui cède le Canada, 149.

Courcelles (Daniel de Remi, Seigneur de) est nommé Gouverneur de la Nouvelle

France, 150. son expédition contre les Agniers, 156. 157. son caractère, 188. 189. son voyage aux Iroquois, &c quel en fut le motif, 190. 191. oblige toutes les Nations Sauvages à demeurer en paix, 219. 220. sa conduite pour terminer une guerre suscitée entre eux, 230. 231. projet de bâtir un Fort à Catarocouy; il retourne en France, 244. 245. son caractère, 246.

Cristinaux, ou Kilistinons, Nation Sauvage, 175.

Curés de la Nouvelle France, leur état, 89. divers Réglemens sur les Dixmes qui leur sont dûs, 91. *Et suiv.* le Patronage des Cures attribué à l'Evêque, 93.

D

Daniel (le P. Antoine) Jésuite, Missionnaire chez les Hurons; sa mort héroïque, 3. *Et suiv.*

Dacan (le Sieur) remonte le Micissipi avec le P. Hennepin, 270. 271.

Denonville (le Marquis de) arrive en Canada en qualité de Gouverneur Général, 323. Il croit la guerre nécessaire avec les Iroquois, 324. en quel état il trouve la Colonie, 325. 326. propose de construire un Fort à Niagara, 327. 328. Lettre qu'il reçoit du Colonel Dongan; réponse de ce Gé-

néral, 329. marcher contre les Iroquois, 342. surprise de la paix Chésame, 343. 344. voye aux Iroquois, 345. 346. effets de la paix, 347. 348. Campagne des Iroquois, 349. son Armée, 350. 351. Lettre du Colonel Dongan, 352. réponse qu'il lui envoie, 353. nonthouans, 354. combat, 355. fait construire un Fort qui est peu de temps après détruit, 356. ce qui l'empêche d'en reconstruire une seconde, 357. 358. les Iroquois, 359. réflexions sur la paix, 360. son éloge, 361. qu'il fit, 362. Père Vaillant, 363. Dongan, 364. ses propositions, 365. de gagner les Iroquois, 366. 367. 368. 369. 370. 371. 372. 373. 374. 375. 376. 377. 378. 379. 380. 381. 382. 383. 384. 385. 386. 387. 388. 389. 390. 391. 392. 393. 394. 395. 396. 397. 398. 399. 400. 401. 402. 403. 404. 405. 406. 407. 408. 409. 410. 411. 412. 413. 414. 415. 416. 417. 418. 419. 420. 421. 422. 423. 424. 425. 426. 427. 428. 429. 430. 431. 432. 433. 434. 435. 436. 437. 438. 439. 440. 441. 442. 443. 444. 445. 446. 447. 448. 449. 450. 451. 452. 453. 454. 455. 456. 457. 458. 459. 460. 461. 462. 463. 464. 465. 466. 467. 468. 469. 470. 471. 472. 473. 474. 475. 476. 477. 478. 479. 480. 481. 482. 483. 484. 485. 486. 487. 488. 489. 490. 491. 492. 493. 494. 495. 496. 497. 498. 499. 500. 501. 502. 503. 504. 505. 506. 507. 508. 509. 510. 511. 512. 513. 514. 515. 516. 517. 518. 519. 520. 521. 522. 523. 524. 525. 526. 527. 528. 529. 530. 531. 532. 533. 534. 535. 536. 537. 538. 539. 540. 541. 542. 543. 544. 545. 546. 547. 548. 549. 550. 551. 552. 553. 554. 555. 556. 557. 558. 559. 560. 561. 562. 563. 564. 565. 566. 567. 568. 569. 570. 571. 572. 573. 574. 575. 576. 577. 578. 579. 580. 581. 582. 583. 584. 585. 586. 587. 588. 589. 590. 591. 592. 593. 594. 595. 596. 597. 598. 599. 600. 601. 602. 603. 604. 605. 606. 607. 608. 609. 610. 611. 612. 613. 614. 615. 616. 617. 618. 619. 620. 621. 622. 623. 624. 625. 626. 627. 628. 629. 630. 631. 632. 633. 634. 635. 636. 637. 638. 639. 640. 641. 642. 643. 644. 645. 646. 647. 648. 649. 650. 651. 652. 653. 654. 655. 656. 657. 658. 659. 660. 661. 662. 663. 664. 665. 666. 667. 668. 669. 670. 671. 672. 673. 674. 675. 676. 677. 678. 679. 680. 681. 682. 683. 684. 685. 686. 687. 688. 689. 690. 691. 692. 693. 694. 695. 696. 697. 698. 699. 700. 701. 702. 703. 704. 705. 706. 707. 708. 709. 710. 711. 712. 713. 714. 715. 716. 717. 718. 719. 720. 721. 722. 723. 724. 725. 726. 727. 728. 729. 730. 731. 732. 733. 734. 735. 736. 737. 738. 739. 740. 741. 742. 743. 744. 745. 746. 747. 748. 749. 750. 751. 752. 753. 754. 755. 756. 757. 758. 759. 760. 761. 762. 763. 764. 765. 766. 767. 768. 769. 770. 771. 772. 773. 774. 775. 776. 777. 778. 779. 780. 781. 782. 783. 784. 785. 786. 787. 788. 789. 790. 791. 792. 793. 794. 795. 796. 797. 798. 799. 800. 801. 802. 803. 804. 805. 806. 807. 808. 809. 810. 811. 812. 813. 814. 815. 816. 817. 818. 819. 820. 821. 822. 823. 824. 825. 826. 827. 828. 829. 830. 831. 832. 833. 834. 835. 836. 837. 838. 839. 840. 841. 842. 843. 844. 845. 846. 847. 848. 849. 850. 851. 852. 853. 854. 855. 856. 857. 858. 859. 860. 861. 862. 863. 864. 865. 866. 867. 868. 869. 870. 871. 872. 873. 874. 875. 876. 877. 878. 879. 880. 881. 882. 883. 884. 885. 886. 887. 888. 889. 890. 891. 892. 893. 894. 895. 896. 897. 898. 899. 900. 901. 902. 903. 904. 905. 906. 907. 908. 909. 910. 911. 912. 913. 914. 915. 916. 917. 918. 919. 920. 921. 922. 923. 924. 925. 926. 927. 928. 929. 930. 931. 932. 933. 934. 935. 936. 937. 938. 939. 940. 941. 942. 943. 944. 945. 946. 947. 948. 949. 950. 951. 952. 953. 954. 955. 956. 957. 958. 959. 960. 961. 962. 963. 964. 965. 966. 967. 968. 969. 970. 971. 972. 973. 974. 975. 976. 977. 978. 979. 980. 981. 982. 983. 984. 985. 986. 987. 988. 989. 990. 991. 992. 993. 994. 995. 996. 997. 998. 999. 1000.

ro. son expédi-
e les Agniers,
son caractère,
son voyage aux
& quel en fut le
ob. 191. oblige
Nations Sauva-
eurer en paix,
à conduite pour
ne guerre susci-
230. 231. pro-
ir un Fort à Ca-
il retourne en
14. 245. son ca-
6.
ou Kilistinois,
avage, 175.
ouvelle France,
89. divers Ré-
r les Dixmes qui
es, 91. & *suiv.*
ge des Cures at-
vêque, 93.

D

le P. Antoine
issionnaire chez
sa mort héroï-
suiv.
(ur) remonte le
vec le P. Henne-
71.
le Marquis de)
anada en qualic-
neur Général,
it la guerre né-
c les Iroquois,
el état il trouve
325. 326. pro-
struire un Fort
327. 328. Let-
oit du Colonel
pônse de ce Gé-

néral, 329. Il se dispose à
marcher contre les Iro-
quois, 342. se saisit par
surprise de leurs princé-
aux Chefs, & les en-
voye aux Galeres; mau-
vais effets de cette démar-
che, 343. 344. Plan de la
Campagne contre les Tson-
nonthouans, 346. & *suiv.*
son Armée se met en mar-
che, 350. Il reçoit une
Lettre du Colonel Dongan;
réponse qu'il y fait, 351.
est attaqué par les Tson-
nonthouans; suites de ce
combat, 353. & *suiv.*
fait construire à Niagara
un Fort qui est abandonné
peu de temps après, 356.
ce qui l'empêche de mar-
cher une seconde fois con-
tre les Tsonnonthouans;
réflexions sur sa conduite,
362. son éloge, 363. fautes
qu'il fit, 364. Il envoie le
Pere Vaillant au Colonel
Dongan, pour entendre
ses propositions, 367. tâ-
che de gagner les Onnon-
tagués, 369. 370. proposi-
tions qu'il fait aux Iro-
quois qui demandent la
paix; elles sont acceptées,
373. il écrit en Cour pour
faire révenir les Chefs des
Iroquois qui étoient à Mar-
seille, 373. à quoi il attri-
buoit le salut du Canada,
375. il fait rétablir les 76
suites dans les Missions
Abénaquises, malgré la
Compagnie des pêches lé-
gitimes, 376. la Lettre

sur les désordres de la Co-
lonie; réflexions sur cette
Lettre, 377. & *suiv.* il est
rappelé en France, 374.
est d'avis avec M. de Cham-
pigny d'abandonner & de
ruiner le Fort de Cataro-
couy & leurs raisons, 396.
son Mémoire sur la situa-
tion où se trouvoit la Nou-
velle France, & sur les re-
mèdes qu'il falloit appor-
ter aux désordres qui s'y
étoient introduits, 419.
& *suiv.*

Dépis (le Sieur) ses avan-
tures, 402. & *suiv.*

Description du Lac St. Jean,
106. de la Baye de Plaisan-
ce, 208. 209. du Pays
des Outagamis & des Mal-
couitins, 250. 251. de la
Baie d'Hudson, 290. &
suiv.

Dongan (le Colonel) Gou-
verneur de la Nouvelle
York; ses pratiques pour
attirer les Iroquois, 279.
Intrigues de ce Gouver-
neur, 306. une mauvaise
manœuvre de ce Colonel
sauve la Colonie, 315.
Lettre qu'il écrit au Mar-
quis de Denonville, 329.
entreprise de ce Gouver-
neur Anglois, 330. & *suiv.*
il réveille les Iroquois de
leur assoupissement sur les
préparatifs des François,
350. écrit à M. de Denon-
ville: réponse qu'il en re-
çoit, 351. ses nouvelles
intrigues, 357. proposi-
tions qu'il fait à M. de

Dénonville, qui lui envoie
le P. Vaillant, le Gouver-
neur Anglois, s'explique
avec ce Père, 167. avis
qu'il donne aux Iroquois,
168. sa mauvaise foi, 174.
175. il est révoqué, 176.
Dreuillettes (le P.) Jésuite,
est député à Boston, pour
traiter avec les Anglois, 6.
Duplessis, Bochart (M.) Gou-
verneur des Trois Rivières,
est tué par un parti d'Iro-
quois, 41. 42.
Durantaye (M. de la) ses di-
ligences au sujet de la né-
gociation des Outaouais
avec les Iroquois, 431. &
suiv.

E Au-de-vie, la Traite de
cette liqueur commence à
causer des désordres dans
quelques Missions, 38. 39.
abus de cette Traite, 120.
scandales qu'elle cause par-
mi les Sauvages, 122. 123.
Phénomènes surprenans,
& tremblement de terre
qui arrêtent ce trafic, 124.
& *suiv.* cette Traite re-
commence en Canada; on
prévient la Cour en faveur
de ce Commerce, 161. 162.
Edit du Roi à ce sujet,
162. 163.
Eriez, la Nation des Eriez,
ou du Chat, est détruite
par les Iroquois, 62.
Eskimaux, conversion de
quelques-uns de ces Sauva-
ges, 97.

F Illes de la Congrégation,
leur Institution à Mont-
réal, 94. 95.
François, projet d'une al-
liance entre leurs Colonies
& celles des Anglois en
Amérique, 6. & *suiv.*
projetent d'établir une Co-
lonie à Onnontagué, 63.
arrivent dans ce Canton;
réception qu'on leur fait,
71. 72. découvrent une
conspiration des Iroquois
contre eux, 82. 83. leur
retraite d'Onnontagué, 85.
86. découvrent plusieurs
Nations, 96. extrémité où
ils sont réduits, 100. 101.
Prisonniers François chez
les Iroquois sont renvoyés
à Quebec; contre-tems fâ-
cheux dans leur route, 141.
construisent trois Forts sur
la Rivière des Iroquois,
151. 152. leur résolution
de faire la guerre aux
Agniers & aux Onneyouths,
155. Guerre Civile entre
ceux de l'Acadie, 196. 197.
Quelques-uns assassinent
des Sauvages; ce qui en
arriva: on en fait justice,
217. & *suiv.* leurs préten-
tions sur la Baye d'Hudson,
295. quatrième prise de
possession de cette Baye par
les François, 298. ils se
disposent à chasser les An-
glois de la Baye d'Hudson:
succès de cette expédition,
317. 318. projet d'accord

D E
entre eux &
pour le Port
impraticable
trahité entre
glois pour
340. 341. les
contres les Iro-
quois, 373.
font la paix
quois, 373.
sont méconten-
paix, 381. ce
pêche de pro-
ches sur les C
cadie, 390.
Frontenac (Louis
Comte de) su-
de Courcelles
vernement de
France: il fait
à Cataragouy
caractère, 24.
violences, 25.
sa prétention
la fonction de
Conseil Supé-
au nom du Ro-
prétention, 29.
il est rappelé,
fictions insolent-
sont les Iroquo-
de ce Général,
qu'il prend,
tient que lui su-
pendant, & pou-
réfusa, 283. il
dans le Gouver-
néral de la Nou-
ce, pourquoi,
ses instructions
la Baye d'Hudso-
die, & de l'entre

DES MATIERES. 489

Congrégation,
tion à Mont-
jet d'une al-
leurs Colonies
Anglois en
6. & suiv.
établir une Co-
montagné, 63.
ce Canton ;
on leur fait,
couvrent une
des Iroquois
82. 83. leur
montagné, 85.
rent plusieurs
extrémité où
its, 100. 101.
François chez
sont renvoyés
contre-tems fa-
leur route, 141.
trois Forts sur
es Iroquois,
leur résolution
guerre aux
Onneyouths,
Civile entre
die, 196. 197.
us assassinent
; ce qui en
en fait justice,
leurs préten-
aye d'Hudson,
me prise de
cette Baye par
298. ils se
chasser les An-
ye d'Hudson :
e expédition,
projet d'accord

entre eux & les Anglois
pour le Port Nelson, jugé
impraticable, 339. neu-
tralité entre eux & les An-
glois pour l'Amérique ;
340. 341. leur expédition
contre les Tsonnonthouans,
353. & suiv. belle action
de deux François dans la
Baye d'Hudson, 358. 359.
font la paix avec les Iro-
quois, 373. leurs Alliés
sont mécontents de cette
paix, 381. ce qui les em-
pêche de profiter des pé-
ches sur les Côtes de l'A-
cadie, 390.

Montenac (Louis de Buade,
Comte de) succede à M.
de Courcelles dans le Gou-
vernement de la Nouvelle
France : il fait bâtir un Fort
à Cataracouy, 245. son
caractère, 246. 247. ses
violences, 256. & suiv.
sa prétention au sujet de
la fonction de Président du
Conseil Supérieur ; Lettres
au nom du Roi sur cette
prétention, 259. & suiv.
il est rappelé, 278. propo-
sitions insolentes que lui
font les Iroquois : réponse
de ce Général, 281. parti
qu'il prend, 282. expé-
dient que lui suggere l'In-
tendant, & pourquoi il le
refuse, 283. il est rétabli
dans le Gouvernement Gé-
néral de la Nouvelle Fran-
ce, pourquoi, 394. 395.
ses instructions au sujet de
la Baye d'Hudson, de l'Aca-
die, & de l'entreprise sur la

Nouvelle York, 395. & s.
Instructions qu'il donne à
M. de la Cassiniere, 401.
il arrive à Montréal avec
le Chevalier de Callieres ;
en quel état ils trouvent
cette Isle, 403. ses raisons
pour conserver le Fort de
Cataracouy, 407. il fait
de grands préparatifs pour
le ravitailler & en renfor-
cer la Garnison : autres
vûes qu'il avoit en cela ;
il s'en va trop tard : il
apprend que Cataracouy
est évacué dans le tems que
son convoi est sur le point
de partir, 408. 409. tra-
vaille à gagner les Iro-
quois, 424. réponse des
Cantons à ses propositions,
425. 426. refuse de donner
audience à leurs Députés,
parce que le Chef de la Dé-
putation lui avoit manqué
de respect, 427. un Chef
Goyogoulin leur répond en
son nom, mais de concert
avec lui, 428. ce qui l'au-
torisoit à le prendre avec
eux sur un ton si haut,
429. Lettre que lui écrit le
P. de Carheil au sujet de
la négociation des Ou-
taouais avec les Iroquois,
432. & suiv. éffer que cette
Lettre produisit dans l'es-
prit de ce Général, 435.
436.

G Arakonhié, Grand-
Chef du Canton Iroquois
d'Onnontagué, va au-de-

vant du P. le Moyne, 107.
son caractère ; sa politique
rafinée, 108. arrive à Mont-
réal ; réception qu'on lui
fait, 111. 112. sa conduite
prudente, 118. 119. assem-
ble les Captifs François,
& les envoie à Quebec ;
contre-tems fâcheux dont
il prévient les suites, 141.
442. vient à Quebec, 154.
son Baptême, 210. 221.
Garangouas (Marguerite)
Femme Iroquoise Chré-
tienne, brûlée par les In-
fidèles en haine de sa Re-
ligion, Histoire de son
supplice, 468. & *suiv.*
Garnier (le P. Charles) Jé-
suite, sa mort héroïque,
23. 24.
Garreau (le P.) Jésuite, est
blessé à mort, 69. 70.
Gaudais (le Sieur) Commis-
saire du Roi dans la Nou-
velle France, arrive dans
ce Pays, 135.
Géographes, leur erreur sur
les Mascoutins, 251.
Glaces, observations sur cel-
les de la Baye d'Hudson,
291. 292. maniere de voya-
ger sur ces glaces, 293. 294.
Godefroy (le Sieur) député à
Boston avec le P. Dreuil-
lettes, 8.
Gonannhatenha (Françoise)
femme Iroquoise, Chré-
tienne, brûlée par les In-
fidèles en haine de la Re-
ligion, Histoire de son
supplice, 464. & *suiv.*
Goyogouins, Nation Iro-
quoise, Baptême de leur

Grand Chef, 231. un de
leurs Chefs, ramené des
Galeres par M. de Fron-
tenac, répond aux Dé-
putés des Cantons Iroquois
en son propre nom, mais
de concert avec ce Général,
427.

Grofeilliers (Medard Chouard
des) & Radisson, Transfu-
ges François, conduisent
les Anglois à la Baye
d'Hudson, 295. ils retour-
nent en Canada, 298. ils
entreprennent de chasser
les Anglois de cette Baye :
ce qui se passe entre eux
& les Anglois, 299. &
suiv. ils leur livrent de
nouveau ce Pays, 302.
303.

H

Hennepin (le P. Louis)
Récollet Flamand, accom-
pagne M. de la Sale dans
ses voyages, 266. il re-
monte le Micissipi avec le
Sieur Dacan, 270. 271.
Hertel (François) son éloge,
210. 211.
Histoire, d'un Algonquin
brûlé par les Iroquois, 34.
& *suiv.* d'une Vierge Iro-
quoise, Chrétienne, mor-
te en odeur de sainteté,
437. & *suiv.* de quelques
Iroquois Chrétiens, de l'un
& de l'autre sexe, brûlés
par les Infidèles en haine
de leur Religion, 459. &
suiv.

Hollandois, ce qui se passe
entre des Hollandois &

des Iroquois
nes, 223.
Missionnaire
218.

Roonhouent (Chré-
tienne) Chrétienne
massacrée par les
en haine de
son Histoire,

Rospitalieres,
ligieuses me-
de sainteté,
179. & *suiv.*
Hudson. Voyez
son.

Rurons, leur
œuvre, 2.
Bourgades de
Iroquois-Ag-
suiv. leur in-
deux de leur
détruites par
14. divers
eux & les I
14. leur disp-
plupart se re-
de Saint Jos-
eurent à y
leur ferveur
de ceux de la
Saint Jean,
gade est dé-
Iroquois, 2
res de cette
pirent contr-
naires, 25.
malheurs qu-
27. 28. plu-
dont à Quebe-
quelle mani-
reçus, 30.
rent les autre-
don où se tro-
miers ; leur

DES MATIERES.

491

des Iroquoises Chrétiennes. 223. inquiètent les Missionnaires des Iroquois, 258.

Hoonhouentsfontaquet (E-tienne) Chretien Iroquois, massacré par les Infidèles en haine de sa Religion, son Histoire, 472. & *suiv.*

Hospitalieres, une de ces Religieuses meurt en odeur de sainteté, son Histoire, 179. & *suiv.*

Hudson. *Voyez*, Baie d'Hudson.

Hurons, leur mauvaise manœuvre, 2. une de leurs Bourgades détruite par les Iroquois-Agniers, 3. & *suiv.* leur indolence, 11.

deux de leurs Bourgades détruites par les Iroquois, 24. divers combats entre eux & les Iroquois, 13.

14. leur dispersion, 19. la plupart se retirent à l'Isle de Saint Joseph, ce qu'ils eurent à y souffrir, 20.

leur ferveur, 21. témérité de ceux de la Bourgade de Saint Jean, 22. leur Bourgade est détruite par les Iroquois, 23. des Idolâtres de cette Nation conspirent contre les Missionnaires, 24. 26. nouveaux malheurs qui leur arrivent, 27. 28. plusieurs descendent à Quebec, 28. 29. de quelle maniere ils y sont reçus, 30. ce que deviennent les autres, 31. abandon où se trouvent les premiers; leur peu de con-

duite, 32. expédition malheureuse où la plupart périssent, 33. ferveur de plusieurs qui étoient Captifs parmi les Iroquois, 53. pitié de ceux qui étoient établis dans l'Isle d'Orléans, 54. 55. une partie de ces Hurons est enlevée par les Agniers, 64. les autres offrent de se donner aux Agniers, & s'en repentent, 73. leur embaras, 75. une de leurs Tribus se livre aux Agniers, 76. ce qui se passe entre quelques Hurons & les Sioux, 98. 59. établissement de la Bourgade Hurone de Lorete, 122. une de leurs Tribus s'établit à Michillimakinac, 232. sur le point de se joindre aux Iroquois, ils en sont détournés par les Missionnaires, 349. ils attaquent les Iroquois: action hardie & perfide d'un de leurs Chefs, pour rompre la paix, & brouiller plus que jamais les François avec les Iroquois, 383. & *suiv.*

P

I Berville (M^r d') son expédition dans la Baye d'Hudson, & ce qui y donne lieu: succès qu'elle eut: 423. & *suiv.*

Jésuites. *Voyez*, Missionnaires.

Illinois (les) Nation Sauvage, sont défaits par les Iro-

X vj.

quois, 269. effluent de nouvelles hostilités de la part de ce peuple, 272. 273.

Iroquois, plusieurs de leurs expéditions contre les Hurons, 3. 12. & *suiv.* détruisent la Bourgade Huronne de Saint Jean, 23. un de leurs partis tue le Gouverneur des Trois Rivières, 42. ravages qu'ils font dans le Nord, 42. font des propositions de paix, 48. on la conclut avec eux, 52. détruisent la Nation des Eriez, 62. progrès de la Religion parmi les Iroquois Supérieurs, 80. conspirent contre les François; la conspiration est découverte, 82. 83. recommencent leurs hostilités, 87. suites de leurs hostilités, 101. 102. bonnes nouvelles qu'on apprend de leur Pays; ils envoient des Députés à Montréal, 103. 104. Conseil Général de trois de leurs Cantons; discours qu'y fait le P. le Moyné: résolution de ce Conseil, 109. 110. parpissent peu disposés à la paix; leurs nouvelles hostilités, 112. 113. leurs nouvelles propositions, 134. recommencent leurs courses dans le Nord, 141. quatre de leurs Cantons proposent de nouveau la paix: réponse de M. de Mesy, 142. se retirent à l'arrivée d'un

grand secours, 151. Forts construits dans leur Rivière, 151. 152. Guerre résolue contre ceux des Cantons d'Agnier & d'Onneyouth; ceux-ci se soumettent, 155. expéditions contre ceux du Canton d'Agnier, 156. & *suiv.* demandent des Missionnaires, 176. 177. ce qui a empêché la conversion de cette Nation, 177. 178. état du Christianisme parmi eux, 227. battent les Illinois, 269. leurs nouvelles hostilités contre ce peuple, 272. 273. origine de la nouvelle Guerre qu'ils font aux François, 279. 280. propositions insolentes de ces Barbares à M. de Frontenac: réponse de ce Général, 281. envoient des Députés à Montréal, 283. 284. leur mauvaise foi, 305. leur fierté; ils amusent M. de la Barre, 306. 307. pillent des Voyageurs François; ils sont repoussés du Fort St. Louis, 308. M. de la Barre fait la paix avec eux à des Conditions peu honorables, 318. 319. on compte peu sur cette paix, 321. divers avis qu'on reçoit à leur sujet, 322. 323. disposition où étoit cette Nation, 334. 335. le Marquis de Denonville se dispose à marcher contre eux, 342. leurs principaux Chefs sont saisis par surprise & en-

voyés au
vais effect
che, 343
ment sur
François
leur assem
Colonel
verses ho
vages, 3
quent de
avoient e
à Cataroc
rent après
coup de
demanden
positions
de Denon
acceptées
irruption
Montréal
cruautés in
grand nom
niers, 40
quent un
le Comm
avoir tué
son, 404
sont battus
Sauvages e
irruption
Frontenac
gagner; leur
proposition
il refuse de
ce à leurs
que le Chef
tion lui av
respect, 4
Goyogouin
son propre
concert ave
qui l'autori
dre avec eu
haut, 429.

voyés aux Galeres ; mauvais effets de cette dévotion, 343. 344. ils s'endorment sur les préparatifs des François ; sont réveillés de leur assoupissement par le Colonel Dongan, 345. diverses hostilités de ces Sauvages, 355. 366. ils attaquent des François qui avoient conduit un convoi à Cataracody, & se retirent après avoir fait beaucoup de dégât, 372. ils demandent la paix : propositions qu'il leur fait M. de Denonville : elles sont acceptées 373. font une irruption dans l'Isle de Montréal ; y exercent des cruautés inouïes & font un grand nombre de prisonniers, 403. 404. ils attaquent un Fort & prennent le Commandant après avoir tué toute la Garnison, 404. quelques-uns sont battus ; projet de ces Sauvages en faisant cette irruption, 405. M. de Frontenac travaille à les gagner ; leur réponse à ses propositions, 424. *Œ suiv.* il refuse de donner audience à leurs Députés, parce que le Chef de la députation lui avoit manqué de respect, 427. un Chef Goyogouin leur répond en son propre nom, mais de concert avec lui, 428. ce qui l'autorisoit à le prendre avec eux sur un ton si haut, 429. les Outaouais

traitent avec eux sans la participation des François, 430. *Œ suiv.* Histoire d'une Vierge Iroquoise & Chrétienne, 437. *Œ suiv.* celle de quelques Iroquois Chrétiens, de l'un & de l'autre sexe, brûlés par les Infidèles en haine de leur Religion, 459. *Œ suiv.* action héroïque de toute une famille Iroquoise du Sault Saint Louis, 474. *Voyez*, Agniers, Onneyourhs, Goyogouins, Onnontagués, & Tsonnonthouans.

K

K Histinons, ou Cristinoux, Nation Sauvage, 175.

Kicapous, Nation Sauvage, un de leurs partis tue un Pere Récollet, 275.

Kondiaronk, Chef Huron. *Voyez*, Rat (le)

L

L A Barre. *Voyez*, Barre. Lac Saint Jean, sa description, 106.

Lacs du Canada, prise de possession de tous les Pays qui les environnent, 237. 238. observations sur leurs marées & sur leurs courans, 240. 241. Phénomènes singuliers dans les environs en 1671. 241. *Œ suiv.*

La Sale. *Voyez*, Sale. Lallemand (le P. Gabriel)

Jésuite, est pris par les Iroquois, 13. supplie qu'on lui fait souffrir, & sa mort, 15. *Œ suiv.*
 Lamberville (le P. Jean de) Jésuite, Missionnaire chez les Iroquois, 282. empêche ces Sauvages de commencer les hostilités, 333. 334. rend compte au Marquis de Denonville de la disposition où étoit cette Nation, 334. 335. conduite généreuse & noble des Onnontagués par rapport à ce Pere, 345. 346.
 Lauson (M. de) est fait Gouverneur Général de la Nouvelle France, 40. 41.
 Louis XIV. envoie du secours à la Nouvelle France, 120. cède ce Pays, que la Compagnie des cent Associés lui avoit remis, à une nouvelle Compagnie, 149. Lettres en son nom au Gouverneur Général & à l'Intendant du Canada, pour terminer leurs divisions, 260. 261. donne un Edit contre la Traite de l'Eau-de-vie dans ce Pays, 262. 263. envoie quelques Troupes en Canada, 290. 319. 320. songe à rappeler en France le Marquis de Denonville, & pourquoi, 394. ce qui détermine Sa Majesté à rétablir le Comte de Frontenac dans le Gouvernement Général de la Nouvelle France, 394. 395. instructions qu'elle lui donne au sujet de la

Baye d'Hudson, 395. 396. ce qu'elle lui recommande pour l'Acadie, & ce qu'elle lui ordonne touchant l'entreprise sur la nouvelle York, proposée par le Chevalier de Callieres, 396. 397. il veut qu'on se tienne sur la défensive en Canada, & qu'on réunisse les Habitations en Bourgades, 422.

M

M Aladie extraordinaire, 106.

Marquette (le P.) Jésuite, sa mort, 254.

Mascoutins, Nation Sauvage, description de leur Pays : erreur des Géographes sur ce peuple, 251. 252. réception qu'ils font à deux Missionnaires, 252. 253.

Mesnard (le P.) Jésuite, ses aventures, 113. *Œ suiv.* sa mort, 116. idée qu'on avoit par-tout de sa sainteté, 117. mort tragique de son domestique, 118.

Mesly (M. de) Gouverneur Général de la Nouvelle France, son arrivée dans ce Pays, 135. sa réponse à de nouvelles propositions de paix de la part des Iroquois, 142. sa conduite violente : il se défend mal, 145. il est révoqué, 146.
 Meules (M. de.) est nommé Intendant de la Nouvelle

D France : il lui donne son avis sur son avis si venoit de die, 362.
 Miamis, Nation de leur Grception qu'il voyé du 236.
 Michillimackinac s'établissent 239. des T y sont bien Mines de fer 165. 166.
 Millet (le P.) captivité par neyouths, Missionnaires Idolâtres contre eux, 25. deux de ces leurs plusieurs reproche, 46. O aux Agniers voyage de Onnontagués blissent, 58 leurs premiers dans ce Canada *Œ suiv.* on en quelques On voyage de Nord, 105. l'omnies inter eux sur leur la Traite de 121. Mission les Iroquois leurs occupants Iroquois, 1

DES MATIERES.

495

France : instructions qu'on lui donne , 278. 279. son arrivée à Quebec , 285. son avis sur ce qu'il convenoit de faire pour l'Acadie , 361.
Miamis , Nation Sauvage : de leur Grand Chef ; réception qu'il fait à un Envoyé du Général , 235. 236.
Michillimakinac : des Hurons s'établissent en ce lieu , 239. des Traitans Anglois y sont biens reçus , 332.
Mines de fer du Canada , 155. 166.
Milet (le P.) Jésuite , sa captivité parmi les Onneyouths , 345.
Missionnaires , des Hurons Idolâtres conspirent contre eux , 25. la fermeté de deux de ces Peres déconcerte leurs mesures , 26. plusieurs repassent en Europe , 46. on en donne un aux Agniers , 57. 58. voyage de deux autres à Onnontagué , où ils s'établissent , 58. 59. fruits de leurs premiers travaux dans ce Canion , 60. & *suiv.* on en donne à quelques Outaouais , 67. voyage de deux dans le Nord , 105. & *suiv.* calomnies intentées contre eux sur leur opposition à la Traite de l'Eau-de-vie , 121. Missionnaires parmi les Iroquois , 176. 177. leurs occupations parmi les Iroquois , 183. 184. In-

dustrie de l'un d'eux , & quel en fut le succès , 224. réception faite à deux par les Mascoutins , 254. ceux des Iroquois sont inquisitees par les Hollandois , 258. ils empêchent les Hurons & les Outaouais de se joindre aux Iroquois , 349. ils sont rétablis dans les Missions Abénaquises , malgré la Compagnie des pêches sédentaires , 376. leurs diligences au sujet des négociations des Outaouais avec les Iroquois , 431. & *suiv.*
Missions , la Traite de l'Eau-de-vie cause des désordres dans quelques-unes , 38. 39. on en établit plusieurs parmi les Nations Algonquines , 186. 187. commencement de celle du Sault Saint Louis , 233.
Micissipi , découverte de cette Riviere , 248. 249. travaux de M. de la Sale pour achever cette découverte , 264. & *suiv.* il descend ce fleuve jusqu'à la mer , 276.
Montigny (l'Abbé de) est fait Evêque titulaire de Pétrée & Vicaire Apostolique ; son arrivée à Quebec , 88. calomnies intentées contre lui sur son opposition à la Traite de l'Eau-de-vie , 121. porte ses plaintes au Roi contre ce commerce , 123.
Morues , abondance de ces poissons dans le Fleuve St. Laurent , 382.
Montréal , progrès de la Co-

lonie de cette Ile, 47. elle est cédée au Séminaire de S. Sulpice, 90. on y fonde un Hôpital, 94. on y établit la Communauté des Filles de la Congrégation, 94. 95. son Gouverneur obtient des provisions du Roi, 190. irruption des Iroquois dans cette Ile : cruautés qu'ils y exercent, 403. 404.

Moyne (le P. le) Jésuite, va à Onnontagué pour y ratifier un Traité de Paix avec les Iroquois, 52. 53. aventure qui lui arrive par la perfidie des Agniers, 53. 54. consent à accompagner les Députés Iroquois dans leur Pays, 104. réception qu'on lui fait à Onnontagué, 108. son discours dans un Conseil Général de trois Cantons Iroquois, 109. 110. retourne à Montréal avec tous les Prisonniers François, 118. 119.

N

Niagara, projet d'un Fort en ce lieu, 327. 328. il est construit & abandonné peu de tems après, 357.

Nord (le petit) dans l'Ile de Terre-Neuve, 209.

Nouvelle France, arrivée de son premier Evêque, 88. changement dans le Gouvernement Ecclésiastique de ce Pays ; des Cures, 89. divers Reglemens sur les Dixmes, 91. & suiv.

le Patronage des Cures du Pays attribué à l'Evêque, 93. Phénomènes surprenans qu'on y apperçoit, 124. & suiv. tremblement de terre dans ce Pays ; ses effets & ses suites, 127. & suiv. de quelle maniere la Justice y avoit été administrée jusqu'en 1663. 135. & suiv. forme présente du Conseil Supérieur ; sur quels principes on y juge, 128. Justices subalternes du Pays, 139. 140. nouveaux troubles qui y surviennent, 144. & suiv. est cédée par le Roi à la Compagnie des Indes Occidentales, 149. il y arrive un grand secours, 150. 151. changement qui y survient dans les affaires de la Religion ; état où elle se trouvoit parmi les Sauvages & les François, 162. 163. on y découvre des Mines de fer, 165. 166. on y établit la liberté du Commerce, 166. nouveau voyage à l'Ouest & au Nord de ce Pays, 166. & suiv. il y paroît une Comète, suivie d'un tremblement de terre & de maladies, 179. mortalité dans le Nord de la Nouvelle France, 221. 222. prise de possession des Lacs du Pays, 237. 238. Phénomènes singuliers dans cette contrée en 1671. 241. & suiv. la Traite de l'Eau-de-vie y recommence ; on

prévient l' de ce Con Roi à ce suiv. on Troupes 319. 320. merce de 387. & suiv. M. de D situation Nouvelle les reméd apporter a s'y étoient & suiv. le s'y tienne & qu'on rations en Nouvelle Yo lier de Cal la conquête France, 35 tions donn Frontenac 397. plan prise ; mé y réussir devoit Conquête ce, 399. l'en & pourqu suiv. nou tions pou ce qui em de les accé suiv.

O Nneyou tion Iroquo est résolu se soumettre mandent & Missionnaire

DES MATIERES.

347

prévient la Cour en faveur de ce Commerce: Edit du Roi à ce sujet, 261. *Et suiv.* on y envoie des Troupes de France, 290. 319. 320. état du Commerce de ce Pays en 1688, 387. *Et suiv.* Mémoire de M. de Denonville sur la situation où se trouvoit la Nouvelle France, & sur les remèdes qu'il falloit apporter aux désordres qui s'y étoient introduits, 419. *Et suiv.* le Roi veut qu'on s'y tienne sur la défensive, & qu'on réunisse les Habitans en Bourgades, 422. Nouvelle York, le Chevalier de Callieres en propose la conquête à la Cour de France, 392. 393: instructions données au Comte de Frontenac sur ce sujet, 396. 397. plan de cette entreprise; mesures prises pour y réussir, 397. 398. ce qui devoit faire après la Conquête de cette Province, 399. l'entreprise échoue, & pourquoi, 400. *Et suiv.* nouvelles propositions pour cette conquête; ce qui empêche la Cour de les accepter, 409. *Et suiv.*

O

Oneyouths (les) Nation Iroquoise, la guerre est résolue contre eux; ils se soumettent, 155. demandent & obtiennent des Missionnaires, 176.

Onnontagués (les) Nation Iroquoise, reçoivent des Missionnaires, 58. *Et suiv.* on projette d'y établir une Colonie Française, 63. arrivée des François dans ce Canton; réception qu'on leur fait, 71. 72. envoient des Députés à Quebec, dans quel dessein; réponse qu'on leur fait, 76. 77. traitent mal les Hurons, 81. conspirent contre les François, 82. leur conspiration est découverte, 83. leur disposition à la paix; leurs Députés à Montréal demandent un Missionnaire, 103. 104. réception qu'ils font au P. le Moyne, 107. Conseil Général qu'ils tiennent avec deux autres Cantons Iroquois; discours qu'y fait le P. le Moyne: résolution de ce Conseil, 109. 110. leur conduite généreuse & noble par rapport au Pere de Lamberville, 345. 346. négociations avec ces Sauvages, 369. 370. ils proposent la paix avec hauteur, 370. 371.

Onohaté (Joseph.) Chrétien Algonquin, brûlé par les Iroquois, son Histoire, 34. *Et suiv.*

Outagamis, Nation Sauvage, description de leur Pays, 250. 251. excursion du P. Allouez chez ces peuples, 253.

Outaouais, leurs aventures après la destruction des

Hurons, 65. 66. on donne à quelques-uns d'entre eux des Missionnaires, 67. ils sont attaqués par les Agniers, 68. tâchent d'attirer les François chez eux, 167. leurs superstitions, 168. leur croyance, 170. 171. leurs mœurs & leurs pratiques, 171. ils sont détournés de se joindre aux Iroquois par les Missionnaires, 349. ils traitent avec les Iroquois sans la participation des François; & qui les y engage, 430. *Œ suiv.*

Pearon (le P.) Jésuite, son industrie, & quel en fut le succès, 224. *Œ suiv.*

Pêches sédentaires, on reprend le dessein d'en établir le long du Fleuve Saint Laurent, 388. 389. ce qui empêche les François de profiter de celles des Côtes de l'Acadie, 390.

Perron (M.) Gouverneur de Montréal, obtient des provisions du Roi, 190. passe au Gouvernement de l'Acadie, 321.

Phénomènes & maladies, 102. autres Phénomènes surprenans, 124. *Œ suiv.* autres singuliers au Nord du Canada en 1671. 241. *Œ suiv.* Phénomène dans l'air à la Baye d'Hudson, 425.

Plaisance, description de la Baie de ce lieu, 208. 209. son premier Gouverneur, 214.

Poncet (le P.) Jésuite, est pris par un parti Iroquois, 49. ce qu'ils lui firent souffrir, 50. il est délivré; danger qu'il court en retournant à Québec, 51. 52.

Pouteouatamis, Nation Sauvage, ce qui se passe entre eux & le P. Allouez, 172. 173.

Quebec, érection de son Eglise en Evêché, 189.

Radisson (Pierre Esprit de) transfuge François. *Voyez* Groseilliers.

Rat (le) Chef Huron, son action hardie & perfide pour rompre une paix prête à être conclue, 383.

384. ses intrigues pour brouiller plus que jamais les François avec les Iroquois, 385. 386.

Récollets. (les) sont ramenés en Canada par M. Talon; leur naufrage, 216. arrivent à Québec, 217. un d'eux est tué par des Kikapous, 276.

Religion Chrétienne, ses progrès parmi les Nations Abénaquises, 43. 44. parmi les Iroquois Supérieurs,

Do. change
affaires pa
Religion;
se trouvoit
vages & les
253. est pré
Nations
grands pr
Canton d'
226. son
autres Cap
les Nations
227. 228.

Sables (R
construit un
sables, 352
Saint Augustin
therine de
Hospitalier
odeur de fai
stoire, 179
Saint Jean, L
nom, sa de
Saint Laurent
reprend le
blir des péc
388. abon
rues & de l'
Fleuve, 38
Saint Simon
Gentilhomme
va à la Baye
le P. Albani
ils y font de
de possession
Sole (Robert C
de la) arriv
son caractèr
prend d'ach
verte du M
il passe en F

DES MATIERES.

scription de la
lieu, 108. 109.
Gouverneur,

Jésuite, est
parti Iroquois,
lui firent souf-
est délivré ;
court en re-
Québec, 18.

Nation Sau-
se passe en-
P. Allouez.

ection de son
Evêché, 189.

Pierre Esprit
ge François.
liers.

on, son
se perfide
ne paix pré-
clue, 183.
rignes pour
que jamais
avec les Iro-
86.

ont ramenés
M. Talon ;
216. arri-
217. un
des Kica-

enne, les
les Nations
3. 44. par-
Supérieurs,

So. changement dans les
affaires par rapport à la
Religion ; en quel état elle
se trouvoit parmi les Sau-
vages & les François, 162.
285. est prêchée à plusieurs
Nations, 174. fait de
grands progrès dans le
Canton d'Agner, 125.
226. son état dans les
autres Cantons & dans
les Nations Algonquines,
227. 228.

Sables (Riviere des) on y
construit un Fort de palis-
sades, 352.

Saint Augustin (la Mere Ca-
therine de) Religieuse
Hospitaliere, morte en
odeur de sainteté ; son Hi-
stoire, 179. & *Suiv.*

Saint Jean, Lac qui porte ce
nom, sa description, 106.

Saint Laurent (Fleuve de) on
reprend le dessein d'y éta-
blir des pêches sédentaires,
388. abondance de Mo-
rues & de Balaines dans ce
Fleuve, 389. 390.

Saint Simon (Denys de)
Gentilhomme Canadien,
va à la Baye d'Hudson avec
le P. Albanel, 296. 297.
ils y font des actes de prise
de possession, 298.

Sale (Robert Cavelier, Sieur
de la) arrive en Canada ;
son caractère, 263. entre-
prend d'achever la décou-
verte du Micissipi, 264.
il passe en France ; ce qu'il

obtient du Roi, 285. le
Chevalier de Touffe joint
à lui ; ses diverses avan-
tures, 266. 287. il fait
une perte considérable,
268. sa fermeté dans ses
malheurs ; on veut l'em-
poisonner, 269. 270. il
fait remonter le Micissipi
par le Sieur Dacan &
P. Hennepin, 270. 271.
il bâtit un nouveau Fort
272. il descend le Micis-
pi jusqu'à la mer, 276. il
repasse en France, 277.
M. de la Barre écrit en
Cour contre lui : effet que
ces Lettres produisirent,
285. & *Suiv.*

Sault Saint Louis, peuplade
d'Iroquois Chrétiens éta-
blie en ce lieu, 233. un
Iroquois de cette peuplade
travaille utilement pour
la Religion & pour la Co-
lonie, 357. 358.

Sauvages, les adoptions pra-
tiquées parmi eux, 84. 85.
découverte de plusieurs Na-
tions Sauvages, 96. 98.
scandales arrivés parmi
eux par l'usage de l'Eau-
de-vie, 122. 123. on veut
les franciser ; pourquoi
ce projet ne réussit pas,
264. 265. Sauvages assas-
sinés par des François ; ce
qui en arriva, 217. 218.
on les apaise en faisant
justice des meurtriers, 218.
219. Guerre entre eux,
230. Députés de plusieurs
de ces Nations à Montréal,
284. M. de la Barre enga-

pe avec peine nos Alliés Sauvages à se joindre à lui contre les Iroquois, 310. ils ne rencontrent point ce Général au rendez-vous qu'on leur avoit marqué: leur mécontentement à la nouvelle de la paix, 311. autre paix dont ils sont mécontents, 381. quelques-uns attaquent les Iroquois, 382. 383. particularités de la vie & de la mort de quelques Sauvages Chrétiens, 437. *& suiv.* quelques exemples de la ferveur & de la piété de divers autres Sauvages, 474. *& suiv.*

Séminaire de Quebec, son établissement, 90
Sioux, Nation Sauvage, ce qui se passe entre eux & les Hurons, 98. 99. particularités touchant ce peuple, 99. du Pays de ces Sauvages, 174.

T Alon (M.) est nommé Intendant de la Nouvelle France, 150. Mémoire qu'il envoie à M. Colbert, 152. *& suiv.* retourne en France, 157. 188. revient en Canada, 215. il y ramène des Récollets; fait naufrage avec eux, 216. son arrivée à Quebec, 217. prend des mesures pour assurer à la France tout le Nord du Ca-

nada, 233. 234. fait prendre possession de tous les environs des Lacs, 235. 236. demande son rappel en France, & pourquoi, 243. 246.

Tegahkoui (Catherine) Vierge Iroquoise & Chrétienne, morte en odeur de sainteté, son Histoire, 437. *& suiv.*

Téganokoa (Etienne) Chrétien Iroquois, brûlé par les Infidèles en haine de sa Religion, Histoire de son supplice, 439. *& suiv.* Terre-Neuve, affaires de cette Ile, 206. *& suiv.* de son climat & de la nature du Pays, 210. 211. de ses Habitans naturels; de la grande Baye dans cette Ile, 212.

Tonti (le Chevalier de) se joint à M. de la Sale, 266. il est obligé d'abandonner la Rivière des Illinois, 275.

Tour (le Sieur de la) belle action de ce Gentilhomme François, 192. *& suiv.*

Tracy (Alexandre de Prouville, Marquis de) est nommé Viceroy de l'Amérique par Commission, 149. marche contre le Canton d'Agnier, 157. succès de son Expédition, 158. il ne s'assure point du Pays, 159. il retourne en France, 161.

Tremblement de terre dans la Nouvelle France, 161.

ait avan
125. *& suiv.*
ses effets
ne fait p
convertit
de la Co
suites de
133. 134
ment de
Tsonnonth
Iroquoise
Campagn

Fin

DES MATIERES. 501

ait avant l'événement ,
125. & *suiv.* il commence ;
ses effets , 127. & *suiv.* il
ne fait périr personne , &
convertit tous les Habitans
de la Colonie , 132. 133.
suites de ce Tremblement ,
133. 134. autre Tremble-
ment de terre , 179.

Tionnonthouans , Nation
Iroquoise ; plan de la
Campagne du Marquis de

Denonville contre ces Sau-
vages , 346. & *suiv.* com-
bat contre ce peuple , &
suites de ce combat , 353.
& *suiv.*

V

Vaillant (le P.) de Guef-
lis , est envoyé par M. de
Denonville vers le Colo-
nel Dorigan , pour enten-
dre ses propositions , 367.

Fin de la Table du second Volume.

